



HAL
open science

Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière

Frédérique Morel-Doridat

► **To cite this version:**

Frédérique Morel-Doridat. Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière. Géographie. Université de Lorraine, 2021. Français. NNT : 2021LORR0248 . tel-03669290

HAL Id: tel-03669290

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03669290>

Submitted on 16 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Mention : Géographie

par

Frédérique MOREL--DORIDAT

Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière

Sous la codirection de Monsieur Grégory HAMEZ et de Madame Karina PALLAGST

Le 13 décembre 2021 à Metz

MEMBRES DU JURY :

Emmanuèle CUNNINGHAM-SABOT, Professeure, École Normale Supérieure, Paris (Rapporteure)

Claude GRASLAND, Professeur, Université de Paris, Paris, (Rapporteur)

Lucile MEDINA, Maîtresse de Conférence HDR, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier
(Examinatrice)

Christophe SOHN, Chercheur au LISER, Esch-sur-Alzette, Luxembourg (Examinateur)

Jean PEYRONY, Directeur de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, Paris (Invité)

Grégory HAMEZ, Professeur, Université de Lorraine, Metz (Directeur)

Karina PALLAGST, Professeure, Technische Universität Kaiserslautern, Kaiserslautern (Codirectrice)

Remerciements

Une thèse est un moment unique dans la vie d'un chercheur. Rythmée par les nombreuses tâches qui l'accompagne, elle ne saurait être menée à bien sans le concours de nombreuses personnes que je tiens ici à remercier. Mais remercier... n'est-ce pas un bien faible mot au regard de tout ce qui m'a été apporté depuis 2016 et la maturation de ce projet ? *Ich danke Ihnen allen für Ihre Unterstützung, Ihr Interesse an meiner Arbeit und Ihr immer wieder erneuertes Vertrauen.*

Ma reconnaissance s'adresse en premier lieu à Grégory Hamez pour sa confiance sans cesse renouvelée depuis les années de master, ses conseils avisés, sa grande réactivité et son aide toujours précieuse. Sans lui, peut-être ne me serai-je jamais lancée dans une telle aventure. Je le remercie également pour sa relecture méticuleuse de mon travail, son optimisme toujours de mise, même quand le doute m'envahissait et ses nombreux encouragements. Merci aussi pour la richesse des réseaux que j'ai pu approcher ainsi que pour les opportunités de publications et de communications que seule la codirection franco-allemande pouvait offrir.

Ma gratitude va également à Karina Pallagst qui a accepté de codiriger cette recherche. Sans elle, la phase de terrain en Allemagne aurait été bien plus délicate. Par ses invitations aux séminaires des doctorants de l'IPS, à mon premier séminaire scientifique, cela avant même l'inscription en doctorat, ainsi qu'au *Re-City Book*, aux côtés de tant de chercheurs reconnus sur la thématique de la décroissance, elle m'a permis de présenter plus largement mes travaux de recherche et mes réflexions. Son accueil à l'Université Technique de Kaiserslautern a également été un moment fort de ces années de doctorat. Non content de m'avoir ouvert les portes d'un second laboratoire de recherche, de ses réseaux et de ses connaissances, elle m'a permis d'approcher le groupe international de recherches sur la décroissance urbaine, le SCiRN, lors de la réunion '*Re-city Kick-off-meeting*', tenue les 11-12 octobre 2018 à Kaiserslautern. *Vielen Dank!* Je remercie tout particulièrement Emmanuèle Cunningham-Sabot rencontrées à cette occasion, et qui m'ont invitée à participer au numéro de l'hiver 2021 de la revue de Marketing Territorial, consacré à la décroissance urbaine.

Je tiens à les remercier une nouvelle fois, ainsi que Claude Grasland, qui ont tous deux accepté de rapporter cette thèse. Un grand merci également à Lucile Medina, Christophe Sohn et Jean Perony qui me font l'honneur d'être membres de mon jury.

Merci également au laboratoire LOTERR de m'avoir accueillie toutes ces années et de m'avoir offert les conditions humaines, matérielles et financières nécessaires à la bonne réalisation de cette recherche, même lorsque le contexte sanitaire se montrait défavorable.

De même, mes pensées vont à toutes les personnes qui ont participé à mon quotidien de travail durant toutes ces années à Metz, Nancy et Kaiserslautern. Pour toutes les connaissances, conseils, méthodes, outils, données, ressources, discussions et moments de convivialités qui m'ont été offerts, je ne peux que dire, par ordre alphabétique, merci à Anatole, Benjamin,

Benoît, Bryan, Claire, Didier, Emmanuel, Faruk, Gilles, Giovanna, Hajar, Jérôme, Kassoum, Luc, Marie-France, Mathias, Nassima, Nicolas D., Nicolas G., Régis, Sabrina et Sébastien du côté messin, Colette, Dominique, Julien, Kamilla, Mickaël et Vincent à Nancy, Beate, René Patricia, Mufti et Jakob à Kaiserslautern. Merci à Soukaiana (d'un peu partout) pour son aide dans les tâches administratives mais aussi pour son écoute et sa sympathie.

Ce travail a également beaucoup profité des remarques et des conseils avisés de mon comité de suivi composé de Clarisse Didelon-Loiseau et de Mathias Boquet. Merci à vous deux d'avoir accepté de suivre mon travail et de m'avoir réorienté à chaque fois que cela s'avérait nécessaire.

J'adresse aussi mes remerciements à l'école doctorale Humanités Nouvelles - Fernand Braudel qui, par l'octroi d'une allocation doctoral de trois ans, m'a permis de concrétiser ce qui n'était alors qu'un projet de thèse. Une pensée particulière pour Aude Meziani, toujours disponible et à l'écoute lors de la réalisation des démarches administratives.

Toute ma reconnaissance va ensuite au département de géographie de Metz qui m'a offert l'opportunité d'enseigner à l'université en tant que vacataire puis de chargée d'enseignement et d'Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Leur confiance est telle que j'ai pu participer à la formation des étudiants, de la licence au master, dans différents parcours (géographie-aménagement-environnement, métiers de l'enseignement et *Border Studies*).

Mon parcours a également été rythmé par les travaux de l'université de la Grande Région – *Center for Border Studies* et plus particulièrement ceux de son groupe de travail « Aménagement du Territoire ». En plus des collègues de l'Université Technique de Kaiserslautern et de l'Université de Lorraine déjà nommés, je remercie Estelle, Tom, Jutta et Natalie (université du Luxembourg), Hélène, Perrine et Susanne (université de Liège), Julia (université de la Sarre), pour tous ces travaux extrêmement stimulants et enrichissants que nous avons menés de concert. Encore merci de m'avoir accueillie dès mes débuts dans le monde de la recherche et de m'avoir accordée votre confiance. Vous m'avez fait grandir (et progresser en anglais !).

Je ne peux qu'exprimer mon immense gratitude à Claudia Polzin Haumann sans qui je n'aurais pu mener à bien les entretiens qualitatifs en Allemagne. Merci beaucoup de m'avoir présenté Elena Könitz, étudiante en germanistique, qui a accepté de traduire le guide d'entretien et de m'accompagner à Pirmasens. Mes remerciements vont également à Johanna Hoffmann rencontrée au détour d'un café des langues à Metz et qui m'a ensuite aidée à trouver des interlocuteurs à Völklingen et Pirmasens. Mes pensées vont ensuite à Lukas Mellinger, étudiant en *Border Studies* qui, par ses réseaux familiaux, a organisé une rencontre à la Saarstahl avec deux habitants de Völklingen, liés à l'entreprise. Merci beaucoup !

Les entretiens et leurs grilles d'analyse ont bénéficié du regard de Jean-Yves Trépos, professeur émérite en sociologie. Sorti de sa retraite le temps d'un après-midi, il a pris le temps de discuter des méthodes qualitatives et des enjeux de la phase de terrain. Je lui suis particulièrement reconnaissant.

Je tiens à associer à ces remerciements l'ensemble des personnes qui ont pris le temps de m'accorder des entretiens chez elles, sur leur lieu de travail ou même autour d'un verre. Merci d'avoir répondu à mes questions et de vous être pliés à l'exercice de la carte mentale malgré vos réticences.

Ma gratitude va également à la CCI Moselle Métropole Metz qui a fait appel à mes services en vue de l'organisation d'un colloque intitulé « Les Mosellans au cœur de la chaîne de mobilité territoriale et transfrontalière » pour mon expertise sur les relations transfrontalières entre les villes de Forbach et de Völklingen. Je remercie pareillement l'Observatoire des Territoires pour l'intérêt qu'il porte à mes recherches et sa demande de participation à une prochaine publication.

Mes sincères remerciements vont à Gaïane Hanser, enseignante en anglais à l'université de Lorraine, qui a été bien plus pour moi qu'une simple collègue. Amie sincère, elle m'a accompagnée dans les moments personnels difficiles. Elle a également suivi avec attention mon travail et s'est donnée pour mission de me faire progresser en anglais. Merci pour ces *Pub Nights (in my bubbles !)* malheureusement stoppés net par la crise sanitaire, pour toutes les belles rencontres qui s'en sont suivies et pour les temps de travail partagé autour d'un bon chocolat chaud. Merci également pour les nombreuses corrections d'articles, de présentations et de prononciations. Les mots ne sont pas suffisants pour exprimer toute ma gratitude.

Je n'oublie pas, non plus, tous mes amies et amis (ils se reconnaîtront) avec qui je partage toujours d'agréables moments. Merci d'être toujours là physiquement ou virtuellement (malheureusement c'est arrivé bien plus souvent que nous ne l'aurions jamais imaginé !), de m'avoir fait partager votre amour des jeux de société et pour tous ces fous rires échangés. Merci aussi de ne jamais dire que je suis fatigante avec mes vélos !

Une pensée toute particulière pour ma marraine, mon parrain qui m'ont soutenue et m'ont apporté leur aide, leur assistance pour des problématiques particulières et des traductions en allemand.

Je dois adresser à ma famille un merci inconditionnel. C'est toujours un plaisir de nous retrouver autour d'un bon repas et d'un jeu de société, de refaire le monde et de pouvoir toujours compter les uns sur les autres, quelles que soient les épreuves. Son soutien a toujours été sans faille. J'ai une pensée toute particulière pour ma mère qui, en plus de préparer un concours, relisait scrupuleusement, tous les soirs et les week-ends, mon travail. Merci à mon grand-père d'être fier de ses petits-enfants.

Merci à vous tous !

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIÈRES	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
PARTIE I : ENJEUX TRANSFRONTALIERS ET EUROPÉENS DE LA DÉCROISSANCE	
DÉFINITION ET CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE	31
CHAPITRE 1 : LA DÉCROISSANCE AUX FRONTIÈRES, UN SUJET ENCORE PEU ABORDÉ DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE	33
1. DE L'URBAN DECLINE À LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE, EN PASSANT PAR LES SCHRUMFENDE STÄDTE : ÉCLAIRAGES TERMINOLOGIQUES	35
1.1. <i>Le déclin urbain comme point de départ des recherches sur la perte en population des villes</i>	35
1.2. <i>D'un processus conjoncturel à un processus structurel : les shrinking cities</i>	42
1.3. <i>Shrumpfende Städte et particularités du déclin en Allemagne</i>	45
1.4. <i>La décroissance urbaine comme essai terminologique francophone</i>	49
2. DÉFINIR LES CATÉGORIES SPATIALES, UN DÉFI POUR UNE APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE.....	54
2.1. <i>Vers un dépassement des cloisonnements aux cadres nationaux : les territoires en décroissance</i>	54
2.2. <i>Villes et frontières au prisme de la décroissance territoriale</i>	59
3. UNE ÉTUDE DU PROCESSUS AUX FRONTIÈRES : APPORT DE LA BIBLIOMÉTRIE ET DE LA VEILLE MÉDIATIQUE	63
3.1. <i>La décroissance territoriale au prisme de la production scientifique : besoins méthodologiques</i>	64
3.2. <i>Une thématique de la recherche en plein développement</i>	67
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	72
CHAPITRE 2 : PROCESSUS DE DÉCROISSANCE TERRITORIALE ET STATUT DES FRONTIÈRES DANS L'UNION EUROPÉENNE	73
1. DÉCROISSANCE TERRITORIALE ET STATUT DES FRONTIÈRES INTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE	75
1.1. <i>Un changement des fonctions recouvertes par les frontières européennes</i>	75
1.2. <i>La coopération transeuropéenne comme élément de réponse politique aux enjeux partagés des territoires frontaliers</i>	80
2. LA PERTE EN POPULATION, UNE RÉALITÉ DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE EUROPÉEN	82
2.1. <i>Des villes et des régions européennes au prisme d'un nouveau modèle démographique</i>	83
2.2. <i>L'Europe face aux migrations et au vieillissement de sa population</i>	89
3. LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE : « LABORATOIRES DE L'EUROPE » ET OBSERVATOIRES PRIVILÉGIÉS D'ÉTUDE DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE	95
3.1. <i>Des périphéries qui se font face</i>	96
3.2. <i>Un passé économique récent commun au cœur des rapprochements économiques et politiques des territoires</i>	105
3.3. <i>De réels espaces de coopération transfrontalière</i>	108
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	113
CHAPITRE 3 : LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE COMME CADRE D'ANALYSE	115
1. OBSERVATIONS CARTOGRAPHIQUES DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES	117
1.1. <i>Des fonds de cartes témoins des cloisonnements aux frontières</i>	117
1.2. <i>Un besoin d'harmonisation des fonds de cartes et des maillages locaux de référence afin de gommer les effets du MAUP</i>	119
1.3. <i>Sélections des espaces en situation transfrontalière de part et d'autre de la frontière nord-est de la France</i>	122
2. MESURE DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : DU CHOIX DE LA DONNÉE AUX TRAITEMENTS STATISTIQUES	124
2.1. <i>Des données transfrontalières produites par des instituts nationaux et régionaux de la statistique</i> ..	125
2.2. <i>Évaluation de la décroissance territoriale au prisme des changements démographiques : vers un indicateur statistique</i>	127
2.3. <i>Tests d'analyses multivariées et typologies des espaces transfrontaliers</i>	132
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	140
	7
CONCLUSION DE LA PARTIE I	142

PARTIE II MANIFESTATIONS DE LA DÉCROISSANCE AUX FRONTIÈRES : CLOISONNEMENTS EFFECTIFS ET IMAGINÉS	145
CHAPITRE 4 : ENTRE POCHE DE DÉCROISSANCE ET CLOISONNEMENTS AUX FRONTIÈRES : IDENTIFICATION DES CAS D'ÉTUDE, DE L'APPROCHE QUANTITATIVE À L'APPROCHE QUALITATIVE	147
1. LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE, ENTRE EFFECTIVITÉ DE LA DÉCROISSANCE ET PARTICULARITÉS LOCALES	149
1.1. <i>Des facteurs locaux divers de décroissance démographique.....</i>	149
2. UNE PERTE EN POPULATION DICTÉE PAR LES COMPOSANTES DÉMOGRAPHIQUES DU DÉCLIN	155
2.1. <i>Une effectivité de la décroissance aux frontières : apports des analyses multivariées.....</i>	159
3. LA DÉCROISSANCE URBAINE ET SES RÉPERCUSSIONS LOCALES : ENJEUX DE LA PHASE DE TERRAIN.....	164
3.1. <i>Un besoin de compréhension des répercussions spatiales des dynamiques décroissantes le long de la frontière nord-est de la France.....</i>	165
3.2. <i>Interroger les représentations de la décroissance territoriale en contexte transfrontalier : un recours aux entretiens semi-directifs.....</i>	167
CONCLUSION DU CHAPITRE 4	176
CHAPITRE 5 : LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE, UN ENJEU PARTAGÉ EN CONTEXTE DE CONTINUUM URBAIN : L'EXEMPLE DES VILLES JUMELÉES DE FORBACH ET DE VÖLKLINGEN	179
1. FORBACH ET VÖLKLINGEN : DEUX VILLES UNIES PAR LEUR HISTOIRE RÉCENTE	181
1.1. <i>Forbach au prisme des activités industrielles et minières</i>	181
1.2. <i>Völklingen : une spécialisation économique dans les secteurs houillers et métallurgiques</i>	190
2. DES LIENS TERRITORIAUX FORTS ENTRE MOSELLE-EST ET SARRE.....	195
2.1. <i>Des flux transfrontaliers déséquilibrés profitant au Land de Sarre.....</i>	196
2.2. <i>Forbach et Völklingen, deux villes de coopération transfrontalière.....</i>	200
3. DES REPRÉSENTATIONS DICTÉES PAR DES CONTEXTES NATIONAUX ET LOCAUX.....	202
3.1. <i>Des rapports hétérogènes à la frontière</i>	202
3.2. <i>Un processus de décroissance urbaine vécu différemment de part et d'autre de la frontière</i>	208
CONCLUSION DU CHAPITRE 5	215
CHAPITRE 6 : BITCHE, PIRMASENS ET LONGWY, TROIS SITUATIONS DE DÉCROISSANCE MAIS UNE OUVERTURE TRANSFRONTALIÈRE VARIABLE	217
1. LONGWY, BITCHE ET PIRMASENS, TROIS VILLES MARQUÉES PAR LEUR HISTOIRE MILITAIRE	221
1.1. <i>Bitche, d'une ville-citadelle à une ville de garnison.....</i>	221
1.2. <i>Pirmasens, une histoire militaire courte mais cause d'une première décroissance économique et démographique de la ville</i>	225
1.3. <i>La création d'une « deuxième ville » pour les besoins militaires : Longwy-Haut.....</i>	227
2. LONGWY, BITCHE ET PIRMASENS, TROIS VILLES FRONTALIÈRES VICTIMES DE LEUR MONO-SPÉCIALISATION	228
2.1. <i>Pirmasens, un développement dicté par les activités industrielles autour de la chaussure.....</i>	228
2.2. <i>Longwy, une ville pensée et développée pour la sidérurgie.....</i>	229
3. DES DISCOURS MOINS SUBORDONNÉS À DES CONTEXTES NATIONAUX QUE LOCAUX.....	232
3.1. <i>Une importance accordée aux espaces naturels par l'ensemble des répondants</i>	232
3.2. <i>D'importants différentiels entre représentations internes et externes</i>	235
3.3. <i>Des frontières figurées graphiquement à la condition qu'elles aient du sens pour les populations ...</i>	238
CONCLUSION DE CHAPITRE 6.....	241
CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA PARTIE II.....	242
PARTIE III DÉCROISSANCE TERRITORIALE ET MODES DE GOUVERNANCE AUX FRONTIÈRES, OU L'IMPORTANCE DES CULTURES DE L'AMÉNAGEMENT	245
CHAPITRE 7 : LA GESTION DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE : REFLET DE CULTURES DIFFÉRENTES DE L'AMÉNAGEMENT	249
1. UNE GESTION POLITIQUE DIFFÉRENCIÉE DE LA DÉCROISSANCE ENTRE FRANCE ET ALLEMAGNE : CONTEXTES GÉNÉRAUX	251
1.1. <i>Une prise de conscience allemande des réalités des processus de décroissance aidée par des contextes nationaux détériorés.....</i>	251
1.2. <i>Une reconnaissance tardive et timorée de la décroissance territoriale côté français</i>	258
2. UNE GESTION LOCALE DIFFÉRENCIÉE DES PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES LIÉS AUX CRISES STRUCTURELLES.....	264
2.1. <i>Face à la crise industrielle et à l'augmentation du chômage, quelles politiques mener ?.....</i>	264

2.2. <i>La valorisation du patrimoine industriel et minier comme solution ?</i>	271
2.3. <i>Le programme allemand Stadtumbau versus le programme français Action Cœur de Ville</i>	277
CONCLUSION DU CHAPITRE 7	293
CHAPITRE 8 : FRONTIÈRES ET CULTURES DE L'AMÉNAGEMENT : APPORTS DU PLANSPIEL	295
.....	
1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : NÉCESSAIRE COOPÉRATION ET BARRIÈRES ÉTATIQUES	297
1.1. <i>L'union européenne comme point de départ des réflexions transnationales en matière d'aménagement du territoire</i>	297
1.2. <i>Une diversité des documents cadres de la planification urbaine en Grande Région</i>	299
1.3. <i>Les cultures de l'Aménagement aux frontières</i>	300
2. APPROCHER LES DIFFÉRENTES CULTURES DE L'AMÉNAGEMENT DANS LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE : LE PLANSPIEL	304
2.1. <i>Le Planspiel : généralités</i>	304
2.2. <i>Réalisation d'un fond de carte fictif comme base du jeu de simulation</i>	305
2.3. <i>Jetons et règles du jeu</i>	307
2.4. <i>Plusieurs grilles d'analyse des résultats</i>	309
3. « L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER » EN GRANDE RÉGION : QUELS RÉSULTATS ?	310
3.1. <i>Une prise de recul des participants face à leurs systèmes de planification</i>	310
3.2. <i>Des dépassements possibles des cultures locales en vue d'un aménagement transfrontalier</i>	312
CONCLUSION DU CHAPITRE 8.....	314
CONCLUSION DE LA PARTIE III	315
CONCLUSION GÉNÉRALE	319
UN CROISEMENT NOVATEUR DE DEUX CORPUS THÉORIQUES	319
LA PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ÉMINEMMENT TRANSFRONTALIÈRE.....	321
DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS.....	322
PISTES DE RÉFLEXIONS FUTURES	324
BIBLIOGRAPHIE.....	327
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	363
TABLE DES FIGURES.....	367
TABLE DES TABLEAUX	373
TABLE DES ANNEXES	375
ANNEXES	377
RÉSUMÉ	466

« Un siècle durant, les hauts-fourneaux d'Heillange avaient drainé tout ce que la région comptait d'existences, happant d'un même mouvement les êtres, les heures, les matières premières. D'un côté, des wagonnets apportaient le combustible et le minerai par voie ferrée. De l'autre, des lingots de métal repartaient par le rail, avant d'emprunter le cours des fleuves et des rivières pour de lents cheminements à travers l'Europe.

Le corps insatiable de l'usine avait duré tant qu'il avait pu, à la croisée des chemins, alimenté par des routes et des fatigues, nourri par tout un réseau de conduites qui, une fois déposées et vendues au poids, avaient laissé dans la ville de cruelles saignées. Ces trouées fantomatiques ravivaient les mémoires, comme les ballasts mangés d'herbes, les réclames qui pâlissaient sur les murs, ces panneaux indicateurs grêlés de plombs.

Anthony la connaissait bien cette histoire. On la lui avait racontée toute l'enfance. Sous le gueulard, la terre se muait en fonte à 1 800 °C, dans un déchaînement de chaleur qui occasionnait des morts et des fiertés. Elle avait sifflé, gémi et brûlé, leur usine, pendant six générations, même la nuit. Une interruption aurait coûté les yeux de la tête, il valait encore mieux arracher les hommes à leurs lits et à leurs femmes. Et pour finir, il ne restait que ça, des silhouettes rousses, un mur d'enceinte, une grille fermée par un petit cadenas. L'an dernier, on y avait organisé un vernissage. Un candidat aux législatives avait proposé d'en faire un parc à thème. Des mômes la détruisaient à coups de lance-pierre. »

Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, Actes Suds Littérature, Paris, 2018, 450 p., (p. 82)

Introduction générale

LES TERRITOIRES, ENTRE MYTHE DE CROISSANCE ET FAITS DE DÉCROISSANCE

Les villes et plus globalement les territoires en décroissance sont des objets de recherche aux limites floues tant dans leurs fondements théoriques que conceptuels (Cunningham-Sabot, 2012). À la croisée des champs disciplinaires, leur dénomination, leur caractérisation mais aussi leur mesure se révèlent particulièrement ardues. D'ampleur inégale en raison de la diversité de leurs faits, causes, temporalités et récits, ils sont généralement vus au travers du prisme de la systémique. Aussi, la décroissance en particulier urbaine se présente comme un processus aux dimensions multiples et aux causes synergiques. Auto-organisé et en perpétuelle évolution (Morin, 2005, p. 32 et 42), il répond aux modifications locales des composants du système du développement territorial et des connexions qui les lient entre eux (Leloup, 2010). Les changements de paradigme sont ainsi légion et participent à la caractérisation d'un processus éminemment complexe, résultat de « *l'incertitude au sein [d'un système] [...] richement organisé* » (Morin, 2005, p. 49). La perte en population des villes constitue l'une des altérations les plus visibles du système mais aussi l'une des plus simples à mesurer (Mykhnenko et Turok, 2008 ; Martinez-Fernandez et al., 2016). Lourde de conséquences démographiques, socio-économiques, spatiales, voire politiques, elles participent à des représentations et à une acceptation différenciée du processus, que ce soit par la société civile ou les acteurs du territoire.

L'hétérogénéité de ces images s'inscrit dans un contexte plus général de mise en concurrence et en situation d'interdépendance des systèmes territoriaux, à l'heure même où les flux se montrent mondialisés et qu'une certaine « *network society* » (« *société en réseau* ») se structure (Castells, 2009). La position de chacun au sein des réseaux devient ainsi un enjeu de premier ordre pour les politiques publiques (Castells, 2009, p. 134) et sert généralement à justifier les stratégies d'attractivité territoriale mises en place à différentes échelles (Andersson, 2014). Or, la population reste encore aujourd'hui un critère majeur de classification et de détermination de ce poids, participant toujours davantage à l'idée sous-jacente que le nombre fasse la force (Minois, 2011, p. 201-209). Aussi, « *les villes à croissance rapide [de leur population restent encore aujourd'hui] perçues comme réussies, désirables et admirées* »¹ (Martinez-Fernandez et al., 2016, p. 5, trad. FMD). En effet, pôles majeurs de développement et centres de l'innovation (Perroux, 1967), elles ne peuvent que difficilement déroger à leur vocation traditionnelle de « *machines à croissance* » (Logan et Molotch, cit. in Reckien et Martinez-Fernandez, 2011, p. 1376). Inversement donc, tout territoire, en particulier urbain, qui présenterait une courbe démographique négative risque fort d'être stigmatisé et l'objet de politiques publiques tournées vers un retour à la croissance.

¹ « *Cities with rapid growth are perceived as successful, desirable and admired* » (Martinez-Fernandez et al., 2016, p. 5).

Mais alors qu'à l'échelle globale la croissance de la population est à la fois souhaitée et source de nombreuses craintes, les dynamiques démographiques se montrent bien plus hétérogènes dès lors qu'un basculement de l'échelle de référence est opéré. Certes, la Terre accueille toujours plus d'individus (+1,59 % de croissance moyenne annuelle entre 1950 et 2020 ; 7 795 799 habitants en fin de période), néanmoins la trajectoire toujours croissante de la population mondiale est nettement à nuancer (United Nations Department of Economic and Social Affairs, 2020). D'abord parce que le pic démographique devrait être atteint à l'orée des années 2070-2100, comme le rapporte le Département des Affaires Économiques et Sociales de l'ONU (2020). Ensuite parce que la stagnation voire la perte sectorielle en population est déjà une réalité établie pour bon nombre de territoires, en particulier situés dans l'hémisphère nord et présentant une économie dite « de marché ». Les villes ne dérogent que peu à ces dynamiques décroissantes, ce qui amène à repenser les paradigmes dominants de l'action publique territoriale. Au cœur de la dénomination et de la conceptualisation du processus elles occupent une place prépondérante dans les recherches scientifiques menées sur cette thématique.

L'étude réalisée entre 1950 et 2000 par Philipp Oswalt et Tom Rieniets, à l'échelle des villes de plus de 100 000 habitants, illustre tout particulièrement ce propos (Oswalt, 2006). En plus de confirmer l'importance numérique, à la surface du globe, des espaces urbains en décroissance², les deux chercheurs font état d'une accélération mais aussi et surtout d'une généralisation du processus. De manière très factuelle, le nombre de villes en perte de vitesse démographique aurait été multiplié par près de deux au cours de la période 1990 - 2000, faisant par là même de la décroissance urbaine une réalité pour près d'une ville sur quatre à travers le monde. Les travaux transnationaux plus récents viennent confirmer ces premières tendances et laissent à penser que le processus n'en est qu'à ses débuts (Martinez-Fernandez et al., 2016).

Dans ce panorama de déclin, l'Union européenne (UE) occupe une place non négligeable. En plus de constituer « avec la Russie et le Japon la partie du monde qui devrait connaître la croissance démographique la plus faible dans les années à venir (2030) » (UMS RIATE et al., 2008, p. III), elle présente un grand nombre de territoires aux courbes démographiques durablement négatives. À ce propos, l'Audit Urbain commandé par la Commission européenne alertait déjà, en 2007, les pouvoirs publics des pays membres des réalités du processus (European Commission, 2007). Les dynamiques décroissantes se sont depuis accentuées : en 2013, la perte en population a concerné un tiers de l'ensemble des municipalités de l'espace communautaire³ (Wiechmann et Wolff, 2013), dépassant ainsi les premières estimations de l'Audit. En outre, le processus a de particulier ces réalités multiscales. Alors que les villes en perte de vitesse démographique appartiennent généralement à des régions déjà confrontées au processus, la majorité des municipalités considérées comme en décroissance ne comptent pas plus de 10 000 habitants (Wiechmann et Wolff, 2013) ; celles très rurales (moins de 10

² Ce ne sont pas moins de 370 villes qui sont présentées comme ayant perdu temporairement ou durablement plus de 10 % de leur population au cours de la période

³ Pour qu'une municipalité soit considérée comme en décroissance, elle doit avoir enregistré une perte annuelle moyenne minimale de 0,15 % de sa population entre 1990 et 2010.

hab/km²) apparaissant comme les plus durement touchées, certainement du fait de leur éloignement aux centres, commerces et services (Grasland, 2010a).

Ainsi, et bien que les causes et les manifestations diffèrent d'un territoire à l'autre au sein de l'espace communautaire, la perte de population est autant la réalité des franges périphériques de l'Union (massifs montagneux, nord de la Scandinavie, États baltes et îles italiennes), que des périphéries intra-étatiques (zones à faible densité, zones frontalières) et des espaces confrontés à des difficultés socio-économiques et/ou politiques notables (Europe Centrale et de l'Est, anciens bastions industriels et miniers). Dans un tel contexte, la perte de population et d'attractivité des territoires sur le long terme ne peut plus être ignorée mais encore faudrait-il que le processus soit analysé dans ses particularités locales et non globales.

UNE DIVERSITÉ DES APPROCHES DE LA DÉCROISSANCE

À l'échelle européenne, la décroissance démographique répond généralement à des contextes politiques, économiques et sociétaux défavorables. De fait, le processus peut être la conséquence indirecte de décisions politiques et économiques (Oswalt, 2006, p. 15), le résultat de changements sociétaux forts, voire le produit de la combinaison de plusieurs dynamiques dites « *négatives* » et « *symptomatiques d'une crise structurelle* » (Wiechmann 2006, cit. in Pallagst, 2008, p. 7).

Ne serait-ce que par l'absence d'une terminologie et d'une définition consensuelle, la littérature scientifique reflète parfaitement les hétérogénéités dans les causes et les formes que revêt le processus. À titre illustratif, il est question aux États-Unis et en Angleterre depuis les années 1970, de *shrinking cities*, littéralement de « villes rétrécissantes ». En lien avec les évolutions sémantiques de ce champ de la recherche mais aussi de l'histoire des territoires, l'attention reste prioritairement portée aux grandes villes et aux métropoles dont les dynamiques démographiques sont négatives. De telles dynamiques sont, par ailleurs, généralement traitées au prisme des processus de périurbanisation, de désindustrialisation et de délocalisation des entreprises (Beauregard, 2003, 2009 ; Pallagst, 2007 ; Ryan, 2012).

Les recherches sur l'Allemagne sont également nombreuses et montrent, tout au moins à leurs balbutiements, d'importantes similitudes avec les recherches américaines et anglaises. En plein développement au cours des années 1970, elles reprennent les contours théoriques de la métaphore anglophone et adhèrent à la double image d'une ville en rétractation spatiale mais aussi sujette à une diminution notable de sa population au cours d'une période donnée (Florentin, Fol et Roth, 2009). Aux *shrinking cities* répondent alors les *schrumpfende Städte*. En outre, les travaux menés en République Fédérale Allemande (RFA) font le même constat d'une installation durable du processus là où le triptyque périurbanisation, délocalisation et désindustrialisation opère davantage (*Land* de Sarre et région de la Ruhr) (Häußermann et Siebel, 1988). Dans les années 1990, ce paradigme dominant se trouve toutefois questionné suite au « *choc des systèmes* » (Wiechmann, 2009, trad. FMD) que vivent les populations après la réunification des deux Allemagnes et l'imposition du modèle libéral en terre communiste (Lang, 2013). Outre ses impacts économiques, sociaux et urbains, la réunification conduit à une

saignée démographique sans précédent qui occupera la classe dirigeante mais aussi les chercheurs à la suite des nombreux échecs essayés par des politiques de croissance. Par ailleurs, il faut attendre le milieu des années 2000 pour que les régions et communes d'Allemagne de l'ouest soient réintégrées aux réflexions générales sur le processus et ouvrent la voie à un nouveau changement de paradigme.

Tout comme les travaux allemands actuels, la problématique du « rétrécissement urbain » au Japon est analysée à partir de l'entrée du vieillissement de sa population. D'abord ressenti dans les espaces ruraux et les villes anciennement industrielles et minières de l'archipel, le processus est connu sous l'appellation « *kaso* », popularisée dès les années 1960, et dont la traduction pourrait être « *trop peu peuplé* » (Yamamoto, 2019, p. 124, trad. FMD). Ainsi, et contrairement aux visions dominantes et précédemment établies, le processus apparaît en premier lieu comme une réalité des espaces à faible densité et pour lesquels se pose la question du difficile maintien du niveau de vie en termes sanitaires, d'une part, et de prévention des risques naturels, d'autre part (Yamamoto, 2019, p. 124). Depuis, le processus s'est étendu aux banlieues les plus périphériques des grandes métropoles de l'archipel, sans pour autant être une réalité des villes-centres (Flüchter, 2008 ; Buhnik, 2015). Cela explique, entre autre, le développement récent de la littérature scientifique sur le sujet et le dépassement actuel du seul cadre local (Buhnik, 2015).

Le cas français se montre encore moins consensuel que les trois précédents, essentiellement parce que la croissance des villes demeure un postulat admis de longue date par les géographes, les économistes et les politiques (Cunningham-Sabot, 2012). En ce sens, la perte en population n'a longtemps été définie que comme la marque des espaces ruraux et de ceux en « *position périphérique par rapport aux opportunités de développement économique* » (Baron et al., 2010, p. 190). Une telle idée, au-delà même des éléments discursifs participant à la stigmatisation des territoires aux dynamiques décroissantes, est renforcée par le développement démographique toujours de mise des grandes villes et aires urbaines françaises mais aussi par la natalité toujours proche du seuil de renouvellement générationnel (Wolff et al., 2013). L'importance des études urbaines et le poids donné aux métropoles n'a que peu aidé au développement de ce champ de la recherche encore aujourd'hui dans une phase embryonnaire. Nommer le processus s'avère particulièrement ardu. Bien que le terme de décroissance urbaine soit généralement utilisé dans les travaux académiques et par la sphère médiatique, il est loin de satisfaire l'ensemble des chercheurs. Trop réducteur aux villes, nous lui préférons, dans le cadre de cette thèse, celui de *décroissance territoriale* plus inclusif des territoires à faible densité de population, propice aux analyses multiscalaires et à l'intégration des effets de la polarisation spatiale.

POUR UNE APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE DE LA DÉCROISSANCE

Ces quelques exemples sont révélateurs d'un certain cloisonnement de la recherche aux seuls contextes locaux et nationaux. Bien que certaines études se soient focalisées sur des

échelles transnationales, globales ou européennes, leur objectif s'avère davantage en l'identification des villes ou régions touchées par le déclin démographique qu'en la compréhension des causes et des liens existants entre les différentes formes de décroissance (Oswalt, 2006 ; European Commission, 2007 ; Turok et Mykhnenko, 2007a ; UMS RIATE et al., 2008 ; Wiechmann et Wolff, 2013)⁴. Plus étonnant encore, les études menées à l'échelle européenne se limitent toujours à des tendances générales et ne s'intéressent pas aux dynamiques le long des frontières nationales. Or, le croisement des deux champs de la recherche, « *border studies* » et « décroissance urbaine », n'est pas dénué d'intérêt comme le rappelle Robert Beauregard, spécialiste des questions de déclin urbain, dans son ouvrage *When America Became Suburban* :

« *Les frontières nationales sont plus ou moins perméables. Les politiques gouvernementales sont imitées, les pratiques, de l'urbanisme aux technologies de construction, sont partagées, les mécanismes de financement du développement sont adoptés et adaptés, et le sort des industries est transformé à mesure que le commerce international restructure les possibilités d'emploi locale, les marchés du logement et les flux migratoires. Dans un monde traversé par des relations transnationales, aucun pays ne se développe de manière isolée.* » (Beauregard, 2006, p. 60, trad. FMD)⁵.

Ces problématiques trouvent une résonance toute particulière dans l'Union européenne. Espace intégré au-delà même des questions sécuritaires, de marché commun et de monnaie unique, elle présente une structure juridique propre lui conférant, depuis 2007 et le Traité de Lisbonne, des compétences particulières, au cœur même de sa singularité. Certaines de ces compétences sont dites exclusives dans la mesure où seule l'Union est habilitée à légiférer et à contraindre, comme cela est par exemple le cas en matière douanière, monétaire et de commerce extérieur. D'autres, en revanche, restent partagées (marché intérieur, agriculture, environnement et transports) (Toute l'Europe, 2019b). À ces compétences transnationales s'opposent celles dites régaliennes, remettant quelque peu en perspective l'idée d'une « *Europe sans frontière* » (Yndigegn, 2020). L'intégration européenne se présente ainsi comme un processus en cours et donne à voir les frontières internes de l'espace communautaire comme de réelles discontinuités aux répercussions particulières sur le processus de décroissance territoriale.

Ces discontinuités sont d'abord d'ordre politique. En effet, bien que les effets-barrières, induits par la présence de frontières nationales au sein de l'UE, aient été amoindris suite à la signature du Traité de Maastricht (7 février 1992) et l'entrée en vigueur des accords de Schengen (26 mars 1995), régissant tous deux les principes de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, les frontières restent cloisonnantes (Gottmann, 1952). En tant que limites maximales de la souveraineté d'un État, elles viennent ainsi « *partitionner* »

⁴ Sources non exhaustives.

⁵ « *National boundaries are more or less permeable. Government policies are imitated, practices from city planning to building technologies are shared, mechanisms for financing development are adopted and adapted, and the fortunes of industries are transformed as international trade restructures local employment opportunities, housing markets, and migratory flows. In a world crisscrossed by transnational relations, no country develops in isolation.* » (Beauregard, 2006, p. 60)

l'espace géographique et révèlent localement les différences de voisinage, en particulier en termes de fonctions régaliennes (Gottmann, 1952, p. 1-18 ; Renard, 1997). Eu égard à l'article 73 de la Constitution de la Cinquième République traitant des départements et régions d'outre-mer, l'État reste toujours maître en matière de justice, droit et procédure pénale, politique étrangère, défense, sécurité et ordre publics, monnaie⁶, crédit et changes, ainsi que droit électoral (alinéa 4). Or, dans l'espace communautaire, cela n'est pas sans questionner « *du lien entre l'intérêt général et l'État et notamment sa monopolisation* » (Simon, 2018, p. 224), en particulier lorsque, de part et d'autre d'une frontière nationale, de mêmes défis se révèlent partagés et la source d'enjeux d'aménagement communs (Mettan, 2003 ; Chilla et al., 2011). Aussi, et bien que compétence généralement décentralisée, les méthodes et les outils à disposition de ses acteurs s'inscrivent encore dans des contextes nationaux, régionaux et locaux particuliers et répondent à la diversité du droit, mais aussi des valeurs et des croyances auxquels adhérents les États et leurs politiques (Knieling et Othengrafen, 2015 ; Pallagst, 2020). Il s'agit de ce que Jorg Knieling et Frank Othengrafen qualifient de « *cultures de l'aménagement* ». Ainsi donc, dans une Europe souvent présentée comme « *sans frontière* », le transfrontalier et l'aménagement du territoire restent plus proches de l'antonyme que du synonyme (Bechtold et al., 2020).

De telles différences s'expliquent avant tout par les discontinuités spatiales et temporelles que porte la frontière, objet fixe dans l'espace au regard du droit (Anderson et Bort, 1998 ; Raffestin, 1992). Les études transnationales menées sur le processus de décroissance à l'échelle régionale européenne illustrent clairement ces discontinuités (Baron et al., 2010). Malgré des profils généralement similaires (régions d'ancienne tradition industrielle et/ou minière, périphériques dans leurs États ou rurales), elles semblent s'inscrire dans des contextes nationaux bien singuliers. Alors que la décroissance frappe avec force une Allemagne confrontée au vieillissement de sa population depuis les années 1990 et où la dichotomie est-ouest perdure, mais aussi les pays d'Europe de l'Est où les pertes migratoires ne sont plus compensées par la faible natalité depuis le début des années 2000 (Mykhnenko et Turok, 2008), il y a en France toujours des dynamiques démographiques globalement positives que viennent aider les politiques familiales et sociales plus favorables qu'en Europe de l'Est et dans les pays méditerranéens (Avdeev et al., 2011). Les hétérogénéités des temporalités et intensités de la décroissance se retrouvent dans la diversité des réponses portées au processus. L'Allemagne s'est montrée précurseur en la matière. Premier État de l'UE à avoir pris des mesures dites « *de rétrécissement passif* » (Bartholomae, Woon Nam et Schoenberg, 2016), sa politique trouve des déclinaisons à toutes ses échelles territoriales. En France, à l'inverse, les politiques publiques n'ont pris que récemment la mesure du processus et aucun retour d'expérience n'est pour l'heure possible. Il en ressort donc que de part et d'autre d'une frontière nationale, en l'occurrence ici la frontière franco-allemande, différents modèles peuvent se confronter. D'un côté, une réponse politique ambitieuse peut être de mise quand, de l'autre, la décroissance peut ne pas être identifiée comme une problématique nationale en raison, soit d'un manque de prise

⁶ Le Traité de Maastricht et l'euro n'ont aucunement remis en question cette fonction régaliennne de frapper monnaie.

de conscience de ses réalités par la sphère dirigeante, soit du fait d'une absence générale du processus sur le territoire.

Alors que les degrés et temporalités recouverts par le processus se montrent encore fortement ancrés dans des contextes nationaux, la perméabilité des frontières nationales au sein de l'espace communautaire a pu conduire à des formes particulières de décroissance. Les études quantitatives réalisées à l'échelle de l'espace communautaire soulignent d'ailleurs, et à juste titre, l'importance de cette question sans toutefois l'approfondir, notamment le long des frontières internes de l'Union, là où les échanges sont alimentés par la force des différences de voisinage (Rumford, 2006). Celles-ci s'expliquent par la mise en relation de territoires aux systèmes politico-administratifs très hétérogènes, généralement plus favorables d'un côté de la frontière que de l'autre et motifs de mobilités. La croissance toute particulière du Grand-Duché de Luxembourg en est l'exemple emblématique, fruit des avantages économiques et fiscaux offerts par le pays. Des tels échanges dissymétriques sont d'autant plus appréciables pour les villes dont la continuité morphologique s'est faite au-delà des frontières nationales. Faire l'impasse sur ces rapports transfrontaliers et effets de *barrières* exercés par les frontières constitue un biais notable (Grasland, 1997), cela d'autant plus qu'ils participent amplement aux mouvements migratoires, au cœur même de la mesure du déclin démographique et indicateur central de l'attractivité d'un territoire (Roth, 2016).

Ces premiers constats offrent donc à voir le poids des différences nationales, la frontière restant le « *miroir d'un pouvoir, d'une idéologie et d'un rapport à l'Autre* » (Renard, 2010, p. 7), le « *lieu où les identités sont continuellement en jeu* »⁷ (Amilhat-Szary, 2015a, p. 8, trad. FMD). Les discontinuités que représentent la frontière dépassent largement les seules ruptures institutionnelles et administratives, comme le souligne Claude Raffestin (1992). En atteste la diversité des cultures nationales mises en contact dans les espaces transfrontaliers dont celles de l'aménagement (Knieling et Othengrafen, 2015). C'est en cela que le volet transfrontalier trouve tout son sens, offrant la possibilité d'étudier et de confronter les différences entre les façons de concevoir la décroissance et les modèles proposés pour sa gestion.

PROBLÉMATIQUE

En conséquence de ces contextes théorique et empirique, cette thèse de doctorat cherche à articuler deux corpus différents : celui de la *décroissance territoriale* et celui des *frontières* dans le contexte de construction européenne.

À terme, elle vise à comprendre comment le croisement entre représentations, pratiques et gouvernance peut permettre de dépasser idéologiquement et politiquement les effets de barrières inhérents à la frontière ainsi que de poser les ingrédients d'une gestion partagée de la décroissance dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Nous sonderons en particulier si l'enjeu partagé de la décroissance permettrait de dépasser les cloisonnements liés aux frontières. Pour ce faire, l'étude cherchera à identifier et expliquer les manifestations

⁷ « *border becomes a place where identities are continuously at play* » (Amilhat-Szary, 2015a, p. 8)

territoriales de la décroissance afin d'en démontrer l'enjeu commun, à comprendre comment elle est vécue et appréciée et à analyser de façon comparative ses outils de gestion, tout en interrogeant les effets de la frontière sur le processus en termes de discontinuité et d'effet barrière. Ce raisonnement articule trois grands blocs de questions développés ci-après :

- a) Alors que les régions frontalières sont souvent considérées comme des espaces périphériques dans leur État, la décroissance se manifeste-t-elle avec plus de force dans ces territoires qu'ailleurs ? Cela revient à sonder les changements opérés au cours des dernières décennies et à interroger les formes et processus de décroissance.
- b) Les régions frontalières sont, *a priori*, des lieux privilégiés pour l'échange de bonnes pratiques mais qu'en est-il réellement pour les réponses construites face à la décroissance ? Il s'avère à cet égard intéressant d'approcher cette question en termes de conscience collective et de représentations du processus.
- c) Enfin, un modèle transfrontalier de gestion de la décroissance aurait-il un sens dans ces espaces ?

a) FRONTIÈRES, PÉRIPHÉRIES ET DÉCROISSANCE TERRITORIALE

Dans une société en réseau, les analyses du processus de décroissance territoriale, éminemment dynamique dans le temps et dans l'espace (Wolff et al., 2013), ne peuvent être réduites à des réalités locales. Pour cause, les interrelations qui s'exercent entre les espaces participent à des degrés divers aux dynamiques décroissantes, que ce soit par leur alimentation ou, au contraire, leur résorption.

Ces interrelations territoriales se ressentent tout particulièrement de part et d'autre des frontières internes de l'espace communautaire. Aidées par la libre circulation des personnes, des biens et des services, des flux de tous ordres se réalisent quotidiennement et les effets d'attractivité et de polarisation des espaces s'observent à une échelle non plus locale et nationale mais bien locale, régionale et transfrontalière. Elles mettent ainsi en lumière les différences persistantes entre les régions en situation frontalière et dont les relations dissymétriques de part et d'autre de la frontière sont les indicateurs (Anderson et O'Dowd, 1999). Les mobilités, qu'elles soient résidentielles, professionnelles ou économiques, sont d'autant plus notables là où la proximité spatiale a rendu particulièrement tangible les différences de voisinages (Hardi et Uszkai, 2017). Ces hétérogénéités dans l'intensité des flux ne sont pas sans questionner le caractère périphérique de certains territoires, au sein des espaces transfrontaliers, et l'influence des effets de polarisation sur le processus de décroissance.

Cette interrogation sur le caractère périphérique des espaces en situation frontalière est d'autant plus importante qu'ils ont longtemps été assimilés à des périphéries, des marges territoriales aux limites floues, cela en raison de leur situation en bordure extrême d'un État (Newman, 2006). De telles représentations ont d'ailleurs participé à leur image souvent dégradée et à leur dépréciation (Reitel, 2006, p. 155). En ce sens, cette thèse cherchera à

déterminer le caractère périphérique des espaces transfrontaliers et à évaluer les effets de la frontière sur les dynamiques de décroissance afin, d'une part, d'identifier les facteurs transfrontaliers qui contribuent au processus et, d'autre part, de souligner l'enjeu d'aménagement partagé qu'il représente.

b) REPRÉSENTATIONS ET PRISE DE CONSCIENCE DU PROCESSUS DE DÉCROISSANCE

Les migrations résidentielles, qu'elles soient locales, régionales ou même internationales, sont aujourd'hui perçues comme un symptôme de premier plan du processus de décroissance territoriale (Steinführer et Haase, 2007a ; Wiechmann et Wolff, 2013). Leurs causes s'avèrent multiples : une évolution des besoins personnels, une inadéquation entre la demande et l'offre locale, que ce soit en termes d'aménités ou d'emplois disponibles, mais aussi des représentations individuelles et collectives dégradées du territoire (Kühn et Weck, 2012 ; Plöger et Weck, 2014). Or, « *dire territoire, c'est parler frontière, appropriation, rapports à d'autres groupes, pouvoir* » (Frémont, Chevallier et Hérin, 1984, p. 90). Dans un tel contexte, il faut prendre en compte les éléments d'ordre discursif qui participent à l'image générale des territoires et à leurs différenciations (Kühn et Fischer, 2010 ; Lang, 2012).

De telles représentations sont de deux ordres : internes et externes. Bernhard Müller (2011) propose, en premier lieu, de considérer les représentations internes du processus, à savoir généralement le fait des populations et des acteurs politiques des territoires touchés. Ces images ne sont pas les seules des dynamiques démographiques influençables. Les sphères médiatiques, scientifiques ou encore politiques, externes aux territoires touchés, peuvent véhiculer des images négatives et accentuer encore davantage la *spirale du déclin* (Roth, 2016). Par ailleurs, elles peuvent diverger des images internes et biaiser les représentations globales des territoires en décroissance (Meyfroidt, 2011). Elles questionnent les différences locales et appellent à des comparaisons territoriales afin d'identifier des images partagées, mais aussi de mettre en exergue les réponses politiques qui ont reçu un retour favorable et inversement.

Sonder les représentations de la décroissance en contexte transfrontalier est d'autant plus nécessaire que les zones frontalières présentent généralement une identité qui leur est propre. Fruit d'une histoire parfois partagée ou d'une culture hybride en raison de leur développement spatial commun et de leur coopération territoriale, elles laissent à penser qu'une conscience collective du processus est possible, base potentielle de réflexion quant à sa gestion transfrontalière (Heller, 2011 ; Houtum et Kramsch, 2016).

c) CULTURES DE L'AMÉNAGEMENT, FRONTIÈRES ET GESTION DE LA DÉCROISSANCE

Les procédures d'aménagement restent généralement cloisonnées malgré des contextes institutionnels et culturels comparables dans leurs fondements. Pour cause, elles opèrent entre des systèmes administratifs et territoriaux parfois très disparates (Houtum et Naerssen, 2002 ;

Houtum et Kramersch, 2016). Alors que les échelles d'application de cette compétence peuvent ne coïncider ni avec celles du voisin ni avec celle de l'enjeu. Les outils, les procédures, les valeurs et les croyances restent spécifiques aux États (Knieling et Othengrafen, 2016 ; Hamez, à paraître, à paraître). Cela donne à voir des cultures singulières en matière d'aménagement dans les espaces transfrontaliers, notamment européens, que Franck Othengrafen et Joerg Knieling ont cherché à conceptualiser (2016).

Cette entrée particulière de la recherche est transposable à l'enjeu d'aménagement de la décroissance territoriale et au cadre transfrontalier. Karina Pallagst, dans son chapitre d'ouvrage *Cultures d'aménagement et villes en décroissance : vers des recherches appliquées dans les régions transfrontalières* en pose d'ailleurs les bases (Pallagst, 2020). Plus particulièrement, les cultures de l'aménagement sont vues au prisme des différentes dimensions de l'aménagement et dont le contexte sociétal constitue la clé de voute. Il répond aux contraintes du temps, à l'histoire et aux traditions nationales, régionale et locales, aux attentes sociétales mais aussi aux modèles socio-économiques dominants. Or, la décroissance territoriale et ses multiples dimensions affectent notablement ce contexte sociétal par une modification des paradigmes généraux et des « *perceptions, pensées influençant l'aménagement* » (Pallagst, 2020, p. 187). De ces contextes sociétaux découlent des cadres et des procédures singulières d'aménagement. Elles sont un préalable nécessaire à toute définition des bases de la gouvernance et de la conception de politiques particulières. En outre, elles sont créatrices d'une compréhension type de l'aménagement par les professionnels. C'est d'ailleurs lors de cette étape que se situe l'enjeu de la reconnaissance nationale de la décroissance. Cela donne à voir des artefacts singuliers (systèmes et structures territoriales visibles, caractéristiques administratives, outils de planification, droit spécifique de l'urbanisme et enseignement particulier de la planification urbaine) (Bechtold et al., 2019).

En contexte transfrontalier ce sont ainsi un grand nombre d'outils, d'acteurs et de croyances qui se voient confrontés, véritable défi pour un développement futur des espaces en situation frontalière et de leur intégration spatiale (Boe, Grasland et Healy, 1999).

HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Notre analyse locale et transfrontalière du processus de décroissance questionne deux éléments phares de ces corpus théoriques : les contextes nationaux et la distance.

Les contextes nationaux restent des freins à une réponse partagée à la décroissance

La frontière reste une discontinuité forte qui affecte toutes les composantes de la décroissance. Cette implication, bien que généralement omise des travaux scientifiques publiés sur le processus, est à chercher dans les « *phénomènes de rupture* » qu'elle produit (Brunet, François et Grasland, 1997, p. 298). La frontière présente ainsi le paradoxe de séparer et, dans un même temps, de mettre en contact.

Les ruptures en contexte transfrontalier sont d'abord territoriales et politiques dans la mesure où elles viennent rompre la continuité de l'espace. En tant que limite maximale de la

souveraineté d'un État, elles sont créatrices d'entités physiques singulières, dont les représentations des habitants peuvent être le reflet (Anderson et O'Dowd, 1999). Nous en voulons pour preuve la formule lapidaire rédigée par David Newmann et Ansii Paasi dans un papier de 1998 : « *l'identité et les frontières ne semblent être que les différentes faces d'une même pièce* »⁸ (Newman et Paasi, 1998, p. 194, trad. FMD). Cette identité se montre d'abord nationale, en raison des effets durables de la « *ligne-cadre* » (Renard, 1997, p. 9) mais aussi de sa fonction historique qui est de fixer les règles de la nationalité et de la citoyenneté de sa population (Foucher, 2020). En ce sens, la frontière répond aux imaginaires créés autour de celle-ci et aux marqueurs de son identité que Jean Gottmann nomment « *iconographies* » (Gottmann, 1952). Identité, espace et reproduction de l'identité nationale se trouvent ainsi questionnés dans les espaces en bordure frontalière (Paasi, 1996). Cela d'autant plus que la nature des frontières et leur évolution conduisent à des identités particulières de part en part mais aussi à des discours politiques singuliers (Nelles et Walther, 2011).

L'appartenance nationale est prégnante le long des frontières étatiques, là où une identité locale et transfrontalière tente de se construire (Kaplan, 2000). À ce propos, Michel Foucher, dans son livre *L'obsession des frontières* (2012b), fait état d'un lien profond entre situation transfrontalière, confrontation d'identités nationales différentes et le « non » massif exprimé lors du référendum sur le Traité établissant la constitution européenne. Cette forme d'opposition à l'Union européenne est, à première vue, contradictoire avec les pratiques et les nouvelles identités transfrontalières qui se créent dans ces espaces de transition. Christian Wille et ses collaborateurs ont ainsi montré qu'entre France, Allemagne, Belgique et Luxembourg, la reconnaissance d'une appartenance à un espace extranational augmente significativement avec les pratiques et les expériences réalisées au-delà même des limites nationales (Wille, Schuner et Boesen, 2016). Qu'en est-il des représentations de la décroissance ? Sont-elles limitées à des cadres nationaux ou, au contraire, laissent-elles entrevoir des représentations transfrontalières ?

La prise en compte des cadres nationaux paraît d'autant plus importante pour une étude des représentations et de la prise de conscience de la décroissance que les temporalités du processus, sa reconnaissance, ses outils de gestion et ses réponses demeurent purement nationaux (Pallagst, 2020). Pour rappel, il n'existe pour l'heure aucune juridiction supranationale et transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire. En outre, aucune harmonisation des systèmes de planification et des procédures d'aménagement ne sont actuellement à l'étude, malgré plusieurs initiatives communautaires aidées par le programme Interreg mais aussi les réflexions portées aux questions mêmes d'équilibre territorial au moment de l'élaboration du projet européen (Decoville et Durand, 2020 ; Hamez, à paraître, à paraître). La frontière, bien que ressource dans une UE aux « frontières ouvertes » est source d'obstacles dès lors que les questions de développement local se posent (Sohn, 2014). Les frontières restent ainsi particulièrement cloisonnantes et peuvent freiner voire compromettre l'idée d'une gestion concertée du processus de décroissance territoriale.

⁸ « *Identity and boundaries thus seem to be different sides of the same coin* » (Newman et Paasi, 1998, p. 194)

Les cloisonnements liés aux frontières peuvent être dépassés si les effets de la décroissance se manifestent dans des espaces proches

Fondamentalement, la frontière est une mise à distance, une barrière freinant à ses abords les échanges et les flux (Houtum, 1999, 2000). À ce propos, Christiane Arbaret-Schultz écrivait en 2002, « *la frontière est une construction territoriale qui met de la distance dans la proximité* » (Arbaret-Schultz, 2002). Cela s'explique par la « *distorsion des flux* » que suppose la surimposition de la ligne-cadre. Mais qu'est-ce que la distance ? En géographie, elle est définie comme :

« *la mesure de ce qui nous sépare d'un lieu, elle constitue un obstacle à franchir pour se déplacer et entrer en relation avec d'autres personnes, d'autres objets ou d'autres horizons. La distance a une signification de séparation, qui se traduit aussi dans les usages métaphoriques* » (Pumain, 2009, p. 34).

En contexte transfrontalier, deux types de distances retiennent l'attention des chercheurs : la **distance mathématique** et la **distance par les réseaux**. La première cherche à mesurer une longueur de segment entre plusieurs points géo-référencés (Pumain, 2009, p. 39), dans notre cas entre un point de la frontière et un point symbolique du territoire. Cette distance, qui ne tient aucunement compte du caractère anisotrope des espaces, est rendue davantage fonctionnelle par le recours à une seconde dite par les « réseaux », souvent couplée à la « distance-temps ». Ces distances, somme toute géographiques, sont à croiser avec celles découlant du mental.

Le géographe Henk van Houtum, dans son papier intitulé *Internationalisation and mental borders*, en identifie trois particulièrement prégnantes et induites par le ressenti des personnes : la « **distance cognitive** » (représentation personnelle de la frontière et de la distance qu'elle crée entre les espaces contigus), la « **distance mentale** » (interprétations et visions des individus de la distance entre deux points), et la **distance sociale** (évaluation de la distance par deux groupes sociaux comparables mais séparés par une frontière) (Houtum, 1999, p. 331). De mêmes distances se formalisent autour de la question de la décroissance.

Au-delà même du positionnement géographique et des représentations des frontières, la ligne-cadre rend la notion de distance particulièrement difficile à approcher. Pour cause, la frontière est créatrice de relations paradoxales de part en part que viennent questionner les *Border Studies* (Piermay, 2009). En contexte transfrontalier, la distance sert à vérifier les « effets de frontières » là où la ligne de démarcation affecte indéniablement les espaces et leurs dynamiques. De tels paradoxes tiennent à la proximité géographique des espaces qu'elle sépare mais aussi et surtout à leur éloignement en raison de l'imposition d'une frontière. Elle « *marque profondément l'espace qui la borde, elle est un lieu chahuté, tiraillé entre les enjeux locaux et ceux des pouvoirs qui la définissent et la tiennent* » (Piermay, 2009). En d'autres termes, la proximité spatiale se trouve mise à mal à son endroit par les différents dispositifs qu'elle suppose (Paasi, 2012). Ainsi, pour les acteurs, en particulier économiques, la proximité spatiale laisse généralement place à une « *proximité fonctionnelle* » pour reprendre les mots de Laurent Carroué (2015, p. 196).

Ces dispositifs sont d'abord de l'ordre de l'appropriation et de la souveraineté, comme nous le présentons lors de la contextualisation du sujet, fruit de la matérialisation de la frontière mais aussi de la diffusion de normes et de valeurs propre à un État (Foucher, 2012b). Ses dispositifs répondent ensuite à la fonction de contrôle et de filtrage exercée par les frontières et de mise en place de « *régimes juridiques généralement très restrictifs* » dans les régions proches (Rosière, 2020). Aussi, les flux s'avèrent globalement réduits tandis que les distances, qu'elles soient mathématiques ou temporelles, se trouvent significativement augmentées. Enfin, cette mise à distance est institutionnelle. La frontière confronte toujours dans les espaces proches des systèmes parfois antagonistes et peu compatibles, lisibles au travers de l'exemple d'une problématique d'aménagement particulière : celle de la décroissance territoriale.

À ces nombreux « *effets de frontières* » s'ajoute la mise à distance induite par la présence même du processus de décroissance. Alors que certains territoires peuvent souffrir de leur situation périphérique dans leur État, leur fragilisation peut être localement accentuée par la crise structurelle qui les touche, facteur d'éloignement au processus de mondialisation et aux effets de concentration (Lang, 2012b). Les sociologues-ruralistes allemands ont créé le terme de « *périphérisation* » spécifiquement en référence aux processus de déconnexion et de dépendance des territoires, dont ruraux, aux centres (Kühn, 2015). Cette mise à distance se manifeste à toutes les échelles spatiales. Pour cause, la décroissance morcelle les territoires et favorise certaines formes de ségrégation socio-spatiales (Cauchi-Duval, Béal et Rousseau, 2016).

Alors que les territoires peuvent faire l'objet d'une certaine « mise en périphérie » en raison de leurs contextes démographiques, socio-économiques, politiques et géographiques, la frontière évolue : « *d'un symbole de la mise à distance, elle devient une expression de la proximité* » (Renard, 1997, p. 10). Les recherches récentes menées sur les espaces en situation frontalières montrent ainsi que les populations tirent des bénéfices des dispositifs particuliers que supposent la ligne-cadre, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Renard (Renard, 1997, p. 30), et ses fonctions ambivalentes (Amilhat-Szary, 2015a, 2015b). La frontière devient ainsi tant un levier de développement qu'un frein, en raison des flux qui la traversent et des enjeux de plus en plus partagés à son endroit. À une échelle locale, la frontière, devenant ressource, passe de « *barrière* » à « *interface* ». Cette proximité géographique serait propice à une gestion partagée de la décroissance et tendrait à amoindrir les cloisonnements locaux liés à la présence de la limite nationale, d'autant plus que les populations et les acteurs territoriaux participent à la créations de nouvelles « *territorialités* », non plus nationales mais bien transfrontalières (Chilla, Evrard et Schulz, 2012). Cette hypothèse est liée au fait que les frontières mettent en relation les acteurs, les institutions et les populations dans les espaces en zone frontalière (Yndigejn, 2011).

Ces problématiques et hypothèses seront appliquées à un terrain particulier, celui des espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE, DES ESPACES DE DÉCROISSANCE DIFFÉRENCIÉE

Nous avons choisi de sonder les manifestations spatiales de la décroissance sur un terrain particulier de l'espace communautaire : celui des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, prometteurs par la diversité de leurs situations démographiques, économiques et politiques. La frontière française délimite ici les territoires nationaux de cinq pays différents : l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et la Suisse, tous pays fondateurs de l'Union européenne, exception faite de la confédération helvétique (*cf.* Figure 1).

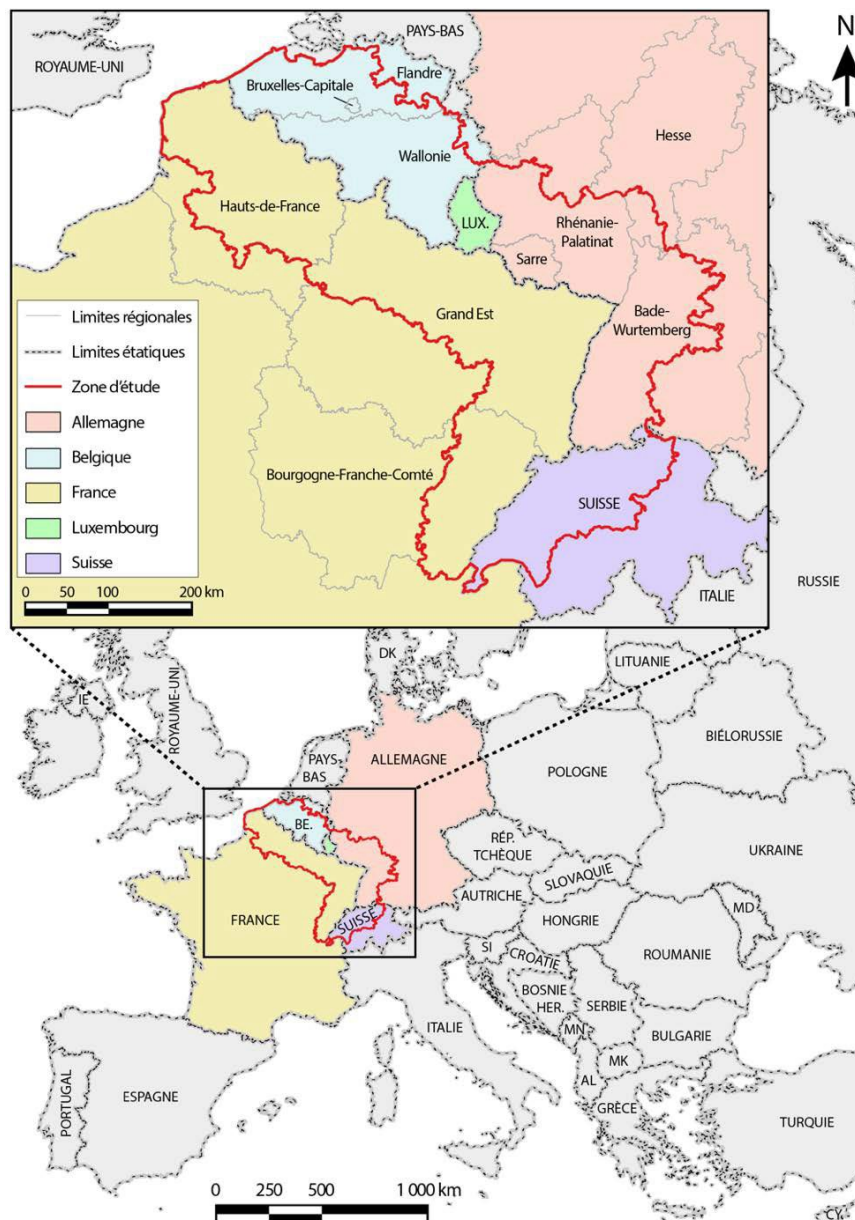


Figure 1 : localisation de la zone d'étude
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat, 2018)

Bien que le manque de culture commune soit souvent exposé par les chercheurs (Crenn et al., 2010), l'histoire industrielle, en particulier charbonnière, sidérurgique et minière (CGET, 2017) de ces espaces est au cœur de leur passé récent partagé mais aussi de la crise structurelle qui les affecte. Ainsi, ils sont confrontés, à des degrés divers, au processus de désindustrialisation, depuis le milieu des années 1960. Malgré cet enjeu territorial partagé, aucune gestion commune de la crise du secteur secondaire n'a été proposée amenant à une hétérogénéité des trajectoires économiques et démographiques au sein de l'espace transfrontalier. Alors que certaines régions peinent à se diversifier économiquement et à sortir de la spirale de la crise structurelle, telles que les anciennes régions françaises du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine ou encore le *Land* de Sarre, d'autres, au contraire, sont des moteurs de l'économie régionale et transfrontalière, à l'instar du Luxembourg et de la Suisse.

Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France offrent également la possibilité d'une analyse conjointe d'espaces fortement urbanisés et d'autres aux plus faibles densités de population. Leur intérêt réside dans la diversité des situations démographiques qu'ils représentent. Alors que la Belgique, le Luxembourg et la Suisse gagnent en population, les espaces ruraux et périphériques français, ainsi que les anciennes régions industrielles allemandes et françaises, perdent en population de manière constante depuis les années 1970-1980 (Eurostat). Cela amène à l'observation de réelles dialectiques croissance-décroissance économique et démographique, cadres privilégiés d'une étude de la décroissance territoriale.

L'intégration d'une dimension transfrontalière à la recherche sur le processus est d'autant plus actuelle que certaines régions institutionnalisées de coopérations transfrontalières s'intéressent aux problématiques d'aménagement et de développement des territoires. Dans ce contexte, la Grande Région⁹, souvent décrite comme « *un laboratoire de l'Europe* » dans la mesure où elle questionne et partage un grand nombre de problématiques de l'espace communautaire, s'est lancée dans une démarche d'élaboration d'un Schéma de Développement Territorial (SDT-GR) au sein duquel le processus de décroissance, bien que non explicité, trouve une place de choix dans le volet « *Espace* » (Présidence luxembourgeoise du 11^e Sommet de la Grande Région, 2009). Les problématiques démographiques occupent une place d'autant plus importante dans ce futur document que leur diagnostic a fait l'objet de son propre cahier thématique, premier d'une série de cinq numéros (Malherbe et al., 2018a)

DÉCROISSANCE TERRITORIALE ET BORDER STUDIES, ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

Face à ces différents questionnements, un certain nombre de défis scientifiques se posent. Premièrement, les échelles d'observation des territoires en décroissance, tant spatiales que temporelles, devront être déterminées dans ce contexte transfrontalier. Ensuite, pour une

⁹ La Grande Région est un périmètre de coopération transfrontalière composée des régions belges de Wallonie, française de Lorraine, allemandes de Rhénanie-Palatinat et de Sarre ainsi que de l'ensemble du Grand-Duché de Luxembourg. Il s'est vu doté d'une personnalité morale et juridique le 29 mars 2010 en devenant un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT).

meilleure compréhension du processus, il sera nécessaire de prendre connaissance des représentations faites de ces territoires décroissants. Enfin, une analyse des politiques existantes sur le sujet sera menée en vue d'une contribution au débat politique et sociétal. La méthode devra donc être multiple et éminemment transfrontalière.

UNE ANALYSE TERRITORIALE SPATIO-TEMPORELLE ET MULTISCALEAIRE

Le principal enjeu d'une analyse quantitative des territoires décroissants réside dans la présentation de données à l'échelle locale et transfrontalière. Pour cause, la grande diversité des maillages territoriaux entre pays et régions induisent des biais statistiques qu'il convient de réduire au mieux (*modifiable areal unit problem* – MAUP) (de Ruffray et al., 2008). La deuxième difficulté tient au manque d'harmonisation des données statistiques de part et d'autre des frontières nationales. Les définitions divergent au même titre que les dates de recensement et les maillages de référence. Il s'avère dès lors compliqué de croiser des variables statistiques autres que démographiques pour mesurer la décroissance (Turok et Mykhnenko, 2007a, p. 166). De même, les analyses locales transfrontalières sont rendues difficiles (Guérois et al., 2016). Ces contraintes méthodologiques peuvent être surmontées par une harmonisation des maillages locaux complétée par des analyses aux échelles régionales et européennes.

Le découpage local harmonisé fera, tout d'abord, l'objet d'une analyse démographique qui permettra d'identifier les territoires décroissants, à court, moyen et long terme et à vérifier si les espaces transfrontaliers peuvent être touchés uniformément par le processus, malgré la présence d'une frontière nationale. De plus, afin d'illustrer la diversité des manifestations territoriales de la décroissance, différents indicateurs seront construits qui seront complétés par des tests d'analyses multivariées prenant en compte l'impact en termes d'accessibilité aux services, afin d'illustrer le caractère global de la décroissance.

UNE APPROCHE QUALITATIVE DES REPRÉSENTATIONS

À la suite de cette première identification des territoires en décroissance, il semble important de prendre connaissance des représentations personnelles de leurs habitants afin de confronter une réalité statistique avec un ressenti général. Cette approche qualitative est permise par des entretiens semi-directifs réalisés en trois langues différentes : français, allemand et anglais. Le type de rationalité mobilisé ici tient davantage d'une optique constructiviste, en cherchant à voir comment les individus, les acteurs économiques mais aussi politiques se représentent un territoire qui semble « rétrécir ».

De tels entretiens qualitatifs ont été rendus possibles par le soutien des réseaux de l'Université de la Grande Région et en particulier de son *Center for Border Studies*. Différentes compétences ont ainsi pu être croisées comprenant, outre la géographie, la romanistique (université de la Sarre), la sociologie (université de Lorraine) et l'aménagement du territoire (université technique de Kaiserslautern), centrales pour la réalisation des entretiens à l'extérieur du territoire français.

UNE COMPARAISON DES POLITIQUES DE PLANIFICATION URBAINE

Un dernier point d'importance reste celui de la gouvernance de la décroissance. En effet, même si les territoires des espaces transfrontaliers du nord-est de la France sont confrontés, à des degrés divers, au processus, et que certains d'entre eux l'ont intégré dans leurs politiques, aucune stratégie commune ne semble exister sur ce sujet. Dans ce contexte, une analyse et une comparaison des documents de planification urbaine existants mais aussi des outils sera réalisée. Ce travail permet l'identification des territoires ayant intégré politiquement la question de la décroissance comme un enjeu d'aménagement. De plus, en lien avec les analyses tant quantitatives que qualitatives réalisées, un examen de la temporalité de la prise de conscience de la décroissance s'en suivra. Ces méthodologies permettront de mieux comprendre le phénomène, d'étudier ses répercussions en termes d'aménagement et d'urbanisme et d'être un outil exploité dans les sphères de la décision régionale.

En outre, dans une optique de mise en lumière et d'interrogation des différentes approches de l'aménagement en contexte transfrontalier, mais aussi de questionnement du sens de ce dernier, ce travail de recherche s'appuiera sur les travaux menés par le groupe de travail « Aménagement du Territoire » de l'université de la Grande Région auquel nous avons activement contribué.

Le protocole de recherche mobilisé laisse envisager un certain potentiel d'innovation. Tout d'abord, il fera progresser la connaissance sur la complexité des territoires entre pratiques, représentations et gouvernance, dans la mesure où l'articulation entre ces trois domaines demeure rarement réalisée bien qu'il s'agisse d'un enjeu essentiel pour la recherche (Hamez, 2015). Ensuite, il contribuera aux « *border studies* » ainsi qu'à une meilleure connaissance des dynamiques transfrontalières, dans le contexte européen, à travers un enjeu d'aménagement, celui de la décroissance. Pour finir, il aura pour objectif la proposition d'outils comparatistes permettant d'expliquer et de comprendre les tendances à l'œuvre dans cinq pays différents.

Afin de confirmer ou d'infirmer les deux hypothèses et d'apporter une réponse à notre problématique de recherche, la démonstration chemine en trois étapes.

La première partie pose les bases théoriques et les choix méthodologiques retenus pour une étude des processus de décroissance en contexte européen et transfrontalier. Elle offre ainsi une réflexion théorique sur la décroissance afin de proposer une terminologie adaptée à l'étude des processus de perte en population en contexte transnational (chapitre 1) et d'intégrer son caractère multiscalair (chapitre 2). Cette formalisation conceptuelle de la question de recherche pose les bases de l'analyse quantitative de la décroissance en contexte transfrontalier et alimente ses choix méthodologiques (chapitre 3).

La deuxième partie questionne, quant à elle, les représentations des processus de décroissance dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France identifiés comme

affectés par ses effets. Il convient alors de déterminer, à l'aide de l'outil statistique, les territoires touchés par la décroissance et d'en faire émerger des espaces pertinents pour une analyse de terrains et la réalisation d'entretiens qualitatifs (chapitre 4). Entre des espaces pour lesquels le processus est partagé malgré la présence de la ligne-cadre (chapitre 5), et d'autres où la décroissance ne se manifeste pas avec la même intensité (chapitre 6), les deux chapitres mettent l'accent sur plusieurs cas d'études à la frontière.

Dans une troisième partie, les modes de gouvernance dans les espaces transfrontaliers sont présentées à différentes échelles spatiales et temporelles afin de mettre en lumière les freins à une réflexion partagée sur la problématique de la décroissance territoriale. En effet, bien que des enjeux soient partagés dans ces espaces contigus, le transfrontalier et l'aménagement du territoire sont plus proches de l'antonyme que du synonyme (chapitre 7). Cette réalité est en particulier lisible en bordure frontalière entre la France et l'Allemagne où deux cultures de l'aménagement s'opposent, en particulier sur les questions de décroissance (chapitre 8).

NOTE PARTICULIÈRE

L'ensemble des résultats produits, issus des recensements de terrain et des analyses quantitatives, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://f.moreldoridat.free.fr/Site/>.

Dans une démarche de science ouverte, le travail réalisé met à la disposition du public un grand nombre de clichés photographiques, géolocalisés et consultables dans différentes cartographies en ligne à partir de l'onglet « Photos des espaces d'étude ». Les principaux résultats des tests statistiques et cartographiques sont eux aussi disponibles en ligne via l'onglet « Webmapping » ou directement à partir de l'adresse :

<http://f.moreldoridat.free.fr/Site/Webmapping/CAH/index.html>.

Le site internet sert également de Portfolio. Un *Curriculum Vitae* scientifique est consultable au même titre qu'un résumé de l'ensemble des communications.

Frank
(blickt ihn forschend an)

In deiner Fantasie – ?

Paul

Nein, nein, sie lebt!
Bald ist sie hier, sie kehrt zurück,
O hör ein Märchen, ein Märchen!
Du weißt, dass ich in Brügge blieb,
Um allein zu sein mit meiner Toten.
Die toten Frau, die toten Stadt
Flossen zu geheimnisvollem Gleichnis.
Und täglich schritt ich gleichen Weg
Mit ihrem Schnattern Arm in Arm,
Zum Minnewasser, auf die Fläche starrend,
Ihr teures Bild mit Tränen mir ersahnend,
Den süßen, sanft in sich gekehrten Blick,
Den Schimmer ihres goldenen Haars.

Erich Wolfgang Korngold, *Die tote Stadt*, 1920, Opéra – Adaptation du roman *Bruges-la-Morte*

Extrait de la partition de l'Opéra 'Die tote Stadt' (source : IMSLP Petrucci Music Library)

« La ville, elle aussi, aimée et belle jadis, incarnait de la sorte ses regrets. Bruges était sa morte. Et sa morte était Bruges. Tout s'unifiait en une destinée pareille. C'était Bruges-la-Morte, elle-même mise au tombeau de ses quais de pierre, avec les artères froides de ses canaux, quand avait cessé d'y battre la grande pulsation de la mer.

Ce soir-là, plus que jamais, tandis qu'il cheminait au hasard, le noir souvenir le hanta, émergea de dessous les ponts où pleurent les visages de sources invisibles. Une impression mortuaire émanait des logis clos, des vitres comme des yeux brouillés d'agonie, des pignons décalquant dans l'eau des escaliers de crêpe. Il longea le Quai Vert, le Quai du Miroir, s'éloigna vers le Pont du Moulin, les banlieues tristes bordées de peupliers. Et partout, sur sa tête, l'égouttement froid, les petites notes salées des cloches de paroisse, projetées comme d'un goupillon pour quelque absoute. »

Georges Rodenbach, *Bruges-la-Morte*, Flammarion, 1892, 223 p. (p. 19-20)

Partie I :

Enjeux transfrontaliers et européens de la
décroissance

Définition et cadrage méthodologique

Sonder les manifestations spatiales de la décroissance en contexte européen et transfrontalier demande de cerner deux champs de la recherche différents, celui de la décroissance et celui des *border studies*, rarement étudiés en articulation. L'enjeu de cette première partie sera d'offrir des éléments définissant cette articulation.

Cette étude pose, en premier lieu, la question de l'échelle pertinente d'analyse. En effet, les termes employés pour nommer le processus de décroissance divergent selon les échelles et les territoires retenus pour l'analyse. De plus, le « transfrontalier » au cœur de la présente recherche doctorale sous-entend la proximité (Reitel et Zander, 2004a) et donc la grande échelle géographique.

Outre cette échelle spatiale, l'étude de la décroissance en contexte transfrontalier doit considérer en second lieu l'échelle temporelle du processus. La perte en population des territoires et ses facteurs explicatifs ne peuvent se comprendre sans une réflexion à moyen terme et dans une perspective prospective. Parler d'espaces transfrontaliers en contexte européen ne pourrait également se faire sans en référer au statut particulier des frontières dans le projet européen qui progresse depuis la signature du Traité de Rome en 1957.

Enfin, elle questionne l'espace adapté à l'analyse de la décroissance. En effet, la perte en population n'est pas systématique dans les espaces à la frontière. Des dynamiques démographiques opposées peuvent s'y confronter, alimentant de réelles dialectiques croissance-décroissance à leur endroit. En outre, il est tout à fait possible d'imaginer que le dépeuplement ne soit un enjeu pour aucun des territoires en ourlet frontalier, pour reprendre le terme de F. Ratzel (Ratzel, 1987). En ce sens, et alors que plusieurs territoires localisés le long de la frontière nord-est de la France sont cernés par ces questions, la décroissance est-elle bien un enjeu partagé ?

Cette vision à deux échelles, spatiales et temporelles, est primordiale pour répondre à notre question de recherche. La mise en perspective du processus en contexte transfrontalier demande de rappeler les enjeux spatiaux de la décroissance tout en ajoutant à l'équation ceux de l'objet frontière. Couplée à la question de la temporalité de la perte en population, ce travail offre une meilleure compréhension de l'hétérogénéité du processus et de ses manifestations.

Cette première partie présente ainsi un cadrage théorique et spatial de la recherche doctorale. Elle a pour finalité de montrer la pertinence d'une étude réalisée sur les processus à une échelle locale et transfrontalière. Pour ce faire, il convient de poser le cadre théorique de la décroissance aux frontières afin de questionner les termes employés pour décrire le processus et ses différentes échelles d'analyse (Chapitre 1). Après ce cadrage conceptuel, le questionnement sera précisé dans le cadre particulier de l'Union européenne et de ses frontières (Chapitre 2). À partir des éléments théoriques proposés pour définir le transfrontalier et la décroissance, nous pouvons alors nous demander s'il est possible de comparer les territoires en bordure frontalière. Le troisième chapitre vient proposer des éléments de réponses méthodologiques à travers le cas particulier des espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

Chapitre 1 : La décroissance aux frontières, un sujet encore peu abordé dans la littérature scientifique

Pour fonder cette recherche sur la décroissance en contexte transfrontalier, le chapitre pose les bases théoriques de la décroissance d'un point de vue global et situe l'approche transfrontalière du processus sous l'angle conceptuel, au regard de la littérature existante.

La décroissance est un processus ancien et international dont l'exercice de définition est continuellement renouvelé par les chercheurs travaillant sur le sujet. Dans un même temps, de nouveaux termes voient le jour alors que d'autres sont discutés, parfois critiqués, voire relégués au second plan. C'est en particulier le cas de l'expression « déclin urbain » aujourd'hui supplantée par la métaphore anglaise des « *shrinking cities* » traduite en français par « villes en décroissance ». S'en suit une inflation de la littérature à ce sujet depuis le début des années 2000. Mais qu'entend-on par décroissance urbaine ? Cet essai de traduction des termes anglais et allemands transcrit-il réellement de mêmes idées ?

La grande diversité des termes employés pour nommer la décroissance est alors pleinement révélatrice des approches nationales différentes du processus et de sa généralisation à la surface du globe. Aussi, non seulement, l'expression *shrinking cities*, courante en anglais, se heurte au difficile exercice de la traduction et du sens donné à la notion, mais encore on n'en trouve aucune définition universellement reconnue et donc applicable à une échelle transnationale.

Les questions d'une dénomination et d'une définition consensuelle est d'autant plus cruciale que les espaces affectés par le processus se montrent de plus en plus nombreux. Au-delà même de sa généralisation sur l'ensemble des continents habités, la décroissance n'est plus seulement l'apanage d'un seul pays ou d'une aire géographique ni même de celle des villes. Même si elle se cantonnait aux seuls espaces urbains, l'extrême hétérogénéité des définitions et maillages recouverts par la ville n'en permet pas approche transnationale (Bretagnolle et al., 2016). De nouvelles questions se posent alors : si la décroissance ne se réduit plus seulement aux espaces urbains, comment la nommer dans une perspective transnationale ? Comment situer les espaces transfrontaliers comme lieux privilégiés d'étude de la décroissance parmi les recherches actuelles sur le processus ?

Afin d'apporter des éléments de réponses, ce chapitre s'articule autour de trois points. Les sources théoriques seront d'abord questionnées afin d'en comprendre les fondements, les discussions et les changements de paradigme à l'œuvre à la fin des années 1970-1980 (3). À la suite de cette revue de littérature, nous exposerons les limites de l'emploi de l'expression anglaise et de sa traduction française afin d'appuyer notre choix d'un changement terminologique au profit des territoires en décroissance dans un contexte transfrontalier (2). Ces réflexions seront renforcées, en troisième partie, par une étude quantitative de la production scientifique sur le sujet sous l'angle de la bibliométrie (3).

1. DE L'URBAN DECLINE À LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE, EN PASSANT PAR LES SCHRUMFENDE STÄDTE : ÉCLAIRAGES TERMINOLOGIQUES

« Derrière les villes en décroissance « se cachent une multitude de cas, de processus et d'effets que les mots eux-mêmes ne sauraient révéler »¹⁰ (Oswalt, 2006, p. 12)

L'emballement de la croissance démographique mondiale, sans pareil depuis le milieu du XIX^e s., passionne autant qu'elle inquiète. Malgré une apparente homogénéité, les situations démographiques se montrent très disparates à la surface (David, 2020). Et alors que la population mondiale ne cesse de croître, certaines villes, principalement localisées dans les pays dits développés, connaissent un processus inverse de décroissance urbaine. Marquées, entre autres, par le déclin de leur population, elles alimentent depuis une soixantaine d'années, et tout particulièrement depuis le début du XXI^e s., les réflexions des chercheurs en sciences humaines et sociales. Un tel renouvellement de la littérature scientifique sur cet enjeu du développement territorial a nourri les définitions d'un processus d'abord linéaire sous l'appellation « *urban decline* » avant de devenir plus complexe et systémique sous le terme anglophone de « *shrinking city* », francisé depuis en « *décroissance urbaine* ». Ces différents essais d'appellation et de traduction d'un processus qui peu à peu se structure et se globalise ont montré l'importance de leur dénominateur commun : l'urbain. Pour autant, l'universalisation de la perte en population ne pose-t-elle pas la question des termes employés pour la nommer et celle du sens qui lui est associé ? Entre essais de traduction et difficultés de comparaison de territoires modèles dans une perspective transnationale, ce premier point insistera sur les approches nationales différentes de la décroissance mais aussi sur les cloisonnements toujours persistants de la recherche suivant des contextes nationaux.

1.1. LE DÉCLIN URBAIN COMME POINT DE DÉPART DES RECHERCHES SUR LA PERTE EN POPULATION DES VILLES

Alors que la question de la perte en population des villes, et plus globalement des territoires, connaît un regain d'intérêt en raison de la progression du phénomène à travers le monde, nommer de telles dynamiques décroissantes s'avère ardu. En plus de révéler des formes et approches différenciées, les essais terminologiques et de définition proposés depuis près de 150 ans montrent un certain cloisonnement de la recherche à des problématiques encore locales et nationales et non internationales. Cela se traduit par des débats méthodologiques et terminologiques toujours nombreux, sans cesse renouvelés et qui participent à un large éventail des termes mais aussi des métaphores employées, aux déclinaisons transnationales parfois impossibles.

¹⁰ Behind the shrinking cities « are hidden various cases, processes and effects that the words themselves do not reveal » (Oswalt, 2006, p. 12)

Au milieu de ce maelstrom, l'expression « *urban decline* » trouve une place de choix. En plus de constituer la première forme d'appellation du processus de retrait démographique et à s'être imposé dans les rapports officiels, le vocable vient ici nommer un phénomène nouveau dans ses causes et dans ses formes. Il est apparu et s'est développé à l'heure même des grands bouleversements urbains, économiques et sociaux des XIX^e et XX^e s., ne serait-ce que pour les pays dits occidentaux. Il semble, dès lors, s'inscrire dans un cadre socio-économique singulier, écho de l'industrialisation des sociétés contemporaines et paradoxalement de la croissance qu'elle engendre.

L'expression « *urban decline* » se trouve popularisée par les travaux académiques, essentiellement américains, orientés sur les défis urbains et politiques inédits que soulèvent, en local, les nouvelles dynamiques migratoires résidentielles. En effet, pour la première fois de leur histoire, les villes industrielles étatsuniennes assistent à un déplacement de leur population, non plus des espaces ruraux vers la ville-centre (exode rural), mais bien du centre vers les limites extrêmes de la ville, cela en réponse à l'augmentation des nuisances provoquées par les activités économiques en leur cœur (Beauregard, 2009). En d'autres termes, la perte en population de la ville-centre au profit de sa périphérie est une réponse à la dégradation de la qualité et des conditions de vie au sein de quartiers en voie de paupérisation, aux premières formes de banlieues et de périurbanisation¹¹ (Fol et Cunningham-Sabot, 2010).

Mais alors qu'un lien étroit est établi entre la croissance de la frange urbaine et le déclin du centre, les académiciens émettent d'importants doutes quant à la viabilité à long terme de cette nouvelle configuration spatiale, qu'aucune politique ne semble vouloir contrôler. Pire encore, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle semble trouver une certaine forme de bénédiction et d'encouragement dans les discours politiques (Beauregard, 2003). Alors qu'Antony Pascal évoque l'idée de politiques publiques plus intégratrices des réalités de la périurbanisation et de ses effets de « *dissolution* », l'idéal de la maison individuelle en périphérie reste la norme étatique (Pascal, 1987) :

*« étant donnée la préférence exprimée par un grand nombre d'habitants de résider dans des espaces à plus faibles densités, le dépeuplement des villes semble inéluctable »*¹² (Pascal, 1987, p. 599, trad.).

Appuyé par les plus hautes sphères de la politique fédérale américaine, cet idéal participe à un nouveau modèle urbain, ironisé de « *suburban way of life* » par Ivonne Audirac (2013, p. 44). À titre d'exemple, le Président Hoover, dans son allocution publique du 3 février 1932, a rappelé son attachement à la maison individuelle privée ; concourant de la même manière à la diffusion d'une image positive des zones pavillonnaires (cit. in Jackson, 1987, p. 184). Kenneth Jackson dans son ouvrage *Crabgrass Frontier: The Suburbanization of the United States* (1987, chap. 11) appuie d'autant plus ce propos en précisant le rôle de l'État fédéral dans

¹¹ La périurbanisation est définie comme un « *processus recouvrant l'ensemble des mouvements centrifuges qui ont conduit à l'étalement urbain au-delà des limites des agglomérations urbaines, dans les communes rurales situées à leur périphérie* » (Pumain, 2006, p. 90).

¹² « *Given a preference for low density residence in amenity-rich areas, which a large fraction of the population expresses, further depopulation of cities seems inevitable.* » (Pascal, 1987, p. 599).

ce processus, ne serait-ce que par le biais de son code fiscal fédéral (*federal tax code*) qui persiste ainsi à encourager :

« *les entreprises à abandonner leurs anciennes structures, cela avant leur fin de vie, par l'autorisation d'avantages fiscaux plus importants pour les nouvelles constructions que pour l'amélioration des bâtiments existants. [...] [En parallèle], [l]e Home sweet home est [...] resté un idéal cher, et le ministère du travail a occasionnellement parrainé la semaine 'Own Your Own Home Week' pour faire connaître la campagne de logement de l'Association Nationale des Chambres Immobilières* ¹³ » (Jackson, 1987, p. 190).

Sous cette nouvelle impulsion, un desserrement de la ville s'opère et participe à « *une urbanisation parasitaire* » (Beauregard, 2006) ; idée également présente dans la critique relativement pessimiste des dynamiques et des politiques urbaines de métropolisation sur l'exemple de la *Mégalopolis* proposée par Lewis Mumford. Il y déplore tout particulièrement un développement urbain « *militaristes* », marqué par les gratte-ciels et l'étalement urbain, réalisé au dépend de l'espace rural et « *des valeurs humaines* » (Mumford, 1961, p. 205-242). Il illustre d'autant plus cette idée en assimilant la mégalopolis à une *tuéuse* voire à une « *nécropolis* » qu'aucune recette ne saurait guérir (Mumford, 1961, p. 205-242).

En conséquence, l'École de Chicago, dans son rôle de modélisatrice des processus urbains, fait état d'une possible **désurbanisation** et l'éclatement final des systèmes urbains comme seul résultat possible du déclin. L'usage de l'expression « *urban decline* » n'est donc aucunement un hasard. Il traduit, tout au moins dans les écrits de l'entre-deux-guerres et de la deuxième moitié du XX^e s., une vision relativement linéaire du développement des villes, proche dans sa définition du « *cycle du produit* » (introduction, croissance, maturité et déclin, lui-même fortement inspiré de celui de la vie animale). Les économistes et sociologues de cette École ont même énoncé cinq grandes causes : **apparition, croissance, stagnation, déclin et disparition** (Fol et Cunningham-Sabot, 2010). Homer Hoyt, dans la lignée des travaux de Park et de Burgess, théorise ainsi le déclin urbain à partir d'observations réalisées en 1934 à l'échelle des quartiers de la ville de Richmond en Virginie¹⁴ (Hoyt, 1939). La perte sectorielle en population serait ici à chercher dans la **dévalorisation de leur parc immobilier**, résultat indirect des politiques de construction de nouveaux logements et bâtiments neufs en périphérie, loin des nuisances qu'engendrent généralement le mode de production et de consommation des « *villes capitalistes* » (Hoyt, 1939, p. 27-45).

Finalement, l'*urban decline* ne serait qu'une remise en cause pure et simple de la puissance économique et démographique des grandes villes industrielles. En ce sens, Robert Beauregard en appelle à une rupture nette avec l'idéal largement diffusé de la ville américaine

¹³ « *the federal tax code encourages business to abandon old structures before their useful life is at an end by permitting greater tax benefits for new construction than for the improvement of existing building*” “*Home sweet home remained a cherished ideal of course, and the Department of Labor occasionally sponsored on "Own Your Own Home Week" to publicize the housing campaign of the National Association of Real Estate Boards.*” » (Jackson, 1987, p. 190)

¹⁴ L'échelle infra-étatique est oubliée des recherches de Mumford et constitue l'une des principales sources de critiques de ses travaux.

en croissance mais aussi avec la définition traditionnelle du déclin urbain réductrice à une simple perte en population des villes (Beauregard, 2003). En outre, et selon une vision plus actualisée du processus, il s'attache aux manifestations les plus visibles dans le paysage urbain du déclin dont l'abandon de bâtiments qu'elle qu'en soit la vocation (cf. Figure 2). Les villes touchées par le phénomène seraient facilement identifiables par :

*« la détérioration de l'état physique des maisons, industries, commerces ; l'effondrement de la valeur immobilière des terrains ; la hausse des impôts fonciers et de la criminalité ; l'aggravation de la pauvreté et du chômage ; et l'augmentation de la concentration spatiale des minorités. »*¹⁵ (Beauregard, 2003, p. 4, trad.)

Cet attachement tout particulier aux villes industrielles au sortir des Trente Glorieuses répond à des changements économiques et urbains de premier ordre, partagés outre Atlantique. De fait, depuis les années 1970, la majorité des villes aux trajectoires démographiques « déclinantes » ont pour caractéristique dominante une économie urbaine pleinement dépendante du secteur secondaire. Plus que d'autres, elles se sont montrées particulièrement sujettes aux relocalisations et aux « *cycles du produit* », déjà au cœur de la dénomination du concept (Friedrichs, 1993, p. 909). Le retournement démographique qui s'opère à l'échelle des villes de tradition industrielle s'avère d'autant plus fort pour celles dont l'économie et le développement ne s'appuient que sur une seule et même industrie. Cette résonance toute particulière du processus à leur échelle peut être vue comme la conséquence directe du pouvoir de négociation mais aussi et surtout de contrôle qu'exercent les grandes entreprises sur le marché local du travail. Ainsi, la perte en vitalité de l'industrie dominante amène à un déclin similaire des entreprises connexes et participe à la diffusion d'une « *image négative de la ville ou de la région et, conformément à l'approche de la signalisation sociale [...], dissuadera les nouvelles entreprises de s'installer dans cette zone* »¹⁶ (Friedrichs, 1993, p. 909, trad.). La démographie s'en trouve directement impactée comme cela est le cas pour les villes de Détroit et de Wolfsburg aux États-Unis, pour reprendre les exemples cités par l'auteur, mais aussi en Allemagne, plus spécifiquement à Chemnitz et Sarrebruck (Friedrichs, 1993).

Face aux évolutions du processus de déclin, nouveau dans son intensité, ses formes et son ampleur géographique, les discours académiques évoluent quelque peu. Ils appellent désormais à une réaction politique forte pour en limiter les effets, sans pour autant se montrer particulièrement persuasifs au regard du fatalisme assimilé à la métaphore du déclin urbain. Par ailleurs, les débats se renouvèlent à l'heure même de la diffusion du processus au-delà des seules limites nationales des États-Unis d'Amérique.

¹⁵ « *the physical deterioration of housing, factories, and shops; the collapse of urban land values; rising city property taxes and soaring crimes rate; deepening poverty and unemployment; and the growing concentration of minorities* » (Beauregard, 2003, p. 4)

¹⁶ « *the decline of a dominant industry will extend to the related industries or firms, resulting in a negative image of the city or region, and will, according to the social-signaling approach [...], deter new companies from locating in this area* » (Friedrichs, 1993, p. 909).

nombre de chercheurs, ces derniers font le constat que le déclin urbain opère tout particulièrement au sein des villes et régions d'ancienne tradition industrielle. Mais au-delà de la prédominance du processus à l'échelle de tels territoires, ils observent des différences notables dans l'intensité du retrait démographique selon le rang attribué à la commune de référence. Plus particulièrement, ils se sont aperçus que les villes de rang régional, telles que Gand, Glasgow, Liège, Liverpool, Manchester ou encore Sarrebruck, seraient davantage enlisées dans une crise structurelle que les grandes villes et capitales industrielles européennes (ici Amsterdam, Copenhague, Londres, Vienne et Zurich). Toujours selon Leo Van den Berg et ses collaborateurs, de telles différences s'appuieraient sur les hétérogénéités de niveau de développement des unes et des autres. Aussi, si la situation semble plus positive pour les grandes villes et métropoles européennes, l'explication serait à chercher du côté de la temporalité de leur industrialisation. Aidées par leur poids national et international, elles ont été les premières à connaître un tel palier de développement économique et urbain, mais aussi à entrevoir les effets de la crise du secteur secondaire, à chercher des alternatives à celle-ci et des solutions de diversification économique. À l'inverse, et à l'heure où l'étude était menée, les villes de rang régional n'en étaient encore qu'à une phase « *d'expérimentation* ». Elles ne pouvaient alors être pleinement en mesure de murir et planifier leur reconversion. Les auteurs appuient d'autant plus cet argumentaire par l'exemple de la dichotomie alors à l'œuvre en termes de situations démographiques entre Europe de l'ouest et Europe de l'est. Plus précisément, si les pays slaves apparaissaient alors comme en retrait du processus de déclin, la raison en était évidente : le déclin ne peut être généralisé en phases de « *centralisation* » et « *intermédiaire* ». Le secteur secondaire continue alors d'alimenter les dynamiques de concentration bien que des signes avant-coureurs de « *désurbanisation* » puissent s'observer localement.

Outre ces constats, l'idée même de « *réurbanisation* » apparaît comme un atout majeur pour la promotion et la diffusion des travaux des cinq économistes auprès de la sphère décisionnelle. En effet, le dernier chapitre de leur ouvrage, aussi riche d'enseignements soit-il, reste centré sur l'idée d'un lien fort entre gouvernements, choix politiques et dynamiques de développement des systèmes urbains. À cet égard, il semble s'adresser tout particulièrement aux élus et aux professionnels de l'aménagement du territoire comme semble l'appuyer la liste non-exhaustive de recommandations et de prescriptions établie pour chacune des quatre phases de développement du système urbain. La rupture nette qu'ils opèrent avec les discours fatalistes sur le déclin, mais aussi leur hypothèse novatrice prônant la diversité des trajectoires démographiques des villes et des régions européennes comme indicateur des différences et des changements de perception du niveau de bien-être local, ouvre la voie à un dialogue entre le monde de la recherche et la sphère décisionnelle.

Malgré cette tentative d'ouverture et les différentes grilles d'interprétations et de lectures proposées, le terme de « *déclin urbain* » n'a finalement servi qu'à analyser les principaux changements démographiques des grandes villes, essentiellement nord-américaines et anglaises. Les dynamiques inter et intra-territoriales à plus petite échelle géographique sont négligées (*cf.* Figure 2), essentiellement parce que la généralisation du processus à l'échelle mondiale n'en est qu'à ses prémices. Les recherches scientifiques sur le sujet se limitent alors

à des espaces géographiques particulièrement circonscrits et universellement reconnus comme en déclin. L'intérêt porté à la question du caractère fonctionnel est restreint et les problématiques aux frontières totalement délaissées.

Un tel cantonnement de la recherche ne saurait toutefois être pleinement compris sans en référer aux contextes généraux. Il ne répond finalement qu'à des enjeux d'aménagements encore bien circonscrits dans l'espace et se propose comme une solution pertinente à la définition couramment admise du mot « *déclin* », c'est-à-dire l'« *état de ce qui diminue de valeur, de grandeur, d'éclat, de puissance* » comme le précise le Dictionnaire Larousse. Ainsi, et au-delà du caractère dépréciatif du mot qui renvoie encore « *au fait de se terminer* » (Dictionnaire Larousse, 2021), il ne s'adresse qu'à un objet particulier, dans notre cas la ville. Les autres essais terminologiques qui ont fait leur apparition au cours de la seconde moitié du XX^e s., tels que « *decay, blight, degradation, deterioration, degeneration, decadence, etc.* », n'ont d'ailleurs permis de résoudre ni le problème du sens péjoratif du mot ni celui de la diversité des espaces de référence (Cunningham-Sabot, Fernández et Dubeaux, 2021). Tant l'apanage des chercheurs que des professionnels de l'urbanisme et de la presse, ils participent toujours à une vision dégradée des villes qui en sont qualifiées ainsi qu'à leur stigmatisation.

Le concept de « *désurbanisation* » proposé par Van den Berg et al ne convainc guère davantage. Le retour tant attendu à une phase de croissance après une période de déclin, se fait toujours attendre quarante ans plus tard. Pire encore, les villes en perte de vitesse démographique semblent pour certaines enracinées dans une crise structurelle. Cela se solde alors par à une prise de conscience, d'abord par le milieu scientifique puis par les acteurs de l'aménagement, qu'une phase de retrait démographique ne donne pas nécessairement lieu à une phase de croissance démographique, bien au contraire (Oswalt, 2006 ; Pallagst et al., 2009 ; Grasland, 2010a ; Pallagst, Wiechmann et Martinez-Fernandez, 2013). Inversement, les villes ne semblent pas non plus montrer de signes de disparition future contrairement aux premières définitions proposées des dynamiques de retrait démographique. Redéfinir le processus et trouver un nouveau vocabulaire pour le nommer deviennent d'autant plus nécessaire que d'importants changements socio-économiques voient le jour à l'orée des années 1970-1980. La perte en population, jusqu'alors vue à la lumière de la crise du secteur secondaire, se généralise progressivement à d'autres systèmes urbains, quelle que soit leur situation géographique. À cet égard, Robert Beauregard souligne dans son ouvrage *When America became suburban*, que le déclin répondrait non plus à une dynamique particulière mais à la conjonction de plusieurs processus qui se répondent. Il observe ainsi, qu'aux États-Unis, le retrait démographique serait la somme des dynamiques de périurbanisation couplées à celles de la désindustrialisation :

« *L'urbanisation parasitaire a eu lieu au moment même où une restructuration mondiale de l'industrie manufacturière sapait la base industrielle sur laquelle le pays avait bâti sa domination internationale* » (Beauregard, 2006, p. 60, trad.)¹⁷

¹⁷ « *Parasitic urbanization took place at the same time that a worldwide restructuring of manufacturing was undermining the industrial base on which the country had built its international dominance* » (Beauregard, 2006, p. 60)

Le déclin se généralise donc à l'heure de la « *manifestation intégrale du cycle du capitalisme industriel* » (Audirac, 2013, p. 42, trad.). Face à cette tendance à l'universalisme du processus, une question se pose, au cœur d'un nouveau changement de paradigme dont la métaphore des « *shrinking cities* », littéralement les « villes rétrécissantes » se fait l'écho : « *Is population loss always a bad thing for a city ?* », « *La perte de population est-elle toujours une mauvaise chose pour une ville ?* » (Rybczynski et Linneman, 1999, p. 34). L'ensemble de ces évolutions et questionnements bouleversent en profondeur la recherche sur le processus, soulevant de nombreux défis tant de traduction que d'adaptabilités des termes employés aux réalités locales et nationales du processus.

1.2. D'UN PROCESSUS CONJONCTUREL À UN PROCESSUS STRUCTUREL : LES SHRINKING CITIES

Il ressort de ce qui précède que les villes de tradition industrielle, en particulier localisées dans l'hémisphère nord, sont au cœur d'un important changement de paradigme. Sujettes depuis plus d'une trentaine d'années à une profonde crise structurelle en contexte post-industriel (Miot, 2012 ; Weaver et Holtkamp, 2015 ; Martinez-Fernandez et al., 2016) et/ou post-socialiste (Großmann et al., 2013a ; Wiechmann et Wolff, 2013), elles ne devraient connaître de processus inverse de croissance, tout au moins au cours des vingt prochaines années. Une telle conclusion s'appuie sur des données quantitatives présentées comme irréfutables et des projections, essentiellement démographiques, toujours synonymes de décroissance. Comme l'indiquent à ce propos Witold Rybczynski et Peter D. Linneman dès 1997, le déclin démographique des villes américaines n'est « *ni récent ni même épisodique. La décroissance des villes est constante depuis la dernière moitié de ce siècle, et, selon les chiffres du récent recensement américain, la baisse se poursuit encore aujourd'hui* »¹⁸ (Rybczynski et Linneman, 1999, p. 33, trad.).

La portée nouvelle du processus se traduit par de nombreux essais terminologiques, d'abord en langue anglaise puis dans plusieurs autres langues, sans pour autant qu'aucune dénomination et sens consensuel ne soient trouvés. Par ailleurs, les cloisonnements de ce champ de la recherche aux cultures académiques nationales restent de mise comme nous le verrons à présent.

Les évolutions terminologiques du phénomène s'effectuent dans des contextes bien particuliers. Alors que les délocalisations et les migrations résidentielles ont repoussé toujours plus loin les limites de la ville, ces processus cumulatifs opèrent à une échelle bien plus vaste. Poussés par des dynamiques de mondialisation des flux et des échanges, les déplacements des activités comme des Hommes dépassent les seuls cadres locaux, régionaux, voire nationaux. En réponse au degré d'ouverture des économies nationales au marché global, les entreprises sont alors poussées à s'installer là où la main-d'œuvre qualifiée est présente en nombre et à bas

¹⁸ « *this decline is neither merely recent nor episodic. The cities that are shrinking have been doing so steadily for the last half of this century, and, according to the recent U.S. Census figures, the decline continues to the present day* » (Rybczynski et Linneman, 1999, p. 33).

coût, à défaut sont contraintes à la fermeture (Fontagné et Lorenzi, 2005). Les systèmes urbains, en particulier développés autour du secteur secondaire, s'en trouvent plus spécifiquement affectés, comme nous l'avons vu précédemment (Friedrichs, 1993). Ils le sont d'autant plus que les dynamiques de périurbanisation et de gentrification persistent, à l'heure même où l'idée d'un « *entre-soi protecteur* fait son chemin » (Donzelot, 2004, p. 25). Les villes se montrent alors « trouées » pareillement à des « *doughnut cities* », littéralement des « villes beignets » (Davenport, 2003).

Mais au-delà de cette allégorie de la ville « *donuts* », les grandes agglomérations américaines en proie au déclin démographique s'apparentent davantage à des *shrinking cities*, soit des « *villes rétrécissantes* ». Cette métaphore, apparue à la fin des années 1970 aux États-Unis, est ici à voir comme un essai d'ouverture de la recherche au grand public mais aussi de dissipation d'une image dégradée parfois portée aux espaces urbains en déclin, que ce soit par la communauté scientifique (Cunningham-Sabot, Fernández et Dubeaux, 2021), la « *culture populaire américaine* [ou même][...] *les médias d'information* » (Weaver et al., 2016, p. 57, trad. FMD). Mieux encore, il introduit l'idée que « *le déclin de la population ne serait pas nécessairement une mauvaise chose à la condition que nous puissions anticiper les besoins futurs* »¹⁹ (Hollander, 2018, p. 1, trad. FMD).

Les villes américaines d'ancienne tradition industrielle et localisées dans la *Rust Belt* en constituent la pierre angulaire (Beauregard, 2009 ; Weaver et al., 2016) et le triptyque désindustrialisation, périurbanisation et changements démographiques en serait la clé de voûte (Großmann et al., 2013a). Aussi les premières définitions proposées au processus d'*urban shrinkage* ont mis en regard délocalisation des industries, disparition locale des emplois liés au secteur secondaire, baisse brutale de la population et augmentation des inégalités (Weaver et al., 2016). Alors que les formes et causes restent proches des définitions précédemment établies, la nouvelle métaphore se différencie en plusieurs points de celle de l'*urban decline*.

Ces différences tiennent d'abord aux termes employés. En effet, et contrairement à l'image précédemment véhiculée d'un espace uniformément affecté par le retrait démographique, la métaphore des « *shrinking cities* » offre à voir les espaces urbains dans leur grande diversité. Cela passe par l'utilisation du préfixe *-shrink* (rétrécir) en remplacement du mot « *déclin* » et au gérondif. Ce dernier, en plus de proposer une dénomination nouvelle du processus, traduit deux idées différentes et complémentaires. La première est spatiale. C'est celle d'une diminution en taille, soit dans la métaphore urbaine, d'une rétractation spatiale de la ville. La seconde revêt un sens davantage quantitatif : celui d'une diminution « *d'une quantité dénombrable* » (Florentin, Fol et Roth, 2009). Celle-ci fait référence, une fois encore, au retrait démographique des villes.

Elles sont, ensuite, une réponse aux changements de paradigme à l'œuvre. Sous la plume de Hartmut Häußermann et Walter Siebel (1988), par exemple, une idée nouvelle voit le jour : contrairement au postulat émis par Van den Berg et ses collaborateurs d'un retour possible à la

¹⁹ « *Maybe population decline does not have to be a bad thing if we can plan for future uses* » (Hollander, 2018, p. 1)

croissance, ils en évoquent le caractère irréversible. Sous l'impulsion des spécialistes, le concept évolue alors et donne à voir le déclin non plus comme un processus conjoncturel mais bien structurel. Cet enrichissement de la recherche sur les *shrinking cities* s'appuie sur une accélération mais aussi une généralisation des dynamiques décroissantes et donne à voir un processus toujours plus complexe. En ce sens, les *shrinking cities* ressortent d'un « *processus urbain en partie nouveau, dans ses fondements, ses manifestations spatiales et ses implications tant sociales, économiques qu'environnementales* »²⁰ (Cunningham-Sabot et al., 2013, p. 19).

En outre, et au regard de la diversité des espaces touchés et des facteurs de « *rétrécissement* », ce terme devient plus généraliste. Il rompt avec l'idée d'un simple lien de cause à effet entre crise industrielle et perte en population. Cela se traduit par une grande diversité de définitions attribuées aux *shrinking cities*, sans pour autant qu'aucune ne fasse réellement consensus. Néanmoins, celle formulée par le *Shrinking Cities International Research Network* (SCiRN) reste la plus régulièrement citée dans les recherches académiques :

« *Une ville qui 'rétrécit' est une zone urbaine densément peuplée comptabilisant généralement une population minimale de mille habitants, qui a subi des pertes de population, en grande partie depuis plus de deux ans, et qui connaît des transformations économiques accompagnées de certains symptômes d'une crise structurelle* »²¹ (Pallagst et al., 2009, p. 6, trad.).

Cette définition, proposée par des chercheurs de disciplines et de nationalités très diverses, se distingue en plusieurs points des positionnements américains jusqu'alors évoqués. Bien qu'en accord avec les changements de paradigme à l'œuvre et la vision renouvelée d'un processus aux dimensions multiples, elle a de remarquable de s'appliquer à l'ensemble des espaces urbains, quelle que soit leur localisation à la surface du globe. Aussi, elle attire l'attention des chercheurs sur différents éléments fondamentaux à sa détermination. Elle s'attache tout d'abord à préciser les contours de l'urbain dans des perspectives comparatistes internationales. Ainsi, et malgré la grande diversité de définitions portées à cet objet géographique, le SCiRN caractérise l'urbain par sa densité et son nombre minimal d'habitants, ici mille âmes ou plus. Mais malgré l'effort consenti, la définition reste largement lacunaire. À première vue, sa limite correspond aux contours administratifs de la commune sans prise en compte, une fois encore, des interactions et interrelations qui lient la ville à ses territoires avoisinants, ni même à la diversité de leur finage, problématique au cœur même des enjeux méthodologiques d'une analyse statistique et cartographique de la perte en population (*cf.* chapitre 3).

Aux éléments d'ordres démographiques et spatiaux s'ajoute une référence temporelle notable. Alors que la question de la perte en population des villes reste au cœur de tout travail d'identification des *shrinking cities* à travers le globe, la définition proposée par le SCiRN a

²⁰ « *It connotes an urban process that is, at least in part, new in its foundation, spatial manifestations and social, economic and environmental implications* » (Cunningham-Sabot et al., 2013, p. 19)

²¹ « *A shrinking city is a densely populated urban area with a minimum population often thousand residents that has faced population losses in large parts for more than two years and is undergoing economic transformations with some symptoms of a structural crisis* » (Pallagst et al., 2009, p. 6)

d'intéressant l'intégration de l'idée d'irréversibilité et de durabilité du processus. Le déclin démographique n'est plus seulement une réalité présente ; il s'inscrit maintenant dans le temps. Une ville ne peut, dès lors, être qualifiée de « *rétrécissante* » sans que sa décroissance démographique soit prouvée comme effective et continue au cours d'une période minimale de deux ans. En 2013, le *CIRES – Cities Regrowing Smaller* complète cette définition par l'ajout d'un seuil minimal de décroissance démographique. Il s'agit ici d'une perte annuelle de population de 0,15 % pour une période minimale revue à cinq ans (Strykiewicz, 2013).

De la même manière, ce qui fait des *shrinking cities* « un processus urbain en partie nouveau » (Cunningham-Sabot et al., 2013, p. 19, trad.) réside tant dans l'intégration des transformations économiques à ses facteurs explicatifs qu'aux interactions sous-entendues entre déclin démographique, perte en vitesse économique et d'autres processus cumulatifs (cf. définition du SCiRN). Leur prise en compte est une réponse directe aux changements survenus dans les structures économiques au lendemain des Trente Glorieuses mais aussi à l'ouverture progressive des frontières aux flux de capitaux et de marchandises à l'œuvre depuis les années 1960-1970 (OECD, 2007). En effet, les situations démographiques et socio-économiques des villes occidentales de tradition industrielle se dégradent d'autant plus que la mondialisation de l'économie et des échanges a lieu au moment même où le modèle fordiste de production est remis en cause par l'introduction de la nouvelle division du travail (Pallagst et al., 2009 ; Audirac, 2013 ; Martinez-Fernandez et al., 2016). Les villes spécialisées dans les secteurs textile, automobile ou encore minier et sidérurgique figurent parmi les plus durement touchées par ces effets cumulatifs (Bontje, 2004 ; Miot, 2012 ; Kühn, 2015). Et l'importance jouée par les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) et les Pays Émergents (PE) dans le processus de décroissance rappelle, une fois encore, le besoin de recourir à des analyses plus intégratrices des contextes locaux, régionaux, nationaux mais aussi internationaux, que seule une approche multiscalaire permet d'appréhender. Malgré tout, derrière de telles tendances globales, les faits divergent d'un pays à l'autre, de même que les traditions scientifiques d'études. Cela suggère alors d'un intérêt tout particulier de considérer la frontière. Cette singularité nationale sera montrée dans la prochaine sous-partie (1.3) à partir du cas de l'Allemagne.

1.3. SHRUMPFENDE STÄDTE ET PARTICULARITÉS DU DÉCLIN EN ALLEMAGNE

Les changements de paradigme et de terminologie voient uniformément le jour aux États-Unis et en Allemagne à la fin des années 1970, les mêmes causes amenant aux mêmes effets. À l'image des villes américaines, les zones urbaines de la République Fédérale Allemande (RFA) sont touchées par les trois processus conjoints de périurbanisation, de désindustrialisation et de délocalisation des entreprises. L'expression *shrumpfende Städte*, fidèle dans sa traduction et dans son sens aux *shrinking cities*, sert ainsi à nommer les villes industrielles allemandes, essentiellement localisées dans la Ruhr et dans le *Land* de Sarre et qui subissent, avant même la chute du mur de Berlin, une importante baisse de leur population ; la République Démocratique Allemande (RDA), quant à elle, ne montre alors aucun signe de décroissance (Häußermann et Siebel, 1988).

La notion de *Schrumpfung* s'est depuis enrichie. Il faut dire que les cadres nationaux ont été bouleversés durablement et en profondeur depuis la chute du mur et la réunification (*Wende*). En témoigne l'important développement des recherches académiques sur cette thématiques en sciences humaines et sociales au tournant du siècle (Florentin, Fol et Roth, 2009). Il tient à des problématiques nouvelles en Allemagne de l'Est à l'heure du « *choc des systèmes* » (Wiechmann, 2009, trad. FMD). Pour cause, l'imposition du modèle libéral dans des régions jusqu'alors en proie au communisme se traduit par des pertes brutales et considérables en population (Häussermann, 1996 ; Wiechmann, 2009 ; Lang, 2013). Au tournant du XXI^e s., deux changements s'opèrent alors dans les travaux académiques allemands. Le premier est le déplacement géographique de la recherche des villes industrielles et minières de l'Ouest vers celles de l'ancienne RDA. Le second réside dans les facteurs évoqués de « *rétrécissement* ». Ainsi, les impacts économiques, sociaux, urbains et politiques de la réunification conduisent pour la première fois à l'introduction de la transition postsocialiste comme facteur de déclin (Häussermann, 1996).

Le décalage de dix ans entre les premières formes de décroissance en Allemagne de l'Est et le développement de la littérature allemande sur le sujet s'explique d'abord par la reconnaissance tardive d'un processus durablement ancré et effectif sur le territoire. Le retour tant attendu à une phase de croissance après une précédente de déclin ne voit finalement pas le jour. Le déclin démographique perdure, voire s'accroît. La régression industrielle couplée à l'augmentation du taux de chômage (jusqu'à deux fois supérieur à la moyenne allemande) (Glock et Haußermann, 2004), aux mauvaises conditions de logement dans les centres historiques des villes et à l'inadaptabilité de l'offre et de la demande, que ce soit en logements ou en services, ont conduit à d'importants déplacements en population vers les anciens *Länder*, que la natalité en berne ne saurait compenser (Hannemann, 2003 ; Wiechmann, 2009). Outre les dynamiques migratoires, ce sont donc les évolutions naturelles de la population qui retiennent l'attention des chercheurs en Allemagne de l'Est (Buzar et al., 2007 ; Steinführer et Haase, 2007b). Pour cause, les villes, et plus globalement les régions, sont en proie à un double enjeux dépassant le seul cadre allemand : les taux de fécondité parmi les plus faibles de l'espace communautaire et un vieillissement prononcé de leur population (Eurostat). Cette particularité démographique a, par ailleurs, permis de justifier le concept non consensuel de « *seconde transition démographique* » proposé par Van de Kaa (Florentin, Fol et Roth, 2009). Cela amène la sphère scientifique puis politique à revoir leurs copies en profondeur pour composer avec ces dynamiques décroissantes. De ce fait, les discours sur le processus évoluent passant de purement négatif à constructif, voire positif, dès lors qu'il est source d'opportunités locales. En effet, les dynamiques décroissantes forcent à la réflexion puis aux actions concrètes, que ce soit en termes d'enjeux locaux d'attractivité territoriale, d'amélioration du cadre de vie, de réductions des inégalité socio-spatiales mais aussi de rééquilibrage territorial (Florentin, Fol et Roth, 2009 ; Wiechmann, 2009).

Outre ces nouvelles formes recouvertes par le processus, les problématiques en Allemagne de l'Est ont longuement interrogé les chercheurs quant à l'implantation spatiale du processus. Limité par la terminologie en vigueur aux seuls espaces urbains, le « *rétrécissement* » recouvre des dimensions spatiales bien plus larges en Allemagne Orientale

(Kühn et Weck, 2012 ; Lang, 2012b, 2013). Les régions (*Länder*) mais aussi les espaces ruraux ne sont aucunement épargnés. Face à ce constat, un nouveau terme voit alors le jour sous la plume des sociologues ruralistes allemands au début des années 2010 : la « *périphérisation* », « *Peripherisierung* » en allemand (Fischer-Tahir et Naumann, 2013). Aujourd'hui en plein développement dans la littérature scientifique, elle offre à voir le processus dans toute sa complexité et étendue spatiale. Manfred Kühn la définit ainsi :

« *un processus multidimensionnel, qui recouvre différents aspects dont une intégration insuffisante, un développement moindre et des désavantages économiques, sociaux, politiques et culturels* »²² (Kühn, 2015, p. 369, trad. FMD).

L'intégration moindre et la perte en population sont une réalité d'autant plus prégnante pour les espaces ruraux et les petites villes allemandes (Chatel, 2011). Une fois encore, le processus de mondialisation est à évoquer dans cette situation particulière du milieu rural (Lang, 2012b). Pour cause, les politiques locales, régionales, voire nationales, continuent d'encourager les actions de concentration des pouvoirs de tous ordres (politiques, économiques, financiers, sociaux ou encore démographiques) au sein des régions dites métropolitaines, les espaces ruraux et les petites villes se trouvant encore mis à l'écart du système économique global (Wiest et Leibert, 2013 ; Kühn, 2015). Leur situation devient d'ailleurs marginale dès lors qu'ils perdent en population par manque d'attractivité en contexte de présence moindre d'infrastructures et de faible accessibilité.

Une réelle division centre-périphérie est alors à l'œuvre au cœur de laquelle gravitent les questions de différenciations spatiales. La périphérisation cherche alors à mieux comprendre le « *processus de fabrication des périphéries en remplaçant le phénomène de déclin dans un système plus vaste d'interactions et de jeux de pouvoirs* » (Roth, 2016). Cette entrée amène à une étude du déclin moins statique. La mise en relation des territoires oblige à ne plus étudier séparément les espaces touchés par le dépeuplement et ceux de centralisation (Lang, 2012b) dans la mesure où la périphérisation fait référence à un processus de déconnexion et de dépendance au centre (Kühn, 2015). L'un est l'autre sont ainsi intrinsèquement liés (Beetz, Huning et Plieninger, 2008).

Une fois encore, les problématiques démographiques occupent une place centrale dans la mesure du déclin bien que les pertes migratoires soient davantage présentées comme étant au cœur de l'analyse du processus (Fischer-Tahir et Naumann, 2013). Les migrations sont préférées au simple taux de croissance démographique pour la bonne raison qu'elles s'apparentent à un élément interprétatif des évolutions démographiques. En effet, les migrations sont, généralement, la traduction d'une volonté personnelle de quitter un espace pour un autre plus attractif et plus proche des attentes personnelles (Roth, 2016). La périphérisation replace alors l'Homme avec ses représentations au centre du modèle. Ce faisant, les facteurs discursifs intègrent le système et permettent de questionner la « *production sociale de périphéries* »

²² « *a multidimensional process, which covers aspects of inadequate integration, lower development and economic, social, political and cultural disadvantages* » (Kühn, 2015, p. 369)

(Lang, 2012b). Le processus recouvre alors une dimension socio-spatiale rappelant que le terme est avant tout le fait des sociologues ruralistes.

Au-delà de cette généralisation du processus et des rapports centre-périphérie qui se dessinent, le processus est loin de toucher uniformément les territoires qu'il affecte. Cette observation se trouve être source d'une énième métaphore en Allemagne : celle de la « *perforierte Stadt* », littéralement de la « *ville perforée* ». Bien que l'image d'une ville morcelée en plusieurs points ne soit pas nouvelle et rappelle celle de la « *ville donuts* » évoquée ci-avant, elle n'est pas pour autant dénuée d'apports théoriques. En effet, et contrairement à la vision d'homogénéité spatiale véhiculée par le concept de « *shrumpfende Städte* », la *ville perforée* s'attache aux hétérogénéités intra-urbaines du processus, en particulier d'ordre démographique. Des pans de la ville apparaissent alors plus spécifiquement affectés par une perte nette en population que d'autres (Florentin, Fol et Roth, 2009). Sur le modèle de la *périphérisation*, les études sur les *villes perforées* attachent une importance notable à l'observation de disparités intra-spatiales qui transcenderaient la seule dimension démographique du processus et rappellent son caractère cumulatif (Lütke-Daldrup, 2003). Deux raisons principales conduisent à ce choix : premièrement, au sein de mêmes espaces urbains, des secteurs en déclin peuvent jouxter d'autres en croissance et en proie à des processus de *ré-urbanisation* et de *studentification* (Herfert et Lentz, 2007 ; Wiechmann, 2009) ; deuxièmement, la croissance de certains peut être la source du déclin d'autres (périurbanisation, image dégradée de certains quartiers, etc.). Le cas allemand, et plus spécifiquement celui des nouveaux *Länder* de l'Est, est une fois encore au cœur de la compréhension de cette nouvelle métaphore. Alors que la couronne périurbaine de ces États reste attractive et que l'émigration s'accroît en direction des anciens *Länder* de l'Ouest, la population des villes est-allemandes baisse drastiquement (moins 10 % en moyenne sur l'ensemble de la période 1989-1999) (Göschel, 2008). Cette baisse, en plus de répondre à d'importants changements politiques, sociaux et économiques, est alimentée par un cercle vicieux de perte en attractivité des villes (Dick et Mäding, 2002) :

« Une telle perte en attractivité et le déclin de la population active ont également tendance à décourager les investisseurs et les créateurs d'entreprises. Le déclin sélectif de la population, tout particulièrement à l'œuvre chez les groupes d'âge jeunes et chez les plus qualifiés, entrave les opportunités futures, surtout lorsque la modification actuelle de la pyramide des âges sera amenée à stimuler davantage et très prochainement la concurrence pour les jeunes qualifiés en âge de travailler »²³ (Mäding, 2006, p. 346, trad. FMD).

À cette dialectique croissance-décroissance des territoires localisés en Allemagne de l'Est et faisant face à des dynamiques cumulatives de déclin, répondent d'importants changements dans leur morphologie urbaine. En effet, la baisse de la natalité, l'augmentation de l'émigration

²³ « *Attraktivitätsverluste dieser Art und der Arbeitskräfterrückgang schrecken tendenziell auch Investoren und Unternehmensgründer ab, selektive Bevölkerungsabnahme gerade beiden jungen Jahrgängen, bei den Qualifizierteren hemmt die zukünftigen Chancen vor allem dann, wenn demnächst die veränderte Bevölkerungspyramide den Wettbewerb junger, qualifizierte Personen im erwerbsfähigen Alter weiter ankurbelt* » (Mäding, 2006, p. 346)

et la suppression locale des emplois se soldent par une multiplication de la vacance des bâtiments, qu'ils soient à fonction résidentielle ou de bureaux, et participent à une dégradation du paysage urbain. La ville se trouve alors « *physiquement 'trouée' par les problèmes de vacance et de friches* » qui participent à leur tour à une image toujours plus dégradée de celle-ci (Florentin, 2009). Cette perforation physique des espaces est d'autant plus renforcée que les difficultés locales poussent généralement les autorités compétentes à mettre en œuvre des actions politiques fortes. Parmi elles figure le « *démantèlement* » (*Rückbau*) (dès 2002), dont la traduction première est la destruction des bâtiments laissés à l'abandon. Ce processus a d'abord été observé et théorisé à Leipzig en Allemagne par Engelbert Lütke-Daldrup (2003) :

« Les problèmes sociaux, spatiaux et structurels de la partie est de Leipzig sont la cause d'un net retard de développement [de cette frange périphérique] en comparaison des dynamiques générales de la ville. Le tissu urbain des banlieues orientales, traditionnellement très dense, s'est progressivement relâché en raison d'une baisse de la consommation foncière. La zone historique de Leipzig, de style Gründerzeit²⁴ et jadis homogène, présente maintenant de nombreuses ruptures et dents creuses, notamment dans sa partie est. Ce processus de perforation est spécifique à certaines zones de la ville et affecte tout particulièrement les espaces aux caractéristiques les moins attrayantes. »²⁵ (Lütke-Daldrup, 2003, p. 58, trad.).

Ces débats sont d'autant plus alimentés en Allemagne que le processus n'est plus seulement l'apanage des communes et régions orientales. La baisse de la fécondité et le vieillissement de la population allemande donnent à voir une croissance du nombre de communes en décroissance tant à l'Est qu'à l'Ouest, obligeant par là même les politiques à ne plus seulement centraliser leurs politiques sur les nouveaux *Länder* de l'Est. Malgré les nouveaux efforts terminologiques, l'expression *schrumpfende Städte* reste de loin la plus usitée. Utilisée et acceptée par le monde académique, politique et médiatique, son emploi est courant. Il pose toutefois en français une question de traduction. Parfois traduite par *villes rétrécissantes*, *villes en contraction*, voire même, et inversement, de *villes en rétraction*, aucune traduction littérale n'a su retranscrire fidèlement les idées allemandes (Cunningham-Sabot, Fernández et Dubeaux, 2021).

1.4. LA DÉCROISSANCE URBAINE COMME ESSAI TERMINOLOGIQUE FRANCOPHONE

Le concept de décroissance urbaine, nouveau dans son emploi, se veut comme le parfait synonyme du terme anglais « *shrinking cities* » (cf. Figure 4). En témoigne la définition

²⁴ Le *Gründerzeit* (« époque des fondateurs » en traduction littérale) renvoie à un style architectural dit « art nouveau », typique des pays d'Europe Centrale. Il est la manifestation urbaine de l'importance culturelle et économique de la bourgeoisie marchande entre le milieu du XVIII^e s. et le début du XX^e s.

²⁵ « *Die sozialen, räumlichen und baulichen Probleme des Leipziger Ostens führen zu einem deutlichen Entwicklungsrückstand gegenüber der Gesamtstadt. Das Stadt-gewebe der traditionell hoch verdichteten östlichen Vorstädte wurde auf Grund der Verdünnung der Nutzung lockerer. Der bisher homogene Leipziger Gründerzeit-gürtel bekommt vor allem im Osten Risse und Löcher. Dieser Perforationsprozess ist räumlich selektiv und betrifft besonders die unattraktiven Lagen.* » (Lütke-Daldrup, 2003, p. 58)

proposée par Emmanuel Wolff et ses collaborateurs (2013) qui précisent que les villes en décroissance correspondent à « *des espaces urbains qui ont connu des pertes de population, un retournement économique, un déclin de l'emploi et des problèmes sociaux, symptômes d'une crise structurelle* » (Wolff et al. 2013, p. 2).

Le mot « décroissance » est ici privilégié à celui de « rétrécissement » à plusieurs égards. Alors que l'expression « *shrinking cities* » se heurte au difficile exercice de la traduction, aux limites linguistiques et aux manques d'équivalences en langue latine, le terme « décroissance » cherche à outrepasser ces difficultés sémantiques. Pour autant, l'idée de contraction spatiale sous-entendue par le préfixe *-shrink* n'est plus à l'ordre du jour (Florentin, Fol et Roth, 2009). Seul le deuxième sens de l'expression anglaise et allemande de « *diminution* », « *de baisse d'une quantité dénombrable* » est sauvegardé. Cela s'explique par le fait, qu'en général, les villes, et plus globalement celles françaises, ne perdent pas en superficie globale et appartiennent généralement à des agglomérations qui, elles, ont tendance à l'étalement. En ce sens, les villes en décroissance s'apparentent à des espaces urbains au sein desquels de multiples indicateurs, qu'ils soient démographiques ou socio-économiques, sont en baisse, et cela sur le temps long. Un tel retournement participe à son tour à l'accentuation des problèmes sociaux mais aussi spatiaux. Ainsi, cette nouvelle terminologie cherche à recentrer la recherche « *sur les éléments structurels, démographiques et socioéconomiques du processus. En restituant ce dernier dans un temps plus long, le terme possède aussi l'avantage de ne pas obérer le futur de la ville* » (Cunningham-Sabot, Fernández et Dubeaux, 2021).

Les réflexions portées au processus de décroissance restent toutefois embryonnaires en France, essentiellement parce que le processus n'apparaît pas comme une problématique nationale contrairement à l'Allemagne, à l'Angleterre ou encore au Japon. Cela s'explique en partie par l'entrée démographique toujours privilégiée pour l'identification des villes en décroissance, en accord avec les fondements théoriques de la notion. De ce fait, le processus reste largement vu comme secondaire et épargnant les grandes villes françaises. Pour illustration, ce sont près d'un cinquième des aires urbaines françaises (19,5 %) qui ont été identifiées comme en décroissance démographique au cours de la période 1975-2007 (Wolff et al., 2013). Et bien que ce chiffre soit notable, le processus n'a finalement concerné que 9 % de la population française et reste l'apanage des villes petites et moyennes (Wolff et al., 2013). Inversement, les grandes aires urbaines se présentent toujours comme d'importants moteurs de la croissance démographique française comme viennent en attester les chiffres et le rapport de l'INSEE pour la période 2011-2016 (INSEE, 2019).

L'idée première d'une absence du processus en France est toutefois contestable. Une fois la simple échelle urbaine dépassée, les dynamiques démographiques apparaissent bien plus contrastées. La décroissance démographique concerne une grande variété d'espaces et ne saurait être correctement cernée en omettant les espaces ruraux français. Comme l'indique à ce sujet l'INSEE dans son rapport de 2019 intitulé « Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française », les « *campagnes bourguignonne et lorraine, [ont connu une] [...] perte de population [parfois supérieure à] [...] 0,7 % annuellement sur la période récente* » (INSEE, 2019). Par ailleurs, ces espaces ruraux ne représentent

aucunement une exception. Or, les premières conclusions, établies à la suite d'études à l'échelle des seules aires urbaines, ont participé à la diffusion de l'image d'un processus à la marge, voire anecdotique. Elles n'ont conduit qu'à une prise de conscience lente de la perte en population des territoires mais aussi à des réponses politiques tardives et encore limitées (Cauchi-Duval, Béal et Rousseau, 2016). Un tel décalage entre réalité du processus et prise de conscience politique du déclin explique en partie l'intérêt limité porté à la décroissance par la communauté scientifique francophone en comparaison de ce qui se fait dans les pays limitrophes. Ce relai au second plan de la thématique de recherche est d'autant plus palpable que le mot « décroissance » est absent des principaux dictionnaires français de géographie au contraire des mots « déclin », « dépeuplement », « dépopulation » ou encore « déprise », parfois assimilés au processus.

Au-delà des considérations françaises sur le sujet, l'expression « décroissance urbaine » ne résout toujours pas la question de la diversité des espaces qu'elle affecte. En outre, le terme fait à son tour l'objet de critiques et différents freins à son emploi sont exposés par le milieu scientifique. Le premier est son emprunt aux économistes écologistes. Historiquement, le terme est né en France en 1972 sous la plume d'A. Gorz et se fait l'écho des crises pétrolières tout en servant la critique du modèle néolibéral alors en plein développement. Remis à l'ordre du jour au début des années 1990 avec la nouvelle progression des réflexions écologiques (D'Alisa, Demaria et Kallis, 2015), le terme se présente avant tout comme un moyen de remise en cause des modèles économiques et politiques tournés vers la croissance ou encore l'usage du Produit Intérieur Brut (PIB) comme indicateur du bien-être économique (Di Méo, 2006 ; D'Alisa, Demaria et Kallis, 2015). Cela amène J.-Y. Capul et O. Garnier, dans leur *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*, à la définir comme « la diminution régulière de la production d'un pays » (2008, p. 183). En outre, les partisans de la décroissance mettent l'accent sur les antonymes que peuvent représenter croissance et bien-être dans la mesure où la croissance économique peut être source d'augmentation des inégalités sociales et de dégradations environnementales (Artige, 2015 ; Latouche, 2015).

Non content d'être un mouvement de pensée, la décroissance a donné lieu à différents mouvements politiques, n'en faisant pas un terme neutre. À ce sujet, Emmanuèle Cunningham-Sabot, Sylvie Fol, Claude Grasland, Hélène Roth et Gille van Hamme (2010) précisent que l'expression « possède des connotations radicales de tous bords : verte radicale, libertaire, altermondialiste voire critique radicale de l'économie orthodoxe » (Cunningham-Sabot et al., 2010, p. 70).

À titre d'exemple, il existe en France, depuis 2005, un parti d'extrême gauche intitulé « Parti Pour La Décroissance » (PPLD) (cf. Figure 3). Il dénonce le modèle hégémonique de la croissance économique et prône « des projets de société soutenables et souhaitables »²⁶. Il convient donc de faire en sorte que les processus de déclin ne soient ni assimilés à ce mouvement de pensée ni au parti politique.

²⁶ Parti Pour La Décroissance, « Comprendre la décroissance », <http://www.partipourladecroissance.net/?pageid=4764>



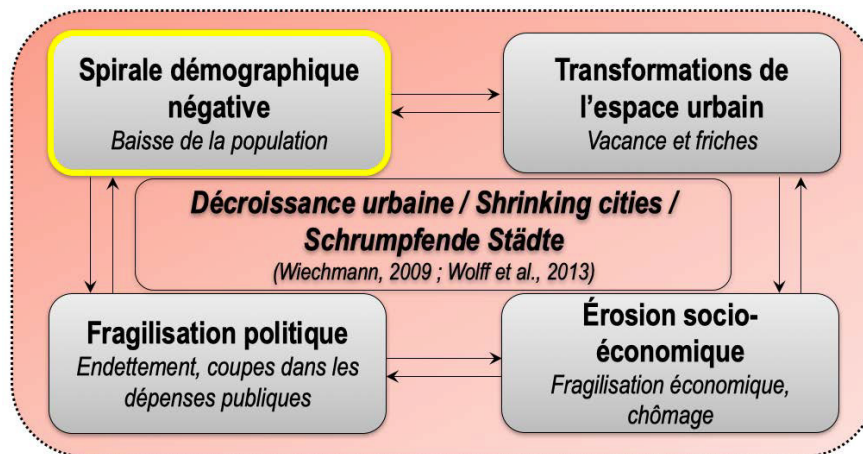
Figure 3 : présence du Parti Pour la Décroissance lors des principales manifestations contre le système capitaliste et les marches pour le climat ici à Metz le 20 mars 2021

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat)

Alors même que le sens du mot « décroissance » s'avère litigieux, la connotation négative du terme est une nouvelle critique à son endroit. Le préfixe « dé » marque ainsi l'opposition au terme de croissance dont le sens, dans l'imaginaire collectif, reste très positif car marqueur d'ascension et de progrès (D'Alisa, Demaria et Kallis, 2015). Ce caractère dépréciatif du terme français est d'autant plus problématique que les chercheurs, en particulier allemands, changent de regard sur le processus (cf. point 1.3) et que l'expression *shrinking smart* voit le jour. Mais existe-t-il de réelles alternatives à l'expression scientifique française ?

Les termes de « déprise » et de « dépeuplement », rencontrés dans la littérature scientifique et surtout dans les médias (3) perpétuent l'image d'un processus négatif. En effet, en plus de l'emploi toujours d'usage du préfixe « dé », ils accentuent tous deux l'image d'un processus inéluctable. Quand le terme de déprise, un temps envisagé pour nommer le processus, est généralement employé comme parfait synonyme du mot « *abandon* », celui de dépeuplement fait état d'une diminution notable de la population en un lieu et « *contient l'idée très confuse de sous-peuplement* » (Brunet, Ferras et Théry, 2005a, p. 149). Par ailleurs, le terme de déprise ne pourrait convenir à une utilisation à plusieurs échelles spatiales dans la mesure où son sens est bien souvent réduit aux abandons et friches présentes en milieu rural, où il se trouve généralement affublé du mot agricole (Lacoste, 2003). Son emploi est d'autant plus critiquable qu'en sociologie, il recouvre une dimension bien différente (Hummel, 2017). C'est le cas de Vincent Caradec dans son ouvrage *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement : Domaines et approches* définie la déprise comme « *un processus actif à travers lequel les personnes qui vieillissent mettent en œuvre des stratégies d'adaptation de manière à conserver, aussi longtemps que possible, des engagements importants pour elles* » (Caradec, 2012, p. 103)

Ainsi la déprise serait le processus d'adaptation du quotidien des aînés selon leur âge et leur motricité (Caradec, 2012). Dans le cadre de cette thèse de doctorat, nous continuerons donc d'employer le nom « *décroissance* » pour nommer le processus (cf. Figure 4).



D'après Florentin et Bouron, 2016, *Géococonfluences*

Figure 4 : schéma simplifié du processus de décroissance urbaine (*shrinking cities*)
(d'après Florentin et Bouron, 2016, adaptation Frédérique Morel--Doridat)

Il existe ainsi une diversité de définitions apportées aux *shrinking cities*, elles-mêmes la cause de réflexions sur l'échelle d'analyse du processus pour un même objet, la ville. Cette limite terminologique freine, pour l'heure, tout emploi de ce terme pour une analyse transfrontalière de la décroissance. Ces différentes terminologies et définitions s'accordent toutefois sur la conjonction de plusieurs processus globaux. La Figure 4 précédente en est un résumé simplifié présentant les principales boucles de rétroactions négatives présentées dans les différentes définitions portées au processus, cela quelle que soit la langue employée (Grasland, 2010b). La fragilisation socio-économique ou encore la boucle du déclin démographique figurent parmi les plus récurrentes dans la littérature scientifique. Cette question démographique reste, par ailleurs, omniprésente au point de réduire la décroissance à sa seule dimension. En outre, et bien que non illustré dans cette première partie introductive, les facteurs politiques sont également nombreux (cf. Chapitres 7 et 8).

Malgré des définitions finalement proches, les termes employés pour nommer le processus, à l'instar des entrées qui lui sont proposées, répondent en grande partie à des contextes, problématiques et représentations nationales de la décroissance. En ce sens, ils rappellent les « *cloisonnements* » à l'œuvre à l'échelle mondiale, résultat direct des volontés humaines à organiser politiquement les territoires et à en garantir leur stabilité (Gottmann, 1952). En ce sens, et alors que les spécialistes s'attèlent à traduire le plus fidèlement possible les métaphores et expressions usitées, en dépit des limites linguistiques qui sont leurs, les temporalités de la reconnaissance de la décroissance se montrent extrêmement hétérogènes d'un pays à l'autre. Elles répondent tant à un retard de prise en compte politique des réalités du processus, qu'à d'importantes discontinuités dans les temporalités d'apparition du phénomène. Tandis qu'elle est reconnue comme une réalité des villes américaines depuis la fin du XIX^e s. et qu'elle fait l'objet d'une littérature renouvelée depuis les années 1970 en raison de la progression spatiale du processus, elle n'est devenue que récemment une problématique de la recherche en France. Pour cause : la perte en population des territoires n'est pas une généralité nationale au contraire des dynamiques démographiques de sa voisine allemande. Éloignée des problématiques sociales, économiques et politiques liées à la réunification, la France ne connaît pas le même vieillissement de sa population, encore moins une chute aussi forte de la natalité

que celle de la République Fédérale. Pour finir, à ces discontinuités et enjeux de traduction répond un important cloisonnement de la recherche à des approches nationales. En veulent pour preuve les hétérogénéités des catégories spatiales de référence exposées en point suivant.

2. DÉFINIR LES CATÉGORIES SPATIALES, UN DÉFI POUR UNE APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE

« Les villes sont [...] des objets trop riches et trop divers pour qu'une seule définition, une conception unique, puisse en rendre compte. Selon que l'intérêt est porté au cadre bâti, à l'architecture, à l'habitat, aux activités et aux fonctions urbaines, au statut politique ou encore aux modes de vie des habitants, les définitions changent et les mesures aussi » (Le Gléau, Pumain et Saint-Julien, 1996, p. 10).

Qu'il s'agisse du déclin urbain, de *shrinking city*, de *schrumpfende Städte* ou de *décroissance urbaine*, la définition spatiale de l'urbain et de la ville reste en suspens dès lors que les études dépassent le seul cadre national. La ville et l'urbain représentent ainsi un enjeu central des débats épistémologiques et méthodologiques quant à la définition spatiale d'une *shrinking city*. Ces débats sont d'autant plus nourris par le contexte d'urbanisation grandissant de la population et l'émergence de nouvelles configurations spatiales. Aux villes s'ajoutent les métropoles mais aussi les mégalo-poles puis les « mégapoles » pour reprendre l'expression de Haeringer, ou encore les « villes mondes ». Dans un tel maelstrom, il devient de plus en plus difficile de cerner les limites de la ville et aucun des essais de définition précédemment exposés ne permet de réellement en identifier les contours.

Il n'existe pour l'heure aucune définition couramment admise de la ville et de l'urbain que ce soit en termes de périmètres territoriaux que de critères statistiques et morphologiques (ESPON, 2007 ; Guérois et Pumain, 2008 ; Bretagnolle et al., 2016 ; Vandermotten, 2010). À ces cantonnements nationaux s'ajoutent des définitions souvent trop figées de la ville et de l'urbain ne rendant que rarement compte de la complexité de l'espace et de l'importance des réseaux (Lacoste, 2003). Ainsi, toute étude internationale du processus de perte en population des villes se heurte à de nombreux défis méthodologiques qui se présentent comme autant de limites aux comparaisons transnationales (cf. Chapitre 3). De telles problématiques ne sont ni nouvelles ni résolues. L'enjeu de ce travail est alors la proposition d'une terminologie et d'une définition adaptée et adaptable à l'ensemble des territoires en décroissance, cela quelle que soit sa situation géographique. Pour ce faire, elle devra être intégratrice des dynamiques territoriales et des particularités spatiales des territoires en bordure frontalière.

2.1. VERS UN DÉPASSEMENT DES CLOISONNEMENTS AUX CADRES NATIONAUX : LES TERRITOIRES EN DÉCROISSANCE

Malgré des définitions de l'urbain et de la ville encore cloisonnées aux normes étatiques des catégories spatiales (cf. Annexes

Annexe 1), les recherches internationales menées sur le processus de décroissance se présentent comme autant d'essais de dépassements de ces limites méthodologiques. La référence spatiale proposée par le SCiRN a un temps été reprise par les spécialistes du sujet avant d'être questionnée puis peu à peu délaissée au profit de nouvelles propositions et tentatives d'harmonisation. En 2007, la Commission européenne a, par exemple, eu recours aux Zones Urbaines Élargies (*Large Urban Zones* – LUZ ; également nommée Aires Urbaines Fonctionnelles – FUA) pour son étude des trajectoires démographiques négatives des villes européennes (1970-2001) (seules la ville-centre de ce maillage a fait l'objet de l'étude). Ce même maillage a été repris en 2013 par Thorsten Wiechmann et Manuel Wolff dans leur étude à l'échelle de l'espace communautaire européen (Wiechmann et Wolff, 2013).

Néanmoins, en fonction de la généralisation du processus à l'échelle mondiale et du sous-continent européen, mais aussi en raison de la diversité des espaces qu'affecte la décroissance, de nouveaux maillages de référence ont dû être proposés par les chercheurs. Les deux auteurs précédemment cités ont ainsi élargi leurs recherches à l'ensemble des municipalités européennes, sans toutefois répondre à l'ensemble des défis méthodologiques qu'une étude statistique et transnationale suppose.

Outre les interrogations méthodologiques, et en réponse aux commandes communautaires, une nouvelle terminologie voit le jour : la « *région en décroissance* » (*shrinking region*). Apparue en 2002, elle ne gomme pas, pour autant, l'ensemble des ambiguïtés soulevées par la « décroissance urbaine » (Cunningham-Sabot et al., 2010, p. 71). Bien que nouvelle dans la mesure où elle s'intéresse à des régions entières (régions NUTS 2 et NUTS 3), sans distinctions entre urbain et rural, et assimile les questions de mise en connexion des territoires par les flux, elle soulève à son tour un certain nombre de questions. Comme le notent M. Baron et ses collaborateurs :

« le phénomène de 'déclin', de 'rétrécissement' n'aura sans doute pas les mêmes caractéristiques ni les mêmes conséquences en termes d'occupations et d'évolutions différenciées des espaces pour les plus petites et les plus grandes régions européennes » (Baron et al., 2010, p. 141).

Par ailleurs, il est important de noter que les régions européennes peuvent n'avoir aucun poids politique. C'est en particulier le cas pour la Bulgarie et le Luxembourg où, après l'État, seul l'échelon communal existe.

Le recours à l'expression allemande « périphérisation » – « *Peripherisierung* » se montre plus adaptée, dans la mesure où elle ne présuppose aucun maillage territorial de référence. Toutefois, dans le cadre de cette thèse, nous avons fait le choix de ne pas l'employer pour plusieurs raisons. La première est son utilisation et son appropriation limitée par les géographes et aménageurs quelle que soit leur origine. Ainsi les spécialistes allemands en planification urbaine et reconnus internationalement pour leurs travaux sur le processus de décroissance n'initient que peu un tel changement terminologique et recourent encore essentiellement aux métaphores allemandes et anglaises. Deuxièmement, il sous-entend une situation périphérique d'un territoire et un rapport de domination qui pourrait être mal interprété en particulier par la

sphère politique. Face à ces constats, nous lui préférons l'expression « **décroissance territoriale** ». Bien que le terme de « décroissance » fasse l'objet de nombreuses critiques, la décroissance territoriale reste reconnue par les différentes sphères en France et à l'international. Elle se montre également de plus en plus usitée par la sphère médiatique (*cf.* Annexe 5). En outre, cette recherche doctorale s'inscrivant dans un contexte transnational, il n'est pas paru constructif de proposer un énième changement de terminologie. Néanmoins, et afin de tenir compte de la diversité des espaces affectés par le processus et des effets de polarisation qui s'exercent, l'expression française a été légèrement revue, l'urbain cédant alors sa place au territoire.

La référence au territoire n'est pas neutre. Elle répond aux réflexions menées sur les manières de gérer le processus dans un contexte transfrontalier. Les limites administratives se montrent ainsi primordiales et sous-entendent un espace borné et géré politiquement, marqué par des limites, des frontières plus ou moins visibles, que la carte permet de visualiser et de rendre tangibles (Lévy et Lussault, 2003, p. 907). Or, s'il est délimité, il est également administré (Brunet, Ferras et Théry, 2005a). Ce qui donne tout son sens à l'emploi du mot « territoire », ce sont les notions d'appropriation et d'appartenance qui sont au cœur de sa définition (Di Méo, 1998). Elles se manifestent par le nom et la culture qui lui sont propres, résumées par Jean Gottmann par l'expression « *iconographie* » (Gottmann, 1952). La carte mentale en est l'un des outils de mesure. Pour finir, le territoire est fonctionnel. C'est un espace de pratique, un « *lieu qui fait lien* » (Genestier, 1999). En conséquence, le caractère multiple du territoire se prête tout particulièrement à une analyse des processus de décroissance en contexte transfrontalier.

Néanmoins, l'application d'une telle expression en contexte transfrontalier nécessite de pouvoir traduire ces mots en langues étrangères. Au regard des différentes possibilités de traduction des termes, nous avons optés pour le « *shrinking territory* » en anglais et le « *schrumpfende Gebiet* » en allemand. Ces choix ne sont pas neutres. Ils sont le fruit de discussions fructueuses avec le groupe Aménagement du Territoire de l'université de la Grande Région et les chercheurs de l'IPS – *Fachgebiet Internationale Planungssysteme* de l'université technique de Kaiserslautern (TUK). Ils font également écho aux débats spontanés animant les participants au MOOC « *Au-delà des frontières, diagnostiquer les territoires* »²⁷ et ayant eu pour objet la traduction du mot « territoire » en allemand. En anglais d'abord, le territoire ne traduit pas tout à fait la même idée qu'en français. Son construit social reste de premier plan bien qu'utilisé pour nommer un territoire étatique ou encore un territoire communal (Mayhew, 2004). Le terme *territory* est ainsi privilégié à celui de « *area* », davantage proche du sens français de « zone » ou de « secteur ». En allemand, ensuite, *das Gebiet* (genre neutre), dans son emploi seul, est une notion plus vague, proche dans son sens à l'espace, bien qu'il s'agisse d'une entité particulière. Plus précisément, il désigne une partie de la surface terrestre de taille indéterminée (Leser, 2005). Il ne recouvre le sens de territoire que lorsqu'il est accolé à un autre mot. *Die Gebietskörperschaft* fait ainsi référence au niveau institutionnel régional ; *das*

²⁷ Cours en ligne proposé par l'université de Lorraine et disponible à l'adresse suivante : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/au-dela-des-frontieres-diagnostiquer-les-territoires/>

Verwaltungsgebiet désigne un territoire administré. *Das Gebiet* convainc ainsi davantage que *der Raum* rencontré dans l'expression *Raumplanung* et traduite en français par « aménagement du territoire ». En effet, alors que le premier est généralement administré, habité et présente une histoire qui lui est propre, le second est le parfait synonyme « d'espace » (cf. Annexe 2). Seul le terme *Territorium* se montre plus proche du sens français mais son choix n'a pas été retenu au regard de son emploi moindre en allemand.

La définition proposée de la décroissance territoriale, s'appuie sur l'ensemble des éléments théoriques présentés tout au long de ce point 1. Comme le processus de périphérisation, elle remet au centre de l'analyse la question de la perte d'attractivité et non plus celle de la perte en population. La Figure 5 en est un essai de schématisation complexe.

La **décroissance territoriale** est ainsi un processus multidimensionnel et multiscalair au sein duquel se confrontent des dynamiques de ralentissement économique, d'exclusion sociale, de dépeuplement et d'affaiblissement politique symptomatiques d'une fragmentation et d'une polarisation spatiale. S'oppose alors un centre, lieu de croissance et de concentration des pouvoirs, à une périphérie, plus ou moins intégrée, et sur laquelle il exerce son influence. L'entrée proposée de la décroissance territoriale offre alors la possibilité d'une analyse plus dynamique au cœur de laquelle interagissent, dans l'espace et le temps, des territoires centraux et d'autres plus périphériques. De plus, elle s'intéresse tant aux symptômes, comme moyen d'identification des espaces touchés, qu'aux causes, dans un objectif plus politique.

Les premières réflexions théoriques ont ainsi montré le besoin d'un recours à une vision plus systémique de la décroissance territoriale pour en approcher toute sa complexité. D'un processus purement démographique, il est aujourd'hui vu comme la combinaison de plusieurs dynamiques négatives. Ce détour par la littérature nous amènera également à proposer une analyse davantage diachronique du processus. Non content d'interroger les seuils démographiques utiles à la quantification du processus, il est important de prendre en considération tant l'espace que le temps. De tels questionnements méthodologiques ne sont d'ailleurs pas les seuls apanages des études sur la décroissance. Ils s'intègrent bien dans une réflexion plus générale en géographie dont l'un des principaux postulats reste la discontinuité de l'espace (Brunet Roger, 1968). En effet, les entités géographiques se distinguent par leurs caractéristiques propres. Dans le cas de la décroissance, s'opposent à des espaces enlisés dans une crise structurelle, d'autres en pleine situation de croissance. Pour leur parfaite distinction, il convient dès lors de mesurer les « *dissemblance entre les unités spatiales contigües et à repérer les limites d[e telles] unités territoriales* » (Grasland, 2013). En d'autres termes, il s'agit de mesurer les discontinuités entre les espaces. Une telle réflexion nous amène tout naturellement à la question des frontières dans la mesure où celles-ci engendrent *ipso facto* la discontinuité.

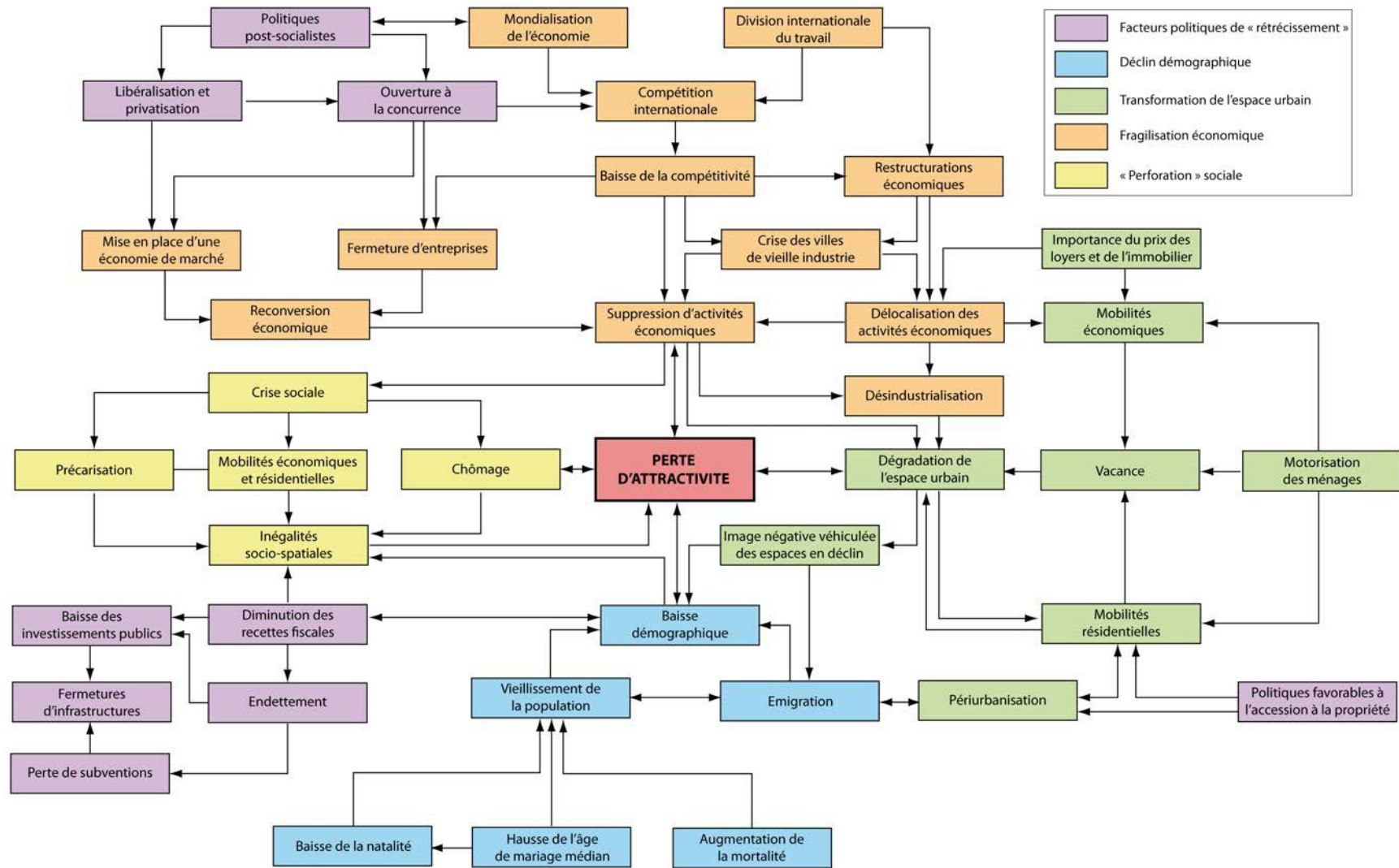


Figure 5 : schématisation du processus de décroissance territoriale
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

2.2. VILLES ET FRONTIÈRES AU PRISME DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE

« L'hypothèse selon laquelle les pays sont isolés de ce qui se passe en dehors de leur territoire ignore trop de preuves contraires. Les frontières nationales sont plus ou moins perméables. Les politiques gouvernementales sont imitées, les pratiques, de l'urbanisme aux technologies du bâtiment, sont partagées, les mécanismes de financement du développement sont adoptés et adaptés, et le sort des industries est transformé à mesure que le commerce international restructure les possibilités d'emploi locales, les marchés du logement et les flux migratoires. Dans un monde traversé par des relations transnationales, aucun pays ne se développe de manière isolée. Cela suggère que les villes d'autres pays urbanisés et industrialisés avancés, tels que l'Angleterre et le Canada, pourraient également avoir subi les conséquences associées à une urbanisation parasitaire. En fait, ce fut le cas. Le déclin des villes industrielles et la décentralisation étaient courants. De plus, ils étaient influencés, comme aux États-Unis, par un paysage mondial changeant d'urbanisation, de flux d'immigrants et de changements industriels²⁸ » (Beauregard, 2006, p. 70).

Comme le souligne la citation proposée ci-avant, nombreux sont les flux et les échanges à se réaliser de part et d'autre des frontières nationales. Participant aux dynamiques démographiques et économiques locales, ils ne peuvent être ignorés. Cela est d'autant plus vrai que certains territoires frontaliers présentent une histoire et une culture entrelacées malgré la présence de la ligne-cadre.

Le caractère fonctionnel des territoires, au cœur de la définition de la décroissance territoriale, prend alors tout son sens en contexte transfrontalier. Dans les études quantitatives, il se traduit par changement dans la maille de référence et l'introduction des aires urbaines et surtout des Aires Urbaines Fonctionnelles (*Functional Urban Areas – FUA*). Indicateurs importants des forces d'attraction qui s'exercent dans les espaces voisins, ils donnent à voir des maillages exempts de toute forme de cloisons territoriales en contexte de grande perméabilité des frontières nationales et introduisent les aires urbaines transfrontalières. Leurs liens territoriaux et historiques notables en font ainsi des objets particulièrement intéressants pour une étude des processus de décroissance territoriale. Pour en comprendre la portée, il est alors nécessaire d'en définir les contours.

²⁸ « *The assumption that countries are isolated from what is happening outside their territories ignores too much contrary evidence. National boundaries are more or less permeable. Government policies are imitated, practices from city planning to building technologies are shared, mechanisms for financing development are adopted and adapted, and the fortunes of industries are transformed as international trade restructures local employment opportunities, housing markets, and migratory flows. In a world crisscrossed by transnational relations, no country develops in isolation. This suggests that the cities of other urbanized and advanced industrial countries, such as England and Canada, might have also experienced the consequences associated with parasitic urbanization. In fact, this was the case. Industrial-city decline and decentralization were common. Moreover, they were influenced, as they were in the United States, by a changing global landscape of world urbanization, immigrant flows, and industrial change* » (Beauregard, 2006, p. 70)

Les aires urbaines transfrontalière se présentent comme des marqueurs forts « *de la non-contiguïté des espaces mobilisés par la ville et au-delà par une mise en réseau à des échelles très diverses qui efface les bornes auxquelles nous étions habitués* » (Piermay, Reitel et Zander, 2002, p. 5). La définition de la métropole transfrontalière proposée dès 1990 par Lawrence Herzog va dans le même sens, issue de ses recherches sur les dynamiques frontalières entre les États-Unis et le Mexique. Pour lui, il s'agit d'une « *zone urbanisée fusionnée en un seul et même espace fonctionnel qui transcende la frontière internationale* »²⁹ (Herzog, 1990, p. 139, trad. FMD). En d'autres termes, il voit les espaces à la frontière comme des centres potentiels de développement, marqués par une urbanisation singulière, au-delà même de la ligne-cadre, cela en raison des opportunités de développement qu'elle propose (Herzog, 1990). Pour Markus Perkman, l'agglomération transfrontalière européenne s'inscrit avant tout dans l'histoire et répond aux initiatives lancées de longue date en matière d'intégration politique et institutionnelle (Perkman, 2003). Ces différentes façons d'appréhender le sujet concordent sur un point : les discontinuités spatiales, temporelles et culturelles propres au développement des villes, ne sont plus aussi nettes qu'il fut un temps et les qualifier relève du défi (Raffestin, 1997, p. 165). Or, la définition de l'urbain en contexte frontalier s'avère être une tâche d'autant plus ardue lorsque la continuité morphologique et fonctionnelle de la ville s'est faite en dépit, ou du fait, d'une frontière étatique (Piermay, Reitel et Zander, 2002 ; Reitel, 2013b).

Au premier abord, une telle situation semble contradictoire. En effet, et cela malgré une évolution de leurs fonctions et de leurs formes, les frontières dénotent encore et toujours « *la barrière et le contrôle, l'arbitraire et l'artificiel, le colonial et l'impérialiste* » (Foucher, 1991). Ainsi, et en tant que « *limite politiquement signifiante* » (Piermay, 2013, p. 205), cette construction humaine par excellence qu'est la ligne cadre demeure tant le symbole de la puissance d'un territoire que la garante de la protection de celui-ci face à toute forme d'agression extérieure. Parmi les territoires que la frontière se doit de défendre figurent les villes, encore faudrait-il que celles-ci soient localisées à l'intérieur de l'espace géographique que délimite la frontière. En ce sens, une ville qui se trouverait en bordure de la ligne de démarcation étatique, voire en situation de chevauchement, ne permettrait guère à la frontière d'assurer efficacement sa fonction première. Ainsi peut-on voir deux objets géographiques, frontière et ville, que tout ou presque oppose. Lorsque la frontière délimite, sépare, filtre, voire arrête et exacerbe les différences de voisinage, la ville, quant à elle concentre, met en relation, articule pour devenir un véritable « *vecteur et accélérateur [...] des circulations* » (Arbaret-Schulz, 2002, p. 217). Ainsi, les langues, les cultures, les manières, les souverainetés ou encore les monnaies se trouvent être davantage entrelacées dans les grandes villes qu'à la frontière même.

Néanmoins, une telle idée d'opposition entre ville et frontière est loin d'être aussi nette et tranchée d'abord parce que les « *villes et les frontières sont tellement plus, ou tellement moins d'ailleurs* » (Arbaret-Schulz, 2002, p. 218). Les frontières nationales ne sont pas des objets géographiques figés dans le temps et l'espace (Amilhat-Szary, 2015a). Elles connaissent des

²⁹ « *urbanized area fused into a single functional spatial domain that transcends the international border* » (Herzog, 1990, p. 139)

évolutions notables, que ce soit en termes de tracé, de matérialisation ou de fonctions, réalisées au gré des mutations des sociétés. Parmi les plus influentes figurent la mondialisation de l'économie et des échanges auxquels se surajoutent les évolutions technologiques (Rumford, 2006, p. 155). Peu à peu les frontières se redéfinissent et se « *délocalisent* ». La frontière n'est-elle pas plus palpable aux douanes des aéroports qu'au moment du franchissement de cette ligne de démarcation au sein de l'espace Schengen (Szary et Giraut, 2015) ? La mondialisation des échanges et des économies amène à une deuxième particularité des frontières. De plus en plus spécialisées, elles perdent de leurs fonctions premières et s'ouvrent. Les territoires s'en trouvent moins freinés dans leur développement par la ligne de démarcation et s'organisent, non plus selon leur distance à la frontière, mais bien autour de réseaux au centre desquels gravitent les plus grandes villes, malgré la persistance des lignes-cadres (Paasi, 2012).

Ce caractère réticulaire de l'espace européen n'est pas neutre à la construction et au développement de réelles agglomérations transfrontalières. Ici, la ligne cadre, cette discontinuité par excellence, perd peu à peu de sa lisibilité dans l'organisation spatiale (*debordering*) et laisse place à de nouvelles territorialités³⁰ bien singulières. Plus précisément, à une échelle locale, la frontière passe de « *barrière* » à « *interface* », la frontière devenant ressource (Grasland, 1997). Aussi, « *d'un symbole de la mise à distance, [la frontière] devient une expression de la proximité* » (Renard, 1997, p. 10) et tend à amoindrir les cloisonnements locaux liés à la présence de la limite nationale. En ce sens, la frontière s'apparente avant tout à une discontinuité :

*« On parlera de **discontinuité spatiale** lorsque la présence de la limite politique se traduit par une baisse brutale de la similarité des unités situées de part et d'autre. On parlera au contraire de **barrière** (ou d'effet de barrière) lorsque la présence de la limite politique se traduit par une baisse brutale des flux entre les unités situées de part et d'autre » (Grasland, 1997).*

L'ouverture des frontières européennes ne peut, à elle seule, expliquer l'existence de telles agglomérations. Les relations de part et d'autre des frontières sont antérieures aux processus de construction européenne. Il en veut pour preuve les fortes mobilités résidentielles et professionnelles à destination des villes de Roubaix, de Tourcoing, et plus généralement de l'ensemble du territoire de la métropole lilloise, du début du XX^e s. en raison des droits de douane prohibitifs à l'œuvre entre France et Belgique et de la délocalisation du côté français d'entreprises belges (Hamez, 2004). Par ailleurs, nombreux sont les conflits armés à avoir redessinés les tracés des frontières nationales mais moins nombreux sont ceux à avoir partagé des villes entre plusieurs nations.

Les villes de Görlitz, Guben ou encore Francfort-sur-l'Oder en font partie. Divisées à la suite de la Conférence de Potsdam (17 juillet au 2 août 1945), entre ce qui deviendra l'Allemagne et la Pologne, toutes trois ont connu un développement territorial antérieur à la

³⁰ Selon Claude Raffestin, la territorialité correspond à « *l'ensemble des relations qu'une société entretient non seulement avec elle-même, mais encore avec l'extériorité et l'altérité, à l'aide de médiateurs, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'acquiescer la plus grande autonomie possible, compte tenu des ressources du système* » (Raffestin, 1997, p. 165).

surimposition d'une frontière. En termes paysagers et architecturaux, cela se traduit par l'absence de fortification sur les sites malgré une histoire millénaire (Kostrubiec et Loboda, 2002). En outre, une telle action n'est pas sans conséquences sur la morphologie urbaine et l'administration des villes. Dans les trois cas, la frontière a été définie par les cours d'eau. La ville de Görlitz (*cf.* Figure 6), par exemple, localisée dans le *Land* allemand de Saxe, est séparée de sa voisine polonaise Zgorzelec par la rivière Neisse. L'imposition de deux administrations différentes de part et d'autre de la rivière vient exacerber les différences de voisinage et permet de mieux appréhender les dynamiques bien distinctes de développement des deux villes. En ce sens, et malgré des fonctions complémentaires, leur développement territorial répond à des logiques nationales et non locales et transfrontalières (Reitel, 2013a, p. 151). Dans le cas de la frontière germano-polonaise, cela se traduit par d'importantes différences de voisinage que la simple lecture d'une carte en ligne, comme présenté ici en Figure 7, permet d'appréhender. Alors qu'en rive gauche de la Neisse (Görlitz) fleurissent tout du long de la Berliner Straße les maisons closes, les bars et autres casinos, la partie orientale polonaise semble davantage spécialisée dans la distribution de carburants. Au-delà de ces particularités économiques, les éléments architecturaux distinguent les deux villes. Alors que Zgorzelec présente un habitat de type pavillonnaire, sa voisine allemande compte pas moins de 4 000 bâtiments anciens (de styles renaissance à art nouveau, en passant par le gothique flamboyant) et aujourd'hui protégés au titre des monuments historiques (Keul, 2009, p. 12-13) (*cf.* Figure 6).



Figure 6 : Görlitz, Maisons historiques de style renaissance de la place du marché (23, Untermarkt)

(F. Morel--Doridat, 11/04/2013)

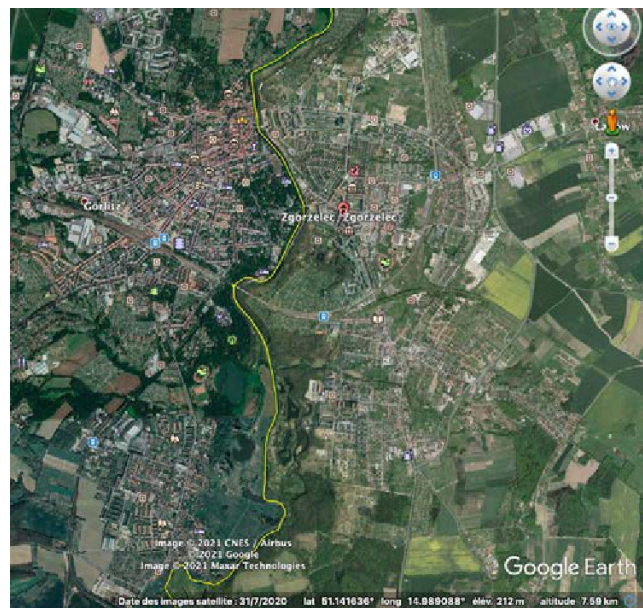


Figure 7 : image satellitaire des villes de Görlitz (à l'ouest) et de Zgorzelec (à l'est)

(Source : Google Earth, 31/07/2020)

Dans de telles configurations, les villes et agglomérations transfrontalières sont le reflet des évolutions spatiales de la politique (Rumford, 2006, p. 160-162). La frontière s'apparente dès lors à une zone de contact où les échanges entre chacune des entités territoriales impliquées sont nourris par la force des différences de voisinage (Hardi et Uszkai, 2017). De telles agglomérations ne constituent guère de rares exceptions localisées, cela d'autant plus que la construction européenne pose les bases d'un cadre politique favorable à l'ouverture et à la

confiance mutuelle (Reitel, 2013a). L'intégration urbaine transfrontalière s'en trouve dès lors facilitée. Une nouvelle phase d'intégration a d'ailleurs bien été franchie à l'orée des années 2000 lors de l'institutionnalisation des espaces de coopération transfrontalière. Aux flux de tous ordres, qui n'ont de cesse de se renforcer de part et d'autre de la ligne cadre, répondent les initiatives des acteurs territoriaux qu'ils soient publics et privés en vue d'une coopération aboutie et efficace, cela malgré les différentiels transfrontaliers et les interdépendances en présence (Sohn, Morel--Doridat et de Pindray d'Ambelle, 2020). Ainsi, selon la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), le sous-continent européen compterait, en 2020, pas moins de trente-sept agglomérations transfrontalières dont plus de la moitié d'entre-elles se situe à la frontière de l'un des six pays fondateurs de l'Union, auxquels il convient d'ajouter la Suisse (cf. Annexe 3). Leur existence et leur développement symbiotique sont sources d'enjeux prégnants pour les collectivités territoriales, tant sur le plan politique qu'institutionnel, juridique, économique, social et culturel (Sohn, 2014). La frontière exacerbe alors les antagonismes entre des villes jouant le double jeu « *de la collaboration et de l'individuation* » ; la frontière se transformant ici en ressource (Amilhat-Szary et Fourny, 2006a, p. 15).

Les flux et les transferts, se réalisant de part et d'autre des frontières nationales, prennent ainsi une dimension toute particulière pour les villes en « *ourlet frontalier* » (Ratzel, 1987). Questionner la ville et ses limites spatiales sous-entend, localement, un dépassement de la ligne cadre que constitue la frontière et pousse à ne plus borner l'analyse des villes et des territoires en décroissance à de simples considérations régionales et nationales. Ces dynamiques se retrouvent tout le long des frontières européennes et se traduisent par d'importantes mobilités dont résidentielles, professionnelles et de loisirs. Elles sont d'autant plus fortes aux endroits où les obstacles inhérents à la présence d'une frontière sont amoindris par les différentiels nationaux à l'œuvre (Hardi et Uszkai, 2017). Localement, elles peuvent concourir à des rattrapages locaux des dynamiques démographiques et économique comme cela est le cas à proximité du Grand-Duché de Luxembourg, voire ne pas être lisibles de prime abord en raison de situations démographiques et économiques similaires ou, inversement, être tout un symbole de cloisonnement nationaux de telles dynamiques. Cela sous-entendrait donc l'existence de réelles dialectiques croissance-décroissance au sein de l'espace communautaire et rend pertinente toute étude du processus à une échelle locale et transfrontalière. Mais alors que le croisement entre les deux corpus « *décroissance* » et « *frontières* » perd tout son sens, aucune étude approfondie ne semble être proposée pour l'heure.

3. *UNE ÉTUDE DU PROCESSUS AUX FRONTIÈRES : APPORT DE LA BIBLIOMÉTRIE ET DE LA VEILLE MÉDIATIQUE*

Comme nous le montrions dans la section 1 de ce chapitre, la littérature classique met en évidence le caractère de plus en plus généralisé du processus qui, dès lors, dépasserait les seuls cadres nationaux. En outre, les analyses transnationales et européennes de la décroissance laissent à penser que des dynamiques notamment démographiques, peuvent être partagées de part et d'autre des frontières nationales, en particulier lorsque le développement urbain s'est fait en dépit ou grâce à la présence de la ligne-cadre. Le nombre élevé des problématiques

territoriales et des espaces considérés dans l'analyse doit se traduire par une multiplication des thématiques de la recherche mais aussi des espaces et des échelles d'analyse. La complexité du processus est-elle lisible dans la production scientifique sur le sujet ? Les problématiques à la frontière sont-elles abordées ? Nous tenterons de répondre à ces questionnements par une étude plus approfondie de la production scientifique par le biais de l'analyse bibliométrique. Complémentaire de la revue de littérature classique, elle permet une quantification de la production scientifique sur le sujet sans pour autant la remplacer. En effet, alors que cette dernière permet de comprendre le phénomène et les changements de paradigmes à l'œuvre, la bibliométrie sert à la caractérisation et à l'évaluation des développements de la recherche. Cela passe par l'identification des sujets connexes à la décroissance ainsi que par l'interrogation des espaces, des échelles et des temporalités d'étude du processus. Ce travail, pour le volet académique, a fait l'objet d'un article paru dans la revue de géographie *Cybergeogéographie* intitulé *La recherche scientifique sur les shrinking cities : apport de la bibliométrie*³¹.

3.1. LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE AU PRISME DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE : BESOINS MÉTHODOLOGIQUES

La bibliométrie doit être vue comme un outil d'analyse « *de la science comme une entité mesurable* »³² grâce à l'outil statistique et aux algorithmes mathématiques (Price, 1986, p. xvi, trad.). Elle est définie par J.-P. Courtial comme « *le comptage de tout ce qui peut entrer dans une bibliothèque scientifique et une approche quantitative des techniques de gestion d'une bibliothèque* » (Courtial, 1990, p. 7). En ce sens, elle permet la mise en lumière des grands traits de la production scientifique sur un sujet sans, pour autant, se substituer à une revue de littérature (Guérin-Pace, Saint-Julien et Lau-Bignon, 2012). Pour cause, la bibliométrie ne donne aucunement les mêmes informations dans la mesure où les citations et apports de chacun des articles ne saurait ressortir d'une telle analyse quantitative. Par ailleurs, la construction de la base de données bibliométrique requiert un minimum de connaissances sur la thématique de recherche que seule la compréhension et la mise en relation des informations contenues dans différents supports de communication scientifique sont en mesure d'apporter.

Cet exercice réalisé sur la thématique de recherche de la décroissance territoriale se réfère à deux bases de données informatiques de références bibliographiques : *Academic Search Complete* (ASC) et *Francis*. La première est proposée par la société EBSCO. Son choix s'appuie tant sur l'exhaustivité des références bibliographiques qu'elle répertorie que sur son caractère pluridisciplinaire, primordial pour une telle étude sur un sujet transdisciplinaire. Elle est complétée par la base de données francophone *Francis*, utile à l'ajout de références francophones à la base bibliométrique bien qu'arrêtée en 2015.

³¹ Morel-Doridat F. et Hamez G., « La recherche scientifique sur les *shrinking cities* : apport de la bibliométrie », *Cybergeogéographie : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 902, mis en ligne le 07 juin 2019, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/32354>.

³² « *Rather, treating science as a measurable entity* » (Price, 1986, p. xvi).

La réalisation de la base de données s'appuie sur des mots-clés faisant référence dans notre domaine de recherche. Ceux-ci sont en langue anglaise, compte tenu de l'importance des publications dans cette langue et du caractère anglophone d'ASC. Le premier examen de la littérature scientifique a permis d'identifier le terme *shrinking cities* comme noyau dur des publications actuelles. Néanmoins, il serait restrictif de réaliser une requête à partir de cette simple expression. En effet, comme nous le précisons en sections 1 et 2 de ce chapitre, il existe une grande diversité des espaces d'analyse du processus que traduisent partiellement les changements terminologiques opérés au cours des quarante dernières années. Le choix a donc été fait de ne plus directement accoler le mot « *cities* » à celui de « *shrinking* » tandis que d'autres catégories spatiales ont été ajoutées à la recherche, telles que « *urban* », « *rural* » ou encore « *region* ». Par ailleurs, l'expression « *shrinking* » s'avère trop réductrice. En plus de son caractère récent et des controverses dont elle fait l'objet, le gérondif met ici l'accent sur l'action de rétrécir. Lorsque le processus est au cœur de l'étude, c'est la forme nominale du verbe qui est utilisée : *shrinkage*. Face à ces limites terminologiques, la requête a été pensée de la sorte :

shrink (AND city OR cities OR urban OR rural OR region)*

À partir de cette requête, les premiers résultats se sont avérés peu probants dans la base ASC. Cela s'explique par la présence d'un grand nombre de thématiques hors-sujet faisant référence au rétrécissement. Une seconde requête bien plus restrictive a alors été construite :

shrink AND (city OR cities OR urban OR rural OR region) NOT (climatic changes OR vertisols OR simulation methods OR glaciers OR magnetic OR concrete OR stresses OR x-ray OR semiconductors OR hippocampus OR climatology OR porosity OR nanoparticles OR gelation OR clothe OR cotton OR ice OR cell OR cancer OR, etc.)*

Au regard de la grande diversité des résultats apparus dans WoS avec cette même requête, nous avons fait le choix de limiter la requête aux termes *shrinking AND (cities OR city)* (695 résultats). Une troisième requête, cette fois en langue française, a été proposée pour *Francis*. Après différents tests, l'expression suivante a été retenue :

déclin AND urbain OR (ville AND décroissance) OR (décroissance AND urbaine)*

S'en suit un corpus regroupé et corrigé par lecture manuelle. Celui-ci référence en tout 533 articles en lien avec le thème de la décroissance territoriale dont 480 dans ASC³³ et 53 dans *Francis*, principalement rédigés en anglais (96 % du corpus). Dans une optique d'analyse des résultats, les champs suivants alimentent la base consolidée : le titre de l'article, l'année de parution, la revue de publication, le nom de son/ses auteur(s), son/ses sujets connexe(s) ou mots-clés (proposés par ASC ou *Francis*) sur l'exemple de ce que Grégory Hamez avait proposé dans son Habilitation à Diriger des Recherches (Hamez, 2015) (*cf.* Tableau 1).

³³ Pour les besoins de la présente thèse, l'analyse a été arrêtée au 6 avril 2021.

<i>Urban shrinkage in Germany and the USA: A Comparison of Transformation Patterns and Local Strategies</i>			
Auteurs	Année	Titre de la revue	Type de document
WIECHMANN Thorsten, PALLAGST Karina M.	2012	International Journal of Urban & Regional Research	Revue universitaire
Résumé			Sujets
<p>Many American and European cities have to deal with demographic and economic trajectories leading to urban shrinkage. According to official data, 13% of urban regions in the US and 54% of those in the EU have lost population in recent years. However, the extent and spatial distribution of declining populations differ significantly between Europe and the US. In Germany, the situation is driven by falling birth rates and the effects of German reunification. In the US, shrinkage is basically related to long-term industrial transformation. But the challenges of shrinking cities seldom appeared on the agendas of politicians and urban planners until recently. This article provides a critical overview of the development paths and local strategies of four shrinking cities: Schwedt and Dresden in eastern Germany; Youngstown and Pittsburgh in the US. A typology of urban growth and shrinkage, from economic and demographic perspectives, enables four types of city to be differentiated and the differences between the US and eastern Germany to be discussed. The article suggests that a new transatlantic debate on policy and planning strategies for restructuring shrinking cities is needed to overcome the dominant growth orientation that in most cases intensifies the negative consequences of shrinkage. [ABSTRACT FROM AUTHOR]</p>			Urban decline Demographic change Population Urban planning Childbirth Statistics Schwedt Dresden Youngstown Pittsburgh Germany Pennsylvania Ohio Land Subdivision Administration of Urban Planning and Community
<i>The Limits of Shrinkage: Conceptual Pitfalls and Alternatives in the Discussion of Urban Population Loss.</i>			
Auteurs	Année	Titre de la revue	Type de document
BERNT Matthias	2016	International Journal of Urban & Regional Research	Revue universitaire
Résumé			Sujets
<p>This essay reflects on the conceptual underpinnings of research on 'shrinking cities' over the last decade. It criticizes the definition of shrinkage in terms of urban population losses and argues that the state-of-the art research on 'shrinking cities' suffers from a misleading conceptualization of shrinkage which forces essentially different urban constellations into a universal model of 'shrinkage'. Four problems of this procrustean bed are discussed in detail: methodological pitfalls of threshold definitions of urban shrinkage; empirical contradictions; an absence of attention to scalar interrelations; and insufficient understanding of cities as historical processes. The essay ends with suggestions for a widened conceptualization of shrinkage and a new research agenda.</p>			Urban studies, Urban research Urban growth, Housing, Land Subdivision, Other Community Housing Services, City dwellers
<i>European and US perspectives on shrinking cities</i>			
Auteurs	Année	Titre de la revue	Type de document
GROßMANN Katrin, BEAUREGARD Robert, DEWAR Margaret, HAASE Annegret	2012	Urban Research & Practice	Revue universitaire
Résumé			Sujets
<p>Information regarding the combined session and discussion on European and U.S. perspectives on shrinking cities at the annual meeting of the Urban Affairs Association (UAA) in Pittsburgh, Pennsylvania on April 18-21, 2012 is presented. The sessions aimed to improve understanding of urban shrinkage receiving less international attention. Topics discussed include the different trajectories of urban shrinkage, the challenges in managing shrinking cities, and the need to reconsider urban problems.</p>			Urban decline Cities & towns Congresses Urban planning Urban policy Pittsburgh Pennsylvania Urban Affairs Association Administration of Urban Planning Development Land Subdivision

Tableau 1 : aperçu de la base de données bibliométrique

3.2. UNE THÉMATIQUE DE LA RECHERCHE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Le corpus ainsi constitué a permis de confirmer le caractère récent et en pleine émergence de la recherche scientifique sur le thème de la décroissance territoriale. Ainsi, plus de la moitié des documents sont parus entre 2010 et 2020 (349 sur 533 au total) (cf. Figure 8). Cette conclusion est toutefois à nuancer dans la mesure où la production scientifique connaît un développement général au cours de cette même période et qu'un certain ralentissement s'observe depuis 2018 certainement en l'absence de sortie de numéros spéciaux dans des revues référencées par les deux bases de données bibliographiques en particulier comme *Cities* (la dernière *special issue* renseignée par ACS remonte à septembre 2017) et *European Planning Studies* (le dernier numéro special renseigné par ASC date de 2015 : « *Responding to Tough Times: Policy and Planning Strategies in Shrinking Cities* »). Cette baisse peut également s'expliquer par des publications dans des revues classées, et non répertoriées par ASC, proposant plusieurs numéros spéciaux sur la thématique de la décroissance et à *Impact Factor* notable comme cela est le cas de la revue *Sustainability*³⁴. Pour finir, ce recul supposé des publications scientifique sur ce sujet est également alimenté par l'arrêt de la base de données bibliographique *Francis*. Cela sous-entendrait donc un nombre moindre d'articles potentiellement fichés depuis 2016.

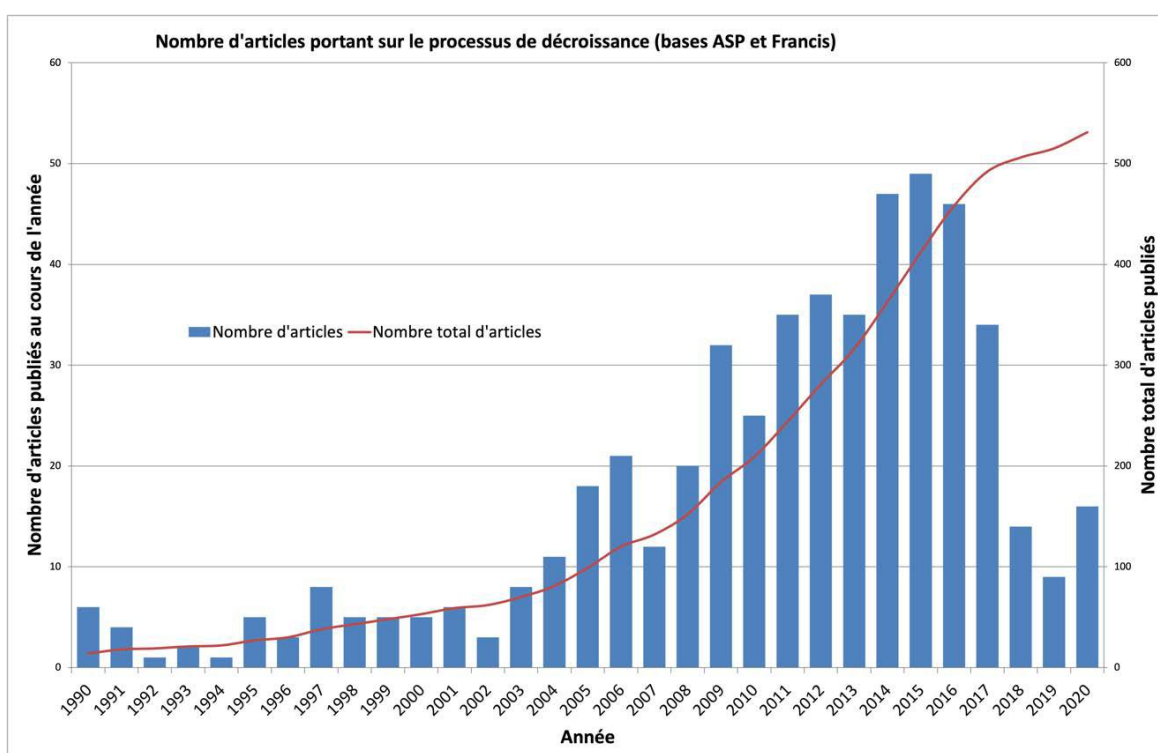


Figure 8 : nombre de publications traitant directement ou indirectement de la décroissance territoriale parues entre 1990 et 2020

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Les villes de l'hémisphère nord trouvent une place de premier ordre dans les études répertoriées par la base de données. Un tel constat s'appuie sur un traitement des informations

³⁴ https://www.mdpi.com/journal/sustainability/special_issues/Shrinking_Cities_Sustainability

spatiales présentes en nombre dans le champ « sujet » et dans le résumé proposé par le(s) auteurs de la publication. Alors même qu'un glissement de la recherche s'opère vers l'Asie, les États-Unis restent au cœur des exemples et leur poids ne cesse de progresser. En tout, le pays et ses villes concernent 45 % des écrits publiés depuis 1980. Ces villes sont essentiellement localisées dans la *Rust Belt*. Ainsi, près d'un tiers des publications se rapportant aux États-Unis ont eu pour sujet principal les villes de Détroit, Pittsburgh, Cleveland, Flint, Youngstown et Baltimore. En outre, sur un peu plus de 300 publications restantes, plus du tiers font référence à ces six villes dans leur résumé. Viennent ensuite l'Europe (l'Allemagne (78 publications) et le Royaume-Uni (31 publications) figurent en pole position) et dans une moindre mesure le Japon (15 publications). La France, quant à elle, figure à la cinquième place de ce classement des pays les plus cités dans les recherches scientifiques. Son intérêt notable pour les chercheurs est toutefois à nuancer. En effet, les publications sont généralement le fait de mêmes auteurs reconnus dans l'Hexagone comme moteur de la recherche scientifique sur le sujet. En outre, peu de chercheurs non français s'intéressent à cet espace d'étude. Cela se traduit par une surreprésentation des publications renseignées aussi bien par la base *Francis* que par *Academic Search Complete* et une importance de la langue française dans les écrits. Le pays connaît toutefois un engouement nouveau en contexte de diffusion du processus et d'une considération récente par la sphère politique. Après la France, la Chine trouve également une place de choix dans les publications scientifiques. En pleine émergence, elle était absente de la production scientifique du précédent millénaire avant de connaître, par la suite, un réel engouement : entre 2007 et 2020, 11 % de la littérature sur le sujet de la décroissance territoriale avait pour objet ce pays.

En conséquence, bien que le processus se globalise, en contexte de vieillissement de la population et de migrations internationales, et que de nouveaux pays fassent l'objet de publications, les États-Unis, l'Allemagne et le Japon continuent de dominer les débats scientifiques. Cette réalité trouve sa source dans les évolutions thématiques et les nouveaux champs de la recherche concernés par la décroissance. De même, la littérature se rapportant à ces pays teste de nouveaux changements d'échelles que traduisent les mots-clés des publications, ce qui sera abordé à présent. Pour autant, aucune ville ou espace localisé à proximité d'une frontière étatique, ni même de villes doublons, n'apparaissent dans les mots-clés confirmant un peu plus l'absence de recherches scientifiques sur les espaces transfrontaliers dont ceux européens.

Un champ de la recherche à destination de la sphère politique et en déconnexion avec la question des frontières

Les thématiques de recherche ont bien évolué au cours des 41 années prises en compte dans l'analyse bibliométrique. Leurs évolutions ont été quantifiées à l'aide de tri-croisés sur l'occurrence des mots-clés. Le premier résultat de cette étude est l'hétérogénéité des thématiques de recherche selon la base de données interrogée. Pour autant, le faible nombre de publications sur la décroissance territoriale référencé dans *Francis* ne permet pas de réelles comparaisons statistiques et encore moins de généralisations.

Les thématiques les plus récurrentes dans les publications recensées par ASC sont *Urban decline* (146 occurrences), *Land subdivision* (130), *Administration of Urban Planning and Community and Rural Development* (110) et *Urban planning* (70). Les problématiques urbaines et leurs politiques trouvent ainsi une place de premier choix. Cette prévalence questionne l'enjeu de gestion que soulèvent les processus de décroissance, enjeu que nous avons souligné dans le schéma général des facteurs de la décroissance (cf. Figure 5). Ce ne sont donc pas les thématiques se rapportant à une définition classique de la décroissance qui prédominent. Les questions démographiques que traduisent les termes « *demographic change* », « *demographic decline* », « *population* » ou encore « *emigration & immigration* » figurent très nettement au second plan. Cette réalité peut traduire le caractère transdisciplinaire du processus qui s'avère être de plus en plus l'apanage des architectes et des aménageurs. Elle peut également être expliquée par un changement des entrées proposées de la littérature scientifique. Les chercheurs allemands et américains proposent ainsi davantage d'écrits critiques des tentatives politiques de gestion du processus ou encore des lieux de propositions de nouvelles expérimentations en la matière. Ainsi, depuis 2005, les thématiques de recherche ont évolué, ne se focalisant plus uniquement sur les seules formes que revêt le processus. Cela se traduit par une importance nouvelle des termes « *renewal* » (51 occurrences), « *program* » (33) « *demolition* » (9) et « *ecological development* » (12), dont la plupart sont apparus après 2008.

Cette analyse des sujets met également en exergue l'importance, pour les spécialistes, du dépassement de la seule sphère urbaine du processus. Les expressions composées du mot « *rural* » font ainsi leur apparition depuis le début des années 2000. Il est alors question de « *rural development* », « *rural geography* », « *rural area* », « *rural population* » ou encore de « *rural planning* ». Dans l'ensemble du corpus, toutes bases confondues, ce mot est répété 147 fois parmi l'ensemble des mots-clés. Cette donnée est d'autant plus intéressante dans le cadre du présent travail que ces questions rurales sont essentiellement employées dans les études se référant aux pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'au Japon.

Au contraire, dans la base *Francis*, les thématiques se rapportent essentiellement à la définition classique de la décroissance territoriale, centrée sur la perte en population. Le terme « *decline* » n'est alors plus associé à celui d'« *urban* », comme dans ASC et dans la littérature scientifique en règle générale, mais à celui de « *demographic* ». En outre, les sixième, septième et huitième sujets les plus récurrents renvoient directement à la question du dépeuplement (« *urban population* », « *depopulation* » et « *demographic change* »), laissant à penser que la littérature francophone ne s'est pas encore détachée de cette vision de la décroissance urbaine. À l'inverse, le sujet « *borderlands* » (zones frontalières) n'est attribué qu'à deux publications différentes ; le mot « *border* » (frontière) est quant à lui totalement absent.

Les grandes thématiques de la recherche sur le processus de décroissance territoriale sont représentées par la carte bibliométrique proposée ci-après (cf. Figure 9). Elle vient ici représenter graphiquement la co-occurrence des sujets connexes par *clusters*. Aussi, plus la zone est présentée en couleur chaude, plus les sujets sont cités les uns avec les autres ; plus ils sont proches, plus on les retrouve cités dans les mêmes publications. Par ailleurs, plus un sujet

est récurrent dans la base, plus la taille de sa police est importante. Elle a été réalisée à l'aide du logiciel gratuit d'analyse bibliométrique *VOSviewer*³⁵.

En accord avec les premiers résultats de l'analyse des mots-clés, la problématique de la planification urbaine prédomine et se retrouve en position centrale. Tout autour d'elle gravitent les différents échelons politiques puis, en seconde couronne, les champs disciplinaires qui lui sont associés. Le terme « *urban decline* », réduit graphiquement à l'expression « *urban* », est également prégnant puisque proche du centre et présentant une taille de police relativement importante. Aussi, et contrairement à la carte bibliométrique proposée dans l'article publié dans *Cybergéo* (cf. Annexe 4), la thématique de croissance urbaine (*urban growth*) est totalement absente de cette représentation. Cela laisse à penser que le changement de paradigme à l'œuvre, poussant à l'abandon progressif de l'idée d'un retour possible à une situation de croissance après une phase de décroissance, est particulièrement opérante depuis 2017.

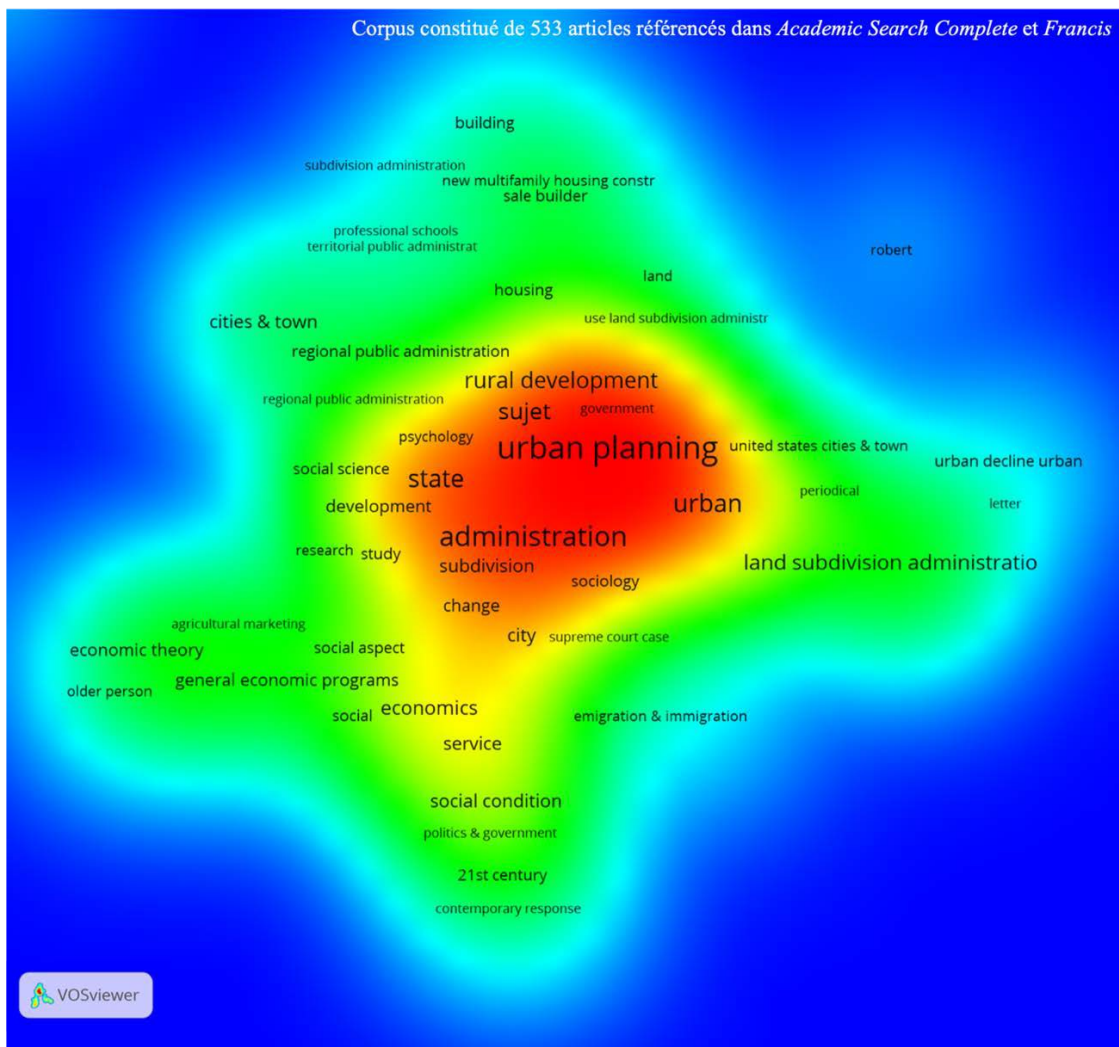


Figure 9 : carte bibliométrique des sujets connexes à la décroissance territoriale cités au moins une fois dans sept occurrences

(VOSViewer après traitement de la base de données bibliographique par F. Morel--Doridat)

³⁵ Le logiciel gratuit est disponible à l'adresse suivante : <http://www.vosviewer.com/>

Les différentes échelles d'intervention et d'étude du processus sont également lisibles au travers des sujets composés des mots « *state* », « *rural* », « *urban* » et « *regional* », le premier étant à relativiser puisque généralement associé à United. Toutefois, sa présence renforce l'idée d'un cloisonnement tant des études que des manifestations de la décroissance et des cultures de l'aménagement à des cadres encore nettement nationaux.

Les aspects socio-économiques trouvent également une place importante dans cette carte. Il devient donc évident que, dans la littérature scientifique, les aspects démographiques de la décroissance (présents en-dessous du terme « *change* » mais non lisibles dans la carte statistique) sont analysés à la croisée des contextes économiques, sociaux et des politiques urbaines.

L'analyse bibliométrique menée est ainsi venue confirmer le caractère multithématique de la décroissance territoriale et vient un peu plus conforter nos choix, tant de définition que de terminologie. Alors que la grande échelle géographique apparaît de plus en plus plébiscitée par les chercheurs, cette analyse a mis en lumière l'importance politique du processus qui ne doit plus seulement être étudié au travers de ses formes et manifestations mais doit faire l'objet de réflexions en termes de planification urbaine et de gestion. Enfin, et cela malgré des changements dans les échelles d'analyse, décroissance et frontières ne font l'objet d'aucune attention particulière. Le mot *border* est totalement absent des mots-clés et des résumés alors même qu'il représente d'importantes opportunités de recherches.

CONCLUSION DU CHAPITRE 1

La problématique temporelle constitue le fil rouge de ce premier chapitre théorique. En lien avec le cheminement de la pensée scientifique, il se veut comme l'écho des changements de paradigmes à l'œuvre et des évolutions dans les manifestations du processus. Alors que la perte en population demeure un élément clé de l'identification de territoires en décroissance, sa définition reste en suspens. Outre la question récurrente de la maille de référence et l'impossible débat quant à une définition internationale de l'urbain, les rythmes auxquels opèrent la décroissance se montrent extrêmement variables d'un territoire à l'autre. Fruits de mécanismes complexes qui se répondent, ils ne pourraient être correctement cernés sans en référer aux contextes nationaux, régionaux et locaux singuliers ainsi qu'aux interrelations territoriales qui s'exercent à leur endroit. En conséquence, de mêmes facteurs de déclin ne sont pas susceptibles de produire de mêmes effets localement.

Processus multidimensionnel, transdisciplinaire et multiscalaire, la décroissance ne saurait donc répondre à un seul et unique modèle malgré une certaine généralisation de la perte en population des territoires à l'échelle globale. Aussi, serait-il davantage opportun de recourir au pluriel et de parler **des** processus de décroissance. De telles différences dans les profils et dynamiques territoriales sont tout particulièrement appréciables au travers d'études comparatistes transnationales (*cf.* Chapitre 2). Elles devraient se montrer d'autant plus fortes à la frontière, là où la ligne de démarcation joue le double rôle d'opposer et de mettre en contact différents systèmes politico-économiques, administratifs, juridiques et culturels. Les cloisonnements et discontinuités induits par la présence de la ligne-cadre donneraient alors à voir de réelles dialectiques croissance-décroissance en particulier pour les espaces où la continuité urbaine s'est faite en dépit des limites étatiques dûment établies.

L'intérêt conceptuel d'interroger la décroissance territoriale aux frontières est ainsi de taille malgré un cloisonnement toujours opérant de la recherche à des situations et contexte nationaux. Éclairer ce champ disciplinaire est donc un besoin de la recherche scientifique. Le chapitre 2, par l'exemple de l'espace communautaire européen, cherche alors à démontrer davantage la pertinence du croisement de ces deux champs de la recherche : « décroissance territoriale » et « *border studies* ».

Chapitre 2 : Processus de décroissance territoriale et statut des frontières dans l'Union européenne

En complément au chapitre précédent dont l'approche était théorique, conceptuelle et terminologique, le présent chapitre vise à montrer la signification du croisement des champs disciplinaires « *décroissance urbaine* » et « *border studies* » dans le cas particulier de l'Union européenne.

Les besoins de la recherche et les éléments en faveur de cette articulation sont nombreux comme nous le verrons. La progression du nombre de publications proposant des analyses comparatistes à une échelle transnationale en constitue un premier argument. Permettant de rassembler chercheurs et spécialistes de la décroissance aux nationalités et aux domaines d'expertises différents, ils témoignent de l'intérêt récent porté aux processus et aux besoins de transcender les limites étatiques. Dans ces travaux, l'Union européenne trouve une place de choix pour diverses raisons. Mais en quoi l'espace communautaire européen serait-il plus pertinent qu'un autre pour étudier les processus de décroissance ? Par exemple, quelle sera la part des logiques nationales et transnationales dans le processus de décroissance à l'échelle de l'UE ?

De tels questionnements ne sont pas neutres. Pour cause, les frontières nationales demeurent, par définition, les **limites** de la gouvernance d'un État. En ce sens, les résultantes politiques du processus de décroissance territoriale répondraient naturellement à des contextes régionaux et nationaux, plutôt que transnationaux et transfrontaliers. D'autres dimensions de la décroissance sont également susceptibles de répondre à de telles situations. Par exemple, la fécondité, parfois stimulée par la présence de politiques volontaristes, se fait également l'écho de situations économiques et sociales particulières. De même, la prise en compte de la ligne-cadre est centrale dans la compréhension des mouvements migratoires qui peuvent alors être l'expression des **dissymétries** à l'œuvre entre les pays et les régions, et que l'ouverture des frontières européennes est venue exacerber. Les lignes de démarcation, dans leur rôle de **barrières** et de **discontinuités** sont ainsi interrogées.

Ce chapitre est structuré en trois points. Dans un premier temps, les fonctions particulières attribuées et exercées par les frontières intérieures de l'espace communautaire seront interrogées. Leur caractère unique dans le monde offre à voir, dans un second temps, les particularités du processus de décroissance territoriale à l'échelle européenne et d'interroger les effets de frontières à l'œuvre. Ces premiers constats, purement démographiques, permettront, enfin, d'identifier les espaces transfrontaliers du nord-est de la France comme des cas propices pour notre recherche.

« *The epoch of growth has come to an end* » (Oswalt, 2006, p.12)

1. DÉCROISSANCE TERRITORIALE ET STATUT DES FRONTIÈRES INTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne, plus que n'importe quel autre espace à la surface du globe, se prête tout particulièrement à l'étude du processus de décroissance territoriale aux frontières. En plus d'occuper une place de choix dans les écrits scientifiques en raison de la diffusion du processus à travers l'espace communautaire, les formes que revêt le processus sont autant de marqueurs du caractère singulier des frontières européennes et de signaux d'encouragement au dépassement des seuls cadres nationaux. Aussi, l'intégration européenne toujours en cours donne à voir les frontières internes de l'espace communautaire comme de réelles discontinuités (*ordering*) aux répercussions particulières sur le processus de décroissance territoriale.

1.1. UN CHANGEMENT DES FONCTIONS RECOUVERTES PAR LES FRONTIÈRES EUROPÉENNES

En contexte de mondialisation de l'économie, des échanges, de la vie culturelle et du développement d'institutions intra et supranationales, nombreux sont les discours à diffuser l'idée d'une disparition pure et simple des frontières en Europe (O'Dowd, 2002). La situation s'avère pourtant bien plus complexe comme en témoigne l'enjeu particulier de la décroissance territoriale et les cloisonnements à des cadres nationaux toujours opérants tant en termes de trajectoires démographiques, que d'actions politiques et de littérature scientifique. L'idée même d'une « *Europe* », voire d'un « *monde sans frontière* » (« *borderless world* »), est alors remise en perspective (Paasi, 2009 ; Yndigegn, 2020), malgré l'effectivité du processus de « *défrontièrisation* » (*debordering*) (Rumford, 2006). Aussi, serait-il plus juste de parler de changements récents survenus dans leurs fonctions et significations : les frontières sont moins des « *barrières* » que des « *discontinuités* », tout au moins à l'échelle européenne (Grasland, 1997) :

« *On parlera de discontinuité spatiale lorsque la présence de la limite politique se traduit par une baisse brutale de la similarité des unités situées de part et d'autre. On parlera au contraire de barrière (ou d'effet de barrière) lorsque la présence de la limite politique se traduit par une baisse brutale des flux entre les unités situées de part et d'autre* » (Grasland, 1997)

Pour rappel, la discontinuité est un concept encore peu abordé de la recherche scientifique en géographie. Cela tient d'ailleurs du paradoxe dans la mesure où l'espace est fondamentalement discontinu et que l'expression sert à nommer les « *phénomènes de rupture* », parfois inscrits dans « *le mouvement* » (Brunet, François et Grasland, 1997, p. 298). Or, il n'existe peut-être pas d'objet géographique plus « *cloisonnant* » que la frontière, ce construit humain par excellence, dont la fonction première est l'organisation politique des territoires pour en garantir la stabilité (Gottmann, 1952). Plus précisément, cette institution de droit

international, fruit des guerres, des traités et des négociations, demeure la représentation du périmètre d'un État et de l'exercice de sa souveraineté (Foucher, 2016). L'ouverture des frontières internes de l'Union et le transfert de la souveraineté nationale à l'échelon européen n'ont rendu que moins visibles les limites étatiques (Wassenberg et Reitel, 2020). Les hétérogénéités et différentiels nationaux à leur endroit restent prégnants, résultat d'une intégration européenne inachevée, certes aboutie d'un point de vue économique et monétaire, mais fragile au sens politique (O'Dowd, 2002). Les compétences régaliennes, du ressort des États et non transférées à l'échelon supranational, restent ainsi nombreuses, donnant à voir des politiques particulières et distinctes en bien des aspects et que seule l'échelle transfrontalière permet d'apprécier à leur juste valeur (Yndigegn, 2020). Leurs champs d'application sont tout aussi divers, allant de la gestion économique à la planification urbaine, en passant par les questions migratoires, de protection de l'environnement, des systèmes de taxation ou encore du traitement des demandes d'asile (O'Dowd, 2002). C'est en cela que les frontières intra-européennes sont des lignes de discontinuité qui séparent des systèmes, des institutions, des cultures et des fonctionnements spatiaux différents, tout en les mettant en contact (Arbaret-Schulz, 2002). Un tel paradoxe encourage, dès lors, le dépassement des seuls contextes et réalités nationales, en particulier dans le cadre d'une étude européenne de la décroissance territoriale.

Les changements dans la qualification des lignes et des zones localisées le long des frontières en Europe ne sont aucunement une nouveauté. Définies, négociées et fixées pour la première fois de l'Histoire lors des Traités de Westphalie de 1648, elles n'ont eu de cesse d'être discutées, enviées, désavouées, divisées et unifiées. Cela à un point tel que nulle part ailleurs dans le monde, l'espace terrestre n'a été plus divisé et morcelé qu'en Europe et en même temps fait l'objet d'aussi grands projets de coopération et d'unification (Foucher, 2012a).

Les grands bouleversements économiques survenus à la suite de la Seconde Guerre mondiale ont amplement participé à ces changements de qualification des frontières, en temps d'ouverture et de mise en relation des espaces contigus (Wilson et Donnan, 2016). La libéralisation de l'économie et l'accélération de la mondialisation en constituent la clé de voute : à l'heure d'une compétitivité accrue, les cadres nationaux ont ainsi opté pour l'instauration d'un marché commun en Europe leur permettant tant d'être « acteurs » que « moteurs » du processus (Perron, 2005). Un tel rapprochement a d'abord été pensé autour d'un pan complet de l'économie qui, comme un emblème, ne devait plus servir la guerre mais les intérêts collectifs : le charbon et l'acier (Gerbet, 1956, p. 528). Sujets de convoitises et enjeux forts des différents partages territoriaux, ils sont d'importants marqueurs identitaires en Europe. Au-delà même de la symbolique si particulière associée à ces deux industries, leur choix est une réponse aux contextes économiques et géopolitiques d'après-guerre. L'industrie sidérurgique au service de l'effort de guerre doit être diversifiée. À ce besoin s'ajoute la problématique de l'augmentation constante du nombre des pays producteurs d'acier, poussant les patrons européens à se rapprocher et à réfléchir à des solutions pour limiter la concurrence internationale (Gerbet, 1956, p. 529). L'industrie du charbon, quant à elle, est touchée par un phénomène contraire. Le risque est pour elle celui de la pénurie par épuisement de la ressource. Plane alors au-dessus des nations européennes belligérantes le risque de l'explosion du chômage en période de

reconstruction et finalement de décroissance (Comité européen du charbon, 1948, p. 51). Ces craintes poussent M. Lee à prononcer ces mots lors de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe du 24 août 1949 :

« *L'intégration des industries du charbon, du fer et de l'acier de la Ruhr, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, du Luxembourg et de la Lorraine sous la direction suprême d'une autorité supranationale* » (M. Lee, délégué travailliste cit. in Gerbet, 1956, p. 528)

Elle sera en partie concrétisée entre le 9 mai 1950 et le 23 juillet 1952 par la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à l'initiative du ministre français des Affaires Étrangères, Robert Schuman, aidé du Commissaire général au Plan, Jean Monnet, (Toute l'Europe, 2019a). L'intégration économique s'est depuis structurée et l'union élargie. L'Acte Unique européen (1986) en est une étape clé. Connue, entre autres, pour avoir permis la formalisation de la zone de libre-échange entre les douze pays alors membres, elle se trouve renforcée par le Traité de Maastricht (1992) et l'entrée en vigueur des accords de Schengen (26 mars 1995). Tous deux au cœur du caractère si singulier d'un espace qui devient progressivement communautaire, ils participent à l'amoindrissement des effets-barrières induits par la présence de frontières nationales au sein de l'UE. La libre-circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, devient alors une réalité singulière de l'Union. La construction européenne, portée par une volonté commune de cohésion économique et monétaire, que l'Euro et les Fonds de cohésion préfigurent (Traité de Maastricht), est en marche. La concrétisation du marché unique européen et l'union monétaire ont posé les bases d'un changement en profondeur des fonctions attribuées aux frontières au sein de l'UE. Voulu comme un moyen d'affirmation du poids économique de l'Europe, la suppression des barrières douanières internes a permis de réduire les effets de barrière induits par la présence des frontières et de remettre de la « *proximité* » dans la distance physique creusée par l'imposition de la ligne-cadre (Houtum, 1999 ; Arbaret-Schulz, 2002). Alors que les coûts et les temps de transport ont drastiquement diminués, d'autres mesures phares ont vu le jour. Sous l'impulsion de la Commission européenne, et dans une optique de concrétisation pleine et entière du marché unique, les contrôles aux points de passage des frontières ont progressivement été supprimés depuis 1986 pour atteindre leur maximum le 30 mars 2008, date d'effectivité de la libre circulation aérienne au sein d'un espace Schengen élargi (Toute l'Europe, 2008).

Aussi, les frontières un temps considérées comme des marges, puis des barrières et des discontinuités, sont aujourd'hui à l'échelle intra-européenne des hauts lieux de passage et d'échanges, que les différences de voisinage attisent (Rumford, 2006). La perméabilité des frontières, que sous-entend le processus d'intégration européenne, est alors riche en opportunités. En plus de faciliter la traversée (Reitel et Zander, 2004b), elle met en contact divers acteurs des territoires cherchant à maximiser les ressources offertes par la présence de la ligne-cadre (Anderson et Bort, 1998 ; Sohn, 2014). En d'autres termes, le franchissement de la frontière ne se fait qu'à l'unique condition que les intérêts offerts par le voisin soient supérieurs aux obstacles induits par la ligne-cadre (Hardi et Uszkai, 2017). Une telle recherche des avantages comparatifs témoigne alors de la persistance des différentiels étatiques en particulier

sur le plan économique et fiscal. L'instauration du Marché unique n'a alors nullement remis en cause la mainmise des États sur leurs politiques fiscales, de régulation et de dérégulation de leur économie et de contrôle de leur capital social (Hallerberg, Strauch et Hagen, 2009). Cela à un point tel que la localisation des entreprises en « *ourlet frontalier* », pour reprendre l'expression de F. Ratzel (1987), semble dictée tant par le montant des cotisations sociales et des charges patronales que proposent les pays que par leurs avantages fiscaux. La question de la fiscalité en Europe nourrit d'ailleurs de nombreux débats. Gérard-François Dumont, dans sa *Géopolitique de l'Europe* (2015), souligne même à ce propos qu'il existe, au sein de l'espace communautaire, davantage de frontières fiscales que de frontières étatiques, que seule une réalité politique commune permettrait d'harmoniser, à l'unique condition que les États en montrent une réelle volonté et qu'ils parviennent à une coordination interne (*cf.* la Suisse et les différences encore à l'œuvre entre les 26 cantons).

Ces spécificités intra-européennes attisent les flux notamment humains et alimentent les dynamiques de croissance et de décroissance territoriale. À ce propos, Dominique Rivière, Einar Holm, Elessia Salaris et Magnus Störmgren soulignaient que « *la mise en place du Marché unique, avec les concurrences entre les territoires et les processus de métropolisation qui l'accompagnent, ont une évidente influence sur les questions de décroissance démographique. Les politiques sectorielles de l'UE touchent, elles aussi, directement ou indirectement à ces questions* » (Rivière et al., 2010, p. 255).

Les mobilités transnationales et transfrontalières sont de natures différentes. Les premières sont dites résidentielles et tiennent des différentiels nationaux en termes d'accès aux services, de conditions et de cadres de vie, et de développements socio-économiques. Elles conditionnent les dynamiques démographiques, tant des territoires de départ que de ceux d'arrivée (*cf.* section 2.2). Les secondes concernent les mobilités professionnelles et semblent davantage retenir l'attention des chercheurs, des aménageurs et des décideurs politiques lors d'étude à l'échelle transfrontalière. Réels enjeux des espaces transfrontaliers, dont européens, la traversée des frontières pour le travail s'appuie d'abord sur d'importants écarts salariaux entre les pays (Denert, 2012). Profitant surtout aux destinations où les rémunérations se montrent les plus généreuses, ces différentiels expliquent, entre autres, les déplacements quotidiens de Français vers le Grand-Duché de Luxembourg et la Suisse (salaire en moyenne supérieur de 50 %) (et dans une moindre mesure vers l'Allemagne), de Tchèques vers l'Autriche (où le salaire dans le secteur secondaire se montre parfois quatre fois supérieur), de Polonais vers l'Allemagne (facteur fois cinq) ou encore de Bulgares vers la Grèce (facteur fois 11) (MKW GmbH, 2009, p.26, cit. in Denert, 2012, p. 185). Outre les salaires, les différences locales en termes de prestations sociales et fiscales donnant droit à des rabattements d'impôts sont autant de motifs de déplacements (primes d'allocations familiales, valeur du SMIC, etc.) (Denert, 2012). Les dernières répondent à des besoins de consommation et de loisirs.

Le travail et les autres motifs de traversées de la frontière nationale n'ont toutefois pas attendu les processus d'intégration européenne et d'ouverture des frontières internes de l'espace communautaire pour se structurer (Hamez, 2004). Ancrée dans l'histoire des territoires, les

relations de voisinages ont pu se construire au gré des héritages comme cela est le cas entre la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Allemagne, où les activités houillères et sidérurgiques sont des marqueurs forts de l'identité locale. En outre, aux rythmes des découpages territoriaux et des conflits, une culture commune a pu se développer localement que traduisent en partie les coutumes, les langues, les dialectes locaux et l'architecture. Or, il est naturellement plus simple de travailler dans une région où la langue de travail est partagée, résurgence potentielle d'anciennes frontières depuis effacées, les « *Phantomgrenzen* » (« *frontières fantômes* ») pour reprendre l'expression proposée par Béatrice von Hirschhausen (Hirschhausen, 2017) :

« *Nous avons nommé 'frontières fantômes' ces traces laissées dans les sociétés contemporaines par des territorialités défuntes. [...] [Elles] [...] ne freinent ni ne régulent les circulations ; on les franchit sans transgression ; elles tiennent moins de la frontière que de la discontinuité.* » (Hirschhausen, 2017).

La perméabilité des frontières aux flux humains, matériels et immatériels, se montre toutefois à double tranchant. Alors qu'un processus de *debordering* est en marche, de nouvelles dynamiques parallèles de « *bordering* » (« *frontièrisation* »), de « *rebordering* » (« *refrontièrisation* », nouveaux espaces de fermeture) (Rumford, 2006), voire de « *borderities* », sont à l'œuvre (permises par le développement des technologies de l'information et de la communication et des nouvelles formes de divisions socio-spatiales) (Szary et Giraut, 2015). En d'autres termes, quand certaines frontières européennes s'ouvrent, d'autres se ferment, renforçant les fonctions de barrière de la ligne-cadre aux marges de l'espace communautaire³⁶.

Le caractère singulier de l'Europe pour une étude des processus de décroissance ne se résume pas à ces seuls flux. Il tient également à sa structure juridique singulière lui conférant, depuis 2007 et le Traité de Lisbonne, des compétences propres (Commission Européenne, s. d.). En accord avec les États, différents pouvoirs sont ainsi délégués à l'UE qui lui permettent, entre autres, de légiférer. Et bien que les domaines d'actions relèvent en grande majorité des domaines économiques et monétaires, les champs de compétences de l'Union se diversifient. En outre, au-delà même de compétences exclusives, elle partage avec les États membres un grand nombre de champs d'actions directement ou indirectement connectés au processus de décroissance territoriale, que ce soit en matière d'emploi et d'affaires sociales, de cohésion économique, sociale et territoriale, d'environnement et de coopération au développement (Martinez-Fernandez et al., 2016 ; Commission Européenne, s. d. ; European Commission. Directorate General for Communication., 2020). Pour finir, et bien que l'UE ne puisse légiférer en la matière, elle soutient les États membres au développement des entreprises et de l'industrie, en particulier par le biais de la recherche et du développement (European Union, 2016). Pour

³⁶ La première raison d'une telle fermeture tient à la volonté de régulation des entrées sur le territoire européen et d'anticiper toute nouvelle grande vague migratoire (Brunet Jailly, 2007). La deuxième est inhérente aux difficultés rencontrées par certains secteurs d'activité, dont l'industrie manufacturière à rivaliser avec d'autres économies à travers le monde (O'Dowd, 2002 ; Brunet Jailly, 2007). Ainsi, afin de protéger leur économie, de limiter les effets potentiellement désastreux des fermetures d'entreprises et d'industries et de contrôler les flux en particulier de personnes, l'Union européenne s'est ouverte pour mieux se fermer au monde extérieur.

cela, elle s'appuie sur plusieurs institutions qui participent à leur niveau aux prises de décisions communautaires :

- *« le Parlement européen, qui représente les citoyens de l'UE et qui est élu directement par ceux-ci ;*
- *le Conseil européen, qui se compose des chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'UE ;*
- *le Conseil (également appelé « Conseil de l'Union européenne »), qui représente les gouvernements des États membres de l'UE ;*
- *la Commission européenne, qui représente les intérêts de l'UE dans son ensemble. »*
(European Commission et Directorate-General for Regional and Urban Policy, 2016)

Le poids joué par les institutions, dont la Commission, en matière de développement de la coopération transfrontalière entre les acteurs locaux privés et publics, participe à une structuration des actions transnationales inter et intra-européennes, c'est-à-dire entre les États centraux d'une part et les collectivités locales et régionales, d'autre part, unique au monde (Brunet-Jailly, 2004) et qui dépasse de loin les unions économiques à travers le monde pour lesquelles aucune institution supranationale n'existe pour l'heure (Brunet-Jailly, 2004 ; Medina, 2009). Cela explique peut-être pourquoi, malgré une institutionnalisation précoce des coopérations transfrontalières en Amérique Centrale, *« la mise en œuvre des actions se heurte à de nombreux obstacles, qui tiennent à la fois aux volontés politiques, à la dépendance aux financements internationaux, à la difficile émergence des acteurs locaux et à la difficulté d'organisation d'un travail réellement conjoint »* (Medina, 2009, p. 42-43).

1.2. LA COOPÉRATION TRANSEUROPEENNE COMME ÉLÉMENT DE RÉPONSE POLITIQUE AUX ENJEUX PARTAGÉS DES TERRITOIRES FRONTALIERS

Forte de plusieurs décennies d'existence et de développement, la coopération transeuropéenne a permis de dessiner les contours de périmètres de coopération multi-échelles (Wassenberg, 2020). Actrice de l'intégration et de l'élargissement de l'Union, elles ont permis la mise en lumière des opportunités du seul cadre national pour le développement des territoires en situation frontalière (Anderson, O'Dowd et Wilson, 2003). Généralement, les périmètres de coopération transeuropéenne sont distingués en quatre niveaux distincts :

- *« la coopération transfrontalière qui associe au moins deux collectivités territoriales contiguës situées le long des frontières [...] ;*
- *la coopération interterritoriale ou interrégionale. Ce sont les collaborations bi ou multilatérales entre des entités qui ne sont pas nécessairement voisines (ex : jumelage de villes) mais qui entreprennent de développer des projets communs ;*

- *la coopération transnationale : elle cherche de son côté, à promouvoir un développement plus intégré pour un ensemble territorial d'assez vaste étendue et mobilisant des intervenants publics, semi-public et privé [...] ;*
- *la collaboration menée dans le cadre des groupements de collectivités locales européennes réunit un grand nombre de régions ou de collectivités territoriales possédant une ou des spécificités géographiques facilement identifiables. »* (Santamaria et Élissade, 2008, p. 57)

Plus spécifiquement, la coopération transfrontalière est le fruit d'« *accords informels ou 'quasi-juridiques' entre les autorités participantes* » (Perkmann, 2003, p. 156, trad. FMD), qu'une culture locale encline à la coopération et au développement de relations de voisinage facilite (Medina, 2009). Aussi, nulle part en Europe et dans le monde le nombre de projets et de périmètres n'est aussi important qu'entre le Benelux, l'Allemagne, la France et la Suisse (O'Dowd, 2002) :

« Elles sont devenues plus flexibles, plus différenciées et plus saillantes à mesure que le marché unique européen a reconfiguré les frontières de l'Union européenne (UE). Les régions frontalières intérieures et extérieures sont devenues des sites de coopération transfrontalière étendus, promus par une multitude d'agences gouvernementales et non gouvernementales locales, leurs gouvernements nationaux respectifs et la Commission européenne »³⁷ (O'Dowd, 2002, p. 13, trad. FMD).

C'est d'ailleurs en Europe que l'expression est formalisée pour la première fois à la suite de la signature de la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités le 21 mai 1980 à Madrid. Cherchant d'abord à « *guérir les cicatrices psychologiques* » produites par les frontières et les conflits armés tout en encourageant encore davantage les échanges internationaux (Wassenberg, 2020, p. 217, trad. FMD), elles viennent ensuite formaliser les premiers rapprochements bilatéraux apparus à partir des années 1950 sous la forme de jumelage de villes entre France et Allemagne. La coopération est alors définie comme « *toute concertation visant à renforcer et à développer les rapports de voisinage entre collectivités ou autorités territoriales relevant de deux ou plusieurs parties contractantes, ainsi que la conclusion des accords et des arrangements utiles à cette fin. La coopération transfrontalière s'exercera dans le cadre des compétences des collectivités ou autorités territoriales, telles qu'elles sont définies par le droit interne* » (Acte 2, Conseil de l'Europe, 1980). Plus simplement elle consiste en « *un partenariat entre les acteurs privé et publics, séparés par une frontière d'État, et dont les actions ont des répercussions aux échelles régionales et locales, de part et d'autre de la frontière* » (Mission Opérationnelle Transfrontalière, 2017).

³⁷ « They have become more flexible, differentiated and salient as the Single European Market has re-configured the borders of the European Union (EU). Internal and external border regions have become sites of extensive cross-border cooperation promoted by a multiplicity of local governmental and non-governmental agencies, their respective national governments and the European Commission. » (O'Dowd, 2002, p. 13)

Les espace de coopération transfrontalière se différencient tous, les enjeux ayant poussé aux rapprochements territoriaux étant propres à chacun des périmètres concernés. Cette singularité tient aux particularités de chacune des entités et aux motifs particuliers de rapprochements au-delà de la frontière nationale. À ce propos, Emmanuel Brunet-Jailly (2005) dans son article « *Theorizing Borders: An Interdisciplinary Perspective* » fait part de différentiels opérant à quatre niveaux distincts de complexité :

- le cadre culturel, socio-économique, ethnique et linguistique local et transfrontalier,
- le contexte politique local plus ou moins favorable au corporatisme et au travail synergique entre l'échelon politique et la société civile,
- le contexte économique et la situation du marché du travail,
- la gouvernance multiniveau entre échelle locale, régionale et nationale (type 1) et entre public et privé (type 2).

L'importance jouée par le processus d'intégration européenne est d'autant plus fort que, depuis l'introduction du programme Interreg en 1989 soutenant les projets de coopération transeuropéenne, le nombre des périmètres a sensiblement augmenté jusqu'à concerner les marges de l'Europe. Or, la coopération transfrontalière est d'une importance capitale pour l'étude du processus de décroissance aux frontières. En effet, ayant pour objectif premier le désenclavement des régions frontalières, l'initiative communautaire cherche toujours à « *renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union européenne ainsi qu'à promouvoir un développement équilibré du territoire européen soutenant les actions de développement et d'aménagement conduites dans ce cadre* » (Santamaria et Élissade, 2008, p. 243)

Aussi, bien que la politique européenne se montre encore secondaire au regard des nombreuses compétences régaliennes, le processus d'intégration européenne n'est pas sans intérêt pour une étude du processus de décroissance. En plus de jouer un rôle de facilitateur des flux et de participer activement à la structuration du processus au-delà même des frontières nationales, les politiques sectorielles et de cohésion de l'UE participent indirectement à la reconnaissance et à la gestion de la décroissance territoriale. Les périmètres de coopération transfrontalière se montrent tout particulièrement prometteurs. Décrits comme des « *Laboratoires de l'Europe* » ou une « *Europe à petite échelle* », ils sont des espaces propices à l'émergence d'une reconnaissance partagée des causes et des effets de la décroissance par-delà les frontières, voire d'une réflexion commune quant à sa gestion. Encore faudrait-il que la décroissance territoriale soit une problématique européenne et des espaces transfrontaliers.

2. LA PERTE EN POPULATION, UNE RÉALITÉ DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE EUROPÉEN

L'Union européenne, originale dans sa conception, son fonctionnement et ses institutions, occupe une place de plus en plus notable dans la littérature scientifique. En raison des

discontinuités et des ruptures toujours opérantes à son endroit, elle donne à voir d'importants différentiels nationaux au cœur de la structuration des flux et des transferts de chaque côté de la frontière. Potentiels éléments explicatifs des dynamiques démographiques locales et régionales, ils alimentent, par ailleurs, de nouvelles réflexions et participent à un élargissement du champ géographique d'observation de la décroissance territoriale donnant à voir de réelles analyses comparatives et transnationales. Le résultat, tant des changements de paradigmes à l'œuvre que des volontés politiques et des commandes européennes, les frontières apparaissent comme un nouvel élément de compréhension et d'interprétation des processus de décroissance, tout au moins de la perte en population des territoires effective en Europe. Les dynamiques des villes et des régions européennes se trouvent alors mises en regard sans pour autant que les particularités des espaces à la frontière ne soient réellement évoquées.

2.1. DES VILLES ET DES RÉGIONS EUROPÉENNES AU PRISME D'UN NOUVEAU MODÈLE DÉMOGRAPHIQUE

Le déclin de la population des villes, et plus globalement des territoires, est une actualité particulièrement prégnante ne serait-ce que pour les sociétés occidentales et le sous-continent européen. Aussi, leur poids dans les dynamiques démographiques mondiales questionne les tendances démographiques globales et les temporalités du maximum démographique mondial. Alors que l'ONU annonce l'atteinte de ce sommet entre les années 2070 et 2100, le journaliste John Ibbitson et le sondeur Darrel Brickler dans leur livre « *Empty planet: the shock of global population decline* », traduit en langue française par « *La planète vide : le choc de la décroissance démographique mondiale* », font état d'une diminution prochaine (trente années tout au plus) et progressive de la population à l'échelle globale ; la barre des 9 milliards d'individus ne serait qu'à peine dépassée.

« La Chine commencera à perdre des habitants dans quelques années. Au milieu de ce siècle, le Brésil et l'Indonésie feront de même. Même l'Inde, qui deviendra bientôt la nation la plus peuplée de la planète, verra ses chiffres se stabiliser en une génération environ, puis commencer à décliner. Les taux de fécondité restent très élevés en Afrique subsaharienne et dans certaines régions du Moyen-Orient. Mais même dans ces régions, les choses changent, les jeunes femmes ayant accès à l'éducation et au contrôle des naissances. L'Afrique devrait mettre fin à son baby-boom incontrôlé bien plus tôt que ne le pensent les démographes des Nations Unies » (Bricker et Ibbitson, 2020, p. 12-13, trad. FMD)³⁸.

Cette nouvelle échéance ne fait toutefois pas consensus. D'ailleurs, et comme le rappelle à cet égard le démographe Gérard-François Dumont dans une interview pour le journal L'Écho,

³⁸ « *China will begin losing people in a few years. By the middle of this century, Brazil and Indonesia will follow suit. Even India, soon to become the most populous nation on earth, will see its numbers stabilize in about a generation and then start to decline. Fertility rates remain sky-high in sub-Saharan Africa and parts of the Middle East. Even here, though, things are changing as young women obtain access to education and birth control. Africa is likely to end its unchecked baby boom much sooner than the UN's demographers think* » (Bricker et Ibbitson, 2020, p. 12-13).

« le ralentissement de la croissance démographique ne signifie pas pour autant dépeuplement » contrairement à l'idée même diffusée par le titre de l'ouvrage (Brunfaut, 2019).

L'enjeu actuel de la décroissance est toutefois prégnant comme le rappelle le rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU) – HABITAT. En effet, et bien qu'il y soit précisé dès les premières pages du document que les 1 146 villes de plus de 500 000 habitants, réparties à la surface du globe, ont vu leur population croître annuellement et en moyenne de 2,4 % par an entre 2000 et 2018, ce chiffre est largement à nuancer. Tout d'abord parce qu'il reste le fait de 36 villes dont 7 sont situées en Afrique et 28 en Asie (United Nations Department of Economic and Social Affairs, 2018, p. 7). À elles seules, elles enregistrent une croissance annuelle moyenne de leur population supérieure à 6 %. Ensuite, parce que 52 de ces 1 146 villes ont connu une perte annuelle moyenne significative de leur population. Essentiellement localisées en Europe et en Amérique du Nord (cf. Figure 10), elles sont l'écho de difficultés économiques locales en contexte de désindustrialisation, à l'image de la *Rust Belt* et de l'espace communautaire, mais aussi d'une dynamique partagée de baisse de la natalité (Japon, Chine, Europe).

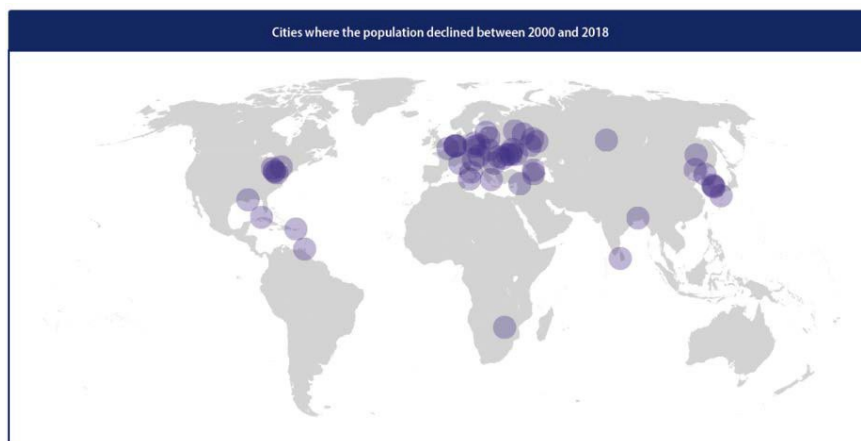


Figure 10 : villes de plus de 500 000 habitants ayant enregistré une perte annuelle moyenne de leur population entre 2000 et 2018

(source : ONU, 2018, p. 7)

Le groupe de recherche *Shrinking Cities*, sous la direction de Philipp Oswalt, affine encore davantage ce propos, bien que les données utilisées ne soient aujourd'hui plus à jour. Entre 1950 et 2000, ce seraient ainsi près de « 370 villes de plus de 100 000 habitants [qui] ont perdu temporairement ou durablement plus de 10 % de leur population »³⁹. En outre, P. Oswalt affirme qu'un quart des villes de plus de 100 000 habitants ont perdu en population au cours des années 1990. De mêmes secteurs géographiques ressortent de leur étude à l'exception faite des espaces urbains chinois, inscrits que récemment sur la liste des villes en « déclin » démographique (cf. Chapitre 1, point 3). Cette mise en lumière du développement progressif de dynamiques démographiques décroissantes au niveau du vieux continent atteste un peu plus du

³⁹ « In the last 50 years, about 370 cities with more than 100,000 residents have temporarily or lastingly undergone population losses of more than 10% » trad. FMD. (Global Study: Büro Philipp Oswalt, Research: Tim Rieniets, consulté le 27 novembre 2016, URL : http://www.shrinkingcities.com/globaler_kontext.0.html)

besoin de recourir à une analyse européenne puis transfrontalière du processus. Cela d'autant plus que l'Europe fait partie :

« avec la Russie et le Japon [, des pays] [...] du monde qui devrai[en]t connaître la croissance démographique la plus faible dans les années à venir (2030) » (UMS RIATE et al., 2008, p. III).

Cette conclusion est d'autant plus à prendre en considération qu'entre 1970 et 2001, le processus de dépeuplement a touché près d'un tiers des villes européennes (villes de plus de 200 000 habitants) dont la majorité est localisée en Europe de l'Est (European Commission, 2007) :

« un tiers des villes [européennes] a connu une croissance supérieure à 0,2 % par an, un autre tiers a vu sa population se stabiliser et un dernier tiers a connu une baisse notable de sa population »⁴⁰ (European Commission, 2007, p. II).

Ces villes en déclin se localisent préférentiellement dans des régions elles-mêmes confrontées à une perte de vitesse démographique (Wiechmann et Wolff, 2013). Cette réalité est tout particulièrement prégnante lorsque sont confrontées des cartes d'évolution de la population à ces deux échelles géographiques et renforcent une fois encore le besoin de recourir à une analyse multiscalaire du processus.

Thorsten Wiechmann et Manuel Wolff (2013), par le biais de travaux davantage actualisés et croisant les échelles géographiques d'analyse, confirment un peu plus cette tendance en venant enrichir les connaissances sur cet espace. Comme nombre d'études, les analyses spatiales qu'ils proposent (2013 ; 2017) se basent sur les données de recensement de la population dans la mesure où leur collecte et leur analyse sont rendues moins difficiles que pour les données socio-économiques (Turok et Mykhnenko, 2007b ; Beauregard, 2009 ; Wolff et Wiechmann, 2017).

Comme l'étude proposée par l'UMS RIATE et al. (2008) pour le compte du parlement européen, un basculement de l'échelle de référence est opéré au profit de l'échelle régionale européenne NUTS 2⁴¹ (cf. Figure 11). Son choix répond tant aux difficultés inhérentes aux analyses locales en contexte transfrontalier (cf. Chapitre 3) qu'au sens recouvert par ce maillage pour l'Union. Alors que le local répond aux exigences théoriques, au niveau territorial de compétences⁴² et offre à voir les interactions spatiales et sociales à l'œuvre (Grasland, 2004), l'échelle régionale NUTS 2 correspond à celle de calcul et de distribution des Fonds structurels et d'investissement européens (FESI) et rend possible le croisement de données statistiques

⁴⁰ « *third of cities grew at a rate in excess of 0.2% per year, a third saw their populations remain stable and a third experienced a notable decline in population.* » (Urban Audit, 2007, p. 4)

⁴¹ NUTS : Nomenclatures des Unités Territoriales Statistiques. Elles constituent un découpage régionale européen relativement harmonisé afin de faciliter les comparaisons statistiques. À titre informatif, l'échelle NUTS 2 correspond aux anciennes régions françaises et aux *Regierungsbezirke* (districts) en Allemagne.

⁴² La planification, le développement du territoire, l'aménagement et la thématique du rénovation urbaine font parties sont du ressort du local pour un grand nombre de pays européens au même titre le développement économique et touristique local, l'action sociale et l'aide à la jeunesse, l'animation de la vie culturelle et sportive (Deffigier et Will-Muller, 2003, p. 17 ; Ministère de la Cohésion des Territoires, 2020).

autres que démographiques. En ce sens, le recours aux régions NUTS 2 permet une « augmentation de la complexité, mais aussi dans certains cas à couvrir des zones plus éloignées de la frontière. De ce fait, l'échelle régionale correspond généralement à des configurations où les effets de la frontière se font plus ou moins sentir sur l'ensemble du périmètre »⁴³ (Wassenberg, Reitel et Peyrony, 2020, p. 47, trad. FMD).

Faire appel à l'échelon politique correspondant à celui des FESI est également opportun dans la mesure où leur objectif est de garantir « la compétitivité de l'économie et de l'emploi, la transition énergétique et écologique, la promotion de l'égalité des territoires et des chances » (Agence nationale de la cohésion des territoires, 2017) et que la région NUTS2 est « la base pour l'application des politiques régionales » européennes (Eurostat, 2020a).

Par ailleurs, les travaux menés à ces deux échelles géographiques locales et régionales, viennent un peu plus confirmer le besoin d'une analyse multiscalaire de la décroissance en Europe. Mettant en exergue un certain compartimentage de l'espace communautaire entre aires géographiques et politiques, ils présentent la décroissance comme un processus lisible à toutes les échelles géographiques et témoignent d'un non-cloisonnement de celui-ci aux seules grandes villes européennes. Aussi, au cours de la période 1990-2010, T. Wiechmann et M. Wolff ont identifié les communes de moins de 10 000 habitants comme les plus durement et durablement affectées par la décroissance, les communes très rurales étant les plus enlisées dans la crise démographique (cf. Annexe 6). De mêmes, les régions aux plus faibles densités démographiques se montrent davantage sujettes à la perte en population qui a ainsi tout autant affecté les territoires européens périphériques du continent (massifs montagneux, nord de la Scandinavie, les Pays Baltes ou encore les îles italiennes) que les périphéries intra-étatiques (zones très rurales, espaces en bordure frontalière et espaces confrontés à une crise structurelle). Les communes rurales françaises, les municipalités d'Allemagne de l'Est et celles des anciens pays communistes d'Europe Centrale et Orientale en sont autant de témoins forts (cf. Annexe 6 et Figure 11).

Ainsi, l'Europe peut être découpée et catégorisée selon les trajectoires démographiques de chacune de ses régions (cf. Figure 11). Alors que les territoires localisés en frange occidentale du sous-continent européen, à l'exception près de la façade ouest de l'Espagne et du Portugal, ne montrent, pour l'heure, aucun signe alarmant de déclin démographique⁴⁴, les régions du sud et de l'est de l'Europe souffrent d'un déclin notable de leur population. Les formes et les facteurs de décroissance démographique se montrent toutefois très diverses. Tandis que les régions méridionales doivent essentiellement leur perte en population à une faible natalité induite par les modèles familiaux et les situations économiques locales, ainsi

⁴³ « The increase in area usually leads to an increase in complexity, but also in some cases results in covering areas at a greater distance from the border. As a result, the regional scale generally corresponds to configurations where the effects of the border are more or less felt throughout the perimeter, while at the supra-regional scale some communities consider themselves less impacted by the cross-border dimension. » (Wassenberg, Reitel et Peyrony, 2020, p. 47)

⁴⁴ La croissance démographique des régions d'Europe de l'Ouest avoisine les + 20 % entre 1991 et 2016. Cette progression de la population régionale laisse à penser que ces territoires ne montrent pas ou peu de signes de décroissance territoriales et que leur attractivité reste de mise.

qu'au vieillissement de leur population, les régions septentrionales souffrent de leur situation périphérique et d'un climat relativement défavorable. En Europe de l'Est, enfin, la situation démographique ne saurait être pleinement comprise sans se référer aux contextes politiques, économiques et sociaux nationaux et régionaux. (cf. section 2.2). Et bien que leur perte en population soit moins lisible à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale européenne, leurs trajectoires décroissantes sont un fait établi qui alimente tant les recherches scientifiques européennes que les discours politiques et médiatiques.

La décroissance de ces régions en perte de vitesse démographique est d'autant plus à surveiller que les projections démographiques proposées par Eurostat ne se montrent guère encourageantes (cf. Figure 12) (Eurostat, 2017). La perte en population à l'œuvre depuis le début des années 2000 devrait perdurer, voire s'aggraver, en raison d'une reprise peu probable de la natalité et d'une immigration de longue durée ne pouvant compenser le déficit naturel.

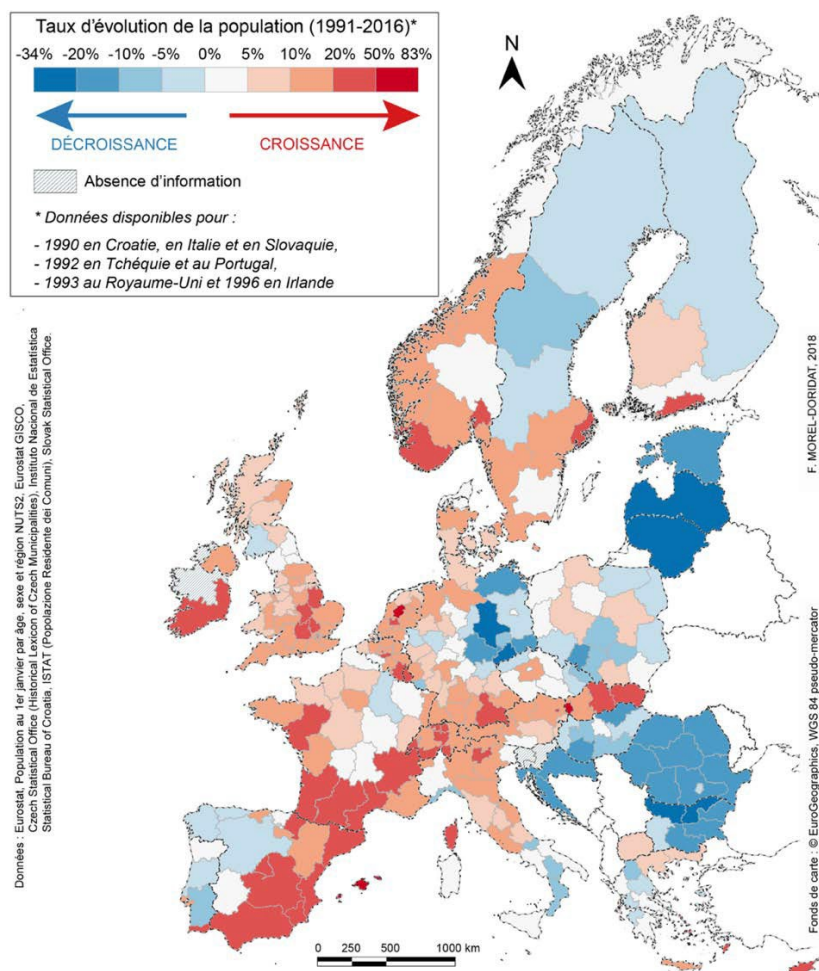


Figure 11 : dynamiques démographiques des régions européennes NUTS 2 entre 1991 et 2016
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Malgré le dessin de trois grandes aires géographiques de déclin démographique, la Figure 11 montre un certain cloisonnement national des trajectoires démographiques européennes. Aussi, les frontières sont-elles lisibles au travers de la trame chromatique. À titre d'exemple, les dynamiques croissantes autrichiennes dénotent par rapport à celles de ses voisins à l'exception près de la Hongrie. De la même façon, les différentiels en termes d'intensité du

phénomène de décroissance corroborent l'idée d'un lien entre contextes nationaux et régionaux (non pas transnationaux) et dynamiques démographiques.

Le scénario principal de développement démographique d'Eurostat pour la période 2016-2040 ne vient aucunement contredire ces premières observations. En effet, à moyen terme, ce ne seraient pas moins de 199 des 288 régions européennes (Union européenne et Association européenne de libre-échange incluses), dans leur dessin d'avant 2021, qui seraient amenées à perdre annuellement en population. Plus alarmant encore, 52 de ces régions en décroissance démographique, essentiellement localisées en Europe du Sud et de l'Est, devraient s'enliser encore davantage dans le processus. Identifiables en Figure 12 par leur teinte bleu foncé, elles témoignent d'une perte en population passée, actuelle mais aussi future de ces régions. Leur décroissance démographique est d'autant plus un enjeu à l'intention des pouvoirs publics qu'elle devrait atteindre - 0,44 % annuels entre 2016 et 2040, voire même dépasser localement - 1,4 % par an comme le laisse penser les projections démographiques pour la ville-arrondissement de Chemnitz en Saxe (Allemagne) et en Bulgarie dans la région de Severozapaden (-1.8 %) (Eurostat, 2017).

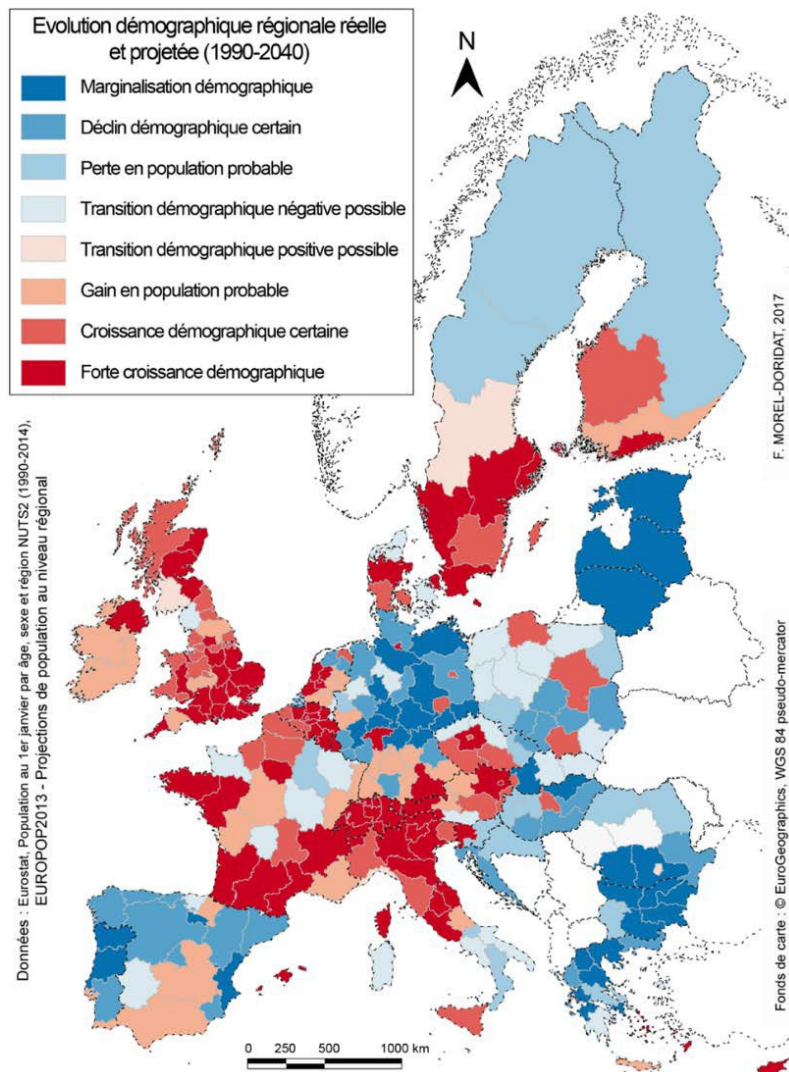


Figure 12 : évolutions démographiques régionales passée et projetées de 1990 à 2040
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Méthodologie : Les évolutions démographiques régionales ont été établies à partir de deux bases de données consultables sur le site d'Eurostat : les dynamiques démographiques observées et avérées au cours de la période 1990-2016 d'une part, et les évolutions projetées selon le scénario principal de développement démographique proposé par Eurostat pour la période 2016-2040, d'autre part. Ce scénario principal est établi à partir des tendances observées au cours des périodes précédentes pour les variables clés que sont la fécondité, l'espérance de vie et le solde migratoire. À des fins de comparaisons, les bornes utilisées pour la discrétisation s'appuient sur celles proposées par l'UMS RIATE et al. dans leur rapport de 2008. Si la perte en population est inférieure à - 0,44 % par an, au cours de la période 1990-2016, la décroissance est considérée comme forte. Par ailleurs, la perte en population est estimée certaine pour la période 2016 et 2040 si l'évolution démographique prévue est inférieure à cette valeur seuil. À l'inverse, si la croissance démographique excède les + 0,31 % chaque année, la croissance démographique est dite forte pour la période 1990-2016 ; certaine pour celle 2016-2040. Ces conclusions ont permis une discrétisation en huit classes allant de la marginalisation démographique à la forte croissance démographique.

Lecture de la carte : Les régions NUTS 2, représentées en bleu foncé, sont marquées par une baisse annuelle significative de leur population au cours de la période 1990-2016 (supérieure à - 0,44 % annuel) et seront très probablement amenées à poursuivre de telles trajectoires démographiques au mieux jusqu'en 2040 selon le scénario principal de développement démographique produit par Eurostat. Les régions en bleu clair sont celles dont la croissance démographique annuelle se situe entre 0 % et + 0,33 % au cours de la période 1990-2014 et qui devraient expérimenter de nouvelles trajectoires démographiques décroissantes en raison d'une baisse probable de leur population située entre 0 % et - 0,44 % annuellement.

Outre son intérêt théorique, l'étude du processus de décroissance territoriale en contexte européen est renforcée par une réalité du processus au-delà même des seules frontières nationales. Bien que les contextes nationaux semblent une fois encore prégnants, les causes et les manifestations de la décroissance peuvent être partagées, ou tout au moins dictées par les dynamiques territoriales des espaces voisins. De réelles dialectiques croissance-décroissance s'observent ne serait-ce qu'au travers des deux composantes explicatives des dynamiques démographiques : le solde naturel et le solde migratoire.

2.2. L'EUROPE FACE AUX MIGRATIONS ET AU VIEILLISSEMENT DE SA POPULATION

« Il est indispensable de replacer la situation démographique actuelle de l'Europe dans une perspective historique de moyenne et de longue durée » (Grasland et Sessarego Marques da Costa, 2010, p.44)

Comme les rythmes de décroissance semblent conditionnés par les cadres nationaux, il est probable que les comportements de fécondité puissent expliquer à eux seuls les dialectiques croissance-décroissance à l'œuvre à l'échelle européenne. Alors que les pays de l'UE enregistrent depuis le début des années 1980 une baisse constante et généralisée de leur fécondité, la perte en population se montre bien plus hétérogène (*cf.* Figure 11).

Le recul de la natalité en Europe témoigne de changements radicaux survenus dans les trajectoires démographiques depuis les années 1990, proches en plusieurs points de ce que Leo Van de Kaa qualifie de « *seconde transition démographique* » (Van de Kaa, 1987). Bien que ce modèle ne fasse pas l'unanimité dans le milieu scientifique, il est évident que les mouvements démographiques naturels se sont inversés en Europe. Alors que la natalité était supérieure à la mortalité jusqu'à la fin des années 1980, la courbe s'est depuis inversée sous l'effet du vieillissement structurel de la population (Dumont et Zaninetti, 2005). Il répond à

trois dynamiques cumulatives et particulièrement lisibles en Figure 13 : a) une diminution de la part des « jeunes adultes » (classes d'âge 15-39 ans), b) l'augmentation de la part des 55-69 ans issus du *baby-boom*, c), l'allongement générale de l'espérance de vie (multiplication par 1,75 des plus de 85 ans au cours de la période 2004-2019 ; gain de 1,3 ans tous les cinq ans dans l'UE) (Eurostat, 2020b). Cette progression de la longévité, malgré une stagnation, voire un léger recul, depuis le tournant des années 2020, s'explique par le net recul de la mortalité liée à l'alcool et au tabac, les progrès médicaux opérés dans les domaines des maladies cancéreuses et cardio-vasculaires, auxquels s'ajoutent toujours la baisse de la mortalité infantile, la hausse du niveau de vie, ainsi que l'amélioration générale des conditions de vie, de l'éducation et de l'offre sanitaire (Cambois, Meslé et Pison, 2009 ; Eurostat, 2021a). Cette réalité se traduit par une déformation de la pyramide des âges par le bas et par le haut (cf. Figure 13).

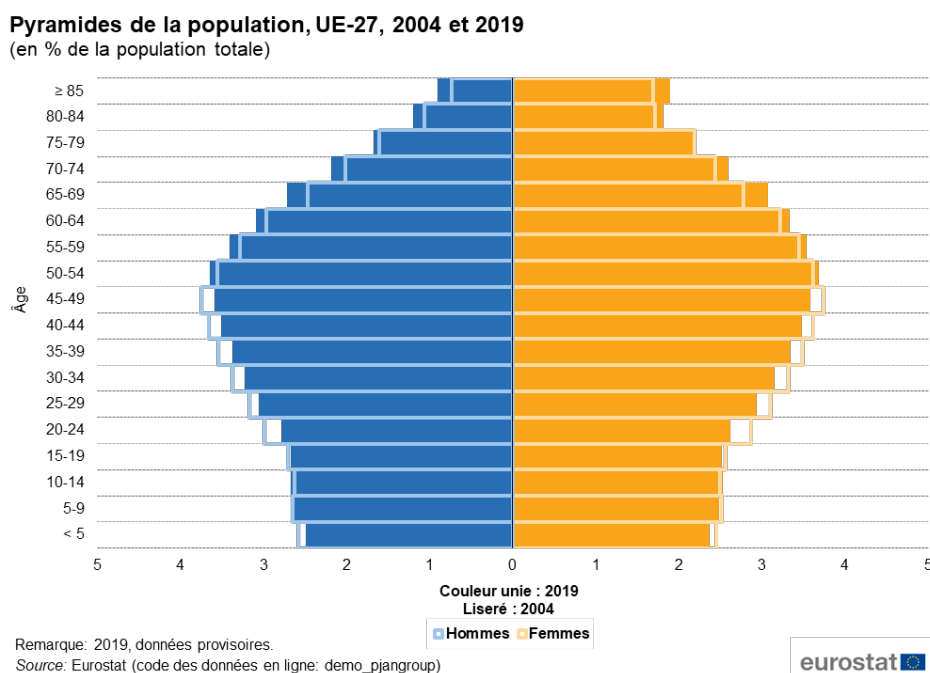


Figure 13 : pyramide des âges de la population de l'UE à 28 entre 2004 et 2019

(source : Eurostat)

Sous ces effets cumulés, l'âge médian européen a nettement progressé entre 2004 et 2019 passant de 38,6 ans à 42,8 ans (Eurostat, 2020b). Cela n'est d'ailleurs pas sans poser d'une part la question de la capacité productive des régions et des pays face au risque d'une diminution de la productivité de la main-d'œuvre et, d'autre part, celle de la capacité de financement des retraites, tous deux potentiels facteurs aggravants de la décroissance territoriale (Dumont, 2006).

En outre, le vieillissement qui s'opère devrait encore s'accroître d'ici les vingt prochaines années comme le montrent les projections proposées par Eurostat (Eurostat, 2021a). Cette tendance s'explique en grande partie par le recul de la fécondité, lisible au travers de

l'Indice Conjoncturel de Fécondité⁴⁵ (ICF). Nettement supérieur à l'échelle européenne au seuil du renouvellement générationnel en 1950 (2,8 enfants par femme en moyenne), il plonge de 0,7 point en 1980, dernière année pour laquelle l'indice avoisinait encore le seuil critique des 2,05 enfants par femme. Depuis, la baisse de la fécondité s'est confirmée et étendue à l'ensemble des pays de l'espace communautaire, pour atteindre en 2001 et 2002 son seuil minimal. L'ICF moyen pour l'UE à 28 avoisinait alors les 1,44 enfants par femme. En outre, depuis 2018, plus aucun pays de l'espace communautaire ne peut se targuer d'un renouvellement générationnel complet. En effet, la France, championne d'Europe de la fécondité, est à son tour tombée sous la barre symbolique de 2,05 enfants par femme (ICF de 1,83 en 2020) (INSEE). Ainsi, malgré une timide reprise de la natalité sous l'impulsion des pays d'Europe de l'Est, de la Scandinavie, du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la France, en contexte de légère relance économique (avant la crise de 2008 et au début des années 2010), les pays européens ne peuvent plus maintenir leur population par la voie naturelle.

Au-delà de toutes tendances générales et d'un modèle partagé de recul de la natalité, à l'image de ce que propose Leo Van de Kaa, les différentiels intra-européens sous-entendent la présence de mécanismes nationaux et régionaux (*cf.* Annexe 7). En effet, les différences dans les comportements de fécondité au sein de l'espace communautaire seraient à chercher dans l'hétérogénéité des politiques familiales et d'accompagnement des couples dans l'exercice de leurs fonctions parentales plutôt que dans un degré d'individualisme des populations. À titre d'exemple, les pays qui présentent les ICF parmi les plus élevés de l'espace communautaire (supérieurs à la moyenne européenne de 1,56 enfants par femme en 2018) (Eurostat, 2021b) présentent généralement des profils particulièrement compatibles avec le modèle de la « *seconde transition démographique* ». Par ailleurs, ils se localisent préférentiellement dans les pays d'Europe Occidentale (*cf.* Annexe 7), généralement décrits comme les plus individualistes du continent (Caldwell, 2004). Pour finir, ce sont dans ces pays où le « *versement d'allocations financières, [...] la mise à disposition de services (crèches, écoles maternelles, etc.) ou la libération de temps pour la famille (congés parentaux, horaires flexibles, etc.)* » (Avdeev et al., 2011, p. 44) se montrent les plus avantageux, que la fécondité se maintient à un niveau correct.

Ce niveau, pour les pays en frange ouest de l'espace européen, ne suffit pas à lui seul à expliquer le maintien de la population au sein de ces régions et pays (*cf.* Figure 11). En effet, rares sont les régions à dépasser le seuil symbolique du renouvellement générationnel mais peu nombreuses sont celles touchées ou devant être touchées par un déclin démographique (*cf.* Figure 12 et Annexe 7). Cette réalité témoigne d'une combinaison symbiotique de dynamiques naturelles et migratoires. Un simple regard sur ces premières données statistiques permet de montrer que les mouvements migratoires à l'œuvre conditionnent aujourd'hui les trajectoires démographiques de l'espace européen. Or, et pour rappel, elles sont aujourd'hui

⁴⁵ L'indice Conjoncturel de Fécondité est ici préféré au taux de fécondité pour la raison suivante : correspondant au « *nombre d'enfants qu'aurait une femme, au cours de sa vie féconde si elle se comportait conformément à la fécondité par âge observée au cours d'une année donnée : on additionne le nombre moyen des naissances par femme dans les divers groupes d'âge fécond successifs* » (Noin *cit. in* Brunet et al., 1997). Il présente ainsi l'avantage de ne dépendre d'aucune structure par âge, contrairement au taux de fécondité défini comme le « *rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer* » (INSEE).

présentées comme au cœur du processus de décroissance (cf. Chapitre 1). De même, leur intensité est pleinement dépendante du degré d'ouverture des frontières et des différentiels nationaux.

Les anciens pays communistes ont bien compris l'importance du solde migratoire dans la compréhension de leurs trajectoires démographiques internes. Pour cause, depuis la fin des régimes communistes, ils connaissent un double processus de recul de la natalité et d'émigration massive de leur population vers les régions d'Europe Occidentale (cf. Figure 11 et Figure 12). La baisse de la natalité se fonde d'abord sur un modèle de développement propre que Vlad Mykhnenko et Ivan Turok (2008) divisent en trois grandes étapes clés : a) une période de **stagnation démographique** intrinsèque aux politiques socialistes. Elle s'appuie sur un modèle familial imposé au sein duquel le modèle des deux enfants par couple était la norme (Sobotka, 2003). La chute des modèles socialistes est alors venue mettre à mal l'équilibre précédemment établi et marque l'entrée brutale des pays d'Europe Orientale dans une nouvelle phase de développement démographique davantage négative, couramment appelée « **crise démographique** » (Seys-Bintein, 1998) (b), ces pays se trouvant très sévèrement nommés « *les perdants* » de la transition (Lintz, Müller et Finka, 2005), l'ICF en un peu moins d'une décennie passant 2,06 enfants par femme en moyenne en 1989 à 1,4 en 1995 (Eurostat, 2021b). La baisse se fonde sur la forte augmentation des inégalités en contexte d'instauration du modèle libéral et la remise en cause des avantages sociaux précédemment acquis qu'il suppose. Ces inégalités se trouvent d'autant plus renforcées par le déclin brutal des activités économiques alors considérées comme non compétitives (March et Mudde, 2005). Face à ces changements brutaux et l'insécurité économique qu'ils entraînent, les comportements natalistes se modifient. La Slovaquie en est un exemple révélateur. Avec un ICF de 2,09 en 1990, elle était le deuxième pays le plus fécond d'Europe derrière l'Irlande. Les changements structurels profonds survenus à la chute du régime autoritaire ont laissé d'importants stigmates. L'indice plonge jusqu'à atteindre le seuil critique de 1,3 par femme au risque de ne plus pouvoir garantir son renouvellement générationnel à l'instar des autres républiques socialistes (Mykhnenko et Turok, 2008). La baisse en population se montre toutefois moins importante depuis le début des années 2000 en contexte de nouveau souffle économique. L'innovation se diffuse et le pays, à l'instar des autres pays d'Europe centrale et de l'Est, s'intègre sur le marché économique communautaire (c).

Malgré la croissance économique et l'engagement de l'Union auprès des néo-entrants, la stabilisation démographique tarde à se faire sentir. Ainsi :

« la croissance de la population est plus lente dans les États communistes que la croissance de la production urbaine et de l'emploi principalement parce que les investissements ont été réalisés dans le système productif plutôt que dans les infrastructures urbaines et les logements⁴⁶ » (Mykhnenko et Turok, 2008, p. 313, trad. FMD).

⁴⁶ « *the growth of the urban population under state socialism was much slower than the growth of urban industrial output and jobs because investment in production was promoted over urban infrastructure and housing* ». (Mykhnenko et Turok, 2008, p.313)

Le manque d'interventions publiques dans les différents domaines énoncés en citation et la vétusté du parc immobilier des villes d'Europe de l'Est se traduisent par deux processus cumulatifs : a) la périurbanisation et b) l'émigration, que l'intégration européenne a davantage accentuée (Steinführer et Haase, 2007a). En effet, depuis l'ouverture des frontières nationales et l'instauration de la libre circulation dans l'espace Schengen, les migrations ont été facilitées. Elles desservent essentiellement les pays d'Europe de l'Ouest et plus spécifiquement l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France (European Commission, 2007). Or, l'émigration caractéristique des pays néo-européens pourrait être la cause d'une baisse significative de la population de 20 % d'ici 2050 selon les projections démographiques d'Eurostat.

« Selon les théories traditionnelles d'attractivité et de répulsion, les disparités économiques sont, dans un contexte de libre-échange, les déterminantes essentielles des migrations des régions les plus en retrait comme l'Afrique subsaharienne ou encore l'Europe de l'Est vers les régions les plus développées comme l'Europe de l'Ouest » (Grasland et Sessarego Marques da Costa, 2010, p. 56).

Les mouvements migratoires sont d'autant plus une réalité de l'espace communautaire que les pays d'Europe Orientale non inclus dans l'UE et l'OTAN ont connu une légère augmentation de leur population depuis 1995 (Mykhnenko et Turok, 2008). Par ailleurs, concernant préférentiellement les 25-29 ans à la recherche de meilleures opportunités d'emploi et de conditions économiques plus stables, ces mouvements ont mené à des changements importants dans la structure de la population (vieillesse) et influent sur le potentiel d'innovation suite à la « fuite des cerveaux », véritable *challenge* politique (UMS RIATE et al., 2008 ; Lang, 2013). L'Allemagne, et en particulier ses territoires occidentaux, profite tout particulièrement de tels mouvements migratoires. Les dynamiques démographiques depuis 1970 s'expliquent par l'attractivité économique du pays et l'image générale véhiculée de conditions de vie très favorables à son endroit. La population se maintient donc à l'échelle étatique malgré d'importants différentiels entre l'Ouest et l'Est et surtout une natalité au plus bas, largement inférieure au seuil de renouvellement générationnel depuis cinquante ans (ICF de 1,57 en 2018 selon Eurostat) (cf. Figure 12 et Annexe 7). Le vieillissement de la population qu'il induit, difficilement compensé par les mouvements migratoires à l'œuvre, est déjà sensible dans les nouveaux *Länder* de l'Est et se généralise (Martinez-Fernandez et al., 2016 ; Dinkel, 2018).

Les mobilités résidentielles au sein de l'espace européen ne sont toutefois pas qu'internationales. Elles se réalisent préférentiellement aux grandes et moyennes échelles géographiques. Aussi, elles n'impactent que secondairement les dynamiques démographiques nationales et la structure de la population mais expliquent les dichotomies entre les espaces intraétatiques (UMS RIATE et al., 2008). Par exemple, les territoires industriels du nord de la France et les espaces très ruraux de l'Hexagone, dits « *rural isolé* »⁴⁷ ou « *rural sous faible*

⁴⁷ Le rural isolé, profond ou sous faible influence d'un pôle regroupe l'ensemble des communes non incluses dans une aire d'emploi et disposant de moins de 1 500 emplois. Il concerne 16 730 communes d'une densité moyenne de 25 hab/km² et 12 % de la population française distribuée sur 59 % du territoire métropolitain (INSEE).

influence d'un pôle » au sens de l'INSEE, souffrent d'une perte en attractivité et de leur marginalisation qu'illustrent les déficits migratoires enregistrés depuis les années 1960. Les difficultés tant économiques que sociales s'en suivent et alimentent des boucles de rétractions négatives.

Alors que certains territoires font face à une décroissance parfois forte de leur population, d'autres présentent des trajectoires démographiques toujours pleinement positives. S'opposent ainsi aux communes et régions en déclin d'autres en pleine croissance tant démographique qu'économique. Selon l'Urban Audit, ce sont ainsi bien « *le tiers des villes [qui] ont [vu leur population] progress[er] à un rythme supérieur à 0,2 % par an* » (European Commission, 2007, p. 4) parmi lesquelles figurent les régions belges, néerlandaises, luxembourgeoises, suisses, autrichiennes et slovaques (cf. Figure 11 et Figure 12). La croissance si particulière du Luxembourg (+ 49,90 % entre 1991 et 2016) et de la Suisse (+ 23,35 %) tient en particulier à leurs avantages économiques (cf. Chapitre 4).

La dialectique croissance-décroissance démographique est toute particulière le long de la frontière nord-est de la France. Alors que la Wallonie (Belgique), le Luxembourg, l'ancienne région française d'Alsace, le Bade-Wurtemberg (Allemagne) et la Suisse connaissent une croissance forte et durable, d'autres s'enferment dans la crise structurelle (Figure 14).

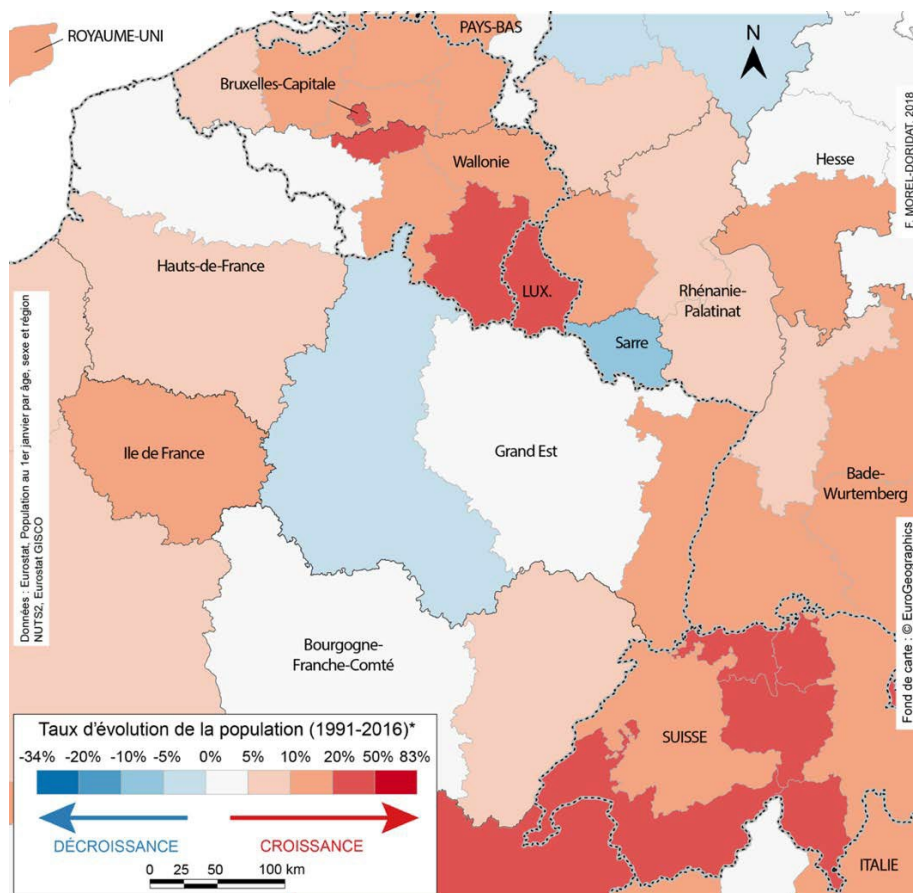


Figure 14 : zoom sur les trajectoires démographiques des régions frontalières du nord-est de la France
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Les anciennes régions françaises de Champagne-Ardenne et de Lorraine, aux trajectoires démographiques déclinantes, en partie expliquées par le net recul du secteur secondaire et les difficultés des espaces ruraux isolés (massif des Vosges et les départements des Ardennes, de la Haute-Marne et de la Meuse). Les régions allemandes limitrophes sont elles aussi enlisées dans la décroissance, cela depuis les années 1970. Les causes se montrent synergiques avec sa voisine française à ceci près que le vieillissement y est bien plus notable, la fécondité se maintenant du côté français à des niveaux tout à fait acceptables.

Cette seconde sous-partie a ainsi mis en lumière l'importance des facteurs nationaux dans le processus de décroissance. Les cloisonnements aux frontières restent alors opérants et donnent à voir des trajectoires démographiques dictées par des contextes étatiques. Le partitionnement de l'Europe ou encore l'existence de dialectiques croissance-décroissance démographiques aux frontières en sont d'importants révélateurs. Ils peuvent être le résultat de différentiels politiques forts que peuvent illustrer les dynamiques natalistes. Si, en France, la population progresse, l'explication est à chercher tant dans des dynamiques migratoires globalement positives que dans une fécondité toujours proche du seuil du renouvellement générationnel. Stimulées par des politiques familiales et un système d'aides relativement efficace, les dynamiques démographiques françaises se distinguent de celles des régions et pays d'Europe de l'Est en plusieurs points. Entrés récemment dans le libéralisme économique et politique, ils ne profitent plus des avantages de l'époque socialiste. Par ailleurs, les écarts de développement entre anciens et nouveaux pays européens amènent à des migrations notables au détriment des PECO qui s'enfoncent progressivement dans une « spirale négative du déclin » (Grasland, 2010a).

Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France se montrent tout particulièrement prometteurs. Non seulement ils mettent en perspective les effets de polarisation et permettent d'apprécier les différentiels nationaux, mais ils donnent aussi à voir les effets d'ouverture et de barrière liés à la présence de frontières nationales et leurs particularités dans le contexte de construction européenne. Alors que les trajectoires démographiques répondent encore à des tendances nationales et non transnationales, des poches de croissance et de décroissance apparaissent. Nourries par la force des différences de voisinage et les statuts particuliers recouverts par les frontières européennes, elles confirment l'intérêt d'une étude des processus de décroissance à l'échelle européenne et transfrontalière.

3. LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE : « LABORATOIRES DE L'EUROPE » ET OBSERVATOIRES PRIVILÉGIÉS D'ÉTUDE DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE

Dans bien des discours, les frontières du nord-est de la France sont présentées comme « les plus vives » de l'espace communautaire européen. Un tel qualificatif s'appuie, d'une part, sur une situation géographique favorable au sein de l'Union et puise, d'autre part, sa réalité

dans l'histoire même de ces espaces à la frontière, longtemps l'objet de conflits armés et dont le passif industriel est au cœur d'un passé récent commun et des rapprochements territoriaux. De simples marches militaires, les frontières du nord-est de la France sont aujourd'hui le lieu de flux et de transferts participant activement aux dynamiques tant démographiques qu'économiques de part et d'autre des frontières nationales.

3.1. DES PÉRIPHÉRIES QUI SE FONT FACE

Les espaces frontaliers du nord-est de la France restent largement perçus comme une zone « d'entre-deux », théâtre de nombreux conflits armés. Au gré des morcellements territoriaux qui en découlent et de l'affirmation des premiers États-Nations, les territoires localisés le long de la frontière se sont développés (Guéneau, 2017). Gravée dans la pierre, une telle histoire militaire des espaces transfrontaliers du nord-est de la France est, localement, un facteur important de compréhension des dynamiques démographiques et des spécialisations sectorielles.

Les frontières sont indissociables de l'histoire pluriséculaire de ces territoires qu'un passé tumultueux a su façonner. L'importance des lignes de démarcation et de la spécificité militaire locale n'est pas récente. Selon les sources, elle remonterait aux années 55 et 53 av. n. è., au moment même où le Proconsul César délimitait et fixait géographiquement, par endroit matériellement, les frontières nord et est de l'Empire romain, au Rhin et au Danube. Première formalisation spatiale de la limite d'un périmètre de gouvernance, son contrôle passe par de nombreuses campagnes militaires cherchant à en redessiner les contours (Badel et Inglebert, 2014). Sous Domitien, et depuis l'an 83 de n. è., la vocation militaire de ces grandes régions frontalières prend tout son sens. Cela sera réaffirmé après la construction de nombreux forts au-delà du Rhin, un adossement de la frontière au réseau hydrographique (ici le Neckar et le Main, participant par là même à l'idée de frontières naturelles) et la construction d'une ligne de fortifications reliant le Neckar au Main puis au Rhin (Badel et Inglebert, 2014, p. 54-55). Ce système, connu sous le nom de *limes*⁴⁸ *Germanicus*, et dont le tracé est renforcé sous Antonin (cf. Figure 15), fixe les limites, jusqu'alors mobiles de l'Empire. Aux fonctions avant tout défensive (empêcher les invasions des Germains) et politiques (limites de l'empire), le *limes* occupait également une première fonction de régulation des migrations et des échanges commerciaux (barrière douanière), attribut aujourd'hui encore courant des frontières nationales (Delaplace et France, 2016, p. 104).

Bien que le caractère marginal des espaces transfrontaliers du nord-est de la France n'ait pas toujours été effectif au cours de l'Antiquité, les conflits armés ont commencé à se structurer à leur endroit et ne prendront finalement fin qu'en 1945. Pendant ce temps, les frontières territoriales n'ont fait qu'être redessinées et ballotées d'une entité politique à une autre comme nous le verrons très succinctement.

⁴⁸ Les fortifications du *limes* étaient constituées de levées de terre suivies d'un fossé, d'une palissade en bois et de tours de guet construites à intervalles réguliers (environ tous les dix kilomètres). Des forts construits de l'autre côté de la barrière complétaient ce système de défense.

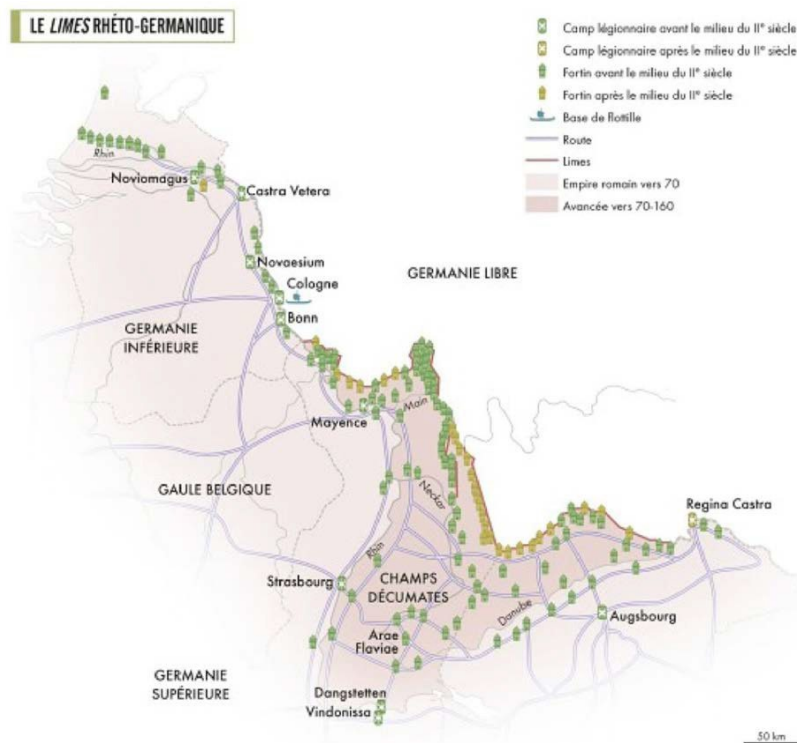


Figure 15 : le Limes Rhéto-Germanique, première ligne frontalière du continent européen
(source : Badel et Inglebert, 2004, p. 55)

En somme, seul l'Empire carolingien, tel que légué par Charlemagne à son fils Louis le Pieux à sa mort en 814 (cf. Figure 16), aurait pu ouvrir la voie à un espace stabilisé et unifié, prototype de l'espace européen, comme le souligne à ce propos René Grousset dans son *Bilan de l'histoire* :

« L'Empire carolingien avait été, lui, un compromis assez équitable. Ayant son centre à Aix-la-Chapelle, à mi-chemin entre Rhénanie et Wallonie, il pouvait concilier de là Germanie et Gaule. On peut même rêver à ce qu'eût été le sort de l'Europe si, regroupées de la sorte autour de la zone médiane qu'est la région belge, la future France, la future Allemagne et, à l'arrière-plan, l'Italie avaient pu se développer en pacifique symbiose. Mais les carolingiens [...] n'étaient que des chefs germaniques. À ce titre, ils ne concevaient l'Empire que comme un patrimoine familial [...]. Les résultats d'une telle conception furent les invraisemblables partages carolingiens dont le plus connu, le traité de Verdun (843) découpait l'Empire en trois bandes [...] [C]e traité de hasard a déterminé tout le destin de l'Europe. » (Grousset, 1946, p. 27-28)

Aussi, le traité de Verdun, résultat d'une querelle familiale née du non-respect de l'Empereur de la tradition salique, conclut trois années de conflits opposant chacun des trois fils de Louis le Pieux à sa mort. Il donnera à voir un partitionnement de l'Empire, basé par la suite de l'émiettement de l'espace européen et au cœur des rivalités territoriales entre les descendants de Charlemagne et de Louis le Pieux. En 843, la Francie Occidentale, qui deviendra dès 1200 la France, revient alors à Charles le Chauve. La Francie Orientale, futur Saint-Empire Romain Germanique, quant à elle, est attribuée à Louis le Germanique. Lothaire reçoit

finalement la Francie Médiante qui regroupe bon nombre des espaces transfrontaliers du nord-est de la France (cf. Figure 16).

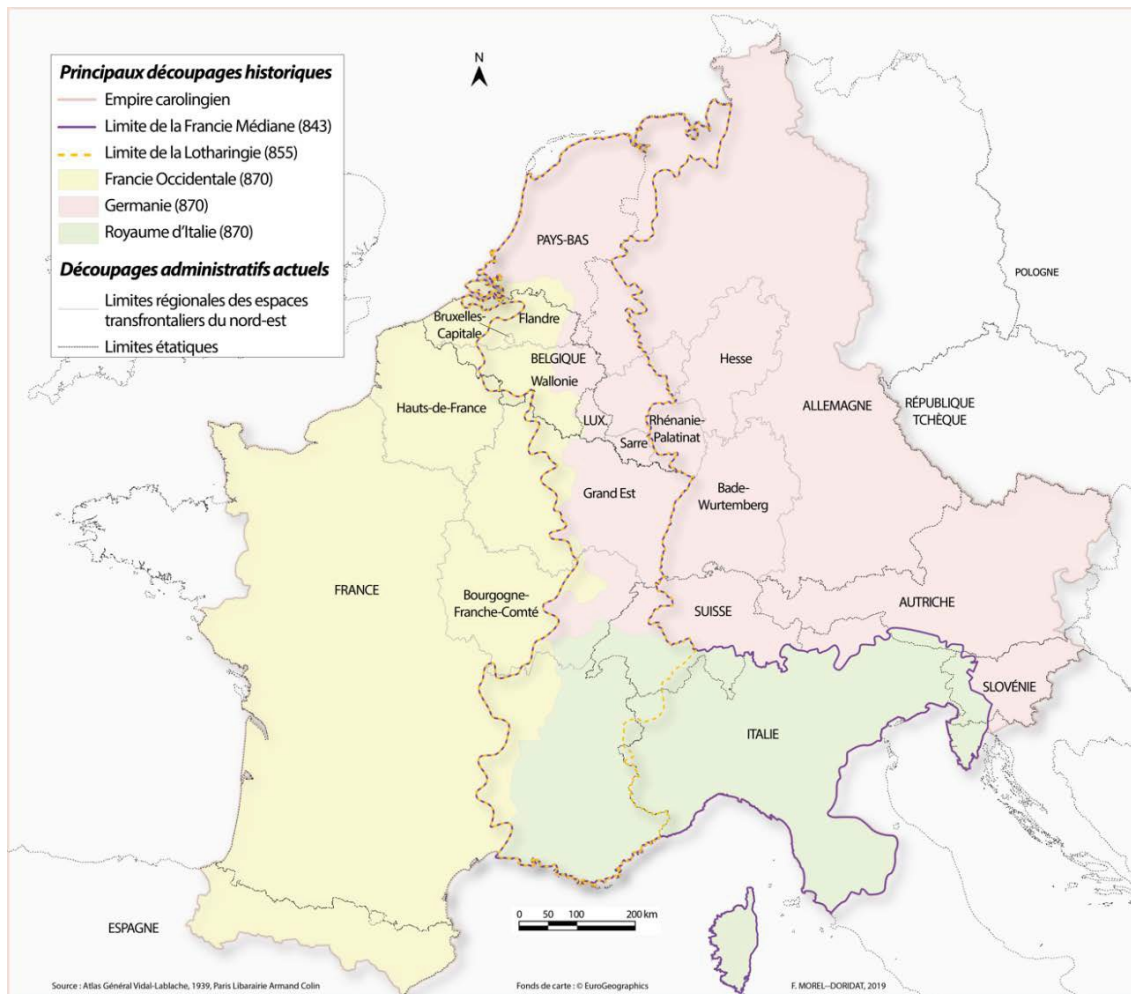


Figure 16 : situation des espaces transfrontaliers du nord-est de la France de 840 à 870

(source : Atlas Général Vidal-Lablache, réalisation Frédérique Morel--Doridat)

L'émiettement de l'héritage carolingien commence dès 855 à la mort de l'Empereur Lothaire I^{er}. En vertu de la loi salique dont fait référence à regret René Grousset, la Francie Médiante est à nouveau divisée en trois territoires. À titre purement indicatif, Lothaire II reçoit la partie nord de l'Empire qui s'étend approximativement des limites des Pays-Bas à la frontière Italo-Suisse (Grousset, 1946, p. 37-28), plus connue sous le nom de Lotharingie (royaume de Lothaire). En 869, à la mort du roi de Lotharingie, le territoire est à nouveau contesté et les espaces frontaliers de l'ancienne région française de Lorraine sont alors rattachés à la Germanie. Les frontières territoriales de l'ex-Lotharingie s'avèrent d'autant plus instables qu'au cours des décennies suivantes, au gré des décès et des héritages, l'Empire carolingien continue à être divisé : en raison de l'effritement territorial et de la fragilité politique qui en découle, les convoitises tant internes qu'externes sont décuplées et la Lotharingie, ballottée entre France et Germanie, voit naître de nombreux duchés non indépendants.

Les guerres de territoires ne font alors que commencer et les scissions successives marquent la fin d'une très courte histoire politico-administrative partagée. Les territoires de l'ex-Francie Médiante se trouvent alors coupés par des frontières tant culturelles que politiques.

Nous n'en ferons ici qu'une rapide énumération, permettant surtout de comprendre les particularités culturelles, linguistiques et de spécialisations des espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

Les guerres de Quatre-Vingts Ans (1568-1648) et de Trente Ans (1618-1648) font partie de ces moments marquants de l'histoire des espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Conflits parmi les plus sanglants de l'histoire, ils voient s'affronter, d'un côté, les Provinces-Unies et la monarchie espagnole et, de l'autre, le Saint-Empire romain germanique et ses espaces internes dissidents, le tout sur fond de religion (catholiques contre protestants) (Blin, 2006). Son importance pour les espaces transfrontaliers du nord-est de la France tient surtout aux Traités de Westphalie (24 octobre 1648) mettant fin aux deux guerres et posant les bases des États-Nations laissant apparaître les premiers contours des États tels que nous les connaissons aujourd'hui. Seul le Saint-Empire romain germanique reste morcelé.

Malgré la fixation des frontières des États et leur reconnaissance, les vellétés d'expansion ne sont aucunement mises à mal. Les souverains sont alors obligés de fortifier leurs marches frontalières. Pour le Royaume de France, ce travail est impulsé par Louis XIV et son général des fortifications Vauban. Le désir d'annexer de nouveaux territoires à l'est et celui de protéger ceux rattachés à la royauté se concluent par la réalisation de nombreuses places fortes et qui viennent mailler la frontière nord-est de la France (Virol, 2003). La photo prise à Longwy et proposée ci-après en est un exemple, aujourd'hui protégé et particulièrement bien mis valeur (cf. Figure 17). La célèbre phrase de Vauban, « *les forteresses défendent les provinces, Metz défend l'État* » (Moselle, France) en est un second exemple éclatant. « *Rares sont [alors] les villes lorraines qui n'ont pas été, pendant une longue durée, ou ville fortifiée ou ville de garnison* » (Reitel, 1982, p. 15). Aujourd'hui partie intégrante du patrimoine des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, le réseau de fortifications est reconnu à l'international et fait l'objet d'un marketing territorial dépassant les frontières nationales (réseau des fortifications Vauban).



Figure 17 : fortifications Vauban de la ville de Longwy (Meurthe-et-Moselle, France) inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 28/08/2018)

Les ballotements territoriaux sont d'autant plus nombreux au tournant du XIX^e s. que différentes révolutions répondent aux guerres. Les tensions entre la France et le Saint-Empire

sont toujours plus fortes et atteignent un premier paroxysme sous Napoléon I^{er}. Bien que les conflits armés des premières années de son règne aient lieu en périphérie des espaces transfrontaliers, la déroute militaire en Russie amène les opposants à l'Empereur à faire campagne en France en 1814. Pour la première fois de son histoire, la France est seule face à l'Europe. C'est à Waterloo, en Belgique (Wallonie) que les tensions politiques et l'ensemble des forces en présence se rencontreront (*cf.* Annexe 8). Elles mèneront, le 18 juin 1815, une bataille mortifère à jamais gravée dans les mémoires⁴⁹ (Logie, 2014).

Au lendemain de la capitulation française, la situation géopolitique européenne reste tendue. Alors même qu'une paix durable était annoncée sur le vieux continent suite à la débâcle française, les questions de compensation, d'expansion territoriale et finalement d'hégémonie des grandes puissances, que représentent alors la Prusse et la Russie, ont réanimé les animosités latentes (Jourdan, 2015). L'idée des Lumières d'une Europe « *guidée par la raison* » et d'où émergerait des « *citoyens du monde* » (*cf.* Montesquieu) et « *une balance des puissances* » (*cf.* Hume) a alors du mal à s'imposer. Le contexte voulait pourtant qu'un nouvel équilibre des forces voit le jour (Lentz, 2013). Pour autant, les partages territoriaux qui s'en suivent se font sans respect des liens géographiques et culturels des populations. Le nombre d'habitants est alors le seul maître mot. La Pologne est ainsi divisée entre l'Autriche, la Prusse et la Russie et la Belgique est rattachée au Royaume des Pays-Bas, sans aucune prise en compte des divergences internes. Le Luxembourg, quant à lui, est placé sous la souveraineté du prince d'Orange et la France retourne à la monarchie. Aussi, au lendemain du Congrès de Vienne, seule la Suisse demeure une République.

Malgré des divergences d'intérêts émises lors de ce Congrès, le désir de paix des nations présentes est malgré tout sincère. En témoigne les premières questions transnationales actées dans son Acte final. Dans ce cadre, les États expriment leur engagement pour une libre circulation sur les rivières et fleuves européens que sont le Rhin, le Main, la Moselle, la Meuse et l'Escaut (en Annexe de l'Acte final) (*cit. in* Lentz, 2013, Chapitre 14). Cette position politique rappelle l'importance des espaces transfrontaliers du nord-est de la France dans les relations économiques internationales et leur place prépondérante dans le processus de construction européenne.

Malgré ces bonnes attentions, le Congrès donne naissance à une paix ratée. Les sentiments nationaux et patriotiques se renforcent dans une Europe mal dessinée et partagée. Les guerres du XIX^e s. sont dès lors inévitables. Dans ce contexte mouvementé, les Allemands, à l'image des Espagnols et des Italiens, cherchent à unifier leur pays autour de la Prusse et des vestiges du Saint-Empire. Cette idée est mise en pratique par Otto von Bismarck, alors ministre-président de Prusse qui, après une brillante victoire en Autriche et un accord mis à mal avec la France, s'offre une victoire sans conteste contre Napoléon III. L'armistice est signé le 28 janvier 1871, dessinant de nouvelles frontières entre l'Empire allemand de Guillaume I^{er} et la France. L'Alsace, la Moselle et une grande moitié de la Meurthe-et-Moselle sont annexés,

⁴⁹ Le conflit aura fait près de 9 500 morts en une seule journée et de l'ordre de 32 000 blessés, dont la moitié dans le camp français (Logie, 2014, p. 153)

amplifiant encore les animosités entre les deux pays et les sentiments revanchards du côté français. Cette situation est d'autant plus exacerbée que l'Empereur Guillaume II, après son accession au trône, met en place une véritable politique d'acculturation (Wilcken, 2013) (cf. le quartier de la gare à Metz en Moselle, France). En outre, les nouvelles frontières externes de l'Empire demandent également de revoir le bornage et le contrôle de la ligne de démarcation entre l'Allemagne et la France. Celle-ci est tout particulièrement lisible sur les crêtes et cols vosgiens. Les blocs de pierre marqués des lettres F (France) et D (Deutschland), progressivement avalés par une végétation qui reprend ses droits, rappellent ainsi à la mémoire le jeu des extensions et contractions territoriales entre deux États au passé certes tumultueux mais aujourd'hui en situation d'amitié durable (cf. Figure 18).



Figure 18 : borne et ligne frontière sur la crête vosgienne entre Lorraine et Alsace
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Bussang, 03/04/2021)

Au début du XX^e s., la situation géopolitique en Europe est intenable. La situation est d'autant plus difficile que le jeu des alliances en Europe va mener le continent à une guerre longue et particulièrement meurtrière. Le premier conflit mondial, en plus de ses 11 millions de morts en seulement quatre ans, transforme le paysage européen. Le nord de la France n'est plus qu'un champ de ruines. En outre, la paix s'avère une nouvelle fois très précaire en raison de la dureté des traités à l'instar de celui de Versailles signé le 28 juin 1919. Son objectif est clair. Il doit permettre d'humilier les perdants tout en les affaiblissant durablement. *De facto*, il se présente comme un « *traité imposé par les vainqueurs aux vaincus* » pour reprendre les mots du socialiste Jean Longuet, un « *Diktat* » dont les conditions sont intenable pour l'Allemagne (Bourguilleau, 2018). Le pays perd ainsi un huitième de son territoire et est privé de ses colonies. Les frontières du nord-est de la France sont à nouveau redessinées. Le nord de la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et l'Alsace, annexés à la suite de la défaite de 1870, redeviennent des territoires français. En outre, la rive gauche du Rhin doit être démilitarisée et le pays condamné à rembourser la somme des dommages de guerre aux vainqueurs. Cette

humiliation se solde rapidement par l'augmentation des groupuscules nationalistes desquels émergeront les nazis. Les sentiments revanchards rendent inévitables la Seconde Guerre mondiale.

Malgré une reprise progressive de l'économie européenne, les frontières, telles que définies par le Traité de Versailles, restent ainsi fragiles. Alors même que la question des minorités a été omise au moment de la création des nouvelles frontières des États-Nations européens, créant de l'instabilité dans les pays du sud-est de l'Europe, la poussée des régimes fascistes amènent à la création de ce que Michel Foucher appelle les « métafrontières » alors devenues imperméables, « *un front qui avance tel un glacier [...] au cœur même du continent et donne naissance à l'Europe des blocs géopolitiques* » (Leboutte, 2000, p. 271) :

« La nouvelle Allemagne humiliée, la nouvelle Autriche démembrée, une nouvelle Hongrie trop largement rognée sur toutes ses frontières, sont évidemment faites pour une nouvelle explosion de nationalisme de revanche, tout comme une Italie qui ne s'agrandit pas comme elle l'espérait. » (Bois, 2016, paragraphe 27).

Les frontières européennes se referment alors progressivement, loin de l'idée exprimée par le Traité de Versailles d'une Europe aux limites étatiques davantage ouvertes. Les espaces frontaliers du nord-est de la France ne font pas exception. En témoigne la frontière franco-belge, perméable au lendemain de la Grande Guerre entre deux pays pacifiques, devenue barrière puis front de guerre au cours des années trente que signale partiellement la ligne Maginot discontinuée par endroit (Leboutte, 2000, p. 273). Ligne de béton et de casemates, ses objectifs premiers sont la surveillance des frontières nord-est de la France et l'économie tant de vies humaines que de temps en cas de nouvelle guerre avec l'Allemagne. Elle n'a toutefois jamais été terminée sur la dyade franco-belge. Pour cause, la France décide qu'il incombe à la Belgique de protéger ses frontières. L'État belge n'en fera rien, d'autant qu'il réaffirme sa neutralité en 1936, obligeant de ce fait le gouvernement français à réaliser de nombreuses casemates et des *blockhaus* le long d'un tracé discontinu et fragile. L'état des relations diplomatiques entretenues par la France et la Belgique à la veille de la guerre de Pologne constituerait d'ailleurs l'une des causes de la défaite française de mai-juin 1940. Il explique également en partie l'absence de fortifications le long de la frontière franco-belge alors même qu'un mur se dresse entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg en créant, sur cette portion, une ligne fermée de fortifications (Guelton, 2016). Cette constatation ainsi que l'échec des frontières du Traité de Versailles poussent d'ailleurs l'historienne Alya Aglan à voir la Seconde Guerre mondiale comme « *une défaite de la frontière* » (Aglan, 2019). Les vestiges de ces ouvrages militaires sont nombreux et sont visibles dans le paysage frontalier français comme l'illustre ici le gros ouvrage du Hackenberg construit entre 1929 et 1935 (Veckring, Moselle) (*cf.* Figure 19).



Figure 19 : le gros ouvrage du Hackenberg, bloc 9, ligne Maginot

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Veckring, Moselle, 07/09/2020)

En regard du mur de défense français, la frontière allemande est elle aussi fortifiée : un mur de défense, long de 630 km, est construit sur ordre d'Hitler entre 1938 et 1940 après la remilitarisation de la Rhénanie. Une troisième ligne complète, située dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, protège le Grand-Duché de Luxembourg le long de sa frontière avec l'Allemagne (la ligne Schuster), bien plus franchissables que les deux précédentes.

En 1939, lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, il ne reste donc que des « *Fragments d'Europe* » où seul compte la domination territoriale et l'imposition de mécanismes culturels et étatiques (Foucher, 1998). Le *III^e Reich* d'Hitler est au cœur de ce jeu politique et territorial qui marquera les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. En plus des impacts directs de l'occupation et de l'imposition de la politique allemande dans les espaces rattachés au *III^e Reich*, la libération amène son lot de souffrance. Les attaques au sol ainsi que les bombardements américains et anglais, menés au cours du printemps et de l'été 1944, font de nombreuses victimes parmi lesquelles figurent de nombreux civils. Des villes et villages sont alors réduits à l'état de ruine dans une écharpe allant de la Belgique à la Suisse, en passant par la France. Les territoires allemands sont les plus meurtris. De la ville historique de Sarrebruck, dans le *Land* de Sarre, il ne reste pratiquement rien. En Moselle, la ligne Forbach-Bitche fait également l'objet de raids américains destructeurs. La Belgique, quant à elle, est le théâtre d'affrontements au sol entre l'armée américaine et la Wehrmacht, détruisant à presque 100 % de nombreux villages, dont celui de La Roche-en-Ardenne.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, tout est à reconstruire. Dans les esprits, une chose est certaine : « *plus jamais ça* ». Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France,

théâtre des conflits parmi les plus meurtriers de l'histoire, sont aussi ceux où l'idée d'une Europe en paix et d'un marché commun a germé et vu le jour. C'est ainsi à Scy-Chazelles, à cinq kilomètres au sud de Metz (Moselle, France), qu'elle se concrétise sous la plume de Robert Schumann. Non loin, en un lieu riche en symbole à la croisée des trois frontières entre Allemagne, France et Luxembourg, sont également signés les accords de Schengen (Luxembourg) le 14 juin 1985. En conséquence, les institutions européennes, dans cette écharpe frontalière, sont nombreuses et témoignent de l'enracinement local et régional dans une vision européenne. Alors que Bruxelles est le siège des institutions européenne et capitale *de facto* de l'UE, Luxembourg-Ville accueille le Parlement européen, la Banque d'investissement, la Cour des comptes et la Cours de justice. Strasbourg, quant à elle, abrite le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'Homme, la Cour de la jeunesse et la Direction européenne du droit du médicament et des soins (Europe Direct, s. d.).

L'histoire militaire de ces espaces est encore forte dans les espaces frontaliers du nord-est de la France. Les emplois, dans ce secteur, sont restés nombreux tout en étant l'objet de restructurations profondes en temps de paix et de frontières stabilisées et apaisées. De tels changements dans la spécialisation des territoires à la frontière peut expliquer localement la perte en population et en attractivité des territoires comme nous le verrons plus tard avec l'exemple de la ville de Bitche (Moselle, France). Leur localisation explique également leur niveau de développement hétérogène. Marges territoriales et zones de confins, elles ont longtemps été réduites à leur situation périphérique dans leur État (Foucher, 2020). Cette situation est d'ailleurs tout particulièrement intelligible au travers des vocables employés pour s'en référer. Pour preuve, dans le *Land* allemand de Bavière, la frontière est toujours nommée *Mark*, soit marche (Lask, 1995). Or, la *marche* désigne ici un territoire en situation périphérique au sein d'un État et sur lequel s'exerce l'autorité plus au moins directe du pouvoir central (Lacoste, 2003 ; Brunet, Ferras et Théry, 2005a). En ce sens, la « marche » est facilement assimilable à la *marge* (Cornu et Delfosse, 2017), « *bordure, limite dotée de quelque épaisseur et considérée comme en position de subordination* » (Brunet, Ferras et Théry, 2005a). Par ailleurs le mot français « frontière » vient bien de celui de « front » et couramment usité au sein de l'armée pour exprimer un rapport de force (Amilhat-Szary et Fourny, 2006a). Et bien que cette fonction militaire ne soit plus une réalité des territoires frontaliers européens, le caractère périphérique des territoires européens frontalier reste d'actualité. Aussi, longtemps, « *les grandes villes commerciales, les zones industrielles importantes et surtout les capitales sont éloignées des frontières* » (Ratzel cit. in Renard, 1992, p. 45). En conséquence, les territoires localisés à la frontière n'ont guère pu être des vecteurs notables du développement économique et démographique en temps de guerre. En outre, leur place sur l'échiquier politique a longtemps été limitée (Nordman, 2001).

Par ailleurs, les affrontements militaires en leur endroit nourrissent l'idée d'une frontière multiniveau. Certes, la frontière est, depuis les Traité de Westphalie, une ligne de démarcation reconnue par des accords internationaux. De l'ancien *glacis militaire*, il reste qu'une zone de métissage culturel, où le dessin des limites étatiques ne se montre pas toujours évident (Reitel, 1982). La politique de cohésion européenne vient renforcer cette idée de marginalité des territoires à la frontière. À titre d'exemple, le programme d'initiative européenne Interreg a vu

le jour afin d'aider financièrement les régions frontalières à se désenclaver (Hamez et Morel-Doridat, 2017).

3.2. UN PASSÉ ÉCONOMIQUE RÉCENT COMMUN AU CŒUR DES RAPPROCHEMENTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES TERRITOIRES

Les espaces frontaliers du nord-est de la France ne sont pas connus que pour avoir été le théâtre des plus grands conflits mondiaux. Ce sont aussi le lieu des coopérations et des rapprochements économiques dont l'industrie charbonnière et sidérurgique ont été la clé de voute. Au même titre que l'Union européenne, les rapprochements territoriaux qui se sont opérés à leur endroit s'appuient sur une histoire relativement récente. Aussi, entre France, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse, l'exploitation et la transformation de la houille et de la minette ont été des vecteurs importants du développement économique et démographique dans les régions frontalières.

Plus particulièrement, le développement tant économique que démographique de ces espaces s'est opéré, dans un premier temps, le long de deux gisements de charbon. Le plus important se trouve à l'ouest de l'espace d'étude et s'étend de la ville de Béthune en France et remonte à l'ouest jusqu'à la ville wallonne de Liège en passant par La Louvrière en Belgique, le Pays Noir (région de Charleroi) et Namur (*cf.* Figure 20). Ce gisement, nommé le « *sillon houiller Haine-Sambre-Meuse* », est exploité de longue date. Pour cause, la couche de la fin du Carbonifère (entre 333 et 296 millions d'années) est ici quasi affleurante. Un second gisement, d'une superficie bien moindre que le précédent, s'étend au sud-ouest des communes mosellanes frontalières de Faulquemont et Saint-Avold avant de remonter vers Creutzwald et Forbach et de passer la frontière allemande à Sarrelouis et Sarrebruck (*cf.* Figure 20). Il s'enfonce ensuite plus au nord dans le *Land* de Sarre, rejoignant les villes de Sulzbach, Neunkirchen et Norfeld, à l'extrémité nord-est du bassin houiller Sarro-Lorrain. Son exploitation est plus tardive qu'en Wallonie. En Moselle, par exemple, son extraction répond aux besoins locaux faisant suite à la prise de la Sarre par les Prussiens et la volonté de perpétuer l'activité minière dans la région. De nombreux puits sont creusés et les travaux de prospection amènent à la création d'une première concession en 1829 dans la région de Schoeneck (Gallois, 1919, p. 270).

La production de charbon dans les espaces frontaliers du nord-est de la France connaît une croissance exponentielle au cours du XIX^e s., cela en contexte de forte industrialisation et de développement du chemin de fer. Dès lors, le destin de l'industrie du charbon et celui de la sidérurgie se trouvent intrinsèquement liés (Brooks et La Croix, 1920). Cette interdépendance trouve sa source dans les besoins en coke et en charbon en vue de la production d'acier. En outre, la présence locale de charbon est une des raisons de la multiplication et du développement des sites verriers et de fabrications de céramique le long des frontières belges, françaises et allemandes (Helfer, 2014).

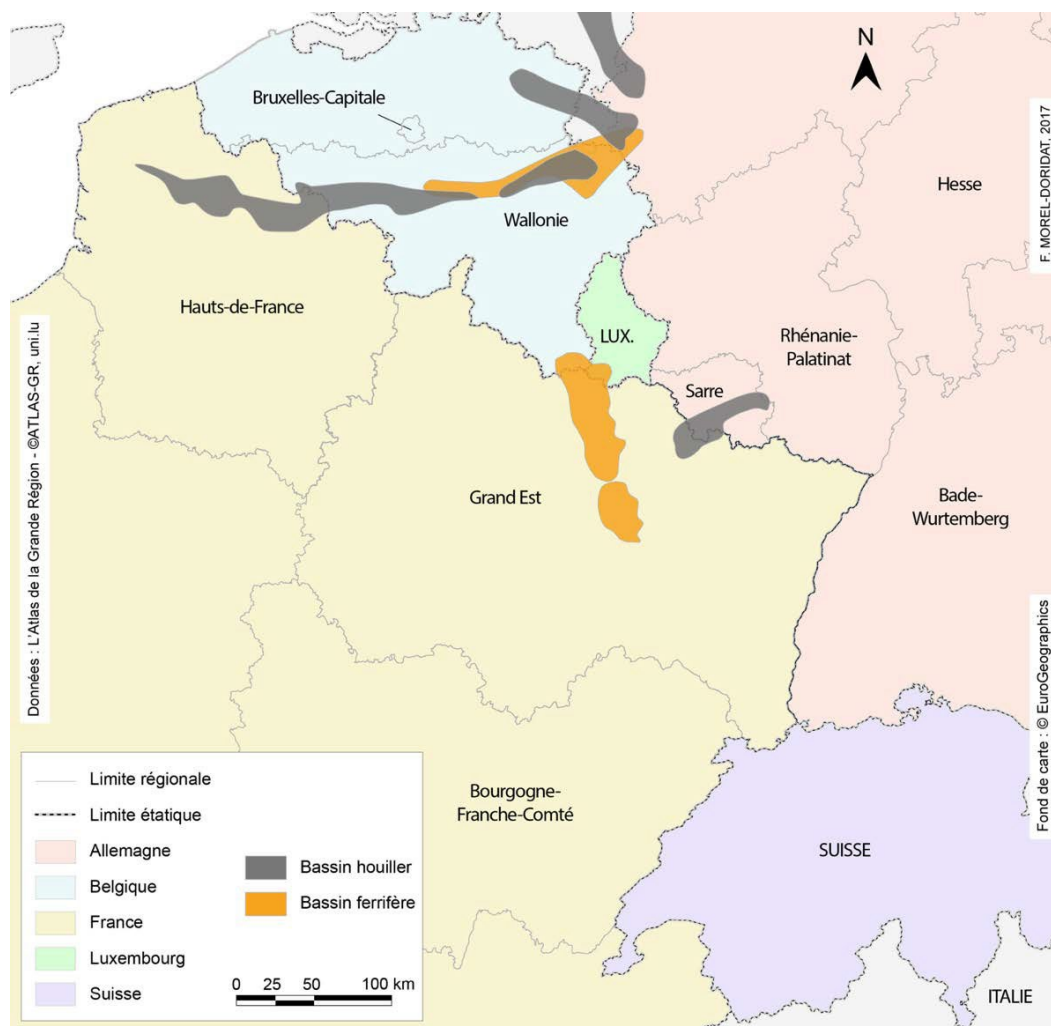


Figure 20 : des bassins houillers et ferrifères transfrontaliers entre Belgique, France, Luxembourg et Allemagne (source : Atlas de la Grande Région, réalisation Frédérique Morel--Doridat)

Malgré les richesses de leur sous-sol et l'exportation de leurs produits à une échelle supranationale, les espaces transfrontaliers du nord-est de la France font rapidement les frais de difficultés économiques : le coût d'excavation, l'amenuisement des gisements et l'utilisation toujours plus répandue de nouveaux combustibles sont autant de signaux avant-coureurs de la crise des activités minières et industrielles dans ces régions. La Wallonie est la première affectée. Dès les années 1920, elle est contrainte de fermer certains de ses puits, suivie quelques années plus tard de la Sarre alors même qu'au lendemain de la Grande Guerre, les mines lorraines sont en plein développement (Leboutte, 1997).

Généralement, les besoins de reconstruction et de relance économique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en particulier pour les nations belligérantes, font repartir à la hausse l'exploitation du charbon, réduite lors du conflit armé. Pour autant, l'amenuisement toujours plus important de la ressource oblige au rationnement. En Wallonie, en Sarre et en Moselle, l'exploitation du charbon est de plus en plus limitée aux besoins de la sidérurgie (Helfer, 2014). La Wallonie est une fois encore la première à connaître la crise du charbon (Leboutte, 2000). Dans l'incapacité de mécaniser sa production en raison de la fragilité des veines exploitées, elle ne peut faire face à la concurrence de ses voisins : le prix de vente de la

roche est trop important au regard du prix allemand. Ce faisant, les politiques belges de relance n'ont pu aider à la reprise de l'activité, que la fermeture notable des mines survenue entre 1957 et 1961 vient confirmer.

Malgré un impact de la concurrence internationale sur l'activité minière et industrielle allemande et française, la mécanisation de la production, les mesures communautaires et les plans nationaux protègent un temps la Sarre et la Moselle. Un regain d'activité se fait même sentir à l'heure des chocs pétroliers, ne pouvant toutefois que repousser dans le temps le déclin de ce secteur économique. Il s'accroît tout particulièrement à partir de l'année 1996 ; date de la baisse significative des aides de l'UE pour les régions en reconversion (Helfer, 2014 ; Martinez-Fernandez et al., 2016). Comme un symbole, le dernier puit encore en activité dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, localisé dans le *Land* de Sarre, ferme ses portes en 2012.

Le choc économique et démographique produit par l'arrêt de l'activité minière et houillère est d'autant plus fort que l'industrie sidérurgique connaît un destin similaire, bien que la production en acier perdure encore. C'est en Lorraine, en Belgique et au Luxembourg que les gisements en minerai dits de la « minette », en raison de leur faible teneur en fer (estimé entre 30 et 35 %), se montrent, au XVII^e s., les plus importants au monde (Thomes et Engel, 2014). La sidérurgie s'est développée au cours des siècles suivants jusqu'à marquer en profondeur la structure économique des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, notamment grâce aux avancées techniques, à la proximité aux lieux d'extraction de la houille et la présence d'un réseau ferré performant et développé (Brooks et La Croix, 1920, p. 20-26). Production compétitive à l'échelle mondiale, elle a permis à des familles et à des territoires de prospérer jusqu'au début des années 1960, date de l'augmentation de la concurrence internationale, dont suédoise, brésilienne et africaine (Thomes et Engel, 2014). La part de l'acier européen dans la production mondiale ne fait alors que décliner et laisse à son tour entrevoir les premiers symptômes d'une crise structurelle. Nombreux sont alors les sites à fermer leurs portes alors même que les territoires ne proposaient que peu d'alternatives aux emplois industriels.

Le passé industriel récent et partagé de part et d'autre de la frontière nord-est de la France ont permis à ces territoires de front de tisser des liens forts, antérieurs même au processus de construction européenne :

« Au-delà de toutes les frontières politiques, les sites en Lorraine, au Luxembourg, dans la Sarre et en Wallonie se partageaient les avantages et les inconvénients de localisation. Ils étaient et sont tous affectés de la même manière par les évolutions techniques ainsi que par les variations conjoncturelles.

Des relations étroites ont existé depuis toujours, également au niveau socio-économique, que ce soit par les personnes, dans leur rôle d'employés et d'employeurs, par des participations au capital ou sous forme d'entreprises agissant de manière transfrontalière. » (Thomes et Engel, 2014)

En termes de sidérurgie, le groupe ArcelorMittal dont le centre se situe au Luxembourg, endosse ce rôle, malgré des fermetures de site toujours opérantes en particulier du côté français.

Sur le plan démographique, les suppressions de postes se soldent par d'importantes mobilités résidentielles et un déclin démographique local, en particulier là où les activités houillères et sidérurgiques ont été d'importants marqueurs du développement économique. Aussi, le contexte socio-économique dégradé le long de la frontière nord-est de la France rappelle une fois encore l'intérêt particulier d'une approche transfrontalière de la décroissance à leur endroit, d'autant plus que ce passé partagé est au cœur des rapprochements politiques et territoriaux. Prenant la forme de périmètres plus ou moins institutionnalisés de coopération transfrontalière, ils se montrent propices à l'émergence de réflexions partagées autour de la question de la décroissance territoriale.

3.3. DE RÉELS ESPACES DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Les territoires localisés de part et d'autre de la frontière nord-est de la France, comme nombre d'espaces de coopération au sein de l'espace communautaire, sont vus comme des « laboratoires de l'Europe », voire un « modèle pour l'Europe », ou même « une Europe en miniature » (Kmec, 2010, p. 43). Premiers espaces à avoir vu se structurer et se développer la coopération transeuropéenne, ils sont également au cœur de leur institutionnalisation.

Le processus de construction européenne et la recherche de nouvelles centralités construites autour d'intérêts communs et partagés prennent ici tout leur sens (Amilhat-Szary et Fourny, 2006b). Outre l'idée européenne née à l'échelle de ces espaces et les rapprochements territoriaux opérés avant même la construction de la communauté économique, les rapprochements infranationaux, aujourd'hui au cœur de la singularité de l'espace communautaire, se sont particulièrement développés le long de cette frontière (Santamaria et Élissade, 2008).

La volonté de réconciliation entre les peuples à la suite du second conflit mondial, particulièrement meurtrier, prend la forme originale de jumelages des villes, aujourd'hui considérés comme la première forme de coopération en Europe. Bien que voyant d'abord le jour entre l'Allemagne et le Royaume-Uni (jumelage des villes de Bonn et d'Oxford, de Düsseldorf et de Reading, de Hanovre et de Bristol en 1947), les rapprochements bilatéraux recouvrent une dimension toute particulière entre la France et l'Allemagne, notamment là où les échanges et les rapprochements locaux se sont montrés les plus aboutis à la veille de l'arrivée au pouvoir du national-socialisme (Defrance, 2008). Ils tiennent essentiellement à la conviction partagée que « *tout divise les États et tout unit les Communes* », ouvrant alors les débats autour de la question d'« *une Europe plus solidaire en partant du niveau le plus proche des citoyens : la commune* » portée par l'Union internationale des maires (UIM) et plus secondairement par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) (Edouard Herrio cit. in Palayret, 2003). Nombre de villes situées non loin de la frontière française se trouvent ainsi jumelées à des

homologues allemandes limitrophes mais aussi belges et luxembourgeoises. La liste suivante n'est donnée qu'à titre indicatif et non exhaustif, le long de la frontière nord-est de la France⁵⁰ :

- **Entre France et Belgique :**

- Coudekerque-Branche (Nord, France) et Langemark-Poelkapelle (Flandre, Belgique),
- Cousolre (Nord, France) et Montigny-le-Tilleul (Wallonie, Belgique),
- Jeumont (Nord, France) et La Louvière (Wallonie, Belgique),
- Villeneuve-d'Ascq (Nord, France) et Tournai (Flandre, Belgique),

- **Entre France et Luxembourg :**

- Longwy (Meurthe-et-Moselle, France) et Differdange (Luxembourg) (1967),
- Manom (Moselle, France) et Dudelange (Luxembourg) (1958),
- Sierck-les-Bains (Moselle, France) et Remich (Luxembourg),

- **Entre France et Allemagne :**

- Sarreguemines (Moselle, France) et Zweibrücken (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) (1941),
- Sarrebourg (Moselle, France) à Saarburg (Sarre, Allemagne)(1952),
- Forbach (Moselle, France) et Völklingen (Sarre, Allemagne)(1964),
- Saint-Avold (Moselle, France) et Dudweiler (Sarre, Allemagne)(1964),
- Petite-Rosselle (Moselle, France) et Großrosseln (Sarre, Allemagne) (1966),
- Rosbruck (Moselle, France) et Großrosseln (Sarre, Allemagne) (1992),
- Enchenberg (Moselle, France) à Neunkirchen (Sarre, Allemagne),
- Bouzonville (Moselle, France) et Rehlingen Sirsburg (Sarre, Allemagne),
- Grosbliederstroff (Moselle, France) et Kleinblittersdorf (Sarre, Allemagne),
- Obernai (Bas-Rhin, France) à Gengenbach (Bade-Wurtemberg, Allemagne) (1960),
- Eschau (Bas-Rhin, France) et Hohberg (Bade-Wurtemberg, Allemagne),
- Gambsheim (Bas-Rhin, France) et Rheinau (Bade-Wurtemberg, Allemagne),
- Huningue (Haut-Rhin, France) et Weil am Rhein (Bade-Wurtemberg, Allemagne) (1962),
- Fessenheim (Haut-Rhin, France) et Hartheim am Rhein (Bade-Wurtemberg, Allemagne),
- Rosenau (Haut-Rhin, France) et Istein (Bade-Wurtemberg, Allemagne).

Le succès est tel qu'au tournant des années 2010, près de deux mille cinq cents jumelages entre des communes françaises et allemandes étaient recensés (Defrance, 2008). Outre l'idée

⁵⁰ Liste établie à partir des jumelages recensés lors de la Conférence européenne des pouvoirs locaux en date du 06 janvier 1968 et tenue à Strasbourg (<https://rm.coe.int/09000016808b9e40>) et l'Annuaire Mairie (<https://www.annuaire-mairie.fr/jumelage-allemande.html>). Seules les dates communiquées de création de ces jumelages sont indiquées.

d'un rapprochement des populations, la mise en relation des collectivités territoriales européennes participe à « *la connaissance mutuelle et à la mobilité des citoyens en Europe* ». Par ailleurs, elle est généralement présentée comme un vecteur potentiel d'innovation « *notamment pour les jumelages dits à 'trois pieds' dans lesquels deux collectivités territoriales européennes s'accordent pour construire des développements durables avec d'autres collectivités de la planète, [...] [participant par là même] à la citoyenneté européenne, notamment pour et par la jeunesse. En tout état de cause, et quel que soit le type de jumelage, il apparaît important de faire connaître aux citoyens le soutien direct par l'Union européenne à ce type de promotion de la citoyenneté active* » (Sigmund, 2005, p. 4, point 4.1). C'est en cela que les jumelages ont été intégrés au programme « *L'Europe pour les citoyens* » en 2007 puis dans le traité d'Aix-la-Chapelle de 2019 (Siebenhaar, 2020).

Aussi, les jumelages entre communes limitrophes apparaissent comme promoteurs en contexte décroissant que les collectivités sont amenées à échanger et partager leurs expériences autour de problématiques communes. Cela d'autant plus que certains rapprochements, en particulier entre la France et l'Allemagne, ont été bâtis sur des relations passées et historiquement ancrées dans les mœurs.

La prise en compte des problématiques partagées de part et d'autre des frontières à l'échelle locale a pris une forme originale au travers du projet de Pôle Européen de Développement (PED) de Longwy-Rodange-Athus. À l'initiative des gouvernements français, belge et luxembourgeois, le PED, sous sa forme de programme de reconversion industrielle, est créé en 1985 par la signature d'un accord cherchant à poser les bases de solutions techniques, politiques et managériales aux difficultés économiques locales (Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), s. d.). Le contexte est le suivant : alors que le travail du fer a particulièrement marqué l'histoire et le développement tant économique que démographique des territoires à la frontière, les activités sidérurgiques se montrent sur le déclin. Ce sont ainsi près de 22 000 emplois qui ont disparu entre 1974 et 1993, soit 93,5 % des emplois totaux de ce même secteur d'activités (Schulz, 1996). Au point de rencontre entre la Belgique, la France et le Luxembourg, le déclin économique aboutit à une crise structurelle, palpable tant sur le plan social que démographique et urbain (Deshayes, 2020). Tout d'abord, à l'initiative des trois États impliqués et aidés financièrement dans la réalisation de leurs projets par l'Union européenne, le PED est pensé comme « *une communauté de destin* » cherchant à faire oublier la « *communauté de problème* » d'antan, pour reprendre les mots prononcés par Jacques Chérèque alors ministre chargé des questions de reconversion industrielle, au journal *Le Monde* le 28 novembre 1993 (Schulz, 1996, p. 136). Il trouve un nouveau souffle le 1^{er} février 1996, lorsque l'échelon national a laissé place aux collectivités locales en donnant lieu à la création de l'Agglomération transfrontalière du Pôle Européen de Développement. Outre les objectifs économiques nombreux et particulièrement ambitieux portés par les États, la proposition d'une agglomération transfrontalière a permis de « *donner à cet espace transfrontalier une réalité non seulement économique, mais également urbaine et sociale* » (Sohn et Walther, 2009). Malgré un bilan relativement mitigé, le PED est un exemple remarquable d'essai de transformation des espaces transfrontaliers. Il a permis localement de limiter les effets de la crise du secteur secondaire bien qu'il ait également mis en lumière les importants différentiels territoriaux.

Alors que le Luxembourg a vu se développer les activités productives et s'est montré comme un important catalyseur des mobilités transfrontalières, les territoires belges et français sont davantage réduits à une vocation résidentielle (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2019). La polarisation luxembourgeoise n'a toutefois pas mis à mal les velléités de développement de l'agglomération transfrontalière. Malgré le fait que le PED, sous sa forme d'espace économique, industriel et commercial, ne soit plus actif, il reste un exemple particulièrement documenté dans la mesure où il se présente comme le premier exemple et « *le plus achevé sur les frontières françaises en matière de planification urbaine transfrontalière et de mise en œuvre opérationnelle de projets transfrontaliers* » (Mission Opérationnelle Transfrontalière, 2000, p. 17).

Outre les jumelages de villes et le PED, les différents titres dont sont affublés les espaces transfrontaliers du nord-est de la France témoignent de coopérations encore plus nombreuses et larges. C'est d'ailleurs bien autour du Bénélux que les périmètres de coopération transfrontalière ont émergé et se sont, dans un premier temps, développés, en amont de la deuxième phase de progression rythmée par le processus d'élargissement européen (Evrard, 2020). Pour illustration, sur un total de dix-huit espaces de coopération créés avant 1990, cinq ont vu le jour autour de la frontière nord-est de la France :

- le Comité régional franco-genevois (aujourd'hui renommé le Grand Genève) (France et Suisse) (1974),
- le Rhin supérieur (Allemagne, France et Suisse) (1975),
- SaarLorLux (aujourd'hui la Grande Région) (Allemagne, Belgique, France et Luxembourg) (1980),
- le Conseil du Léman (1987),
- l'Eurodistrict PAMINA (Allemagne et France).

À ceux-ci s'ajoutent six périmètres plus récents (*cf.* Figure 21) :

- la Region TriRhena (Allemagne, France et Suisse) (1995),
- l'Eurodistrict Region Freiburg/Centre et Sud Alsace (Allemagne et France) (2006),
- l'Eurodistrict trinational de Bâle (Allemagne, France et Suisse) (2006),
- l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (Belgique et France) (2008),
- le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale (Belgique et France),
- l'Eurodistrict SaarMoselle (Allemagne et France) (2010).



Figure 21 : différents espaces transfrontaliers de part et d'autre de la frontière nord-est de la France
(source : Mission Opérationnelle Transfrontalière, 2018)

Construits autour de problématiques partagées, les périmètres de coopérations transfrontalières répondent surtout à des volontés politiques fortes autour de la frontière nord-est de la France. Ils s'inscrivent également dans un contexte particulier marqué par l'importance des différentiels nationaux, et permettent d'élargir le débat à la proposition de réflexions non plus unilatérales mais bien bi- voire tri- et quadrilatérales. La mobilité transfrontalière, symbole de ces différentiels étatiques retient en particulier l'attention de cet échelon politique, des chercheurs et des aménageurs. Sa portée dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France est unique au monde. Moteur de leur structuration et de leur polarisation, elle témoigne de l'effacement des frontières ainsi que des déséquilibres territoriaux toujours à l'œuvre à leur endroit. À l'échelle des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, elle concerne en particulier deux pôles majeurs que sont Luxembourg-Ville et Genève.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

La décroissance territoriale, bien que rarement identifiée comme un enjeu des espaces transfrontaliers en tant que telle, se retrouve dans bien des problématiques locales et régionales. Entre vieillissement des territoires, émigrations et perte en attractivité, les territoires de l'espace communautaire, sont confrontés à des degrés divers au processus et partagent quelques fois des situations communes. Dans d'autres cas, les discontinuités que représente la frontière offrent à voir de réelles dialectiques croissance-décroissance à leur endroit.

En Europe, et en particulier dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, les relations supranationales sont inscrites de longue date, en particulier là où la culture, les dialectes, les activités économiques et les bouleversements territoriaux ont rapproché les populations et les acteurs des territoires. Aidés par le processus de construction européenne, l'ouverture des frontières et le marché unique, les liens se sont encore renforcés accentuant localement les effets du processus.

Le croisement entre « *border studies* » et « décroissance territoriale » laisse alors envisager un certain potentiel d'innovation. Ces deux champs de la recherche participant à une meilleure connaissance de la complexité des territoires entre pratiques, représentations et gouvernance, ils demandent le croisement de méthodologies. Entre analyses quantitatives, repérages de terrain et méthodes qualitatives, ce travail est une proposition d'outils comparatistes cherchant à expliquer et comprendre les tendances à l'œuvre dans cinq pays différents.

Chapitre 3 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France comme cadre d'analyse

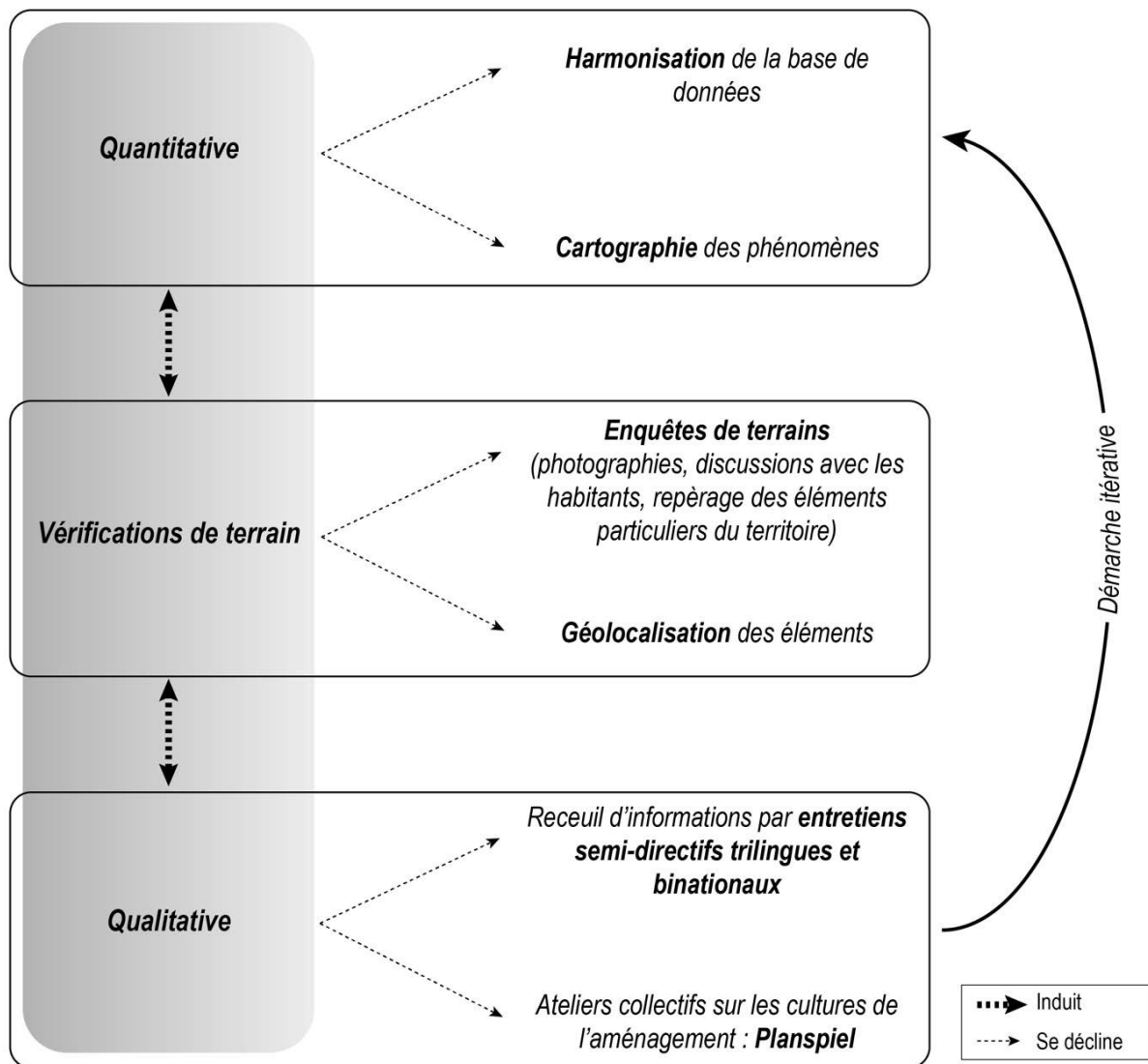
Les deux chapitres précédents ont montré l'importance du processus de décroissance territoriale en Europe et l'hétérogénéité des situations démographiques de part et d'autre des frontières nationales. Les espaces transfrontaliers, lieux des porosités, des réalisations et des échanges mais aussi expression des discontinuités inhérentes aux fonctions frontières, seront ici envisagés en termes de pratiques spatiales, de représentations et de gouvernance.

Dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, quels sont les mécanismes de décroissance à l'œuvre ? La décroissance territoriale, au-delà de ses réalités purement démographiques, représente-t-elle un enjeu d'aménagement partagé de part et d'autre des frontières nationales ?

Pour répondre à ces questionnements, il est apparu nécessaire de construire une méthodologie éminemment transfrontalière (*cf.* Figure 22). Celle-ci, d'abord quantitative, se veut comme une proposition d'harmonisation tant d'une base de données cartographiques que statistiques locales et transfrontalières. Objet de divers tests, elle est un préalable à l'identification de territoires aux trajectoires décroissantes partagées mais aussi de lecture des dialectiques croissance-décroissance identifiée à l'échelle européenne.

Cette phase quantitative permet ensuite de guider la phase de terrain et de construire une méthodologie davantage tournée vers l'individu, présentée en seconde partie de ce travail. L'objectif est alors l'articulation souvent peu effectuée dans la recherche entre pratiques, représentations et gestion du processus. En d'autres termes, les territoires locaux ne sont plus simplement assimilés à de simples maillages ou le lieu d'exercice des compétences locales par une ou plusieurs autorités, mais bien comme un espace de vie et de pratiques.

Ce troisième chapitre expose ainsi, en deux temps, les grands défis méthodologiques que soulèvent le croisement des deux corpus théoriques « *border studies* » et « décroissance territoriale ». Il sera d'abord question des contraintes méthodologiques pour une observation cartographique de dynamiques transfrontalières. Ensuite, les obstacles et méthodes pour une analyse quantitative du processus suivront, base d'une analyse plus fine de la décroissance à l'échelle de territoires types en situation transfrontalière.



F. MOREL-DORIDAT, 2021

Figure 22 : recueil transfrontalier d'informations transfrontalières
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

1. OBSERVATIONS CARTOGRAPHIQUES DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

Les recherches en contexte transfrontalier se montrent éminemment complexes. En effet, et alors même que le contexte de l'UE invite à la mise à disposition et aux échanges d'informations mutuelles, que ce soit par la coopération transfrontalière, la création de portails statistiques et d'observatoires transfrontaliers, et par la directive INSPIRE (2007), renforcée par la Directive européenne du 20 juin 2019, force est de constater que la frontière reste une discontinuité tenace (Hamez, 2021). Cela tient à un manque toujours notable de données disponibles et comparables proposées à cette échelle. Aussi, et malgré de nombreux projets portés par des instances diverses, les comparaisons statistiques locales sont rendues extrêmement délicates. Rien que le long de la frontière nord-est de la France, les observatoires transfrontaliers s'élevaient, au 1^{er} janvier 2021, au nombre de quatre, tous financés par Interreg. S'ajoutent à ceci le groupe de travail pour l'observation transfrontalière de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) du côté français et le programme d'action allemand MORO (*Modellvorhaben der Raumordnung* traduit en français par « *projets pilotes de l'aménagement du territoire* ») porté par le BBSR (*Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung*, « *Institut fédéral de recherche sur la construction, l'urbanisme et le développement spatial* »), et dont l'objectif est, depuis 2015, l'analyse de la situation des régions transfrontalières et la réalisation d'un état des lieux détaillé de la coopération avec leurs voisines. La collecte et la comparaison de données statistiques et cartographiques transfrontalière sont d'autant plus délicates que les acteurs de ces observatoires sont très divers : collectivités territoriales, organes déconcentrés d'offices statistiques et associations, et que les formats utilisés de mise à disposition des données se montrent parfois très hétérogènes. Dans de tels contextes, un important travail d'harmonisation préalable des ressources cartographiques et statistiques a précédé les analyses quantitatives et qualitative de la décroissance en contexte transfrontalier.

1.1. DES FONDS DE CARTES TÉMOINS DES CLOISONNEMENTS AUX FRONTIÈRES

L'observation des dynamiques territoriales en contexte transfrontalier soulève de nombreux défis tant théoriques que techniques et méthodologiques (de Ruffray et al., 2011). Le premier d'entre eux tient à la grande variabilité des maillages, de la généralisation des tracés et de la projection des données spatiales. La réutilisation des maillages nationaux proposés aux échelles locales conduit alors inévitablement à des chevauchements des limites territoriales, voire des non contiguïtés que la reprojection des éléments dans le système géodésique mondial WGS 84 (Pseudo-Mercator pour une projection dans le système métrique) ne saurait résoudre (*cf.* Annexe 7). Un tel constat vaut aussi pour le niveau de généralisation des éléments, dit également de simplification des formes et des contours des entités géographiques. L'Annexe 7

montre ainsi que les données produites par l'IGN se présentent comme davantage généralisées que les données mises à la disposition des instituts des pays voisins et plus particulièrement le Luxembourg et la Suisse. Le problème est d'autant plus palpable lorsqu'un zoom est effectué sur la frontière.

Outre ces hétérogénéités dans les tracés des unités territoriales, la table attributaire de chacune des couches référencées informe de données elles aussi trop peu harmonisées. Alors que les couches françaises et allemandes communiquent des informations complémentaires aux seuls identifiants communaux (code et nom de la commune), nous ne pouvons en dire autant des fichiers de couches belges et suisses. La couche communale luxembourgeoise se trouve en situation intermédiaire. En effet, et en raison de la superficie globale limitée du Grand-Duché, le fichier ne renseigne en complément que sur le nom du canton d'appartenance de chacune des entités géographiques. Ajoutées à des tracés répondant aux seuls critères nationaux de digitalisation, ces différences en termes de base de données sont autant d'arguments en défaveur de l'utilisation des fichiers nationaux.

Une alternative à ces enjeux méthodologiques réside en l'utilisation de fonds de carte déjà harmonisés à l'échelle européenne comme cela est le cas des maillages nationaux, régionaux et locaux gratuits et proposés par ©Eurogeographics⁵¹ (*cf.* Annexe 10). Le fond local téléchargeable et utilisé dans le cadre de cette recherche correspond aux maillages communaux pour l'ensemble du sous-continent européen pour l'année 2013, date proposée la plus proche des géographies utilisées pour coder les informations issues du grand recensement de 2011. Quelques bémols doivent toutefois être notifiés : a) au regard de l'importance des communes digitalisées (125 473 municipalités européennes), le degré de généralisation du finage communal se montre bien plus important que celui proposé par les instituts nationaux ; et b) les identifiants des communes, bien qu'harmonisés, ne correspondent pas toujours aux codes nationaux ce qui demande de procéder à un important travail de réindexation (*cf.* Annexe 10 et Annexe 11). L'attribution de nouveaux identifiants a également permis de renseigner les codes des maillages supérieurs de l'échelle cantonale et intercommunale à l'échelle nationale, soit des unités administratives locales (LAU, alors nommées LAU2) au niveau NUTS0 (*cf.* Annexe 11). Pour finir, le nom de chacun des maillages a été ajouté à des fins de lisibilité des résultats des différentes tests statistiques.

Afin de correspondre davantage aux standards cartographiques et aux déformations couramment usitées (déformation des surfaces selon la projection Mercator ; le système européen ETRS89 suit une projection conique), la couche a été reprojctée en WGS84 Pseudo-Mercator, utile à la mesure de distance en système métrique. Seules les communes des pays localisés le long de la frontière nord-est de la France ont fait l'objet de ce travail conséquent d'harmonisation du fond cartographique (*cf.* Figure 23). Il s'agit d'un préalable nécessaire aux analyses statistiques et à leurs représentations cartographiques. Il ne peut être correctement

⁵¹ Sous réserve de la mention du producteur de la donnée et à des fins non commerciales.

effectué sans une prise en compte des biais statistiques qu'engendrent les différentiels nationaux en termes de trame communale et de leur degré de fusion.

1.2. UN BESOIN D'HARMONISATION DES FONDS DE CARTES ET DES MAILLAGES LOCAUX DE RÉFÉRENCE AFIN DE GOMMER LES EFFETS DU MAUP

Une fois les noms des communes et leurs codes nationaux renseignés, une deuxième difficulté persistante se fait ainsi sentir : celle du « *Modifiable Areal Unit Problem* » (MAUP ; Problème d'agrégation spatiale). Apparue pour la première fois sous la plume de Openshaw et Taylor en 1979, il fait référence à l'« *effet de zonage* » (« *zoning effect* »), à la grande variété des maillages territoriaux et à la mise à jour régulière des limites administratives (Wong, 2004, p. 571). Cet effet est tout particulièrement appréciable dès lors qu'il est question de transfrontalier. Pour cause, les couvertures territoriales, qu'elle qu'en soit le niveau administratif, se montrent extrêmement variables de part et d'autre des frontières. À titre d'exemple, les communes belges sont trois fois plus grandes en superficie que les communes françaises et les communes allemandes près de deux fois supérieures. Ces problèmes sont largement reconnus dans le cadre européen et plusieurs essais d'harmonisation des maillages sont déjà testés. La méthode du lissage, particulièrement performante sur le plan statistique, est la première d'entre elle (Ben Rebah et al., 2007). Un temps envisagée, l'effacement des limites territoriales qu'elle suppose, induit par le calcul de potentiels, ne permet aucune identification précise de territoires affectés par le processus de décroissance territoriale. Cette disparition au profit de zones lissées (établies après le choix tant du pas de lissage, que de la maille de calcul du voisinage gaussien et de l'allure de la courbe) (Grasland, 1999 ; de Ruffray et al., 2011 ; Hamez, 2015 ; UMS RIATE et al., 2017)⁵², annule quelque peu la dimension politique de la recherche et rend plus difficilement intelligible les résultats de celle-ci pour un public moins averti.

L'alternative à cette méthode consiste en une harmonisation des maillages locaux tenant compte « *à la fois de la dimension fonctionnelle et de la dimension institutionnelle* » de l'espace (de Ruffray et al., 2008). Elle consiste en une fusion des maillages locaux généralement opérée sur la base du dessin communal le plus large de l'espace de référence (de Ruffray et al., 2008). Dans le cadre d'une étude des dynamiques décroissantes de part et d'autre de la frontière nord-est de la France, le maillage de référence correspond aux limites des communes de la région belge de Wallonie et des *Länder* allemands de Hesse et de Sarre, à la trame très réformée, fruit d'importantes fusions des municipalités (cf. Annexe 11) :

« Une partie des pays européens a choisi de conduire une réforme radicale de ses institutions locales, conduisant à une réduction sensible du nombre de

⁵² Le projet Magrit, proposé par l'UMS RIATE fournit une cartographie en ligne, libre et ouverte, accessible à tout un chacun à l'adresse suivante : <http://magrit.cnrs.fr/modules>. Particulièrement bien documentée, la méthodologie employée pour le lissage des données est mise à disposition des utilisateurs : http://magrit.cnrs.fr/static/book/carto/smooth_fr.html.

municipalités. L'exemple voisin le plus clair est celui de la Belgique qui, lors d'une réforme de 1974, divise par cinq le nombre d'entités de base en agrégeant, en milieu rural, les villages périphériques aux bourgs et petites villes qui les polarisent. Plusieurs autres pays ont suivi cette direction, les réductions les plus importantes s'observent au Danemark, en Suède, mais aussi en Bulgarie et en Allemagne, bien que, dans ce dernier cas, la réduction ait été plus progressive et inégalement répartie » (Grison, 2016, p. 8)

Il en suit différents tests cartographiques plus ou moins fructueux. En cohérence avec les maillages nationaux existants, le choix s'est porté, au Luxembourg, vers les cantons, seul maillage intermédiaire entre les communes et l'État. Bien qu'ils ne servent qu'à des fins statistiques, leurs dessins correspondent davantage à ceux des communes belges et allemandes voisines que celui des municipalités. Par leur géométrie, ils se rapprochent également de la couverture territoriale des intercommunalités de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg (*Verbandsgemeinden / Gemeindeverwaltungsverband*), aux compétences propres et définies par le code de l'urbanisme à l'œuvre dans chacun des États fédéraux (Stubenrauch, 2012). Dans un même ordre d'idées, il a été choisi de faire appel aux districts en Suisse (*Bezirk*, mais aussi *Amt*, *Amtei*, *Verwaltungsregion*, *Verwaltungskreis* et *Wahlkreis*, dans les régions germanophones, *Distretto* dans celles italianophones), bien qu'ils soient limités dans leurs compétences à un rôle de circonscription administratives, électorales ou judiciaires selon les cas. En France, le choix s'est d'abord porté vers les intercommunalités. En effet, alors même que l'articulation entre pratiques spatiales, représentation et gouvernance est au cœur de notre démarche, ne pas faire appel à cet échelon fort en compétences majeures en matière d'aménagement du territoire semblerait paradoxal. Néanmoins, la trop grande variabilité de leur maillage et les fusions récentes à l'œuvre au moment même des premières réflexions méthodologiques (mise en œuvre de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2017), nous ont conduit à leur préférer les cantons, circonscriptions certes moins politiques qu'électorales mais aux atouts manifestes : a) le recours aux circonscriptions électives offre un champ plus large d'harmonisation ; et b) l'absence d'assise territoriale permet de recourir plus aisément à des délimitations plus anciennes, plus fidèles aux maillages retenus pour les pays voisins. Dans cette optique, les cantons dans leur géométrie de 2013 (*cf.* Figure 23) aux périmètres moins élargis que pour ceux actuels, constituent la maille française de référence.

Ces différents niveaux d'agrégation (*cf.* Figure 23) ont, par ailleurs, déjà faits leurs preuves. Utilisés par le SIG-Grande Région mais aussi par les chercheurs (de Ruffray et al., 2008, 2011 ; Guérois et al., 2016), il sert essentiellement aux analyses des dynamiques démographiques de part et d'autre des frontières nationales et aux diagnostics territoriaux en contexte transfrontalier (SDT-Grande Région) (*cf.* Annexe 12).

Il est toutefois important de noter que ces découpages locaux ne sont adaptés qu'aux seules analyses statistiques, les hétérogénéités se montrant trop nombreuses entre chacun des maillages, que ce soit en termes de gouvernance ou de compétence, pour qu'ils servent des fins politiques locales (de Ruffray et al., 2011). Aussi, dès lors que ce travail interrogera la gouvernance du processus, les observations statistiques seront replacées dans un cadre territorial adéquat. En outre, l'usage de ce découpage en communes, cantons,

intercommunalités et districts contribue involontairement à une certaine opposition entre les ville-centres, au maillage généralement non fusionné, et les territoires plus périphériques, objet de dynamiques inverses. Ces contraintes sont toutefois à minimiser dans le cadre de notre étude dans la mesure où les maillages le long de la frontière nord-est de la France se montrent relativement homogènes, limitant par là-même les biais statistiques.

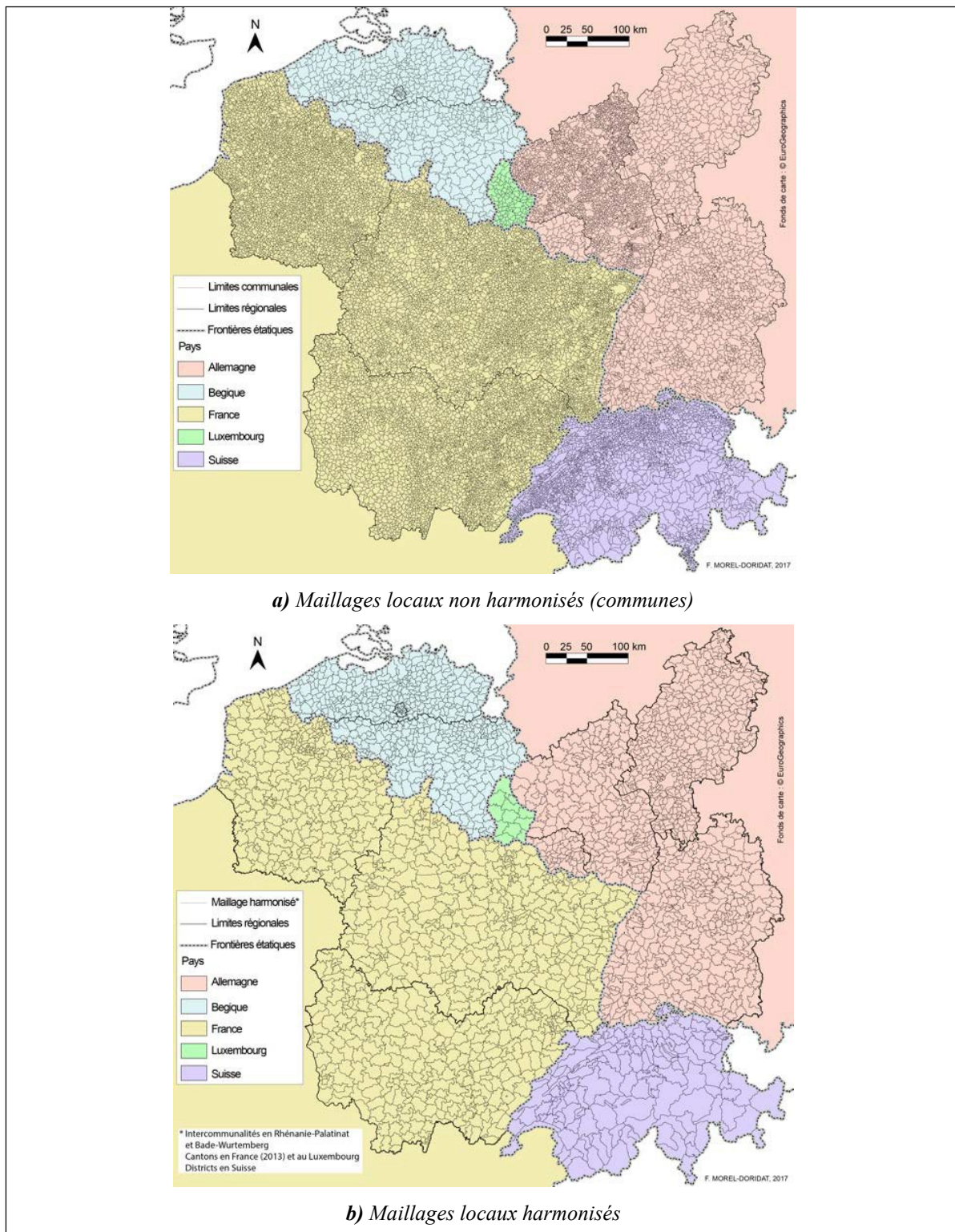


Figure 23 : harmonisation des maillages locaux le long de la frontière nord-est de la France
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

1.3. SÉLECTIONS DES ESPACES EN SITUATION TRANSFRONTALIÈRE DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIÈRE NORD-EST DE LA FRANCE

Une fois ce travail d'harmonisation de la maille locale de référence effectué le long de la frontière nord-est de la France, il convient maintenant de s'intéresser aux espaces potentiellement par la ligne-cadre. Cette détermination ne pourrait se faire sans en recourir aux notions de distances, centrales dans la définition du transfrontalier et de la mesure des effets-barrières induits par la présence de la limite nationale. Différentes distances peuvent être envisagées. Dans le cadre de ce travail, le choix s'est porté vers une distance dite fonctionnelle à la frontière, tenant compte à la fois de l'accessibilité des territoires par les réseaux, de la possibilité de traverser les frontières et répondant aux essais de définition du transfrontalier (Houtum, 1999 ; Lundquist et Trippl, 2013).

Pour rappel, la situation transfrontalière d'un territoire est généralement définie par l'importance des flux et des relations de proximité qui s'exercent le long de la ligne-cadre. Malgré ces grandes généralités, parler « d'espace transfrontalier » ne sous-entend toujours aucune échelle spatiale ni délimitation consensuelle (Hamez, 2015). Une première solution consisterait à réduire les espaces transfrontaliers aux périmètres de coopération transfrontalière. Cette idée n'a toutefois pas été retenue. En effet, réels produits du politique, ils sont délimités par les périmètres administratifs de la coopération sans prise en compte des réalités spatiales des effets de proximité à l'œuvre de part et d'autre des frontières nationales. En outre, les limites politico-administratives se montrent extrêmement variables et donnent à voir des périmètres de coopérations opérant à différents échelons territoriaux. Au milieu de ce maelstrom, les eurorégions, majoritaires en Europe, s'institutionnalisent et se développent en parallèle des eurodistricts opérant quant à eux à l'échelle locale. L'importance des périmètres basés sur l'échelon régional rendent alors peu lisibles les effets de polarisation à l'œuvre. Les territoires « *directement ou potentiellement impliqué[s] dans des interactions avec le pays voisin* » sont perdus de vue (Hamez et Morel--Doridat, 2017).

Une deuxième solution réside dans la proposition d'une distance maximale et potentielle d'interactions spatiales. Or, si le transfrontalier sous-entend la proximité, jusqu'à qu'elle distance s'exprime-t-elle ? Quelles sont les limites de « *l'ourlet frontalier* », zone maximale au sein de laquelle s'exercent les effets de frontières (Ratzel, 1987) ? En contexte franco-allemand, ils s'expriment avec davantage de force entre 5 et 10 kilomètres qu'au-delà (Bruxeda, 2006 cit. in Hamez, 2013) mais qu'en est-il pour les autres dyades du nord-est de la France ? Le travail transfrontalier est une fois encore un indicateur important des effets de polarisation à l'œuvre de part et d'autre des frontières nationales. Il montre que les distances parcourues par les personnes sont d'autant plus importantes que les différentiels nationaux sont importants entre les pays (Gerber, 2012 ; Belkacem et Pigeron-Piroth, 2012 ; Drevon et al., 2018 ; Pigeron-Piroth et Wille, 2019 ; Hamman, 2020). Aussi, la distance augmente-t-elle dès lors qu'une grande agglomération se situe à proximité d'une frontière (*cf.* Figure 24).

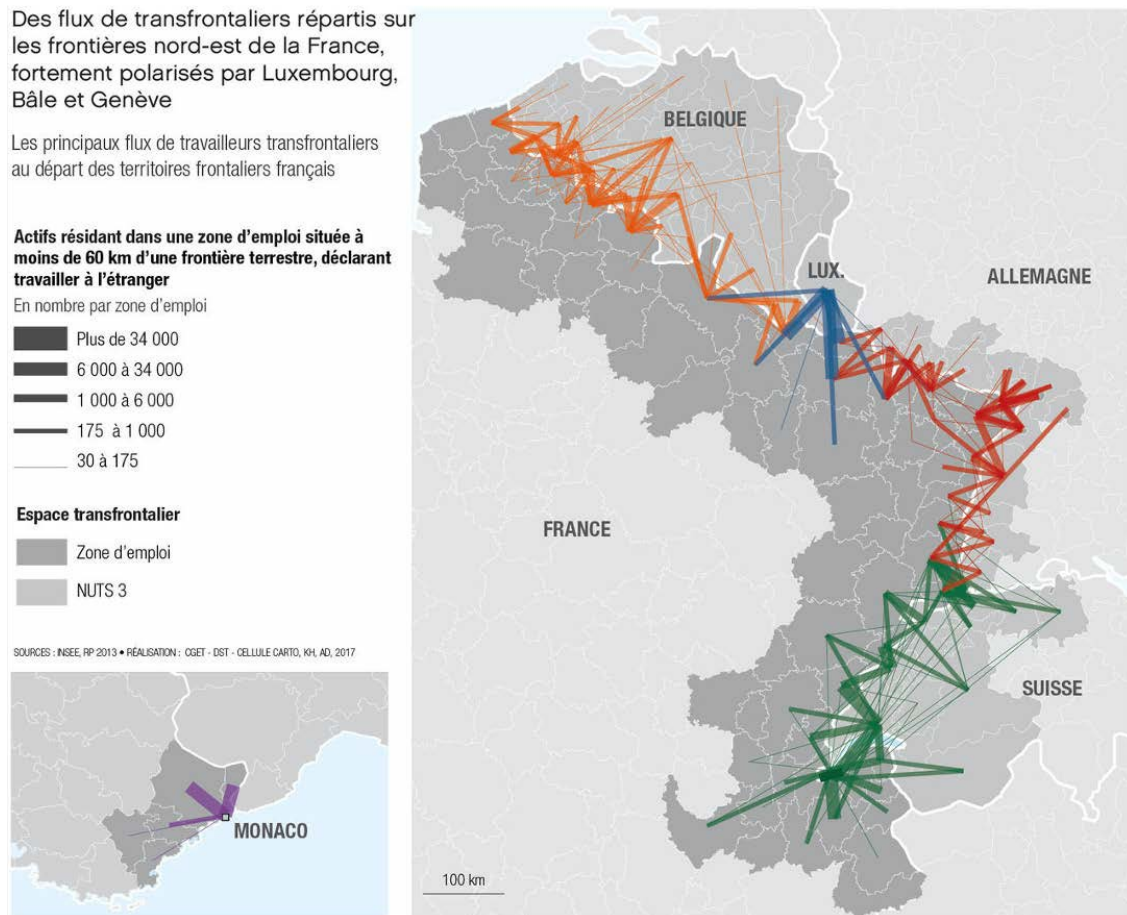


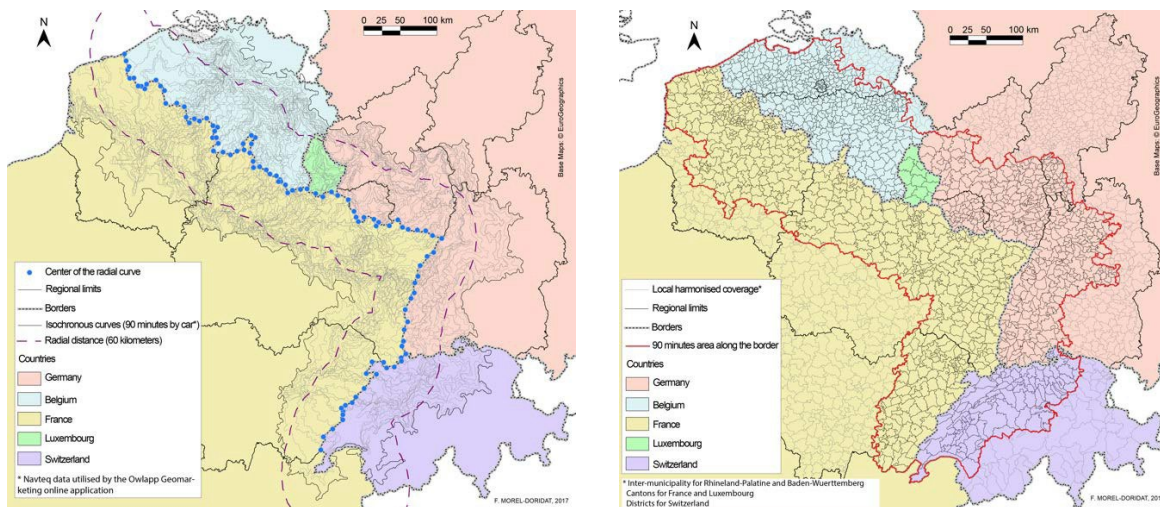
Figure 24 : « Dynamiques de l'emploi transfrontalier en Europe et en France », fiche d'analyse de l'observatoire des territoires 2017

(source : GECT, 2017)

Deux espaces polarisent tout particulièrement les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Comme l'illustre la Figure 24 pour les seules mobilités professionnelles et transfrontalières françaises, il s'agit des agglomérations de Luxembourg-Ville et de Genève. L'importance des flux dans leur direction oblige alors à revoir nettement à la hausse l'écharpe frontalière à l'instar de ce que proposait déjà, en 2011, l'étude de l'UMS RIATE et dirigée par Sophie de Ruffray et al sur le sujet. Aux 10 kilomètres proposés par Buxeda est préférée une distance à vol d'oiseau de 60 km à la frontière. Or, « *ce seuil symbolise une distance fonctionnelle puisqu'il circonscrit l'espace français marqué par les flux de travailleurs frontaliers (en valeur absolu et relative)* » (de Ruffray et al., 2011). Dans un souci de rendre cette distance encore davantage fonctionnelle, nous lui avons préférée une distance temps par les transports motorisés de 90 minutes, relativement proche dans son dessin de celle du RIATE mais bien plus intégratrice des réalités des réseaux et des terrains (cf. Figure 25).

La construction de l'écharpe frontalière est plus délicate que la réalisation d'une zone tampon à partir du linéaire frontalier. Elle demande le positionnement de points, centres de courbes d'égales distances (courbes isochrones), tout le long de frontière française. En tout, ce sont 120 points qui ont été positionnés distants entre eux de 10 à 15 kilomètres à vol d'oiseau (cf. Figure 25 a). Le calcul de chacune des isochrones est expliqué en Annexe 13. À titre indicatif, la courbe noire extérieure aux courbes isochrones présentées en Figure 25 a) illustre

cette zone de 90 minutes en voiture. Celle en rouge en Figure 25 b) correspond, quant à elle, aux limites de l'écharpe transfrontalière appliquées aux maillages harmonisés et l'objet des futurs tests statistiques (cf. Figure 25 b).



a) Distances à vol d'oiseau (60 km) et temps (90 min) à la frontière française

b) Limites de la zone d'étude

Figure 25: sélection des territoires locaux inclus dans un ourlet transfrontalier de 90 minutes maximum en voiture de la frontière nord-est de la France

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Les différentiels nationaux opèrent ainsi à des niveaux très variables. Source d'importants enjeux méthodologiques, ils rendent les comparaisons locales et transfrontalières difficiles. Les obstacles et les contraintes techniques se trouvent en effet nombreux et apparaissent en amont même de l'acquisition de la donnée et de son traitement. Ne pas en tenir compte serait source d'importants biais statistiques et de remise en question des résultats. Ces difficultés sont d'abord imputables à l'extrême variabilité des maillages territoriaux et de l'absence de bases de données cartographiques et statistiques transfrontalières. Le dépassement des cloisonnements aux frontières oblige alors à la création, ou tout au moins à l'adaptation, des sources existantes pour en permettre les comparaisons à des échelles autres que nationales. Entre essais d'harmonisation des fonds de cartes, propositions de données transfrontalières et d'indicateurs de mesure de la décroissance territoriale en contexte transfrontalier, ce travail en constitue une tentative.

2. MESURE DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : DU CHOIX DE LA DONNÉE AUX TRAITEMENTS STATISTIQUES

Les difficultés inhérentes aux comparaisons transnationales ne se limitent guère aux seuls maillages territoriaux. Aussi, malgré l'énorme travail d'harmonisation de la donnée, proposé par Eurostat, les différentiels nationaux sont toujours d'actualité dès lors que les analyses font appel à la grande échelle géographique. En effet, et alors même que la direction générale de la Commission européenne chargée de l'information met à la disposition du public un grand

nombre de données statistiques harmonisées et agrégées aux échelles régionales NUTS3 et surtout NUTS2, elle n'a su trouver les moyens de faire de même avec les informations statistiques communales. Les besoins et les réflexions dans ce sens sont pourtant légion. Face à ce manque, des tentatives de dépassement des cloisonnements aux frontières voient le jour à l'image du programme européen ESPON « *visant à promouvoir et à favoriser une dimension territoriale européenne dans le développement et la coopération en fournissant des preuves, un transfert de connaissances et un apprentissage politique aux autorités publiques et aux autres acteurs politiques à tous les niveaux* » (ESPON, 2016). Se mêlent aux données régionales (essentiellement NUTS2) d'autres portant sur des villes et des agglomérations. Sur la thématique de la « *Population et des Conditions de Vie* » (*Population and Living Conditions*) pas moins de trente entrées dont la population, les décès, le niveau d'éducation ou encore le chômage sont proposées à l'échelle des villes (*cities*) et des Aires Urbaines Fonctionnelles (FUA)⁵³. Néanmoins, aucune de ces variables ne porte sur les territoires non inclus dans ces deux catégories d'espace. Les observatoires transfrontaliers et leurs SIG comblent partiellement ce vide, jouant la carte de l'*open data* et de la science ouverte à leur échelle. Les informations qu'ils mettent à la disposition du public se heurtent alors aux limites de leurs périmètres institutionnels : quand la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) propose essentiellement des données transfrontalières concernant la France, bien qu'elle cherche à avoir une vision globale, les SIG Grande Région et GeoRhena (Conférence du Rhin supérieur) s'arrêtent aux limites de leurs périmètres de coopération transfrontalière⁵⁴. En d'autres termes, toute étude de dynamiques décroissantes de part et d'autre de la frontière nord-est de la France oblige à la réflexion et à la création d'une base de données locales et transfrontalières inédites et fruit de nombreux choix méthodologiques.

2.1. DES DONNÉES TRANSFRONTALIÈRES PRODUITES PAR DES INSTITUTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX DE LA STATISTIQUE

En l'absence de bases de données existantes, l'ensemble des données statistiques doivent être recueillies auprès d'instituts et producteurs nationaux, voire régionaux, de l'information géographique. Les comparaisons transfrontalières se montrent ainsi particulièrement délicates, malgré la proposition d'un maillage local harmonisé. Les difficultés sont de plusieurs ordres et découlent de différents obstacles liés aux hétérogénéités nationales en termes : a) de définition de la donnée, b) de son millésime, c) de son échelle du recensement, d) d'accès à la donnée, e) de son format.

Les différences étatiques se montrent d'autant plus fortes dès lors que les données dépassent le seul cadre démographique. Pour cause, elles répondent à des cadres territoriaux particuliers et à des configurations propres amenant à une interprétation différente d'une même

⁵³ <https://database.espon.eu/maindata/#/?theme=2>

⁵⁴ Même si les deux SIG lisent et permettent l'importation des bases de données regroupées proposées par chacun des deux périmètres de coopération (informations issues de la 4ème Rencontre de la Conférence du Rhin supérieur et de la Grande Région : Regards croisés sur la donnée transfrontalière, qui s'est tenue en ligne le 4 février 2021).

variable statistique (Hamez, 2021). L'un des exemples les plus parlants concerne le niveau du chômage (Olenski, 2003 ; Demazière, 2013 ; Konle-Seidl et Lüdeke, 2017). Malgré une définition internationale de ce statut proposée par le BIT (Bureau International du Travail), les déclinaisons nationales répondent encore à des cadres politiques et socio-économiques particuliers. Au sens du BIT, une personne est considérée comme chômeuse dès lors qu'elle est âgée de 15 ans ou plus, sans emploi, disponible pour travailler et en recherche active d'un nouveau poste. Or, aucun détail relatif à la durée minimale et maximale de la recherche d'emploi ni même à celui de l'effectivité d'un tel travail n'est proposé. Il existe ainsi autant de définitions que de pays. Outre des critères nationaux, les méthodes de recensement de cette information diffèrent selon les contextes nationaux. Elles peuvent être renseignées sur une base déclarative ou être issues directement des bases de données de l'assurance-chômage. Or, a-t-on les mêmes intérêts à se déclarer au chômage selon les pays (Hamez, 2021) ? Les données inhérentes à cette variable statistique sont donc à traiter avec la plus grande prudence.

Ces difficultés se retrouvent pour un grand nombre de variables quantitatives. Même les données démographiques, présentées comme plus simples de comparaison, se heurtent aux différentiels nationaux. En effet, et bien que chaque pays européen tienne un registre d'état-civil, cela n'est pas toujours le cas en local. Aussi dans un certain nombre de pays, seules les données de recensement permettent la mise à jour des données de population. Or, les années de production de telles données déclaratives diffèrent d'un pays à l'autre. En Allemagne, par exemple, le dernier recensement national date de 2011 (le prochain sera réalisé en 2022) rendant, par là même, toute analyse actualisée du processus de décroissance démographique impossible. Bien que des estimations annuelles soient proposées par les *Länder*, le croisement de données autres que démographiques contraignent les analyses à cette année de référence. Cela est d'autant plus vrai que l'année 2011 se présente comme la première et dernière année de proposition d'un recensement général en Europe aux modalités relativement partagées (Festy et Le Bouteillec, 2016).

Outre une certaine vétusté de la donnée et la grande variabilité des définitions portées à celle-ci, les échelles de recensement de l'information géographique peuvent elles aussi se montrer très inégales. Les données socio-économiques en font tout particulièrement les frais. Alors que les informations renseignant sur les catégories socio-professionnelles des habitants, leur secteur d'emploi ou encore leur situation face au marché de l'emploi sont disponibles à l'échelle communale en Belgique, en France et au Luxembourg, elles ne sont consultables qu'à une plus petite échelle géographique en Allemagne (*Kreis*) et en Suisse (cantons). Leur comparaison nécessite alors de recourir à un second maillage statistique et cartographique harmonisé que nous avons appelé ID3_MAILLAGE correspondant aux zones d'emploi en France et aux régions NUTS3 pour les quatre autres pays. Pour autant, au regard de leur emprise géographique et de l'effacement des informations locales qu'elles amènent, ce maillage n'est utilisé qu'à titre indicatif.

Ainsi, les différents obstacles méthodologiques auxquels s'exposent les chercheurs en contexte transfrontalier réduisent, en conséquence, le nombre de variables harmonisables et comparables (Hamez, 2021). Il s'avère dès lors compliqué de croiser des variables statiques

autres que démographiques pour mesurer la décroissance territoriale (Turok et Mykhnenko, 2007b, p. 166) :

« Le principal indicateur [de décroissance territoriale] est l'évolution de la population, en partie parce que les données économiques cohérentes tant dans l'espace que dans le temps ne sont pas disponibles à cette échelle en Europe [municipalités], et parce que la population est liée à l'évolution économique, à la fois comme cause et conséquence, en particulier sur le long terme. » (Mykhnenko et Turok, 2008, p. 312, trad. FMD)⁵⁵

2.2. ÉVALUATION DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE AU PRISME DES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES : VERS UN INDICATEUR STATISTIQUE

Comme le laisse entendre la citation proposée par Vlad Mykhnenko et Ivan Turok, les changements survenus dans les tendances démographiques des territoires sont au cœur des analyses quantitatives locales et européennes du processus de décroissance territoriale (Turok et Mykhnenko, 2007b ; Bretagnolle et al., 2016 ; Wolff et Wiechmann, 2017). Celles-ci sont lisibles au travers de variables tant descriptives (taux d'évolution de la population) qu'explicatives (à l'image du taux d'accroissement migratoire). Leur croisement offre alors un premier aperçu des réalités locales de la décroissance et permet de proposer une première typologie des territoires qu'elle affecte.

Une étude du processus de décroissance à l'échelle des espaces transfrontaliers du nord-est de la France ne pourrait être proposée sans en référer aux évolutions démographiques des territoires de référence, longtemps considérées comme seule variable révélatrice du phénomène. Malgré son recours régulier, le nombre d'années prises en compte dans son calcul n'est pas arrêté. De cinq années dans les travaux du CIRES (2013), le pas de temps est revu à vingt années dans ceux menés par Manuel Wolff et Thorsten Wiechmann (2017). Pour notre part, et au regard des rapports et indicateurs proposés par l'OCDE, nous leur préférons une période de référence de trente années, équivalente pour la majorité des pays européens à un renouvellement générationnel complet (Directorate of Employment, Labour and Social Affairs, 2019). Elle s'étend de 1981 (à la condition que cette année ait fait l'objet d'un recensement ou d'une estimation statistique de la population) à 2011 – date du dernier recensement général de la population européenne et allemande.

Une fois encore, le travail de recueil des séries chronologiques s'est montré ardu. Alors que les données de 2011 sont généralement accessibles en *open data* auprès des différents instituts nationaux de la statistique, cela n'est nullement le cas des séries statistiques antérieures. Parfois non accessibles en ligne et engageant des frais notoires auprès des fournisseurs (en particulier pour les communes allemandes), l'année 1981 peut ne correspondre à aucune année

⁵⁵« *The main indicator is population change, partly because consistent economic data across space and time is unavailable at this scale in Europe, and because population is linked with economic change, both as cause and effect, especially over the longer-term.* » (Mykhnenko et Turok, 2008, p. 312)

de recensement. L'utilisation de données historiques soulève un second problème de fond. Une fois les chiffres recueillis, les traitements statistiques sont freinés par la présence de maillages communaux différents entre 1981 et 2011. En effet, nombre de municipalités ont fait l'objet de redécoupages communaux au cours de ces trente années. Afin de pallier cette nouvelle contrainte et de rendre possible les comparaisons statistiques entre ces deux dates, le choix s'est porté vers les géométries des municipalités telles que reconnues en 2011 (Bretagnolle et al., 2016). Le travail de fusion des périmètres de 1981 et de report des données de population a surtout concerné les communes françaises, luxembourgeoises et suisses, mais dans une moindre mesure les communes de Rhénanie-Palatinat.

L'accès à la donnée se montre ainsi très inégal dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. À titre d'exemple, l'INSEE propose gratuitement l'accès, le téléchargement et la réutilisation des données des recensements partiels et annuels de la population de 1968 à 2017. L'année 1981 est ainsi accessible et renseigne les informations sur la structure de la population totale selon l'âge révolu et le sexe de la personne⁵⁶. L'accès aux données historiques est tout aussi facilité en Suisse : l'Office Fédéral de la Statistique met ainsi à la disposition du public au travers de sa base « *Bilan démographique selon le niveau géographique institutionnel* », les données de population pour l'ensemble de notre plage de référence (les données sont accessibles de 1981 à 2018). Le STATEC, l'office luxembourgeois procède de la même manière et propose des séries s'étalant de 1821 à 2021 en passant par 1981 et 2011⁵⁷.

Les premières différences apparaissent avec les séries belges. Certes la donnée est proposée par *Statistics Belgium* et sa Direction générale de la statistique et de l'information économique en 1981 mais la date de référence diffère. Il n'est plus question du 1^{er} janvier mais bien du 1^{er} mars 1981. Cette difficulté entre les dates de recensement peut toutefois être contournée par l'usage de la base de données harmonisées de la population à l'échelle locale et européenne proposée par Eurostat (Population_data_1961_2011⁵⁸). En ce sens, seule l'Allemagne contraint davantage l'accès à ses données historiques certainement du fait de son organisation fédérale. En effet, chaque région est compétente en matière de statistiques et peut organiser un recensement partiel ou complet de sa population. Aussi, les informations pour le *Land* de Rhénanie-Palatinat pour l'année 1981 (disponibles au 31/12/1980) sont des extrapolations des données du micro-recensement (Mikrozensus) de 1987 et proposées par l'office régional de la statistique (© *Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz*⁵⁹). Elles sont complétées par les données régionales au 1^{er} janvier 1981 pour le *Land* de Sarre (© *Landesamt für Zentrale Dienste (LZD) des Saarlandes*), celles en date du 1^{er} janvier 1980⁶⁰ pour le *Land*

⁵⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893204#consulter>

⁵⁷ https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableViewHTML.aspx?ReportId=12861&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1

⁵⁸ https://ec.europa.eu/eurostat/documents/345175/6787248/Population_data.zip

⁵⁹ http://www.statistik.rlp.de/no_cache/de/gesellschaft-staat/zensus/kreise-staedte-gemeinden/

⁶⁰ En l'absence de la communication de telles données pour le *Land* de Hesse, nous avons usés des données proposées, estimées et harmonisées par Eurostat pour le 1^{er} janvier 1981 à son échelle : (https://ec.europa.eu/eurostat/documents/345175/6787248/Population_data.zip)

de Hesse (© *Hessisches Statistisches Landesamt*) et du 30 juin 1981 pour le *Land* de Bade-Wurtemberg (© *Statistisches Landesamt Baden-Württemberg*⁶¹). L'accès aux données allemandes de Sarre et de Rhénanie-Palatinat n'aurait été rendu possible sans le concours des collègues de l'Université Technique de Kaiserslautern que je remercie une fois encore.

Une fois la base communale constituée, les données ont été agrégées par tri-croisé afin de correspondre au maillage harmonisé. Le calcul du taux d'évolution complète la table attributaire. Il est donné par la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{\text{Population}_{2011} - \text{Population}_{1981}}{\text{Population}_{1981}} \times 100$$

Seuls les espaces pour lesquels la population a diminué d'au moins 5 % entre 1981 et 2011 ont été considérés comme en déclin démographique. Néanmoins, ce seul bilan de la croissance démographique sur trente années ne saurait suffire à identifier finement les territoires touchés par la décroissance démographique. En effet, bien que première mesure du processus, elle ne permet aucunement de vérifier le caractère continu ou discontinu de la perte ou du gain en population des territoires. Elle ne donne qu'une tendance générale entre deux dates. Afin d'affiner les connaissances sur les dynamiques des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, deux dates intermédiaires ont été ajoutées à la base de données transfrontalière : 1991 et 2001. Non content de permettre une typologie des espaces en décroissance, elle donne à voir les territoires pour lesquels le déclin est une réalité ancienne et durable, réel enjeu à l'attention des politiques publiques. La Figure 26 en est le résultat.

Au regard des différentes définitions portées à la décroissance et aux besoins de compréhension des facteurs locaux de retrait démographique, d'autres variables quantitatives, cette fois plus interprétatives que descriptives, complètent l'analyse. Les premières sont le vieillissement de la population et l'accroissement migratoire, toutes deux variables explicatives des dynamiques démographiques locales.

La prise en compte de la fécondité a un temps été envisagée. En effet, tout comme le vieillissement de la population, elle informe de changements démographiques importants et témoigne de contextes nationaux et locaux particuliers. Aussi, selon Becker, la décision de fonder une famille répondrait à un contexte économique particulier que les ménages intègrent et anticipent : les coûts qu'entraîne la mise au monde d'un enfant, qu'ils soient monétaires ou temporels, sont alors les premiers facteurs explicatifs de la fécondité (Doliger, 2008). Une situation de récession économique ou encore un manque de pouvoir d'achat des ménages constituent autant de facteurs probables de recul de la fécondité. Outre les contextes économiques, ils répondent autant à des normes et des valeurs locales, qu'à des systèmes politiques, éducatifs et sanitaires particuliers.

⁶¹ https://www.statistischebibliothek.de/mir/servlets/MCRFileNodeServlet/BWHeft_derivate_00016440/3122_81001.pdf

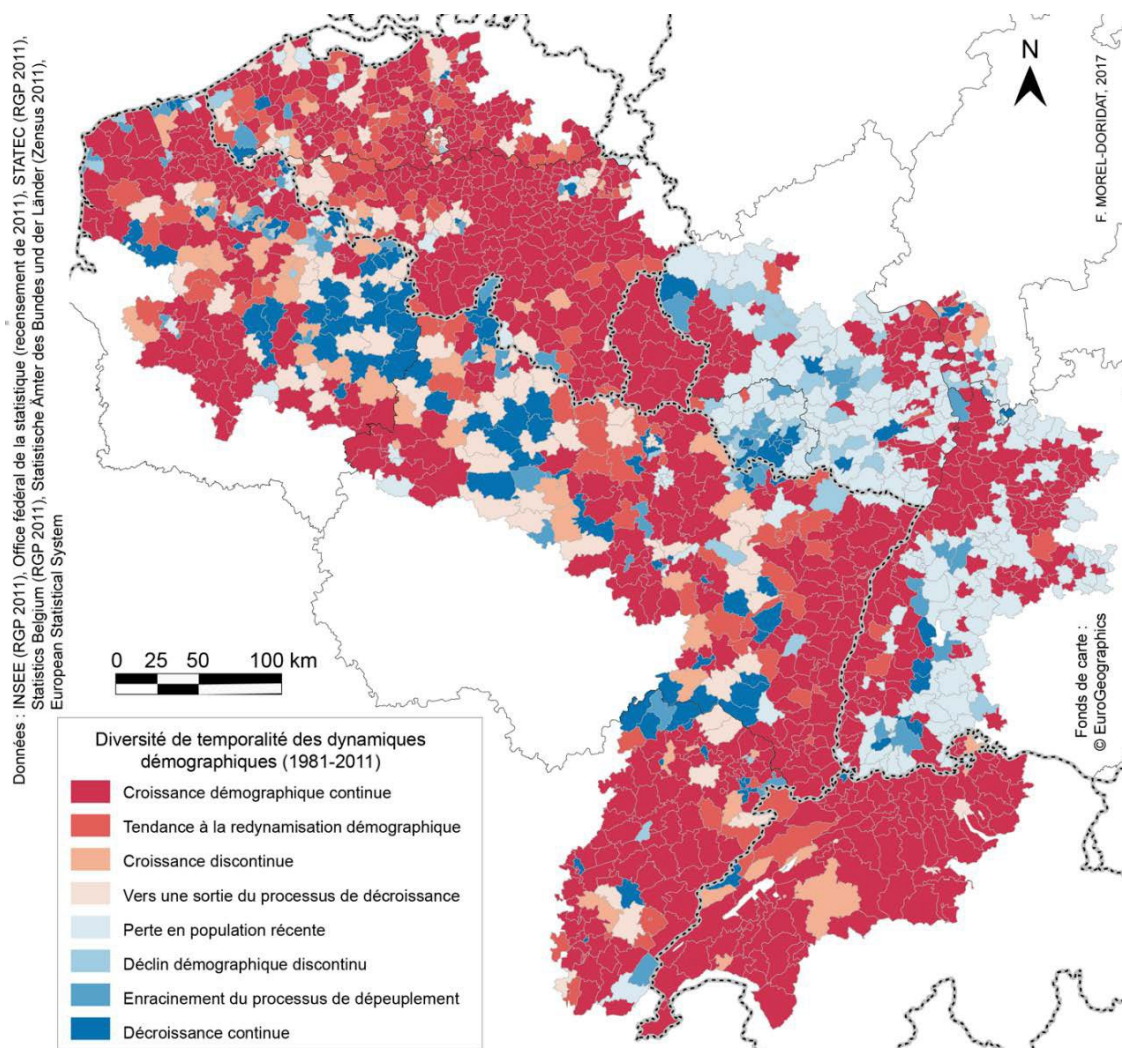


Figure 26 : une perte en population relativement discontinue des territoires de part et d'autre de la frontière nord-est de la France

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Malgré tout l'intérêt que soulève cette variable, illustrée par l'Indice Conjoncturel de Fécondité (ICF) (cf. chapitre 2), le maillage le plus fin auquel la donnée est accessible correspond à la région NUTS3. Elle ne pourrait donc servir à l'identification fine de territoires locaux en situation de décroissance. Nous lui préférons donc l'indice de jeunesse, rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans. Bien que non explicatif de la baisse passée et actuelle en population des territoires locaux au contraire de l'ICF, l'indice de jeunesse est une variable importante tant elle renseigne sur des dynamiques démographiques et économiques potentielles futures. En effet, dès lors que son résultat est strictement inférieur à un, il suppose un vieillissement, les moins de 20 ans se trouvant moins nombreux que les plus de 65 ans. Sous son angle économique cette fois, le vieillissement de la population sous-tend le risque important d'une perte en compétitivité des territoires. En effet, la baisse à prévoir de leur population active, en contexte de départs accélérés à la retraite des actifs en fin de carrière, en particulier issus du « *baby-boom* », peut signifier une diminution de la main d'œuvre disponible, ainsi qu'une baisse des recettes fiscales et des cotisations sociales aux impacts imminents sur le paiement du système des retraites et des frais de santé. Les données sont une fois encore tirées

des recensements généraux de la population de 2011, accessibles en *open data* sur l'ensemble des sites des instituts nationaux⁶².

La densité de population vient compléter, dans un premier temps, la base de données démographiques et transfrontalières. Cette variable, bien que rarement présentée comme une clé pour une identification des territoires en décroissance, se montre néanmoins utile à leur caractérisation. Par ailleurs, elle pose la question de relations locales entre taille d'une commune et perte en population de celle-ci (Grasland, 2010a). Or, les études menées à l'échelle européenne semblent démontrer l'existence de relations non-linéaires entre ces deux variables : les municipalités de moins de 10 hab/km² seraient plus fortement enclines à décroître que les communes aux densités comprises entre 200 et 500 hab/km² (Grasland, 2010a). Tire-t-on de mêmes conclusions dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France ?

En l'absence de base de données renseignant précisément de la densité de population en 2011, celle-ci a été déterminée à partir de la géométrie des maillages géographiques locaux⁶³.

Ces trois variables statistiques que sont le taux d'évolution de la population, l'indice de jeunesse et la densité de population ont été croisées au sein d'un « Indicateur Statistique de Décroissance Démographique ». Porté par les définitions et les différentes variables démographiques couramment utilisées dans le cadre d'analyses quantitatives de la décroissance, sa construction se rapproche de celle de l'IDH (Indice de Développement Humain). Bien que moins robuste sur le plan statistique que d'autres méthodes quantitatives, son recours comme premier outil d'identification de territoires en décroissance trouve sa source dans les différents publics que ce travail de recherche vise. Pensé comme un réel outil d'aide à la décision, l'indicateur présente l'avantage de son accessibilité et sa compréhension par à un public plus large que l'Analyse en Composante Principale (ACP) et la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) (Grasland et Hamez, 2005). La vocation de cet outil se montre quelque peu différente des autres méthodes d'analyses multivariées. Alors que l'indicateur offre une première visualisation des territoires en décroissance, la CAH présentée ci-après se présente davantage comme une réponse à la question « pourquoi ? ». Or, les trois variables sélectionnées jusqu'ici ne sauraient suffire à répondre à une telle interrogation.

⁶² Le Luxembourg, par l'intermédiaire du STATEC propose ainsi au téléchargement le fichier « *Population par groupe d'âge, genre et subdivision territoriale au 1^{er} février 2011* ». En France, cette donnée est renseignée au sein de la base de données « *Évolution et structure de la population en 2011* ». Le Statbel, pour la Belgique, met quant à lui à disposition des utilisateurs la base de donnée « *C56: Population par lieu de résidence (commune), sexe et âge (B)* », accessible à partir de la page officielle du recensement de 2011 (census2011.be). En Allemagne, les données communales sont également disponibles à partir du site général du recensement de 2011 (aujourd'hui relayé sur la page *Zensus Datenbank*). Au sein de la base « *Bevölkerung kompakt* » les données pour les 11 340 communes que comptent le pays (*Gemeinden*) sont disponibles pour des classes d'âge de cinq ans (*Alter : 5er-Jahresgruppen*)⁶². Pour finir, en Suisse, ces données sont consultables au sein de la base de données « *Population résidante permanente et non permanente selon les niveaux géographiques institutionnels, la nationalité (catégorie), le sexe et l'âge* »

⁶³ Utilisation de la catégorie Géométrie de QGIS et plus spécifiquement de la fonction \$area x 10⁶ pour renvoyer la surface en km².

L'indicateur démographique a alors été construit selon les étapes présentées en Annexe 14. Il permet alors de distinguer les territoires selon la surreprésentation de variables jugées significatives de situations démographiques dégradées. L'indicateur est complété par d'autres variables renseignant davantage des contextes socio-économiques particuliers.

2.3. TESTS D'ANALYSES MULTIVARIÉES ET TYPOLOGIES DES ESPACES TRANSFRONTALIERS

Nombreuses sont les données potentiellement révélatrices d'une situation décroissante et répondant aux changements de paradigmes en cours. Par exemple, le basculement terminologique au profit de la « *périphérisation* » donne la part belle aux effets d'attractivité tandis que les définitions classiques continuent de mettre l'accent sur la perte en population.

Aussi, selon objectif d'adaptabilité de la recherche aux avancées théoriques, nous avons fait le choix d'ajouter à la base de données plusieurs variables révélatrices des effets de polarisation et de perte en attractivité des territoires. Leur premier indicateur reste le solde migratoire « *dans la mesure où la décision de partir, plutôt que celle de rester, indique soit une insuffisante qualité de vie, soit un manque de perspectives, et parce que l'exode de jeunes qualifiés affaiblit les capacités d'innovation* » (Roth, 2016). Cette variable redouble d'autant plus d'intérêt qu'à l'heure de la baisse générale de la natalité au sein de l'espace communautaire, elle seule explique les principales variations dans les trajectoires démographiques européennes (Eurostat) :

« En 2014, l'accroissement naturel de la population [...] a contribué à hauteur de 14,5 % (0,2 million) à la hausse de la population dans l'UE-28. Le solde migratoire corrigé représentait donc quelque 85,5 % de l'augmentation de la population, demeurant ainsi la principale source de croissance démographique dans l'Union, avec un apport de près d'un million de personnes en 2014 » (Eurostat, 2016).

Les territoires à solde migratoire négatif se montrent plus sujets au déclin long que d'autres. Par ailleurs, en l'absence de variables socio-économiques comparables à l'échelle locale et transfrontalière, elle seule se présente comme le reflet d'un marché du travail dégradé (Wolff et Wiechmann, 2017).

Son calcul représente un nouvel enjeu méthodologique à l'échelle de l'espace transfrontalier du nord-est de la France. En effet, en l'absence de base de données en proposant l'accès, il a dû être calculé. Il a été établi à partir du solde naturel et de celui de la population l'année de référence. Par exemple, la population de 2012 ($n+1$) est égale à la population de 2011 (n) à laquelle s'ajoute le solde naturel et le solde migratoire pour cette même année n . Cela sous-tend donc que les bases de données « *naissances et décès* » et « *état de la population* » doivent être croisées pour de mêmes intervalles temporels. Afin d'harmoniser au mieux les données et de proposer des pas de temps équivalents entre chacun des territoires d'étude, les chiffres s'étendent de 2009 à 2014, malgré leur fiabilité toute relative. En effet, la population proposée pour chacune des six années de référence ne se montre pas toujours le fruit

de recensements généraux ou partiels de la population. En Allemagne, par exemple, ils ont été estimés par l'office statistique fédéral (*Statistisches Bundesamt*) à partir des chiffres communiqués par l'état civil (*Familiengerichten* en Allemagne) relatifs aux naissances, décès, mariages, entrées et sorties, ainsi qu'à partir des tendances démographiques que sous-tendent les précédents recensements. La détermination du solde migratoire puis le calcul du taux de croissance migratoire annuel moyen donne toutefois une première idée des effets d'attractivité à l'œuvre le long de la frontière nord-est de la France. Il est donné à partir de la formule suivante :

$$TCAM\ migratoire_{09-13} = \bar{x} \sum_{i=1}^n \left[\frac{Pop_{n+1} - Pop_n - (Naissances_n - Décès_n)}{Pop_n} \right]$$

Notons qu'à des fins de comparaison et de croisement de la donnée statistiques, seule cette variable est proposée pour des années ultérieures à 2011.

L'attractivité d'un territoire se mesure également par son accessibilité aux équipements en particulier qualifiés de « rares ». Or, les données sur les commerces et les services ne sont, une fois encore, pas accessibles à l'échelle locale pour l'ensemble des espaces d'étude. Une solution aurait été de faire appel aux données OpenStreetMap. Pour autant, leur fiabilité au regard des réalités de terrain et des bases existantes (comme la Base Permanente des Équipements proposée par l'INSEE) n'était alors pas éprouvée⁶⁴. Afin de pallier à ce manque d'information, le choix s'est porté vers les grandes aires urbaines fonctionnelles (ici les *Large Urban Areas*) telles que définies par ESPON au sein du projet 1.4.3 (ESPON, 2007). L'intérêt de ce maillage en aire urbaine tient, en plus de sa définition morphologique (250 000 habitants et plus), à la prise en compte des différentes fonctions exercées par les FUA (cf. Annexe 14). Outre la population et le niveau d'intégration à l'international, les villes sont classées selon leur niveau d'accessibilité par les transports mais aussi leur importance dans les domaines de la connaissance, du tourisme et de la culture. L'ajout de ces indicateurs dans la définition des aires urbaines explique l'utilisation de cette base de données plutôt que celle proposée par le BBSR. Il pourrait aujourd'hui être complété par les données issues de l'étude ESPON : Cross-border Public Services (ESPON, 2019).

Nous partons alors du postulat qu'un territoire éloigné de ces centres de concentration en pouvoirs et en population serait davantage soumis à un risque de décroissance en raison de leur mise en périphérie. Cette situation est à croiser avec le plan migratoire. L'éloignement au centre a été estimée une nouvelle fois par le calcul de zones d'accessibilité en voiture et le tracé de courbes isochrones dont le point central est la mairie de la ville-centre de l'aire urbaine (cf. Annexe 16). En lien avec le maillage harmonisé, chaque zone est distante de dix minutes comme vient l'illustrer la Figure 27 suivante.

⁶⁴ L'étude conjointe menée par l'UMS RIATE et le LOTERR encouragent à une « exploitation prudente » des données OSM en contexte transfrontalier. Alors que l'information est relativement fidèle pour les grands centres commerciaux, l'information perd de sa fiabilité à mesure qu'un éloignement aux grands pôles est opéré (Guérois et al., 2020).

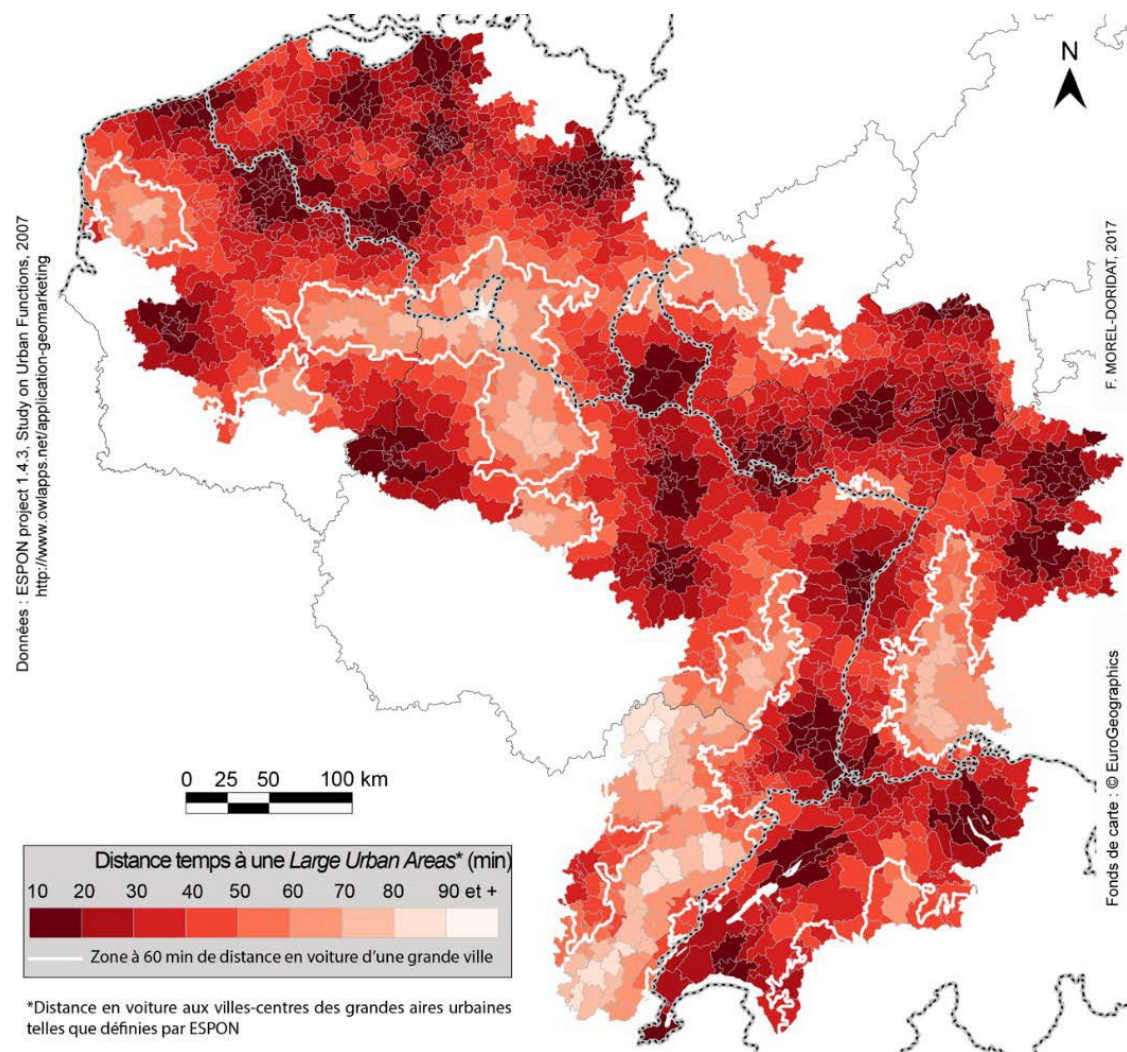


Figure 27 : détermination de la distance temps à la ville-centre pour chacune des grandes aires urbaines telles que définies par ESPON en 2007

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Pour compléter cette analyse locale de la décroissance territoriale en contexte transfrontalier, une dernière variable est ajoutée à la base de données : celle de la vacance des logements pour l'année 2011. Facile d'accès auprès des instituts statistiques, elle ne pose un problème que pour le Grand-Duché de Luxembourg. Aussi, après des échanges avec le STATEC et le LISER (*Luxembourg Institute of Socio-Economic Research*), il est apparu qu'aucune donnée statistique n'était mise à disposition du public en raison de leur caractère extrêmement sensible. En effet, la question immobilière est un enjeu de premier ordre pour le pays et particulièrement à l'heure de la forte tension que connaît son marché immobilier. Nombreux sont ainsi les propriétaires de biens inoccupés à ne pas les déclarer comme tels et à ne pas les mettre sur le marché dans l'attente de faire fructifier leur valeur (Jaquemot, 2020). Or, aucune statistique n'existe pour l'heure sur le sujet malgré les pressions exercées par le parti de gauche luxembourgeois (Dei Lénk) qui estime entre 10 000 et 20 000 le nombre de logements inoccupés au Luxembourg (contre 208 203 logements répertoriés comme occupés) (Marques, 2021). Nos contacts au LISER renseignent d'un manque de logements de l'ordre de 3 000 logements annuellement pour satisfaire à la demande et à la forte croissance de la population. Dans l'attente de données précises sur le sujet et au *pro rata* des logements

actuellement pensés comme inoccupés sur l'ensemble du Luxembourg, le taux de vacance des logements a été porté à 1 % pour l'ensemble des territoires locaux du Grand-Duché. Dans les autres pays, les données sont directement issues du recensement général de la population de 2011.

Il a un temps été envisagé d'ajouter des données renseignant sur l'érosion socio-économique, que ce soit par la proposition d'un indice de spécialisation économique, la comparaison du chômage ou encore de la surreprésentation de certaines catégories socio-professionnelles. Cela n'a toutefois pas été possible en l'absence de ces données à l'échelle locale en Allemagne, ou seulement partiellement disponibles c'est le cas en Suisse et pour le Grand-Duché de Luxembourg (*cf.* Annexe 17). Ces données sont toutefois disponibles à l'échelle de notre second maillage (nommé dans la base de données ID3_MAILLAGE). Comme nous l'évoquions plus tôt dans ce chapitre, il s'apparente au niveau NUTS3 pour l'ensemble des pays de l'espace d'étude à l'exception près de la France pour laquelle le découpage en zones d'emploi a été privilégié, plus proches dans son dessin des maillages régionaux limitrophes et l'échelle idéale d'analyse de données portant sur l'emploi⁶⁵. La base de données contient ainsi l'ensemble de données précédemment exposées auxquelles se surajoutent celles de l'emploi par secteurs d'activités (agriculture, industrie, construction, commerces – transport – services, administration publique – enseignement – santé – action sociale et non renseigné) au cœur du calcul d'un indice de spécialisation⁶⁶ et le taux de chômage, plus précisément l'écart régional avec la moyenne étatique afin de gommer les différences nationales dans le calcul de celui-ci. La Figure 28 synthétise l'ensemble de ces données et permet d'apprécier l'architecture générale de la base de données statistique et cartographique. Par ailleurs, l'ensemble des données correspondant au maillage harmonisé (ID2_MAILLAGE) est librement accessible et consultable sur une plateforme personnelle de *webmapping* spécifiquement créée à des fins de vulgarisation et de partage de l'information transfrontalière⁶⁷. : <http://f.moreldoridat.free.fr/Site/Webmapping/CAH/index.html>. Les détails de chaque territoire sont ainsi consultables par sélection d'une couche d'information suivie d'un clic sur l'un des territoires à interroger avec lecture des données affichées dans l'info-bulle (*cf.* Annexe 18).

⁶⁵ C'est en particulier à cette échelle que Pôle Emploi communique ses chiffres sur le nombre de demandeurs d'emplois.

⁶⁶ « On appelle *Indice de spécialisation (Si)* l'écart entre le profil d'une unité spatiale et le profil général de l'ensemble de référence. Cette indice, analogue à l'indice de Hoover, est strictement compris entre 0 et 1 » (Grasland, 2001). Son calcul est permis par la détermination des profils en lignes (N_{ij}/N_i) puis l'application de la formule suivante :

$$Si = \frac{1}{2} \left(\frac{C_i}{C} - \frac{C_i}{C} \right)$$

Plus précisément, il permet de déterminer les territoires pour lesquels la spécialisation dans un secteur économique est la plus notable au regard de l'ensemble de référence, ici les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, ainsi que d'identifier les secteurs par territoires les plus représentés.

⁶⁷ Les cartographies en ligne ont été réalisées à partir de la librairie JavaScript en open-source *Leaflet* et de l'extension QGIS2Web. Pour cela, une auto-formation aux langages informatiques JavaScript et HTML constitue un préalable nécessaire.

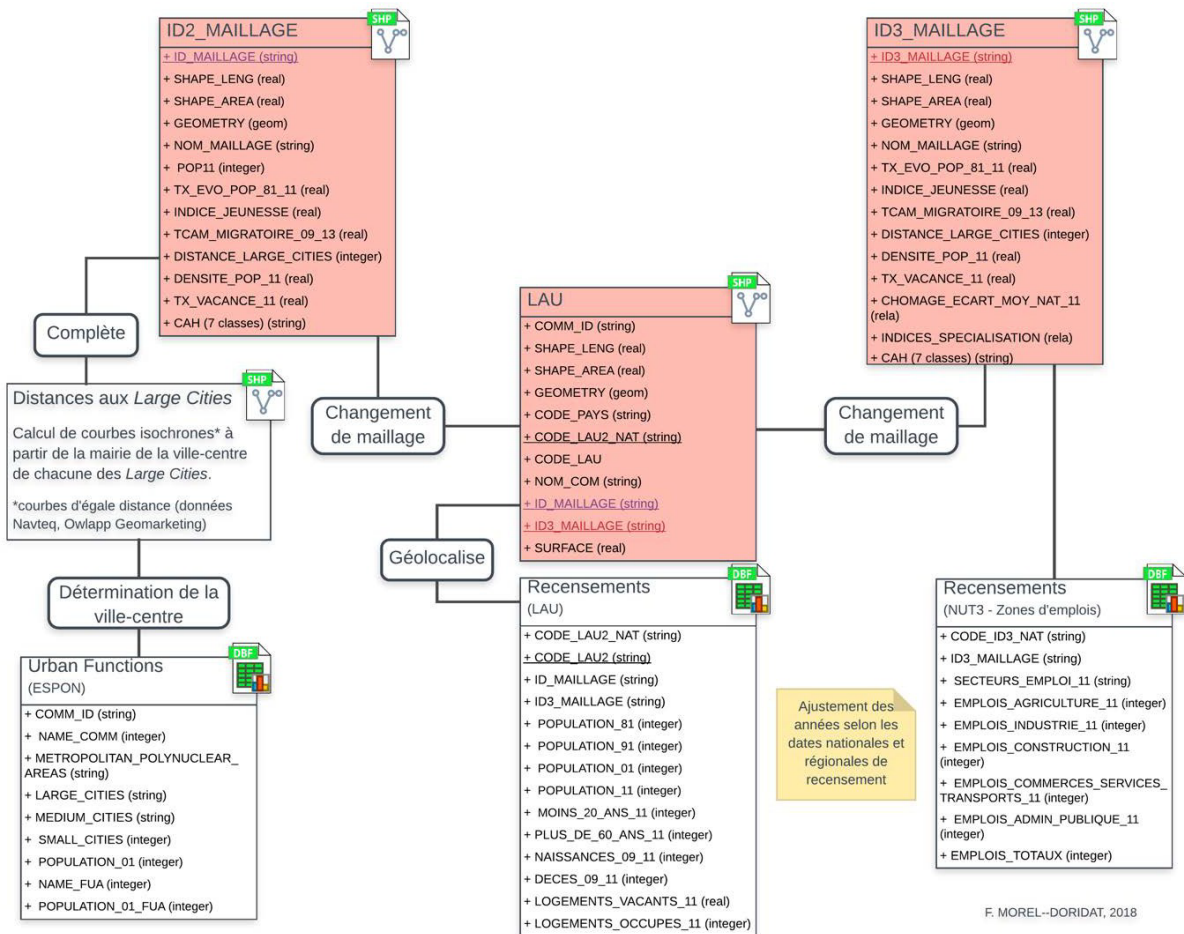


Figure 28 : schématisation de l'architecture générale de la base de données locales et transfrontalières
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Comme le laisse à penser la Figure 28, les deux maillages proposés ont fait l'objet d'analyses factorielles. La classification ascendante hiérarchique vient ici en complément d'une analyse en composantes principales.

L'analyse en composantes principales (ACP) est une méthode statistique exploratoire et descriptive multidimensionnelle. Plus précisément elle cherche à synthétiser, résumer et hiérarchiser l'information contenue dans la base de données transfrontalières. Pour cela, elle analyse tant les lignes (ou individus), ici les territoires locaux et régions, que les variables statistiques (au nombre de sept pour le maillage local et de dix pour le maillage régional). Elle offre ainsi à voir les individus dans un nuage de points construit selon la distance entre les individus. Aussi, plus le nuage sera dispersé, plus la représentation sera considérée comme bonne (on parlera alors d'inertie). Pour ce faire, différents axes factoriels ont été construits, le premier étant celui qui déforme le moins le nuage de point. Le deuxième, orthogonal au précédent, vient résumer l'information non expliquée par l'axe précédent tout en déformant le moins possible le nuage de points. Les axes factoriels sont d'autant plus utiles qu'ils permettent la représentation en 2D d'informations en X dimensions (Dumolard, 2011).

Le premier axe factoriel est ici celui qui sépare au mieux les territoires. En d'autres termes, si un territoire est éloigné d'un autre sur l'axe horizontal (CP1), cela revient à dire que

les territoires sont distants sur l'ensemble des variables d'analyse. La position de chacun (i) est déterminée par le calcul de la corrélation entre la variable (k) et l'axe 1 puis avec l'axe 2. Si le résultat du calcul est proche de 1 (ou de -1) pour l'axe 1, le territoire sera placé à l'extrémité gauche (si négatif) ou droite (si positif) du graphique (nommé graphe des cercles de corrélations). Variables et individus sont alors indissociables.

Les calculs ont été effectués de manière automatique à l'aide du logiciel gratuit de cartographie Philcarto® et son outil d'analyse multivariée. Après avoir centré-réduit les données, il propose la visualisation de différentes informations dont la matrice d'inertie linéaire (soit le coefficient de corrélation de Pearson pour chacune des variables), l'inertie de chaque axe factoriel (contribution à la synthétisation de l'information), les coordonnées de chacune des variables sur les axes factoriels (au nombre de 6) et les coordonnées des unités spatiales sur les axes (cf. Annexe 19).

La lecture graphique des résultats de l'analyse vient tout d'abord confirmer l'importance du solde migratoire (- 0,646) dans les dynamiques démographiques des territoires (- 0,823). Ces deux variables se retrouvant proches l'une de l'autre et tout particulièrement bien expliquées par l'axe factoriel 1. L'indice de jeunesse est également une variable importante bien que différenciée des précédentes par l'axe 2 (cf. Figure 29). En conclusion, le premier axe factoriel semble se focaliser essentiellement sur les vecteurs démographiques de la décroissance.

Il se différencie en tous points du deuxième axe factoriel. Minimisant les données démographiques, il s'intéresse surtout à la morphologie urbaine des territoires et aux questions d'accessibilités. En témoignent les variables « distances aux grandes villes » (- 0,606) et « densité de population » (0,857), toutes deux opposées. Le troisième axe, quant à lui, distingue distance et vieillissement de la population du solde migratoire. Il cherche ainsi à expliquer les facteurs de mobilité des individus. Seul le taux de vacance n'est résumé par aucun de ces trois axes et ne semble se rapprocher d'aucune autre variable. Cela laisse à penser que la vacance des logements, au regard des quelques variables proposées en contexte transfrontalier ne serait pas une variable particulièrement explicative du processus de décroissance.

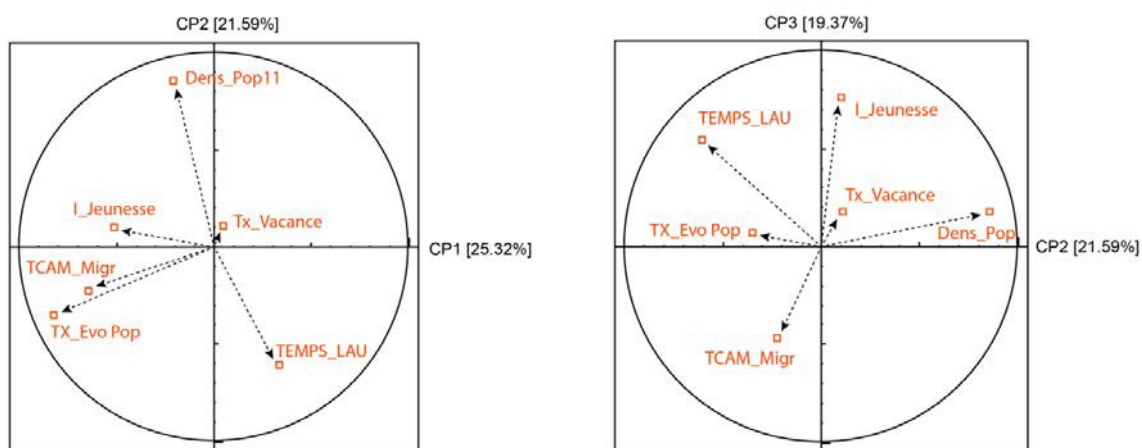


Figure 29 : Graphes des cercles de corrélations pour les trois premiers axes factoriels (explication de 66,28 % de l'information

(logiciel : Philcarto)

L'ACP permet également de distinguer certains territoires par rapport à ces axes. En raison du grand nombre de territoires analysés, aucune représentation graphique n'est ici proposée pour des questions de lisibilité. Le premier axe factoriel distingue surtout les territoires belges, suisses et luxembourgeois, des territoires français (en particulier ruraux) et encore davantage allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat. Le deuxième axe factoriel, quant à lui, distingue les territoires suisses, luxembourgeois et français, des territoires belges et allemands

Une analyse en composantes principales est également proposée pour le deuxième maillage de référence et complète les résultats présentés ci-avant. Alors que le premier axe factoriel oppose densité de population et taux de chômage à l'indice de localisation dans le secteur industriel (situation sur le marché de l'emploi), le second s'attarde davantage aux emplois selon le degré de vieillissement du territoire. Le troisième, quant à lui, porte sur la situation des territoires au regard de leurs dynamiques démographiques. Une fois encore, le taux de vacance n'est expliqué par aucun des trois axes factoriels.

Afin de proposer une représentation cartographique des résultats, une classification ascendante hiérarchie (CAH) a été opérée toujours à l'aide du logiciel de cartographie Philcarto®. Elle permet de construire des classes regroupant des territoires (individus statistiques) selon leurs caractéristiques communes au regard des variables proposées. Elle est permise par la création d'un arbre hiérarchique donnant à voir l'organisation des individus et la mise en évidence des liens hiérarchiques qui se tissent entre eux (Dumolard, 2011). La classification est dite de bonne qualité lorsque les individus sont proches au sein d'une classe et différents d'une seconde classe. En d'autres termes, la partition est correcte lorsque la variabilité intra-classe est petite et la variabilité interclasse est grande.

Au regard de l'arbre, une classification en 8 classes a été choisie. Bien que ne résumant que 53,6 % de l'information (53,6 % de l'inertie totale), la proposition d'une classification en 10 classes n'apporte que peu d'informations supplémentaires et rend plus difficile l'interprétation des classes (58,56 % de l'inertie totale) (cf. Annexe 20). Aussi les huit classes se montrent généralement parlantes et permettant une bonne interprétation des résultats (cf. Figure 30).

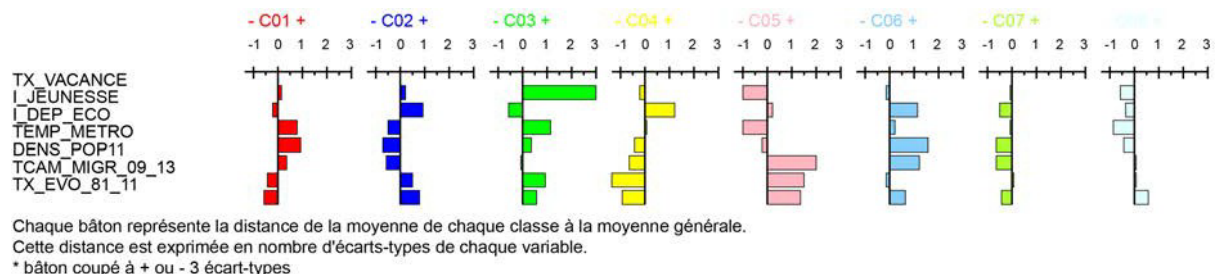


Figure 30 : profils des 8 classes issues de la CAH et retenue pour une identification des territoires en décroissance

(logiciel : Philcarto)

Aussi, après croisement de ces classes avec le profil général des territoires, trois retiennent tout particulièrement notre attention. Par ordre croissant d'importance, il s'agit des classes n°08, n°03 et n°05. Les classes ont été nommée et identifiées ainsi (cf. Figure 31) :

Symbole	Valeur	Légende
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°02 Territoires à caractéristiques métropolitaines à développement démographique modéré dans leur ensemble
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°01 Territoires urbains, connectés à la ville-centre de l'aire urbaine fonctionnelle, en forte croissance démographique
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°04 Territoires urbains situés en dehors d'une zone urbaine fonctionnelle, en pleine croissance démographique
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°06 Territoires ruraux, attractifs, et faible pression foncière
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°07 Territoires à la périphérie des zones urbaines fonctionnelles en croissance démographique
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°08 Territoires principalement ruraux souffrant d'un manque global d'attractivité et de leur éloignement aux grands centres urbains
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°03 Territoires urbains à solde migratoire négatif et faible développement démographique
<input checked="" type="checkbox"/>		Classe n°05 Territoires vieillissants en perte de vitesse démographique

Figure 31 : interprétation des classes issues de la CAH et hiérarchisation des résultats

Ces tests d'analyses multivariées viennent compléter l'Indicateur de Décroissance Démographique et renforcent certains choix quant aux territoires d'études plus approfondies et lieux de la réalisation de la phase de terrain. Guidé par les définitions mêmes portées au transfrontalier, le choix des cas d'étude relève tant de la proximité des territoires à la ligne-cadre qu'à leurs similarités (profils, culture, histoire, situation sur les plans démographiques et économiques) et l'importance de leurs rapports de voisinage (flux, coopération, etc.).

Mesurer la décroissance territoriale en contexte transfrontalier oblige ainsi à des choix méthodologiques importants et réduit le nombre de variables comparables. Un autre point non évoqué dans ce chapitre est celui de la traduction même des variables et du degré de difficulté à les trouver au milieu de bases de données extrêmement dense. Cette question de la traduction, déjà évoquée en chapitre 1, se retrouve également dans la méthodologie et la tenue des entretiens semi-directifs ainsi que dans la compréhension des documents d'urbanisme et des politiques de gestion de la décroissance territoriale, ce qui sera présenté dans la suite de ce travail.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3

L'observation de la décroissance territoriale par des méthodes quantitatives est un exercice extrêmement délicat. En raison de la complexité du processus et des formes très diverses qu'il revêt, il ne peut être réduit à de simples variables démographiques.

Les analyses multivariées, en particulier multifactorielles, sont des outils possibles de compréhension et d'observation de l'ensemble des dimensions que recouvrent les processus. Néanmoins, plus le nombre de variables statistiques croisées est important, plus la caractérisation du phénomène et les typologies territoriales se montrent délicates. D'abord parce qu'elles amènent à des corrélations moindres entre les variables de l'ensemble de référence et se traduisent par une inertie intra-classe plus forte. Ensuite, parce qu'elles sont directement liées aux prétraitements opérés en amont mais aussi à la pertinence des variables sélectionnées et de ses conditions d'accès.

Le chercheur est alors contraint à d'importants choix méthodologiques que conditionnent l'effectivité et la qualité de la donnée. La première porte sur l'échelle géographique de référence nécessitant parfois de procéder à des agrégations. La seconde tient à la temporalité recherchée de l'observation d'un phénomène, ici la décroissance territoriale. Le dernier est de l'ordre de la comparabilité de la donnée en particulier lorsque les définitions, méthodes et dates de recensement diffèrent.

Ces questionnements méthodologiques trouvent une résonance particulière dans le cadre d'analyses transnationales de la décroissance, qu'illustre ici l'exemple des espaces transfrontaliers du nord-est de la France. En l'absence de bases de données statistiques harmonisées et agrégées à l'échelon communal, et malgré les demandes européennes et la directive INSPIRE, les hétérogénéités intraétatiques restent persistantes et constituent autant d'obstacles à franchir : dès que les analyses transcendent l'échelle nationale, les frontières et les cloisonnements qu'elles induisent se rappellent à nous avec force. Les comparaisons transnationales du processus sont rendues difficiles et le nombre de variables réellement comparables généralement réduit au seul volet démographique.

Dans un essai de compréhension plus global du processus, d'autres variables complètent l'analyse à l'échelle locale. Outre le taux d'évolution de la population, l'indice de jeunesse, le taux d'accroissement migratoire et la densité de population, la base de données locales et transfrontalières livre des informations ayant trait à l'éloignement aux grandes aires urbaines et aux taux de vacance des bâtiments. L'analyse souffre ainsi d'un certain manque des données socio-économiques disponibles uniquement à partir de l'échelle NUTS3 pour l'ensemble des territoires. Or, le basculement vers une plus petite échelle géographique rend illisibles les différentiels locaux et les cloisonnements aux frontières entre territoires comparables par leur taille et leur population. Entre choix méthodologiques et harmonisation des variables statiques et des fonds cartographiques, ce troisième chapitre propose un aperçu des obstacles techniques à la réalisation d'une base de données locales, transfrontalières et géoréférencées.

La base de données qui en résulte est aujourd'hui mise à la disposition de tous au travers d'un site internet personnel et une plateforme de webmapping⁶⁸. Tous deux s'inscrivent dans une démarche générale d'ouverture de la science et ont vocation à servir de support de communication des travaux de recherche à différents publics. En outre, la base de données consolidées et surtout le fond de carte harmonisé servent aujourd'hui aux travaux de plusieurs chercheurs et stagiaires du laboratoire LOTERR.

Pour finir, la base de données à l'échelle des espaces transfrontaliers sera prochainement mise à jour offrant ainsi une réactualisation des observations locales. En effet, plusieurs recensements généraux de la population devraient se tenir en 2022, en particulier à l'échelle des territoires pour lesquels les informations les plus récentes remontent à 2011, comme cela est le cas en Allemagne. D'autres méthodes quantitatives sont également à l'étude comme la construction d'un programme informatique capable de reconnaître au milieu d'une base de données extrêmement denses, l'ensemble des territoires aux caractéristiques semblables à des modèles types de décroissance (Intelligence Artificielle).

⁶⁸ Le site internet est consultable en suivant ce lien <http://f.moreldoridat.free.fr/Site/>. Une représentation cartographique de l'ensemble des données d'étude est également proposée à l'adresse suivante : <http://f.moreldoridat.free.fr/Site/Webmapping/CAH/index.html>

Conclusion de la partie I

Cette première partie a été pensée comme un essai de contextualisation de la recherche sur un sujet encore peu défriché : celui de la décroissance territoriale. Récent par l'intérêt renouvelé qu'il suscite auprès des chercheurs et de la sphère décisionnelle, il se présente comme un réel enjeu d'aménagement de l'espace communautaire.

Effectif dans une Europe vieillissante et ouverte aux flux intérieurs, qu'ils soient économiques, humains et monétaires, le processus revêt bien des formes que seules les analyses multi-échelles permettent de cerner. En ce sens, il serait illusoire de ne proposer qu'une définition à la décroissance et de ne l'observer que sous un angle démographique. En effet, complexe par nature, elle affecte l'ensemble du système territorial et oblige aux analyses fonctionnelles de l'espace remettant par là même à l'ordre du jour les questions d'attractivité et de polarisation.

La vision anisotrope de la décroissance territoriale, au même titre que son inscription dans des contextes locaux et généraux, à l'heure de l'expansion du processus à la surface du globe, élargissent le spectre d'analyse des réalités spatiales. Propices aux analyses transnationales, les changements à l'œuvre donnent du sens à une articulation entre les deux champs de la recherche « décroissance urbaine » et « *border studies* ».

Outre les changements de paradigmes à l'œuvre, les évolutions qu'induisent le processus de construction européenne et l'ouverture des frontières internes de l'espace communautaire aux flux marchands, économiques, monétaires et surtout humains, réduisent considérablement les effets de barrières qu'elles produisent. Nous parlons ainsi davantage de discontinuités que de barrières. Particulièrement lisibles à l'échelle des espaces transfrontaliers, ces discontinuités sont de plusieurs ordres. Territoriales, politiques et administratives d'abord, elles sont aussi économiques, culturelles, sociales et techniques.

Intégrer les problématiques frontalières aux analyses des phénomènes de décroissance permet alors une première mesure des différences territoriales à l'œuvre et de vérifier le caractère cloisonnant des frontières étatiques. En outre, il donne à voir les interactions de voisinage et d'en apprécier l'impact sur les dynamiques territoriales. Le contexte européen, unique dans le monde, se prête particulièrement à cet exercice, et les espaces transfrontaliers du nord-est de la France plus encore. Généralement présentés comme des « *laboratoires de l'Europe* » et même « *d'Europe en miniature* », ils sont marqués de longue date par leur situation géographique et par les flux et les transferts qui se réalisent de part et d'autre de la ligne-cadre. Espaces de coopérations transfrontalières et d'intérêts politiques et économiques, ils sont également d'importants révélateurs des différentiels nationaux à l'œuvre, traduits, en partie, par les mobilités professionnelles.

Les cloisonnements aux frontières sont également lisibles dès lors qu'il est fait appel à des données comparatives et quantitatives. En effet, et en l'absence de bases de données existantes à l'échelle des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, toute analyse requiert

un certain dépassement des obstacles, tant techniques que méthodologiques, qu'induisent la présence de la ligne-cadre. Elles limitent également les possibilités de croisement de variables statistiques utiles à leur identification. Le volet démographique occupe alors toujours une place centrale dans nos analyses malgré l'appel au dépassement de cette seule thématique par les spécialistes de la décroissance territoriale.

Entre cloisonnements de la recherche et difficultés au dépassement de la simple échelle pour l'observation de la décroissance, cette première partie donne à voir les contextes nationaux comme extrêmement prégnants malgré une certaine ouverture des frontières et la proximité des territoires d'étude. Un tel partitionnement est-il observable dans les chiffres ? Qu'en est-il des représentations de la population ? Une conscience collective du processus émerge-t-elle dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France ? La partie suivante cherchera à répondre à ces interrogations.

« Le plus vaste ensemble jamais bâti de main d'homme », avait dit Oncle Ben lorsque, depuis la grand-route, ils le discernèrent à l'horizon. 'Et, sans conteste, le plus inutile', ajouta Tyrion Lannister [...] Il se voyait à des lieues et des lieues, pâle ligne bleue barrant tout le nord, courant vers l'est et l'ouest jusqu'à l'infini puis s'y évanouissant sans la moindre solution de continuité. Semblant proclamer : Je marque le terme du monde. [...]

C'était ça, le Mur. Parfois, [Jon] parvenait presque à en oublier la présence, un peu comme on oublie celle du ciel sur sa tête ou, sous ses pieds, celle de la terre, mais il avait parfois aussi l'impression que rien d'autre n'existait au monde. Et quand, comme en cet instant, il le regardait de là, tout en bas, plus vieux que les Sept Couronnes, un vertige l'envahissait. Il sentait peser sur sa chair cette prodigieuse masse de glace avec autant d'acuité que si son écroulement l'eût directement menacé, il pressentait que son écroulement entraînerait l'écroulement du monde. »

George R.R. Martin, Le Trône de Fer (Tome 1) – La glace et le feu, Pygmalion, 1999, p. 175-176

Partie II

Manifestations de la décroissance aux frontières :

Cloisonnements effectifs et imaginés

La première partie ayant situé la recherche dans son contexte théorique, spatial et méthodologique, cette deuxième partie met en œuvre la problématisation pour illustrer différentes situations de décroissance dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

Les effets de cloisonnements aux frontières s'expriment de bien des manières dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Dans une Europe ouverte, quadrillée par les périmètres de coopération transfrontalière et les mobilités journalières, les différences étatiques sont rendues d'autant plus palpables. Qu'en est-il de la décroissance territoriale ? Des poches de décroissance apparaissent-elles le long de la frontière nord-est de la France ? Ou, au contraire, des cloisonnements aux frontières opèrent-ils dans ce domaine ?

La complexité du processus et son regard transfrontalier, nécessitent de procéder à plusieurs croisements. Le premier articule pratiques, représentations et réalités statistiques, cela afin de comprendre comment les populations se représentent des territoires qui semblent décliner. Nous pouvons alors nous demander s'il existe des images communes de décroissance territoriale et si les populations partagent un même sentiment de vivre dans un espace aux dynamiques partagées. Les éléments d'ordres discursifs, qui participent à l'image générale des territoires et à leurs différenciations, retiendront alors notre attention (Kühn et Fischer, 2010 ; Lang, 2012a).

Ces questionnements ne se limitent guère à la seule problématique de la décroissance territoriale. En effet, les zones frontalières européennes sont généralement présentées comme le lieu d'émergence et de développement d'une identité propre, nourrie par une histoire partagée dans ses grandes lignes, et d'une culture hybride. Elles laissent alors à penser qu'une conscience collective du processus est possible, base potentielle de réflexion quant à sa gestion transfrontalière (Heller, 2011 ; Houtum et Kramsch, 2016).

L'effectivité de la décroissance et les cloisonnements aux frontières sont ici mesurés tant quantitativement que qualitativement. Aux tests statistiques répondent ainsi des techniques d'enquêtes qualitatives qui constituent le cœur même de cette seconde partie, divisée en trois chapitres. Le premier (chapitre 4) part d'un panorama d'ensemble de la décroissance dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France pour identifier les cas d'étude, dont le protocole qualitatif d'analyse est décrit. Il est suivi de deux chapitres donnant à voir des espaces aux dynamiques partagées de part et d'autre de la frontière (chapitre 5) et d'autres aux situations plus hétérogènes (chapitre 6).

Chapitre 4 : Entre poches de décroissance et cloisonnements aux frontières : Identification des cas d'étude, de l'approche quantitative à l'approche qualitative

La méthodologie quantitative développée en chapitre 3 sera ici appliquée aux espaces transfrontaliers du nord-est de la France, afin d'identifier les cas d'étude, puis de présenter des éléments de la méthodologie qualitative qui sera déployée dans les deux chapitres suivants.

Ce travail permet une première mesure de l'effectivité de la décroissance le long de ces frontières dites les plus vives de l'espace européen et de vérifier les effets tant de rupture que de discontinuité et de continuité opérant à leur endroit. Il est rendu possible par différents tests statistiques allant des analyses univariées aux analyses multivariées. La construction d'un indicateur de décroissance démographique ainsi que la proposition d'une classification ascendante hiérarchique orienteront notre réflexion vers cinq territoires d'études, base de l'articulation de notre recherche entre pratiques, représentations et gouvernances.

L'effectivité de la décroissance aux frontières ne se résume donc pas qu'aux seules analyses quantitatives. Sa mesure demande de s'intéresser aux caractéristiques locales des territoires, aux espaces de pratiques des populations et aux images qu'elles se créent des processus et de leur territoire. Pour cela, une méthodologie une nouvelle fois transfrontalière doit être proposée, transposable pour chacun des territoires d'études en dépit des ruptures linguistiques en présence et de la diversité des profils de personnes à interroger. Elle prend la forme d'entretiens semi-directifs, remplaçant l'Homme au centre de l'analyse et de cartes mentales.

Au-delà de représentations individuelles ou collectives, la décroissance peut être vérifiée sur le terrain. Alors qu'il est souvent fait état, dans les écrits scientifiques sur les villes qu'elle affecte, d'une augmentation locale de la vacance des bâtiments, qu'elle qu'en soit leur vocation, et du nombre de friches, qu'en est-il dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France ? Présentent-ils de mêmes caractéristiques urbaines ?

Ce chapitre se structure en deux parties. La première permet l'identification de territoires propices aux analyses de terrain en recourant aux outils statistiques. Elle cherche ainsi à vérifier l'effectivité de la décroissance dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France et donne un premier aperçu des effets locaux exercés par les frontières sur les trajectoires démographiques. Elle est un préalable nécessaire aux analyses qualitatives et aux repérages de terrains des répercussions spatiales des processus, demandant de recourir à une méthodologie minutieuse, présentée dans un second temps.

1. LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE, ENTRE EFFECTIVITÉ DE LA DÉCROISSANCE ET PARTICULARITÉS LOCALES

L'effectivité de la décroissance aux frontières peut se mesurer par une série d'indicateurs, tous témoins de changements globaux. Au regard des contraintes méthodologiques présentées en chapitre 3, la présente analyse se limite encore pour beaucoup à son volet démographique. Malgré un nombre limité de variables comparables et effectivement croisées, certains espaces montrent néanmoins tout leur potentiel et raisonnent comme autant de laboratoires possibles d'une gestion partagée du processus.

1.1. DES FACTEURS LOCAUX DIVERS DE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Dans la continuité des premières tendances démographiques européennes proposées en chapitre 2, les analyses statistiques proposées à l'échelle locale et transfrontalière témoignent d'une importance toujours de mise des contextes locaux et nationaux dans l'appréhension des trajectoires démographiques des territoires. Non content de constituer une base solide de compréhension des différences de voisinage à l'œuvre, ils ne peuvent être dissociés de l'histoire des espaces frontaliers. Autant source des divisions que de rapprochements territoriaux, ils participent aux dialectiques croissance-décroissance le long des frontières nationales.

De telles différences de voisinage sont lisibles en particulier au travers du taux d'évolution de la population, première variable d'étude des processus de décroissance (*cf.* Partie I). Pris entre 1981 et 2011, ce taux renseigne tout d'abord sur une effectivité de la perte en population des territoires de part et d'autre de la frontière nord-est de la France. Mieux encore, il donne à voir des situations démographiques parfois partagées, cela malgré la persistance des limites étatiques et des cloisonnements qu'elles induisent. Alors que des poches de décroissance apparaissent, d'autres jouissent de situations démographiques très favorables.

Les basculements opérés de l'échelle de référence régionale à celle locale rendent d'autant plus tangibles les différentiels nationaux. Particulièrement palpables entre la France, le Luxembourg et la Suisse, ils sont autant de témoins des discontinuités qu'exercent les frontières. Aussi, alors que le Luxembourg et la Suisse ont fortement gagné en population au cours de la période de référence, les trajectoires démographiques françaises se montrent bien plus hétérogènes comme en témoigne la carte suivante (*cf.* Figure 32).

Ainsi, au cours de la période 1981-2011, le taux de croissance de la population au Grand-Duché et en République helvétique s'avère le plus important de l'ensemble de l'espace d'étude. Forts de l'attractivité de leur secteur tertiaire, en particulier bancaire et de l'assurance, ils ont su attirer de nouvelles populations à leur endroit. Cela à un point tel qu'aucun indicateur ne leur prévoit de décroissance démographique, tout au moins à court et moyen terme. Aussi, le Grand-

Duché de Luxembourg a multiplié par deux sa population en seulement 30 ans, le gain atteignant jusqu'à + 78 % dans le canton de Wiltz, dans le nord-est du Grand-Duché et se situe autour de + 33 % pour le canton de la capitale (+ 20 % rien que pour Luxembourg-Ville). La croissance suisse se montre elle aussi importante. Avec un gain global en population estimé à + 31 % sur l'ensemble de l'espace compris dans la zone d'étude, elle occupe la deuxième place des territoires à plus forte croissance générale de leur population. À titre indicatif, le seul district de Genève a multiplié par un tiers son nombre d'habitants.

L'attractivité de ces territoires est telle que leurs voisins connaissent une reprise démographique notable même là où la crise du secteur industriel a laissé de profondes stigmates (le nord lorrain et province belge du Luxembourg) (*cf.* Figure 32). Ce gain récent en population des communes limitrophes du Grand-Duché et de la Confédération Helvétique s'appuie sur deux phénomènes particuliers. Le premier est relatif à la flambée des prix de l'immobilier dans les deux pays : alors que le prix moyen du mètre carré s'élevait à 4 330 € en moyenne en 2012, d'après le l'Observatoire de l'Habitat luxembourgeois, celui-ci a fortement augmenté pour atteindre, en 2021, les 7 415 € (Observatoire de l'Habitat, 2021). De mêmes observations peuvent être faites pour la Suisse. Estimé à 5 875,81€ en 2021 (6 372 CHF), le mètre carré atteint 13 845 CHF dans le canton de Genève soit environ 12 767 € (RealAdvisor, 2021). Du côté français, l'immobilier se montre bien plus accessible : la commune voisine de Genève, Thonon-les-Bains, en région Auvergne-Rhône-Alpes (France) (35 241 habitants en 2018 ; augmentation de + 30 % de la population au cours de la période 1981 2011), propose le mètre carré aux alentours de 3 250 € en moyenne. La cartographie, en Figure 32, donne également à voir les communes situées dans l'ancien canton de Cattenom, dans le nord-ouest du département de la Moselle, comme grandes bénéficiaires de l'attractivité du Luxembourg et des différentiels nationaux en termes de marché de l'immobilier. La petite commune de Hagen a ainsi multiplié sa population par pratiquement trois entre 1999 et 2011 et compte aujourd'hui 360 habitants (2018) contre seulement 114 en 1981 (INSEE, 2021).

Une deuxième explication à cette forte croissance démographique suisse et luxembourgeoise est à chercher dans les différentiels de salaires palpables de part et d'autre des frontières nationales. Aussi, le Grand-Duché de Luxembourg, fort d'une reconversion économique réussie et profitant pleinement de l'attractivité de son secteur tertiaire, attire les travailleurs français mais aussi belges et allemands. Les différentiels sont tels que le revenu annuel médian disponible luxembourgeois est supérieur de près de 50 % à celui de ses voisins. En France, en 2020, il s'élevait ainsi à 22 562 € net contre 23 515 € en Allemagne et 24 608 € en Belgique, bien loin derrière le Luxembourg et ses 36 354 € net annuels. De tels écarts de salaires expliquent logiquement l'augmentation de la population résidente au Grand-Duché ainsi que la croissance pratiquement exponentielle du travail transfrontalier. Selon le STATEC, le nombre de travailleurs frontaliers et résidant dans l'ancienne région Lorraine a ainsi été multiplié par douze entre 1983 et 2013 et par 4 entre 1995 et 2021 (STATEC, 2021b). En 2021, ce sont ainsi 110 195 Lorrains qui traverseraient quotidiennement la frontière luxembourgeoise dans le cadre de leur activité professionnelle. Ce même travail transfrontalier participe à la croissance des communes limitrophes et non luxembourgeoises.

Lorsque la question du travail transfrontalier est évoquée, nous ne pouvons faire abstraction de l'exemple de la métropole genevoise. Intégrée dans une agglomération transfrontalière franco-suisse, la ville présente un trafic pendulaire record dans un contexte géographique et administratif, sur le papier, moins favorable que celui luxembourgeois. Outre l'orographie et la présence du lac Léman, tout étranger au territoire helvétique se doit d'obtenir un permis de travail pour exercer une activité professionnelle. Toutefois, malgré la demande d'un tel document, la part des actifs étrangers et frontaliers ne faiblit pas. La République et canton de Genève annonce ainsi que pas moins de 91 904 français travaillent dans la métropole helvète (République et canton de Genève, 2021). L'importance locale du travail transfrontalier s'appuie sur l'importante offre d'emplois proposée par la ville. Liée à son statut de métropole et à la place qu'elle occupe sur la scène internationale, elle se trouve être le siège d'organisations internationales de renom dont l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'Europe. À l'instar du Grand-Duché de Luxembourg, la ville de Genève sait compter sur l'attractivité de ses activités financières et du domaine de l'assurance (secteur économique le plus dynamique de la métropole) (Observatoire statistique transfrontalier, 2016). En ce sens, la présence d'espaces économiquement dynamiques aux abords d'une frontière influence des dynamiques de croissance territoriale et les flux transfrontaliers.

Les effets de polarisation aux frontières sont d'autant plus marquants qu'ils structurent l'espace transfrontalier et donnent à voir de véritables réseaux métropolitains. Comme nous l'exposons déjà en chapitre 2, la continuité urbaine a pu se faire malgré la présence d'une ou de plusieurs frontières étatiques. Cette attractivité des pôles métropolitains se révèle tout particulièrement au travers des dynamiques démographiques des territoires. La Figure 32 se présente alors comme une parfaite illustration des dynamiques de périurbanisation à l'œuvre dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Croisée aux deux cartographies proposées en Annexe 7, elle démontre de l'attractivité des territoires en couronnes proches des grands pôles urbains. Aussi, les territoires localisés à une distance n'excédant que rarement les trente minutes en voiture d'une grande ville ont connu une croissance notable et régulière de leur population entre 1981 et 2011. Caractérisés par une densité de population moyenne et intermédiaire entre rural et urbain (généralement comprise entre 50 et 120 habitants par km²), ces territoires ont vu leur population progresser en moyenne de 16 % au cours de la période de référence, la croissance de la population se montrant la plus forte en première couronne (*cf.* Figure 32). Ces dynamiques unanimement partagées dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France ne sont pas sans soulever des enjeux d'aménagement communs et sont propices aux réflexions partagées.

Les espaces densément peuplés font également l'objet d'une croissance de leur population (la densité moyenne des territoires en croissance démographique est de 520 hab/km²). Parmi eux se distinguent les régions bruxelloise et lilloise ainsi que la vallée du Rhin, sans réelle discontinuité entre France et Allemagne, malgré un léger ralentissement depuis le début des années 2000, touchant près de neuf communes sur dix. Cette évolution démographique positive a été appuyée par l'apport migratoire en provenance des grands pôles urbains que sont Strasbourg (Bas-Rhin, France), Bâle (canton de Bâle-Ville, Suisse), Freiburg im Breisgau (Bade-Wurtemberg, Allemagne), Mulhouse (Haut-Rhin, France) et Colmar (Haut-Rhin,

France). L'espace bénéficie également d'un important dynamisme économique construit autour des échanges fluviaux, de l'activité industrielle et portuaire. Quand se développe à Ludwigshafen dans le Bade-Wurtemberg (Allemagne) l'un des principaux sites industriels chimiques d'Allemagne, Bâle a su pleinement profiter de sa situation géographique avantageuse à la confluence de trois frontières et développer un important complexe portuaire. En 2009, 10 % du commerce suisse transitait alors par l'un des trois ports de Bâle (ports rhénans de Suisse, cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville) (Logistikcluster Region Basel, s. d.).

Alors que les tendances démographiques se montraient jusqu'alors relativement partagées de part et d'autre des frontières nationales, l'exemple belge tend à souligner un lien fort existant entre contextes nationaux et dynamiques démographiques. En effet, malgré une densité de population relativement faible et l'absence de grands pôles urbains (LUA illustrées en Annexe 7), à l'exception faite de la ville de Liège, la situation démographique se montre relativement favorable. Avec une croissance générale de 15,54 % de sa population entre 1981 et 2011, croissance effective sur l'ensemble de la période (cf. Figure 26), la Wallonie bénéficie de politiques favorables à son développement démographique. Certes, le gain en population peut s'expliquer par la proximité aux grandes agglomérations urbaines telles que Lille, Bruxelles ou encore Luxembourg-Ville. Toutefois, cette seule situation géographique ne saurait suffire à expliquer cette tendance globale. Aussi, selon l'IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique), la croissance démographique des communes wallonnes s'explique par la « *recrudescence de l'immigration internationale et la forte fécondité de la Capitale, consécutive à la présence de communautés originaires de pays hors Union Européenne* » (IWEPS, 2021). Les politiques de regroupement familial exercent alors un rôle capital dans la compréhension des différentiels nationaux.

S'opposent à ces territoires en croissance d'autres aux dynamiques démographiques négatives. Le changement d'échelle opéré au profit de la grande échelle géographique donne alors à voir un processus prégnant dans les espaces transfrontaliers mais encore fortement dicté par des contextes nationaux. Ainsi, malgré une surreprésentation des espaces à faible densité dans la catégorie des territoires en perte de vitesse démographique, aucune corrélation linéaire ne semble exister entre ces deux variables statistiques. Le gain en population des communes wallonnes, au caractère parfois très rural, en est un exemple un exemple flagrant.

La situation sur le plan démographique des communes faiblement peuplées belges est à opposer à celles des espaces ruraux de Rhénanie-Palatinat (Allemagne) et de France. En effet, comme le laissait à penser l'analyse des trajectoires démographiques régionales européennes, les territoires ruraux et périphériques semblent davantage enclins à la perte en population que ceux situés dans l'aire d'influence d'un pôle majeur. Dans la partie française de l'espace d'étude, la décroissance se manifeste ainsi avec force dans les espaces très ruraux aux densités de population inférieures à 40 habitants par km² (cf. Figure 32 et Annexe 7). Les exemples de territoires en perte de vitesse démographique se montrent nombreux dans les départements des Ardennes et de la Marne ainsi que dans l'ouest du département de la Meuse, le massif vosgien, (en particulier du côté lorrain) et le Saulnois (sud-est de la Moselle). Elle peut être mise en regard de la diminution de la part du secteur primaire dans l'économie française. En effet, selon

l'INSEE, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentaient de l'ordre de 21 % de la population active en 1962 avant de chuter à 7,3 % des emplois totaux français en 1984 et atteindre un taux particulièrement bas en 2018 estimé à 2,6 %. Cela n'est pas sans conséquences pour les espaces très ruraux, un temps qualifiés par l'INSEE d'« isolés » et mis de plus en plus en périphérie des grands pôles urbains et de leurs équipements (Grasland, 2010a ; Chevillard et al., 2016).

« Les exemples évoqués mettent tous en évidence que la répartition des 'services' s'adapte essentiellement aux nouvelles répartitions de populations. Ce n'est que secondairement que les risques de 'désertification' totale de certains espaces sont pris en compte. En filigrane est posée la question du maintien de la cohésion territoriale en dépit des dynamiques de décroissance démographique. » (Baron et al., 2010, p. 35).

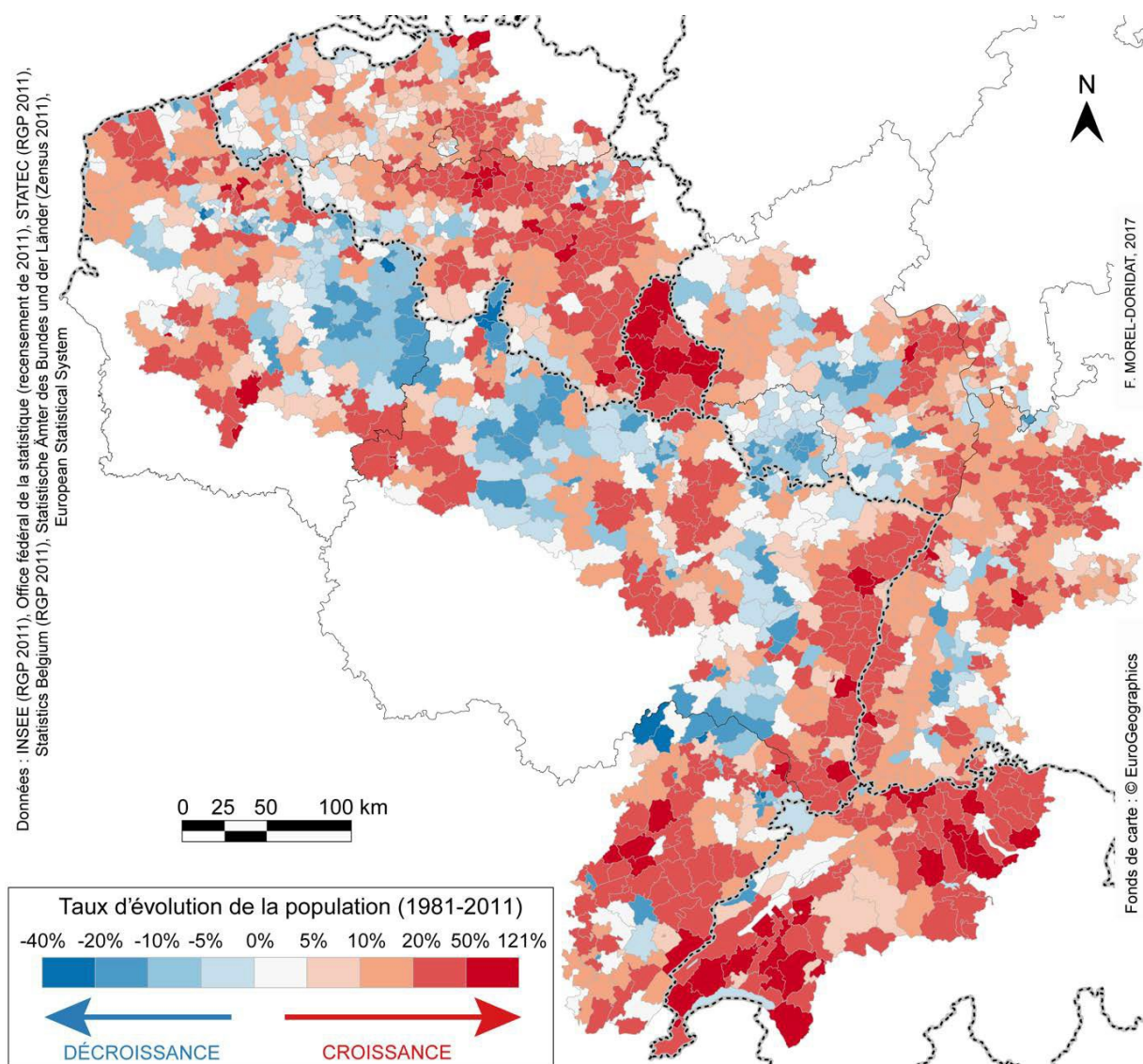


Figure 32 : diversité des trajectoires démographiques des espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre 1981 et 2011

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

La perte en population et la mise en périphérie des espaces ruraux n'est pas uniquement l'apanage des communes française. L'espace rural rhénan, au même titre que les massifs du Hunsrück (Rhénanie-Palatinat et Sarre), de l'Eifel (Rhénanie du Nord Westphalie et Rhénanie-Palatinat) et de la Forêt Noire (Bade-Wurtemberg), est lui aussi confronté au triple enjeu du déclin de sa population, de son vieillissement et des fermetures de commerces et de services de première nécessité (Troeger-Weiß et Domhardt, 2009 ; Reichert-Schick, 2013).

Outre les problématiques des espaces ruraux et périphériques, la Figure 32 met l'accent sur le caractère fortement décroissant du *Land* de Sarre. En effet, sur les 37 communes qui composent ce petit État, seulement 12 ont connu une croissance démographique, somme toute relativement limitée, comprise entre + 0 et + 5 % entre 1981 et 2011. Cette baisse en population témoigne, quant à elle, d'un lien étroit entre situation démographique et contextes économiques (Kröhnert et al., 2011). Les facteurs locaux de perte en population se rapprochent en tous points de ceux proposés dès les premières définitions du processus de décroissance urbaine. Comme nombre de territoires en Angleterre, aux États-Unis et au Japon, la Sarre a longtemps éprouvé des difficultés à se relever de la crise sidérurgique. Confrontée à ces effets depuis les années 1960, elle s'est vue amputée de près de 40 % de ses emplois dans le secteur industriel (Dörrenbacher, 2013). L'augmentation significative du taux de chômage et la diminution des opportunités professionnelles sur place poussent alors les populations à l'immigration et participent à l'accélération locale du mouvement national de recul de la fécondité (Bujard et al., 2012) (*cf.* Annexe 22). Le déclin démographique est ainsi inévitable. Selon le portail statistique du *Land* de Sarre (*Statistisches Amt Saarland*), la population résidente passe alors de 1 127 354 habitants en 1965 à 990 509 en 2019 soit une baisse globale d'un peu plus de 12 %. La reprise économique, effective depuis 1985, supérieure à la moyenne nationale, et la création d'emplois, en particulier dans le domaine automobile, n'ont alors pas suffi à compenser les départs de population.

La capitale du *Land*, Sarrebruck n'a pas été épargnée par le processus. Avec une baisse brute de sa population estimée à 17 701 habitants entre 1981 et 2011 (soit un recul de 9 % de sa population) et même de l'ordre 35 000 habitants entre 1974 et 2011, (soit - 16,5 % en seulement 37 ans), elle figure parmi les territoires les plus impactés par la décroissance. Neunkirchen, deuxième ville de Sarre par sa population a, de son côté, perdu près d'un cinquième de sa population depuis 1970. La perte en population a été d'autant plus forte au lendemain de la fermeture de ses hauts-fourneaux, survenue en 1982, faisant suite à l'arrêt de l'exploitation des mines de charbon dans le secteur. Les impacts de l'activité industrielle sur place sont encore lisibles aujourd'hui. En plus des répercussions palpables dans le paysage urbain de la commune, consécutifs à la fermeture de l'ensemble des commerces de la Rue Principale, elle est un facteur central de compréhension des dynamiques migratoires locales et des projections démographiques peu encourageantes. En outre, elles constituent un facteur essentiel de compréhension de la situation socio-économique sur place. Un temps la commune allemande avec le plus fort taux de chômage, elle doit aujourd'hui faire face à une demande toujours notable d'aides sociales (Kröhnert et al., 2011) (*cf.* Annexe 23). La population semble toutefois se stabiliser, en particulier aidée par des politiques allemandes de rénovation urbaine (*cf.* Chapitre 7).

Cette crise structurelle est également palpable dans les trajectoires démographiques des territoires limitrophes français. Outre les impacts socio-économiques profonds dans le « sillon houiller Haine-Sambre-Meuse », entre l'ancienne région du Nord-Pas de Calais (France) et de Namur en Wallonie (Belgique) (*cf.* Figure 20), la crise du secteur secondaire s'exprime avec force dans la région de Givet, dans le département des Ardennes. Particulièrement affectée par les restructurations économiques et sa situation géographique singulière d'enclave en Wallonie, elle se caractérise par un important recul de sa population au cours de la période 1981-2011. Le canton de Revin, au sud de la ville de Givet, enregistre ainsi la plus forte baisse des espaces transfrontaliers du nord-est français (- 32 %).

Le nord lorrain, longtemps mono-spécialisé dans les secteurs industriels et miniers, est lui aussi pleinement en crise à la suite des restructurations économiques à l'œuvre depuis les années 1980. Les situations économiques et démographiques partagées entre la Sarre et la Moselle rendent alors moins tangibles, ne serait-ce que sur le plan cartographique, la frontière entre la France et l'Allemagne. Ailleurs, au contraire, la ligne de démarcation reste cloisonnante. Aussi est-il particulièrement aisé de tracer la frontière entre la France et la Belgique au regard des dynamiques démographiques locales. Les dialectiques croissance-décroissance démographiques prennent alors tout leur sens. D'ailleurs, elles ne se limitent pas à ce seul indicateur.

2. UNE PERTE EN POPULATION DICTÉE PAR LES COMPOSANTES DÉMOGRAPHIQUES DU DÉCLIN

La perte en population de certains territoires localisés de part et d'autre de la frontière nord-est de la France répond encore à des contextes locaux et nationaux particuliers. Si l'on s'en réfère aux seules composantes démographiques du déclin, les dynamiques territoriales se présentent comme autant de réponses aux effets d'attractivité et aux politiques nationales. Le vieillissement de la population relève, par exemple, de ces différences aux frontières.

Le vieillissement de la population, qu'illustre particulièrement le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans, reflète tant les différentiels locaux en termes de flux migratoires que les comportements natalistes. Le cas luxembourgeois sert, une fois de plus, à appuyer ce propos. Malgré une croissance et un vieillissement extrêmement limité de sa population (*cf.* Figure 33), la situation démographique du Grand-Duché s'appuie essentiellement sur son attractivité territoriale⁶⁹. Aussi, les discours du début des années 2000 dépeignant le Luxembourg comme un pays fort de son attractivité et de sa natalité, sont aujourd'hui caduques comme en témoigne l'Indicateur Conjecturel de Fécondité (ICF). De l'ordre de 1,76 enfants par femme à l'entrée dans le nouveau millénaire, il baisse continuellement et tombe, en 2014, sous la moyenne de l'UE à 28. Alors estimé à 1,50 enfant par femme en 2014 (contre une moyenne de 1,55 la même année à l'échelle européenne), il plonge à 1,38 en 2018 (Eurostat, 2021b). Les facteurs d'explication sont les mêmes que pour un grand nombre de pays européens. Entre

⁶⁹ La cartographie proposée en Annexe 22 met ainsi en lumière la faible fécondité luxembourgeoise.

émancipation de la femme et avancées médicales, l'âge moyen de mise au monde du premier enfant a fortement reculé passant de 28,3 ans en 2000 à 31,1 ans en 2019 (contre une moyenne européenne établie à 29,4 ans) (Eurostat, 2021c). Fait intéressant, les femmes d'origine luxembourgeoise contribuent moins à cette natalité (ICF de 1,18 en 2019) que celles d'origine étrangère (ICF de 1,51) (STATEC, 2021a). La situation démographique du Luxembourg se montre ainsi totalement dépendante de l'attractivité du pays et de son économie et montre des signes de fragilité, même si les indicateurs économiques restent encore aujourd'hui pleinement positifs. De mêmes dynamiques s'observent en Suisse, bien que la natalité se montre légèrement supérieure à celle du Grand-Duché.

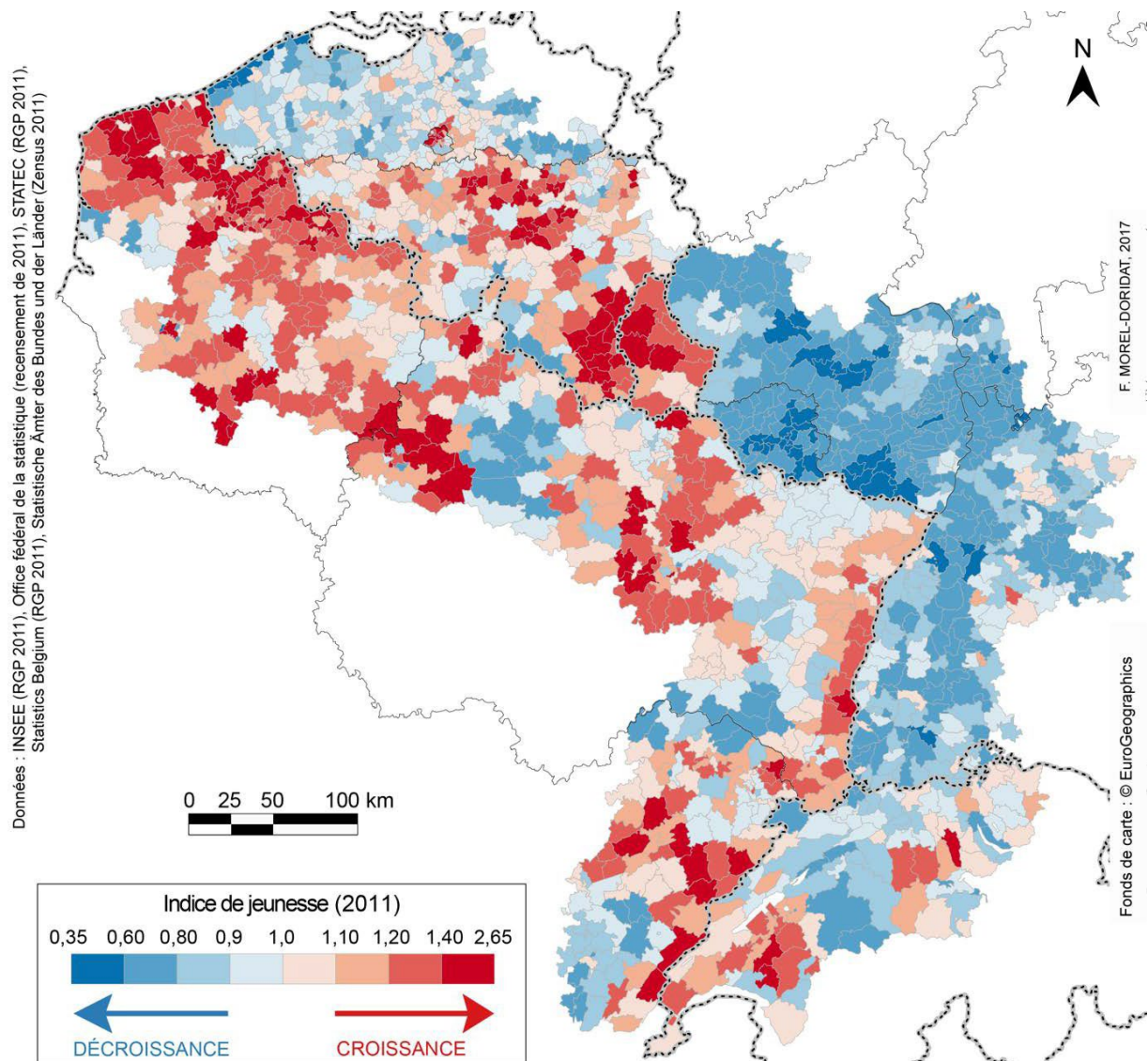


Figure 33 : aperçu des dynamiques de vieillissement de la population dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Le solde migratoire est une variable d'autant plus explicative des situations dans les espaces à proximité directe du Luxembourg et de la Suisse (cf. Figure 33). L'indice de jeunesse se montre ainsi d'autant plus fort là où l'attractivité des territoires transcende les seules limites étatiques. Le vieillissement de la population peut donc être le reflet de situations transnationales

en plus de dynamiques régionales et nationales. Aussi, malgré des comportements natalistes relativement fidèles aux dynamiques nationales, le vieillissement opère différemment selon la situation géographique des territoires en bordure frontalière (cf. Annexe 24)⁷⁰.

Le lien entre vieillissement de la population et effets de polarisation est également central dans la compréhension des dynamiques démographiques des espaces ruraux français (cf. Figure 33). Le département de la Meuse, en France, en est un exemple parlant. Fort d'un ICF estimé à 1,9 enfants par femme en 2014, il est l'un des territoires où la natalité est la plus forte. Malgré un indicateur proche du renouvellement générationnel, le vieillissement de la population opère à son échelle en raison d'une attractivité limitée qu'expliquent l'absence ou le nombre moindre de grands pôles structurants à leur endroit (cf. Annexe 7) ainsi que les propositions plus restreintes d'emplois supérieurs (Oliveau et Doignon, 2016). Ils se traduisent par des départs de population et plus particulièrement des jeunes et des jeunes actifs (Plöger et Weck, 2014) (cf. Annexe 24). L'importance jouée par l'attractivité d'un territoire sur le vieillissement de sa population se vérifie également à l'échelle des anciens territoires industrialisés. Bien qu'opérant dans une moindre mesure, en comparaison du vieillissement des espaces ruraux français et d'une grande majorité des espaces allemands, le processus est révélateur de la crise structurelle locale. À l'image des territoires de la région de Forbach, dans le nord-est de la Moselle, à la frontière avec le *Land* de Sarre, les naissances ne suffisent plus à compenser les pertes en population liées aux mouvements migratoires et au départ des jeunes.

Alors que le vieillissement de la population des espaces transfrontaliers du nord-est de la France semble ne pas se limiter à des contextes régionaux et nationaux, il témoigne de dynamiques inverses. Les dynamiques locales répondent ainsi à des généralités nationales, elles-mêmes renforcées par des contextes locaux. Le vieillissement de la population en Allemagne s'appuie, d'abord, sur une baisse générale de la natalité. Bien que des différences persistent entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, certaines causes à ce recul des naissances sont partagées. Aussi, l'une des particularités de l'État Fédéral, au regard de ses voisins, reste peut-être l'importance des valeurs sociétales dans les dynamiques globales. L'étude publiée en décembre 2012 par l'institut fédéral de recherche démographique (le *Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung*), intitulée « (Pas) envie d'enfants ? » (*(Keine) Lust auf Kinder?*) soulignait ainsi que la natalité allemande était directement liée aux images négatives et encore largement véhiculées d'une femme active avec enfant(s). En effet, « *pour beaucoup, une enfance heureuse induit des représentations particulières du rôle de la mère* »⁷¹ (Bujard et al., 2012, p. 44, trad. FMD). Aussi, l'idée même qu'un « *jeune enfant risque[rail] de souffrir si la mère travaille* »⁷² reste persistante, en particulier dans les Anciens *Länder* et conditionne les comportements natalistes des ménages. Le poids émotionnel et sociétal

⁷⁰ La contribution des deux variables statistiques, que sont le solde de naturel et le solde migratoire, à l'indice de jeunesse explique en partie notre choix de ne pas les croiser au sein de l'indicateur statistique de décroissance démographique.

⁷¹ « *Das Bild einer glücklichen Kindheit beinhaltet für viele auch klare Vorstellungen zur Rolle der Mutter* » (Bujard et al., 2012, p. 44).

⁷² « *Ein Kleinkind wird wahrscheinlich darunter leiden, wenn die Mutter berufstätig ist* » (Bujard et al., 2012, p. 44).

qu'induit le transfert de la charge éducative à une personne tierce oblige ainsi les femmes en âge de procréer à opérer un choix entre la maternité et l'emploi salarial :

« *En Allemagne, notamment en Allemagne de l'Ouest, combiner enfant et carrière est non seulement difficile à mettre en pratique, mais est source d'importantes difficultés sur le plan normatif dans la mesure où l'emploi de la mère est assimilé à une réduction du bien-être des jeunes enfants et que, dans le même temps, les pères ne sont pas considérés comme ayant la même capacité à élever les enfants que les mères* »⁷³ (Bujard et al., 2012, p. 44, trad. FMD).

Or les femmes allemandes figurent parmi les plus actives d'Europe. Ainsi, selon Eurostat, en 2019, 76,6 % avaient un emploi en 2019 contre 67,4 % en moyenne dans l'UE dont 69,4 % en France et 66,5 % en Belgique (pays pour lesquels la natalité se montre la plus forte de l'espace d'étude) (Eurostat, 2020c). En conséquence de ce poids de la société, les femmes choisissent, pour plus de 20 % d'entre elles, de ne pas avoir d'enfant (Doliger, 2008). Cette image persistante amène à un deuxième facteur aggravant. *De facto*, les politiques familiales et les capacités d'accueil des enfants au sein d'équipements prévus à cet effet se montrent limitées, répondant à une demande relativement faible. De la même façon, leur importance ne saurait suffire à insuffler de réels changements dans les comportements natalistes. La situation actuelle évolue toutefois au regard de la loi de 2013 et aux améliorations qu'elles induisent. En effet, les communes sont ainsi obligées de garantir une place à tout enfant en maternelle (*Kindergarten*). L'ensemble des territoires allemands est donc impacté par cette natalité en berne (cf. Figure 33). La Sarre, région la plus touchée par le vieillissement de la population, présente des ICF s'échelonnant de 1,50 à 1,25 enfants par femme dans le *Landkreis* de Merzig-Wadern dans le nord-ouest du *Land* (cf. Annexe 22). Une telle situation témoigne de contextes locaux particuliers qui se surajoutent à un contexte national singulier. Aussi, la crise structurelle à laquelle doit faire face le petit État depuis les années 1960, consécutive aux difficultés économiques régionales entre restructurations et fermetures des sites miniers et sidérurgiques, renforcent davantage la frilosité à la maternité (Dörrenbacher, 2013). En complément d'une natalité au plus bas, le solde migratoire reste lui aussi négatif, à l'exception près de la capitale, à l'image de ce qu'il se passe en Allemagne de l'Est (Steinführer et Haase, 2007b) (cf. Annexe 24). Il s'appuie sur un contexte économique plus difficile qu'ailleurs, bien que l'emploi reprenne, en particulier depuis la crise sanitaire liées à la COVID-19, et sur une situation périphérique au sein de la Fédération. Sa faible superficie et sa localisation à la frontière française, dans un espace encore profondément ancré dans la crise industrielle, en font alors une marge à l'échelle allemande.

Parmi les dix territoires les plus vieillissants de l'espace d'étude, huit appartiennent au *Land* de Sarre parmi lesquelles figurent les communes de Spiesen-Elversberg (0,48), Merchweiler (0,50), Kleinblittersdorf et Quierschied (0,52). Ces dernières sont directement suivies par deux territoires appartenant au *Land* de Rhénanie-Palatinat, plus précisément inclus

⁷³ « *Die Verbindung von Kind und Karriere ist in Deutschland, vor allem in Westdeutschland, also nicht nur praktisch, sondern auch normativ schwierig, da eine Erwerbstätigkeit der Mutter mit einer Verminderung des Kindeswohls bei Kleinkindern gleichgesetzt wird und gleichzeitig Vätern nicht die gleiche Fähigkeit zur Kindererziehung zugeutraut wird wie Müttern* » (Bujard et al., 2012, p. 44).

dans la *Verbansgemeinde* Hauenstein (0,52) et la commune d'Idar-Oberstein (0,52). Malgré ses exemples, la Rhénanie-Palatinat, elle aussi touchée par la décroissance démographique, présente une situation moins critique que sa voisine sarroise, tout au moins sur le plan du vieillissement de sa population. Cette situation s'explique par une natalité légèrement plus forte dans les vallées de la Moselle et surtout du Rhin (ICF compris entre 1,52 et 1,63 enfants par femme, localement 1,68 comme c'est le cas de la commune de Neustadt an der Weinstrasse), là où le dynamisme économique local et régional se montre davantage propice aux capacités financières à fonder une famille (Doliger, 2008).

Au regard de ces différents exemples, il apparaît donc que le vieillissement de la population répond à des contextes locaux, parfois transfrontaliers et nationaux. Opérer une articulation entre les deux champs de la recherche « décroissance territoriale » et « *border studies* » est d'autant plus évidente. L'indicateur statistique de décroissance devrait abonder dans ce sens et permettre une première identification de territoires en situation transfrontalière et au profil démographique pertinent pour une étude de terrain des manifestations et des représentations locales de la décroissance en contexte frontalier. Il est suivi d'une analyse des composantes principales croisant davantage de variables statistiques.

2.1. UNE EFFECTIVITÉ DE LA DÉCROISSANCE AUX FRONTIÈRES : APPORTS DES ANALYSES MULTIVARIÉES

Les premières tendances présentées ci-avant sont complétées par des tests d'analyses multivariées de deux ordres. Réalisés essentiellement à l'échelle locale harmonisée, en raison de la perte d'informations qu'induit le basculement de l'échelle d'étude au profit des régions européennes NUTS3 (*cf.* Annexe 23), ils prennent la forme d'un indicateur statistique et d'une classification ascendante hiérarchique. L'indicateur, davantage intelligible pour un grand public, est utilisé à des fins d'identification des territoires en décroissance démographique au sein de l'espace d'étude. Il croise trois variables distinctes, toutes représentatives, soit de changements dans les trajectoires démographiques des territoires, soit d'une situation géographique particulière. Il s'agit : a) du taux d'évolution de la population pris entre 1981 et 2011, b) de l'indice de jeunesse en 2011 et c) de la densité de population pour cette même année. À des fins plus interprétatives et en vue d'une catégorisation plus fine des territoires au regard de situations décroissantes, la CAH croise six variables statistiques. Outre les trois citées précédemment, elle met en regard : d) le taux d'accroissement migratoire (2009-2014), e) le taux de vacance des logements (2011) et f) l'éloignement aux grandes aires urbaines en voiture (minutes, état du trafic routier en 2017). Toutes deux sont un préalable nécessaire aux analyses de terrain des manifestations et des représentations de la décroissance en contexte transfrontalier.

L'importance des facteurs nationaux dans l'explication des tendances démographiques locales s'exprime une fois encore avec force. Au regard des dynamiques allemandes et de l'enjeu national que représente le vieillissement de la population, il semble tout à fait logique de voir davantage ressortir, au travers de l'indicateur, les territoires des *Länder* de Sarre et de

Rhénanie-Palatinat et, de manière plus anecdotique, ceux de Hesse et du Bade-Wurtemberg (*cf.* Figure 34). Aussi, malgré une densité de population relativement forte en-dehors des massifs, le recul de leur population et l'important vieillissement qu'ils subissent suffisent à en faire des « territoires décroissants ». Les communes sarroises et palatines frontalières du département de la Moselle ne dérogent que peu à cette règle et se montrent particulièrement propices aux comparaisons franco-allemandes.

La situation française se montre plus hétérogène. L'indicateur de décroissance démographique persiste à présenter les espaces ruraux comme particulièrement affectés par le processus. Aussi, le pays de Bitche, dans l'extrême nord-est du département de la Moselle, est un territoire prometteur tant par ses caractéristiques physique et démographique que par les liens qui l'unissent aux territoires allemands frontaliers, en particulier aux communes de Pirmasens et de Zweibrücken (Deux-Ponts) dans le *Land* de Rhénanie-Palatinat (*cf.* Figure 38). À la frontière avec le *Land* de Sarre, le partage de situations décroissantes communes se montre moins évident au regard de l'indicateur statistique. Un tel écart, malgré un recul démographique similaire en Sarre et Moselle-Est, montre les limites de l'indicateur. En effet, les densités de population relativement fortes et le vieillissement de la population encore peu opérant du côté français, malgré des contextes socio-économiques dégradés, ne permettent pas d'apprécier leur caractère décroissant au regard des trois variables d'analyse. Les choix méthodologiques d'attribuer un poids équivalent à chacune des variables statistiques et de ne pas ajouter à l'analyse de données renseignant sur les dynamiques migratoires locales, sont autant de biais que la classification ascendante hiérarchique devrait gommer.

Les territoires français, frontaliers de la Belgique et du Luxembourg, montrent également des signes de décroissance démographique. Malgré les effets de polarisation exercés par le Grand-Duché, le nord lorrain peine à se relancer démographiquement et reste sujet aux effets de la désindustrialisation et de la tertiairisation de leur économie. Longwy et sa région (Meurthe-et-Moselle, France) présentent ainsi des trajectoires démographiques qui s'opposent en bien des aspects à celles de ses territoires limitrophes. En effet, la Wallonie et le Luxembourg, au regard d'indicateurs statistiques, restent largement épargnés par le processus, forts d'un solde migratoire pleinement positif et d'un gain global en population.

Ce premier aperçu des tendances générales à l'œuvre dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France donne à voir de réelles dialectiques croissance-décroissance et suppose des cloisonnements toujours opérants aux frontières comme le laissent à penser les territoires à la confluence des trois frontières entre France, Belgique et Luxembourg. *A contrario*, des poches de décroissance apparaissent entre le *Land* de Sarre, le *Land* de Rhénanie-Palatinat (Allemagne) et le département de la Moselle (France). Pour ceux-ci, la frontière se présente davantage comme une discontinuité que comme une véritable rupture. La similarité de leur trajectoire démographique est certainement à chercher dans leur passé récent commun comme nous le verrons en chapitre 5. Ailleurs, les situations aux frontières présentent un intérêt moindre.

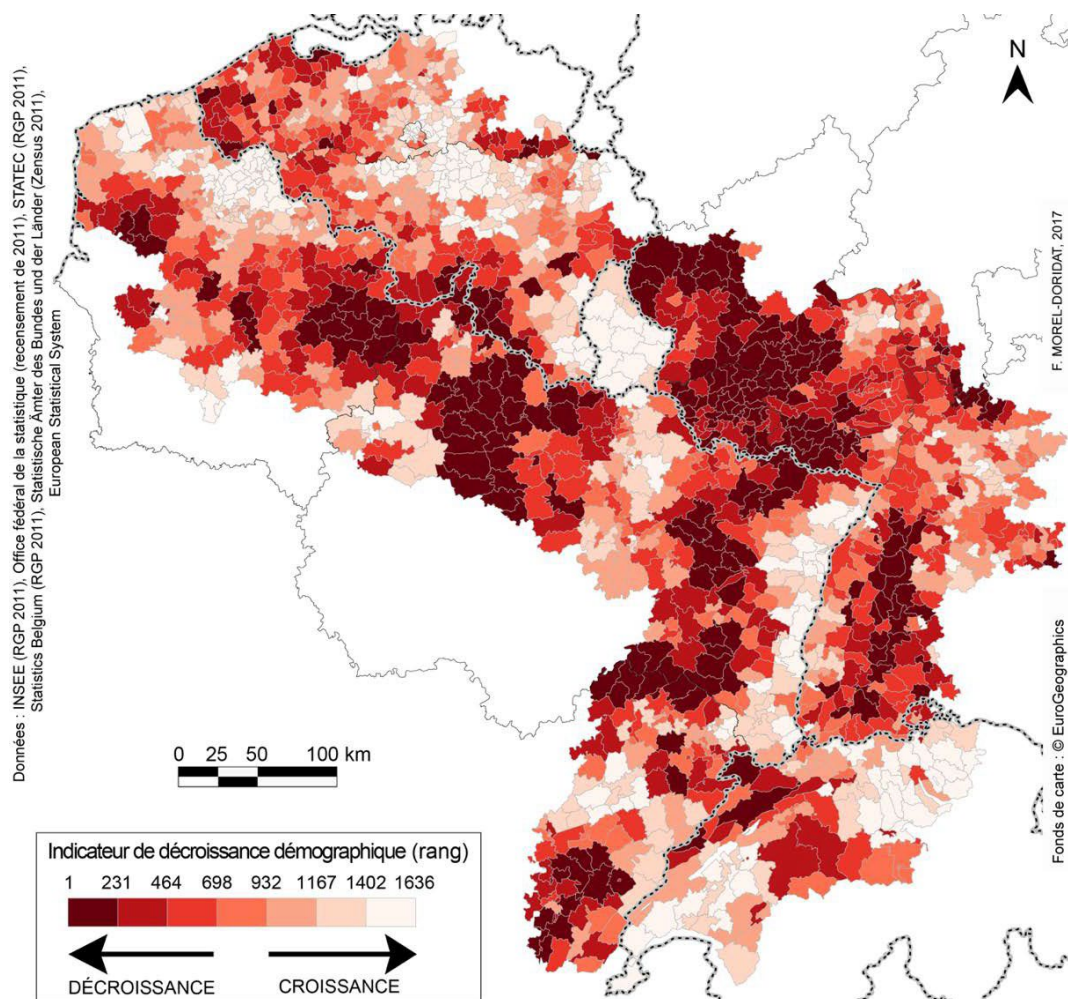


Figure 34 : les espaces transfrontaliers du nord-est de la France au prisme du processus de décroissance démographique

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

La classification ascendante hiérarchique affine ce propos et confirme l'importance jouée par la frontière franco-allemande dans l'observation de dynamiques décroissantes partagées au-delà même des limites étatiques. Base particulièrement prometteuse de comparaisons des procédures et des actions mises en place pour en limiter les effets locaux, les territoires limitrophes de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat et de la Moselle sont également le lieu privilégié pour une confrontation de représentations différenciées de part et d'autre des frontières.

La classification en huit classes différentes, présentée en Figure 35, résume 52,08 % de l'information générale contenue dans la base de données locales et transfrontalières. Trois classes retiennent tout particulièrement notre attention. Il s'agit des classes déjà présentées en chapitre 3 qui regroupent généralement des territoires en manque d'attractivité, en raison, tant de leur situation géographique périphérique que de leurs contextes socio-économiques dégradés, et confronté à une perte vitesse démographique présente ou future (vieillesse à l'œuvre). Elles sont figurées sur la carte à l'aide d'aplats de couleur bleu. Les espaces ruraux, plus secondaires dans notre étude, sont figurés par un bleu cyan et les espaces plus densément peuplés sont, quant à eux, symbolisés par des polygones de couleur bleu plus foncé.

Le taux d'évolution de la population se présente, une fois encore comme une variable clé de différenciation des territoires. En effet, elle contribue, à des degrés plus ou moins forts, à l'explication de l'ensemble des classes (cf. Annexe 20). Elle permet ainsi d'opposer la classe 5 aux classes 2 et 4, le taux d'accroissement migratoire complétant cette première donnée. Il est ainsi crucial dans la construction et la compréhension des classes 4 « Territoires périurbains » et 5 « territoires vieillissants en perte de vitesse démographique ». Le taux de vacance des logements (cf. Annexe 25), précédemment vu comme à la marge lors de la construction des axes factoriels, ne contribue qu'à la classe 3 « territoires vieillissants à solde migratoire négatif et à faible développement démographique ». Notons également que la distance aux grandes aires urbaines, secondaire dans la construction des classes, contribue généralement à de mêmes degrés que la densité de population.

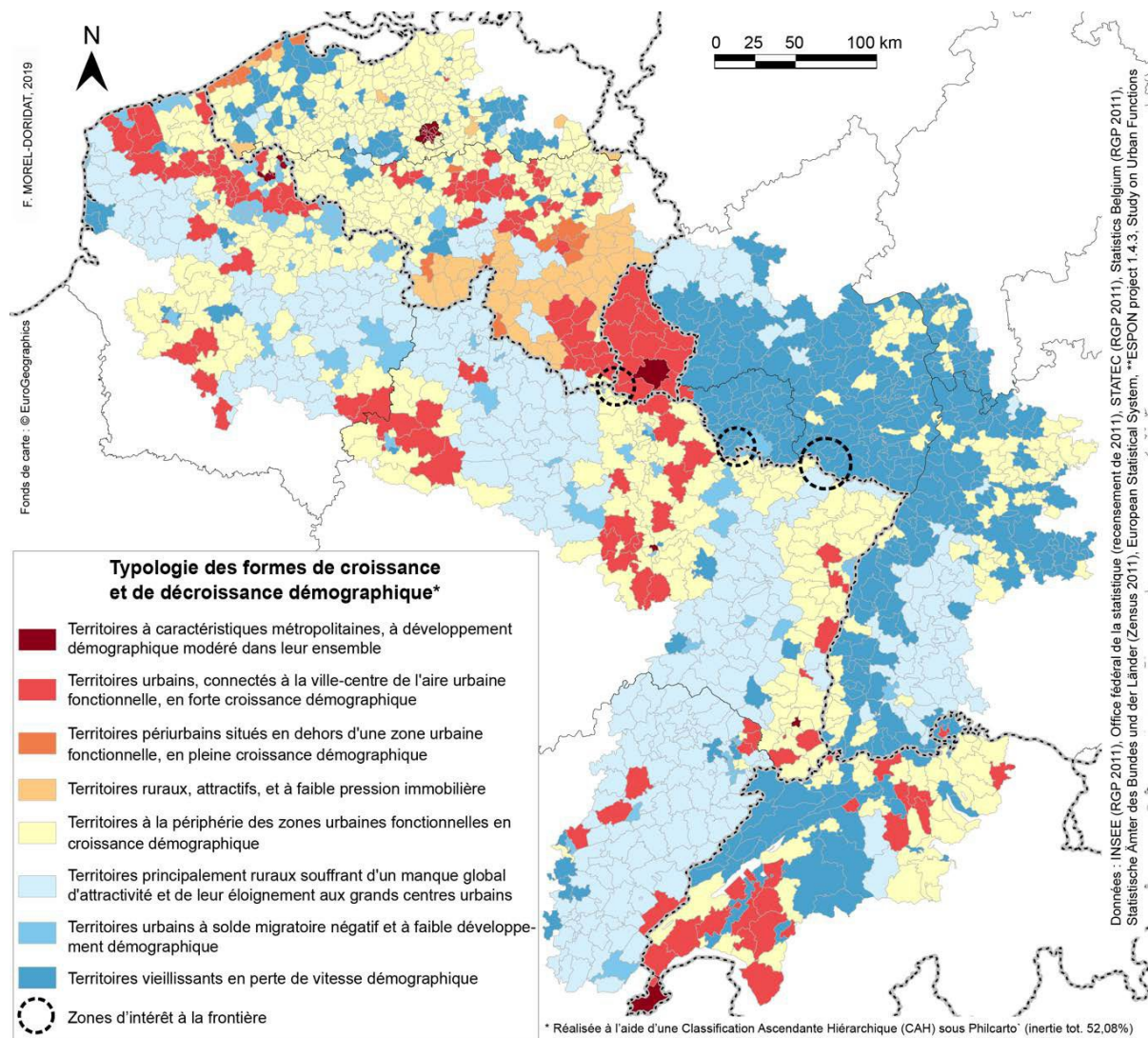


Figure 35 : classification des territoires inclus dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France au regard de leur profil décroissant

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Au regard de leurs profils décroissants et de leur localisation géographique à la frontière, trois espaces retiennent tout particulièrement notre attention (cf. Figure 36). Matérialisés par des cercles en pointillés noirs sur la carte en Figure 35, ils illustrent tant les cloisonnements aux

frontières des dynamiques décroissantes que des trajectoires démographiques partagées et des rapports de voisinages solidement ancrés dans la vie et l'organisation des territoires. Aussi, malgré la présence de la ligne-cadre et l'importance toujours jouée par les contextes nationaux et l'explication des situations locales, la décroissance territoriale est effective par endroit dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

Les liens entre les territoires limitrophes et séparés par une frontière nationale sont notables entre France, Belgique et Luxembourg. Ils expliquent les changements démographiques récents à l'œuvre dans le nord meurthe-et-mosellan et plus particulièrement dans la région de Longwy, fortement touchée par une crise structurelle mais jouant pleinement la carte de sa proximité au Grand-Duché (*cf.* Figure 36). Dans ce cas, la frontière est alors une ressource.



Figure 36 : localisation des terrains d'étude
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

La frontière comme discontinuité est davantage visible entre l'est de la Moselle et le Land de Sarre. Les liens territoriaux établis de longue date et la continuité urbaine de part et d'autre de la frontière nationale sont autant de facteurs contribuant aux rapprochements des territoires, qu'ils soient économiques ou politiques, et à la compréhension de dynamiques décroissantes

partagées. Deux villes retiennent tout particulièrement notre attention : Forbach (Moselle, France) et Völklingen (Sarre, Allemagne) (cf. Figure 36). Fortes de 57 ans de jumelage, elles constituent un cadre propice aux réflexions transfrontalières, en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la gestion d'enjeux communs tels que la décroissance territoriale.

Un troisième espace retient particulièrement notre attention. Regroupant des territoires en situation relativement symbiotique au regard des liens établis de longue date, tant sur le plan économique que géographique et démographique, il confronte des dynamiques décroissantes entre des espaces urbains, du côté de la Rhénanie-Palatinat, à d'autres, pleinement ruraux, dans le Bitcherland (Moselle, France). Nous retiendrons, dans le cadre de cette étude, les communes de Bitche (Moselle, France) et de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) (cf. Figure 36).

Ces trois exemples ont fait l'objet d'études de terrains approfondies cherchant à voir comment la population et les acteurs des territoires se représentent un espace qui décline, d'apprécier et de confronter les politiques mises en place à leur endroit et de vérifier que l'enjeu d'aménagement que représente la décroissance urbaine fasse bien l'objet de réflexions transfrontalières.

3. LA DÉCROISSANCE URBAINE ET SES RÉPERCUSSIONS LOCALES : ENJEUX DE LA PHASE DE TERRAIN

« Il est aujourd'hui nécessaire de proposer une recherche davantage intégrée et mixte, tout en approfondissant la question des contextes locaux de décroissance urbaine et celle de leurs conséquences⁷⁴ » (Großmann et al., 2013b, p. 222, trad. FMD).

C'est par ces mots que Katrin Großmann, Marco Bontje, Annegret Haase et Vlad Mykhenko débute un réel plaidoyer en faveur d'une « *amélioration de la compréhension scientifique* » (trad.) de cette thématique. Il répond aux évolutions conceptuelles du début du siècle et aux besoins d'articulations de la recherche entre pratiques, représentations et gouvernances (Hamez, 2015). La phase de terrain doit permettre de répondre à ces exigences.

Pour mener à bien une telle articulation, il est d'autant plus nécessaire de proposer une méthodologie rigoureuse et adaptable à l'ensemble des espaces d'études, qu'ils soient français ou allemands. Au-delà de réalités statistiques, elle doit permettre de comprendre les effets spatiaux, sociaux, économiques et politiques de la décroissance territoriale. Elle s'attache tout d'abord à l'observation des répercussions spatiales et locales des processus. Cette méthodologie doit ensuite permettre la prise en compte des représentations individuelles des habitants de leur territoires et ainsi que de la décroissance, pour ensuite les confronter entre elles.

⁷⁴ « *Now need to be followed by more integrated, mixed-methods research, digging deeper into the local contexts and consequences of shrinkage* » (Großmann et al., 2013, p. 222)

3.1. UN BESOIN DE COMPRÉHENSION DES RÉPERCUSSIONS SPATIALES DES DYNAMIQUES DÉCROISSANTES LE LONG DE LA FRONTIÈRE NORD-EST DE LA FRANCE

Bien souvent, les définitions et études proposées au processus de décroissance territoriale font état d'une certaine dégradation des bâtiments et d'espaces parfois laissés à l'abandon. Nous pouvons alors nous demander si les répercussions spatiales de la décroissance présentent des aspects similaires de part et d'autre d'une frontière nationale. Afin de répondre à cette interrogation, nous avons exploré minutieusement chacun des territoires d'étude et renseigné l'ensemble des éléments qui nous ont semblé représentatifs des dynamiques locales et utiles à la compréhension de représentation du cadre de vie local.

Après une première phase de repérages, sans recherches préalables, et de premiers échanges avec la population, deux méthodologies particulières de recueillement de l'information spatiale ont été testées. La première consistait en une géolocalisation en temps réel des points d'intérêt sur un fond OpenStreetMap[®] grâce à une tablette équipée du logiciel QGIS[®]. Chacun de ces points renseigne un certain nombre d'informations utiles aux comparaisons transnationales. La table attributaire est alors constituée des entrées suivantes : a) les particularités architecturales du bâtiment⁷⁵, b) les spécificités du point (rue, place, espace vert, habitation, commerce, service à caractère commercial, service non commercial, forêt, etc.), auxquels ont été ajoutées c) des informations utiles à la classification des commerces et services commerciaux⁷⁶ et d) les informations sur le niveau d'occupation de la cellule commerciale (statut : occupé ou inoccupé). Afin de faciliter le remplissage et de limiter les erreurs, l'ensemble des réponses possibles aux entrées c) et d) a été préformaté sous la forme de menus déroulants et d'options cliquables (*cf.* Figure 37). Bien que moins chronophage que la seconde méthode, elle n'a pas été reproduite au regard de ses contraintes sur le terrain. Peu adaptée au climat local et sujette aux limites d'autonomie et de puissance de la tablette, le choix s'est finalement porté vers la géolocalisation des clichés photographiques représentatifs des particularités des terrains d'étude. Par extraction des balises EXIF, et plus précisément des coordonnées géographiques (en système international) de chacun des clichés⁷⁷, un fichier contenant des données ponctuelles et géolocalisées est alors créé et éditable avec l'ensemble des données précédemment définies (*cf.* Figure 37). Ce travail s'inscrit également dans un projet transfrontalier et transdisciplinaire porté par l'université de Lorraine et traitant de la

⁷⁵ À la condition que le point géolocalisé corresponde effectivement à un bâtiment et qu'il représente un intérêt notable sur ce plan.

⁷⁶ Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la grille de classification des commerces et des services à caractère commerciaux proposée en différentes catégories, sous-catégories et spécialités par le CNFG (14 octobre 2014) ([http://www.cnfg.fr/images/stories/docs_com_commerce/2014/classification_des_activites_commerciales%20\(octobre%202014\).xls](http://www.cnfg.fr/images/stories/docs_com_commerce/2014/classification_des_activites_commerciales%20(octobre%202014).xls)).

⁷⁷ Pour ce faire, le logiciel gratuit DNR GPS a été utilisé (<https://gisdata.mn.gov/fr/dataset/dnrgps>). Il est important de noter que les résultats de ce recensement ne sont valables qu'à la date de leur collecte et doivent être mis à jour régulièrement pour un suivi des évolutions des dynamiques locales. Chaque fichier de couche est différencié et nommé à partir de la date de réalisation des clichés et l'ajout du nom du territoire. Les clichés géolocalisés sont consultables sur mon site internet.

question du commerce en contexte transfrontalier (BorderRetail 2.0, programme ARIANE « *Les territoires du commerce dans l'espace transfrontalier de la Grande Région : aménagement, stratégies et mobilités* »). Les données ont également été partiellement utilisées pour l'analyse de complétude OSM – BPE par l'UMS RIATE (cf. Annexe 26).

La vacance autre que commerciale reste toutefois difficile à évaluer. D'abord parce que l'ensemble des surfaces ouvertes à la vente ou à la location ne fait pas l'objet d'un affichage. Ensuite, parce que nombre de cellules commerciales laissées vacantes rendent impossible la remise seule sur le marché des logements dont l'entrée est attenante (entretiens avec la CCI Moselle et CCI Moselle-Est). Cette phase exploratoire permet, une fois encore, de confronter des cultures parfois différentes de part et d'autre des frontières, en particulier entre France et Allemagne. Nous reviendrons sur ce point dans les chapitres suivants.

ID	TIME	FILENAME	HEURE	DIR	VOCATION	SECTEUR	TUT
1	24/07/2018	\\Mac\Home\...	11:12:31	88,9747634...	Sandwicherie	SERVICE	
2	24/07/2018	\\Mac\Home\...	13:36:51	120,2573098...	Kebab	SERVICE	(HORECA (H... RESTAURATI... RESTAURANT... EN ACTIVITE
3	24/07/2018	\\Mac\Home\...	13:03:19	30,9179389...	Bar	SERVICE	(HORECA (H... RESTAURATI... SNACK-BAR VACANT
4	24/07/2018	\\Mac\Home\...	13:08:12	265,797385...	Coiffeur	SERVICE	SERVICES A ... ENTRETIEN ... SALONS DE ... EN ACTIVITE
5	24/07/2018	\\Mac\Home\...	13:02:56	319,5455018...	Agence immo...	SERVICE	SERVICES A ... SERVICES FI... AGENCE IMM... EN ACTIVITE
6	24/07/2018	\\Mac\Home\...	13:37:06	120,828054...	Restaurant	SERVICE	(HORECA (H... RESTAURATI... RESTAURANT EN ACTIVITE
7	15/06/2018	\\Mac\Home\...	14:37:27	281,2514285...	Kebab	SERVICE	(HORECA (H... RESTAURATI... RESTAURANT... EN ACTIVITE
8	24/07/2018	\\Mac\Home\...	10:56:42	89,6401673...	Coiffeur-barb...	SERVICE	SERVICES A ... ENTRETIEN ... SALONS DE ... EN ACTIVITE
9	24/07/2018	\\Mac\Home\...	11:11:10	101,3575000...	Boutique de t...	SERVICE	SERVICES A ... LOISIRS TELEPHONIE... EN ACTIVITE
10	24/07/2018	\\Mac\Home\...	11:12:10	76,99801979...	Bar	SERVICE	(HORECA (H... RESTAURATI... SNACK-BAR EN ACTIVITE
11	24/07/2018	\\Mac\Home\...	10:56:17	97,4652956...	Centre minceur	SERVICE	SERVICES A ... SANTE CENTRE DE ... EN ACTIVITE
12	24/07/2018	\\Mac\Home\...	11:07:25	240,1572327...	Pompes funè...	SERVICE	SERVICES A ... ENTRETIEN ... POMPES FUN... EN ACTIVITE
13	24/07/2018	\\Mac\Home\...	13:04:13	302,7307691...	Banque	SERVICE	SERVICES A ... SERVICES FI... BANQUE EN ACTIVITE
14	15/06/2018	\\Mac\Home\...	14:41:37	257,447852...	Cordonnerie	SERVICE	SERVICES A ... ENTRETIEN ... CORDONNER... EN ACTIVITE
15	24/07/2018	\\Mac\Home\...	11:11:22	302,338501...	Coiffeur	SERVICE	SERVICES A ... ENTRETIEN ... SALONS DE ... EN ACTIVITE

Figure 37 : aperçu de la base de données « Commerces et services commerciaux » pour la commune de Longwy (réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Notons également que ce travail a été perçu plus ou moins positivement d'un territoire à un autre. Après une certaine forme de désillusion exprimée par le personnel de la ville de Longwy en charge de la propreté, nous avons dû faire face à un sentiment de colère de certains commerçants forbachois doutant de la viabilité de leurs activités, voire à une réelle opposition à la réalisation de clichés des vitrines et l'obligation de suppression de certains clichés (à Forbach et à Völklingen). Néanmoins, dans son ensemble, cette phase de repérage n'a posé que peu de difficultés.

Une meilleure connaissance des terrains d'étude s'avère un préalable nécessaire avant tout échange avec la société civile et les acteurs politiques. En effet, les discours font généralement état de lieux marquants qu'il convient de savoir situer et reconnaître. Dans un même temps, les entretiens qualitatifs ne pourraient être correctement menés sans un minimum de connaissances sur les territoires, sur leur histoire et sur les problématiques locales.

3.2. *INTERROGER LES REPRÉSENTATIONS DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : UN RECOURS AUX ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS*

Interroger les représentations de la décroissance en contexte transfrontalier demande de recourir à une méthodologie minutieuse et applicable à l'ensemble des territoires d'étude. Cela se montre d'autant plus nécessaire que le choix s'est porté sur une approche et une méthodologie qualitative. En effet, elle seule, offrant un cadrage sur l'individu, permettait de recueillir des témoignages fournis sur les processus de décroissance territoriale et sur la vie en contexte transfrontalier. En outre, interroger les représentations individuelles doit offrir une meilleure compréhension de la complexité des territoires par un croisement entre réalités statistiques et représentations personnelles.

Les représentations sont ici vues comme le fruit des expériences propres aux individus et à leurs interactions sociales (Durkheim, 1898). Pour en mesurer la portée, la méthode des entretiens semi-directifs a été privilégiée pour plusieurs raisons. La première tient à la meilleure compréhension des « *phénomènes complexes* [qu'ils proposent] : *les sujets livrent leurs conceptions de la réalité, leurs visions du monde, leurs systèmes de valeurs ou de croyances, le sens qu'ils attribuent aux objets et aux comportements* » (Berthier, 2016, p. 29). La seconde s'appuie davantage sur le recueil de quelques témoignages clés tout en faisant fi de tout préjugé ou croyance sur le processus, objectif que ne permettent pas d'atteindre les enquêtes par questionnaire.

Pour ce faire, le thème en lui-même des entretiens doit être travaillé. Bien que la décroissance territoriale en contexte transfrontalier soit au cœur de notre recherche, employer de tels termes présente un risque pour l'exercice. Le premier vient du sens très différent attribué à la décroissance. Citer la décroissance reviendrait à présumer que le terme soit couramment admis et intelligible, ce qui n'est pas nécessairement le cas (*cf.* Chapitre 1). En outre, sa compréhension ne signifie aucunement que les acteurs du territoire et la population soient enclins aux échanges. En effet, les différences dans les représentations et l'acceptation du processus par les acteurs politiques laissent à penser que des blocages peuvent avoir lieu en amont ou lors de la réalisation de l'entretien. L'entrée proposée aux interviews doit alors être revue pour amener les personnes sur la thématique de la décroissance sans pour autant l'exprimer ouvertement. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre de côté toutes les connaissances apprises sur le sujet et à prendre en considération ce qu'Émile Durkheim et surtout Max Weber nomment « *l'idéal type* », expression courante en sociologie (Coenen-Huther, 2003). Plus précisément, il s'agira de prêter une attention toute particulière aux

accentuations délibérées de certains propos ou traits d'un objet, aux « *word-pictures* » (mots-images) (Weber cit. in Watkins, 1952). Ces faits peuvent être vérifiés par les études statistiques ainsi que par les relevés de terrain.

La prise de recul quant au processus de décroissance territoriale est permise par un recours à l'entrée du « cadre de vie transfrontalier ». Son intérêt est double : en plus de proposer une solution aux problèmes de la délimitation de l'espace et de pouvoir être appliquée tant à l'espace urbain qu'à l'espace rural, il permet la prise en compte des politiques urbaines abordant les questions « *de localisation industrielle, de développement de l'activité tertiaire que la construction de logements ou la réalisation d'équipements collectifs* » (Arcy et Prats, 1985, p. 261-262). Cette diversité des aspects du cadre de vie pousse ainsi Manuel Castells à en proposer une lecture centrée sur les modes de vie des individus dans leur espace urbain, les liens qui s'exercent entre eux et la structure sociale qui en découle (Castells 1972 cit. in Reynaud, 1974). L'école de Chicago et Henri Lefebvre suivront cette même voie bien qu'ils délaisseront l'idée d'un quelconque rapport aux activités productives vues par Castells comme l'un des facteurs centraux de la structuration sociale (Busquet, 2013). Alors que la recherche sur ce sujet se structure, les politiques du cadre de vie voient le jour. Aussi, à sa création en France, l'urbanisme du cadre de vie se traduit par « *la création de nouvelles ressources permettant aux collectivités publiques d'améliorer les espaces verts, l'habitat social, la qualité architecturale, ou la préservation de l'habitat ancien* » (Arcy et Prats, 1985, p. 276). En contexte urbain, cela revient à prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de l'espace résidentiel. L'appréciation d'un degré de satisfaction du cadre de vie devrait alors tenir compte « *des caractéristiques du logement, de la qualité et de l'accessibilité aux biens publics locaux, de la qualité et de l'accessibilité, aux services commerciaux et de loisirs, de l'environnement social et culturel, de l'environnement naturel* » (Bailly, 1981). Plus simplement, il équivaut à tout ce qui se rapporte à « *l'environnement de la personne* » (Brunet, Ferras et Théry, 2005b). Il touche alors tant à l'habitat (Stock, 2007, 2015 ; Frelat-Kahn et Lazzarotti, 2012), qu'aux mobilités quotidiennes, aux spécificités climatiques et paysagères d'un lieu, à un climat social et communautaire propre, ou même à l'organisation et à l'offre de loisirs (Cerema, 2017 ; Ghorra-Gobin, 2013). Aussi, le cadre de vie touche trois dimensions particulières, personnelles et collectives : le vécu (dans le sens d'espace vécu et de pratique), le sensible (qui fait appel aux sens et la sensibilité) et le social (l'individu et son rapport aux autres) (Nessi, 2012). Il est alors « *rendu signifiant par des pratiques et des représentations. Chaque individu / ménage se construit [...] son propre 'cadre de vie' selon les lieux qu'il fréquente et s'approprie* » (Nessi, 2012, p. 21).

Une telle entrée se montre d'autant plus intéressante que les expressions anglaise (*living environment*) et allemandes (*Lebensbedingungen*) semblent revêtir des définitions relativement proches. Malgré un *distinguo* difficile à concevoir entre « conditions de vie » et « cadre de vie », les thématiques des mobilités, de l'habitat, du social, de l'économie et de l'environnement semblent retenir l'attention des chercheurs (Krummacher et al., 2013 ; Tiwari et al., 2015 ; Yeh et Ng, 2018). Ainsi, oscillant entre réalités territoriales et subjectivité, le cadre de vie se prête tout particulièrement à l'exercice des entretiens semi-directifs (*cf.* Figure 38).

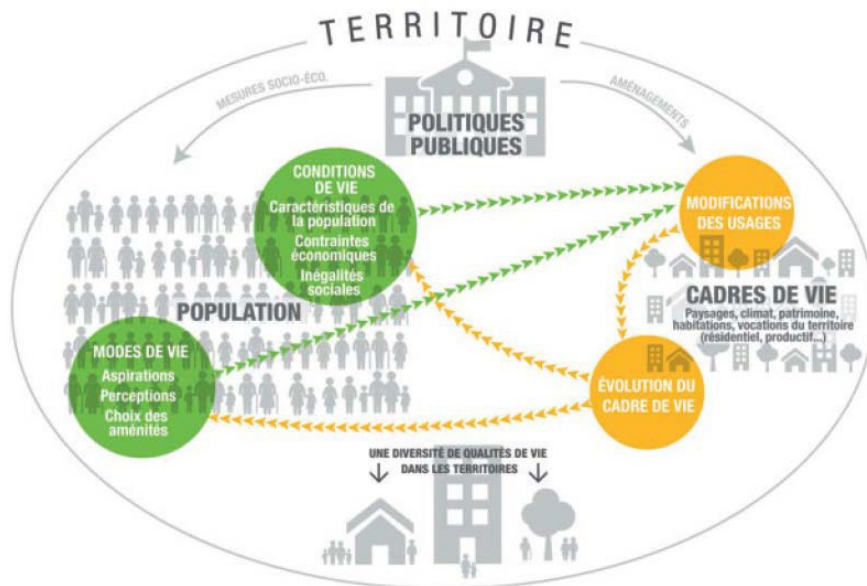


Figure 38 : éléments de définition du territoire, à la croisée des politiques publiques, de la population et des cadres de vie

(source : GECT, 2014)

Un recours aux méthodes qualitatives est d'autant plus pertinent que la pratique de tout objet, en particulier spatial, est dictée par nos représentations et notre part d'imaginaire (Frémont, 1976). Néanmoins, le recueil de ces informations personnelles n'est pas sans contreparties. En effet, les entretiens semi-directifs souffrent d'un certain manque de représentativité de l'information. Par leur nature qualitative, toute atteinte de ce seuil statistique est rendue impossible. Cela tient d'abord au temps nécessaire à la réalisation de ce type d'enquêtes puis à celui de leur traitement. La méthode relève davantage d'une approche intensive que d'une approche extensive (Morange et Schmoll, 2016). Ensuite, cela s'explique par leur objectif même : celui du recueil de témoignages fournis. L'accent reste donc mis sur l'interrogation des représentations individuelles afin de mieux appréhender la complexité du processus de décroissance territoriale en contexte transfrontalier (Hamez, 2015).

Les représentations étant considérées comme un facteur intrinsèque de décroissance, il est important d'interroger trois publics cibles (Lang, 2013). Le premier d'entre eux reste la population locale, vivant au quotidien au sein de territoires identifiés comme décroissants. Au regard des travaux menés par les sociologues spécialistes de la décroissance, il est important d'interroger trois générations de résidents (Dürschmidt, 2006). Guidés par des niveaux d'attaches variés au territoire, leurs discours devraient permettre de couvrir un large spectre des représentations personnelles et collectives. Au regard des difficultés à proposer un échantillon représentatif de la population, le choix des personnes à interroger est complété par les profils généraux des populations résidentes. Ainsi, si la catégorie socio-professionnelle « ouvrier » est surreprésentée (recours aux indices de spécialisation), il conviendra d'interroger une personne correspondant à cette CSP. En l'absence de statistiques renseignant, en Allemagne, cette information, nous avons procédé de même avec les secteurs économiques des personnes

employées⁷⁸. De la même façon, si une tranche d'âge est surreprésentée en comparaison des profils des cinq terrains d'études, alors il sera nécessaire d'interviewer une personne appartenant à cette classe d'âge. La Figure 39 suivante donne un aperçu général de la répartition de la population des cinq terrains d'étude par tranche d'âge. Aussi, pour la ville de Bitche, il apparaît nécessaire d'interroger au moins une personne appartenant à la tranche d'âge 15-29 ans, tout en sachant qu'aucune personne mineure ne sera interrogée. De même, il semble important d'interviewer des personnes appartenant à la tranche d'âge « retraités » (65 ans et plus) au regard de la place qu'elles occupent dans la population locale. Parallèlement, l'importance locale des emplois proposés dans le domaine de l'industrie et de la manufacture, à Pirmasens et à Völklingen, oblige à l'intégration de personnes issues de ce secteur d'activité à l'analyse. En ce qui concerne les villes de Forbach et de Longwy, la désindustrialisation de l'économie pousserait davantage à recueillir le témoignage de personnes retraités du secteur secondaire, et en particulier de la sidérurgie.

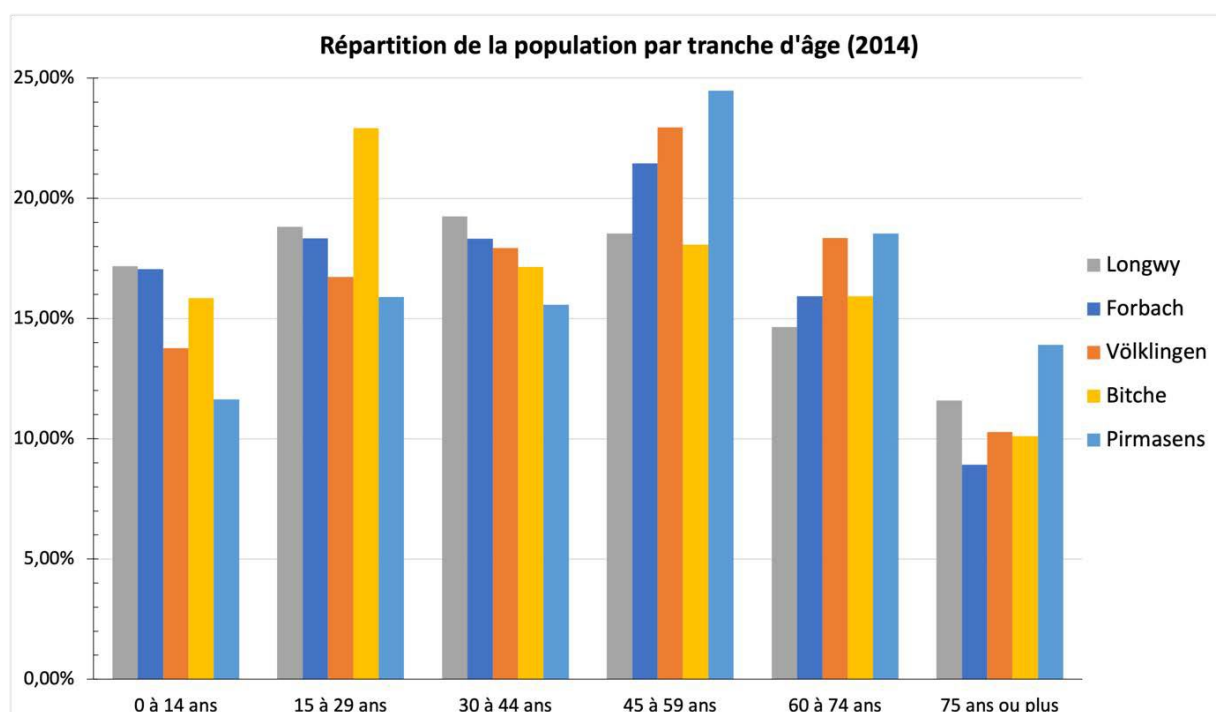


Figure 39 : répartition de la population des cinq villes d'étude par tranche d'âge en 2014* (2013 pour le Land de Sarre)

(sources : INSEE RGP 2014, Landesamt für Zentrale Dienste (LZD) des Saarlandes, Saarbrücken, 2013 et Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, 2014)

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

⁷⁸ Les données sont issues des statistiques de l'emploi par région. Pour la ville de Pirmasens, les données proviennent de la base « Datenkompass Arbeitsmarkt und Erwerbstätigkeit » pour l'année 2016 (<http://www.statistik.rlp.de/fileadmin/dokumente/datenkompass/ergebnisse/datenblatt/arb/317.pdf>). Pour la Sarre aucune statistique en-dehors de celles proposées à la suite du recensement de 2011 renseigne des informations sur le marché de l'emploi.

L'analyse qualitative n'ayant qu'un but informatif, le quota de personnes interviewées par territoire d'étude est réduit à trois. Le tableau suivant renseigne sur le profil de chacune des personnes interrogées par territoire.

Lieu de résidence	Classe d'âge	Sexe	Compléments d'informations
Longwy (<i>Meurthe-et-Moselle, France</i>)	Entre 20 et 25 ans	Homme	Étudiant à Metz (Moselle)
Longwy (<i>Meurthe-et-Moselle, France</i>)	Entre 40 et 45 ans	Homme	Chef d'entreprise au Luxembourg
Longwy (<i>Meurthe-et-Moselle, France</i>)	60 et 65 ans	Femme	Employée de la sidérurgie puis animatrice commerciale avant la retraite
Forbach (<i>Moselle, France</i>)	Entre 20 et 25 ans	Femme	Pompier volontaire et étudiante à Metz (Moselle)
Forbach (<i>Moselle, France</i>)	Entre 30 et 35 ans	Homme	Jeune actif chargé de d'urbanisme
Forbach (<i>Moselle, France</i>)	Entre 65 et 70 ans	Homme	Exploitant houiller puis travail à la Sofirem (société filiale de charbonnage de France) en vue de la reconversion du bassin minier
Völklingen (<i>Sarre, Allemagne</i>)	Moins de 30 ans	Femme	Étudiante en parcours franco-allemand entre l'université de la Sarre (Sarrebrück) et l'université de Lorraine (site de Metz)
Völklingen (<i>Sarre, Allemagne</i>)	Entre 45 et 50 ans	Homme	Ingénieur en électromagnétique à la Saarstahl (Völklingen)
Völklingen (<i>Sarre, Allemagne</i>)	Entre 65 et 70 ans	Homme	Retraité, ancien ingénieur et chef d'équipe à la Saarstahl (Völklingen)
Bitche (<i>Moselle, France</i>)	Entre 20 et 25 ans	Femme	Étudiante (Strasbourg) et tenancière d'un bar associatif dans le Bitcherland
Bitche (<i>Moselle, France</i>)	Entre 30 et 35 ans	Homme	Gérant d'un magasin de musique à Sarreguemines (Moselle)
Bitche (<i>Moselle, France</i>)	Entre 80 et 85 ans	2 hommes et 1 femme	Retraités, anciennement ouvriers dans la cristallerie de Saint-lès-Bitche (Moselle) ; travail également dans l'usine de pneumatique de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat)
Pirmasens (<i>Rhénanie-Palatinat, Allemagne</i>)	Entre 25 et 30 ans	Homme	Chargé d'urbanisme à Landau in der Pfalz (Rhénanie-Palatinat)
Pirmasens (<i>Rhénanie-Palatinat, Allemagne</i>)	Entre 60 et 65 ans	Homme	Ouvrier dans un complexe industriel à Zweibrücken (Rhénanie-Palatinat)
Pirmasens (<i>Rhénanie-Palatinat, Allemagne</i>)	Entre 65 et 70 ans	Femme	Retraité ancienne institutrice à Zweibrücken (Rhénanie-Palatinat)

Tableau 2 : profils des personnes interviewées sur leur cadre de vie transfrontalier pour chacune des cinq communes d'étude

Les premiers contacts et sélections des personnes à interroger n'auraient pu se faire sans le concours de nombreuses personnes et en particulier les membres de *l'université de la Grande Région – Center for border studies* que je tiens une nouvelle fois à remercier. Par leurs prises

de contacts, leur aide dans la traduction des messages, de la grille d'entretien mais aussi dans leurs rôles d'interprètes puis de transcriptrices et de traductrices des entretiens lorsque l'anglais ne pouvait être employé, elles ont rendu possibles les entretiens en Allemagne.

La proposition d'une grille d'entretien en trois langues différentes représente à lui seul un enjeu. Une importante concertation a dû se faire avec les deux traductrices, étudiantes à l'université de la Sarre, en Germanistique pour l'une, et en Langues Étrangères Appliquées, pour l'autre. Toutes deux, d'origine allemande, maîtrisent parfaitement le français mais moins le vocabulaire spécifique à la géographie et à l'aménagement du territoire. Elles ont eu pour tâche de proposer des mots et des expressions compréhensibles et traduisant la même idée que ce soit en français, en anglais et en allemand. À cette occasion, nous avons fait le choix de traduire l'expression « cadre de vie » par « *Lebensbedingungen* », plus proche des idées de conditions et de qualité de vie, bien qu'employé comme synonyme de l'expression française. D'autres expressions ont également posé des problèmes, comme celles des « équipements urbains » davantage traduits par « *die städtischen Infrastrukturen* » que « *die städtische Einrichtungen* ». Outre ces deux expressions, les tournures de phrases à utiliser selon le profil des personnes à interroger ainsi que les postures à prendre lors de la tenue des entretiens ont fait l'objet de plusieurs réunions préparatoires. La traduction des grilles d'entretien en anglais relève d'un choix personnel. En effet, dès que le recours à cette langue était possible, en particulier lors des entretiens avec les élus, nous avons opté pour cette méthode facilitant les échanges et les interactions sur un sujet peu maîtrisé par les traductrices. Les deux étudiantes ont alors adopté un rôle de suppléantes, en particulier lorsque les connaissances linguistiques nécessitaient un recours aux langues natales.

La traduction de la grille d'entretien n'a posé que peu de difficultés en raison de l'accessibilité du vocabulaire employé. Intelligible par tous, les questions formulées sont courtes et faciles à transcrire dans une langue étrangère. Par ailleurs, la grille a été voulue la plus neutre possible afin d'influencer le moins possible les réponses et de ne pas orienter le débat. Cette grille se divise en quatre grandes parties. Après un premier échange des politesses d'usage et l'autorisation d'enregistrement des entretiens, la conversation est initiée par une série de quatre questions ayant trait à la situation professionnelle et personnelle de la personne. Mettant en confiance le répondant et libérant sa parole, ce temps permet de mieux comprendre le profil de l'habitant. Après une dernière question portant sur les loisirs et les équipements fréquentés par l'interviewé, la discussion s'oriente ensuite vers les représentations de la décroissance, abordées sous l'angle du cadre de vie. Que peut en dire la personne ? A-t-elle l'impression de changements notables de celui-ci ? S'est-il dégradé ? Elles ouvrent la voie à une troisième partie portant, cette fois, sur la gestion politique de la décroissance. Ces questions sont cruciales pour s'assurer non seulement de la bonne intégration des habitants aux processus décisionnels mais aussi de vérifier l'adéquation des réponses politiques aux besoins de la population. L'entretien se conclut par la proposition de réalisation d'une carte mentale (cf. Annexe 27).

La carte mentale, de type « *sketch map* », donne à avoir les lieux importants pour les habitants. Combinée aux entretiens semi-directifs, elle donne une mesure de la perception et de

la représentation des espaces de pratique des individus. « *L'espace [est] alors pensé du point de vue de ceux qui y vivent, le pratiquent, s'y déplacent, y agissent, le transforment* » (Morange et Schmoll, 2016, p. 23). Cet outil, d'abord l'apanage des psychologues, montre ainsi que l'espace est chargé de sens et de valeurs. Il interroge tant l'espace fonctionnel que cognitif de l'enquêté (Borja et al., 2010 ; Dernat et al., 2018). Aussi, « *les cartes mentales interprétatives illustrent une typologie des forces spatiales des perceptions* » des objets géographiques (de Ruffray, 2013). La carte mentale devient dès lors un outil d'étude privilégié « *des manières dont un individu se positionne dans l'espace [tout en cherchant] à identifier et expliquer le niveau de connaissance et d'appréciation des composantes de l'espace* » (Didelon Loiseau, Richard et Hamme, 2011, p. 72).

Pour en permettre la réalisation dans les meilleures conditions possibles, plusieurs feuilles de papier blanc ont été mises à la disposition des personnes ainsi qu'une trousse composée de différents stylos et crayons de couleur et une gomme. Une seule question était alors posée : « pourriez-vous représenter, sur une feuille, les lieux qui sont importants pour vous ? ». Aucune autre indication n'a été donnée. Dans un premier temps les personnes sont restées perplexes. Elles se sont ensuite rapidement prêtées au jeu mêlant dessins et argumentaires. Les résultats sont aussi différents que le profil des personnes.

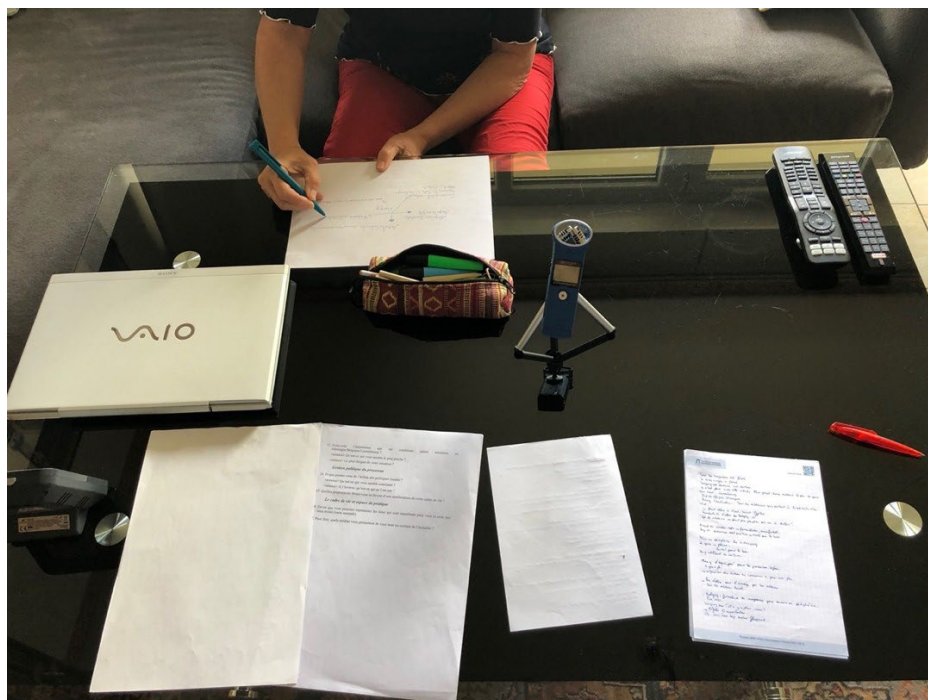


Figure 40 : aperçu des conditions de réalisation des entretiens semi-directifs (Longwy, le 5 mai 2018)
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat)

Tout au long de cette entrevue, et en accord avec l'intervuë, les discussions ont été enregistrées et retranscrites. Pour cela, nous avons été aidés des outils de dictée vocale proposés par Microsoft et de retranscription simultanée des vidéos de YouTube (cf. Annexe 28). Dans un souci de confidentialité des informations les entretiens ne sont pas rendus publics.

L'interprétation de la carte mentale est un travail délicat. Outre les importantes différences graphologiques, « l'absence sur la carte d'un élément qui nous semble important ne permet pas de conclure que l'enquêté ne connaît pas ou qu'il n'accorde pas d'importance à ce lieu » (Morange et Schmoll, 2016, p. 165). Aussi la carte mentale ne servait ici qu'à observer les déplacements des individus en particulier pour profiter d'aménités ou dans le cadre professionnel, d'évaluer les images plus ou moins positives qu'ils peuvent avoir de leur espace de résidence ainsi que l'importance des frontières sur leur cadre de vie. Les cloisonnements en frontières se vérifient-ils dans les discours généraux ? Pour ce faire, une grille générale de lecture des cartes mentales a été réalisée (cf. Tableau 3).



Commune	Profil de l'enquêté.e	Quelle mobilité ?	Rapport à sa ville	Rapport aux territoires proches	Lien à la frontière ?
Forbach	<ul style="list-style-type: none"> - Retraité ancien exploitant houiller - Activités d'élue municipal et communautaire - Qqs heures d'enseignement à l'IUT de Forbach 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements dans un périmètre proche du domicile depuis la retraite (surtout à pied et à vélo) - Lisible par l'échelle de la carte mentale : le domicile et l'environnement proche 	Important dans son quotidien : là où il évolue, le lieu des rencontres, des loisirs et des achats.	Très limité : surtout pour voir la famille (représentés par les petits enfants, plus en périphérie du domicile)	Pour les achats de gros et les sorties sporadiques comme le théâtre : 1 à 2X par an.  pas suffisamment significatif pour figurer sur la carte  pas de représentation de la frontière

Tableau 3 : aperçu de la grille de lecture des cartes mentales

Une grille de lecture des entretiens qualitatifs est également proposée. En amont d'une version numérique, la grille a été remplie de façon manuscrite au fur et à mesure des entretiens. Cela permet une lecture et une comparaison rapide des résultats pour chacun des territoires d'études. La Figure 41 en est l'illustration.

Les analyses qualitatives, bien que touchant un public limité, doivent ainsi donner un premier aperçu des représentations générales qu'ont les populations de leur territoire. Elles participent ainsi à une meilleure compréhension des images internes des territoires, produits et diffusés par la population et la sphère politique. Elles permettent de mieux comprendre comment la population se représente des territoires qui semblent décliner et de vérifier que l'effectivité du processus de part et d'autre des frontières amène à des représentations partagées. L'usage de méthodologies qualitatives permet également une première mesure de l'écart entre les représentations individuelles des habitants et ceux produits par des sources externes telles que les mass-médias, le milieu de la recherche et les politiques régionales et nationales (Müller, 2011).

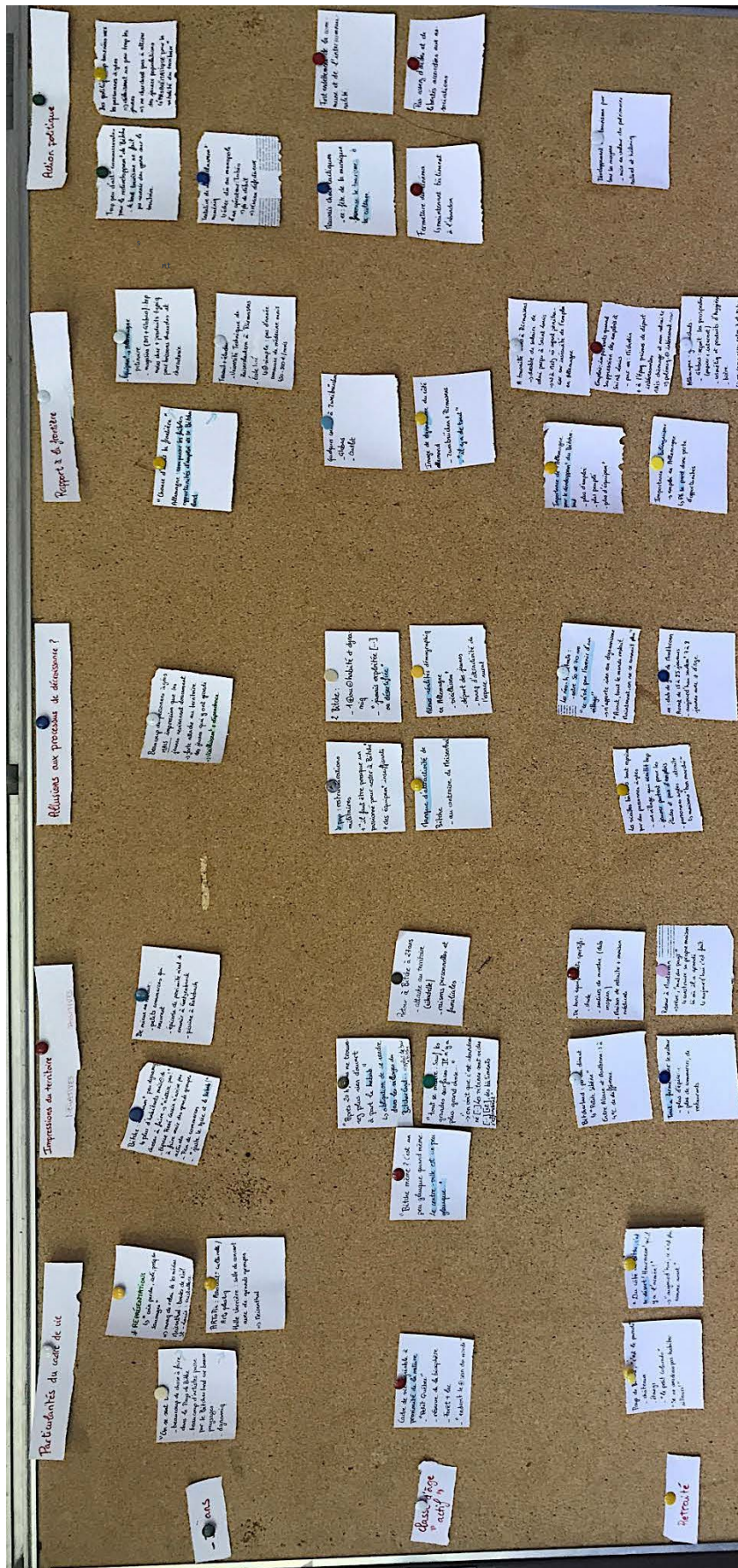


Figure 41 : Grille d'analyse des entretiens qualitatifs, résumé des entretiens menés dans le Pays de Bitche (Moselle, France)

CONCLUSION DU CHAPITRE 4

Mesurer la décroissance territoriale en contexte transfrontalier se heurte à de nombreux obstacles. Outre des formes et des définitions extrêmement variables portées aux processus de décroissance, un tel exercice suppose l'accès à un grand nombre de variables quantitatives. Or, les cloisonnements aux frontières restreignent toujours le champ d'investigation de la décroissance territoriale en contexte local et transfrontalier. Le manque de comparabilité des données statistiques produites de chaque côté de la frontière, voire l'absence d'éléments comparables, réduisent les analyses aux seules données démographiques, témoignant soit de changements dans les trajectoires démographiques locales, soit d'une perte en attractivité des territoires (Wolff et Wiechmann, 2010).

Malgré un nombre réduit de variables statistiques à croiser, les cloisonnements aux frontières n'en sont pas moins visibles et opérants. Comme le laissent à penser les premiers tests statistiques proposés à l'échelle régionale européenne, les trajectoires démographiques locales demeurent fortement dictées par des contextes nationaux. Aussi, la frontière sépare des territoires aux dynamiques démographiques disparates qu'expliquent, entre autres, les différentiels étatiques sur les plans économiques, sociaux, culturels et politiques. La ligne de démarcation n'est peut-être plus matérialisée dans le paysage mais se traduit pas de réelles dialectiques croissance-décroissance aux frontières.

Le long de la frontière nord-est de la France les frontières prennent par endroits davantage la forme de discontinuités que de barrières. En raison de la perméabilité des frontières et des effets de polarisation à l'œuvre, des rattrapages démographiques s'opèrent. L'attractivité des uns profite à d'autres, davantage enlisés dans la décroissance. De telles configurations rappellent que les frontières ne sont finalement que « des zones de transition, de contact où les caractéristiques que l'on veut séparer viennent précisément s'enchevêtrer [...]. La frontière est ainsi une zone [...] de transition un front de contact et donc d'échange » (Gottmann, 1952, p. 135). L'ambivalence des frontières est ainsi particulièrement lisible, séparant autant qu'elles mettent en contact (Renard, 2002). Les espaces transfrontaliers sont alors la marque de la coexistence de discontinuités et de continuités. Il en va de même sur le plan urbain et démographique. Alors que des phénomènes de rupture et de discontinuité sont lisibles au regard des dynamiques démographiques locales, la décroissance opère uniformément de part et d'autre des frontières. De telles tendances partagées s'observent en particulier entre des territoires aux histoires entrelacées de longue date, comme c'est le cas entre la France et l'Allemagne.

L'effectivité locale de la décroissance en contexte transfrontalier questionne alors ses facteurs locaux ainsi que le poids qu'exercent les représentations individuelles et collectives sur les processus. Assiste-t-on à une « production sociale » d'espaces périphériques (Lang, 2012a, p. 1750-1751) ? Les images des territoires dues aux populations et à la sphère politique participent-elles à une certaine stigmatisation des territoires ? Correspondent-elles à des images externes (médias, discours scientifiques par exemple) (Kühn et Fischer, 2010) ? La décroissance territoriale est-elle effective dans les discours ? Se montrent-ils partagés de part et

d'autre des frontières ? Les analyses qualitatives, proposées à la suite des tests statistiques, à l'échelle des cinq communes d'étude que sont Longwy (Meurthe-et-Moselle, France), Forbach (Moselle, France), Völklingen (Sarre, Allemagne), Bitche (Moselle, France) et Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), doivent en donner un premier aperçu.

Chapitre 5 : La décroissance territoriale, un enjeu partagé en contexte de continuum urbain : l'exemple des villes jumelées de Forbach et de Völklingen

Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France sont marqués par l'ambivalence des frontières. Parfois ruptures, parfois discontinuités, elles donnent à voir de réelles dialectiques croissance-décroissance démographiques. Au milieu de ce maelstrom, des poches de décroissance partagée apparaissent. Marquées par la continuité des processus de perte en population et de recul de l'attractivité, leur existence relève généralement de contextes et de situations partagées de longue date.

À la frontière entre la France et l'Allemagne, la continuité est telle que l'histoire des territoires et la culture locale se trouvent par endroits entremêlées. Cela est tout particulièrement palpable dans les espaces contigus du *Land* de Sarre (Allemagne) et du département de la Moselle (France). Entre ballottements territoriaux, redécoupages incessants des frontières et histoire industrielle et minière partagée, ils donnent à voir des rapports singuliers aux territoires. Malgré la persistance des frontières étatiques, le continuum urbain et les flux de tous ordres, stimulés par les différences de voisinage, structurent une agglomération transfrontalière centrée autour de la capitale du petit État allemand de la Sarre, Sarrebruck.

Les rapports de voisinage sont d'autant plus forts là où les liens territoriaux s'inscrivent dans la durée et ont activement participé à l'émergence d'une culture hybride. Les villes de Forbach (Moselle, France) et de Völklingen (Sarre, Allemagne) en sont des exemples. Liées historiquement par leur passé industriel, elles font aujourd'hui l'objet de rapprochements bilatéraux dans le cadre de leur jumelage et sont pleinement intégrées à deux périmètres de coopération transfrontalière.

Le partage d'une histoire à la croisée des chemins, en particulier sur le plan économique, participe à des trajectoires démographiques relativement proches de part et d'autre de la frontière. Même si les contextes nationaux expliquent les décalages dans le temps de la perte en population, le recul démographique est un fait. Qu'en est-il des représentations ? Les populations ont-elles le sentiment de vivre des situations similaires à celles de leur ville jumelle ? Portent-elles un regard particulier sur leur territoire ?

Afin de répondre à ces différentes interrogations, le chapitre se structure en trois points. Pour comprendre les situations démographiques détériorées entre les deux villes, il convient d'abord de s'intéresser à leur passé récent commun, tourné vers les activités industrielles et minières (1). Cette unité affichée est au cœur de liens territoriaux forts que matérialisent tant les flux transfrontaliers que la coopération entre les deux villes, que nous verrons ensuite (2). Pour finir, nous nous intéresseront aux questions des discours que tiennent les populations sur deux territoires décroissants mais séparés par une frontière (3).

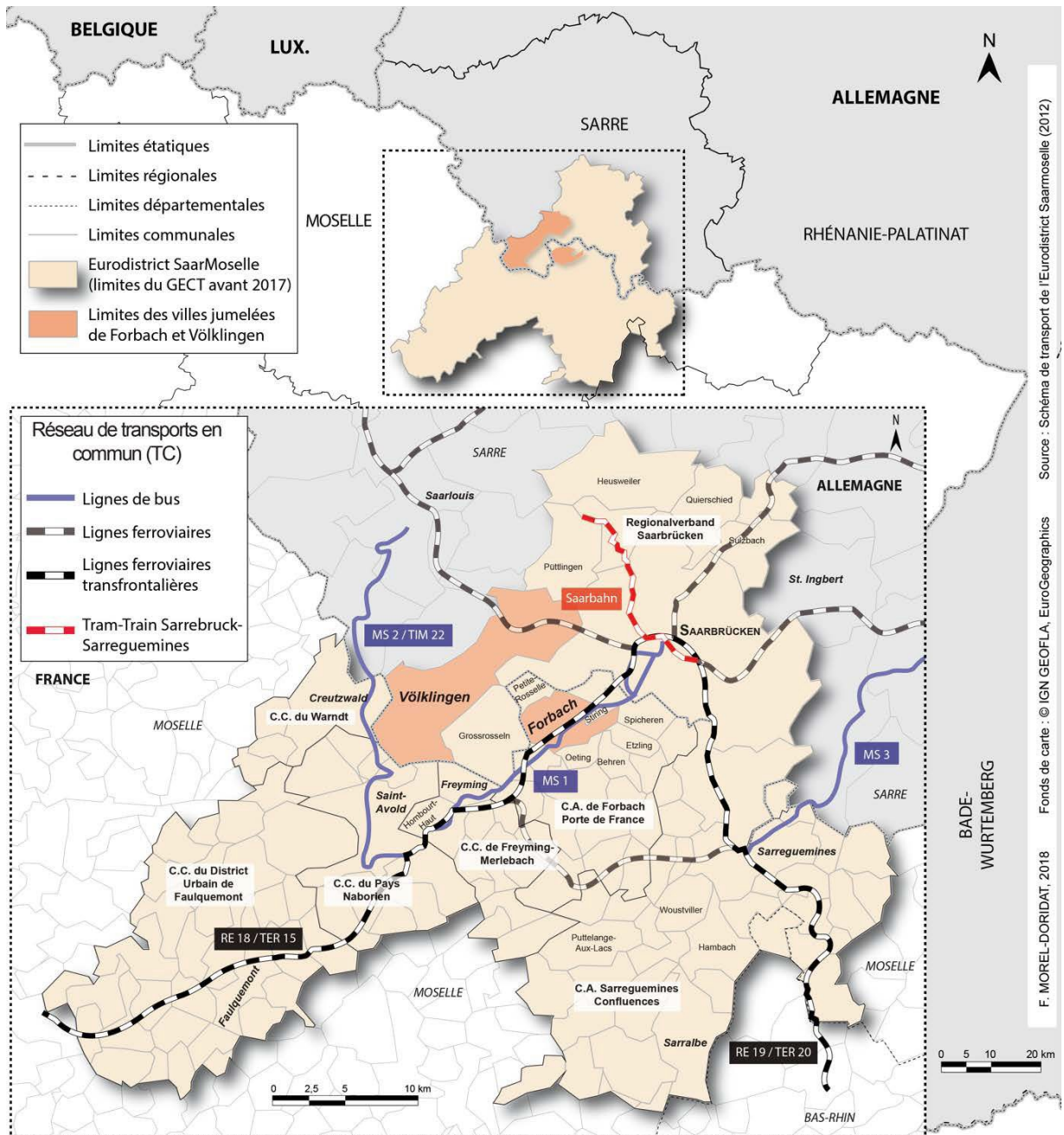


Figure 42 : situation des villes de Forbach et de Völklingen au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle (réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

1. FORBACH ET VÖLKLINGEN : DEUX VILLES UNIES PAR LEUR HISTOIRE RÉCENTE

Les villes de Forbach de Völklingen (*cf.* Figure 42) partagent une histoire à la croisée des chemins, écrite de longue date. Au cœur des rapprochements territoriaux et actrice de la structuration de périmètres institutionnalisés de coopération transfrontalière, cette histoire s'appuie surtout sur le passé industriel et minier des deux villes. À un point tel que leur passé est généralement réduit à ces seules activités économiques. L'empreinte laissée par les industries du fer et du charbon, développées au XIX^e s. est double. Elle explique le développement rapide de la population locale et l'importante urbanisation des deux villes et, plus globalement, de leurs régions. Elle est également au cœur de leur décroissance démographique et économique, à l'heure de la crise de ces deux secteurs d'activité. Malgré ce passé, central dans la compréhension des dynamiques partagées de part et d'autre des frontières nationales, leur histoire est plus ancienne et participe à la compréhension de la culture hybride existant entre les deux villes.

1.1. FORBACH AU PRISME DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET MINIÈRES

Sans revenir davantage sur l'histoire particulière des deux villes, longtemps des marches et des zones de front, il est important de souligner l'impact joué par leur localisation géographique sur leurs trajectoires démographique. Au patrimoine militaire local répond ainsi une démographie en berne jusqu'au développement des activités industrielles.

La commune de Forbach, nommée pour la première fois au X^e s., n'est qu'un petit bourg fortifié au Moyen Âge surmonté, en haut de la colline principale, d'un château aujourd'hui connue sous le nom de Schlossberg (*cf.* Annexe 28). Seigneurie puis comté dépendant du Duché libre de Lorraine, bien que sous le protectorat du Saint-Empire Romain Germanique jusqu'en 1736, la ville fait les frais de sa situation géographique singulière. De tous les conflits modernes, la guerre de Trente ans (*cf.* Chapitre 2) est certainement la plus dévastatrice d'entre-elles pour la ville mais aussi pour la région voisine de Sarrebruck. En effet, la place forte est entièrement détruite le 14 décembre 1634, ne laissant qu'un tas de ruine aux populations et à ses dirigeants (Wilmin, 1990). Tout est alors à reconstruire.

Son rattachement préparé au Royaume de France, survenu un siècle plus tard et effectif à la mort du duc Stanislas Leszczyński, ne mettra nullement fin à sa vocation première de marche frontière. Certes, une croissance de la population est en cours en temps de calme relatif dans la région de Forbach. Pour autant, les conflits n'ont nullement pris fin. La ville et sa région en subiront les effets directs lors des conflits contemporains.

La population de la ville est multipliée par trois au cours de l'Époque moderne, malgré les guerres, les épidémies et les famines. Aussi, en 1736, au passage de la commune sous le giron de la France, Forbach et ses municipalités limitrophes de Verrerie-Sophie, Stiring et Schoeneck comptaient 1 500 habitants. En 1783, ce chiffre passe à 1 670 habitants avant une

nouvelle poussée démographique à la fin du siècle (Rohr, 1957). En 1803, le premier recensement la population française évalue la population totale de ces communes à 2 282 habitants (1 200 rien que pour Forbach contre 400 au début de la période) (Bresler cit. in Wilmin, 1998a ; Honnert, 2006). La période de la Restauration ne permettra guère la croissance tant espérée de la ville et de sa région. Lieu de résidence d'un bataillon et de réquisitions diverses, Forbach se retrouve sans réelle capacité financière que traduit en partie la stagnation de sa population autour de 2 000 habitants jusqu'en 1820 (Wilmin, 1998b). La fonction militaire de la ville est affirmée à la suite de son incorporation au *Reich* allemand en 1871. Sur ordre de l'empereur Guillaume II, deux casernes sont construites : la « Trainkaserne » en 1893, francisée en caserne « Guise » (un bataillon), et la « Infanteriekaserne » (caserne Bataille) en 1911 (trois bataillons, cf. Annexe 30) (Wilmin, 1987). Cette fonction perdure après 1918, bien que réduite à la seule caserne Guise, dont certains bâtiments sont encore debout aujourd'hui (cf. Figure 43). La ville perd sa fonction militaire à la suite de la Seconde Guerre mondiale et se concentrera sur ses activités houillères.



Figure 43 : vue sur l'un des bâtiments de la caserne Guise transformé en restaurant, dans sa partie basse (aujourd'hui fermé), et en logements (rue Nationale, Forbach)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

La situation difficile de la ville, sujette aux invasions, se montre davantage profitable au cours du XIX^e s, comme le souligne l'auteur et imprimeurs François Verronnais : Forbach est « l'un des principaux débouchés de l'Allemagne » en particulier en termes de recettes douanières (Verronnais cit. in Wilmin, 1998b, p. 23). Aidée par le développement du chemin de fer qui la relie dès le milieu du siècle à Metz puis à Sarrebruck, la commune s'est rapidement métamorphosée et a été intégrée dans les rouages du capitalisme industriel. Il faut dire l'importance des activités minières et sidérurgiques, présentes dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, dans cette nouvelle spécialisation de Forbach. À proximité de l'un des plus grands bassins ferrifères d'Europe, courant du nord des départements français de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle à la province belge du Luxembourg et au Grand-Duché (cf. Figure 52), elle est rapidement reliée aux connexions ferrées transnationales. Alors que la ligne Bruxelles-Bâle, desservant les villes d'Arlon, de Luxembourg et de Metz, est inaugurée

en 1842, le bassin houiller, est rattaché au cours des décennies suivante à cet axe majeur. Deux lignes structurent alors le bassin sarro-mosellan : celle de Courcelles-sur-Nied-Völklingen et celle de Rémilly-Sarrebruck, qui passe par Forbach, inaugurée en 1852 (morceau de la ligne Paris-Francfort) et toujours en activité de nos jours (cf. Figure 42) (Auphan, 2010). Les impacts du chemin de fer sur le développement des villes de Forbach et de Völklingen sont ainsi manifestes. Permettant d'acheminer main d'œuvre, matières premières et produits transformés, il est un important vecteur de l'industrialisation des deux villes (Commaille, 2012).



Figure 44 : maison Couturier à Forbach (à l'angle de la rue de la Gare et de l'avenue Saint-Rémy)
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

La ville de Forbach entame sa transformation en profondeur au cours du XIX^e s. Le petit-bourg laisse alors place à une ville construite autour des activités industrielles. La première est due à l'une des familles les plus influentes de la ville, les Couturier (cf. Figure 44). Dès 1832, la famille se lance dans l'exploitation d'une tuilerie, en plein cœur de la ville, rue Nationale, dont la renommée dépassera la seule échelle régionale. D'autres industries se développent en parallèle au milieu du siècle, comme des fabriques de draps, de savons ou encore de pipes en terre cuite (Wilmin, 1998b). C'est dans ce contexte qu'une deuxième famille influente, les Adt, se lance dans la fabrication artisanale puis industrielle de multiples objets en papier mâché et s'installe à Forbach en 1844 (cf. Figure 45) (Adt, 2016).

Stimulée par ces nouveaux pourvoyeurs d'emplois, la population de la ville augmente rapidement à partir des années 1840. Forbach est alors dotée de nouveaux équipements, créateurs d'une animation nouvelle dans la ville, stimulée par la construction d'auberges, de cafés et d'hôtels, de lieux de culte et de nouveaux lieux d'enseignement. La population a ainsi doublée en cinquante ans, passant de 2 282 habitants en 1801 à 4 826 habitants en 1851 (Rohr, 1957).



Figure 45 : site des anciennes manufactures Adt aujourd'hui laissé au souvenir de fiches historiques et de campagnes de sensibilisation à l'histoire de la ville de Forbach (Place Johann Fischart, Forbach)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

La croissance démographique se montre d'autant plus forte au cours des décennies suivantes, aidée par la révolution des transports. Cruciale dans l'installation de la famille de Wendel sur place et dans la pérennisation des activités industrielles sur place, elle explique également la création de la plus grande usine sidérurgique de Moselle, du côté de la ville voisine de Stiring (qui deviendra par la suite Stiring-Wendel) (cf. Annexe 31).

« C'est le tracé de la voie ferrée Metz-Sarrebruck, ouverte le 14 novembre 1852, [...] qui fut décisif, stimulant les recherches du charbon qui furent couronnées de succès en 1856 au puits Saint-Charles de Petite-Rosselle, poussant les Adt à revenir s'installer définitivement à Forbach en 1853, amenant les de Wendel à créer, de 1846 à 1853, à Stiring, alors encore rurale, la plus grande usine sidérurgique du département, spécialisée dans le rail et qui, selon Véronnais, 'surprend agréablement le voyageur traversant cet ancien désert' qui avait tant choqué Chateaubriand lors de son passage en 1833, faisant aussi de la tuilerie Couturier dès 1868, la principale du département, à laquelle l'industriel ajouta en 1863 une fabrique d'allumettes » (Wilmin, 1998b, p. 26).

Le chemin de fer marque également l'arrêt de l'émigration forbachoise à destination de l'Amérique tant l'exploitation de la houille, la transformation du minerai de fer, la cartonnerie et la tuilerie sont pourvoyeuses d'emplois. La guerre de 1870 ne freinera aucunement le dynamisme industriel de la ville. Bien qu'elle marque la germanisation forcée de sa population à coup d'acculturation et de service militaire obligatoire, elle correspond également à l'âge d'or de Forbach. Profitant de la vague de croissance générale que connaît l'Allemagne sous le

II^e Reich, la population municipale a plus que doublé entre 1871 et 1910 (+ 105,8 % ; 10 107 habitants) (Rohr, 1957). La production de la cartonnerie Adt profite alors pleinement du marché allemand, des évolutions des procédés industriels et du développement des innovations. Très vite, la famille se trouve en situation de monopole et développe son activité dans toute l'Allemagne. En 1889, l'entreprise n'employait pas moins de 1 068 ouvriers rien que sur le site de Forbach et 1 200 à la veille de la Grande Guerre. Le poids de la famille est tel qu'elle se fait même construire un château (*cf.* Annexe 32).

La tuilerie de la famille Couturier est également en pleine effervescence. Après des débuts relativement modestes (l'entreprise emploie 250 ouvriers en 1879 et 320 à 350 la décennie suivante), les besoins grandissants, que stimulent la demande allemande et l'amélioration des techniques de production, participent au dynamisme renouvelé de la fabrique. Plus grande tuilerie d'Allemagne, elle compte 700 ouvriers en 1912, auxquels s'ajoutent les centaines de paysans exploitant, pour les besoins de la production, les carrières d'argile avoisinantes⁷⁹ (Wilmin, 1987).

Les expansions urbaines et démographiques de la ville ne pourraient être pleinement comprises sans se référer à la famille de Wendel. Indissociable de l'histoire industrielle Lorraine, en particulier sidérurgique, elle s'est imposée à Forbach dans le domaine du charbonnage. D'abord localisée à Stiring (alors incorporée à Forbach), elle est poussée à la reconversion de ses activités à la suite de la fermeture de son usine sidérurgique sur place, rendue trop peu compétitive en raison des barrières douanières, de la concurrence allemande et du coût des tarifs des transports (Wilmin, 1998b). Le charbonnage retiendra donc son attention. Après la découverte de gisements en 1817 et 1849⁸⁰, elle commande le forçage, en 1856, du premier puits dans la région forbachoise (puits Saint-Charles 1), sur la commune limitrophe de Petite-Rosselle (*cf.* Figure 42 et Figure 83) (Gallois, 1934). À l'initiative de Charles de Wendel, alors à la tête de la Compagnie des Houillères de l'Est, aux côtés de James Georges Tom Hainguerlot et du baron d'Hausen, l'opération est un réel succès. La découverte d'un charbon de qualité pousse même Charles de Wendel à prospecter et à creuser de nouveaux puits tout autour (puits Wendel 1 et 2 situés à 1,5 kilomètre du premier et entrés respectivement en service en 1868 et 1871. Ils font aujourd'hui partie intégrante du site du Musée du Carreau Wendel « La Mine », *cf.* Figure 83).

Tout comme les manufactures Adt et la tuilerie, l'incorporation de la Moselle au *Reich* allemand, ne remettra pas en cause l'activité minière dans la région forbachoise. La famille de Wendel, restée en partie sur place, s'est même assurée de son contrôle total empêchant toute personne extérieure à sa lignée de s'approprier le moindre de ses actifs dans la sidérurgie et la houille (Mioche, 2015). Les compagnies houillères de la région, alors toutes propriétés de la famille, sont renommées Compagnie des Houillères de Petite-Rosselle. Par ailleurs, les besoins

⁷⁹ L'exploitation de l'argile, en vue de la production des tuiles, mène à l'édification d'un téléphérique reliant les villes de Behren et Boussebarch à Forbach.

⁸⁰ Les prospections françaises sont ordonnées dans la première moitié du XIX^e s. à la suite de la perte de la rive gauche du Rhin en 1815. Une première concession voit alors le jour en 1829 bien que peu productive (Gallois, 1919).

toujours plus importants en charbon poussent les de Wendel à de nouvelles prospections entre Forbach et Stiring. Les résultats confirment sans appel les précédents relevés et mènent au forçage des puits Simon 1 et 2 (Forbach). La production de charbon augmente en conséquence. De 205 000 tonnes excavées en 1872, ce chiffre avoisine les 1 662 000 en 1914 (Wilmin, 1998b).

Les années suivant la fin du premier conflit mondial se montrent plus difficiles pour la ville, cela en raison de la dette municipale, de la fermeture de plusieurs entreprises et usines et de la forte augmentation des prix :

« La fonction commerciale de la ville fut fortement entravée jusqu'en 1935 par l'attraction commerciale de Sarrebruck qui profitait de l'union douanière franco-sarroise et de son attirance traditionnelle de grandes villes, et eut à subir les effets de la crise économique mondiale. [...] Elle vit également la ruine progressive de ces grandes fabriques, ce qui laissa aux houillères le rôle d'une sorte de mono-industrie. Les Adt furent expulsés en mai 1919 et leurs fabriques passèrent, à Forbach et Marineau, à la Société Nouvelle des Établissements Adt en 1923, mais ils durent non seulement faire face à la concurrence des Adt établis à Wächtersbach, près de Francfort, mais aussi au fait que leur production se démoda et en 1937 la société forbachois n'occupait plus que 460 ouvriers. La ruine totale des Couturier suivie rapidement celle des Adt. » (Wilmin, 1998b, p. 40).

La famille de Wendel tient alors à elle seule l'économie forbachoise. Bien que la reprise des activités houillères soit plus lente qu'espérée⁸¹, elle reste pourvoyeuse d'emplois et draine une importante population dont étrangère (en particulier polonaise). Les chiffres de la production de charbon sont alors éloquentes : pas moins 2,6 millions de tonnes de charbons sont excavées en 1938. La reprise économique est en marche, en particulier après 1935 et le retour de la Sarre à l'Allemagne.

L'entrée dans la Seconde Guerre mondiale amène son lot de souffrances pour la ville. À l'approche des troupes du III^e Reich, les mineurs forbachois sont transférés vers les mines du Nord et du Pas de Calais tandis qu'une bonne partie de la population est dirigée vers la Charente (Wilmin, 1998b). À sa prise, la ville est remaniée et pensée comme un appendice de la conurbation de Sarrebruck. Cette proximité sera cette fois particulièrement néfaste à la ville, en particulier au moment de la libération. Comme de nombreuses villes du *Land* de Sarre, dont Sarrebruck et Völklingen, Forbach est en partie détruite par les bombardements.

La relève économique de la commune est toutefois rapide. Elle se traduit par une forte croissance des houillères jusqu'en 1963, aidées par le plan national de relèvement Monnet (Gravier, 1950) : la production d'acier et de charbon sont une priorité nationale à l'heure de la reconstruction et l'activité reprend de plus belle (Mioche, 2015). Tandis que les usines sidérurgiques, aux mains des de Wendel, tournent à plein régime, la production de charbon est multipliée par trois en l'espace de 20 ans (6 millions de tonnes en 1959). Le puits Simon 3, dont les travaux se sont achevés en 1933, ouvre enfin ses portes en 1950 (le site abrite aujourd'hui

⁸¹ Il faut attendre 1924 pour que la production de charbon égale celle de 1914.

la société Complet, spécialisée dans les produits de boulangerie) (cf. Figure 46), suivi l'année suivante du puits Simon 4. Le site de Marineau, en limite ouest de la ville, quant à lui, est transformé en cokerie (cf. Annexe 33). La reprise démographique est à nouveau d'actualité. Après une chute à 9 599 habitants en 1946, la ville ne compte pas moins de 21 591 habitants en 1954, le nombre de logements étant, quant à lui, pratiquement doublé au cours de la période (Rohr, 1957). La ville s'étend à un rythme effréné qui affecte le dynamisme de l'ensemble des villes limitrophes, Behren-lès-Forbach en tête.



Figure 46 : site de l'ancien puits Simon 3, accueillant aujourd'hui l'entreprise Complet (rue Nationale, Forbach)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

La ville de Forbach se dote, dans l'urgence, de nouvelles cités dont celle du Wiesberg, construite entre 1960 et 1972, aujourd'hui enjeu central des politiques de rénovation urbaine (Carrié et Masse, 2016) (cf. Figure 47). Commanditée dans sa première phase par les Charbonnages de France, les Houillères du bassin de Lorraine et l'Office public départemental d'habitations à loyer modéré (OPDHLM), il amène à la construction de 1004 nouveaux logements au sein d'un quartier enclavé, excentré des grandes artères commerçantes, borné par les reliefs du Warndt et sujet aux pollutions de la cokerie toute proche (Carrié et Masse, 2016).

Comme l'ensemble des villes des bassins houiller et sidérurgique lorrains, Forbach est profondément affectée par le déclin du charbon. En effet, les évolutions mondiales dans le domaine de l'énergie et l'utilisation de nouvelles ressources plus concurrentielles se soldent par une diminution progressive de la demande et de l'activité sur les sites d'extraction. Les puits sont fermés les uns après les autres. Tandis que près de 11 000 emplois ont été supprimés dans

Houillères du Bassin de Lorraine (HBL) entre 1969 et 1975, les besoins de main-d'œuvre dans la pétrochimie Saint-Avold-Carling et dans le secteur sidérurgique dans le *Land* de Sarre amènent à une mobilité nouvelle des travailleurs. L'emploi frontalier est alors en plein essor : environ 11 000 travailleurs frontaliers mosellans se dirigent vers la région allemande voisine entre 1975 et 1982, essentiellement pour travailler dans le secteur industriel, soit une hausse de 7 000 personnes depuis 1968 (Belkacem, Borsenberger et Pigeron-Piroth, 2006).



Figure 47 : quartier du Wiesberg avant les travaux de rénovation urbaine (rue les Capucines, Forbach)
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

En 1969, il ne reste, dans la région forbachoise, que les sièges de Wendel à Petite-Rosselle et Simon à Forbach même. Malgré une production toujours importante, l'ombre qui plane au-dessus de la ville pousse les autorités locales et les industrielles à réfléchir à la diversification de leur économie. À cet effet, des usines de transformation sont implantées sur place. Néanmoins, leur dépendance au charbon comme celle des logements, en particulier du

Wiesberg chauffé à l'aide des vapeurs dégagées par le puits Simon, ne fait que retarder l'inévitable. La population communale continue alors à croître jusqu'à atteindre son maximum démographique en 1982, comptant alors 27 182 habitants.

Pendant ce temps, la ville cherche à modifier sa perception par le public extérieur. Forbach, qui n'est plus seulement vue comme « *la Métropole du Charbon* » : elle est maintenant la « *Porte de France* » (nom donné à sa Communauté d'Agglomération), et même une « *commune de l'Europe* », comme le rappelle son jumelage avec la ville voisine de Völklingen en 1964.

Malgré les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, ainsi que la volonté réaffirmée par le nouveau gouvernement, en 1981, de faire du charbon une priorité nationale, l'évolution du marché de l'énergie voit à nouveau s'effondrer les besoins en charbon. Dès 1984, les HBL stoppent les recrutements. Les formations scolaires aux métiers de la mine sont elles aussi fermées ou remaniées. 10 000 mineurs sont même poussés vers la sortie par les HBL (Rohr et Delanchy, 2003). Le Pacte Charbonnier (20 octobre 1994) signe la fin des houillères de Forbach et de France et annonce l'horizon 2005 comme date butoir de l'exploitation du minerai. Il est alors question de départs anticipés à la retraite et à la reconversion des employés des mines (Rohr et Delanchy, 2003). Après la fermeture du siège Wendel en 1985, c'est au tour du siège Simon, le 5 décembre 1997 de stopper son activité. La question de la gestion des friches industrielles, de dépollution des sites et de la gestion des eaux d'exhaure se pose alors. La solution trouvée est généralement celle de la reconversion et de la destruction de ces pans de l'histoire. À Forbach, seul le carreau du Siège Simon 1 et 2 a été sauvegardé et protégé au titre des monuments historiques. Des autres installations, il ne reste donc que la mémoire orale et des lieux (*cf.* Figure 48).



Figure 48 : ancien site du carreau Marineau, aujourd'hui partiellement transformé en zone d'activité (rue des Moulins, Forbach)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

Le déclin démographique suit la crise socio-économique locale. Alors que le taux de chômage atteint des records (16,2 % en 2018 selon l'INSEE), la population chute de 20 % entre 1990 et 2018 (elle stagne entre 1982 et 1990) pour atteindre la barre des 21 652 habitants, valeur la plus basse depuis 1954 (*cf.* Figure 52).

1.2. VÖLKLINGEN : UNE SPÉCIALISATION ÉCONOMIQUE DANS LES SECTEURS HOUILLERS ET MÉTALLURGIQUES

La ville de Völklingen (Sarre, Allemagne, *cf.* Figure 42) connaît un développement relativement similaire à celui de Forbach. Si le développement industriel de Völklingen est plus ancien, il n'en est pas moins un facteur central des rapprochements bilatéraux entre les deux villes et de compréhension des dynamiques démographiques partagées de part et d'autre des frontières nationales.

En effet, bien que la création de la ville de Völklingen remonterait au début de l'époque franque (fin du V^e s.), comme le suggère sa toponymie et la présence du suffixe '-ingen' dans son nom, son développement reste l'écho de la progression des activités industrielles et minières sur place (Völklingen im Wandel, s. d.). Aussi, le petit village peine à s'accroître. En 1524, la commune ne comptait alors que vingt-neuf familles et quarante-trois en 1542 (Stadt Völklingen, s. d. ; Völklingen im Wandel, s. d.). Essentiellement organisée autour des activités agricoles, la ville déroge assez tôt à cette seule vocation et se concentre de plus en plus sur les activités du secteur secondaire. En raison de sa proximité géographique avec le bassin ferrifère lorrain, une première forge voit ainsi le jour en 1572. Elle est suivie, en 1621, des premières formes d'exploitation locale de la houille quasi affleurente et base de la transformation du minerai de fer dans la forge voisine.

La Guerre de Trente ans oblige toutefois à l'arrêt temporaire des activités. Particulièrement meurtrière, elle se solde par d'importantes destructions et la disparition de près de 84 % de la population du comté de Sarrebruck : en 1635, Völklingen ne compte plus que dix familles (Völklingen im Wandel, s. d.). Le repeuplement du village reprend à partir des années 1660, facilité depuis son occupation par les Français (1678) et la création, au tournant du XVIII^e s., d'un nouveau pont rejoignant, à sa hauteur, les deux berges de la Sarre. Les activités économiques reprennent également. Dans ce contexte, la forge de Geislautern est réouverte en 1730. En 1745, on dénombre alors 61 familles, tandis qu'en 1804, date à laquelle la commune est reconnue municipalité du département français de Sarre, elle compte 613 habitants.

Les activités minières sont vues comme une réelle opportunité par les autorités françaises, à un point tel que Napoléon Bonaparte ordonne la création d'une école des mines et de la fonte sur place. La défaite de l'Empereur à Waterloo, ramenant la Sarre sous commandement prussien dès 1815, ne remet pas en question la spécialisation de plus en plus lisible de la ville dans le secteur secondaire ni ne stoppe ses dynamiques démographiques croissantes. En 1822, les villes de Forbach et de Völklingen sont comparables par leur taille et leur population (2 000 habitants

pour la commune allemande). Tout comme sa voisine française, Völklingen profitera du développement du chemin de fer et de l'inauguration, en 1859, de sa gare reliant Sarrebruck à Trèves. Elle est suivie de la construction de plusieurs autres équipements tels qu'une école, une poste, une église puis, en 1862, d'un tribunal et d'une pharmacie, et, en 1868, d'un hôpital des mineurs (*Knappschaftskrankenhaus*) (Chlench, 2007). La ville compte désormais 2 598 habitants. Un premier hôtel de ville est également construit entre 1875 et 1876 dans le prolongement du centre-ville et à proximité du site sidérurgique en devenir (*cf.* Figure 49).



Figure 49 : bâtiment de l'ancien hôtel de ville, aujourd'hui siège de la bibliothèque municipale et de l'université populaire de Völklingen (la tour est ajoutée au bâtiment en 1907), Rathausstraße

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 18 avril 2018)

Le développement économique et urbain de la ville se concrétise, à partir de l'année 1873, par la création de l'usine sidérurgique de Völklingen par l'ingénieur Julius Buch. La ville se structure et se densifie alors autour de ce point névralgique de la vie locale. Les besoins en main-d'œuvre sont tels que, de 4 250 habitants en 1881, la population passe à 6 449 habitants en 1885 (Chlench, 2007). L'usine sera toutefois momentanément fermée six ans après son ouverture en raison des droits de douane trop élevés et des nécessités d'importation du minerai de fer non disponible sur place (*cf.* Figure 20). En 1881, Carl Röchling rachète le site désaffecté et relance la production d'acier. Pour cela, il fait construire le premier haut fourneau du site, inauguré en 1883 (Weltkulturerbe Völklinger Hütte, s. d.). Le succès de l'usine est rapide : en 1890, les aciéries de Völklingen sont le plus grand site de production de poutre en fer de toute l'Allemagne. Celle-ci est évaluée annuellement à 70 164 tonnes de poutres et à 14 502 tonnes de fer à souder. La population, quant à elle, s'élève désormais à 8 319 habitants) (Völklingen im Wandel, s. d.). L'année suivante, l'introduction du procédé Thomas-Gilchrist, permet l'exploitation du minerai de fer de qualité médiocre (la minette) disponible en Lorraine occupée

depuis la défaite de 1870 et de limiter les coûts d’approvisionnement en minerais. En 1897, un four à coke complète l’ensemble du site (cf. Figure 50).



Figure 50 : l’usine sidérurgique de Völklingen (Völklinger Hutte) depuis les voies de la gare ferroviaire construite en 1893, Rathausstraße

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 9 mai 2018)

En parallèle, l’industrie du verre se développe à Völklingen. Implantée localement en raison de la présence de charbon mais aussi et surtout de sables quartzes et de bois. Jusqu’à la Première Guerre mondiale, cette industrie était la seconde plus importante de Sarre derrière la sidérurgie. Fragilisée, la manufacture de Völklingen (quartier de Fenne), fermera ses portes au début de la Seconde Guerre mondiale. Les activités houillères et sidérurgiques de la ville sonneront alors le glas des manufactures locales à l’image de la ville voisine de Forbach (Chlench, 2007).

Les besoins en main-d’œuvre ne feront que croître jusqu’à la veille de la Première Guerre mondiale. Cette situation pousse Hermann Röchling à construire, entre 1904 et 1929, 238 maisons et 447 appartements (Chlench, 2007). Néanmoins, la présence et le développement de la sidérurgie en Moselle et en France augmente sensiblement la concurrence. Afin de pallier ces difficultés, la ville met en place des aides facilitant l’installation d’entreprises en Sarre sous forme de « *primes fiscales à l’exploitation minière et de prêts pour les activités de construction privées. Cela a conduit à la construction de nouvelles zones résidentielles et de maisons individuelles à destination des ouvriers dans les centres des anciens villages* » (Chlench, 2007,

p. 22, trad. FMD)⁸². La population atteint alors la barre des 15 000 habitants en 1905 malgré la fermeture de certaines mines de charbon surexploitées. Cinq années plus tard, les nouveaux équipements et l'amélioration des aménités sur place, attirent 3 000 personnes supplémentaires à Völklingen.

Le site ne stoppera pas son activité durant la Grande Guerre, à ceci près que le travail des hommes est remplacé par celui des femmes. Par ailleurs, la perte de la Sarre au profit de la France n'impactera pas la ville sur le plan économique et démographique. En 1922, Völklingen compte ainsi pas moins de 19 325 habitants (Völklingen im Wandel, s. d.). L'usine continue de produire de l'acier et à employer. Le retour de la Sarre à l'Allemagne marque la reprise accrue de la production d'acier afin de répondre aux programmes d'armement et infrastructurel du III^e Reich. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'usine et ses employés participent exclusivement à l'effort de guerre. Herman Röchling, alors à la tête de la *Völklinger Hütte*, se voit d'ailleurs chargé des tâches de direction pour l'organisation de l'industrie métallurgique en temps de conflit armé. Ce sont alors pas moins de 14 000 travailleurs étrangers qui sont exploités dans les usines de la ville entre 1939 et 1945 (Weltkulturerbe Völklinger Hütte, s. d.).

La guerre ne sera toutefois pas sans effets pour la ville. Placée en zone rouge, elle est la cible des bombardements américains. En partie détruite, elle sera vite reconstruite et retrouvera rapidement sa population d'avant-guerre : en 1946, la ville compte 35 875 habitants, chiffre sensiblement équivalent à celui de 1939. Passée sous l'autorité française, elle retrouve également, dès 1952, ses capacités de production et ses résidents (40 840 habitants).

Les destins différents de la sidérurgie française et allemande tiennent peut-être à un événement majeur de l'histoire de Völklingen. Alors qu'un référendum propose, en 1955, le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, le 'oui' l'emporte une fois encore. Dès lors, la ville est à nouveau allemande et ne dépend plus que des contextes économiques et politiques de la République Fédérale. Néanmoins, le développement, tant économique que démographique et urbain de Völklingen, reste intrinsèquement lié au sort de ses forges. En 1965, ce sont alors 17 000 personnes qui travaillent pour le compte de la *Hütte* donnant alors à l'usine une dimension mondiale toujours d'actualité. Parallèlement, la houillère de Luisenthal (commune rattachée à Völklingen), alors seule encore en activité, continue d'être exploitée. Néanmoins, le coup de grisou de 1962, qui fera 299 morts, stoppe temporairement l'extraction du charbon, qui devient définitive en 1994, suivie, en 2004 de la fermeture des portes de la mine.

Le pic démographique local est atteint en 1970, à la veille de la crise mondiale de l'acier. Jamais plus, au cours de son histoire contemporaine, Völklingen n'atteindra le niveau historique de 49 461 habitants (cf. Figure 52), la croissance démographique et économique laissant place à la décroissance. Néanmoins, comme le laisse à voir le graphique proposé ci-après, le déclin démographique de la ville reste moins abrupt et continu que celui de Forbach, sa voisine française, certainement du fait de la persistance des activités sidérurgiques sur place. Malgré le

⁸² « Anreize zur Umsiedlung an die Saar wurden durch bergfiskalische Prämien und Kredite für die private Bautätigkeit gegeben. Dies führte dazu, dass ausgehend von den alten Ortskernen neue Siedlungsgebiete und Bergarbeiterprämienhäuser entstanden » (Chlench, 2007, p. 22, trad. FMD)

retrait de la famille Röchling de l'activité sidérurgique, en contexte de crise, et le rachat du complexe par une société luxembourgeoise en 1982, une nouvelle aciérie, plus moderne, est inaugurée en 1980, toujours en activité de nos jours (cf. Figure 51).



Figure 51 : nouvelle aciérie de Völklingen (vue depuis l'autoroute)
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 12 octobre 2018)

La crise laissera tout de même de profonds stigmates. La *Völklinger Hütte* ferme définitivement ses portes en 1986 amenant avec elle son lot de suppressions d'emplois. En 1995, le site ne compte plus que 3 500 employés, soit une baisse de 80 % de ses effectifs depuis 1966 (Völklingen im Wandel, s. d.). Sur le plan démographique, la crise houillère et sidérurgique se traduit par une diminution de l'ordre de 18 % de la population communale entre 1978 et 2005 (Statistik Internetpräsenz der Stadt Völklingen) : la ville compte désormais 40 406 habitants soit une légère hausse après une période de dix années de stagnation (cf. Figure 52).

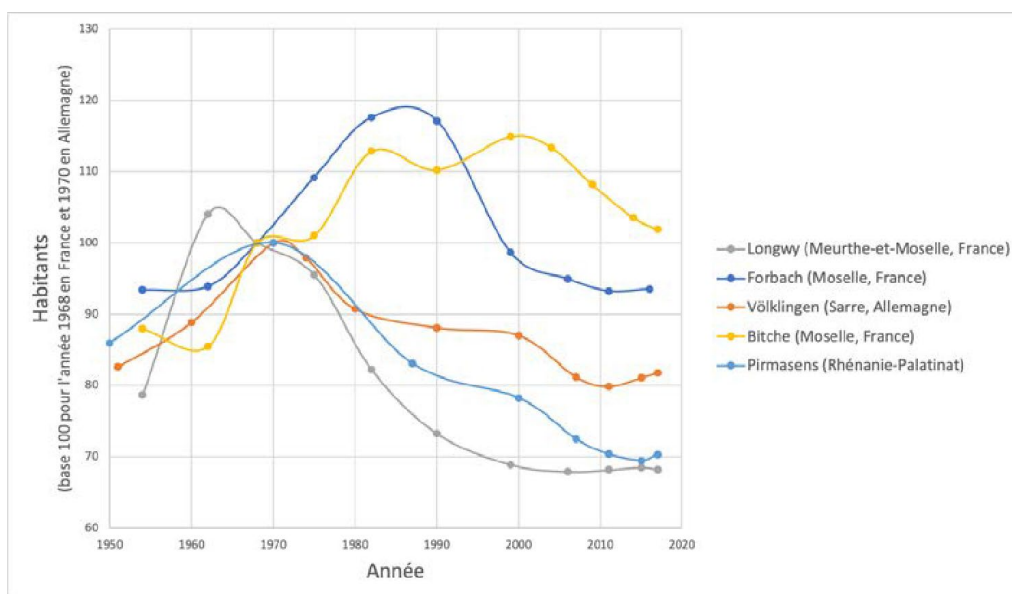


Figure 52 : trajectoires démographiques des cinq villes d'étude entre 1950 et 2017 (population exprimée en base 100 pour l'année 1968 en France et 1970 en Allemagne)

(sources : INSEE RGP 2018, Statistisches Amt des Saarlandes, 2019 et Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, 2019)

La situation de l'aciérie de soufflage se montre néanmoins tendue à la fin du XX^e s. Malgré la création de la Saarstahl AG, issue de la fusion des sociétés minières de Völklingen et de Neunkirchen avec la Saarbrücken-Buchbach, dont le siège est placé à Völklingen, la crise sidérurgique conduit à la mise en faillite de l'entreprise de 1993 à 2001. Aidée par l'État Fédéral et le *Land* de Sarre, la Saarsthal a toutefois été sauvée et présente un chiffre d'affaires notable. Deuxième plus gros employeur de la région, les usines produisent de l'ordre de 200 000 tonnes d'acier par mois (Saarstahl, 2019).

Ce passé industriel commun est source de rapprochements territoriaux inscrits dans le temps et l'espace. Les liens entre la France et l'Allemagne, plus précisément entre le département de la Moselle et la Sarre, sont nombreux. Rappels d'une certaine unicité historique et économique, ils sont également la marque de la persistance des frontières, lignes majeures de discontinuités. Si les relations de voisinage sont au cœur de la compréhension des implantations et des développements des sites sidérurgiques, l'avenir différencié des territoires témoigne de différences fortes de part et d'autre des frontières. Cette unité et ses différences sont notables à la frontière avec le *Land* de Sarre. Bien que l'usine de Völklingen exploite et transforme les excédents de minette française (Meurthe-et-Moselle et Moselle), non utilisés par les de Wendel, elle a aussi démontré la fragilité des liens qui unissent ces territoires (Commaille, 2012). Alors qu'à la fin des années 1950, la Sarre se tourne à nouveau vers l'Allemagne, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle se concentrent sur les intérêts français internationaux plutôt que locaux (Commaille, 2012), ayant pour conséquence de voir la sidérurgie, qui se meurt dans le Nord-Est de la France, se maintenir, certes à raison de nombreux plans sociaux, et donner l'impression d'une pérennité au moins à moyen terme. Ces situations hétérogènes à quelques dizaines de kilomètres devraient donner lieu à des représentations mais aussi des répercussions spatiales différenciées de la décroissance entre France et Allemagne. Elles sont également à la base de flux transfrontaliers déséquilibrés profitant davantage au *Land* de Sarre qu'à la Moselle-Est.

2. *DES LIENS TERRITORIAUX FORTS ENTRE MOSELLE-EST ET SARRE*

L'unité affichée entre Forbach et Völklingen se retrouve également dans les rapports de voisinage qui se jouent entre Moselle-Est et Sarre. Construits autour d'un passé industriel et minier partagé, ils ont permis à de nombreux mosellans de trouver un emploi de l'autre côté de la frontière. Aussi, la présence de la dyade ainsi que les différents partages territoriaux n'ont en rien suffi à freiner les flux, en particulier humains, entre les communes limitrophes. Participant, au gré des découpages territoriaux, au développement des villes sarroises et mosellanes, elles sont la marque de relations de voisinage dument inscrites dans l'histoire et dans la culture des territoires. L'importance des liens qui unissent les territoires frontaliers, au même titre que les enjeux partagés sur les plans humains, économiques, sociaux, environnementaux et politiques, ont d'ailleurs poussé à des coopérations davantage institutionnalisées le long de cette frontière comme nous le verrons maintenant.

2.1. DES FLUX TRANSFRONTALIERS DÉSÉQUILIBRÉS PROFITANT AU LAND DE SARRE

Les flux humains, dans la région frontalière, profitent essentiellement aux communes associées de la région de Sarrebruck (*Regionalverband Saarbrücken*) au détriment des communes mosellanes (Piermay, 1993 ; Belkacem et Pigeron-Piroth, 2012). Ils n'ont pas attendu les processus de construction européenne et d'ouverture des frontières nationales pour se structurer. Bâties sur les différences étatiques, particulièrement sensibles aux frontières, ils s'expriment de deux façons entre la Sarre et la Moselle-Est (Renard, 1997 ; Rumford, 2006 ; Hardi et Uszkai, 2017).

La première concerne les flux de travailleurs frontaliers, essentiellement mosellans, à destination du *Land* de Sarre. Bien que moindres qu'entre la Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg (*cf.* Annexe 35 et Figure 24) et s'effectuant dans une zone d'attraction bien plus réduite, ils n'en demeurent pas moins structurants d'une réelle agglomération transfrontalière. Organisée autour de la ville capitale du *Land* de Sarre, Sarrebruck (180 374 habitants au 31 décembre 2019), cette zone, forte d'une langue et d'une culture métissées, est marquée par une importante continuité urbaine (*cf.* Figure 53). Alimentée par les liens territoriaux historiques construits autour des activités industrielles et minières, en raison d'un bassin houiller binational, sa densité de population reste importante malgré la persistance du processus de décroissance territoriale. Comptant près d'un million de personnes agglomérées, sa densité totale est de 459 hab./km² en 2016. La population se concentre en particulier dans les communes limitrophes de Sarrebruck, Forbach restant la municipalité la plus peuplée du côté français.

Au-delà d'une distance de dix kilomètres à vol d'oiseau, les territoires présentent des caractéristiques plus rurales. Leur proximité aux centres urbains joue sur leurs trajectoires démographiques plus positives que celles des anciens bastions industriels et miniers de Moselle-Est (Creutzwald, Saint-Avold, Carling, Freyming-Merlebach et Sarreguemines) (*cf.* Annexe 36). Du côté allemand le déclin démographique reste de mise, malgré une légère reprise démographique depuis le tournant des années 2010.

La morphologie urbaine de l'agglomération transfrontalière reflète les caractéristiques physiques du milieu. Alors que les vallées sont très urbanisées, les coteaux argileux restent boisés. Or, ce même milieu, conjugué aux différentiels étatiques, en particulier sur le plan économique, expliquent notamment la concentration des flux à destination de la ville de Sarrebruck, dont la situation est favorable. Distante de moins de quatre kilomètres de la frontière française et facilement accessible par les principaux moyens de transports (*cf.* Figure 42), elle est séparée du sillon mosellan par le plateau lorrain.

La capitale sarroise jouie, en outre, de sa distance relative à la ville de Luxembourg. Malgré l'augmentation des distances parcourues par les travailleurs frontaliers, Sarrebruck n'est toujours pas située dans l'aire d'influence luxembourgeoise. De ce fait, elle continue d'exercer son rôle centralisateur (Schulz, 1998).

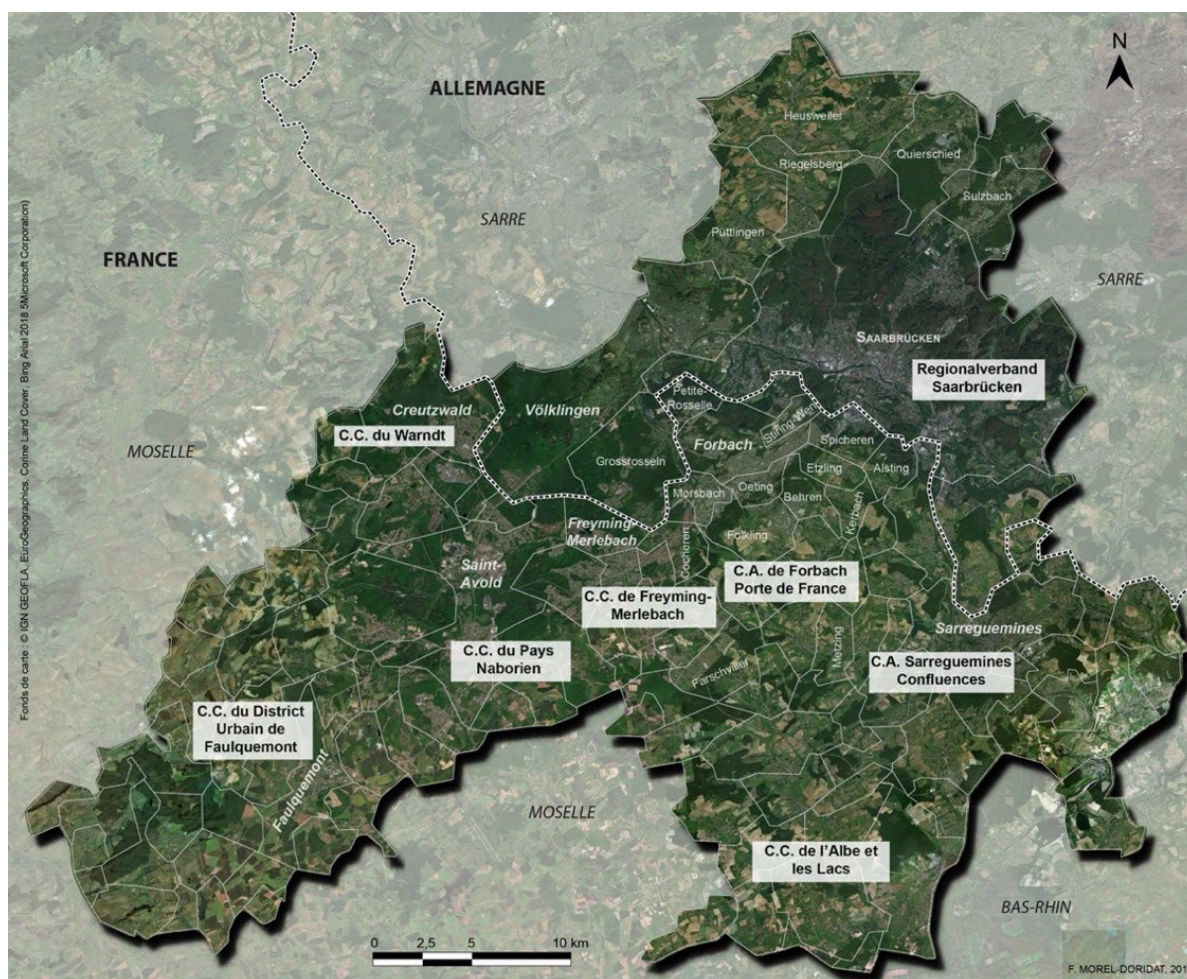


Figure 53 : conurbation transfrontalière de Sarrebruck (limites de l'Eurodistrict SaarMoselle) (Bing Arial 2018)

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Localement, les flux frontaliers liés à l'activité professionnelle des populations sont motivés par plusieurs discordances. Historiquement, le développement du travail frontalier à destination du *Land* de Sarre s'explique par le fort développement économique de la région mais aussi par la hausse du *Mark* en comparaison du Franc. C'est ainsi qu'en 1975, selon les chiffres du recensement de la population de l'INSEE, 58 % des flux de travailleurs frontaliers lorrains (essentiellement originaires de l'arrondissement de Forbach) avaient pour destination le *Land* allemand voisin (Belkacem et Pigeron-Piroth, 2012). Le secteur secondaire en est le premier pourvoyeur, responsable de près de 78,5 % de telles mobilités entre France et Allemagne. Quatre filières attirent tout particulièrement la main-d'œuvre mosellane : les industries sidérurgiques (en particulier celles de Völklingen), textiles, de la mécanique et de l'électronique (INSEE, 1975).

Depuis, l'environnement économique et le profil des travailleurs frontalier de la région a évolué. Ainsi, bien que le phénomène se soit structuré en cinquante ans, la Sarre attire moins, cela pour deux raisons principales : son industrie (en particulier automobile) est en difficulté, et la pratique de l'allemand se perd chez les jeunes générations. Les emplois industriels se trouvent alors peu à peu remplacés par d'autres, peu qualifiés, dans le secteur tertiaire

(manutentionnaire, hôtes et hôtesse de caisse, techniciens et techniciennes de surface) mais mieux rémunérés et plus flexibles qu'en France (entretien avec la CCI Moselle-Est, 2018). Dans les chiffres, cela se traduit par l'importance de la catégorie socio-professionnelle « ouvrier » dans l'effectif des travailleurs frontaliers en Allemagne, proche des 50 %⁸³. Plus précisément, selon le Monde, « les Lorrains occupent des emplois pour lesquels il n'est pas nécessaire d'avoir une longue formation : du travail à la chaîne chez Ford, un poste dans la fabrique de porcelaine Villeroy et Boch [à Metlach], des emplois de caissière dans les supermarchés » (le Monde, 21/01/2013). Ce choix du travail en Allemagne s'appuie également sur des salaires légèrement supérieurs et une fiscalité moins élevée qu'en France. Sur les 17 741 lorrains qui, chaque jour, traversaient la frontière en 2018 pour se rendre sur leur lieu de travail en Sarre, 74 % avaient pour destination la ville de Sarrebruck et 15 % la commune de Sarrelouis (cf. Figure 54). Notons qu'en raison de la suppression de nombreux emplois dans le secteur de la sidérurgie, Völklingen n'occupe pratiquement plus de travailleurs mosellans.

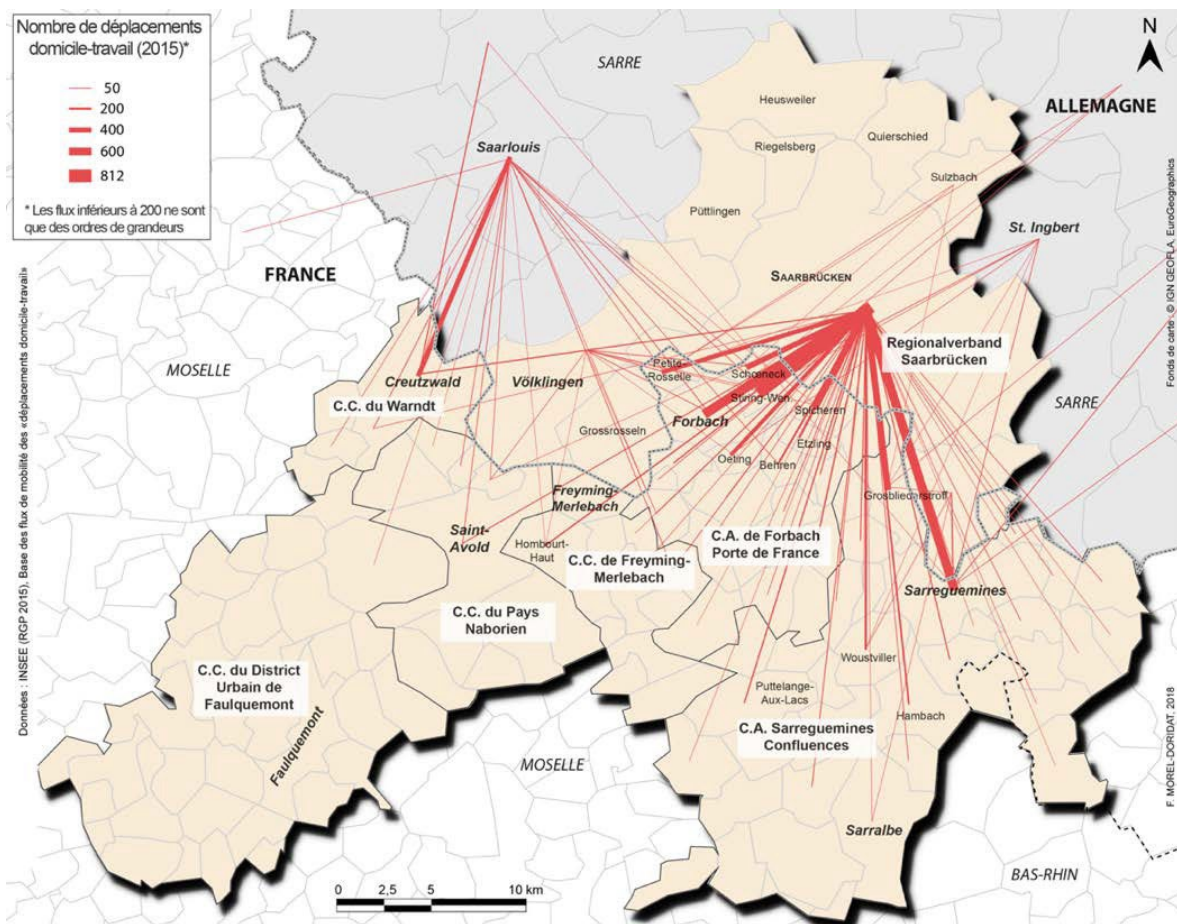


Figure 54 : Sarrebruck, lieu de concentration des flux de travailleurs frontaliers lorrains
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Le travail frontalier en Sarre reste un enjeu important pour le *Land* de Sarre, ce qui explique, entre autres, que le *Land* se soit lancé, depuis 2013, dans la *Frankreichstrategie*.

⁸³ Champion J.-B., Collin C., Glénat P., Lesdos-Cauhapé C. et Quénechdu V., 2019, INSEE Première, « Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg », https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2019-06/Emb_IP_1755_travail_transfrontalier.pdf

L'objectif défendu par la sphère politique est celui de devenir la première région allemande bilingue au cours d'une génération, soit en 2043 (Saarland.de, s. d.). Elle est ainsi vue comme « *une passerelle, un trait d'union entre la France et l'Allemagne* » (Stephan Toscani, Président du *Landtag* de la Sarre, le 19 avril 2018). Les intérêts ne sont pas que linguistiques. Ils sont aussi économiques : un Allemand doit avoir la capacité de comprendre et d'interagir avec les frontaliers. La stratégie doit également permettre de renforcer les relations économiques entre la France et l'Allemagne. La Sarre est alors susceptible de devenir un partenaire de services pour les entreprises françaises qui s'implantent en Allemagne et inversement (Saarland.de, s. d.)

L'agglomération transfrontalière n'est pas que structurée par les mobilités professionnelles. Les différences de voisinage présentées précédemment se révèlent également dans les comportements de consommation des ménages résidant le long de la frontière franco-allemande (Renard-Grandmontagne, Boquet et Dorkel, 2020). Selon la CCI Moselle-Est, pas moins de 9,6 % des achats des ménages du bassin de Forbach seraient réalisés dans la région de Sarrebruck. Cette évasion commerciale s'appuie sur des différences notables de prix de part et d'autre de la frontière : les produits alimentaires sont ainsi, en moyenne, 15 % moins chers en Sarre qu'en Moselle. De tels écarts de prix se retrouvent également sur les produits d'hygiène de la personne. Les différences de taxation sur les cigarettes et l'essence sont elles aussi palpables et poussent de nombreux frontaliers à traverser la frontière. Aussi, selon le site *Toute l'Europe*, en avril 2020, le paquet de cigarette atteignait en moyenne 10 € en France contre 6,40 € en Allemagne.

De telles différences aux frontières amènent à de véritables stratégies de localisation des commerces à la frontière (Renard-Grandmontagne, Boquet et Dorkel, 2020) et à une communication à destination des Français comme ici entre les communes de Carling et de Völklingen (*cf.* Figure 55) ou entre Petite-Rosselle et Großrosseln (*cf.* Figure 56).



Figure 55 : espace de ventes de cigarettes localisé à dix mètres de la frontière franco-allemande, situé sur la commune de Völklingen (Lauterbach)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 3 juin 2018)



Figure 56 : les différentiels nationaux en termes de TVA exprimés à la frontière franco-allemande par l'installation d'un magasin de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle (dm) et de chaussures (Deichmann) (Großrosseln, Sarre)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

2.2. FORBACH ET VÖLKLINGEN, DEUX VILLES DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Les liens qui unissent les deux villes sont d'abord socio-économiques. De taille relativement comparable, si l'on fait abstraction des municipalités rattachées à la ville allemande, Forbach et Völklingen ont renforcé leur partenariat en officialisant, leur jumelage, un an après l'adoption du Traité de l'Élysée (1963). Basé sur des échanges bilatéraux « *entre partenaires semblables* » (Hamman, 2001, p. 201), elle donne lieu à plusieurs initiatives partagées allant de la création d'une université populaire franco-allemande à celle d'une ligne de bus commune et « *la coopération dans l'exploitation du centre des congrès de Forbach* » (Hamman, 2001, p. 203). Ces villes ont également participé à la réalisation de nombreux programmes culturels communs et à la création d'un circuit pédestre permettant de rejoindre les deux villes. Sur le plan politique, ce jumelage donne également lieu à des conseils municipaux communs permettant d'apprendre de son voisin et à mieux le connaître.

La coopération a depuis été renforcée. Outre la Grande Région, les deux villes ont intégré un second périmètre de coopération transfrontalière : l'Eurodistrict SaarMoselle. Ce dernier regroupe les communes du nord-est du département français de la Moselle et le district urbain de Sarrebruck (*Regionalverband Saarbrücken*) (cf. Figure 42). Bien que l'Eurodistrict soit récent, les rapprochements bilatéraux et l'intégration transfrontalière ont débuté dès les premières années de paix (Prianon et Worm, 2020). D'abord sous la forme de jumelage et de projets communs, le besoin de coopération s'est davantage fait sentir à la fin des années 1990. Aussi, en contexte de crise minière et industrielle et de construction européenne toujours plus

avancée, la coopération s'institutionnalise. L'association Zukunft SaarMoselle Avenir, créée en 1997, constitue la base du futur Eurodistrict. Préparé dès 2004, il ne verra finalement le jour qu'en 2010 sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT).

« Son objectif reste la construction d'une agglomération transfrontalière qui offre un cadre cohérent afin de relever les défis auxquels le territoire est confronté et de répondre aux problèmes quotidiens de ses citoyens, notamment ceux liés à la présence de la frontière. Plusieurs projets ont été développés dans le cadre de deux stratégies globales successives (la 'Vision pour l'avenir', puis la 'Stratégie territoriale 2014-2020'), tel que la 'Route du feu', un sentier patrimonial reliant plusieurs hauts lieux de la culture industrielle. »⁸⁴ (Prianon et Worm, 2020, p. 341, trad. FMD).

Pour ce faire, la coopération a trait à cinq grandes thématiques. Outre le tourisme et les loisirs, l'enseignement et le bilinguisme, la recherche et l'innovation en particulier autour des énergies vertes, et la santé, les questions d'aménagement du territoire sont en phase de réflexion. Ainsi, selon l'Eurodistrict SaarMoselle, :

« plusieurs réflexions engagées par le passé seront reprises. Ceci concernerait des thématiques de la 'Visions d'avenir' de l'espace SaarMoselle comme l'aménagement concerté des 'boulevards et avenues' transfrontaliers. La mise en parallèle des documents d'urbanisme et de planification est également envisagée. Pour ce faire, l'Eurodistrict peut compter sur le soutien de la Ville et du Regionalverband de Sarrebruck ainsi que des SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines et du Val de Rosselle » (Eurodistrict SaarMoselle, 2011).

Le GECT cherche également à renforcer la coopération franco-allemande dans le domaine économique afin de redorer l'image des territoires dans le but d'insuffler une nouvelle attractivité, en particulier auprès du secteur privé. Cette coopération reste toutefois limitée. Il s'agit essentiellement de cartographies en ligne des zones d'activités présentes dans l'espace de coopération ou de brochures promotionnelles (Prianon et Worm, 2020). De telles compétences ne sauraient suffire à endiguer le processus de décroissance territoriale.

Aussi, malgré une intégration à une échelle supranationale, les moyens humains et matériels restent limités et les contraintes juridiques nombreuses. Outre les questions inhérentes à la présence de la ligne-cadre et aux différences notables en termes de législation et de répartition des compétences, les champs d'actions du GECT restent limités par les compétences qui lui ont été données ainsi que par les fonds alloués. La Mission Opérationnelle Transfrontalière souligne à ce propos que le GECT ne « peut souscrire à l'emprunt ». Par ailleurs, son statut juridique ne lui permet nullement de profiter des moyens financiers des intercommunalités membres du périmètre (Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), s. d.). Ce faisant, les projets d'envergure et particulièrement structurants pour l'espace de coopération restent en suspens. C'est en particulier le cas du Tram-Train reliant les villes de

⁸⁴ « Its goal is to build a cross-border conurbation which will provide a coherent framework to meet the challenges the territory is facing and address the everyday problems of its citizens, especially those related to the presence of the border. » (Prianon et Worm, 2020, p. 341)

Forbach et de Sarrebruck, sur l'exemple de ce qui se fait déjà entre Sarreguemines et Sarrebruck (cf. Figure 42), laissé en sommeil depuis 2017, faute de moyens. Bien que réapparu dans les projets sarrois fin février 2021 dans le cadre du nouveau plan de mobilité du *Land* (*Verkehrs Entwicklungs Plan*), rien n'est pour l'instant fait et discuté entre chacune des parties (Mazzucotteli, 2021). Les actions concrètes se limitent donc encore aux questions de trame verte et bleue et de développement touristique partagé (Prianon et Worm, 2020).

Les limites de la coopération, au même titre que les flux, dont humains, témoignent de différentiels nationaux encore persistants dans cet espace transfrontalier franco-allemand présenté comme « sans frontière » et l'objet de plusieurs unités (démographiques, culturelles, historiques, socio-économiques et urbaines). L'impression de vivre dans un même espace est manifeste surtout du point de vue français comme nous le verrons maintenant. Néanmoins, les rapports différenciés aux territoires rappellent les phénomènes de discontinuités et de ruptures aux frontières. Ils se ressentent tout particulièrement dans les discours des populations résidant dans cet ourlet frontalier et dans leur représentation de leur cadre de vie.

3. *DES REPRÉSENTATIONS DICTÉES PAR DES CONTEXTES NATIONAUX ET LOCAUX*

L'unité des territoires, affichée sur les plans démographiques, socio-économiques et culturels, est mise à mal par les représentations des individus de leur territoire. Les discours se montrent ainsi très hétérogènes et démontrent la persistance des frontières et des images générales véhiculées des territoires. Entre dépassement des cadres nationaux et cloisonnements à des discours nationaux, régionaux et locaux, les enquêtes révèlent des rapports et des pratiques différenciées des territoires.

3.1. *DES RAPPORTS HÉTÉROGÈNES À LA FRONTIÈRE*

Le premier élément de différenciation entre les discours français et allemands concerne les rapports même qu'entretiennent les individus avec l'espace transfrontalier et vient un peu plus confirmer les déséquilibres territoriaux en termes de flux entre la Moselle-Est et la Sarre. Alors que tous les répondants du côté français vivent et traversent régulièrement la frontière, si ce n'est quotidiennement, les Allemands ne l'évoquent pratiquement jamais.

Ainsi, l'actif français, alors employé à Metz, fait allusion à la frontière et à l'espace transfrontalier dès la première minute de l'entretien :

« Le transfrontalier, je le pratique au quotidien, tout le temps... J'ai envie de dire depuis toujours en fait (le transfrontalier franco-allemand bien sûr). Une partie de ma famille est allemande donc ça joue. » (actif forbachois, entretien réalisé le 24/09/2019).

Cet appel spontané à la ligne-cadre se retrouve également dans le discours de l'étudiante Forbacheoise :

« J'habite juste à côté de la frontière. Ma maison est toute proche [...]. J'habite à 50 mètres de la frontière... Donc à 50 mètres c'est l'Allemagne ! Du coup, le transfrontalier, bah c'est toute ma vie, surtout que du côté de mon père, ce ne sont que des Allemands. Ça aide. » (étudiante forbacheoise, entretien réalisé le 13/05/2019).

Le retraité de la Sofirem se démarque un peu des deux autres répondants. Sans famille du côté allemand, il n'évoque le voisin sarrois que lorsque la question des équipements est amenée. Il fera allusion aux différentiels nationaux lorsqu'il présentera les ratés de la politique française de reconversion et de la mauvaise valorisation du patrimoine industriel local.

« Quand il faut faire les grandes courses, c'est l'Allemagne. Avant, tous les magasins étaient en France. Maintenant, il faut passer la frontière, aller à Großrosseln et Sarrebruck... Et il est vrai qu'il est extrêmement intéressant de faire ses courses en Allemagne. Globus c'est, en général, des prix 30 % inférieurs à ceux français, en particulier sur la viande. [...] À Dm, ce sont les mêmes produits qu'en France mais beaucoup moins cher » (retraité forbacheois, entretien réalisé le 21/08/2018).

Ces pratiques d'achats en Allemagne et ces constats ne sont pas que le fait du retraité des houillères. Pour l'actif, la frontière est un facteur central d'explication de la qualité de vie locale et du pouvoir d'achat des Français, pour beaucoup touchés par la crise structurelle et l'évolution des emplois locaux au profit du secteur tertiaire :

« La frontière joue pour beaucoup dans le cadre de vie. Elle participe à l'amélioration de la qualité de vie locale grâce notamment à des prix moins élevés. On peut citer Dm pour les produits d'hygiène. Le magasin est important pour le pouvoir d'achat. [...] Tout le monde dans le bassin minier a des produits allemands. Parce qu'ils peuvent se les payer et se faire plaisir » (actif forbacheois).

L'étudiante en géographie va même plus loin. Finalement, en Allemagne, elle fait presque tout :

« les sorties dans la semaine, les achats, etc. [...] Car les prix sont vraiment moins chers qu'en France sur beaucoup d'articles, sauf l'eau. En fait, l'Allemagne est entrée dans les mœurs certainement à cause de mon père. Tout y est fait : les sorties au cinéma, au théâtre, les achats, tout ! » (étudiante Forbacheoise).

Peut-être parce que Sarrebruck est « LA grande ville ! C'est la vie nocturne dans un centre-ville animé. La ville propose une grande diversité de bars et de boîtes de nuit » (actif forbacheois). La situation frontalière est alors vue par les Français comme une réelle opportunité et une ressource pour eux.

« La frontière est une opportunité. [...] Il y a des emplois en Allemagne. Dans les années 1980, il s'agissait surtout d'emplois de cadres. Maintenant, il est plutôt question de 'mini-jobs'. En les cumulant, on peut s'en sortir avec un bon salaire.

Ce sont surtout des emplois dans le commerce et les entreprises de services. [...] Ces mini-jobs permettent d'effectuer quelques heures dans la semaine. Il s'agit surtout d'emplois pour des entreprises de nettoyage. La rémunération est tout à fait correcte de l'ordre de 400 € voire 500 € par mois pour 3 à 4 heures travaillées par jour. L'équivalent d'un stage en France, quoi ! On peut d'ailleurs les cumuler et pourquoi pas au sein d'une même entreprise (si la boîte propose plusieurs chantiers) » (actif forbachois).

Aussi, « le côté France-Allemagne à quelque chose d'agréable » (étudiante). Le jeune chargé de mission ajoute même qu'« avec la proximité à Sarrebruck, on a fait sauter cette idée de frontière ». De tels discours plaident ainsi dans le sens d'une unité et d'une certaine complémentarité des territoires. Sans l'Allemagne, seul le retraité resterait sur place. Certes, ils reconnaissent tous une certaine forme de concurrence, mais sans les différentiels nationaux, ils pensent tous qu'il serait difficile pour les populations de s'équiper et de procéder aux achats de première nécessité.

Sur le sujet de la concurrence, l'actif reste sceptique quant aux discours généraux qui mettent la faute de la situation compliquée du centre-ville de Forbach et son importante vacance commerciale sur l'Allemagne (cf. Annexe 37). Pour lui, la situation s'explique aussi par des choix politiques qu'il juge mauvais :

« Les enseignes sont nombreuses à changer au cours d'une année. Il est très difficile de maintenir un commerce en centre-ville. [...] Et disons que les problèmes de ces dernières années viennent peut-être des politiques et du développement incroyable des centres commerciaux périphériques tels que B'est à Farebersviller⁸⁵ ».

Les différences entre France et Allemagne s'expriment également au sein même des communes de la région forbachoise. L'étudiante précise ainsi :

« Les dynamiques démographiques sont plus difficiles à voir. Les cités minières font aujourd'hui l'objet de rachats par les Allemands. C'est très demandé à Cocheren. Ainsi, il n'y a presque pas de vacance des logements. Dès qu'il y a une maison à vendre, 'c'est gagné'. Et ça, c'est encore un effet de la frontière. Les prix sont plus attractifs qu'en Allemagne et les impôts plus intéressants. C'est comme à Spiecheren : un village français racheté par les Allemands amenant à une impression de 50-50 Français-Allemands. C'est à se demander si l'on est en France ou en Allemagne ! » (étudiante forbachoise).

L'idée d'un espace où « l'on a fait sauter cette idée de barrière », pour reprendre les mots de l'actif Forbachois, est toutefois mise à mal par les cartes mentales. Bien que l'espace de pratique dépasse généralement la limite étatique, sa représentation et la typographie utilisée pour la figurer témoignent de différences notables (cf. Figure 57 et Figure 58). L'étudiante et le jeune actif ont ainsi fait le choix de la figurer par un trait plein davantage représentatif de

⁸⁵ Distant en voiture de 17 minutes de la mairie de Forbach, sa première pierre a été posée le 28 septembre 2016. Inauguré le 11 avril 2018, il compte 55 000 m² de surfaces commerciales et de loisirs. Il concentre un hypermarché Auchan, cent boutiques et restaurants et un complexe de loisir (<https://www.centre-best.com/>).

ruptures spatiales que de discontinuités. Ce point est d'autant plus flagrant dans la carte mentale présentée en Figure 57 que la frontière est nommée et différenciée d'une seconde limite, quant à elle figurée par des pointillés. Elle correspond à la frontière linguistique, marqueur pour l'étudiante d'une sortie de son espace de vie et de pratique.

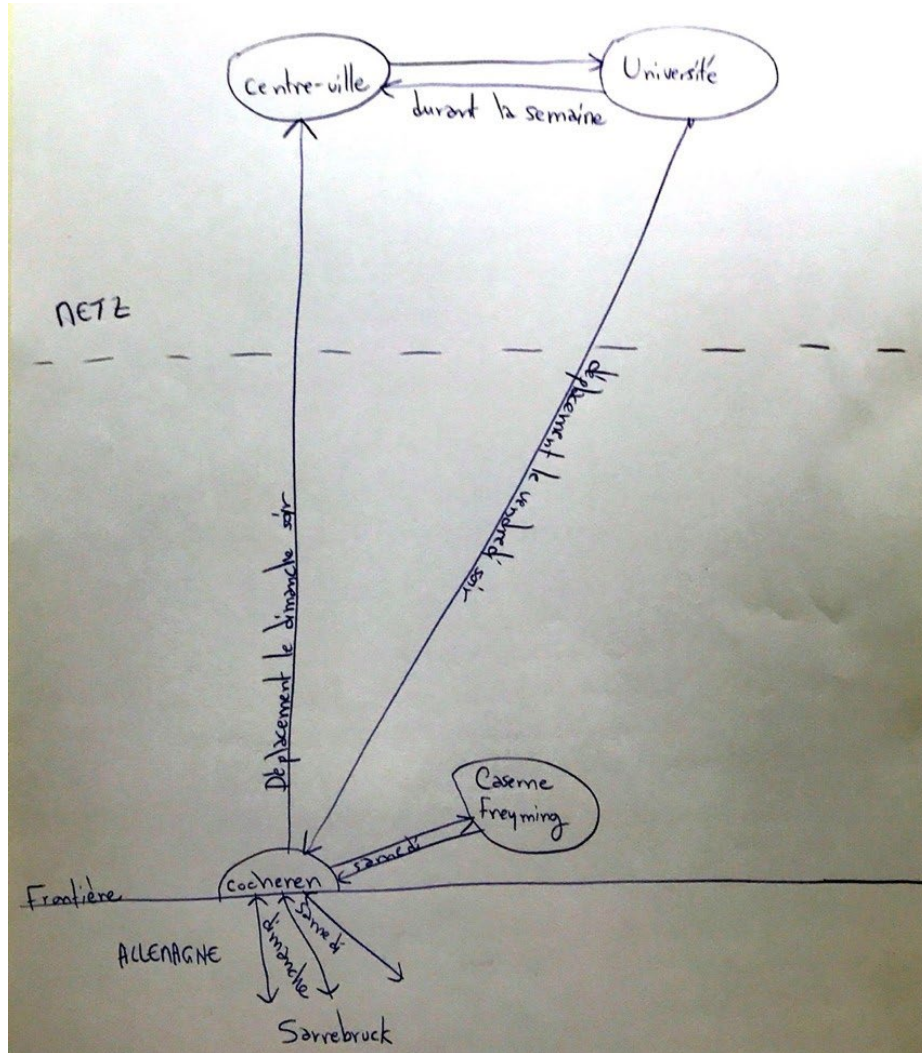


Figure 57 : carte mentale de l'étudiante forbachoise

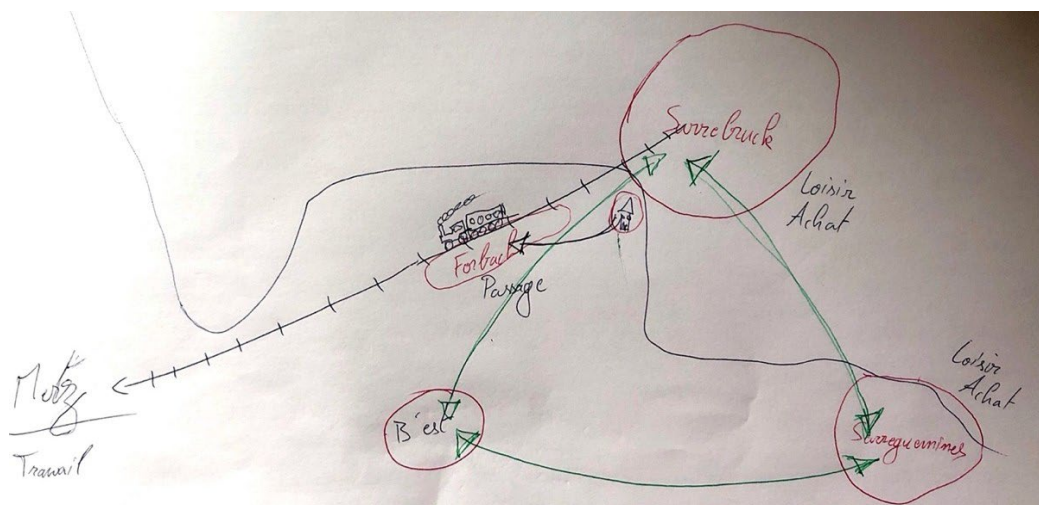


Figure 58 : carte mentale du jeune actif forbachois travaillant à Metz

Alors que la frontière est primordiale dans le cadre de vie des Forbachois, elle semble ne jouer qu'un rôle secondaire dans celui des trois personnes interviewées à Völklingen. Aussi, aucun allemand ne l'a représentée sur sa carte mentale (cf. Figure 59 et Figure 60). Cette absence corrobore une fois encore le discours général. L'étudiante allemande⁸⁶, alors en France dans le cadre de son parcours franco-allemand, n'évoque la commune voisine de Forbach que pour le Carreau (Scène nationale de la ville) où elle se rend de temps à autre « *pour profiter de la vie culturelle française* » ou en des termes peu flatteurs pour en décrire les caractéristiques :

« Il y a peu de choses de l'autre côté de la frontière. [...] À Forbach, les commerces sont vides, les vitrines sont abandonnées et les bâtiments français ne sont pas beaux. Mais en fait, je ne connais rien des situations et des choses proposées de l'autre côté de la frontière. [...] Dans ma famille, on a l'impression que ce sont surtout des ménages défavorisés. Le côté français est une région pauvre où il n'y a pas grand-chose à faire » (étudiante de Völklingen, entretien réalisé le 12/03/2019).

Lorsqu'elle évoque ces lieux de rencontre avec les Français, il n'est ni question de Forbach, ni de Sarreguemines et encore moins de Saint-Avold mais bien de Sarrebruck. Elle évoque ainsi son grand plaisir à se rendre dans la ville voisine de Sarrebruck pour son dynamisme, sa vie culturelle et nocturne, et ces lieux de rencontre avec ses voisins francophones. L'ingénieur retraité ne fait que confirmer ce discours négatif :

*« Où sont les travailleurs ? C'est pour cela qu'il y a des changements notables dans les villes et qu'elles **se dépeuplent** en France. [...] Cela fait maintenant longtemps que plus rien n'est fait à Forbach. Il n'y a plus d'emploi. [...] C'est l'abandon parce que l'on fait trop peu de choses pour arriver à garder les personnes sur place. Ça manque d'équilibre social »*

Néanmoins, « Saarland ist bounderland », la Sarre est une région frontalière (retraité, Völklingen, entretien réalisé le 04/07/2019).

L'attrait limité des communes limitrophes mosellanes est poussé à son paroxysme dans le discours de l'ingénieur en électromagnétique. Il ne fera allusion à l'espace transfrontalier que pour parler des échanges de travailleurs frontaliers avec le Luxembourg et de l'importance des relations dans la Grande Région. « *Il est nécessaire de ne pas trop s'en éloigner* » (ingénieur en électromagnétique, Völklingen, entretien réalisé le 04/07/2019).

De tels écarts entre Français et Allemands confirment que les intérêts pour les populations ne sont pas les mêmes. Alors que la Sarre est vue comme une opportunité par les Forbachois, les habitants de Völklingen n'en partagent pas le même intérêt. Mais tous les six s'accordent sur un point : Sarrebruck est le lieu où se passent les choses (bien qu'il ne faille pas non plus la

⁸⁶ Notons que les villes sarroises sont relativement étendues. Völklingen ne déroge pas à cette règle. Composée de dix districts différents (*der Stadtteile*), l'étudiante se distingue des deux autres répondants par sa résidence dans l'un deux plus rural, Röchlinghöhe (1 300 habitants). De ce fait, elle a tendance à opposer 'son village' à la commune-centre de Völklingen.

voir « comme le centre du monde. C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses mais il n'y a pas tout non plus ! » (étudiante, Völklingen) (cf. Figure 59).

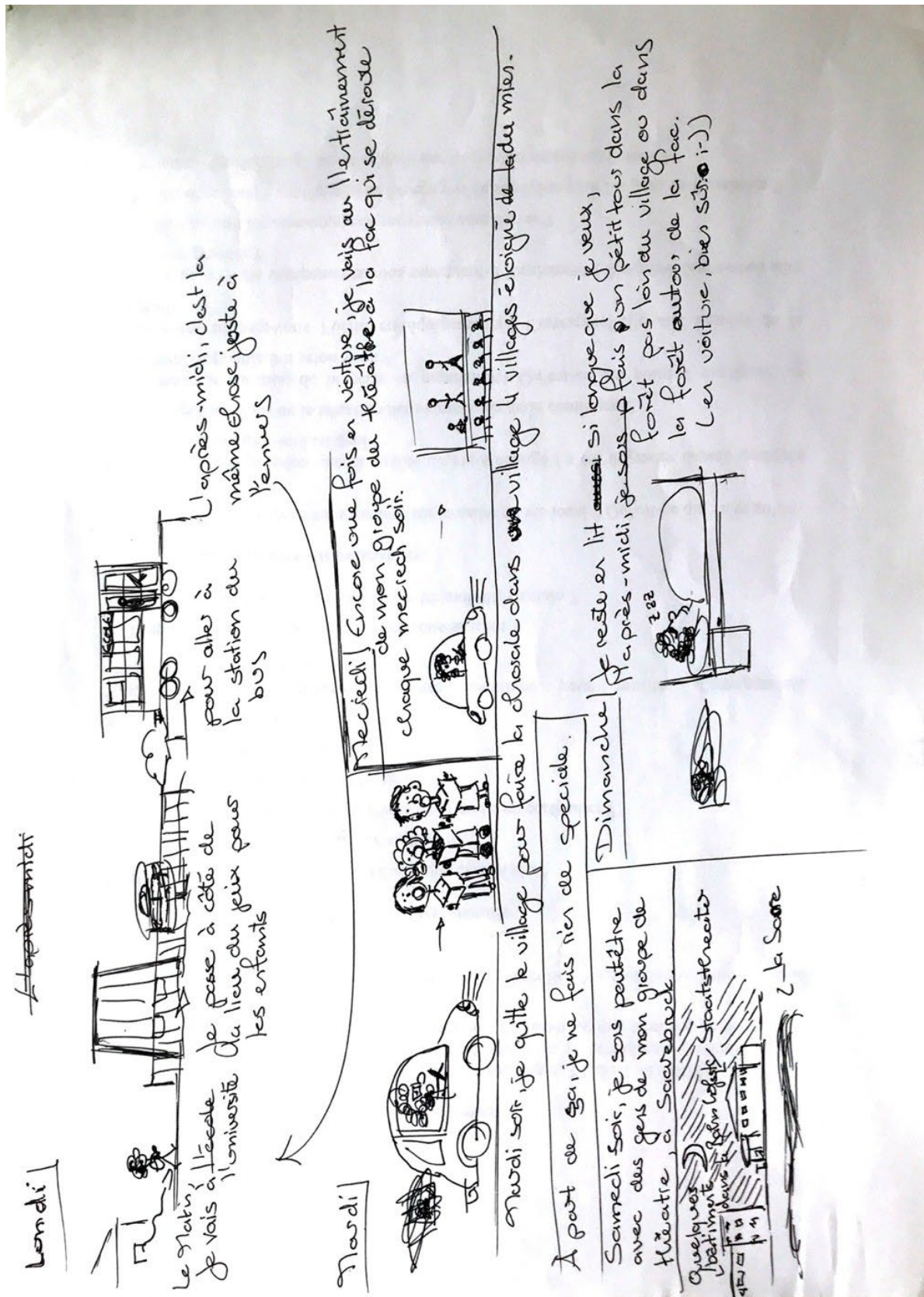


Figure 59 : représentation d'une semaine type par l'étudiante en parcours franco-allemand entre l'université de la Sarre et l'université de Lorraine

Représentée ou nommée dans les deux tiers des cartes mentales, qu'il s'agisse des cartes allemandes ou françaises, elle montre le caractère centralisateur de la ville de Sarrebruck. Son impact est toutefois remis en question par les deux anciens collègues de la Saarstahl.

3.2. UN PROCESSUS DE DÉCROISSANCE URBAINE VÉCU DIFFÉREMMENT DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIÈRE

Les discours des répondants sur leur territoires sont extrêmement hétérogènes. Ils restent toutefois dans la continuité des images externes véhiculées par les médias et le monde scientifique et donnent une image relativement négative des processus de décroissance territoriale (Müller, 2011). Ainsi, les mots employés dans les discours personnels reprennent généralement ceux entendus dans les médias. En outre, bien que plus nuancés que ceux largement diffusés au public, ils ne dérogent que peu à l'image dégradée généralement véhiculée.

Les réalités démographiques, socio-économiques et spatiales de la décroissance des territoires sont largement reconnues par les personnes interrogées. À Völklingen, la perte en population est mentionnée au même titre que les fermetures d'équipements publics, commerciaux et de loisirs. Elle confirme ainsi les éléments généraux de définition des processus de décroissance territoriale. L'ingénieur de la Saarstahl précise ainsi :

« Les achats se font à Sarrebruck car les grands magasins n'existent plus à Völklingen. On ne trouve plus que de l'alimentation ici. Il faut aller à Sarrebruck ou à Sarrelouis pour faire des achats de chaussures ou de vêtements. Certes, il y a Globus, mais on n'achète pas tout à Globus ! » (ingénieur, Völklingen).

Le retraité de la sidérurgie confirme ce propos :

*« Il y a beaucoup de grandes chaînes qui ont poussé à la fermeture des petits commerces familiaux. Mais cela n'explique pas tout. Il y a aussi d'importants départs de jeunes adultes et d'enfants. À Völklingen, nous avons vu une **grande fluctuation de la population** et assisté à une réelle **'fuite des cerveaux'**. Ils travaillent maintenant dans de grandes entreprises, ailleurs qu'en Sarre. Et le problème n'est pas près d'être résolu. Il y a une volonté politique de créer de nouveaux pôles d'attractivité. Mais pour cela, il faut passer à autre chose que l'industrie de l'acier et de l'automobile. Il faut trouver d'autres choses » (retraité, Völklingen).*

L'étudiante réduit même la situation économique de la ville de Völklingen à un lieu : *« maintenant, il n'y a plus que la Hütte »*. Mais comme elle le dit elle-même :

« je ne connais pas vraiment... J'y vais de temps à autre pour voir ma famille, mais hormis pour cela, je n'y passe pratiquement jamais. En tout cas, dans le discours de ma famille et de mes amis, c'est une ville où habitent des personnes défavorisées c'est une ville de cas sociaux ».

« Je ne m'y sens pas à l'aise. Et je ne peux pas dire 'Ah ! Völklingen mais que c'est beau !' Parce que ce n'est pas vrai ! Il y a la Hütte, des expositions mais en dehors de ça, il n'y a rien ! En tous cas rien qui ne me vienne à l'esprit en tout cas... » (étudiante).

Cette impression de population aux revenus modestes et en précarité sociale est intéressante dans la mesure où elle fait écho aux « *word-pictures* » évoqués en chapitre 4. Bien qu'elle ne connaisse pas plus que cela la situation à Völklingen, surtout la nuit tombée, elle préfère se fier à un discours général. Les résultats obtenus à partir de plusieurs moteurs de recherche sur internet tendent à confirmer ce propos, en particulier sur les articles du quotidien local, le *Saarbrücker Zeitung*. Il y est surtout fait état d'une criminalité sur fond de trafic de drogue. Les articles plus récents font également état d'une hausse des accidents de la route liés à la surconsommation d'alcool. La paupérisation de la population est également évoquée ainsi que la situation nouvellement dégradée à la Saarstahl à la suite de la crise sanitaire. Malgré tout, le 5 octobre 2021, une nouvelle demande de production d'éoliennes a permis de pérenniser, au moins sur cinq ans, les emplois sur site. Néanmoins, rares sont les articles très négatifs sur la ville. Il faut chercher « *Kriminalität in Völklingen* » (criminalité à Völklingen) pour retrouver un discours catastrophiste.

Cette vision d'une ville habitée par « des cas sociaux » reste d'ailleurs absente des discours de deux autres personnes interviewées, résidentes de la ville-centre de Völklingen. Pour elles, les problèmes tiennent plutôt à « *un équilibre en danger* » :

« On se concentre trop sur la force de travail et à attirer de nouvelles personnes qualifiées. On oublie le reste de la population, dont les ouvriers. Il faut un équilibre ! On trouve beaucoup d'ouvriers dans les grandes entreprises et il ne faut pas les oublier... Dans les politiques d'entreprises, on demande de l'équilibre dans les qualifications. Il devrait en être de même dans la politique de la ville et dans l'organisation du territoire » (retraité, Völklingen).

*« Il y a un réel besoin de diversifier l'offre. Il ne faut pas que des ingénieurs en informatique ! C'est ce changement qui va permettre **la survie de nos villes** » (actif, Völklingen)*

L'emploi du mot « survie » est fort et fait écho aux discours médiatiques. Il sous-entendrait que des villes, dont Völklingen, se meurent ou, tout au moins, qu'elles se trouvent en situation de détresse, comme le sous-entendaient les premiers discours scientifiques sur la thématique de la décroissance. Peut-être pensent-ils que la perte en population de Völklingen est un signe de mort de la ville ? La réponse est non. « *Parce qu'il y a encore des choses ici* » (actif, Völklingen). Quels que soient les facteurs explicatifs à l'emploi de ce mot, il reste préoccupé par la baisse en population de sa ville au même titre que son homologue retraité :

« La crise industrielle est responsable de la disparition de milliers d'emplois dans la ville. Et la population a chuté... Dans les années 1970, il devait y avoir 50 000 habitants. Maintenant nous ne sommes plus que 40 000. C'est surtout lié aux changements dans l'industrie. [...] Mais ça aurait pu être pire ! La situation semble en tout cas bien pire à Forbach et en France » (retraité, Völklingen).

La perte en population et en attractivité de la ville, telle qu'exposée précédemment, trouve un second facteur explicatif dans les discours : celui de « l'enclavement » (étudiante) tant de Völklingen que de la Sarre. Il s'avère ainsi « difficile de trouver une alternative à la voiture. [...] Les villes sont mal connectées en Sarre » (ingénieur). L'étudiante se plaint ainsi du nombre réduit « de bus et de train pour se déplacer autrement qu'en voiture » : « Quand [elle] avai[t] entre 12 et 17 ans, il [lui] étai[t] alors impossible de sortir si [elle] n'étai[t] pas accompagnée. La liberté ne vient qu'avec la voiture en Sarre. ». Elle conclue en précisant que, pour faire ses courses, « il faut se rendre dans les communes voisines. Mais on ne peut pas le faire à pied ou à vélo. Une fois de plus, on est obligé de prendre la voiture ou l'un des rares bus qui circule pour aller acheter du pain ou de l'alimentaire, en général » (étudiant).

Néanmoins, Völklingen ne doit pas être réduite à cette vision négative selon les résidents de la commune-centre. Beaucoup de choses ont été et sont encore faites pour la ville :

« Il y a beaucoup de randonnées possibles à faire au départ de Völklingen. Avec l'argent public, la ville s'est embellie. Et le tourisme a su se développer au sein de la région. [...] L'offre culturelle sur place et dans la région est bien, voire très bien : il y a le théâtre à Sarrebruck... En été, à Völklingen, il y a beaucoup de festivals. Il existe même une certaine forme de concurrence entre Sarrebruck, Völklingen et Püttlingen. Je ne peux décidément pas critiquer ! Surtout avec la Hütte qui est très bien pour la ville. Les sarrois peuvent être fiers de leurs installations ! » (retraité, Völklingen).

L'ingénieur en électromagnétique ajoute même :

« C'est vrai que pour les achats, c'est surtout Sarrebruck, en particulier pour acheter des livres mais le reste des hobbits se font à Völklingen ou à Püttlingen. [...] J'aime la Sarre et ma ville d'origine. Il y a l'histoire, il y a la Sarre et il y a la forêt. On peut marcher, on peut être dans la nature. C'est ça Völklingen ! » (ingénieur).

Aussi, et contrairement aux cartes mentales françaises, le patrimoine industriel est représenté sur les cartes mentales des deux anciens collègues (cf. Figure 60 et Figure 61).

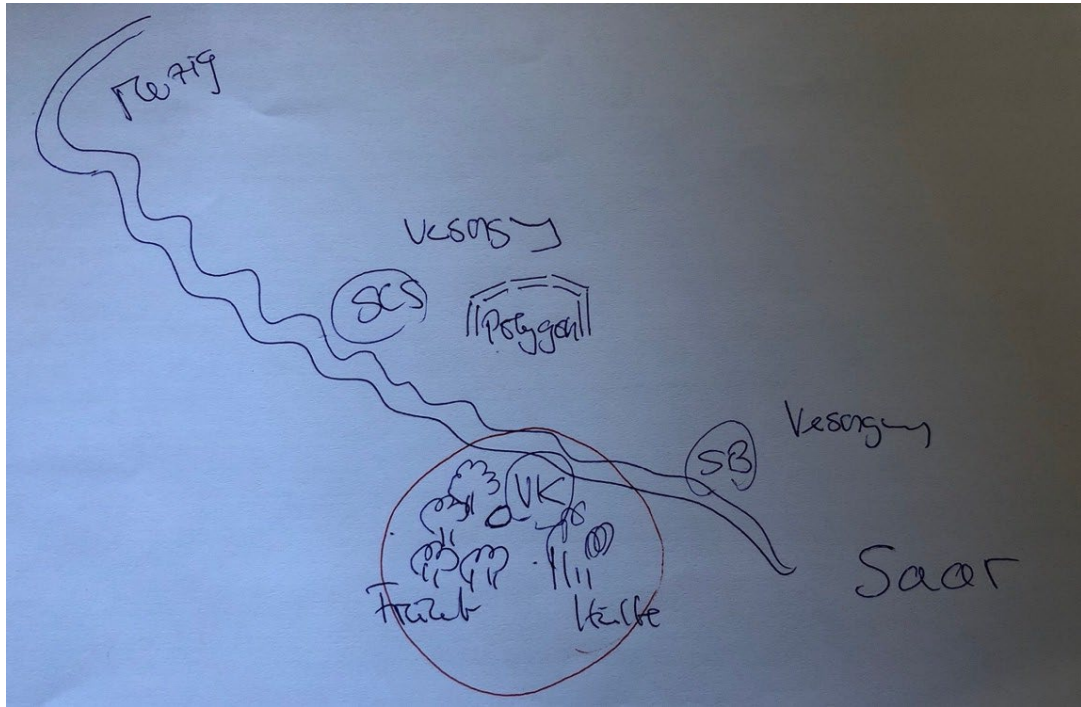


Figure 60 : carte mentale du retraité de la Saarstahl, Völklingen

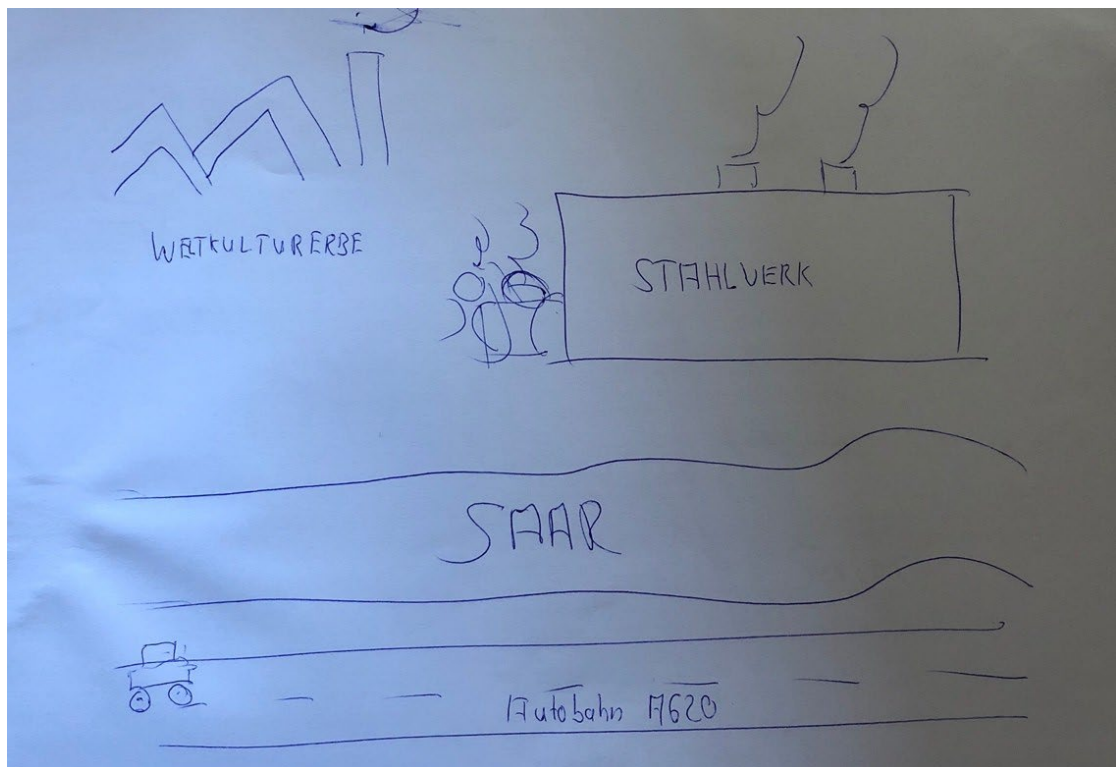


Figure 61 : carte mentale de l'ingénieur en électronique de Völklingen

Il trouve une place centrale et figure à un même niveau de lecture que les éléments d'ordre naturel participant à l'attrait paysager de la ville et du *Land* de Sarre. Peut-être est-ce lié à leurs activités professionnelles fortement liées à la sidérurgie, le retraité ayant même travaillé à la *Hütte* à ses débuts ? Au regard des profils des deux anciens collègues, une certaine prudence reste de mise. Néanmoins, l'importance jouée par l'ancien site sidérurgique, aujourd'hui protégé et symbole de la ville, dans les discours ne peut être ignorée. L'étudiante évoque ainsi à six

reprises la *Völklinger Hütte*, de même que deux des personnes interrogées à Forbach. Les lieux importants pour les loisirs et les achats sont également figurés dans la carte mentale de l'étudiante (cf. Figure 59) ainsi que dans celle du retraité (cf. Figure 60).

Par ailleurs, l'étudiante a, elle aussi, accordé une place importante à la trame verte et bleue dans sa carte (proche d'un *storyboard*). La Sarre est ainsi figurée dans la case intitulée « samedi », bordant les lieux emblématiques de la ville de Sarrebruck, et la forêt est indiquée dans le discours faisant référence au « dimanche », représentant le jour de repos (« *petit tour dans la forêt pas loin du village ou dans la forêt autour de la fac* ») (cf. Figure 59). Cela confirme son discours général ainsi que l'importance qu'elle accorde aujourd'hui à la nature :

« Depuis mon départ pour Metz, j'ai un regard différent sur les choses, sur le paysage. J'aime maintenant ce qui est plus 'relaxé'. [...] Je préfère la nature à la ville. J'aime les champs, la forêt, ce sentiment de calme que la ville n'arrive pas à me donner » (étudiante).

Les discours français se montrent beaucoup moins encourageants que ceux allemands, en particulier lorsqu'il est fait abstraction de la frontière. Ils se rapprochent même des images véhiculées par les Sarrois sur leur territoire. Les mots utilisés par les Forbachoises eux-mêmes pour évoquer leur ville et de leur cadre de vie sont particulièrement durs. L'étudiante en géographie précise alors :

« À Forbach, il y a des problèmes de personnes. On ne se sent pas en sécurité, surtout la nuit. La ville est vraiment mal fréquentée. J'ai peur maintenant de me rendre dans le centre-ville de Forbach, j'ai cette impression de risque qui m'opresse » (étudiante Forbachoise).

Cette peur fait écho à une agression à laquelle elle a assisté récemment (en tant que témoin) ainsi qu'aux actualités récurrentes sur ce sujet. Le jeune chargé de mission ne peut que confirmer :

*« Forbach... c'est peut-être cliché mais c'est quand même **craignos** ! En gros, les seules soirées que l'on peut faire à Forbach c'est à son domicile ou chez des amis. [...] le problème, c'est surtout les jeunes des cités avoisinantes qui viennent. Il y a des secteurs en particulier qu'on essaie d'éviter dans la ville. [...] Le Wiesberg, on évite. On ne va pas se le cacher ! »*

« Si on médiatise tant le sujet des incivilités à Forbach et sa région, c'est qu'il y a vraiment un problème. Près de mon ancien lycée, il y a un petit chemin piétonnier sympathique. [...] En plus des problèmes actuels de fréquentation, il y a quelques semaines, les murs des maisons ont été tagués » (actif forbachois).

Cette anxiété s'explique aussi par les fermetures de nombreux commerces et services à Forbach. « *Il n'y a plus rien à faire à Forbach. Ça fait un peu **ville morte**.* », la ville morte faisant ici allusion au manque de dynamisme de la ville, en particulier la nuit. Une fois encore, cette expression est redondante dans la presse locale. Le Républicain Lorrain, France TV Info ou encore le journal La Semaine l'utilise régulièrement pour parler de Forbach. Il suffit de regarder les premiers résultats de la recherche « Forbach ville morte » sur le moteur de

recherche Google pour s'en rendre pleinement compte (cf. Annexe 38). Bien que le retraité clame son attachement au territoire et annonce que « *Forbach ce n'est pas la **mochitude*** », il convient de difficultés locales : « *ce n'est pas la déprime totale mais la ville a quand même été lourdement affaiblie* » :

*« À Forbach, c'est triste et on perd beaucoup d'équipements. C'est la **désertification** du centre-ville qui se solde également par la disparition des services publics. Comme vous le savez 'le vide appelle le vide'. [...] Il n'y a pas de recette miracle : on a besoin de recréer de l'attractivité de centre-ville. [...] Sans cela, il n'y a rien à Forbach »* (retraité Forbachois).

Le jeune actif forbachois abonde dans ce sens :

« le centre-ville de Forbach est quasi vide. Je le fréquente de moins en moins. Seule la gare est dynamique. [...] Si c'est pour aller en ville, je préfère Sarreguemines, voire Grosbliederstroff. [...] On sent que la ville essaie de s'en sortir mais elle a toujours une mauvaise approche » (actif forbachois).

Sur le sujet des commerces, il insiste même sur le fait que la ville ne « *dispose plus de magasin de culture type Fnac (fermé il y a 5 ans) [...] Le manque se fait sentir surtout depuis la fermeture de la librairie, il y a un an. Si vous voulez acheter un livre, vous devez soit aller à Cora soit passer par Internet. [...] C'est la même chose pour la boulangerie. Il n'y en a plus qu'une et le choix est très limité.* »

La solution se trouve tant dans les politiques commerciales locales (évoquées en point précédent) que dans les trajectoires démographiques des territoires :

« Forbach, c'est un territoire vieillissant. On a du mal à tenir les jeunes diplômés et les jeunes actifs » (actif forbachois).

Ainsi, « à la fermeture des mines, beaucoup de choses ont changé et ont fermé. Dans ma famille, beaucoup de personnes y travaillaient. Elles ont soit fait l'objet d'une retraite anticipée, soit elles ont expérimenté le chômage. Le problème, c'est que l'arrêt du travail sur place a scellé le destin du territoire. Tout en dépendait et tout était construit pour la mine, que ce soient les magasins ou les cités minières. [...] Le problème maintenant, c'est le manque d'emploi. Il n'y a pas trop d'offres sur place, les commerces ferment et l'offre de transport est insuffisante » (étudiante).

*« Le problème à Forbach, c'est que l'écosystème particulier de la ville s'est effondré. Il n'était pas prêt à être confronté à la mondialisation. [...] Les anciens mineurs sont restés et leurs enfants sont encore là [...] mais ils s'en vont progressivement dans le cadre de leurs études et ne reviennent plus. [...] La présence de l'Allemagne, comme les suppressions d'emplois et les départs des populations jeunes, amène à une réelle **désertification** du centre-ville »* (retraité forbachois).

Malgré ces discours, ils plaident tous pour un changement d'images de leur territoire. Pour le retraité, Forbach serait même l'objets « *d'effets masochistes. En dévalorisant le*

territoire, on laisse à penser que l'herbe est plus verte ailleurs alors que ce n'est pas vrai ! ». L'étudiante ajoute à ce propos que « *le territoire est mal vu. Il n'est pas valorisé. On met trop l'accent sur ce qui manque et pas assez sur ce qui va. On ne parle généralement que de nous depuis l'arrêt des mines : on est assimilé à une 'région sinistrée'* ». L'actif conclue ainsi : « *on souffre d'une mauvaise publicité et d'une opinion défavorable : Forbach c'est moche, c'est sale et ça craint. Forbach est peu attirante, certes. Mais il faut voir ce qu'il y a autour ! C'est très agréable ! On a un patrimoine historique et naturel remarquable.* » Peut-être souffre-t-il de l'image particulière des bassins houillers, à l'image des mines du Nord, facteur de « *grande confusion mentale* » pour reprendre les mots du retraité forbachois. En effet, trop souvent il est laissé à penser que « *les mines de charbon, c'est un plat pays avec des terrils* ». Ces images que les Mosellans ont en tête sont en effet fausses, certainement par manque de connaissance de l'histoire locale et du site de Forbach. Cet écart est certainement à chercher dans les volontés politiques de faire table rase d'un passé si « *douloureux* » et de ne pas chercher à davantage de valorisation des friches industrielles et minières (discours tant du retraité que de l'actif).

Les discours se montrent ainsi discordants de part et d'autre de la frontière. Alors même que les communes de Forbach et de Völklingen sont marquées par leur unité sur les plans socio-économiques et démographiques, les représentations du processus et du territoire diffèrent. En France, les discours restent relativement négatifs. Forbach serait bien une commune « *dépeuplée* », au centre-ville « *désertifié* », en manque d'attractivité, parfois même qualifiée de « *ville morte* ». Du côté allemand, il est plutôt fait état d'un problème d'équipements et de « *fuite des cerveaux* » plutôt que d'une critique des particularités sociales et paysagères locales. Ces premiers résultats sont toutefois à nuancer dans la mesure où le nombre limité de personnes interrogées ne permet aucunement de tirer des conclusions générales.

Les écarts entre les discours français et allemands sont d'autant plus exacerbés dès lors que la question de la frontière est évoquée. Pratiquement absente des discours allemands, la frontière joue un rôle central dans les choix des Français de résider sur place. Aussi, pouvons-nous nous demander si les flux en direction du *Land* de Sarre se manifesteraient avec autant de force si la frontière, ici ligne de séparation notable entre deux systèmes politico-économiques disparates, était absente du paysage local ?

CONCLUSION DU CHAPITRE 5

La décroissance territoriale s'exprime avec force entre le *Land* allemand de Sarre et le département français de la Moselle. Particulièrement opérante entre les villes voisines et jumelées de Forbach (France) et de Völklingen (Allemagne), liées de longue date par un destin à la croisée des chemins, son intensité varie d'un territoire à l'autre. Dictées par des contextes locaux divergents entre France et Allemagne, les particularités locales des processus sont alors autant de rappels des cloisonnement persistants aux frontières.

D'abord liées politiquement et territorialement, les deux villes doivent leur rapprochement bilatéral aux activités minières et industrielles développées de concert. Intégrées au sein d'un bassin houiller transfrontalier, que matérialise dorénavant l'Eurodistrict SaarMoselle, toutes deux doivent leur développement économique et démographique à la richesse de leur sous-sol et à leur situation singulière. La crise sidérurgique et houillère, entamée dès les années 1960, cèlera leur destin. Alors que les besoins d'interventions publiques se font sentir, les réponses politiques à la crise structurelle à venir des deux villes, les politiques se sont montrées extrêmement différentes. Elles donnent à voir des intensités et des temporalités différentes du processus à quelques kilomètres de distance.

De telles discontinuités à la frontière ne sont pas sans répercussions sur les discours généraux et particuliers autour des territoires et des dynamiques décroissantes. Les destructions moindres d'emplois sur place, la pérennisation des activités sidérurgiques du côté allemand et la valorisation patrimoniale d'un pan de l'histoire de la ville participent à des représentations plus positives de Völklingen que de Forbach. Ainsi, un même processus, apparu dans des territoires proches en tout point, ne donnera pas les mêmes résultats, surtout si les politiques publiques mises en place divergent à leur source. L'impression de vivre dans un même espace transfrontalier n'y change rien. De mêmes conclusions peuvent-elles être tirées d'autres espaces aux profils hétérogènes mais eux aussi proches de la frontière ?

Chapitre 6 : Bitche, Pirmasens et Longwy, trois situations de décroissance mais une ouverture transfrontalière variable

Bitche (Moselle, France) et de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), font partie de ces villes aux frontières qui, bien que proches géographiquement, ne partagent que peu de points communs, à l'exception près de leurs trajectoires décroissantes et leur situation géographique limitrophe. Distantes l'une de l'autre d'un peu moins de vingt kilomètres, leur proximité n'est ni urbaine, ni économique, ni même culturelle, contrairement aux villes jumelées de Forbach et de Völklingen.

Les discontinuités que représentent la frontière sont telles que, malgré la proximité géographique, leur accessibilité par les infrastructures de transport est réduite. Aussi, le trajet le plus court par la route augmente la distance d'un tiers, demandant près de 35 minutes pour les joindre l'une à l'autre. Leurs différences sont également appréciables en termes de développement spatial : aucune continuité urbaine ne s'observe de part et d'autre de la frontière (cf. Figure 62). Tandis que la ville de Bitche (Moselle, France, 5 025 habitants) se présente comme la commune-centre d'un vaste espace rural, enclavé entre le Bas-Rhin (le Bitcherland, 56,6 hab/km² en 2018 selon l'INSEE), Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), sur le tracé d'un grand axe autoroutier, est reliée à la ville de Zweibrücken (Deux-Ponts, Rhénanie-Palatinat, 34 000 habitants) et au *Land* voisin de Sarre. Aucune agglomération transfrontalière ne caractérise alors ce vaste espace transfrontalier.

De telles différences n'en font pas moins d'elles deux villes en décroissance, fragilisées par l'effondrement de leur modèle socio-économique passé, pour l'une, et d'actualité, pour l'autre. En effet, Bitche doit ses trajectoires démographiques à la présence sur place des armées alors que Pirmasens essaye de combler le vide causé par l'effondrement de son industrie de la chaussure.

Malgré des cloisonnements opérants, des liens fonctionnels existent entre les deux villes. En effet, l'Allemagne, pourvoyeuse d'emplois, sert encore de levier pour les habitants st-Mosellans. Par ailleurs, malgré une accessibilité moins facilitée qu'entre la ville de Forbach et de Völklingen, les différentiels restent suffisamment intéressants à exploiter, l'Allemagne restant un marqueur fort de l'identité locale.

Le cas de Longwy (Meurthe-et-Moselle, France) est lui aussi singulier. Ville à la confluence de trois frontières, française, certes, mais aussi belge et luxembourgeoise, son positionnement géographique est un préalable à la compréhension des dynamiques du travail frontalier : le bassin de Longwy est le deuxième plus gros pourvoyeur de travailleur frontaliers vers le Luxembourg et un actif de sa zone d'emploi sur deux travaillait au Grand-Duché en 2015 (OREF Grand Est et Pôle Emploi, 2018). Malgré cette localisation particulière, Longwy reste une ville en décroissance démographique passée et économique présente. Bien que partageant des problématiques géographiques, urbaines et socio-économiques avec les villes frontalières

d'Aubange (Wallonie, Belgique) et de Pétange (Luxembourg), elle est la seule à présenter des dynamiques négatives. Cela n'est pas sans rappeler l'importance des cloisonnements aux frontières.

Nous pouvons alors nous demander si de telles différences aux frontières ne renforcent pas les représentations antagonistes de part et d'autre de la ligne-cadre et si elles ne participeraient pas un renfermement politique sur les seuls problèmes locaux et nationaux au dépend de visions stratégiques transfrontalières.

Afin de répondre à ces interrogations, il conviendra d'abord d'identifier les similitudes entre les trois cas d'étude (1). Les causes endogènes de décroissance pour chaque ville seront ensuite questionnées, cela en l'absence d'unité récente affichée (2). Enfin, nous confronterons, à l'image du développement fait dans le chapitre 5, les discours des habitants de ces territoires marqués par d'importantes discontinuités (3).

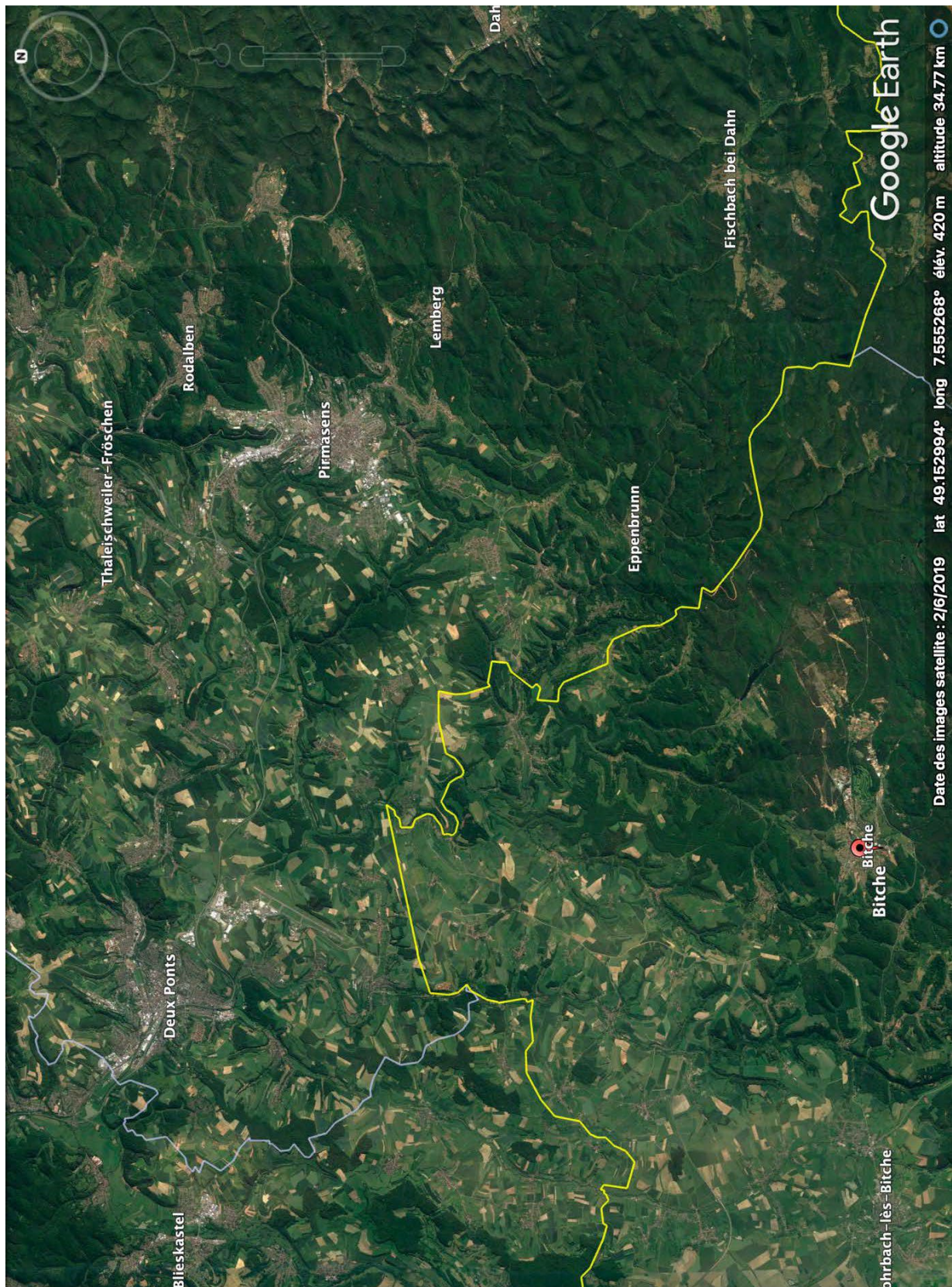


Figure 62 : entre espaces urbanisés en Allemagne et zones rurales en France, aucune continuité urbaine ne s'observe entre la Rhénanie-Palatinat et la Moselle

(source : Google Earth, 06/06/2019)

1. LONGWY, BITCHE ET PIRMASENS, TROIS VILLES MARQUÉES PAR LEUR HISTOIRE MILITAIRE

Si les discontinuités aux frontières restent notables, ces trois villes se caractérisent par une histoire, essentiellement moderne, à la croisée des chemins. Bâties autour de l'idée de frontière et de défense du territoire, Longwy, Bitche et Pirmasens ont connu un développement spatial, démographique et économique dicté par leur fonction militaire. Néanmoins, alors qu'à Bitche cette spécialisation perdure encore de nos jours, les villes de Longwy et de Pirmasens ont connu une histoire essentiellement industrielle depuis le milieu du XVIII^e s. au cœur de la compréhension de leur déclin démographique.

1.1. BITCHE, D'UNE VILLE-CITADELLE À UNE VILLE DE GARNISON

À l'instar de Longwy (Meurthe-et-Moselle), la situation frontalière et la fonction militaire de la ville ne passent pas inaperçues. Perchée en haut d'une colline, la Citadelle de Bitche est un marqueur fort du territoire, de son identité et de son attrait touristique. Surplombant la ville actuelle, elle a été réalisée sur le site d'un ancien château dont il ne reste plus, aujourd'hui, que le souvenir.

Les preuves écrites laissent à penser que la construction du château remonterait au XII^e s. De taille relativement modeste, il est agrandi et fortifié lorsque les comtes de Deux-Ponts en font leur résidence (1297-1570) (Hohnadel, 2007). Sur fond d'héritage, Bitche passe officiellement sous le joug du Duché de Lorraine en 1606. Transformée en place forte d'intérêt local, son développement est freiné par la guerre de Trente Ans. Prise par les forces militaires françaises en mai 1634, Richelieu en ordonne le démantèlement. Malgré tout, l'orientation militaire de la ville de Bitche est confirmée en 1679. Identifiée par l'ingénieur Choisy, reconnu comme le constructeur de Longwy, Bitche est élevée au rang de potentielle place forte d'envergure pour le Royaume de France. La reconnaissance de son intérêt en tant que cité en position de bordure frontalière est confirmée par Vauban la même année, ce dernier s'attellant, dès 1680, à la conception d'une forteresse originale, adaptée au site de hauteur qui caractérise la ville.

« Bitche est comme Briançon : c'est de Vauban mais ce n'est pas du Vauban car les fortifications ne sont ni rasantes ni parfaitement géométriques » (Hohnadel, 2007, p. 11)

La construction de la citadelle de Bitche nécessite une importante main d'œuvre. La place forte commence alors à se peupler, aidée par l'arrivée de nombreux ouvriers et artisans. De « désert », elle devient un petit bourg. Toutefois, en raison de l'avancée des troupes allemandes ainsi que des vues du Duc de Lorraine sur la ville de Bitche, la citadelle est démantelée avant même l'achèvement des travaux de construction et, *a fortiori*, avant son utilisation. En 1714, lors du rattachement de Bitche au Duché de Lorraine, il ne reste pratiquement aucune trace de la Citadelle. Il faut attendre 1736 pour voir les travaux reprendre sur la colline. Vouée à

réintégrer le Royaume de France à la mort du duc de Lorraine, Stanislas Leszcynski, Bitche est alors à nouveau fortifiée. Ce vaste chantier, lancé en 1741, est laissé à l'ingénieur Cormontaigne (cf. Figure 65). Le tracé de Vauban, bien que modernisé, est scrupuleusement suivi par l'ingénieur (Ville de Bitche, s. d.). Les travaux prendront fin treize ans plus tard.

Entre temps, la fonction militaire de la ville est une nouvelle fois affirmée. Grâce au maintien d'un bataillon sur place, la bourgade connaît un regain de croissance. En 1737, avant même le lancement des travaux de la Citadelle, la population communale est estimée à 1 500 habitants et passe à 2 339 en 1800 (Hohnadel, 2007). La défense de la ville est renforcée, en 1850, attirant à Bitche de nouveaux habitants. La Citadelle, dotée d'une seconde ligne de fortification et dédiée à la fonction défensive de la ville, est renforcée par la construction d'un second fort sur la colline voisine (fort Saint-Sébastien) (cf. Figure 63).

Dès lors « *la défense des frontières l'a emporté sur toutes les autres activités [...] Pendant trois siècles, la forteresse est restée toujours en alerte à surveiller l'horizon : l'Allemagne est là. Tout au fond du paysage* » (Portron, 1996).



Figure 63 : le fort Saint-Sébastien (rue du Stade) et la porte de Strasbourg, dernier vestige des fortifications de la ville de Bitche (rue du Maréchal Foch)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19/12/2017 et le 03/04/2018)

Au milieu du XIX^e s., la population dépasse les 3 000 habitants. La croissance démographique de Bitche et les besoins toujours plus importants en main-d'œuvre pour la réalisation des travaux sur les bâtiments militaires profite aux activités commerciales de la ville.

La fonction purement défensive de la cité est toutefois mise à mal à la suite de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Après un siège long de 230 jours, la Citadelle est prise, le 27 mars 1871. Bien qu'une garnison prussienne prenne ses quartiers en haut de la colline, cela jusqu'à l'issue de la Première Guerre mondiale, la ville est transformée (Ville de Bitche, s. d.). Sous l'occupation allemande, Bitche passe alors du modèle de ville-citadelle à celui de ville de garnison (Mathis et al., 2020). Une telle reconversion passe alors par la construction d'un quartier militaire (cf. Figure 64), suivie d'un champ de manœuvre en limite communale. Impressionnant par son emprise urbaine, il est tout à fait typique des « *villes de garnison héritées de la période 1871-1914* » (Mathis, 2011). Spatialement aussi vaste que la ville même, il est séparé du cœur de Bitche par la voie ferrée. Deux quartiers distincts s'opposent alors : ceux réservés aux civils et ceux dédiés aux militaires.

La consommation d'espaces naturels pour les besoins des activités militaires s'accroît au début du XX^e s. Les exercices de manœuvre de l'armée poussent à l'achat de 3 285 nouveaux hectares (Mathis et al., 2020). Ces nouveaux usages et l'arrivée massive de soldats fait grimper à 4 758 le nombre d'habitants de la ville de Bitche. Les déplacements de troupes, en prévision du futur conflit mondial, se traduisent par une première saignée démographique. Entre 1905 et 1910, la population est divisée par deux.



Figure 64 : la Kaserne Freiherr von Falkenstein, renommée caserne Theyssier en 1918 en hommage au siège de 1870-1871, construite par les Allemands en 1898 et aujourd'hui désaffectée (l'un des bâtiments accueille un marché fermier)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19/12/2017)

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la fonction militaire reste d'actualité (Hiegel, 1973). La spécialisation défensive de la ville reprend dans l'Entre Deux Guerres. En effet, face au risque d'un nouveau conflit armé avec l'Allemagne, la construction de la ligne Maginot est lancée en 1930. La ville, sur son tracé, fera alors l'objet d'importants travaux de fortification et de réalisation d'un réseau sous-terrain d'ampleur (Hiegel, 1973). Le vaste chantier permet de pérenniser le peuplement dans le pays de Bitche en donnant du travail aux

anciens ouvriers du pays du feu⁸⁷, touchés par les restructurations à l'œuvre dans le secteur du verre et du cristal. La population décolle alors entre 1921 et 1936, en contexte de remilitarisation de l'Allemagne et d'imposition du service militaire par Hitler (Hiegel, 1973). Au maximum de ses capacités, Bitche compte 9 342 habitants (1936) alors qu'ils n'étaient que 3 151 en 1921.

Au lendemain de la déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne, les civils sont évacués vers la Charente. Les défenses de la ligne Maginot tiendront jusqu'au 30 juin 1940, dans l'attente d'une confirmation de l'État-Major d'évacuer la ligne de défense, soit quatre jours après la signature de l'armistice. À cette date, Bitche et la ligne Maginot sont contrôlées par les forces armées allemandes (Hiegel, 1973). Sur ordre du III^e Reich, la population de Bitche expatriée est rappelée et germanisée.

Bitche est libérée le 16 mars 1945, après quatre mois de combats dans la région entre les forces armées allemandes et américaines et un peu plus d'une centaine de jours de bombardements (Jacops et al., 1990). La ville, dont la population est totalement dépendante de la présence militaire sur place, perd 62,8 % de sa population entre 1936 et 1946. Le camp militaire, un temps transformé en zone d'emprisonnement par les Allemands, redevient un camp d'instruction en 1946. Il abrite, entre autres, de 1976 au 24 juillet 2008, le 57^e Régiment d'Artillerie. La situation démographique et économique de la ville est alors extrêmement fragile. L'annonce de la dissolution de ce régiment, en 2008, est vécue comme un choc : composé de 1 257 militaires, de 120 civils et de leurs familles, il représente plus d'un tiers de la population municipale. La ville de 5 415 prend alors conscience de la fragilité de son système socio-économique et, dans ce cadre, des solutions ont dû être pensées dans l'urgence :

« Quand je suis arrivé en 2008, je me suis retrouvé face à deux problèmes majeurs : la fermeture d'un hôpital qui perdait entre 80 000 et 100 000 euros par mois [...] et [...] la fermeture du 57^e régiment d'artillerie. On était les premiers dans le livre blanc à avoir été concernés. [...] Donc j'ai été obligé de faire des actions et d'intervenir et finalement j'ai été reçu par le Président Sarkozy [...] pendant près de 45 minutes à l'Élysée pour discuter du problème. Finalement, on a obtenu le 16^e bataillon de chasseurs à pied ainsi que deux nouveaux centres de formation au camp de Bitche » (mairie de Bitche, entretien réalisé le 08/01/2018).

Le développement, tant démographique qu'économique, est donc totalement dépendant de la présence militaire sur site et des différents remaniements opérés par l'Armée. Les trajectoires démographiques de la ville en sont le parfait reflet (cf. Figure 52).

⁸⁷ Le pays du feu correspond au sud de la région de Bitche, construit autour des communes de Meisenthal, Saint-Louis-lès-Bitche et Göetzenbruck



Figure 65 : la Citadelle de Bitch depuis le fort Saint-Sébastien
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19/12/2017)

La situation se montre d'autant plus compliquée que la présence militaire en périphérie de la ville et l'arrivée d'hommes, pour une durée limitée, ne participent que peu à la vie générale de la commune :

« Il faut savoir qu'à l'époque, on avait des régiments de conscription. [...] C'étaient des cadres familiaux avec plusieurs enfants. Ces familles habitaient généralement en ville et non systématiquement à la caserne. La tendance actuelle est plutôt inverse. Les cadres militaires qui sont [maintenant au camp de Bitch] sont des 'célibataires géographiques', comme on dit. Ils sont ici mais leurs familles résident ailleurs. Et donc, ça explique aussi la baisse [démographique]... Comme dit, on ne peut donc pas uniquement s'adosser à la présence ou non des militaires. La ville de Bitch a d'autres vocations à développer » (mairie de Bitch, entretien réalisé le 08/01/2018).

1.2. PIRMASENS, UNE HISTOIRE MILITAIRE COURTE MAIS CAUSE D'UNE PREMIÈRE DÉCROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE

D'abord petit village rural spécialisé dans l'agriculture qui ne compte que 242 habitants en 1722, Pirmasens devient ville de garnison (Lehnung, 1978). En limite des territoires sous souveraineté française, le village est choisi pour accueillir des grenadiers dès 1742. Sa fonction défensive est confirmée, en 1758, par l'érection d'un mur de défense tout autour du petit village et la construction de deux casernes, destinées à abriter les grenadiers, situées face au château, puis remplacées, en 1771, par le bâtiment de l'ancien hôtel de ville (cf. Figure 66). En 1759, Pirmasens compte 755 soldats, auxquels s'ajoutent les agriculteurs résidents (Lehnung, 1978).



Figure 66 : ancien hôtel de ville de Pirmasens (*Alte Rathaus, Hauptstraße*)
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 01/05/2018)

La ville conforte sa fonction militaire tout au long de la seconde moitié du XIX^e s. Ainsi, en 1790, Pirmasens compte à peu près 2 400 soldats pour une population alors estimée à 9 000 habitants (Lehnung, 1978). Néanmoins, la ville connaît une première phase de forte décroissance démographique, dès l'année suivante, après l'ordre de dissoudre la garnison. La population est alors divisée pratiquement par deux entre 1790 et 1792.

L'annexion de la ville par les troupes de Napoléon et son intégration à l'Empire français ne fera que confirmer la fin de son histoire purement militaire. Comme un symbole, les fortifications sont détruites en 1806.

Le retour à l'Allemagne sonne comme une nouvelle ère pour la ville. Encore habitées par près de 4 000 âmes, son économie est alors essentiellement tournée vers les activités agricoles. Ne disposant que de peu de ressources naturelles et localisée en situation géographique périphérique, en l'absence d'infrastructures développées de transport, la population, encore en partie constituée d'anciens soldats, développe une industrie toute particulière autour de la chaussure (Weck, 2011).

Elle doit attendre les années 1930 pour renouer, temporairement, avec son passé militaire. En effet, et en réponse à la ligne Maginot en cours d'édification du côté français, Hitler ordonne la construction d'une seconde ligne de défense, de 1936 à 1939, connue sous le nom de Ligne Siegfried, et qui passe par Pirmasens. L'ouvrage, en grande partie sous-terrain, est l'un des plus importants du tracé. À cette occasion, la ville est dotée d'une caserne, la *Husterhöh-Kaserne* (Wittmer, 2019), qui restera en activité à la suite du second conflit mondial. Ville placée sous occupation militaire américaine dès 1945, la caserne sert à l'accueil des troupes. Pour répondre aux besoins humains et logistiques, elle est agrandie par deux fois, d'abord en 1950 puis en 1970. Elle se dote alors de nouveaux bâtiments. En 1976, la *US Military Community Pirmasens* est officiellement fondée. Il faut attendre 1994 pour voir l'armée américaine se retirer et laisser les bâtiments aux Allemands. Laissée en friche, les infrastructures bénéficieront d'un vaste

programme de reconversion. D'abord transformé en zone industrielle, il accueille, depuis 2005, l'Institut des sciences appliquées de Kaiserslautern (*Hochschule Kaiserslautern*). Le départ des troupes américaine arrive au plus mauvais moment. Second employeur de la ville, les suppressions d'emplois ne viennent qu'alimenter la crise structurelle avec laquelle compose Pirmasens depuis le début des années 1980.

1.3. LA CRÉATION D'UNE « DEUXIÈME VILLE » POUR LES BESOINS MILITAIRES : LONGWY-HAUT

Tout comme les villes de Bitche et de Pirmasens, Longwy doit sa croissance initiale à sa fonction défensive. De petit bourg développé en raison de sa localisation géographique favorable sur le tracé de la route commerciale Italie-Flandre, elle montre, au tournant du XV^e s., des signes forts de spécialisation dans deux domaines distincts : la sidérurgie et les activités militaires (Roussel, 1991). Les premières forges voient ainsi le jour sur les rives de la Chiers, sur le site historique de la ville (Longwy-Bas), tandis qu'un nouveau pan de la ville se crée sur ses hauteurs : Longwy-Haut.

Sur ordre de Louis XIV, la ville se transforme alors et se retrouve morcelée en deux secteurs distincts. Le site de Longwy-Haut est choisi par les ingénieurs Vauban et Choisy pour y édifier, *ex-nihilo* dès 1679, des fortifications reprenant le modèle de la ville type de Vauban (Perréon, 2018). Dominant le secteur, la place forte assure la protection de la frontière française face au Duché de Luxembourg. Cette dernière accueille, dès sa mise en service, près de 3 600 militaires qui drainent, à leur suite, de nouvelles populations (Roussel, 1991). Cette fonction militaire est au cœur du fonctionnement de la ville du XVIII^e s. au milieu du XIX^e s.



Figure 67 : Porte de France, principale entrée dans la place forte, Longwy-Haut
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 24/07/2018)

La fin du XVIII^e s. marque l'entrée de la ville dans une période trouble. Celle-ci connaît trois sièges successifs, en 1792, 1815 et 1870 qui mettent à rude épreuve les fortifications Vauban qui connaissent d'importants dégâts sans jamais céder (Roussel, 1991). Dans ce

contexte mouvementé, la population communale ne décolle que peu avant de connaître un essor important entre 1870 et 1914, grâce notamment à sa sidérurgie et son pôle thermal (*cf.* Annexe 39).

Le site devient alors un emblème de la ville. Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis le 7 juillet 2008, à l'instar des autres sites majeurs de Vauban, la ville peut alors compter sur l'image de marque d'une telle labélisation. Néanmoins, les informations sur le complexe et la communication restent encore limitées. Par ailleurs, la ville reste davantage assimilée à la sidérurgie qu'à sa fonction défensive.

2. LONGWY, BITCHE ET PIRMASENS, TROIS VILLES FRONTALIÈRES VICTIMES DE LEUR MONO-SPÉCIALISATION

Bitche et Pirmasens, bien que proches géographiquement, ne présentent, actuellement, que peu de points communs, ne serait-ce leur situation décroissante partagée et leur localisation au sein d'une réserve naturelle remarquable et transfrontalière reconnue par l'UNESCO comme Réserve de la Biosphère (1998). Dans les faits, leurs dynamiques démographiques et économiques répondent à un même problème : leur mono-spécialisation économique. Tandis que Bitche connaît une histoire dictée par sa vocation militaire, Pirmasens souffre de la crise de son secteur industriel de la chaussure. La ville meurthe-et-mosellane de Longwy, quant à elle, peine à se relever de la crise industrielle qui l'a frappée de plein fouet avec la crise européenne de l'acier. Malgré des rattrapages démographiques dictés par sa localisation frontalière au Grand-Duché de Luxembourg, elle n'en reste pas moins une ville en décroissance.

2.1. PIRMASENS, UN DÉVELOPPEMENT DICTÉ PAR LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES AUTOUR DE LA CHAUSSURE

La crise structurelle qui touche Pirmasens est plus profonde qu'à Bitche. Il faut dire que la crise de son secteur industriel de la chaussure a déjà fortement modifié les structures socio-économiques et démographiques de la ville. L'heure est maintenant à celle des politiques de décroissance (*cf.* Chapitre 7).

La ville, aujourd'hui largement présentée comme « affaiblie », a pourtant connu une période faste. En plein essor économique et démographique jusque dans les années 1970, son industrie de la chaussure était reconnue en Allemagne et à l'international. Cette industrie a permis à la ville de prendre davantage de distance avec sa voisine française de Bitche.

À la fin du XVIII^e s., la production de chaussures à Pirmasens est essentiellement artisanale et réalisée à partir de restes d'uniformes militaires, la fermeture de la garnison ayant entraîné la paupérisation de la population. La production commence à se développer dès lors que la qualité des chaussures est reconnue et s'industrialise dès 1840 (Weck, 2011). Un vaste système se met alors en place. Toute la chaîne de production de chaussures en cuir se développe dans la ville, aidée par les avancées techniques. Se côtoient ainsi dans l'espace urbain, fabriques

de chaussures, tanneries, entreprises de peintures et de colles alors tenues par des familles qui se feront un nom en Allemagne telles que les Rheinberger, les Semler ou encore les Kaiser. La croissance économique et démographique de la ville est alors exponentielle (Wittmer, 2019) : entre 1863 et 1896, la population est multipliée par 3,4. Pirmasens compte alors 30 194 habitants à la fin de cette période.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la ville compte 240 entreprises qui emploient près de 14 000 personnes. La population, quant à elle, avoisine les 40 000 habitants. Cette dernière n'augmente que peu dans l'Entre Deux Guerres.

Le Second Conflit mondial sera tout particulièrement préjudiciable pour les activités économiques de Pirmasens. Les bombardements que subit la ville amènent à la destruction d'une grande partie du tissu industriel et endommagent le parc résidentiel : selon certaines estimations, ce sont près des deux tiers de la ville qui ont été détruits. Malgré un contexte difficile, elle redevient, dès 1954, leader allemand sur le marché de la chaussure et exporte ses produits dans le monde entier. La concurrence internationale fait toutefois planer le doute quant à une crise structurelle. La ville ne compte alors que sur son industrie de la chaussure et sur sa base militaire américaine. Dès les années 1960, l'incertitude tient, en premier lieu, à la concurrence italienne et portugaise dont les chaussures en cuir sont vendues à des prix inférieurs. Enfin, celle qui sonnera le glas des industries de la chaussure à Pirmasens reste la concurrence asiatique (Weck et Beißwenger, 2014). Le mono-spécialisation de la ville et les suppressions brutales d'emplois dans le secteur amènent à une décroissance brutale de la population (*cf.* Figure 52) ainsi qu'à sa forte paupérisation (Weck, 2011). Tandis qu'au début des années 1960, l'industrie de la chaussure employait de l'ordre de 30 000 personnes à Pirmasens et sa région, ce chiffre s'avère trente fois inférieur en 2008 (Weck, 2011). Sur le plan démographique, cette saignée économique se concrétise par une baisse de près de 30 % de la population (57 773 habitants en 1970 contre 40 632 en 2017) (Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz). Le maire de Pirmasens nous apprend toutefois que l'activité, dans ce secteur, perdure encore dans la ville bien qu'insuffisante pour répondre aux besoins locaux (*cf.* Chapitre 7).

Ainsi, les villes de Bitche et de Pirmasens ont, un temps, connu des trajectoires démographiques et des spécialisations économiques à la croisée des chemins. Villes de garnisons et en situation frontalière, leurs fortifications se répondaient. L'incorporation de la ville de Pirmasens à l'Empire français sonnera la fin de sa spécialisation militaire et des similitudes entre les deux villes. Alors qu'elle se lance dans un secteur industriel, qui la mènera au-devant de la scène internationale, elle se détache de sa voisine, bloquée dans son développement par la fonction militaire. Malgré ces dissemblances, elles partagent deux réalités : une mono-spécialisation économique et une décroissance de leur population.

2.2. LONGWY, UNE VILLE PENSÉE ET DÉVELOPPÉE POUR LA SIDÉRURGIE

Les activités sidérurgiques seront développées à l'emplacement historique des premières forges à Longwy-Bas. C'est en 1846 que l'industrialisation de la production est initiée par la

construction d'un premier haut-fourneau. Exploité jusqu'à l'année 1914, il participe au développement économique et démographique de la ville. En parallèle de cette exploitation sont créées, de 1864 à 1865, les Aciéries de Longwy, qui mènent à la construction d'une nouvelle usine sidérurgique en 1881.

Entre 1870 et 1906, la population municipale est alors multipliée par trois, avoisinant dès lors la barre symbolique des 10 000 habitants. Le développement de Longwy-Bas se poursuit : en 1913, 70 % de la production nationale en acier en est issue du Pays-Haut (Roussel, 1991). La municipalité se métamorphose alors. À l'image des villes industrielles européennes, elle est d'abord dotée, dès 1882, de deux cités ouvrières jouxtant les lieux de production qui doivent permettre le logement des nouvelles populations immigrante, à la suite de l'annexion de la Moselle et de l'Alsace, et de nouvelle main d'œuvre pour ses usines sidérurgiques et les mines de la région. Les maisons de maîtres, quant à elles, sont construites plus en hauteur et sont séparées de l'habitat ouvrier (*cf.* Figure 68).

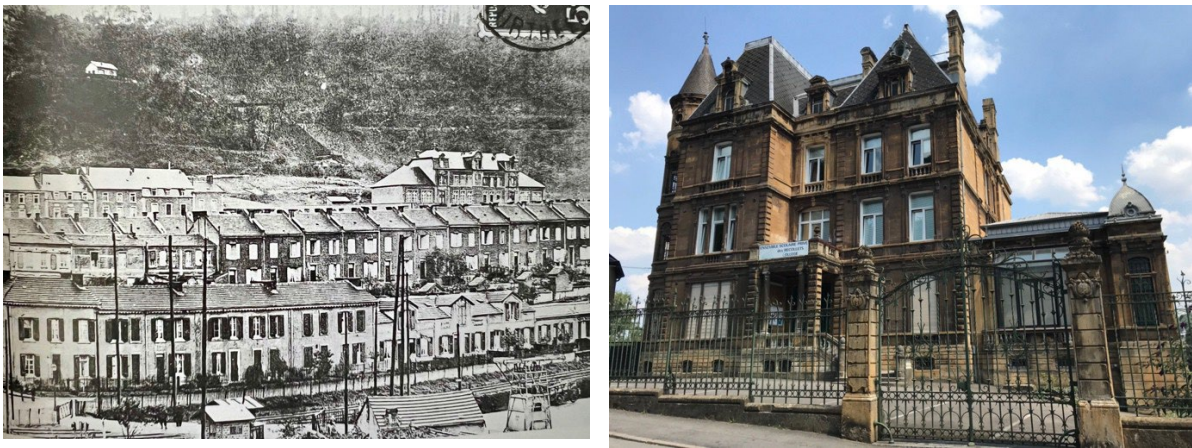


Figure 68 : cités ouvrières de Longwy de Gouraincourt, répondant au modèle paternaliste, dominées par les résidences des maîtres de forges

(crédits : carte postale du quartier de Gouraincourt présentée par Roussek, 1991, p. 75 ; photographie réalisée par Frédérique Morel--Doridat, le 24/07/2018)

La Première Guerre mondiale met temporairement à mal les activités de la ville. Sous le feu ennemi, les bombardements détruisent presque intégralement Longwy-Haut (entre le 21 et le 26 août 1914). En outre, la cité prise et occupée par les Allemands, les usines en partie basse sont démantelées, obligeant à leur reconstruction ultérieure. Les destructions de la guerre profitent à Longwy-Bas, alors que la ville haute perd ses fonctions administratives et qu'elle n'est plus considérée comme place forte à partir de 1923.

Dès lors, la sidérurgie domine largement le spectre économique de la ville et rares sont les autres industries qui peuvent se développer, à l'exception de la faïencerie et des émaux. Bien que d'ampleur moindre que la sidérurgie, elles marqueront l'histoire de la ville et permettront sa reconnaissance internationale.

La production sidérurgique est pleinement opérante jusqu'en 1930 puis montre de premiers signes de faiblesse. La ville mono-industrielle doit faire face à la concurrence des marchés américains et allemands, ceci en raison de la vétusté de ses installations. Contrairement

au Sillon mosellan, Longwy est caractérisée par la multiplicité de ses maîtres de forges. Cette spécificité se traduit par une moindre capacité financière d'investir dans de nouvelles techniques de production. Ceci plonge la ville vers la crise (Noiriel et Azzaoui, 1980).

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, malgré d'importantes aides de l'État les retards de la sidérurgie longovicienne et la situation concurrentielle au sein même du Pays Haut, amène à une réduction drastique du nombre des travailleurs dans ce domaine d'activité. En 1977, les fermetures d'unités de production débutent dans l'usine de la Chiers. L'année suivante plus de 6 000 emplois sont supprimés à Longwy dans l'usine Usinor qui fermera définitivement ses portes en 1982. En 1979 les hauts-fourneaux Gouraincourt cessent eux aussi leur activité.

Des phénomènes identiques affectent les communes voisines de Belgique et du Luxembourg (*cf.* chapitre 7). Mais contrairement à elles, les suppressions brutales d'emplois à Longwy seraient principalement le reflet de mauvaises stratégies de développement, engendrées par une multiplicité d'acteurs en situation de concurrence. En outre, le choix de la mono-industrie a laissé la ville sans capacité de pouvoir rebondir à la suite de la fermeture de ses sites sidérurgiques.

La crise structurelle que connaît la ville de Longwy se traduit sur le plan démographique (*cf.* Figure chapitre 5 graphiques). Ville de 21 929 habitants en 1962, elle n'en compte plus que 17 338 en 1982 ; 14 730 en 2018⁸⁸. Dans l'espace urbain, le déclin démographique laisse de profonds stigmates. La paupérisation de la population et les possibilités d'interventions financières publiques réduites donnent naissance à des friches en plein cœur de la ville (*cf.* Figure 69).

L'horizon finit néanmoins par s'éclaircir pour Longwy. En effet, l'attractivité exercée par le Luxembourg fait que près de 80 % des actifs travaillant dans le secteur privé traversent quotidiennement la frontière dans le cadre de leurs activités professionnelles. À Bitche, les rapports de voisinage sont surtout dictés par des stratégies de consommation. Ces liens fonctionnels, entre des territoires en situation frontalière et touchés inégalement par les crises structurelles, devraient amener, une fois encore, à des représentations très hétérogènes des phénomènes des villes en décroissance.

⁸⁸ Soit une baisse de 33 % sur l'ensemble de la période malgré une légère reprise de +2 % entre 2011 et 2018.



Figure 69 : bâtiments laissés en friche : un cinéma en bas à droite, un ancien grand hôtel, lié à l'activité thermale de la ville, un haut

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 24/07/2018)

3. DES DISCOURS MOINS SUBORDONNÉS À DES CONTEXTES NATIONAUX QUE LOCAUX

Tout comme le laisse à penser l'étude des représentations déjà évoquées en chapitre 5 , les cloisonnements aux frontières restent opérants et répondent à des cultures différentes de l'aménagement. Néanmoins, certains discours s'accordent en termes de protection ou de valorisation des espaces naturels.

3.1. UNE IMPORTANCE ACCORDÉE AUX ESPACES NATURELS PAR L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS

Les éléments d'ordres paysagers, reconnus par la sphère décisionnelle comme un véritable atout pour les territoires du Pays de Bitche et de la région de Pirmasens, sont omniprésents dans les propos et les cartes mentales de leurs habitants. Les qualificatifs élogieux sont aussi nombreux que variés pour décrire le cadre de vie transfrontalier. Le Pays de Bitche serait « *un loisir à lui seul* » (retraité, entretien réalisé le 03/07/2018) :

« *Le pays de Bitche, ce sont surtout les châteaux, les forêts, les étangs. C'est le paradis ! [...] Du côté de Bitche, il y a même à la frontière un site franco-allemand appelé « le petit Colorado ». C'est peut-être, le plus beau site de la région. Il y a aussi le circuit des quatre châteaux. [...] Enfin, je ne voudrai pas habiter ailleurs !* » (retraité, Bitche)

Les discours de l'étudiante et de l'actif ne rompent aucunement avec ces propos. Parfois présenté comme « *un rêve* » (actif, entretien réalisé le 19/02/2018), parfois comme un lieu propice à l'expression créative, tous s'accordent sur l'importance qu'il joue dans leurs choix de localisation résidentielle :

« *C'était un rêve de revenir dans le pays de Bitche. C'est aussi un choix de carrière. J'avais le mal du pays. Je préfère la qualité de vie qu'être chef et riche.* » (retraité, Bitche).

Sur ce sujet, le commerçant bitchois conclue : « *le cadre de vie à Bitche, c'est surtout le cadre naturel... et la citadelle !* » (actif, Bitche). Ces discours se reflètent tout particulièrement dans les cartes mentales. Mettant l'accent sur les éléments graphiques, ils illustrent tous les marqueurs culturels et naturels qui participent à l'image si singulière du *Bitcherland* (cf. Figure 70 et Figure 71). La forêt est stylisée par les arbres ; les rochers, lacs et châteaux complètent ces représentations sous forme scripturale ou graphique. Pour finir, ils figurent la frontière, identifiable dans la carte mentale du retraité, par l'évocation de l'« *Allemagne* », et dans celle de l'actif par un trait fin pointillé en bas à gauche (cf. Figure 70).

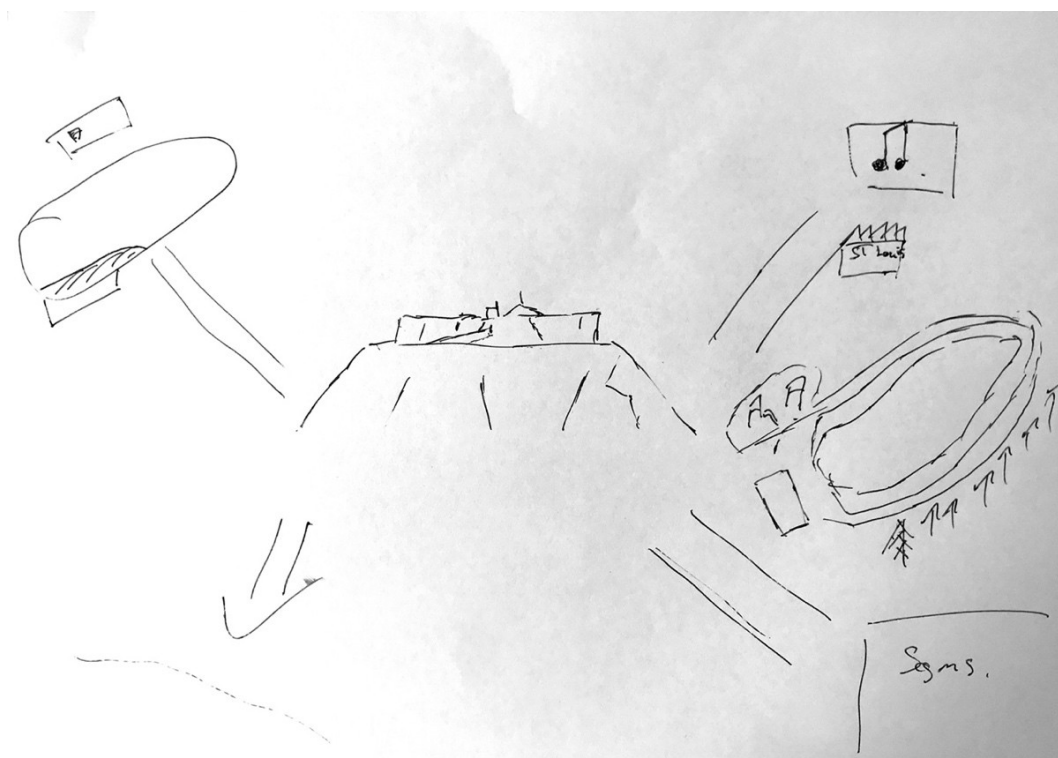


Figure 70 : carte mentale imagée de l'actif résidant à Bitche (le 19/02/2018)

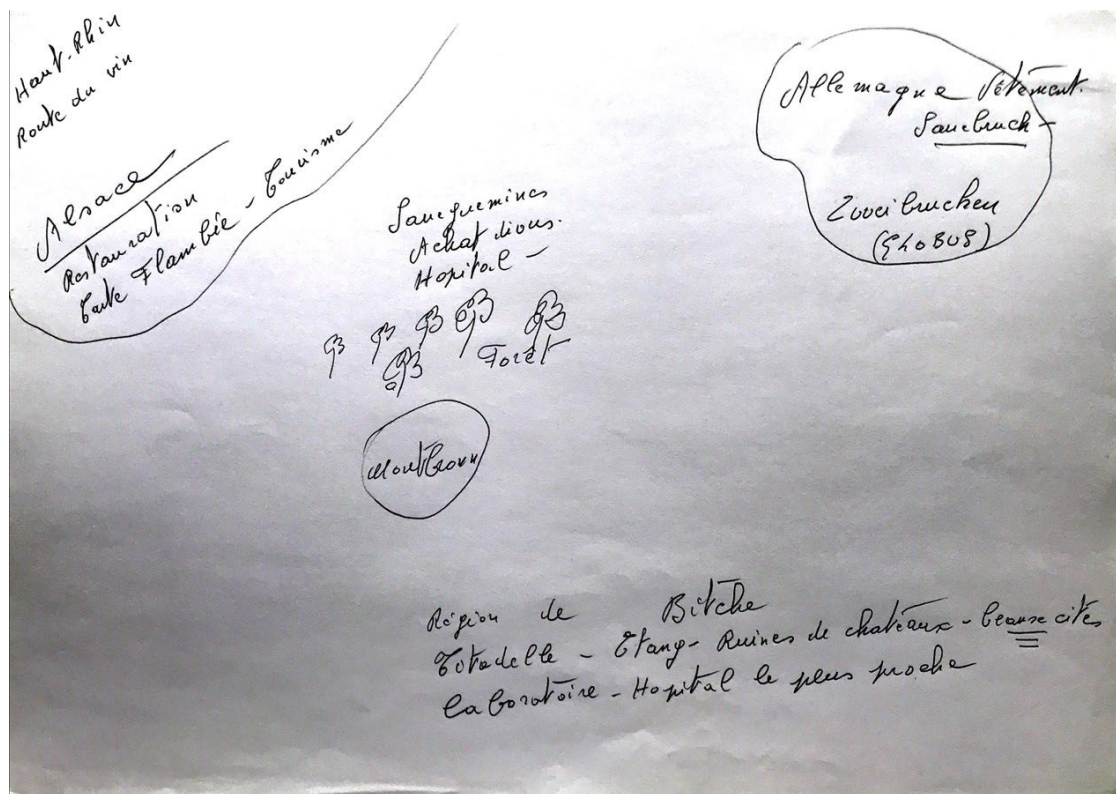


Figure 71 : carte mentale de l'un des retraités habitant le Pays de Bitche (le 03/07/2018)

Ce cadre naturel transcende les frontières nationales. Première réserve naturelle transfrontalière à s'être vu remettre le label Réserve de la Biosphère par l'UNESCO, son attrait par-delà les frontières est effectif tant dans les discours que dans les cartes mentales. Le jeune actif de Pirmasens renseigne ainsi « Bitche » et en parle comme un lieu de détente et de restauration inscrit dans son espace de pratique (cf. Figure 72).

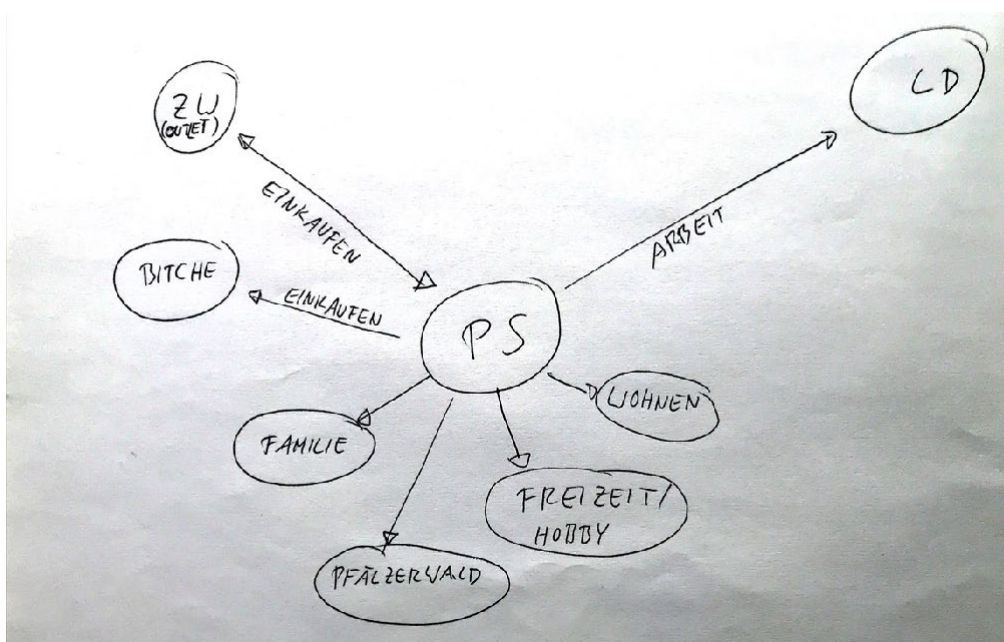


Figure 72 : carte mentale proposée par l'actif résidant à Pirmasens et travaillant à Landau in der Pfalz (le 20/11/2018)

La personne retraitée affirme, par ailleurs, l'importance jouée par la Réserve de Biosphère sur son cadre de vie. Dans un même temps, elle confirme sa reconnaissance (elle est également nommée par l'aménageur dans la bulle *Pfälzerwald*) :

« La Réserve de la Biosphère permet de jouer un rôle modèle pour la ville et pour les territoires avoisinants. Il faut chercher à vivre avec son écosystème [...]. Peut-être pouvons-nous aller encore plus loin que la réserve qui n'est qu'une distinction » (retraitée, Pirmasens, le 20/03/2019).

Elle rajoute à ce propos :

« S'il y a une chose qui n'a pas changé à Pirmasens, c'est bien le cadre de vie et sa nature. La forêt du Palatinat (Pfälzerwald) propose de beaux paysages d'une grande qualité » (retraitée, Pirmasens) (cf. Figure 73).

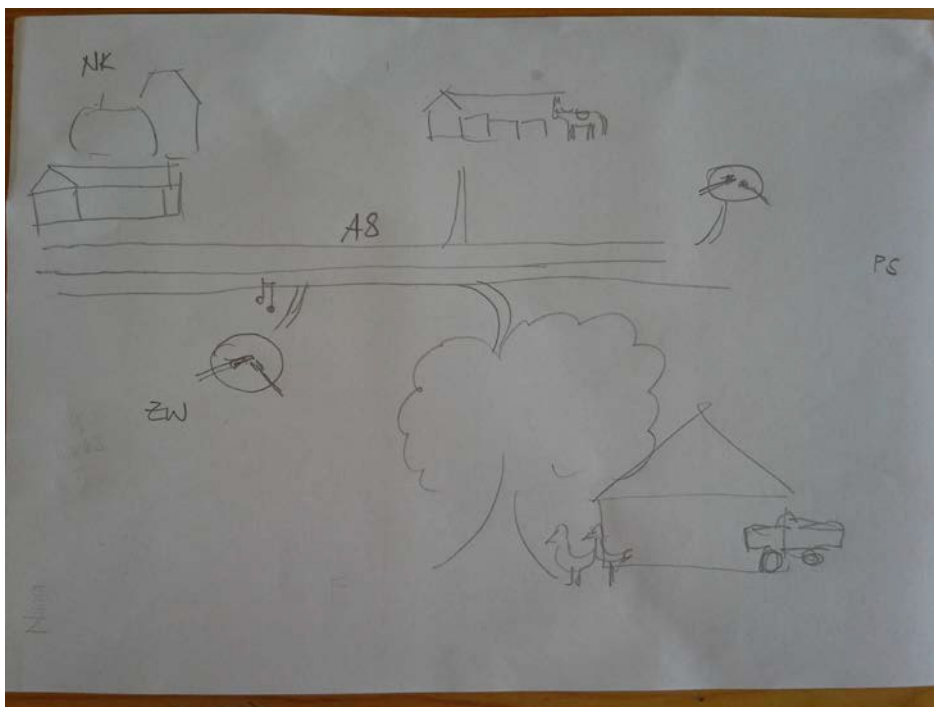


Figure 73 : carte mentale proposée par une ancienne enseignante résidant dans la Verbandsgemeinde Pirmasens (le 20/03/2019)

Bien que les territoires soient davantage marqués par les discontinuités, les discours et les cartes mentales se retrouvent moins discordants qu'entre Forbach et Völklingen où l'unité semblait propice aux représentations partagées. Cela viendrait peut-être d'attachements différents des personnes aux territoires et de leurs regards plus positifs sur les dynamiques économiques et démographiques.

3.2. D'IMPORTANTES DIFFÉRENTIELS ENTRE REPRÉSENTATIONS INTERNES ET EXTERNES

Comme le concède l'ensemble des personnes interrogées, les images véhiculées, en particulier par les médias, sont peu flatteuses pour leur territoire :

« À cause des médias, les personnes pensent que [le Pays de Bitche] c'est un coin totalement perdu, au milieu de nulle part. Qu'il n'y a rien à faire ici. Tout le contraire de ce qu'il est finalement. [...] On a de la chance ! On a beau être dans le rural, il y a beaucoup de choses ! À Meisenthal, par exemple, on a la Halle Verrière par laquelle passent énormément de groupes de musique (des groupes de musique connus). On a les Fatals Picards, les Négresses Vertes qui viennent bientôt. Il y a eu Superbus [...] On a aussi ARToPie à Meisenthal qui est un centre d'art... On y fait du théâtre, de la musique, des arts plastiques. [...] Énormément d'artistes s'installent dans le coin. Je pense à Stephan Balkenhol, un artiste allemand, sculpteur qui est très connu et qui travaille aux beaux-arts en Allemagne. [...] C'est parce que le cadre est vraiment beau et agréable » (étudiante, Bitche, entretien réalisé le 08/02/2018).

Outre le côté « perdu » du Pays de Bitche, les médias auraient également tendance à mettre l'accent sur une météo peu clémente dans sa région :

« Le pays de Bitche essaie par tous les moyens de développer le tourisme mais il y a des problèmes de présentation du territoire... Le climat n'est pas toujours bon c'est vrai. Mais de là à nous qualifier de 'petite Sibérie' ! » (retraité, Bitche).

Les villes de Longwy et de Pirmasens sont la cible de discours médiatiques encore moins favorables à un renouvellement de leur image. Alors que Longwy serait « une zone de guerre » en particulier dans les années 1980 (actif, Longwy), une ville « d'alcooliques, de dépravés, une sorte de Détroit du nord-est. Il est dur d'amener de la nuance dans les représentations de Longwy » (étudiant, Longwy, entretien réalisé le 09/02/2019). Les médias allemands, quant à eux, « ont tendance à ne parler que de ce qui va mal. Il y a des raisons à ces difficultés, [...] il y a des politiques mises en place pour en limiter les effets » (actif, Pirmasens). « Il y aurait beaucoup de riches et beaucoup de pauvres à la fois. Ce n'est jamais deux poids, deux mesures » (retraité, Pirmasens). L'étudiant se montre ainsi fataliste : « dans tout stéréotype, il y a du vrai. La ville a perdu un tiers de sa population. C'est un fait ».

Lorsque les réalités démographiques et les questions de cadre de vie sont évoquées, les discours s'opposent davantage de part et d'autre des frontières. Une fois encore, les Allemands, se montrent beaucoup plus positifs sur leurs territoires que les Français :

« Bien sûr, il y a beaucoup de personnes âgées. Mais je vois aussi qu'il y a une nouvelle tendance. Dans mon cercle d'amis, après les études, beaucoup partent pour leur premier emploi [...] mais ils reviennent après. Le cadre et le coût de la vie sont des arguments de poids. [...] À mon avis, la ville est en plein essor. On voit les résultats des investissements en termes de réhabilitation et de construction comme la nouvelle auberge de jeunesse qui va ouvrir en 2019. C'est un pôle d'attractivité pour les jeunes. Le tissu historique de la ville a aussi été rénové. La gare est aujourd'hui très attractive comme le parc Stracktal » (actif Pirmasens, entretien réalisé le 20/11/2018).

L'ancienne institutrice abonde dans ce sens : certes il y a des départs mais elle fait le constat de l'arrivée de nouvelles populations, dont de jeunes couples, qui investissent dans de

vieilles bâtisses pour les remettre en état et fonder une famille. Les actions politiques menées pour l'amélioration générale de l'image des territoires semblent également porter leurs fruits :

« Les discours changent. Il y a de plus en plus de reportages qui s'intéressent aux rénovations urbaines et aux investissements publics engagés dans cette voie. On parle de nouvelles entreprises, de nouvelles industries. Mais on n'oublie pas d'évoquer la délinquance. [...] Quoi qu'il en soit les choses changent » (retraîtée Pirmasens).

De tels changements ne semblent pas être observés par les Français. Au-delà de ces caractéristiques paysagères, « *Bitche, c'est le désert* » (retraîté, Bitche). Longwy, quant à elle, est réduite à une simple vocation de « *dortoir* » depuis la fermeture des usines et le développement de l'attractivité du Luxembourg (retraîtée, Longwy, entretien réalisé le 31/05/2018). « *À Longwy-Bas, il n'y a plus rien. Tous les effets négatifs de la crise sont plus que flagrants* » (retraîtée, Longwy). En somme, « *il faut être né à Longwy pour y rester. Soit on y est depuis longtemps, soit on se rapproche du lieu de travail. Je ne vois pas d'autres arguments* » résume un chef d'entreprise basé au Luxembourg (entretien réalisé le 15/06/2018).

« Longwy est devenue une ville dortoir depuis l'arrêt de la sidérurgie. Car la ville n'a pas été désertifiée grâce à la présence du Luxembourg » (actif, Longwy).

Des changements seraient toutefois à l'œuvre :

« Le problème à Longwy est peut-être que l'on a voulu effacer le passé ! C'est tout un pan de notre histoire que l'on a rayé de la ville. C'est alors dur pour Longwy-Bas. [...] Avec la sécurisation des remparts et leur rénovation en 2008, c'est comme si la ville se réveillait. Qu'un changement se profilait. [...] Le passage du Tour de France a été bénéfique : on a rénové des bâtiments et cherchait à embellir la ville [...] Mais finalement, ce ne sont que des vitrines » (étudiant, Longwy).

« Des efforts d'animation sont faits à Longwy-Haut. Niveau commerce, ils rouvrent progressivement. Complétés des zones commerciales, il ne me manque rien » (actif, Longwy).

Dans le pays de Bitche, le problème est peut-être plus profond. Comme dans bon nombre de territoires ruraux français, et allemands par ailleurs, se pose la question de la pérennisation des commerces et des services publics.

« Ici tout a fermé : épiceries, restaurants, etc. Et du côté de Bitche, finalement c'est le désert ! Heureusement qu'il y a l'armée ! Malgré les restructurations, elle tient bon et reste un très gros employeur. Mais ce n'est plus comme avant... Les choses ont changé... c'est vraiment le désert là-bas ! » (retraîté, Bitche).

« Il n'y a plus de commerce. Il n'y pas grand-chose à faire à part si l'on veut de la pizza, enfin, de la restauration rapide. [...] Les kebabs ont pris d'assaut le centre-ville. C'est simple, il y en a trois. » (actif, Bitche).

Ces écarts dans les représentations des territoires se retrouvent également dans le discours de la retraitée résidant dans l'agglomération de Pirmasens :

« Finalement, je crois que c'est bien pire en France. Ils ont encore moins de soutiens politiques que nous. [...] Dans la partie française que je connais, il y a encore moins de choses que chez nous et de moins en moins de personnes. Les villages se meurent. [...] Qu'est-ce que vous voulez que je fasse à Bitche ? Il n'y a pas de grande ville » (retraîtée, Pirmasens).

Les discontinuités aux frontières restent ainsi prégnantes et conditionnent tant les discours que les mobilités des habitants des espaces frontaliers. Toutefois, les regards plus négatifs portés à Longwy qu'à Bitche laissent à penser que les contextes locaux et les discours généraux portés sur les territoires finissent par être intériorisés et diffusés par les populations elles-mêmes.

3.3. DES FRONTIÈRES FIGURÉES GRAPHIQUEMENT À LA CONDITION QU'ELLES AIENT DU SENS POUR LES POPULATIONS

Les rapports asymétriques entre les territoires se retrouvent une fois encore dans les cartes mentales. Comme nous l'évoquions en début de ce point 3, nombreuses sont les représentations graphiques à figurer la frontière ou à en évoquer la présence (cf. bulle Bitche, Figure 72). Elles reflètent les stratégies de déplacement mises en œuvre par les populations et relèvent d'intérêts différenciés à la franchir. Tandis que la frontière est vue comme un élément vital pour le développement des territoires français, les Allemands ne la citent que pour l'intérêt qu'elle soulève en termes paysagers. Comme le précise l'actif de Pirmasens : *« J'aime la France et les paysages qu'elle propose. Le calme, l'absence de circulation »* (actif, Pirmasens, le 20/03/2019).

Au contraire, *« le pays de Bitche ne saurait rien sans l'Allemagne. S'il y a de belles et grandes maisons, c'est grâce à elle ! [...] Heureusement qu'il y a et qu'il y a eu l'Allemagne pour les emplois ! »* (retraité). Par ailleurs :

« Avec les fermetures des commerces les magasins les plus proches sont à Rorhbach-lès-Bitche, Lemberg et Bitche... Il faut donc faire 7 km quotidiennement pour les ravitaillements. Sinon, on va à Sarreguemines et surtout en Allemagne. L'Allemagne s'est pour l'essence, c'est pour Globus (on reçoit toutes les semaines les prospectus dans la boîte aux lettres), les cosmétiques et la bière. [...] L'Allemagne a toujours été un atout pour nous » (retraité, Bitche)

Le franchissement de la frontière pour les achats est particulièrement lisible sur la carte mentale de l'étudiante bitchoise (cf. Figure 74). Les informations *« achats, loisirs »* ne laissent pas de place au doute quant aux activités pratiquées de l'autre côté de la frontière.

« On passe la frontière pour acheter tout ce qui est moins cher qu'en France comme le gel douche, le shampoing. D'ailleurs, ma mère, cet après-midi allait faire ses courses en Allemagne... Je pense que l'on y va au moins trois ou quatre fois par mois. Je pense au Globus, [...] à Dm. Il y a aussi beaucoup de produits que l'on n'a pas ici et que l'on va acheter là-bas. [...] ou alors qui sont meilleurs : boissons

chaudes, de thés, le kassler fumé qui est meilleur en Allemagne. Des petits trucs comme ça. [...] Et pour la patinoire ! » (étudiante, Bitche).

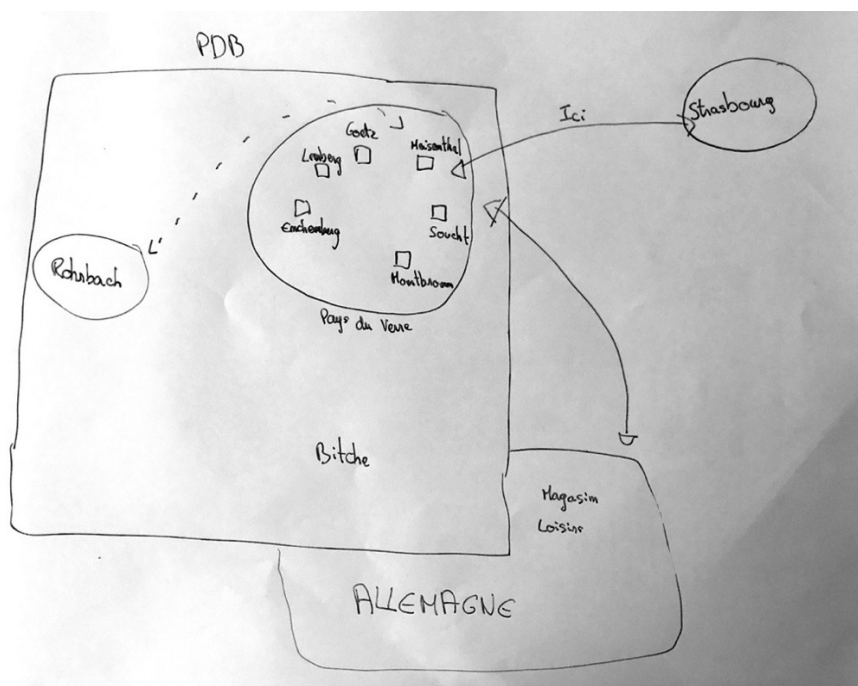


Figure 74 : carte mentale proposée par l'étudiante bitchoise (le 08/02/2018)

Le franchissement des frontières est également quotidien pour les résidents de Longwy qui naviguent entre trois pays différents : la Belgique « pour les frites, la bière et la bonne humeur » (actif, Longwy), pour les loisirs, et le Luxembourg pour les achats et les activités professionnelles (cf. Figure 75). Ce discours est, par ailleurs, repris par l'étudiant originaire de Longwy (cf. Annexe 40).

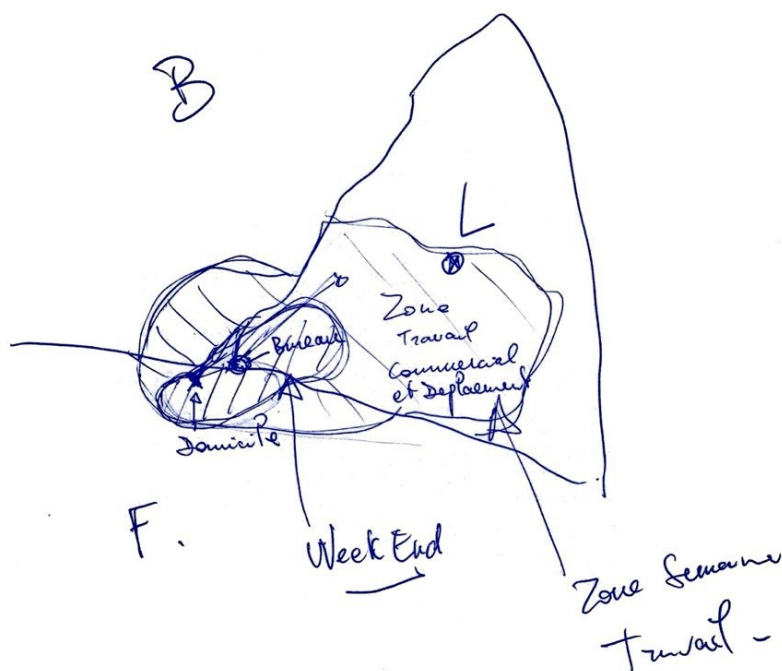


Figure 75 : carte mentale proposée par le chef d'entreprise au Luxembourg (le 15/06/2018)

Cette importante mobilité des longoviciens, que traduit par ailleurs l'échelle même des cartes, repose sur un constat :

« À Longwy, il n'y a pas grand-chose. [...] On est proche de plein de pays, mais finalement, on est un peu nulle part » (étudiant).

Les représentations graphiques des frontières sont ainsi conditionnées par l'importance qu'accordent les personnes à son franchissement. Dans des espaces où les discontinuités démographiques et économiques sont fortes, elles sont ainsi des ressources pour les uns, une barrière pour les autres.

CONCLUSION DE CHAPITRE 6

La décroissance territoriale se manifeste de bien des manières dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Opérant avec force dans les espaces d'ancienne tradition industrielle et mono-spécialisés, elle peut affecter des territoires en ourlet frontalier, certes, mais ne partageant que peu de points communs. Longwy constitue une poche de décroissance isolée, voire enclavée entre des régions en pleine croissance.

La situation de points communs transfrontaliers est appréciable à la frontière entre la Rhénanie-Palatinat et la Moselle. Tandis que les espaces frontaliers allemands se montrent relativement denses démographiquement et liés, historiquement, par le développement des activités industrielles, ceux du Pays de Bitche se particularisent par leur caractère rural. Les liens culturels tissés entre les villes frontalières de Bitche (Moselle, France) et de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) se montrent également limités. Seuls les dialectes métissés témoignent d'une histoire à la croisée des chemins.

Les discontinuités notables à la frontière participent ainsi à la tenue de discours hétérogènes, notamment lorsque l'action politique est évoquée. Étonnamment, les représentations entre France et Allemagne se montrent quasiment identiques à celles évoquées en chapitre 5. En ce sens, que les territoires soient intégrés ou non à une agglomération transfrontalière et partagent ou non de mêmes problématiques socio-économiques, les contextes nationaux et régionaux sont retranscrits dans les discours. Ainsi, les habitants de Pirmasens et de Völklingen partagent de mêmes visions, conscients de la crise structurelle qui affecte leur territoire, et se montrent relativement optimistes quant aux actions de renouvellement urbain et de reconversion économique engagées par leurs politiques. Les Français, de leur côté, tiennent des discours plus fatalistes et même critiques quant aux actions politiques menées, parfois jugées en déconnexion avec les problématiques locales (*cf.* Chapitre 7).

CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA PARTIE II

Malgré l'ouverture des frontières et les politiques d'intégration, entreprises par l'Union européenne, les frontières restent cloisonnantes. L'analyse quantitative des processus de décroissance territoriale en a permis de premières mesures. Généralement dictées par des contextes nationaux hétérogènes, tant sur les plans économiques, sociaux, culturels que politiques, les dynamiques locales peuvent se montrer disparates de part et d'autre des frontières nationales donnant à voir de réelles dialectiques croissance-décroissance.

Néanmoins, les cloisonnements aux frontières se montrent d'intensité moindre là où les flux et les transferts se réalisent avec force. Les dynamiques de développement des uns peuvent alors profiter à d'autres et inversement. Ainsi, l'attractivité du Grand-Duché de Luxembourg, et ses effets de polarisation, amènent à des rattrapages démographiques en France, en Belgique et en Allemagne, et plus particulièrement dans le bassin de Longwy. À l'inverse, la région de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), en proie à une crise structurelle, ne peut compter sur l'attractivité du Pays de Bitche pour se relancer.

Par ailleurs, des poches de décroissance partagée, peuvent apparaître dans les espaces transfrontaliers, en particulier entre des territoires présentant des formes de continuité démographiques, économiques, historiques ou culturelles. Un espace retient en particulier notre attention, celui des villes jumelées de Forbach (Moselle, France) et de Völklingen (Sarre, Allemagne). Liées par leur histoire récente au prisme des activités houillères et sidérurgiques, toutes deux font face aux processus de décroissance depuis la crise de leurs secteurs industriels. Le partage d'un même enjeu d'aménagement ne suffit toutefois pas à transcender les cloisonnements aux frontières. Les différentiels en termes d'actions politiques, entre la Moselle et la Sarre, participent à des représentations plus positives de Völklingen que de Forbach.

De mêmes différences s'observent entre les discours des habitants de la ville de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat) et ceux de la ville de Bitche (Moselle, France). Logiquement, au regard des fortes discontinuités à l'œuvre entre les deux territoires, les représentations individuelles s'inscrivent dans des contextes nationaux. Néanmoins, certains points de discours se montrent moins discordants quand les éléments paysagers sont évoqués. Tous reconnaissent alors partager un même cadre de vie et encouragent à sa préservation. Ce dernier point montre alors l'importance de développement de projets transfrontaliers phares auxquels les populations pourraient s'identifier et cultiver l'idée d'une culture transfrontalière. Ne serait-ce pas la clé d'un aménagement du territoire qui transcenderait les frontières nationales ?

*« There is a resilience that rises from somewhere deep within your streets
You can't define it, but you can feel it
You can feel it overflowing from the people who call you home
From people who are always proud to declare, 'I'm from Detroit'
You took our country from it's infancy, into industry
And your name still carries with it the idea of a nation built on steel, muscle and sweat
You became the city that carried the country
The city, like the sport, is built on dreams
People who would drive to you, driven to excel
Who know nothing is accomplished without hardwork, without sacrifice
When you hurt, we hurt
Your streets witness our struggle
Your bricks are our rage through the emptiness of each house shuttered, of each
factory closed
We've lived through the ups and the downs
But we remain, Detroit
We can never turn our backs on you Detroit, because we are you
My home
The home of Motown, Cadillac and Joe Louis
Through all this, we cannot be defeated, because we have never been defeated
You've built us, you've moved us, you've shaped us
Sometimes down, but never out
Take strength in us, your people*

Stay up Detroit »

Eminem, *Letter to Detroit*, 2009

*« Il y a une résilience qui surgit au plus profond de tes rues.
Tu ne peux pas la définir, mais tu peux la sentir.
Tu peux la sentir déborder de ceux qui t'appellent maison.
Ces gens qui sont toujours fiers de déclarer : 'Je suis de Détroit'.
Tu as fait passer notre pays du stade de l'enfance à celui de l'industrie.
Et ton nom porte toujours en lui l'idée d'une nation construite sur l'acier, la force
physique et la sueur.
Tu es devenue la ville qui a porté le pays.
La ville, comme le sport, est construite sur des rêves.
Ceux des gens qui te rejoignent, poussés à se surpasser.
Qui savent que rien ne s'accomplit sans travail ni sacrifice.
Quand tu souffres, nous souffrons
Tes rues sont le témoin de notre lutte
Tes briques sont notre rage à travers le vide de chaque maison fermée, de chaque
usine fermée.
Nous avons vécu des hauts et des bas.
Mais nous restons, Détroit
Nous ne pourrons jamais te tourner le dos, Détroit, car nous sommes toi.
Ma maison
La maison de Motown, Cadillac et Joe Louis.
Malgré tout cela, nous ne pouvons pas être vaincus, car nous n'avons jamais été
vaincus.
Tu nous a construits, tu nous as fait bouger, tu nous as façonnés
Parfois abattus, mais jamais éliminés
Prends de notre force, ton peuple*

Reste debout Détroit »

(Traduction personnelle)

Partie III

Décroissance territoriale et modes de gouvernance
aux frontières, ou l'importance des cultures de
l'aménagement

La généralisation de la décroissance à l'échelle globale et l'échec relatif des politiques de non-intervention, tournées vers la croissance, soulèvent l'enjeu de l'aménagement. Loin des premières études stigmatisantes, les chercheurs en aménagement du territoire plaident davantage pour un nouveau changement de paradigme ; ils invitent alors la sphère décisionnelle à ne plus systématiquement chercher, ni à trop espérer d'ailleurs, un retour à la croissance et à opter pour de nouvelles politiques plus intégratrices des réalités et des contextes locaux (Pallagst et Wiechmann, 2005 ; Hollander et Németh, 2011 ; Rhodes et Russo, 2013 ; Sousa et Pinho, 2015 ; Kempenaar et al., 2015).

Malgré cette réorientation politique souhaitée et la poursuite d'intérêts stratégiques similaires de part et d'autre des frontières nationales, les réponses portées à la décroissance territoriale se montrent aussi nombreuses qu'incompatibles. Ces différences de voisinage s'appuient une fois encore sur les effets de barrière aux frontières. Démarquant deux souverainetés nationales distinctes, elles demeurent la limite maximale de la compétence en « aménagement du territoire », encore aujourd'hui considérée comme régaliennne. De telles différences aux frontières ne sont pas sans soulever un certain nombre d'enjeux pour les territoires localisés en secteur frontalier. En effet, malgré les continuités urbaines, mais aussi culturelles, historiques, démographiques et socio-économiques, parfois fortes de part et d'autre d'une dyade, les outils ainsi que les programmes, les documents d'urbanisme, les échelles de compétence et les acteurs que concerne l'aménagement du territoire, restent cloisonnés aux États. Cela donne alors à voir des cultures de l'aménagement disparates de chaque côté de la frontière (Knieling et Othengrafen, 2015) qui s'expriment avec force dans les espaces transfrontaliers où « *les différents systèmes et modes d'aménagement* » sont à la fois mis en contact et opposés (Pallagst, 2020, p. 190).

Ces cultures de l'aménagement ne sont toutefois pas figées. À raison de contextes territoriaux variables et d'échanges mutuels de bonnes pratiques, ils s'adaptent et évoluent. Les liens territoriaux qui s'exercent le long des frontières nord-est de la France sont autant d'arguments incitatifs au dépassement des cloisonnements aux frontières et à la coopération horizontale entre les décideurs en matière d'aménagement du territoire. Elles incitent aux échanges mutuels et à l'élaboration de stratégies transnationales à l'heure où les espaces en situation de voisinage ne sont plus considérés comme des périphéries territoriales, mais bien comme des espaces de passage, d'échange, voire de développement partagé. C'est dans ce contexte que le groupe « aménagement du territoire » de l'Université de la Grande Région – Center for Border Studies a vu le jour et s'est donné pour objectifs, entre autres, « *la mise en place d'un échange scientifique sur les systèmes et les cultures d'aménagement dans les zones frontalières* » et la promotion du « *dialogue entre les aménageurs et les chercheurs* » (UniGR - CBS, 2018) - un groupe auquel nous participons depuis ses origines. Concrétisés par la proposition d'un *Serious Game* centré sur la problématique de l'aménagement transfrontalier, il a permis de faire dialoguer les savoirs et les approches entre les professionnels de l'aménagement des cinq régions partenaires et progresser la recherche sur ce champ de la recherche encore peu abordé.

La persistance de cultures nationales différentes, de part et d'autre des frontières nationales, nous amène d'abord à vérifier ses réalités sur le plan de la décroissance territoriale. Pour cela, il convient de cerner les contextes nationaux particuliers, que ce soit en termes de reconnaissance des réalités du processus, d'outils ou de réponses opérationnelles à l'enjeu partagé d'aménagement que constitue la décroissance territoriale pour les villes de Pirmasens, Völklingen, Bitche, Forbach et Longwy (chapitre 7). Le champ de la recherche sera ensuite élargi aux enjeux généraux que soulève l'idée d'un aménagement du territoire en contexte transfrontalier. Entre cultures de l'aménagement différenciées et une certaine forme de méconnaissance tant des fonctionnements étatiques voisins que des objectifs suivis de l'autre côté de la frontière, le chapitre suivant est centré sur une méthodologie novatrice, développée dans le cadre des recherches du groupe de travail « aménagement du territoire » : le *Planspiel*.

Chapitre 7 : La gestion de la décroissance territoriale en France et en Allemagne : reflet de cultures différentes de l'aménagement

Dans une société dominée par le modèle de la croissance, il s'avère délicat de faire accepter des stratégies d'aménagement tournées vers la décroissance urbaine. Pour cause, le processus est encore largement perçu comme le « *stigmat* » d'un échec politique (Beauregard, 2003 ; Olsen, 2013), « *une exception* », alors même que la croissance ne saurait être autre chose qu'une « *situation normale et saine* » (Olsen, 2013, p.108). En Europe, il faut attendre le début des années 2000, en contexte d'installation durable du processus, pour voir la tendance commencer à s'inverser. La prise de conscience que le processus ne saurait prendre fin de lui-même mène alors à des discours renouvelés et aux premières politiques orientées vers la décroissance (Martinez-Fernandez et al., 2016).

L'Allemagne, bien que précurseuse du changement de paradigme politique, n'a que peu dérogé au modèle dominant de la croissance avant son engagement dans le programme *Stadtumbau*. Aujourd'hui objet de certaines critiques, elle n'en reste pas moins le premier État européen à prendre des mesures ouvertement tournées vers la décroissance (Zepf, 2011). Les villes de Völklingen et de Pirmasens sont, tout au moins à court et moyen termes, deux exemples de réussite de ces politiques.

En France, l'enjeu d'aménagement que représente la décroissance urbaine ne se prévaut d'une reconnaissance que tardive et timorée. Initiée par les programmes Action Cœur de Ville, à l'attention des villes moyennes, et Petites Villes de Demain (petites villes et bourgs centraux en milieu rural), elle n'insuffle que peu de changements dans les lignes politiques globales comme nous le montre l'exemple des villes de Forbach, de Longwy et de Bitche.

Les cloisonnements aux frontières se montrent alors tout particulièrement opérants dans la mesure où la frontière sépare au moins deux systèmes politico-administratifs différents. La proximité géographique des territoires ne rend que plus tangibles ces différences dans les manières de concevoir et de répondre à un même enjeu d'aménagement, et donne à voir plusieurs cultures différentes de celui-ci.

Ce chapitre est structuré en deux parties. La première présente les cadres politiques généraux des cultures de l'aménagement en matière de décroissance territoriale entre France et Allemagne, la seconde en vérifie les déclinaisons et réalités locales par l'étude de cas des villes de Pirmasens, Völklingen, Bitche, Forbach et Longwy.

1. UNE GESTION POLITIQUE DIFFÉRENCIÉE DE LA DÉCROISSANCE ENTRE FRANCE ET ALLEMAGNE : CONTEXTES GÉNÉRAUX

Malgré des trajectoires démographiques et socio-économiques, partagées dans leurs grandes lignes entre France et Allemagne, les réponses politiques à cet enjeu commun se montrent extrêmement hétérogènes d'un côté et de l'autre de la dyade. Ces différences sont autant de traductions des écarts dans les temporalités et niveaux de reconnaissance de telles réalités territoriales. Ainsi, tandis que la question de la décroissance territoriale a longtemps été ignorée des politiques publiques françaises, l'Allemagne l'a intégrée politiquement dès le début du XX^e s. De tels décalages sont à chercher dans la persistance des frontières et dans les ruptures qu'elles sous-entendent, en particulier sur le plan politique. Opérant entre des systèmes administratifs et territoriaux singuliers (Houtum et Naerssen, 2002 ; Houtum et Kramsch, 2016), elles opposent des outils opérationnels, base de la planification urbaine, des cadres et des contextes culturels nationaux (Knieling et Othengrafen, 2015, 2016). Les outils, les procédures, les valeurs et les croyances contribuant à toute forme de gestion politique du processus restent cantonnées aux frontières (Knieling et Othengrafen, 2016 ; Hamez, à paraître, à paraître). Cela donne à voir des cultures particulières en matière d'aménagement dans les espaces transfrontaliers.

1.1. UNE PRISE DE CONSCIENCE ALLEMANDE DES RÉALITÉS DES PROCESSUS DE DÉCROISSANCE AIDÉE PAR DES CONTEXTES NATIONAUX DÉTÉRIORÉS

À l'image de ses voisins, l'Allemagne a longtemps considéré le sujet de la décroissance des villes et des régions comme un « *tabou* » national (Bohne, 2004 ; Großmann, 2015, p. 17). Le changement de paradigme politique, tant attendu par les chercheurs, s'opèrera au tournant du XXI^e s., insufflé par la prise de conscience de l'installation durable du processus et la mise en place d'une « *commission indépendante d'experts [...] par le gouvernement fédéral allemand dans le but d'analyser les problèmes du marché immobilier liés aux processus de contraction*⁸⁹ » (Martinez-Fernandez et al., 2016, p. 23) :

« Le mot 'changement de paradigme' circule dans la littérature spécialisée depuis un certain temps déjà [...]. Et le programme Stadtumbau-Ost en est bien un. Car il est certain que les limites du modèle de la croissance ont été dépassées et que notre modèle [allemand du] 'plus vite – plus haut – plus loin' n'est plus adapté. La

⁸⁹ « *Since 2000, when an independent expert commission was installed by the German Federal Government to analyse the housing market problems related to contraction processes, urban shrinkage has been one of the most discussed issues in urban politics* » (Martinez-Fernandez et al., 2016, p. 23)

décroissance deviendra une caractéristique future et [intégrante] de notre société »⁹⁰ (Bohne, 2004, p. 304, trad. FMD).

Le développement des villes en décroissance est alors de plus en plus pensé comme le « *parfait contre-type de la ville en croissance – pour cela, [elle devra] développer des traits économiques, sociaux et culturels [propres] qui se distingueront clairement de ceux de la ville prospère* » (Häußermann et Siebel, 1988, p. 84, trad. FMD)⁹¹. Un tel changement de ligne politique est nourri par la fin des illusions allemandes d'un retour possible à la croissance après une phase de décroissance. Elle invite alors à une révision des politiques urbaines dont le modèle libéral de la non intervention a montré toutes ses limites (Jessen, 2012). La stabilisation du marché de l'emploi, à l'heure de la perte en population et de son vieillissement, devient, dès lors, l'une des priorités les plus débattues sur le plan politique (Martinez-Fernandez et al., 2016, p. 23). Aussi, pour la première fois, l'étalement urbain qu'engendre les politiques tournées vers la croissance, au cœur des conflits d'usage qui se jouent et des logiques de concentration, n'est plus vu comme un modèle souhaitable et soutenable pour les municipalités allemandes (Oswalt, 2006).

La première référence dans un document officiel au terme allemand « *schrumpfende Städte* », littéralement villes en décroissance, remonte à 1972, suite à des projections démographiques alarmantes (Olsen, 2013). Les municipalités ont été les premières à intégrer ses questions dans leurs plans locaux, l'ignorance des premières années ayant montré que l'intervention publique était inévitable (Wiechmann, 2009). Le contexte est le suivant : tandis que les écarts de développement entre anciens et nouveaux *Länder* se creusent, à l'heure de l'imposition du modèle libéral, les villes est-allemandes sont touchées par différents problèmes structurels. L'augmentation du chômage, l'émigration significative de la population couplée à une baisse de la fécondité sont responsables d'une réelle saignée démographique et d'une augmentation spectaculaire du nombre des logements laissés vacants (Wiechmann, 2009). Ce contexte est d'autant plus difficile en termes financiers et d'attractivité pour les territoires qu'à la chute du régime socialiste, plus de 40 % du parc immobilier appartenait encore aux collectivités locales (Florentin, Fol et Roth, 2009). Face à ces contextes locaux et régionaux dégradés, les villes ont opté pour différentes interventions locales de restructuration urbaine, à l'image de ce que Dresde et Leipzig (Saxe) ont initié. Les objectifs pour la sphère décisionnelle locale consistent en une restauration de l'image de son territoire et une amélioration générale des conditions de vie au sein de l'espace urbain, en tenant compte des aspirations des populations (Müller, 2011). À Dresde, par exemple, le changement s'est fait par la rénovation

⁹⁰ « *Das Wort vom Paradigmenwechsel geistert bereits seit längerem durch die Fachliteratur. Jede kleine Veränderung ist plötzlich ein Paradigmenwechsel. Stadtumbau-Ost ist aber wirklich einer. Denn hier geht es darum, dass die Grenzen des Wachstums überschritten sind und unserer Denkmodell vom 'Schneller - Höher - Weiter' nicht mehr greift. Schrumpfung wird ein künftiges Merkmal unserer Gesellschaft werden* » (Bohne, 2004, p. 304)

⁹¹ « *Die schrumpfende Stadt kann also nicht als vollkommener Gegentyp zur wachsenden entwickelt werden – aber, und darauf beruht unsere gesamte Argumentation, sie wird ein ökonomisches, soziales und kulturelles Profil entwickeln, das sich doch deutlich von dem der prosperierenden Stadt abhebt* » (Häußermann et Siebel, 1988, p. 84).

des bâtiments anciens du centre historique ainsi que par des fusions communales, avant même la mise en place de programmes nationaux (Wiechmann, 2009).

Cette intégration politique de la décroissance urbaine, d'abord à l'échelon local en Allemagne, tient à l'importance que ce dernier joue dans l'organisation territoriale de l'État Fédéral (*Bund*). En effet, malgré un cadre juridique national qui fixe les principes généraux de l'aménagement du territoire par la loi sur l'aménagement du territoire (*Raumordnungsgesetz – ROG*) et le code de la construction (*Baugesetzbuch – BauGB*), c'est aux échelles régionales (*Länder*) et locales que l'aménagement prend tout son sens (Riquet, 1989 ; Adam et Wiechmann, 1999 ; Helmholz, 2013).

Suivant les orientations étatiques, chaque *Land* est ainsi libre de créer ses propres lois en matière d'aménagement du territoire et de promulguer des décrets (Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, s. d.). Ils sont alors libres de définir des plans et des programmes de développement régionaux (*Landesentwicklungspläne / Landesentwicklungsprogramme - LEP*), dont les principes et objectifs régionaux doivent être déclinés à l'échelon local (Guder, 2003). Il existe ainsi autant de plans que de *Länder* (16 au total). Outre les questions infrastructurelles et climatiques, ce document précise, par des zonages relativement importants, les différents usages des sols et donne une part importante à la question du développement urbain (Bechtold et al., 2019). Point d'importance : c'est au niveau régional que sont posées les questions des changements démographiques (vieillesse et déclin démographique). Ils amènent à une réflexion plus générale en termes d'accessibilité des territoires à toutes les échelles territoriales.

« Les différents niveaux de planification sont hiérarchisés dans la mesure où les documents de planification urbaine doivent tenir compte des objectifs généraux de l'aménagement du territoire (§ 4, Abs. 1 ROG), s'y adapter (§ 1, Abs. 4 BauGB) ou être développées à partir d'eux (§ 9, Abs. 2, p.1 ROG, § 8, Abs. 2 BauGB). [...] La loi sur l'assainissement a été définie à la fois dans les dispositions de la loi sur la promotion du développement urbain du 27 juillet 1971 et dans le code de la construction, le BauGB, en tant que [...] loi spéciale limitée par son objet, dans le temps et dans l'espace, pour notamment palier aux problèmes de développement urbain particulièrement graves. [...] L'article 136 régit les principes de base du droit en matière de réaménagement urbain. En vertu du paragraphe 1, seuls des mesures dont la préparation uniforme et la mise en œuvre rapide en tant que mesure globale sont d'intérêt public. La municipalité a la responsabilité de la mise en œuvre du réaménagement urbain. Si l'intérêt public de la mise en œuvre est affirmé, [...] la loi doit être appliquée. »⁹² (Chlench, 2007, p. 106-107, trad. FMD).

⁹² « Das Sanierungsrecht war und ist sowohl in seinen Regelungen im Städtebauförderungsgesetz vom 27.07.1971 als auch im BauGB als die Zusammenfassung von BBauG und StBauFG als ein sachlich, zeitlich und räumlich begrenztes Sonderrecht für besonders schwerwiegende städtebauliche Problemstellungen konstruiert. Der sachliche Aspekt umfasst die Beschränkung auf städtebauliche Sanierungs- und Entwicklungsmaßnahmen, die räumlich auf die damit geplanten Maßnahmen und zeitlich auf deren Vorbereitung und Durchführung begrenzt sind. In § 136 sind die Grundzüge des städtebaulichen Sanierungsrechtes geregelt. Nach Absatz 1 kommen nur solche Maßnahmen in Betracht, deren einheitliche Vorbereitung und zügige Durchführung als Gesamtmaßnahme im öffentlichen Interesse liegt. Die Gemeinde hat die Gesamtverantwortung für die Durchführung der

Les niveaux administratifs inférieurs aux régions, participant à l'aménagement de territoire, sont nombreux en Allemagne. Entre l'échelon régional et local s'interpose un niveau intermédiaire : les communautés régionales d'aménagement (*Planungsgemeinschaft*) qui donnent lieu à des plans régionaux d'aménagement du territoire (*Regionale Raumordnungspläne*) :

« *Le principal instrument d'aménagement du territoire est le plan régional d'aménagement du territoire. Il concrétise et complète les objectifs et les principes du programme de développement régional. Pour ce faire, les questions structurelles et de développement spécifiques à chaque région sont traitées et les objectifs généraux sont adaptés aux besoins régionaux. Le plan régional d'aménagement du territoire joue ainsi un rôle important d'intermédiaire entre les niveaux national et communal* »⁹³ (Rheinland-Pfalz - Ministerium des Innern und für Sport, s. d.).

Néanmoins, le cadre majeur de l'aménagement du territoire reste le niveau local. L'importance de cet échelon répond à la « *conception plus libérale de l'État fédéral* » (Guder, 2003, p. 7) :

« *Ces derniers servent ensuite de cadre pour les plans directeurs d'urbanisme des communes qui concernent, en vertu de la libre administration communale, l'utilisation concrète des espaces communaux. Pour cela, les collectivités locales mettent en œuvre des plans d'occupation des sols (Flächennutzungsplan - FNP) qui servent de documents préparatoires à l'élaboration des plans de construction (Bebauungsplan – BBP)* » (Guder, 2003, p. 7).

Les communes (*Gemeinden*) proposent ainsi des plans directeurs communaux compatibles avec l'ensemble des objectifs fixés aux niveaux territoriaux supérieurs. Par ailleurs, les principes et objectifs proposés dans les documents locaux doivent peser dans l'écriture et dans les mises à jour des documents aux niveaux administratifs supérieurs (principe de subsidiarité – *Gegenstromprinzip*) (Akademie für Raumentwicklung in der Leibniz-Gemeinschaft, 2003)

Dans un tel contexte, la proposition de plans et de programmes locaux pour la gestion des effets de la décroissance semble logique. Les municipalités ont rapidement été assistées par l'État et les gouvernements fédéraux, grâce à des programmes de financement et d'aide au développement urbain. Deux d'entre eux ont été spécialement créés pour soutenir les politiques de gestion de la décroissance, bien que le mot ne soit jamais employé ni dans de tels documents, ni dans le droit allemand (Dubeaux, 2017) : le programme *Bund-Länder « Soziale Stadt »*

städtebaulichen Sanierung. Wird das öffentliche Interesse an der Durchführung bejaht, so besteht eine Anwendungspflicht, d.h. es muss nach dem Gesetz verfahren werden. Besteht das öffentliche Interesse nicht, so darf das Gesetz nicht angewendet werden » (Chlench, 2007, p. 106-107)

⁹³ « *Hauptinstrument der Regionalplanung ist der regionale Raumordnungsplan. Hierin werden die Ziele und Grundsätze des Landesentwicklungsprogramms auf regionaler Ebene konkretisiert und ergänzt. Dazu werden die regionsspezifischen Struktur- und Entwicklungsfragen aufgearbeitet und die übergeordneten Vorgaben mit den regionalen Bedürfnissen abgestimmt. Der regionale Raumordnungsplan übernimmt somit eine wichtige Mittlerfunktion zwischen der Landes- und der kommunalen Ebene* » (Rheinland-Pfalz - Ministerium des Innern und für Sport, s. d.).

(littéralement « ville sociale ») et le programme *Bund-Länder « Stadtumbau Ost »* (restructuration urbaine de l'Est).

Le programme « *Soziale Stadt* », mis en place en 1999, est une aide du gouvernement fédéral dont l'objectif est de soutenir les politiques mises en place en vue de freiner la fragmentation socio-spatiale des villes, en particulier confrontées aux enjeux de la réunification allemande, de soutenir l'intégration sur le marché du travail, de renforcer la participation des citoyens et d'intégrer les étrangers et les chômeurs dans les municipalités confrontées à des difficultés socio-économiques majeures (Beer et al., 2003 ; Krummacher et al., 2013).

Ce programme reste, malgré tout, plus secondaire dans la gestion du processus de décroissance territoriale que le programme « *Stadtumbau Ost* ». Créé en 2002, il a fait de la République fédérale allemande le « *premier État membre de l'UE à prendre des mesures pour favoriser la restructuration urbaine et l'adaptation des infrastructures face au déclin démographique* » (Zepf, 2011, p. 261). Il fait suite à des constats du problème persistant de la perte en population en Allemagne de l'Est mais aussi de l'Ouest :

« Les besoins en rénovation urbaine sont apparus en Allemagne dès la fin des années 1990. Le rapport de la commission d'experts 'Les changements structurels du logement des nouveaux Länder' (également connue sous le nom de 'Commission Lehmann-Grube'), mis en place par le gouvernement fédéral à la fin des années 1990, a démontré pour la première fois qu'il existe de plus en plus d'espaces où l'on constate une perte constante en population »⁹⁴ (BBSR, s. d., trad. FMD)

Le programme *Stadtumbau* a pour originalité la mesure quantitative, nouvellement nécessaire pour son octroi, de la décroissance basée sur l'offre de logements et la vacance.

« Le [...] programme de revitalisation urbaine [Stadtumbau] s'appuie sur les démarches de redéveloppement urbain déjà initiées dans de nombreuses villes et municipalités et répond de manière ciblée aux défis futurs. Il s'agit notamment :

- *de renforcer les centres-villes,*
- *d'éviter des structures urbaines perforées,*
- *de créer une offre de logements axée sur la demande,*
- *de préserver une communauté intacte. »⁹⁵ (Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, s. d., trad. FMD).*

⁹⁴ « *Stadtumbau-Bedarfe wurden in Deutschland bereits Ende der 1990er Jahre deutlich. Der Bericht der Ende der 1990er Jahre durch die Bundesregierung eingesetzten Expertenkommission "Wohnungswirtschaftlicher Strukturwandel in den neuen Ländern" (bekannt auch als "Lehmann-Grube-Kommission") belegte erstmals, dass insbesondere in den ostdeutschen Ländern zunehmend Räume existieren, in denen ein dauerhafter Bevölkerungsverlust zu konstatieren ist* » (BBSR, s. d.).

⁹⁵ « *Das neue Stadtumbauprogramm knüpft an die bereits eingeleiteten Stadtumbauprozesse in vielen Städten und Gemeinden an und reagiert zielgerichtet auf die zukünftigen Herausforderungen. Dazu gehören:*

- *Stärkung der Innenstädte*

Pour cela, il est question de l'amélioration générale des logements et des lieux de vie, le maintien de l'emploi local ou encore l'amélioration générale des quartiers en déprise (Göschel, 2003 ; Bohne, 2004 ; Zepf, 2011). Avec un budget initial équivalent à 2,5 milliards d'euros, le programme *Stadtumbau Ost* devait d'abord permettre l'adaptation des systèmes urbains aux conséquences des changements économiques et démographiques de la réunification (BBSR, 2020b). En cela, il a permis de remplir les premiers objectifs du programme, c'est-à-dire celui du réajustement de l'offre de logements à la demande réelle, l'amélioration générale des qualités paysagères des espaces urbains en déprise et le renforcement des centres-villes, notamment par la démolition de bâtiments vacants et de friches (BBSR et al., 2015). Son succès explique pourquoi, dès 2004, il est lancé pour les municipalités ouest-allemandes (*Stadtumbau West*) touchées par la décroissance territoriale. Plus encore qu'à l'Est, le programme est vu comme « *préventif* » (Schulz et Schwartzkopff, 2016, p. 41) :

« Cette mesure visait à aider les municipalités à s'adapter aux changements structurels en particulier économiques [...] Le programme avait alors une portée encore plus large. Les points focaux étaient, par exemple, les suivants : la revitalisation des friches industrielles, militaires et ferroviaires ainsi que le renforcement conséquent des centres-villes »⁹⁶ (BBSR, 2020b, p. 41, trad. FMD).

En 2017, à la suite de la fusion des deux programmes, 260 millions d'euros sont ajoutés à l'enveloppe initiale. Il bénéficie désormais à 1 081 municipalités réparties dans toute l'Allemagne (en 2015, 70 % des municipalités bénéficiaires étaient rurales) (BBSR et al., 2015 ; BBSR, 2020b). Les villes de Völklingen et de Pirmasens ont particulièrement profité de ce programme comme nous le verrons un plus tard dans ce chapitre (*cf.* Figure 76).

La pérennité du programme montre toute sa portée et sa réussite, qu'atteste le rapport d'évaluation du programme pour les dix premières années de sa mise en place (BBSR, 2014). Il n'est toutefois pas sans soulever quelques réserves (Bartholomae, Woon Nam et Schoenberg, 2016). En effet, cette politique, dite par certains de « *décroissance passive* » (Hospers, 2014), ne semble pas être en mesure de résoudre l'ensemble des problèmes structurels : l'amélioration de la qualité de vie des population ne résout pas les problème locaux de production, la compétitivité avec les entreprises extrarégionales se montre par ailleurs généralement exacerbées et l'innovation peine localement à se développer (Bartholomae, Woon Nam et Schoenberg, 2016). Ainsi, peu de solutions sont proposées pour cibler les causes du rétrécissement (Krohe, 2011). Par ailleurs, les démolitions au cœur de la politique de rénovation urbaine restent vues comme un traumatisme par certaines populations (Oswalt, 2006). Bien que nécessaires à l'amélioration du paysage urbain et à la réutilisation des friches, elles impliquent généralement des témoins du passé des vieilles villes et touchent à la sensibilité des individus

-
- Vermeidung perforierter Stadtstrukturen
 - Schaffung eines nachfragegerechten Wohnungsangebots
 - Erhalt eines intakten Gemeinwesens » (Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat, s. d.)?

⁹⁶ « *Von seinen Zweckbestimmungen war das Programm noch breiter angelegt. Schwerpunkte bildeten so z. B. auch die Revitalisierung von Industrie-, Militär- und Bahnbrachen sowie die konsequente Stärkung der Innenstädte* » (BBSR, 2020, p. 41).

(Dürschmidt, 2006). Par ailleurs, ces destructions vont même à l'encontre de la notion initiale de restructuration. Sous-entendant la réutilisation de l'existant, elle n'engage, *a priori*, aucunement la transformation de bâtiment à l'état de poussière. À cela s'ajoute un objectif final peu éloigné de ceux des politiques de croissance : le programme cherche en effet à attirer sur les territoires de nouvelles populations (Kühn et Fischer, 2010). Pour finir, les réserves concernent les coûts globaux des projets. En effet, ils constituent un réel obstacle pour les petites et moyennes villes qui peinent à sortir de la crise structurelle qui les affecte et dont les capacités d'investissement restent relativement réduites (le programme est financé à 50 % par l'État, 25 % par le *Land* et 25 % par les communes) (Florentin, Fol et Roth, 2009 ; BBSR et al., 2015).

Stadtumbau Ost und West

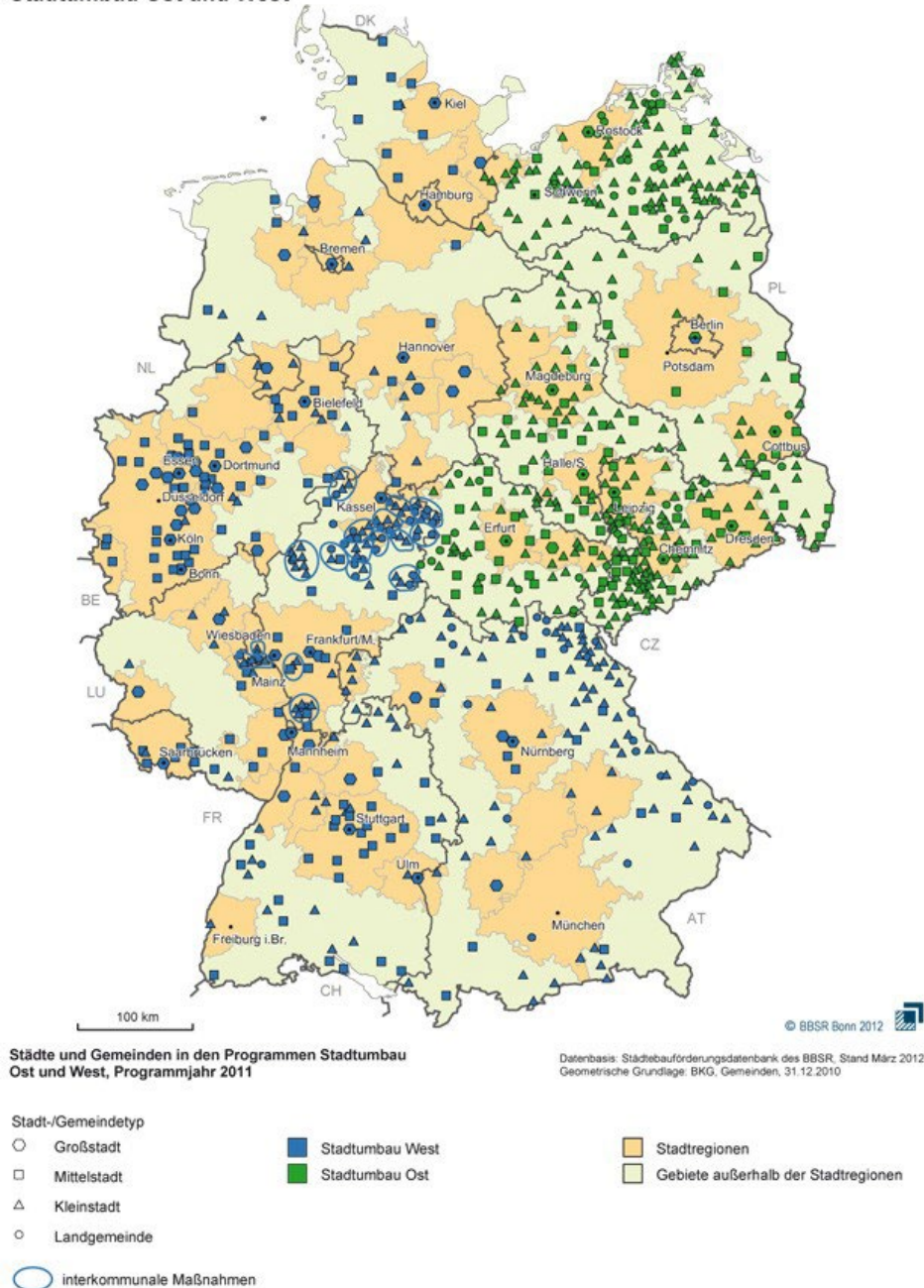


Figure 76 : communes bénéficiant des programmes Stadtumbau Ost et West en 2011 (source : BBSR, 2012)

Malgré toutes ces retenues, le programme et les démolitions qu'il amène participent à un réel changement d'image de la ville et à l'amélioration générale des conditions de vie (Reckien et Martinez-Fernandez, 2011). Elles constituent la base de ce que certains chercheurs nomment la « décroissance intelligente » (*smart shrinkage*) (Pallagst et Wiechmann, 2005 ; Hollander et al., 2009 ; Béal, Fol et Rousseau, 2016). L'accent est ainsi mis ici sur les besoins des populations locales et sur leur implication dans les projets politiques (Béal, Fol et Rousseau, 2016). En règle générale, ces nouvelles pratiques se traduisent par une « *écologisation* » des espaces (Beetz, Huning et Plieninger, 2008 ; Krohe, 2011), le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine ainsi qu'une orientation économique plus durable.

1.2. UNE RECONNAISSANCE TARDIVE ET TIMORÉE DE LA DÉCROISSANCE TERRITORIALE CÔTÉ FRANÇAIS

La temporalité et le niveau de reconnaissance de la décroissance territoriale de part et d'autre des frontières se montrent extrêmement hétérogènes entre la France et l'Allemagne. De telles différences sont à chercher dans les cultures disparates de l'aménagement. En effet :

« les documents d'urbanisme et de planification français, régis par le code de l'urbanisme, sont issus d'une période de croissance forte où l'enjeu était d'organiser cette croissance urbaine de manière ordonnée en régissant l'utilisation du sol » (Dubeaux, 2017).

Le cadre diffère alors du contexte allemand dont les documents et lois ont été révisées lors de la réunification allemande. Les principes généraux français de l'aménagement du territoire (planification urbaine et urbanisme) sont régis par la loi d'orientation foncière (LOF), promulguée le 30 décembre 1967 (Merlin et Choay, 2015). Il constitue le cadre de référence des documents d'urbanismes de l'époque (les Plans d'Occupation des Sols (POS) et les Schéma Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)) jusqu'au 13 décembre 2000 et la promulgation de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui introduit les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU-PLUi depuis le décret du 29 décembre 2015), les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les Cartes Communales (anciennement Modalités d'application du règlement national d'urbanisme – MARNU).

L'ensemble de ces documents ne répondent toutefois qu'à des objectifs de croissance à l'image du Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui voit en toute opération d'aménagement la possibilité d'attraction d'une population nouvelle et de sauvegarde de celle déjà installée sur le territoire. Les constructions peuvent ainsi être autorisées à la suite de délibération du conseil municipal « *si celui-ci considère qu'il est de l'intérêt de la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population communale* » (article L111-4 du code de l'urbanisme). Les autres documents locaux ne se montrent guère plus intégrateurs de la question de la décroissance démographique. Ils régissent les grands principes de la constructibilité en se basant sur des projections démographiques sur 10 à 15 ans et sur les dynamiques d'extensions urbaines à l'œuvre au cours de la période précédente. Rares sont d'ailleurs les documents à prévoir une baisse de la population et à fermer à l'urbanisme de

nouvelles zones en limite de l'espace urbanisé. Le plan de zonage du PLU de Forbach en est l'illustration même, ouvrant à l'urbanisation de larges zones alors même que son contexte démographique est décroissant (zone 1AU : urbanisation à court terme à dominante habitat ; 2AU à moyen terme ; 1AUx : urbanisation à court terme pour des activités artisanales, industrielles ou commerciales) (cf. Figure 77).

Les déclinaisons locales de ces grands principes nationaux sont le reflet de directives nationales générales : le principe de compatibilité ne s'applique que de manière descendante. L'ouverture à l'urbanisation de vastes zones périphériques donne une deuxième indication : l'importance de la réutilisation et la rénovation des bâtiments potentiellement délaissés en centre-ville ne constitue pas une priorité des plans d'urbanisme français.

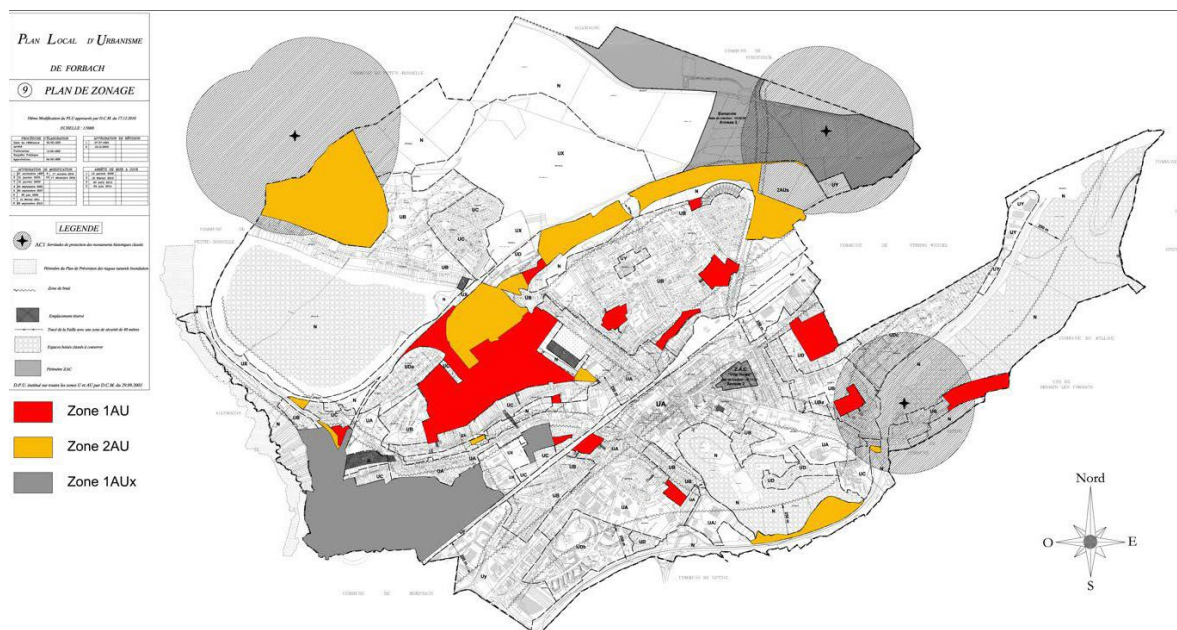


Figure 77 : plan de zonage du PLU de Forbach (mis à jour le 12/12/2018)
 (source : Mairie de Forbach)

Le manque de reconnaissance de la décroissance par la sphère décisionnelle s'appuie d'autant plus sur l'absence, encore récente, de discours politiques au plus haut niveau en faisant référence :

« Au-delà de l'absence de reconnaissance et de mise à l'agenda du processus de décroissance urbaine en France, certains acteurs rencontrés considèrent que ces situations de décroissance circonscrites sont révélatrices des effets de politiques nationales monolithiques aveugles aux contextes locaux. Ainsi, les représentants des associations de bailleurs sociaux soulignent les impacts très négatifs, dans les territoires en décroissance, de politiques axées sur l'augmentation de l'offre de logement par la production neuve, qu'elle soit privée ou sociale (politiques de défiscalisation, politiques de soutien à l'accès à la propriété, mise en œuvre des objectifs de rattrapage en logements sociaux découlant de l'article 55 de la loi SRU) » (Dormois et Fol, 2017, p. 3).

Bien qu'évoquée dans le code de la construction de l'habitat (CCH)⁹⁷, sa définition est imparfaite. Réduite aux seules pertes en population, sa mesure n'est permise par aucun indicateur fixe dans le temps et dans l'espace. La non-reconnaissance du processus est telle que dans sa modification en date du 29 janvier 2017, sa mention est supprimée.

Certains programmes n'ont toutefois pas été exemptés de bonnes attentions et se sont rapprochés des politiques allemandes de décroissance, tel que Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), après promulgation de la loi du 25 mars 2009 dite de « Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ». Ces objectifs se rapprochent en de nombreux points de ceux de la décroissance sans, pour autant, transcender les seules limites des quartiers ni même tenir compte de critère de décroissance :

- *« Résorber l'habitat indigne et lutter contre les logements vacants très dégradés en favorisant le maintien des ménages présentant des difficultés sociales pour éviter l'effet de « gentrification »,*
- *Valoriser le potentiel patrimonial des quartiers en luttant contre leur dégradation urbaine et architecturale.*
- *Développer une offre de logements diversifiée pour favoriser la mixité sociale,*
- *Diversifier les fonctions urbaines et économiques » (ANRU, s. d.).*

Très limité sur le plan national, il ne concerne aucun de nos territoires d'étude au contraire du Programme National pour la Rénovation Urbaine. Lancé en 2004 et arrêté en 2020, « *il a permis la réhabilitation de 600 quartiers* » présentant des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) (ANRU, s. d.). Ses objectifs restent relativement proches de ceux évoqués dans le cadre du PNRQAD :

- *« De renforcer la diversification des logements en mixant logements sociaux, logements privés, accession à la propriété...,*
- *De créer, en plus de l'offre de logement, des équipements publics (écoles, parcs, médiathèques...), des commerces, des transports...,*
- *De désenclaver le quartier en facilitant les accès et en l'ouvrant davantage vers le reste de l'agglomération » (ANRU, s. d.).*

Toutefois, l'objectif n'est pas celui du programme *Stadtumbau*. En effet, contrairement au programme allemand, l'adéquation entre l'offre et la demande n'est aucunement une priorité du programme basé sur le « *modèle de 1 pour 1 ; un logement démolé = un logement reconstruit* » (Dubeaux, 2017, p. 80).

⁹⁷ « *Les communes appartenant à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ou à une agglomération visée aux deux premiers alinéas, en décroissance démographique constatée dans des conditions et pendant une durée fixée par décret, sont exemptées à la condition qu'elles appartiennent à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre doté d'un programme local de l'habitat exécutoire* » (article L302-5 du CCH, cit in: Dubeaux, 2017, p. 76).

Il est complété par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) lancé en 2014 (85 % des communes bénéficiaires étaient déjà concernées par un PNRU) (ANRU, s. d.). Plus intégrateur des particularités locales et des trajectoires démographiques, sociales et économiques des habitants, il se propose :

- « *D'adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines,*
- *De créer des aménagements urbains de qualité, en anticipant les évolutions futures du quartier,*
- *De renforcer l'ouverture du quartier et de faciliter la mobilité des habitants, en créant de nouvelles infrastructures de transport,*
- *De contribuer à la transition écologique des quartiers en visant l'efficacité énergétique des bâtiments »* (ANRU, s. d.).

L'offre de logements est alors repensée pour répondre « *aux besoins structurels* » (JO, 14 août 2015, p.7, cit in: Dubeaux, 2017, p. 80). Néanmoins, le NPNRU n'en reste pas moins un programme pour quartiers dégradés et non en vue d'une gestion politique de la décroissance territoriale. Il faut attendre le 14 décembre 2017 et l'allocution du Premier ministre Édouard Philippe, en clôture de la Conférence nationale des territoires, pour que la problématique soit évoquée par les plus hautes sphères de l'État. En affirmant qu'il est un enjeu national « *de redonner vie à des centres-villes délaissés, vidés de leurs commerces, de leurs services et parfois de leurs habitants* » (Banque des Territoires, 2020), il intègre, sans le nommer, le processus aux problématiques nationales des villes moyennes, souvent oubliées des politiques publiques (Béal et al., 2019 ; Delpirou, 2019).

Leur récente mise à l'agenda ne vient que confirmer leur rôle au sein même de la hiérarchie territoriale française. Municipalités entre espaces métropolitains et ruraux, les villes moyennes n'en sont pas moins des moteurs de l'équilibre territorial. Tout l'enjeu des politiques actuelles est alors la confirmation de leur rôle centralisateur alors même que certaines sont touchées par une perte en attractivité et un recul de leur population. L'allocution du Premier ministre n'est pas restée sans réponse. Le 27 mars 2018, par la voix du ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, est annoncée la mise en place du programme national de « *revitalisation* » des espaces urbains, Action Cœur de Ville. Cette allocution a été suivie de la présentation de 222 villes moyennes françaises, touchées par la fracture territoriale et aux centres-villes en perte de vitesse (Banque des Territoires, 2020 ; Ministère de la Cohésion des Territoires, 2021) (cf. Figure 78). Parmi elles, figurent deux de nos territoires d'étude identifiés comme en décroissance territoriale : Forbach et Longwy, ajoutant ainsi de la pertinence à notre étude doctorale (l'identification de ces territoires est antérieure au lancement du programme).

Par les slogans « *Les villes moyennes se réinventent* » (Ministère de la Cohésion des Territoires, 2021) et « *un plan national d'investissements pour faire battre le cœur des villes* » (Banque des Territoires, 2020), les objectifs du programme, annoncé pour cinq ans et prolongé le 8 juillet 2021 jusqu'en 2026, est clairement l'accompagnement des projets locaux de réhabilitations. Pensé dans l'espoir d'une redynamisation des centres-villes des municipalités

aux dynamiques décroissantes (pour une grande majorité d'entre-elles en tout cas), il cherche, à terme, à accroître l'attractivité locale dans une optique d'accueil de nouveaux ménages, moteurs d'un renouveau de l'offre commerciale de proximité. Par ailleurs, la métaphore du « cœur » donne l'image de villes centrales, certes, mais aussi sous assistance.

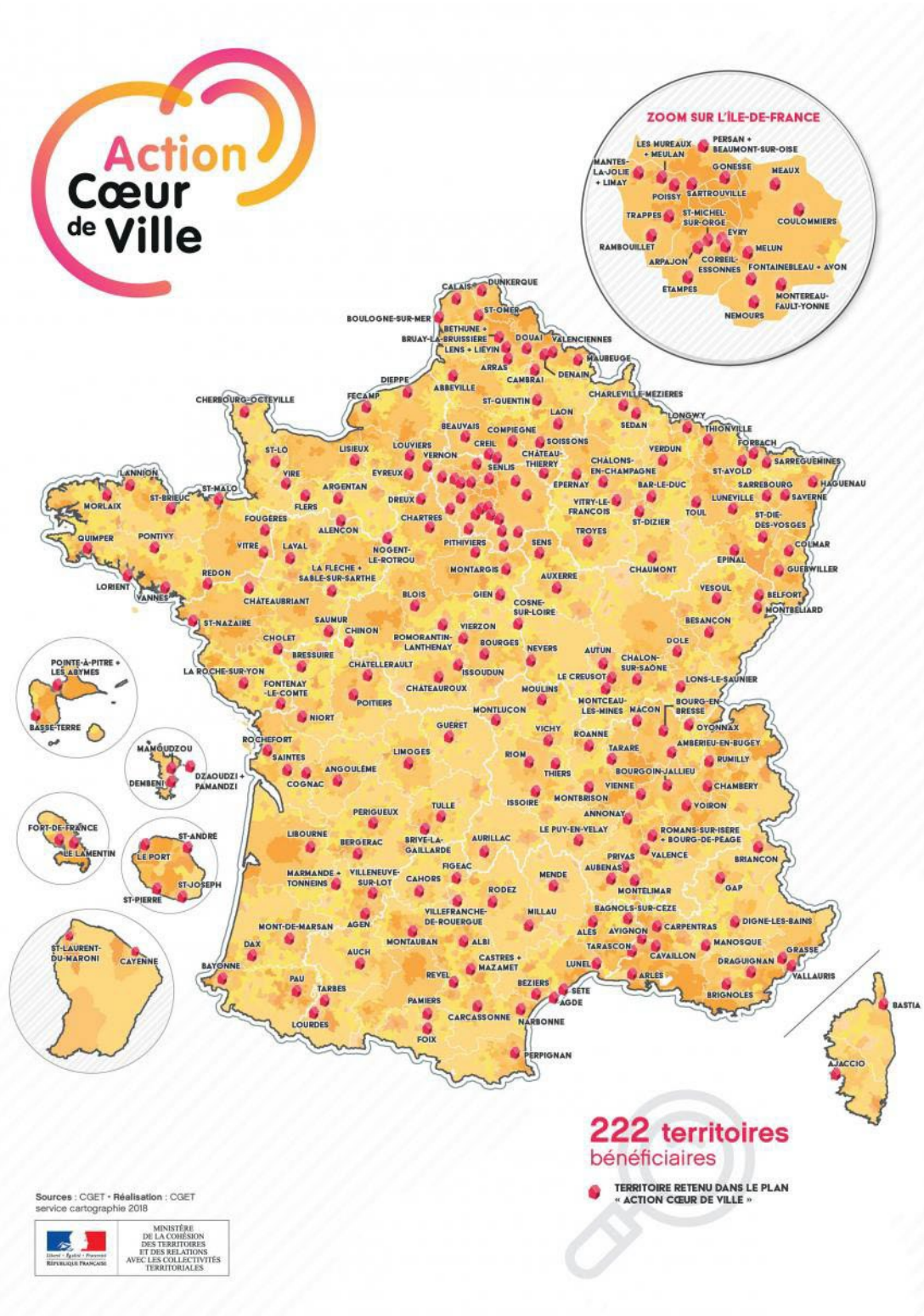


Figure 78 : 222 communes bénéficiaires du programme « Action Cœur de Ville »
(source : Ministère de la Cohésion des Territoires, 2021)

Il se décline en cinq axes :

- « *la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville,*
- *le développement économique et commercial,*
- *l'accessibilité, les mobilités et connexions,*
- *la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine,*
- *l'accès aux équipements et services publics »* (Ministère de la Cohésion des Territoires, 2021).

Afin de le rendre réalisable, l'État et ses partenaires financeurs (la caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Action Logement et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) ont mobilisé une enveloppe totale de cinq milliards d'euros. En outre, son caractère déconcentré amène à une coopération aux projets accrue des acteurs régionaux et départementaux, dans les limites de leurs compétences, la mise en œuvre de l'Action Cœur de Ville revenant aux communes et aux intercommunalités.

Pour bénéficier de ces aides, les communes cibles ont dû proposer un projet de territoire qualifié de structurant et dont la visée ne saurait être limitée au court terme.

« Ils doivent faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale, et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain dans les cœurs de ville » (Ministère de la Cohésion des Territoires, 2021).

Malgré l'accent mis sur les villes moyennes confrontées à des difficultés démographiques et socio-économiques, ce programme encourage une fois encore les réponses politiques tournées vers la croissance et la recherche d'attractivité. « *Or, dans le contexte de décroissance urbaine des villes étudiées, ce type de politique apparaît paradoxale et est susceptible de produire des effets contre-productifs, notamment pour les populations déjà résidentes* » (Béal et al., 2019). C'est ce que nous verrons au point suivant.

Sa déclinaison à l'échelle des petites villes et centres-bourgs de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité n'échappe pas à cette règle de la croissance. Comme il est précisé dès la page de contextualisation de sa convention d'adhésion, « *le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes [...] qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires* » (Convention d'adhésion Petites Villes de Demain) (cf. Annexe 28). Le maître mot est une nouvelle fois celui de la « *revitalisation* ». Lancé le 1^{er} octobre 2020, il bénéficie à 1 000 communes sur le territoire national, dont la ville de Bitche.

Le caractère novateur de ces deux programmes, les retards dans les chantiers municipaux et l'élaboration retardée des projets de territoire des communes bénéficiaires du programme Petites Villes de Demain en contexte de crise sanitaire ne permettent pas d'en apprécier toutes les conséquences, en particulier en termes de renouvellement de l'image et d'attractivité des territoires. En outre, une partie des entretiens ayant été réalisée en amont de leur annonce, rares sont ceux à intégrer cette entrée aux discours.

Deux cultures de l'aménagement s'opposent ainsi sur le papier, à quelques dizaines de kilomètres de chaque côté de la frontière. Ces différences locales restent le reflet de la persistance des frontières dans l'Union européenne. Chaque État conserve le contrôle d'un certain nombre de compétences, y compris celles de l'aménagement du territoire. Ces cultures différenciées se montrent tout particulièrement palpables dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

2. UNE GESTION LOCALE DIFFÉRENCIÉE DES PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES LIÉS AUX CRISES STRUCTURELLES

Les contextes politiques variables de part et d'autre des frontières et les différences en termes de reconnaissance des processus de décroissance territoriale s'expriment avec force localement entre France et Allemagne. Bien que proches géographiquement, culturellement et démographiquement parlant, les territoires se trouvent particulièrement éloignés sur le plan politique. En « ourlet-frontalier », les différentes cultures nationales de l'aménagement s'opposent et amènent des gestions différenciées d'un même processus.

2.1. FACE À LA CRISE INDUSTRIELLE ET À L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE, QUELLES POLITIQUES MENER ?

La crise industrielle qui a touché les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, bien qu'aux causes synergiques, a montré des visages et des réponses extrêmement hétérogènes aux frontières. Ces différences participent à l'idée qu'il existerait des cultures diverses de l'aménagement de part et d'autre des frontières. En Allemagne, de tels écarts se retrouvent même entre *Länder*. La Sarre, très industrialisée au moment des crises sidérurgiques et houillères, a ainsi su profiter de sa taille (deuxième plus petit État d'Allemagne) et de l'importance du fédéralisme pour se réinventer sur le plan économique. Alors que la Moselle et le Nord-Lorrain peinaient à se relancer sur le plan économique, faute à une réindustrialisation ratée, la Sarre a su pérenniser ses emplois dans le secteur secondaire.

En Lorraine, la question de la gestion politique des processus de décroissance territoriale vient avec le déclin des territoires industriels. Éprouvés par la concurrence mondiale dans les secteurs de l'énergie et des métaux, la crise de la sidérurgie et du charbonnage qui se prépare a longtemps été minimisée au regard des situations des territoires voisins. Ainsi, le

10 décembre 1968, M. Bettencourt, alors ministre de l'Économie, s'inquiétait, devant une commission comprenant les représentants des organisations syndicales et de représentants des charbonnages de France et des houillères de bassin, de la régression de l'exploitation de la houille en France. Toutefois, il laisse entendre que la situation reste moins inquiétante qu'ailleurs :

« Le ministre analysait la situation financière : prise en charge par l'État de la plupart des dépenses 'anormales' à partir de 1964 ; croissance du déficit d'exploitation de 250 à 300 millions de francs par an jusqu'en 1967 ; il comparait le rythme de régression à celui des pays voisins : 37 % de 1955 à 1967 contre 50 % environ pour la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre et près de 65 % pour la Belgique » (Commission des Communautés Européennes, 1972, p. 20).

La directive Bettencourt pour la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais (1968) prévoit ainsi une diminution de la production de charbon de l'ordre 3 millions de tonnes par an afin de réduire le déficit des exploitations françaises et de limiter au maximum les suppressions d'emploi. À la suite de cette allocution, les Charbonnages de France ont été poussés à l'élaboration d'un programme pour 1975 dont l'objectif est le suivant : organiser la production française de charbon à l'heure de sa régression (Commission des Communautés Européennes, 1972). Pour la Lorraine, il amène à la diminution de l'ordre de 400 000 tonnes par an et la fermeture de deux sièges (aucun à Forbach et sa région).

« Ce bassin apparaissait comme le seul peut-être où des perspectives devaient être encore préservées. Il paraissait indispensable, pour éviter une détérioration démographique et qualitative de ses effectifs » (Commission des Communautés Européennes, 1972, p. 22)

Des directives gouvernementales de 1971 abondent dans ce sens et demandent de poursuivre la politique de régression de l'exploitation du charbon. Le siège de Forbach est alors considéré comme l'un des trois montrant les meilleurs résultats. Son activité n'est alors pas remise en cause. Néanmoins, malgré la diversification des activités des houillères, que ce soit dans le secteur de la transformation du minerai, de la chimie, des matériaux de construction, du bâtiment et des plastiques, auxquelles s'ajoutent des activités de recherche, le déclin des activités industrielles dans les régions charbonnières perdure. La prime d'adaptation industrielle⁹⁸ et la création de la Sofirem⁹⁹ ne feront que remettre à plus tard la fermeture inévitable des mines. À Forbach, le dernier puits ferme le 5 décembre 1997.

Outre le charbonnage, les activités sidérurgiques sont, elles aussi, fragilisées. Tout comme le Luxembourg Belge, le Grand-Duché et la Sarre, la Lorraine doit faire face à la concurrence internationale sur le marché de l'acier. Les usines construites à proximité des zones d'extraction de la minette sont alors mises à mal par deux fois. Tandis que les prix européens

⁹⁸ « Accordée aux entreprises qui procèdent à des investissements propres à permettre notamment le reclassement ou le maintien du personnel des activités anciennes de la zone » (décret n° 69-285 du 21 mars 1969).

⁹⁹ La société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières (Sofirem) devait permettre l'installation et le développement local de nouvelles industries dans les régions en déclin industriel ainsi que de surveiller la rentabilité des activités des houillères et la continuité de l'embauche dans ce secteur.

se montrent trop peu compétitifs en contexte de baisse de la demande et d'une Europe reconstruite, la qualité médiocre du minerai de fer exploité dans le bassin lorrain réduit les capacités à écouler les surplus de l'extraction minière.

Cette situation délicate de l'acier en France pousse l'État à la signature, le 28 juillet 1966, de la « *Convention générale État-sidérurgie* » (9 conventions sont signés en tout) dont les fonds doivent permettre la modernisation des aciéries. Elle est suivie, en 1967, d'un premier plan professionnel (suppression de 15 000 postes) complété, en 1971, d'un second dit de « conversion » pour les sites Wendel-Sidelor (10 650 suppressions d'emplois supplémentaires à la clé). Le plan de 1979 est encore plus lourd de sens pour le bassin de Longwy. Les chocs pétroliers ne feront que renforcer le déclin de ses activités industrielles. Le Plan acier, rendu public le 9 juin 1984, prévoit alors la suppression de 15 % des emplois alors pourvus dans le secteur sidérurgique (Renard, 2012) : entre 1974 et le 3 août 1984, date de la fermeture des hauts fourneaux de Longwy, pas moins de 12 000 emplois disparaissent sans réelle action de la sphère politique locale (Renard-Grandmontagne, 2006) :

« Face à [l']incapacité des élus à s'entendre sur un programme et face à l'effondrement financier des collectivités locales, c'est la stratégie de développement initiée, du côté français, par la Mission Interministérielle présidée le plus souvent par un représentant de l'État qui a prévalu, marginalisant les acteurs locaux. Durant 14 ans (1985-1999), l'État a été présent pour tenter de redynamiser l'ex-bassin sidérurgique. L'importance de l'action de l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine) en est une des manifestations » (Renard-Grandmontagne, 2006)

L'EPFL a ainsi joué un rôle central dans le développement futur de la ville et dans les opérations de réhabilitation des anciennes terres industrielles. Son travail est concrétisé en 1988 par la création du Parc International d'Activités des Trois Frontières (PIA). Réalisé à l'emplacement des usines sidérurgiques de la Chiers, il devait d'abord servir au renouveau économique de la ville par la création de nouveaux emplois industriels, à l'image des directives politiques en la matière :

« Les réactions aux premières années de l'ébranlement se font en termes de retour à la prospérité. Il faut sortir de la crise, comme le propose la stratégie développée lors de l'élaboration du VII^e Plan destiné à couvrir la période 1976-1980. Pour cela, on entend (et on espère) un remplacement pièce par pièce de ce qui disparaît, une modernisation qui limite au mieux les conséquences spatiales. Recomposer, réaménager, ce sont les finalités des politiques industrielles sectorielles du moment, mais c'est aussi le souci d'utiliser au mieux les bâtiments délaissés pour les utiliser à nouveau, et ainsi participer à ce renouvellement sur place des activités » (Dumas, 1989, p. 210).

La reconversion se montre une nouvelle fois compliquée. Sur les 8 000 emplois qui devaient être initialement créés sur l'ensemble de la zone (5 500 du côté français), seulement 3 000 étaient assurés en 2006 (Renard-Grandmontagne, 2006), la faute aux fermetures d'entreprises étrangères installées éphémèrement sur le territoire (JVC relocalisé en Écosse en 1988, Panasonic fermé en 1998 et Daewoo dont l'ensemble des sites de productions localisés

en Nord-Lorrain ont fermé leurs portes en 2003). L'échec de la reconversion industrielle de la région de Longwy ont poussé les élus locaux à concentrer leurs efforts sur le développement sur site des activités commerciales. Malgré les oppositions belges, le renouveau de la zone est initié par la délivrance d'un permis de construire en 2003 à Auchan pour son implantation sur le PIA, rapidement suivi par les plus grandes enseignes françaises et internationales, heureuses de profiter d'une zone de chalandise s'étalant sur trois frontières différentes (Lebrun et Renard-Grandmontagne, 2014 ; Renard-Grandmontagne, Boquet et Dorkel, 2020) (cf. Figure 79).



Figure 79 : le Parc International d'Activité des Trois Frontières : d'une friche sidérurgique à une zone commerciale périphérique

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 15/06/2018)

En Sarre, les activités minières et sidérurgiques ont, elles aussi, fait les frais des politiques de restructuration, bien que dans une mesure moindre que du côté français. Aidée par sa taille et l'importance des actifs fédéraux dans les sociétés minières (74 % Sarre, 26 % État), les politiques ont très vite cherché à mettre à disposition leurs terrains et biens immobiliers à des entreprises prêtes à développer leurs activités dans la région. Cette politique a permis l'arrivée et le développement de l'industrie automobile en Sarre et la pérennisation des activités industrielles sur place, tandis que la Lorraine se désindustrialisait. La *Ford Motor Company* (1966), a profité de cette situation pour s'implanter dans la région à l'heure de l'augmentation de la demande en véhicules automobiles (Dörrenbacher, 2013). L'installation de telles entreprises s'explique, en outre, par la proximité du *Land* aux bastions allemands de l'automobile que représentent le Bade-Württemberg et la Bavière (Dörrenbacher, Bierbrauer et Brücher, 1988).

Entre 1960 et 1970, l'arrivée d'environ 170 entreprises alors à la recherche d'une main d'œuvre disponible et déjà qualifiée pour le travail industriel a permis de remplacer près de 40 000 emplois précédemment supprimés dans les houillères et la sidérurgie (Anderson, 2007). Le succès de la reconversion économique de la Sarre tient en la pérennité des activités industrielles et l'accueil d'entreprises alors en plein développement économique. Néanmoins, cette nouvelle dépendance à un secteur économique n'est pas sans questionner la pérennité des emplois sur place. Malgré le développement des activités tournées vers les technologies de l'information et de la communication (TIC), de la biotechnologie et de la nanotechnologie dans la région de Sarrebruck, depuis la fin des années 1990, l'emploi dans le secteur automobile reste important (Dörrenbacher, 2013). En 2016, l'industrie automobile sarroise réalisait un chiffre

d'affaire de l'ordre de 38 % de l'ensemble du secteur industriel régional et employait un peu plus d'un travailleur sur dix (Oei, Brauers et Herpich, 2020).

La politique du *Land* trouve une traduction toute particulière avec l'installation de l'entreprise « Fresh ». Située sur une ancienne friche industrielle, elle fait face, comme un symbole, à un parc photovoltaïque et aux centrales thermiques et à gaz de mine de Fenne (l'un des quartiers de Völklingen). Son pari est extrêmement ambitieux : l'élevage de poissons d'eau de mer dans des bassins artificiels. Aujourd'hui encore, elle est la seule ferme de ce genre dans le monde, localisée loin de tout littoral et à vocation purement alimentaire (FRESH Corporation AG, 2020). Trois espèces de poissons sont élevées sur le site : la dorade, le bar et le maquereau. Dans des soucis de limitation de consommation énergétique et des ressources, les piscines fonctionnent en circuit fermé, c'est-à-dire que l'eau est recyclée sur place. De plus, un minimum de ressources naturelles sont utilisées : la ferme est alimentée en électricité par la ferme photovoltaïque voisine et la nourriture donnée aux poissons est certifiée « *biologique, sans éthoxyquin et sans OGM* ». Cette production responsable lui permet alors de vendre du poisson de qualité tout en respectant l'environnement au sein d'un réseau de distribution local et régional (cf. Figure 80). L'entreprise participe ainsi au changement de l'image de la ville et attire les curieux.

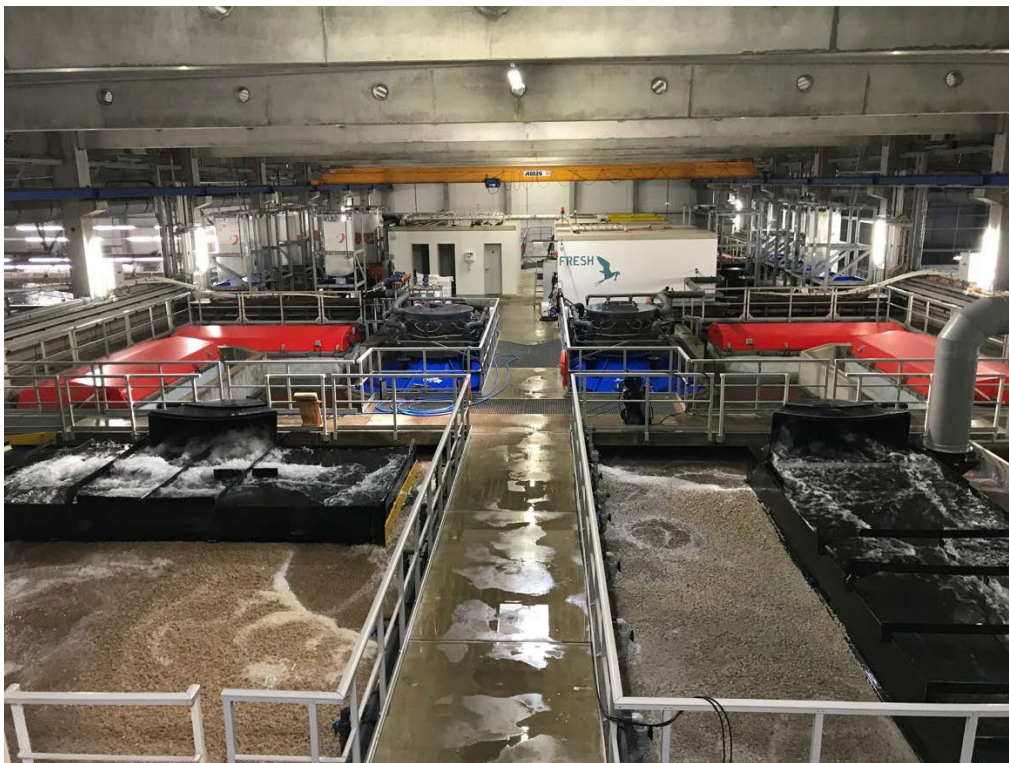


Figure 80 : Fresh, une ferme piscicole installée à Völklingen
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 12/10/2018)

La région de Pirmasens a, elle aussi, été durement touchée par la crise industrielle. La concurrence internationale sur le marché de la chaussure a laissé d'importants stigmates dans la ville. Touchée par une forte décroissance de sa population et une nette hausse du chômage à la fermeture de ses manufactures (cf. Chapitre 6), ses infrastructures se sont généralement

retrouvées surdimensionnées et peu adaptées aux besoins des populations restées sur place. Face à ces enjeux urbains, Pirmasens a misé sur différentes politiques originales tournées, dans un premier, vers la décroissance puis intégratrice des problématiques de développement durable. En plus des programmes *Soziale Stadt* et *Stadtumbau West*, elle a opté pour des mesures innovantes, aujourd'hui récompensées.

L'une de ses mesures phares reste la création d'un « Fonds communal d'allègement de la dette de Rhénanie-Palatinat » (*Kommunalen Entschuldungsfonds Rheinland-Pfalz*) :

« Afin de réduire les dettes élevées accumulées par les collectivités locales et contractées par le passé afin de garantir la liquidité [de la commune], a été décidé, le 22 septembre 2010, la mise en place d'un 'Fonds communal d'allègement de la dette de Rhénanie-Palatinat (KEF-RP)'. [...]

*Un tiers du fonds est financé par le Land, à partir du budget général de la fédération, un autre tiers par la communauté de solidarité constituée de toutes les municipalités et communautés de communes de Rhénanie-Palatinat à partir des fonds de péréquation financière des municipalités, et le dernier tiers par les municipalités participantes elles-mêmes au travers de leurs propres contributions à la consolidation »¹⁰⁰ (*Verbansgemeinde Pirmasens-Land, 2020*)*

Il a permis à la ville de rembourser partiellement sa dette et d'investir à nouveau dans le secteur infrastructurel. Ce fonds est accompagné de la création d'un groupe de travail chargé de faire des propositions novatrices pour la réduction des dépenses communales sans renoncer aux investissements publics. De telles réflexions ont en particulier permis la création de la régie municipale, la *Stadtwerke* (services publics), en charge de la production et de la distribution d'électricité, d'eau, des transports urbains, etc. (*Bürgermeister Bernhard Matheis*, entretien réalisé le 19/10/2018), puis leur optimisation énergétique (essentiellement pour la station d'épuration municipale) et la proposition d'un plan directeur « *biomasse* » pour l'approvisionnement énergétique de la ville (2010) (*Deutscher Nachhaltigkeitspreis, 2014*). La production d'électricité par la municipalité n'est toutefois pas nouvelle. La première centrale électrique remonte ainsi à 1934, une seconde étant construite en 1999 pour répondre aux besoins des populations et des commerces localisés en périphérie de la ville (*Mulligan, 2013*). Aidée par le *Land* de Rhénanie-Palatinat, la ville s'est dotée d'une troisième centrale électrique, dont la production repose sur la biomasse, inaugurée en 2012. Ces propositions municipales fortes ont suscité l'intérêt général, à un point tel que la ville a été classée troisième en 2012 du prix des « *villes moyennes les plus durables d'Allemagne 2012* » (*Deutschlands nachhaltigste Städte mittlerer Größe 2012*).

¹⁰⁰ « Zum Abbau der in der Vergangenheit aufgelaufenen hohen Verbindlichkeiten der kommunalen Gebietskörperschaften aus der Aufnahme von Krediten zur Liquiditätssicherung wurde am 22. September 2010 der „Kommunale Entschuldungsfonds Rheinland-Pfalz (KEF-RP)“ unterzeichnet. [...] Die Finanzierung des Fonds erfolgt zu einem Drittel durch das Land aus Mitteln des allgemeinen Landeshaushalts, zu einem weiteren Drittel durch die Solidargemeinschaft aller rheinland-pfälzischen Gemeinden und Gemeindeverbänden aus Mitteln des kommunalen Finanzausgleichs und zum restlichen Drittel durch die teilnehmenden Kommunen selbst über eigene Konsolidierungsbeiträge » (*Verbansgemeinde Pirmasens-Land, 2020*).

Sur le plan économique, la ville essaye également de rebondir. Pour cela, la municipalité a cherché à sauvegarder le tissu économique local dans le secteur secondaire. Malgré le déclin de l'industrie de la chaussure, cette dernière n'a pas pour autant disparu du spectre économique local :

« Il reste aujourd'hui encore cinq manufactures à Pirmasens. Elles doivent leur succès à la production de chaussures de qualité et emploient de l'ordre de 500 personnes » (maire de Pirmasens, le 19/10/2018).

Bernt et Liebmann dans leur article *« Governance im Peripherisierungskontext – Handlungsansätze der Stadtpolitik »*, paru en 2012, précisent ainsi :

« Si la plupart des grandes usines de chaussures n'a pas pu résister à la pression concurrentielle exercée par la mondialisation de la production de chaussures, certaines petites entreprises ont continué à se développer de manière innovante. Ces entrepreneurs privés, qui ont remplacé l'ancienne élite économique des 'barons de la chaussure', se sont impliqués dans le développement urbain en fondant une association de marketing territorial, toujours active de nos jours »¹⁰¹ (Bernt et Liebmann, 2012, p. 39, trad. FMD).

La persistance de ces manufactures et de ses compétences sur le territoire ont permis de faire de Pirmasens un centre réputé de fabrication de chaussures de haute qualité.

« Les compétences en matière de conception et de vente sont complétées ou fusionnées par d'autres institutions, par exemple dans les domaines de la recherche et du développement, des techniques d'essais ainsi que de la certification et de la formation. Le Centre International de Compétences en matière de chaussures (ISC) a été récemment créée à cet effet »¹⁰² (Bernt et Liebmann, 2012, p. 39, trad. FMD).

Dans un même temps, Pirmasens a vu s'installer et se développer sur son territoire des entreprises intéressées par *« sa localisation géographique et son accessibilité aux principales infrastructures de transport »* (maire de Pirmasens). Essentiellement tournées vers la machinerie, les contours de fenêtres en plastiques et les colles spéciales, elles ont permis d'attirer de nouvelles populations à Pirmasens (*« les entreprises ont cherché à recruter un personnel qualifié peu disponible sur place »* maire de Pirmasens). Les besoins sur place ont également conduit au développement de la recherche et de l'innovation et à la croissance des grandes écoles à Pirmasens dépendantes de la *Technische Universität Kaiserslautern – TUK*. C'est dans ce contexte qu'au début des années 2010, l'équipe municipale a développé la *« PS-kreativ »*, créée afin de promouvoir les industries créatives sur place. Ces renouvellements sur

¹⁰¹ « Während die meisten grossen Schuhfabriken dem Wettbewerbsdruck im Zuge der Globalisierung der Schuhproduktion nicht standhalten konnten, entwickelten sich einige kleinere Unternehmen innovativ weiter. Diese Privatunternehmer, die die alte wirtschaftliche Elite der sogenannten «Schuhbarone» ablösten, brachten sich über die Gründung eines bis heute aktiven Stadtmarketingvereins in die Stadtentwicklung ein » (Bernt et Liebmann, 2012)

¹⁰² « die Kompetenzen im Design und Verkauf werden ergänzt durch beziehungsweise zusammengeführt mit weiteren Institutionen, etwa aus den Bereichen Forschung und Entwicklung, Prüftechnik sowie Zertifizierung und Ausbildung. Neu gegründet wurde dafür das International Shoe Competence Center (ISC)⁸, dem bei der weiteren Entwicklung des Clusters eine wichtige Bündelungsfunktion zukommt » (Bernt et Liebmann, 2012).

le plan économique se traduisent par une reprise de l'emploi et l'arrêt des dynamiques démographiques décroissantes, bien qu'ils posent également la question de l'équilibre entre des populations aux situations opposées sur le plan socio-économique, comme évoqué par le retraité de la Saarstahl à Völklingen.

Le pari semble donc rempli pour la ville de Pirmasens même si la fragilisation de son tissu socio-économique reste de mise. À l'image de la politique appliquée dans le *Land* de Sarre, elle a fait le choix de sauvegarder l'activité industrielle sur place et de ne pas faire table rase de son passé économique. En France, la situation est différente. L'échec du développement des activités industrielles, que ce soit à Forbach ou à Longwy, a poussé au développement du secteur tertiaire. La région longovicienne, aidée par une situation avantageuse à la confluence de trois frontières, un contexte législatif français plus favorable au développement commercial périphérique et à l'ouverture d'enseignes internationales qu'au Luxembourg, a pleinement réussi à développer son secteur commercial. Longwy, et plus particulièrement la partie basse de la ville, peine toutefois à se relancer. Comme le précise un habitant : « *sans le Luxembourg, Longwy ne serait rien* » (actif, entretien réalisé le 15/06/2018). Afin de redorer son image, elle espère pouvoir compter sur l'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO et jouer la carte du tourisme.

2.2. LA VALORISATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ET MINIER COMME SOLUTION ?

La crise économique des années 1970 a montré les difficultés d'adaptations aux changements économiques des villes tournées vers une mono-économie et marquées par la présence de bâtiments industriels. En effet, les suppressions d'emplois dans les secteurs de la sidérurgie et du charbonnage se soldent par des fermetures nombreuses de sites et de leur désaffectation. Or, laissés à l'abandon, les bâtiments industriels restent difficiles à réaffecter à d'autres usages. Nombreux sont alors les territoires localisés dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France à chercher une valorisation de leur patrimoine industriel.

« Dès lors, ils aspirent à une reconnaissance de la valeur patrimoniale de leurs sites industriels, cela à plusieurs échelles géographiques, allant du local à l'international (Sohn, Morel--Doridat et de Pindray d'Ambelle, 2020, p. 158-159). Le positionnement d'un territoire au sein du système mondialisé dépendra de la valeur de l'étiquette (branding) qui lui sera attribuée (Anholt, 2007). Cette marque est d'autant plus recherchée pour les villes et territoires en décroissance qu'elle fait appel aux sens, à la perception et à la réputation d'un lieu (Michelet et Giraut, 2014). Elle participe donc à la diffusion d'un récit spécifique cherchant à créer un sentiment d'appartenance, des représentations nouvelles et à véhiculer des émotions collectives qui se surajouteraient à l'étiquette d'excellence qu'amène la labellisation d'un site (Hansen, 2010). Or, le patrimoine industriel peut relever de ces « projets phares », potentiels révélateurs d'une nouvelle attractivité pour ces territoires (Andersson, 2014) » (Morel-Doridat, 2021)

L'idée de la patrimonialisation des anciens sites industriels vient de l'échec de la réaffectation d'une partie du bâti industriel. En effet, que ce soit en France (dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine), en Allemagne (en Sarre et dans la Ruhr dans un premier temps), en Belgique (région de Charleroi et du Luxembourg Belge) et au Luxembourg (région d'Esch-sur-Alzette), la crise du charbon se solde par la fermeture d'un nombre important de sièges miniers, dont les caractéristiques des sites et des bâtiments ne peuvent répondre aux exigences de réaffectation. La gestion des friches industrielles devient alors un enjeu politique central de part et d'autre des frontières nationales.

Deux solutions politiques sont alors envisagées pour ces friches : la patrimonialisation des bâtiments d'un côté, la démolition de l'autre (Veschambre, 2005). Or, la seconde solution est proposée en France dès lors que le bâtiment est jugé non valorisable :

« Si toute valorisation immédiate n'est pas possible, [...] la suppression des traces de l'échec est préconisée afin de faire disparaître leur symbolique du déclin et de la crise » (Dumas, 1989, p. 212).

Cette idée est toute particulièrement lisible dans le discours tenu en 1986 par Jacques Chérèque, alors ministre délégué à l'aménagement du territoire : « *Carcasses d'usines, ferrailles, terrains vagues constituent une image négative, une 'blessure'* ». Effacer ce passé douloureux, témoin silencieux du « *déclin* » des territoires, est alors vu comme le seul moyen de tourner définitivement la page des friches industrielles et de l'histoire industrielle locale.

Cette image particulière des anciens sites industriels français trouve des déclinaisons locales particulièrement fortes dans les villes de Forbach et de Longwy. La valorisation du patrimoine industriel se montre ainsi bien plus tardive que du côté allemand et luxembourgeois. Il faut dire aussi que les politiques ont longtemps cru à une reprise des activités industrielles sur site, tandis qu'une page se tournait en Belgique et au Luxembourg.

« Du côté français, la mise en valeur du patrimoine industriel est relativement tardive. Le déclin du secteur secondaire est vécu comme un traumatisme qui s'exprime en trois phases distinctes. Pour Longwy et Forbach, la première phase dite « d'incrédulité » et « d'inaction » est lourde de sens (Grossetti et al., 1998 cit. in Edelblutte, 2014). Les sites miniers et les complexes industriels sont alors progressivement abandonnés sans qu'une action politique ne vienne combler les manques créés par ces fermetures. S'en suit une seconde phase, celle du « deuil » dont la manifestation principale est la démolition du bâti des friches. L'objectif est de 'tourner cette page [de l'histoire économique, démographique et sociale] qui apparaît comme un échec tout en parant au plus pressé face à la crise économique qui se mue en crise sociale, urbaine et démographique' (Edelblutte, 2014). À la suite de telles politiques, il ne reste pratiquement rien du patrimoine industriel lorrain. Seuls certains éléments servent aujourd'hui d'« alibi » à l'histoire lorraine (Picon, 2008) : une zone d'activités portant le nom de « carreau » ou encore un restaurant nommé symboliquement « Les Hauts Fourneaux – Golf international de Longwy » avec comme éclairage particulier une cheminée couchée sur le green (cf. Figure 81). » (Morel-Doridat, 2021).



Figure 81 : zone d'activités du carreau de Marineau (Forbach, Moselle, France, 19/01/2018) et « Le Haut Fourneau couché » (Longwy, Meurthe-et-Moselle, France, 24/10/2019)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat)

« La troisième et dernière phase est dite « d'action ». Elle consiste en un redéveloppement territorial qui passe généralement par une requalification et une mise en valeur des sites » (Morel-Doridat, 2021).

Les puits Simon 1 et 2 à Forbach sont alors inscrit au titre des Monuments Historiques en 2002 et laissés en l'état (cf. Figure 82).



Figure 82 : Puits Simon 1 et 2, inscrits depuis 2002 au titre des Monuments Historiques

(source : Républicain Lorrain, article du 30 janvier 2021)

« Tous les complexes industriels lorrains n'ont pas connu le même sort. Même si leur protection est plus tardive, ils restent des marqueurs forts de l'identité locale et drainent aussi de nombreux touristes. C'est notamment le cas de l'ancien site minier du carreau Wendel, à Petite-Rosselle (cf. Figure 83). La reconnaissance de son intérêt patrimonial et culturel remonte à 1984 et la création d'un centre de la culture minière, porté par plusieurs associations (Daviet et Valin, 2010). L'année suivante, sous l'impulsion de l'État-ministère de la Culture et de la Région Lorraine, le site devient Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) reconnu pour la diversité de ses architectures industrielles. Pour autant,

les travaux sont fortement retardés (1998) et la reconnaissance du site comme « Musée de France » n'intervient qu'en 2001 (Daviet et Valin, 2010). Ce n'est qu'en octobre 2006 que le quotidien des mineurs peut enfin être découvert par le grand public. Malgré de nombreux efforts de communication et la proposition d'animations temporaires, le site atteint des chiffres de fréquentation encore bien éloignés de ceux de la Hütte à Völklingen. Au meilleur de sa fréquentation, en 2015, le site Wendel (mines, musée et animations) n'a accueilli que 69 000 personnes (Moselle tourisme), soit deux fois moins que son homologue allemand » (Morel-Doridat, 2021).



Figure 83 : site du Parc Explor Wendel à Petite-Rosselle (Moselle, France)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19/01/2018)

La réussite de Völklingen tient certainement à son classement au patrimoine mondial de l'humanité porté par l'UNESCO en 1994. Aussi convoité que reconnu, l'image de marque qu'il renvoie est l'assurance d'un accroissement des visites sur site de l'ordre de 20 à 50 % selon les publics ciblés (Prigent, 2013). Deux villes parmi nos cinq territoires d'étude jouissent d'un tel classement : Longwy, pour sa citadelle de Vauban, et Völklingen, pour ses hauts fourneaux. Notons également que l'inscription comme Réserve de la Biosphère se montre tout aussi prestigieuse pour les espaces dits « naturels » (Pirmasens et Bitche).

La protection du site sidérurgique de la *Hütte* à Völklingen s'inscrit dans un contexte particulier. Pour rappel, le *Land* de Sarre, au moment de la crise des secteurs houillers et sidérurgiques, cherche la réhabilitation des territoires et des bâtiments industriels. Or, les hauts fourneaux, par leur emprise territoriale et leur architecture, rendent difficile, voire impossible, une telle opération. La ville de Völklingen ne souhaite toutefois pas tirer un trait définitif sur cette page de son histoire et fait tout pour empêcher sa démolition. La solution est rapidement trouvée par la protection de son riche patrimoine industriel.

« Sur le modèle de ce qui se fait dans la Ruhr, et sous l'impulsion des associations de riverains, le Land de Sarre protège, dès 1986, le complexe au titre du patrimoine culturel régional, empêchant ainsi son démantèlement (Weltkulturerbe Völklinger Hütte, s. d.). Les politiques locales et régionales ne s'arrêtent pas là. Elles soutiennent les initiatives citoyennes et œuvrent à une plus grande reconnaissance de la valeur patrimoniale du site. La Völklinger Hütte devient d'abord un centre de culture industrielle dont l'initiative reçoit le soutien national de la Fondation allemande pour la protection des monuments (Deutsche Stiftung Denkmalschutz). Une enveloppe de 1,1 million d'euros est alors mise à la disposition du site en vue de sa restauration (Manale, 2014). Les efforts sont rapidement récompensés : en 1994, avant même la finalisation des travaux, le site est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, devenant ainsi le premier site industriel complet à bénéficier de ce label. » (Morel-Doridat, 2021).



Figure 84 : les hauts fourneaux de la Völklinger Hütte
(crédits photos : Frédérique Morel--Doridat, les 09/05 et 12/10/2018)

« Le site impressionne par sa taille et l'histoire qu'il raconte (cf. Figure 84). Afin d'attirer un public toujours plus diversifié, la Hütte propose des expositions, temporaires ou permanentes, qui font l'objet d'un important marketing transfrontalier, drainant ainsi chaque année des centaines de milliers de visiteurs. Après le succès de l'exposition « IncaOr – 3000 ans de civilisations développées - joyaux du Musée larco Peru » en 2005 et ses 193 073 visiteurs (Weltkulturerbe Völklinger Hütte, s. d.), le site a continué d'offrir des actions culturelles récurrentes (cf. Figure 85). À titre indicatif, « L'or des Pharaons - 3000 ans d'Égypte ancienne » est présenté du 18 mai 2019 au 24 novembre 2020 » (Morel-Doridat, 2021).

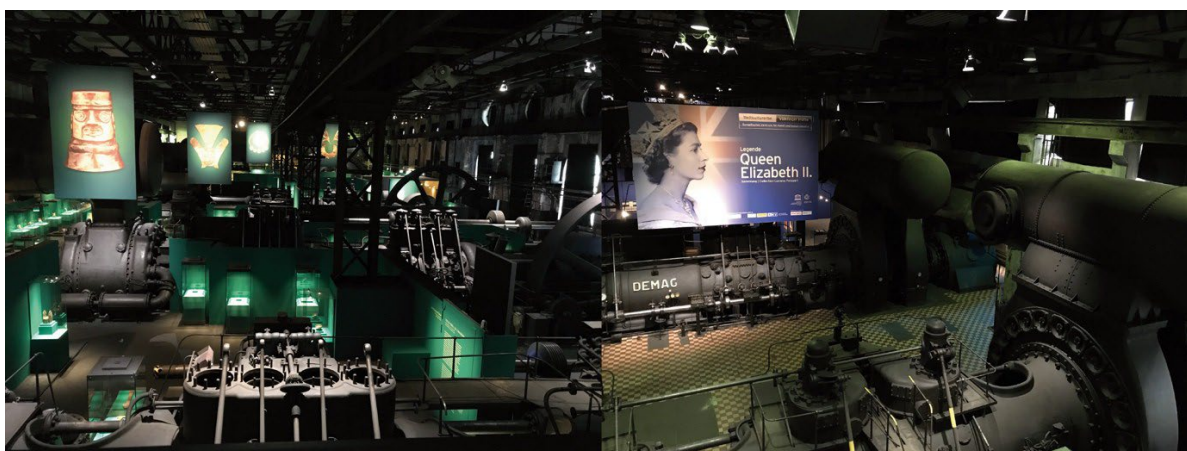


Figure 85 : salle des machines, aujourd'hui le lieu de multiples expositions temporaires
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, les 02/09/2017 et 12/10/2018)

Du côté luxembourgeois, le choix s'est lui aussi porté sur une valorisation du patrimoine industriel à l'image du projet Belval à Esch-sur-Alzette, à la frontière avec la Meurthe-et-Moselle. Comme à Longwy et à Völklingen, les hauts fourneaux, au nombre de trois, ont longtemps marqué l'histoire du lieu. Leur arrêt, en avril 1997, fait suite à la prise de décision de changements radicaux, en 1994, dans les techniques de production du site de Belval : les hauts fourneaux laissent place à des fours électriques. Malgré la pérennité des activités sur place (aujourd'hui entre les mains d'ArcelorMittal), une large friche de 120 hectares préoccupe les pouvoirs publics (Del Biondo, 2010).

Dans une optique de viabilisation à long terme, deux solutions sont mises en place par les acteurs publics et privés. La première consiste en la vente du haut fourneau C à une entreprise chinoise particulièrement demandeuse de tels structures industrielles. La seconde porte sur la reconversion en elle-même du site (Belval, 2021). Initiée en 2000, elle est concrétisée cette même année par le partenariat public-privé entre l'État luxembourgeois et le groupe sidérurgique Arbed (aujourd'hui ArcelorMittal) et la création de la société de développement *Agora*. En charge de la réhabilitation de l'ancien site industriel de Belval et de la création d'une nouvelle zone urbaine *ex-nihilo*, en-dehors de toute continuité urbaine existante (Del Biondo, 2010). Pour rendre le projet viable, elle s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire de nombreux urbanistes qui, lors d'un concours international proposé l'année suivante, sont invités à faire part de leur vision d'avenir pour le site (Belval, 2021). Le projet retenu, sur la base du concept développé par le bureau *Jo Coenen & Co* installé à Maastricht, se montre particulièrement ambitieux. Il mêle des objectifs de développement économique, administratif, culturel, universitaire et urbain (habitat). Pour ce faire, il se décompose en quatre quartiers d'habitation (plus de 5 000 habitants attendus) :

- **la Terrasse des Hauts Fourneaux** : centre pour la R&D à Belval nommé « *Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation* », il accueille notamment autour de ces hauts fourneaux A et B (aujourd'hui transformés en Centre national de la culture industrielle), l'Université du Luxembourg, des instituts de recherche, des agences, la bibliothèque universitaire ainsi que logements collectifs (Le Fonds Belval, 2007). Le quartier compte désormais « *10 000 employés, 5 700 étudiants, chercheurs et personnels universitaires et 3 600 habitants* » (L'essentiel, 2021) (cf. Figure 86),
- **le Square Mile** : actuellement un vaste parking, il devrait être transformé en une zone mixte avec au moins 30 % de logements,
- **le Parc Belval** : marqué par des densités moindres et un cadre plus verdoyant, il propose des logements individuels et collectifs à l'attention des familles, des jeunes actifs et des seniors, en plus d'équipements sportifs,
- **le Quartier Belval**, à vocation essentiellement résidentielle, et tourné vers les commerces et services de proximité (Belval, 2021).

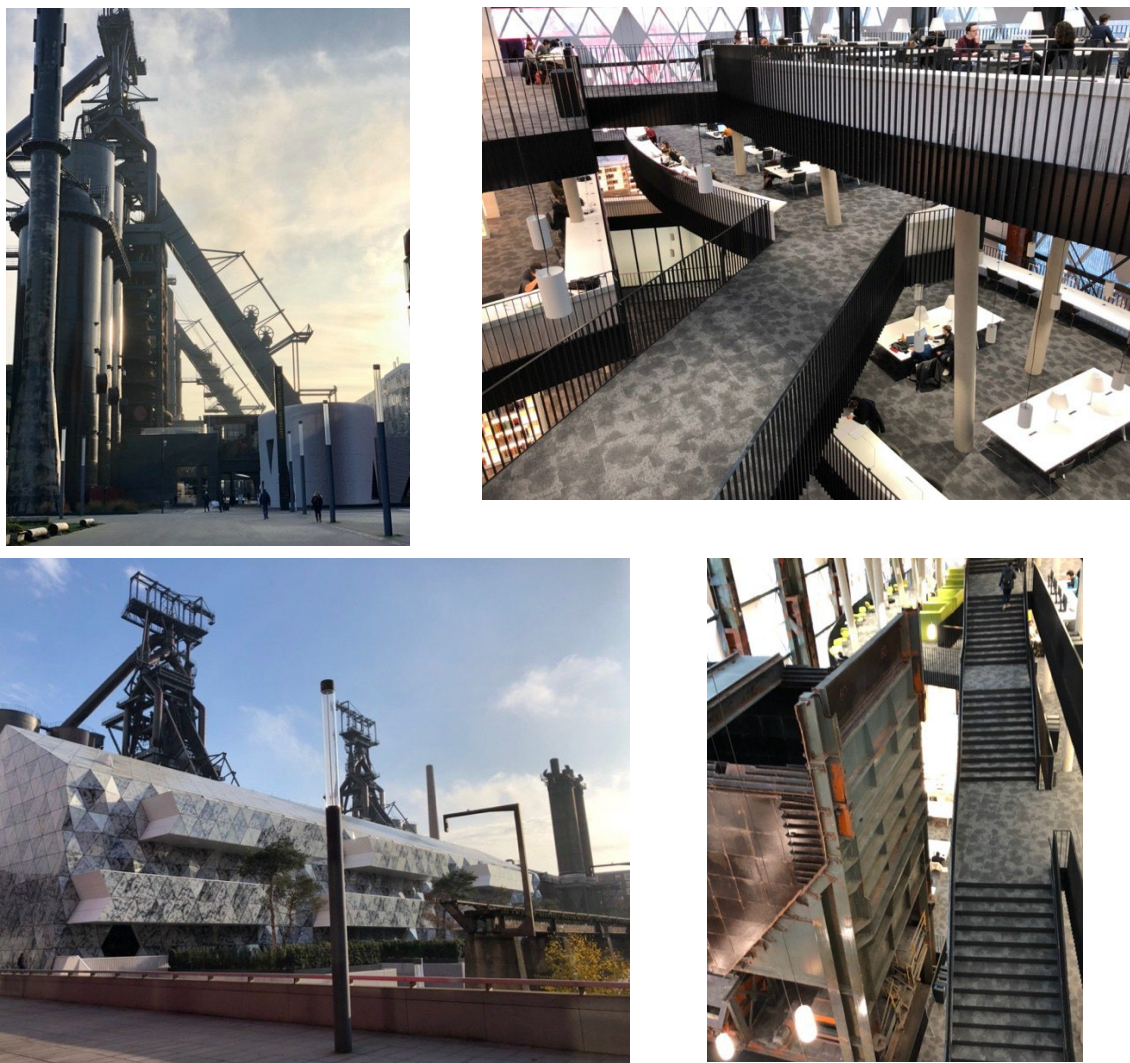


Figure 86 : ancien site industriel de Belval, quartier « Terrasse des Hauts Fourneaux » (vue générale en bas à gauche du site ; entrée et intérieur de la bibliothèque universitaire sur les trois autres photographies)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 21/11/2019)

Fin 2020, ce sont près de « 250 sociétés, institutions et entreprises [qui se] sont basées à Belval » (L'essentiel, 2021). La réussite du projet luxembourgeois, ouvertement orienté vers la croissance, s'appuie sur les capacités financières de l'État luxembourgeois et sur la taille limitée de celui-ci. Actionnaire à hauteur de 50 %, il a également largement profité du projet pour installer une partie des structures publiques alors concentrées à Luxembourg-Ville et misé sur l'attractivité de son pôle de recherche et de développement pour lancer économiquement et démographiquement le site. Enfin, l'État luxembourgeois s'appuie sur des documents d'urbanisme peu contraignant qui permettent la construction de zones urbaines en dehors de toute continuité existante (cf. chapitre 8).

2.3. LE PROGRAMME ALLEMAND STADTUMBAU VERSUS LE PROGRAMME FRANÇAIS ACTION CŒUR DE VILLE

Les différences dans les cultures de l'aménagement de part et d'autre des frontières se retrouvent dans les discours politiques même et dans les actions menées sur les territoires.

Intégrée politiquement en Allemagne depuis le début des années 2000, la sphère décisionnelle s'est emparée de l'expression *shrumpfende Städte*. Les discours français, quant à eux, restent encore majoritairement tournés vers la notion de croissance.

Malgré notre choix de ne pas utiliser l'expression « décroissance urbaine » lors du déroulé de l'entretien, le maire de Pirmasens n'a eu aucune difficulté à parler du caractère particulier de sa ville, notamment lorsque les sujets de la perte en population et des politiques de gestion de cette problématique ont été évoqués. Comme annoncé en chapitre 5, et dans un souci de maîtrise de l'entretien qualitatif, la langue d'échange avec le Dr Bernahrd Matheis (*Bürgermeister*) a été l'anglais, complété par l'allemand lorsque des limites linguistiques se sont fait sentir. Malgré ce basculement d'une langue à une autre, le maire a été capable, dès la deuxième minute de l'entretien, de présenter sa ville comme une « *shrinking city* ». L'emploi de l'expression anglaise témoigne ainsi d'une large connaissance du processus et des discussions théoriques menées sur ce sujet.

L'emploi de la terminologie anglaise est certainement le reflet de l'implication des maires de Völklingen et de Pirmasens au projet pilote de recherche sur la thématique du redéveloppement urbain des villes ouest-allemandes, *ExWoSt – Forschungsfeld Stadtumbau West*, dès son lancement, à la fin de l'année 2002 :

« Dans le contexte du projet de recherche, cinq forums publics d'experts, mais aussi cinq brochures, des bulletins d'information réguliers et le site web www.stadtumbauwest.de ont permis la mise à disposition d'une large palette d'outils et d'informations aux parties intéressées [dont le] monde politique [...] particulièrement sensible aux informations transmises »¹⁰³ (BBSR, s. d., trad. FMD).

De leur côté, les politiques françaises semblent frileuses à toute reconnaissance des dynamiques décroissantes de leur territoire. La réaction du maire de Bitche à l'évocation de la perte en population de sa commune est particulièrement révélatrice :

« Plus généralement, on touche moins de dotations s'il y a une perte de population. Je voudrai tout de même signaler que les chiffres INSEE pour cette année 2018 montrent une réaugmentation de la population sur Bitche. Un peu. Je ne sais pas comment c'est ailleurs mais pour nous, ça repart. Donc c'est certainement un coup d'arrêt à la baisse successive dans le temps » (maire de Bitche, entretien réalisé le 08/01/2018).

Les élues municipales de la ville de Forbach ne se montrent guère plus réceptives aux questions de décroissance démographique. Lors de l'entretien, elles ont davantage fait le choix de l'esquive que du débat autour de cette question :

¹⁰³ « *Im Forschungsfeld standen mit fünf Fachöffentlichen Foren, fünf Broschüren, regelmäßigen Newslettern und der Website www.stadtumbauwest.de vielfältige Instrumente zur Verfügung, um den schrittweisen Informationsgewinn an Interessierte weiterzugeben. Die Resonanz der Fachöffentlichkeit, der Politik und der (Fach)Presse auf die angebotenen Informationen war ungewöhnlich groß.* » (BBSR, s. d.)

« On est la troisième ville de Moselle. [...]. C'est surtout sur le long terme que les choses ont changé. Je ne vais pas vous l'apprendre, le territoire a souffert de la désindustrialisation, même si aujourd'hui il y a une stabilisation ! » (adjointe au maire en charge du développement économique, entretien réalisé le 18/05/2018)

« Non, comme le disait ma collègue, ce n'est plus vraiment un problème... Le problème est ailleurs. Il tient du constat que nos jeunes diplômés ne restent pas [...]. Peut-être aussi un peu de vieillissement de la population et les jeunes qui partent. On touche à la source du problème : la main d'œuvre qualifiée, un petit peu manquante » (adjointe au maire en charge du transfrontalier, entretien réalisé le 18/05/2018).

« Oui tout à fait. Et puis, après, mais ça c'est peut-être plus philosophique qu'autre chose. On fait souvent un constat que les gens ne croient plus en leur territoire » (adjointe au maire en charge du développement économique).

De tels écarts entre les discours allemands et français se retrouvent dans les déclinaisons locales des programmes d'aides aux territoires en décroissance. Les villes de Völklingen et de Pirmasens, reconnues dès le lancement du programme *Stadtumbau West* comme décroissantes, ont largement bénéficié des aides sociales distribuées en vue de la restructuration urbaine de leur territoire.

À Pirmasens, l'arrêt de la saignée démographique de la ville répond à un ensemble de projets de reconversion économique et de changements généraux de l'image des territoires. Le projet qui fera peut-être le plus parler de la commune est certainement celui de la reconversion d'une ancienne fabrique de chaussures, la *Rheinberger*, autrefois plus grande usine de chaussures d'Allemagne (pour 25 millions d'euros). Elle fait suite au don, par la famille Rheinberger, du bâtiment laissé vide depuis les années 1980 à la ville. « *Symbole de la prospérité perdue de Pirmasens* »¹⁰⁴, sa rénovation tient en partie à la participation de la ville au projet pilote *ExWoSt – Forschungsfeld Stadtumbau West*, aux financements État-région et aux partenariats public-privé (Nationale Stadtentwicklungs Politik, 2017). Alors que les parties endommagées du bâtiment sont détruites, les 90 % viables sont rénovées en vue de l'accueil de divers services. Parmi eux peuvent être cités des médias, des cabinets médicaux, l'office de tourisme, une auberge et un restaurant (Nationale Stadtentwicklungs Politik, 2017). Le projet le plus important concerne le musée des sciences (*Science Center* de Rhénanie-Palatinat) à l'attention des enfants, connu sous le nom de *Dynamikum* (Bernt et Liebmann, 2012 ; Mulligan, 2013). Réelle attraction touristique et halte obligatoire pour tous les établissements scolaires de la région, son chantier est initié en 2007 à la suite d'un appel d'offre européen lancé en 2006. Il ouvrira ses portes en avril 2008. Il est complété par la transformation de l'arrière du bâtiment en un grand parc municipal offrant de nombreuses activités ludiques (cf. Figure 87).

¹⁰⁴ « *eines der bedeutendsten Symbole der Schuhstadt Pirmasens* » (Nationale Stadtentwicklungs Politik, 2017)



Figure 87 : ancienne fabrique de chaussures Rheinberger abritant le Science Center régional Dynamikum
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 05/01/2018)

Le projet, en plus de la réutilisation de l'ancien bâtiment industriel, a montré la confiance qu'accorde la ville aux investisseurs privés.

« Le programme Stadtumbau, par l'importance qu'il accorde aux partenariats public-privé, permet aujourd'hui un changement de l'image générale de la ville. [...] Grâce [à lui,] la ville a pu investir dans les rénovations d'anciens bâtiments, en particulier ceux du quartier de la gare, et se développer à nouveau » (maire de Pirmasens)

Un tel changement était pour lui une nécessité. En effet, il estime que la ville a longtemps été la première victime d'images négatives relayées par la presse. Il serait question « *d'un trop plein d'habitants, d'un chômage exacerbé et d'un manque d'opportunités d'emplois, ... Cela donne une image faussée, ou tout au moins tronquée, des réalités de Pirmasens* » (maire de Pirmasens).

Sur le plan paysager, il est vrai que la ville, et en particulier son hyper-centre, a beaucoup profité du programme *Stadtumbau West*. Outre la création de *Dynamikum*, il a permis la transformation de l'ancienne gare ferroviaire de Pirmasens en restaurant, l'ancienne poste en musée et en salle d'exposition (1). Les logements sociaux, construits au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ont été détruits et transformés en un lieu pour l'émergence de projets communautaires et l'ancienne usine de chaussures *Salamander*, construite en 1948, accueille

aujourd'hui des appartements de type *loft* (Matheis, 2015). Le centre-ville a, quant à lui, été renforcé par les rénovations de ces bâtiments emblématiques dont l'ancienne mairie (2) et par le redéveloppement du commerce de détail (cf. Figure 88).



Figure 88 : rénovation et réhabilitations d'anciens bâtiments désaffectés de la ville de Pirmasens dans le cadre du programme *Stadtumbau*

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, les 05/01/2018 et 19/10/2018)

Le programme *Stadtumbau* n'est pas le seul responsable du changement général de l'image du territoire. L'inscription de la ville de Pirmasens, au même titre que son homologue française de Bitche, comme Réserve de la Biosphère transfrontalière « Vosges du Nord-Pfälzerwald » par l'UNESCO, en 1998, a permis la valorisation du patrimoine naturel et le développement de l'attrait touristique de la région frontalière. Les représentations des personnes interviewées en sont le reflet : toutes trois mettent en exergue, dans leurs discours et dans leurs cartes mentales, l'espace naturel. Elles en font même un facteur central d'explication de leur choix de localisation et de demeurer sur le territoire.

Les effets de la crise économique et du départ en population ne sont toutefois pas totalement effacés du paysage urbain, malgré les efforts consentis. De nombreux commerces restent fermés (cf. Annexe 42) et de réelles friches jalonnent la ville. En outre, les nouvelles populations ont eu tendance à s'installer dans les communes périphériques ou dans les périphéries urbaines de Pirmasens, donnant naissance à de nouvelles banlieues embourgeoisées (cf. Figure 89).



Figure 89 : nouveau quartier pavillonnaire à proximité de Pirmasens (Karl Rheinwalt-Ring), à quelques centaines de mètres de la friche militaire issue de l'abandon de la caserne Arius

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 05/01/2018)

La ville de Völklingen a elle aussi pleinement profité des programmes allemands ouvertement tournés vers la décroissance. Ils concernent les quartiers du centre, de la *Hütte*, Unteres Wehrden et Im Alten Brühl (près du McDonald's) (cf. Figure 90).

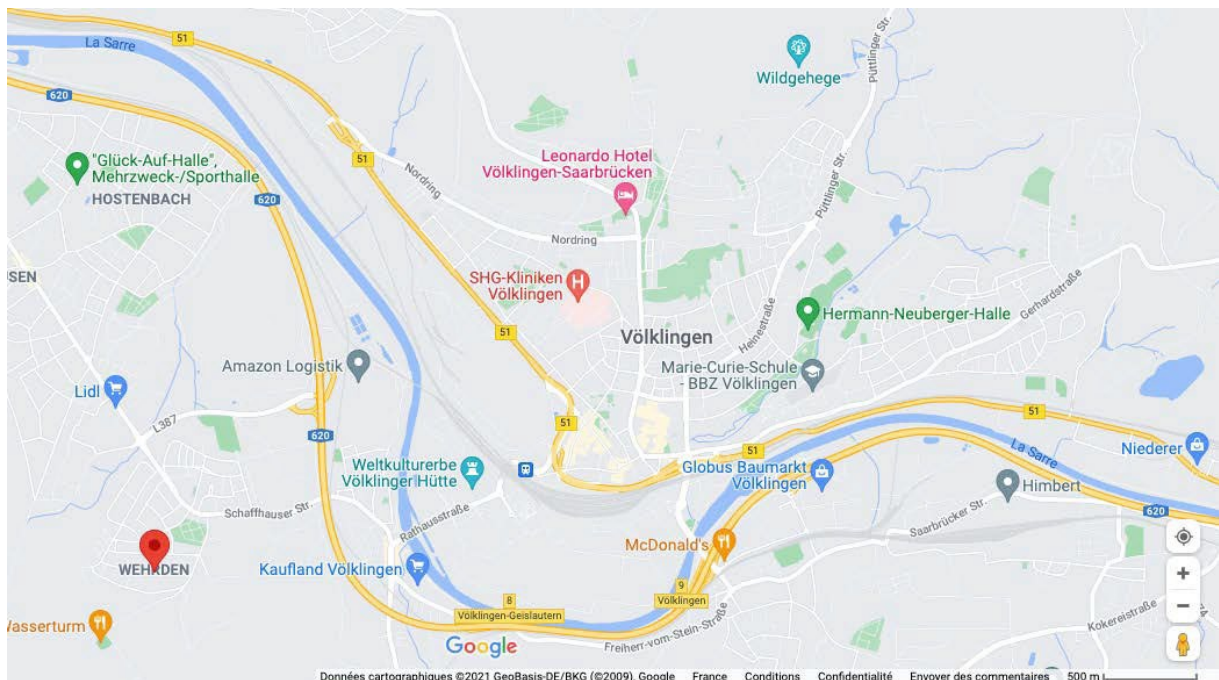


Figure 90 : localisation des quartiers de Völklingen

(source : Google Maps)

Le quartier Unteres Wehrden fait l'objet d'un intérêt particulier de la ville dès 1993 en raison de son enclavement (seul quartier en rive gauche de la Sarre) et de son offre trop limitée en espaces ouverts propices aux rencontres et à la détente. Entrée principale au site culturel de la *Hütte*, il devient une zone prioritaire en 1999 (Chlench, 2007).

Cet ancien quartier réservé aux travailleurs de l'usine sidérurgique (ouvriers et cadres moyens) (cf. Figure 91) est ensuite destiné, depuis les années 1960, aux travailleurs étrangers. Particulièrement affecté par la crise du secteur secondaire, il présente une population aux

conditions sociales dégradées : difficultés d'intégration (forte communauté italienne et turque représentant 30 % de la population du quartier) et chômage de longue durée sont monnaie courante (Stadt Völklingen, 2020).



Figure 91 : quartier Unterer Wehrden marqué par les maisons d'ouvriers et celles des maîtres de forges
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 03/06/2018)

La précarisation de la population et les faibles revenus disponibles sont lisibles dans l'espace urbain. Rares sont les commerces et services encore en activité (cf. Figure 91 et Annexe 43). Wehrden a particulièrement profité du programme *Soziale Stadt*, aidé par les Fonds Européens (FEDER et FSE). Son projet phare est celui de la transformation de la « *Kulturhalle Wehrden* » en une « Maison des citoyens et des associations » (Figure 91, photo en haut à gauche) (Städtebau-Förderung von Bund, Länder und Gemeinden, 2015).

Les problèmes de la désindustrialisation n'ont pas touché que ce quartier périphérique. Ils se retrouvent également dans le centre-ville de Völklingen dont les structures économiques ont été remises en cause par les suppressions d'emplois dans les houillères et dans l'usine sidérurgique. Le premier défi pour le centre-ville, qui jouxte l'usine sidérurgique (cf. Annexe 43), est d'abord celui de l'inadéquation de l'offre de logements avec la demande (Stadt

Völklingen, 2010). Les bâtiments, pour certains abandonnés, laissent l'image d'une « *ville délabrée et de nombreux terrains vagues* » (Chlench, 2007, p. 170). Aux logements peu attractifs répondent un commerce en crise et peu diversifié.

Le problème dépasse celui de la ville de Völklingen. En effet, l'État fédéral détermine les profils économiques et les dotations des territoires en biens, en services, en emplois et en infrastructures, selon le niveau qu'ils occupent (système d'équilibre territorial basé sur les lieux centraux) (Troeger-Weiß et Domhardt, 2009), Or, « *en tant que ville moyenne, Völklingen a pour mission de fournir à sa population et à son économie davantage de biens et services de base qu'elles en ont besoin* »¹⁰⁵ (Chlench, 2007, p. 159, trad. FMD). Le LEP de la Sarre confirme par ailleurs le rôle de centre secondaire de la ville de Völklingen au sein du petit *Land* et oblige, en quelque sorte, la ville à s'acquitter de sa tâche. Sa critique n'est pas que sarroise. En effet, bien guidés par trois grands principes généraux : « *créer des conditions de vie équivalentes, initier et assurer le développement durable et répondre aux exigences de structures économiques compétitives* » (Troeger-Weiß et Domhardt, 2009), les difficultés rencontrées par certaines communes rurales de Rhénanie-Palatinat demandent à revoir en profondeur les systèmes régionaux d'équilibre.

Le programme *Stadtumbau-West* a aidé le centre-ville à s'adapter aux évolutions démographiques et économiques de Völklingen. En effet, malgré l'afflux de touristes sur le site des hauts fourneaux, rares sont ceux à passer sous la voie ferrée et à venir découvrir la ville. Le commerce et le secteur de l'HORECA ne bénéficient que trop peu de cette manne. Ils doivent donc répondre en priorité aux besoins locaux et sarrois avant toute autre réflexion (Stadt Völklingen, 2010) (Stadt Völklingen, 2010). Afin d'aider les secteurs du commerce et des logements, la municipalité a d'abord cherché à renforcer ces centralités et à redorer son image. Cette volonté politique se solde par d'importantes opérations de renouvellement urbain autour de l'ancienne mairie, aux portes de la *Hütte* (cf. Figure 50). La première passe par la rénovation du bâtiment et de ceux, de style Art Nouveau, qui la bordent. La seconde consiste en la démolition de l'ancienne friche laissée par le grand magasin de détail, *Kaufhof*, à sa fermeture à l'automne 1996. Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2017 (Hell, 2017). Longtemps laissé à l'abandon, sa destruction fait suite à son rachat par *Modemark Röther GmbH*. Non content de permettre la disparition d'une friche commerciale en plein cœur de la ville, *Modemark* va proposer une diversification de l'offre commerciale en ville. Spécialisé dans la vente de vêtements et de chaussures de marques, il est une réponse aux attentes des habitants de Völklingen et du *Land* de Sarre (cf. Figure 92).

Le programme prévoit, en outre, la concentration des activités commerciales autour de ce noyau central. Trois rues ont alors particulièrement profité des aides financières : la Bismarckstraße, la Poststraße et la Rathausstraße (cf. Annexe 43). Afin de renforcer ce pôle, la municipalité a décidé de limiter au mieux le développement du commerce de détail en-dehors de ce triangle urbain et de venir en aide aux commerces qui chercheraient à se développer en

¹⁰⁵ « *Völklingen hat als Mittelzentrum die Aufgabe, für die Bevölkerung und die Wirtschaft über die notwendige Grundversorgung hinaus die Deckung des gehobenen Bedarfs sicherzustellen* » (Chlench, 2007, p. 159)

son sein (Chlench, 2007). À l'image du projet initial, l'ancienne mairie délimite deux zones distinctes : l'une spécialisée dans la culture et la restauration, en descendant la Rathausstraße et en remontant la Bismarckstraße, l'autre à vocation résidentielle, tout autour.



Figure 92 : démolition de l'ancien grand magasin Kaufhof laissé à l'abandon (en haut à droite) depuis sa fermeture à l'automne 1996

(crédits photographiques : en haut à gauche : becker&bredel, en haut à droite Dieter Schumann (2016), Frédérique Morel--Doridat, en bas (18/04/2018))

Le programme a également permis d'ouvrir de nouveaux espaces au sein d'un centre-ville marqué par la densité de son bâti. Pour ce faire, il a fallu passer par la démolition de plusieurs bâtiments laissés vacants et dans un certain état de délabrement, puis la réalisation d'espaces verts. Cette seconde action est d'autant plus nécessaire que, jusqu'au milieu des années 2000, le centre-ville de Völklingen n'en était pas doté. Le programme de rénovation urbaine a ainsi permis de combler ce manque. Le *Pfarrgarten* (jardin paroissial) est créé en même temps que les zones piétonnières « *Citypromenade* » et « *Forbacher Passage* » (cf. Annexe 43). Ces travaux amèneront au perçage d'une nouvelle place : la Adolph-Kolping Platz, réalisée entre l'ancienne mairie et l'église d'Eligiuskirche, et bordée de restaurants et de cafés. La réalisation de cette nouvelle place a été rendue possible grâce à la démolition de l'ancien magasin de meubles *Storch* alors laissé en friche après sa fermeture définitive et son rachat par la ville (Stadt Völklingen, 2010).



Figure 93 : Spielplatz, rare parc urbain de la ville (Poststraße, Völklingen)

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 18/04/2018)

La ville semble aujourd’hui avoir réussi à stabiliser sa population et à ne plus souffrir d’une importante émigration. Sur le plan paysager, la politique est également une réussite : les friches ont disparu de l’hyper-centre et les commerces rouvrent.

La ville de Forbach en France, bien que jumelée avec la ville de Völklingen, est encore loin de telles politiques. Même si l’Action Cœur de Ville, à laquelle la municipalité participe, suggère que des mesures seront prises pour l’amélioration générale du cadre de vie des Forbachoises et la relance économique de son centre-ville, le maître mot reste celui de la croissance :

« Notre objectif est de rendre la ville attractive ! Cela passe surtout par l’accompagnement des commerçants. [...] L’Action Cœur de Ville va permettre la proposition d’aides aux propriétaires. [...] La première action du manager de centre-ville sera de veiller à la réouverture de commerces et à une plus grande diversification de l’offre. Pour cela, il devra travailler avec l’association des commerçants et le maire. [...] Il lui faut trouver des commerces ‘locomotives’ » (ajointe au maire en charge de l’économie).

« On est actuellement en train de revoir les stationnements. Plus globalement, on revoit l’utilisation de l’espace public. [...] Les changements sont en cours à Forbach. L’objectif est ainsi de rendre la ville agréable et de relancer le commerce. [...] On réfléchit par exemple à rendre la zone moins piétonne ou peut être de créer d’autres espaces piétonniers. Ce matin encore, quelqu’un me disait : ‘j’aimerais que tous les samedis ce soit piéton’. C’est bien... mais les commerçants eux ne veulent pas, en tout cas pas toujours » (ajointe au maire en charge de l’économie).

Ce discours révèle certains manques de perspectives pour le territoire mais aussi de moyens différents de ceux proposés par le programme *Statdtumbau* et alloués à la ville (5 millions d'euros sur cinq ans pour Forbach contre 12,9 millions d'euros pour la période 2009-2016 à Völklingen). Laurent Kalinowski, maire de Forbach, portait l'espoir au micro de Radio Mélodie, le 20 juillet 2018, d'une croissance démographique prochaine grâce au programme :

« Nous espérons que 200 à 300 ménages viendront s'installer à Forbach d'ici les dix prochaines années. Mais pour ça, il faut d'autres changements. L'objectif de cette Action est aussi de devenir complémentaire avec Sarrebruck concernant les commerces » (de Brito, 2018).

Certaines mesures, cette fois plus proches des enjeux locaux, sont en cours. C'est notamment le cas du développement de la vente de produits issus de circuits courts, qui vise à créer une « filière agricole locale » (Mairie de Forbach, 2019). À l'initiative de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et le projet d'Initiative locale (FERTIL) pour le développement de l'agriculture urbaine, des réflexions sont portées autour de la question du développement de « routes alimentaires » dans l'espace urbain forbachois. La ville souhaite ainsi « développer [...] l'emploi [...] et la formation des jeunes dans ce domaine [...] et d'encourager les partenariats transfrontaliers avec, par exemple, le secteur aquacole existant à Völklingen » (Mairie de Forbach, 2019). Ce projet est aujourd'hui renforcé par le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU de l'ANRU), pensé comme un outil local et destiné au décloisonnement de deux quartiers dits prioritaires et d'intérêt national, dont celui du Wiesberg, cité en chapitre 6. Doté d'un budget de 50 millions d'euros, différentes actions sont prévues dans ce cadre. La première est le désenclavement du Wiesberg par la réalisation d'une nouvelle connexion routière à la rue Principale. Afin d'améliorer ses qualités paysagères, des démolitions sont également prévues. Elles concernent le centre social et deux tours d'habitation voisines. Une ferme urbaine devrait être construite à la place. Parallèlement, le programme de l'ANRU prévoit la rénovation de 515 logements (ANRU, 2020).

Outre la rénovation des quartiers dits sensibles, de nombreuses initiatives et chantiers municipaux sont lancés dans le cadre de l'Action Cœur de Ville. La transformation de la deuxième artère principale de la ville, l'avenue Saint-Rémy, ou l'ouverture à la circulation de l'ancienne rue piétonne constituent les grands chantiers municipaux.

« Colonne vertébrale de la nouvelle image de Forbach, cette artère va devenir la trame verte du centre-ville. Avec son passage de deux fois deux voies à deux fois une voie, et l'introduction de modes doux, la circulation y sera apaisée et bien plus fluide », (directeur de l'Action Cœur de Ville, cit. in Briot, 2020).

Des solutions à court terme sont également proposées pour masquer les façades des commerces vacants. Une exposition photographique rend aujourd'hui hommage à la famille Adt. La stratégie forbachoise pour l'accueil de nouveaux commerces reste toutefois à nuancer. Après de nombreuses fermetures et turn-over, Cora en ville est annoncé à la mi-octobre 2021 ainsi que Orange. Toutefois, ce ne sont que des espaces de services et non des lieux directs de consommation.

À Longwy, comme dans les autres villes éligibles au programme Action Cœur de Ville, le point central est l'amélioration de l'attractivité locale. Pour ce faire, une réflexion générale sur les deux parties de la ville Longwy-Haut et Longwy-Bas devra être proposée. Les priorités sont aujourd'hui fixées. Il s'agit de la redynamisation des deux centres-villes, de réhabilitation de bâtiments laissés à l'abandon comme l'ancienne Banque de France (futur Musée des Émaux), la halle Montanari (future salle multiculturelle) et les anciens thermes, transformés en hôtel-restaurant. À Longwy-Haut, l'accent reste mis sur la valorisation du patrimoine militaire, en cohérence avec l'inscription des fortifications de Vauban à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour finir, un pôle multimodal devrait voir le jour sur le parvis de la gare, à Longwy-Bas (Républicain Lorrain, 2018).

Il s'accompagne d'une enveloppe de 5,9 millions d'euros dans le cadre NPNRU à destination du quartier dégradé Voltaire. Dans une perspective de diversification de l'habitat, de réponse aux besoins des habitants et de lutte contre l'habitat indigne, le programme a donné lieu à d'importantes démolitions dans le secteur de Longwy-Haut, à la rénovation de logements collectifs et à la construction de nouvelles résidences plus respectueuses des nouvelles normes énergétiques. Deux blocs ont fait l'objet de cette politique de démolition : l'immeuble Baudelaire et l'immeuble Voltaire (cf. Figure 94)



Figure 94 : NPNRU quartier Voltaire à Longwy : quand l'ancien dégradé (immeuble Voltaire) laisse place aux nouveaux logements

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 15/06/2018)

Du côté de Bitche, la carte jouée est surtout celle du tourisme de guerre (cf. Figure 95) et surtout vert.

« Ce qui est important à Bitche, c'est l'économie touristique. On attire quand même de 80 à 90 000 personnes à la citadelle et au jardin de la paix chaque année. [...] C'est un avantage ! On a tout à Bitche pour développer le tourisme... Il ne nous manque que la mer ! [...] On a même un golf municipal de 27 trous classé parmi

les 10 plus beaux golfs européens ! [...] On a également un village de vacances WWF qui draine du monde en été » (maire de Bitche, entretien réalisé le 08/01/2018).



*Figure 95 : citadelle de Bitche vue depuis les airs
(crédits photographiques : R. Berton-A. Humbert, le 07/05/1994)*

Il est certain que le patrimoine naturel proposé dans le pays de Bitche est d'une grande valeur. Incluse dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord et inscrite en 1989 par l'UNESCO comme Réserve de la Biosphère, valorisant le travail conjoint de préservation de ces vastes espaces naturels (307 000 hectares dont 128 000 dans les Vosges du Nord et 179 000 dans le *Naturpark Pfälzerwald*) et la sauvegarde d'un écosystème unique en son sein (Parc naturel régional des Vosges du Nord, s. d.). Entre lacs, forêts, rochers en gré rose (caractéristiques des Vosges du Nord) et châteaux (cf. Figure 96), il est un atout touristique et économique pour la région. Parfois qualifié de « *Petit Colorado* », le parc attire chaque année de nombreux marcheurs. Pour reprendre les mots du Guide touristique du Pays de Bitche, « *on peut le dire, le pays de Bitche, ça ressemble à un petit Éden !* » (Guide touristique du Pays de Bitche, 2020, p. 4).



*Figure 96 : Pays de Bitche ancré dans le Parc Naturel des Vosges du Nord
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 10/10/2020)*

L'attrait pour le territoire vient également de ses industries traditionnelles et des savoir-faire sauvegardés dans la région, essentiellement tournés vers le travail du verre (Meisenthal) et du cristal (Saint-Louis-lès-Bitche). Plus particulièrement, Meisenthal accueille le Centre International d'Art Verrier où, chaque année, sont produites les fameuses boules de Noël en verre et qui compte également en son sein le Musée du Verre. À Saint-Louis-lès-Bitche, commune limitrophe, c'est au tour du cristal de se faire connaître du grand public. Site aujourd'hui propriété du groupe Hermès, il continue de produire et vend à l'international (cf. Figure 97).



Figure 97 : cristallerie de Saint-Louis-lès-Bitche et vue générale des produits proposés au grand public
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 10/10/2020)

Malgré l'attrait touristique du territoire, les politiques publiques mises en place sont jugées insatisfaisantes par la population :

« C'est bien de faire du tourisme mais Bitche ramène des touristes par elle-même ! Il n'y a pas besoin de faire quelque chose pour attirer encore plus de touristes ! Ils viennent déjà d'eux-mêmes. Donc, pourquoi « bêtement » gâcher de l'argent public ? Je prends l'exemple de l'office du tourisme. Je ne sais pas combien il a coûté mais vu le bâtiment, déjà qu'il est hors norme niveau construction, pour un office du tourisme, je ne sais pas qui on essaye de convaincre ni d'attirer ! [...] Pour revenir au tourisme, il est de toute façon tiré par Meisenthal, par le feu. Après, il y a encore Montbronn qui est encore assez vivant... Sourthe, ce sont tous des petits endroits où les gens se bougent d'eux-mêmes et il y a tout un tas d'associations. [...] C'est bien le tourisme et l'écologie mais on fait tout à l'envers à Bitche. L'éco-quartier... Sur tout le lotissement créé, il n'y a qu'une seule maison. » (actif, Bitche, entretien réalisé le 19/02/2018)

En outre, la jeunesse se sent comme oubliée des politiques locales :

« La politique tourne beaucoup autour des personnes âgées. Ce qui est quelque part normal parce qu'il y a énormément de personnes âgées. [...] Dans presque tous les villages, il y a... Comment on appelle ça ? Des séniors qui se regroupent. Ce sont des espèces d'associations de personnes âgées de chaque village qui tous les mois se retrouvent ensemble. Où elles discutent. [...] Il y a un EHPAD qui a ouvert à Montbronn. C'est normal que les politiques se tournent vers elles mais bon, après, il ne faut pas oublier tout ce qui fait vivre ces villages. C'est la jeunesse

qu'il ne faut pas oublier ! Si nos villages ne veulent pas mourir, il faut ramener des jeunes, il faut attirer des jeunes ! [...] On a tendance à oublier l'autre frange de la population, véritable vivier du territoire. On met en place des politiques de gestion du vieillissement de la population en oubliant certains facteurs de ce vieillissement. » (étudiante, Bitche, entretien réalisé le 08/02/2018).

Par ailleurs, la recherche de la croissance et l'acceptation de projets allant dans ce sens n'est pas toujours clé de réussite. À Bitche, comme cela a également été le cas dans la commune mosellane d'Illange, les capitaux chinois attendus à la suite du rachat de l'ancien lycée Saint-Augustin (30 000 m²) et de la forêt avoisinante par la société Tethys, ne viennent pas. Projet « phare » du maire de Bitche, il semblait toutefois bien trop ambitieux pour une commune de 5 000 habitants, somme toute enclavée et en perte de vitesse. Il consistait en la création « *d'un centre de formation professionnelle et universitaire autour des nouvelles technologies. Il doit permettre d'attirer un millier d'étudiants que l'on peut accueillir dans les anciennes casernes* » (maire de Bitche).

En France, des solutions commencent donc à émerger en lien avec la reconnaissance par l'État français du processus de déclin des villes moyennes. Cependant, malgré des problèmes locaux communs et des conseils municipaux parfois partagés, comme c'est le cas entre les villes de Forbach et de Völklingen où les échanges de personnels municipaux sont même d'actualité, aucune réponse commune au processus n'est proposée ni même envisagée. Comme le dit la deuxième adjointe au maire de Forbach lors de son interview :

« Pour la question des commerces et des industries, nous n'échangeons pas avec Völklingen ni avec aucune ville en Sarre d'ailleurs. Car nos villes ne sont pas comparables ! Völklingen est bien plus grande. [...] Quelle ville serait comparable ? En tout cas ce serait en France » (adjointe au maire de Forbach en charge de l'économie, le 18/05/2018).

Le maire de Pirmasens, bien qu'enclin aux discussions transfrontalières, précise en complément :

« La frontière demeure un espace d'arrêt. Certes nous avons de bonnes connexions avec les politiques françaises. Nous avons par exemple un projet commun d'école maternelle à la frontière qui date maintenant de 20 ans. Et c'est très bien ! Ce projet est très important dans nos rapports bilatéraux mais nous avons différentes règles entre la France et l'Allemagne... Il faut avoir la capacité de les dépasser. Aujourd'hui nous avons réussi à mettre en place un nouveau projet de piste cyclable entre Pirmasens et Bitche, projet daté de 2 ans maintenant. Toutefois, il n'est que touristique. Il y a des possibilités de coopération en termes d'activités économiques, 'pour le business'. Mais c'est compliqué de réaliser des projets à la frontière d'autant que les politiques restent encore locales » (maire de Pirmasens).

CONCLUSION DU CHAPITRE 7

En raison de la complexité du processus, de la variabilité de sa temporalité et des cultures disparates de l'aménagement à l'œuvre, de part et d'autre des frontières nationales, les réponses politiques à la décroissance territoriale restent très hétérogènes et largement cantonnées à des contextes nationaux. Le cas franco-allemand, présenté tout au long de ce chapitre, laissait d'abord penser qu'une réponse partagée était envisageable eu égard aux continuités historiques, culturelles et économiques à la frontière. Toutefois, la discontinuité politique et administrative forte qu'induit la présence de la ligne-cadre en démontre les limites actuelles.

Comme partout ailleurs, les règles, la gestion opérationnelle du processus et les compétences générales en matière d'aménagement du territoire relèvent encore du cadre national, voire régional, et non du cadre local et transfrontalier. La localisation géographique des territoires en bordure frontalière, plutôt qu'en plein cœur de leur pays respectif, ne change aucunement la donne. Les connaissances des dynamiques, des problématiques et des outils mis en œuvre par le voisin restent méconnues. Cela n'est pas que le fait des politiques. Les aménageurs et planificateurs restent eux-mêmes focalisés sur les cultures nationales en l'absence de réel aménagement du territoire transfrontalier. Les échanges de bonnes pratiques, de méthodes et d'outils restent alors bornés aux limites étatiques comme le laisse à penser la remarque de l'adjointe au maire de Forbach. Les réponses partagées au processus ne sont donc pas prêtes à voir le jour.

Néanmoins, à l'heure même où les espaces en situation de voisinage sont marqués par des liens forts, l'aménagement du territoire devient une question centrale du développement des espaces transfrontaliers et de la coopération territoriale. Ce sont d'ailleurs ces différences et la grande hétérogénéité des documents cadres dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France qui ont conduit la Grande Région à élaborer son propre « Schéma de Développement Territorial », qui, bien que non contraignant, présente la décroissance urbaine comme un enjeu essentiel pour la région transfrontalière (Grande Région, 2016 ; Malherbe et al., 2018b). Il ouvre la voie à des réflexions plus larges en termes de planification transfrontalière et d'outils communs pour une gestion partagée des processus de décroissance territoriale.

Chapitre 8 : Frontières et cultures de l'aménagement : apports du Planspiel

Les fortes relations de voisinage, tissées et alimentées par les différentiels nationaux, exacerbés aux frontières, sont au cœur de problématiques territoriales nouvelles. L'intégration des territoires au sein de réseaux urbains, non plus nationaux mais bien transnationaux et transfrontaliers, montre l'importance que revêt la problématique de l'aménagement du territoire en « *ourlet-frontalier* ». Dans un espace marqué par les relations dissymétriques, parler d'aménagement du territoire en contexte transfrontalier revient à discuter et réfléchir à de potentielles synergies afin d'éviter des développements contraires de part et d'autre de la frontière.

Les relations fonctionnelles établies de part et d'autre des frontières nationales s'expriment avec force dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Elles constituent d'ailleurs autant de défis pour les décideurs et les praticiens que toute dyade marque la limite de la souveraineté d'un État et, par là même, de ces prérogatives en termes d'aménagement du territoire. Aménagement du territoire et transfrontalier montrent alors le caractère ambivalent du besoin et du défi dans les contextes étatiques actuels (Decoville et Durand, 2020). Ainsi, « *dans sa tentative de faciliter la convergence des références légales, des pratiques, des cultures et des langues, l'aménagement transfrontalier s'avère être particulièrement ambitieux et complexe* » (Bechtold et al., 2019, p. 18).

Il l'est d'autant plus que les cultures et problématiques de l'aménagement du voisin restent généralement méconnues (*cf.* chapitre 7). Particulièrement lisible au travers de l'enjeu d'aménagement que représente la décroissance territoriale, cette méconnaissance des cadres, des outils, des objectifs et des échelles possibles d'intervention de l'autre côté de la frontière par les professionnels de l'aménagement, mais aussi par la sphère décisionnelle, reste le reflet d'un « *aménagement du territoire [qui reste] une pratique, qui se déploie à l'intérieur de limites spatiales précises et définies* » (Hamez, à paraître). Ne s'exerçant pas au-delà de prérogatives nationales, les intérêts opérationnels à apprendre de son voisin restent donc limités.

C'est dans ce contexte paradoxal que les questions de l'équilibre territorial et de l'aménagement du territoire transfrontalier sont posées dans la Grande Région. Pilier de la coopération politique entre la Wallonie (Belgique), l'ancienne région Lorraine (France), le Luxembourg, la Sarre (Allemagne) et la Rhénanie-Palatinat (Allemagne), elles ne se traduisent que difficilement par des actions concrètes (Bechtold et al., 2019). Quels en sont les freins ? Un aménagement du territoire à une échelle transfrontalière est-il envisageable ?

Il est difficile de répondre à de telles questions tant l'aménagement du territoire est un exercice complexe, d'autant plus en contexte transfrontalier où se croisent différentes cultures de l'aménagement. Loin de se vouloir exhaustif, ce dernier chapitre approche ces questions sous un angle européen d'abord (1) puis local grâce à une méthodologie innovante : celle du *Planspiel* (2). Réel outil d'apprentissage mutuel, il permet d'approcher les problématiques

d'aménagement du territoire en contexte transfrontalier et d'en comprendre de premiers freins et les leviers (3)

Les réflexions et travaux présentés dans ce chapitre sont le fruit d'un travail collectif qu'il convient de rappeler et de souligner ici. Ils ne pourraient être reconnus que de notre seul fait. Le succès du jeu d'aménagement (*Planspiel*) a ainsi été rendu possible par la convergence des idées et des travaux de chercheurs en géographie et en aménagement du territoire issus des six universités partenaires de l'Université de la Grande Région (Université de Trèves, Université Technique de Kaiserslautern, Université de la Sarre, Université du Luxembourg, Université de Liège et Université de Lorraine) (*cf.* Figure 98). Par ailleurs, la participation active des praticiens de l'aménagement ainsi que leur implication dans le jeu et les discussions sont la clé de la réussite de ce travail. Ce dernier chapitre tient donc de la recherche-action, et permet d'ouvrir le présent travail doctoral vers de riches perspectives en termes de regards croisés issus des chercheurs des quatre pays d'une part, et en termes d'implication des aménageurs de ces quatre pays d'autre part. Les travaux ont été valorisés par les chercheurs lors de communications et de publications à destination de différents publics. Scientifique d'abord par des participations à des colloques internationaux, politique ensuite par la mise à disposition d'un *policy paper* traduit en deux langues : français et allemand. Il est consultable à l'adresse suivante : https://ubt.opus.hbz-nrw.de/opus45-ubtr/frontdoor/deliver/index/docId/1174/file/UniGR-CBS-Policy+Paper_Vol.1.pdf

Ce travail a bénéficié du soutien de l'Union européenne dans le cadre du projet Interreg V-A Grande Région pour l'Uni-GR *Center for Border Studies*.



Figure 98 : chercheurs membres du groupe « Aménagement du territoire » de l'Université de la Grande Région *Center for Border Studies*

(crédits photographiques : Uni-GR CBS)

1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : NÉCESSAIRE COOPÉRATION ET BARRIÈRES ÉTATIQUES

Alors que les termes « aménagement du territoire » et « transfrontalier » restent antinomiques, en raison des cloisonnements aux frontières et de l'absence de prérogatives européennes et transfrontalières en matière de planification, les problématiques de développement territorial restent nombreuses aux frontières. Elles incitent aux échanges mutuels que confortent les objectifs européens d'intégration et de coopération transfrontalière.

1.1. L'UNION EUROPÉENNE COMME POINT DE DÉPART DES RÉFLEXIONS TRANSNATIONALES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La question d'un aménagement du territoire transnational, avec tous les enjeux terminologiques et d'effectivité qu'il soulève, est posée par différents textes communautaires. L'idée de cadres réglementaires pour un aménagement transnational apparaît en 1999 avec la publication du Schéma de développement de l'espace européen (SDEC). Bien que non opposable, il n'en reste pas moins un document majeur tant il incite aux échanges mutuels en matière d'aménagement du territoire et à l'élaboration de stratégies transnationales (Conseil informel des Ministres responsables et de l'aménagement du territoire, 1999, p. 35).

Les principes directeurs du SDEC sont déclinés dans la politique régionale de cohésion économique et sociale par l'intermédiaire du programme INTERREG. Contribuant à l'objectif d'intégration européenne, il a facilité la coopération horizontale sous-entendue par le SDEC. Comme le soulignent Antoine Decoville et Frédéric Durand dans leur entrée de dictionnaire « *Cross-Border Spatial Planning* », leur intérêt tient aux diverses initiatives en matière d'aménagement du territoire, de trois natures différentes, qu'elle a pu aider financièrement (Decoville et Durand, 2020, p. 262, trad. FMD) :

- « *Observer et analyser les tendances du développement spatial à l'échelle transfrontalière* ». Cela passe généralement par trois méthodes particulières, toutes mises en place dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France (cf. chapitre 3). Elles vont de la réalisation de diagnostics territoriaux à la mise en place de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) transfrontaliers. Elles se concrétisent également sous la forme d'observatoires, créateurs de données transfrontalières et base de l'identification d'enjeux partagés ainsi que d'illustration des rapports dissymétriques aux frontières.
- « *Production de stratégies territoriales* ». Elles passent par la définition de cadres et de stratégies communes dans les espaces transfrontaliers. « *Des concepts d'aménagement particuliers ont été proposés comme celui de 'région métropolitaine polycentrique transfrontalière' pour la Grande Région, mais*

l'élaboration de ces concepts et surtout leur application demeurent difficiles car il n'existe pas d'entité supranationale qui soit compétente pour l'aménagement » (Hamez, à paraître).

- « *Réalisations concrètes* ». Elles doivent répondre à des besoins identifiés (Decoville et Durand, 2020, p. 262, trad. FMD).

L'apport du programme INTERREG sur le plan de l'aménagement du territoire s'amenuise toutefois au gré de l'élargissement de l'espace communautaire et de la refonte du programme. Outre ces initiatives, l'aménagement répond encore à des cadres juridiques nationaux (Bufon, 2011 ; Jacobs, 2016). Dans ce contexte, le SDEC est loin d'avoir les effets escomptés. Non content d'être régi par le principe de la compatibilité et de nullement être opposable, ces principes n'ont que peu été diffusés faute de base juridique. Par ailleurs, l'élargissement de l'UE rendu caduque une partie de ses bases (DATAR, 2010).

L'agenda territorial 2020, quant à lui, permet une approche territorialisée des enjeux stratégiques Europe 2020. À l'image du SDEC, il reste qu'un document d'orientation non contraignant.

La réflexion actuelle menée sur le Schéma de développement territorial de la Grande Région, se heurte aux mêmes difficultés. Financé par le programme INTERREG (Interreg SDT-GR), il doit aboutir à un schéma de développement territorial (*Raumentwicklungskonzept*) pour l'ensemble de la Grande Région, toujours non opposable. Ce projet, ambitieux et finalement sans réel impact sur le développement des espaces transfrontaliers du nord-est de la France, s'étend du Grand-Duché de Luxembourg à une partie de la Belgique (Wallonie et Communauté Germanophone), de la France (ancienne région Lorraine) et aux *Länder* allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat. Couvrant un vaste espace de 65 401 km² de superficie globale et regroupant un peu plus 11,5 millions d'habitants (Grande Region, 2020), il est le résultat d'une volonté politique et scientifique de proposer « *une stratégie intégrée polycentrique et transfrontalière* » (Grande Region, 2019). Il repose sur différents enjeux forts de développement en contexte transfrontalier (Grande Région, 2016). Le premier reste l'identification de rapports dissymétriques que traduit l'intensité des flux frontaliers (240 000 travailleurs frontaliers en 2019) (IBA-ORE, 2020) (*cf.* Annexe 35). Le second, et non des moindres, est la présence de cultures à la fois partagées et opposées.

Sur le plan institutionnel, la coopération en matière d'aménagement du territoire donne ainsi à voir deux modèles différents entre macrocéphalie urbaine (modèle français) et polycentrisme (modèle germanique) (Chilla et Schulz, 2015). En termes administratifs, la présence de cultures distinctes se traduit par une grande variabilité des échelles de compétences, des niveaux d'intervention et des paradigmes politiques entre les cinq régions appartenant à quatre pays différents (*cf.* Tableau 4 et Tableau 5), tous autant de freins que de motifs de réflexion à un aménagement transfrontalier (Decoville et Durand, 2016 ; Bechtold et al., 2020).

<i>Pays</i>	<i>Cadre normatif</i>	<i>Paradigme</i>
BELGIQUE	Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie	Réduire la consommation d'espaces naturels, gestion respectueuse des ressources
FRANCE	Loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) (2014), loi NOTRe Nouvelle Organisation Régionale de la République (2015),	Renforcement des métropoles, des régions et des intercommunalités ; égalité et solidarité des territoires ; développement durable
GERMANY	Code allemand de la construction (<i>Baugesetzbuch</i>) ; Stratégie nationale de développement durable (<i>Nationale Nachhaltigkeitsstrategie</i>)	Équité des conditions de vie, réduction de la consommation d'espaces naturels (but de 30 ha), développement durable
LUXEMBOURG	Loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire	Concentration décentralisée ; pour les habitants des zones rurales et urbaines : égal accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, aux infrastructures, au transport, à la nature

Tableau 4 : les grands paradigmes politiques en Grande Région

(source : Bechtold et al., 2020, p. 165)

1.2. UNE DIVERSITÉ DES DOCUMENTS CADRES DE LA PLANIFICATION URBAINE EN GRANDE RÉGION

Les différences, sur le plan institutionnel et administratif, se retrouvent dans les documents cadres de l'urbanisme en Grande Région. À l'image des problématiques identifiées par Tobias Chilla et Christian Schulz (2015), l'Allemagne et la Belgique se distinguent de la France et du Luxembourg par une composante régionale forte de l'aménagement et non étatique. De tels écarts amènent à de difficiles comparaisons des documents cadres et des échelons administratifs entre les cinq régions membres de l'espace de coopération transfrontalière. En ce sens, le Schéma de Développement Régional en Wallonie est plus proche, dans sa philosophie, du Plan Local d'Urbanisme (PLU) que du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) en France. Le Tableau 5 est un essai de recensement des principaux documents d'aménagement présents dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France basé sur les documents cadres recensés par le SIG-Grande Région.

Au Luxembourg, le programme directeur est au centre de l'aménagement du territoire dictant les grandes orientations à suivre dans les documents sectoriels.

« Le programme directeur arrête les orientations générales et les objectifs prioritaires du Gouvernement en ce qui concerne le développement durable du cadre de vie de la population, la valorisation des ressources humaines et naturelles et le développement des activités économiques ainsi que les mesures principales à prendre en vue de leur réalisation » (Loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire, art. 4 §2).

De par la faible superficie du pays, ce document national peut intégrer la diversité des situations territoriales et les attentes des différents acteurs par leur coopération et leur participation (Chilla et al., 2011). Il n'est comparable à aucun autre document dans les espaces transfrontaliers. Au contraire, les Plans d'Occupation des Sols sont relativement similaires aux

PLU actuels en France, à ceci près qu'ils doivent suivre les orientations des plans directeurs régionaux (relativement proches des SCoT en France) et sectoriels. En Allemagne, à l'échelle locale, le *Flächennutzungsplan* est ce qui s'en approche le plus. Ils doivent être compatibles avec les plans et programmes de développement du *Land* (cf. Tableau 5).

La diversité des plans globaux et sectoriels, tant dans leurs échelles d'application que dans leur contenu et portée juridique, sont autant de témoins des différences en termes de culture de l'aménagement dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France.

« L'absence de politique communautaire et de compétences dans le domaine de l'aménagement transfrontalier laisse les décideurs politiques et les aménageurs dépendant de leur seule volonté pour coopérer au-delà des frontières » (Bechtold et al., 2020, p. 173)

1.3. LES CULTURES DE L'AMÉNAGEMENT AUX FRONTIÈRES

Malgré les obstacles juridiques, institutionnels et réglementaires, les réflexions, bien qu'embryonnaires et peu structurées portant sur un aménagement du territoire transfrontalier, progressent (Bechtold et al., 2020 ; Caesar et Evrard, 2020). Les définitions appliquées à ce domaine de la recherche et de la coopération sont limitées et relativement vagues, les contextes juridiques particuliers et les niveaux de gouvernance restant entre les mains des États (Bechtold et al., 2019 ; Hamez, à paraître).

L'aménagement du territoire en contexte transfrontalier s'appuie d'abord sur une gouvernance transfrontalière. Carola Fricke, dans son article intitulé « *Spatial Governance a Cross-Borders Revisited: Organizational Forms and Spatial Planning in Metropolitan Cross-border Regions* », la définit comme :

« l'ensemble des modèles de coopération institutionnalisée, principalement au niveau infranational et développés de part et d'autre de frontières nationales, entre les acteurs publics et privés, dont l'objectif est celui du dépassement des limites et des problèmes liés à la situation frontalière »¹⁰⁶ (Fricke, 2015, p. 850, trad. FMD).

En ce sens, un aménagement qui transcenderait les frontières nationales ne pourrait se faire en dehors des cadres institutionnels des eurorégions, des eurodistricts et des GECT (Knippschild, 2011 ; Fricke, 2015).

« Stricto sensu, et d'un point de vue théorique, l'aménagement du territoire transfrontalier renvoie à la volonté d'organiser le développement territorial et l'utilisation des sols au-delà des frontières » (Decoville et Durand, 2020, p. 262)

¹⁰⁶ « In order to compare the various forms, cross-border governance is defined in the case of this article as different institutionalized modes of cooperation between public and private actors mainly on the sub-national level, occurring at shared national borders, with the objective of overcoming problems or disadvantages stemming from the border situation » (Fricke, 2015)

	<i>FRANCE</i>	<i>ALLEMAGNE</i>	<i>LUXEMBOURG</i>	<i>BELGIQUE</i>
<i>EUROPÉENNE</i>	Agenda territorial de l'Union européenne Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) (<i>Europäisches Raumentwicklungskonzept</i>) Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (SDT-GR)			
<i>NATIONALE</i>	Directives Territoriales d'Aménagement et de Développement Durable (DTADD)		Programme Directeur de l'Aménagement du Territoire (PDAT) <i>Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept (IVL)</i> Plans directeurs sectoriels (<i>Sektorpläne</i>)	
<i>RÉGIONALE</i>	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)	Landesentwicklungsprogramm		Schéma de Développement de l'Espace Régional Wallon (SDER)
<i>RÉGIONS D'AMÉNAGEMENT, BASSINS DE VIE</i>	Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	Regionale Raumordnungspläne	Plans Directeurs Régionaux (régions d'aménagement)	Plans de secteur (23 en Wallonie)
<i>INTERCOMMUNALE</i>	Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)	Bauleitplanung (planification) :	<i>Interkommunale Konventionen</i>	Pas d'échelon intercommunal
<i>COMMUNE</i>	PLU, POS, Carte Communale	<i>Bebauungsplan (Städte, Ortsgemeinden, verbandsfreie Gemeinden)</i> <i>Flächennutzungsplan (Städte, Verbandsgemeinden, verbandsfreie Gemeinden)</i>	Plan d'Occupation des Sols	Plan communal d'aménagement

Tableau 5 : documents cadres de l'aménagement du territoire en Grande Région

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat, d'après le SIG-Grande-Région)

En l'absence de cadre juridique transfrontalier de reconnaissance d'un quelconque statut administratif des régions transfrontalières au-delà de prérogatives nationales, les obstacles sont trop nombreux pour rendre cette définition applicable en l'état (Jacobs, 2016 ; Decoville et Durand, 2020).

Dans un tel contexte, Carola Fricke voit davantage l'aménagement transfrontalier « *comme un échange d'informations, une coordination ou une coopération en matière d'aménagement du territoire* »¹⁰⁷ qu'un domaine de compétence à proprement dit (Fricke, 2015, p. 255). Joren Jacobs abonde dans ce sens. Il précise ainsi que les interactions entre les acteurs de l'aménagement, qu'ils soient publics ou privés, constituent la base d'un « *jeu d'équilibre entre deux systèmes d'aménagement* » (Jacobs, 2016, p. 69).

La présence de systèmes différents, tant en matière de planification urbaine que d'urbanisme opérationnel, s'appuie sur la présence de cultures différentes de l'aménagement conditionnées par des contextes multi-échelles (Caesar et Evrard, 2020).

L'entrée scientifique des cultures de l'aménagement est récente. Peu bornée par la littérature scientifique, ses définitions sont multiples (Fürst, 2016). Souvent utilisé dans la littérature anglophone comme le synonyme de l'expression « système de planification » (*Planning systems*), ce champ de la recherche a beaucoup progressé grâce à l'intégration, au début des années 2000, « *des discours d'experts* » et l'analyse de cultures de l'aménagement des pays en développement (Getimis, 2012, trad. FMD). Au regard de ces nouvelles données, les cultures de l'aménagement sont davantage vues comme la résultante de processus culturels complexes et des relations qui existent entre aménagement du territoire et situation sociale, politique et économique, que comme une thématique indépendante (Sanyal, 2020).

L'une des définitions, peut-être la plus citée du concept de « *planning culture* » (d'après Google Scholar), reste celle proposée par John Friedmann en 2005. Celui-ci correspondrait alors :

*« aux manières, tant formelles qu'informelles, à partir desquelles est conçu, institutionnalisé et mis en œuvre l'aménagement du territoire dans une région transnationale, un pays ou une ville »*¹⁰⁸ (Friedmann, 2005, p. 184, trad. FMD).

Cette définition a depuis été complétée, permettant ainsi une meilleure compréhension de ce concept et en en donnant une vision plus consensuelle. Panagiotis Getimis précise ainsi qu'« *il existe un consensus selon lequel la culture de l'aménagement se réfère aux perceptions,*

¹⁰⁷ « *Cross-border spatial planning is understood as an exchange of information, coordination or cooperation with regard to the spatial development in the cross-border area* »

¹⁰⁸ « *as the ways, both formal and informal, that spatial planning in a given multi-national region, country or city is conceived, institutionalized, and enacted* » (Friedmann, 2005, p. 184).

valeurs, interprétations, croyances, attitudes et à l'éthique collective des acteurs impliqués dans les processus de planification »¹⁰⁹ (Getimis, 2012, p. 29, trad. FMD).

La définition et le développement de cultures singulières de l'aménagement, au croisement des champs disciplinaires et des dimensions du développement territorial, amènent notamment Joerg Knieling et Frank Othengrafen à les traiter au regard des pratiques actuelles de l'aménagement (Knieling et Othengrafen, 2009). Inspirés par les recherches plus globales menées sur le champ de la « culture » et des « théories culturelles », ils proposent dans leur chapitre « *En Route to a Theoretical Model for Comparative Research on Planning Culture* » un modèle conceptuel de l'aménagement « culturalisé » particulièrement utile à l'identification, la compréhension et la comparaison de cultures différentes de l'aménagement (Knieling et Othengrafen, 2009 ; Bechtold et al., 2019 ; Caesar et Evrard, 2020 ; Pallagst, 2020).

Ainsi, ils proposent trois entrées différentes au concept de culture de l'aménagement : a) « les artefacts[...] : les produits, les structures et les processus de planification visibles », b) « l'environnement [...] : hypothèses, valeurs et schémas cognitifs partagés acceptés par les aménageurs », et c) « l'environnement sociétal : les croyances, pensées et sentiments sous-jacents et inconscients, acceptés par tous, et qui affectent l'aménagement » (Knieling et Othengrafen, 2009, p. 58, trad. FMD) (cf. Figure 99).

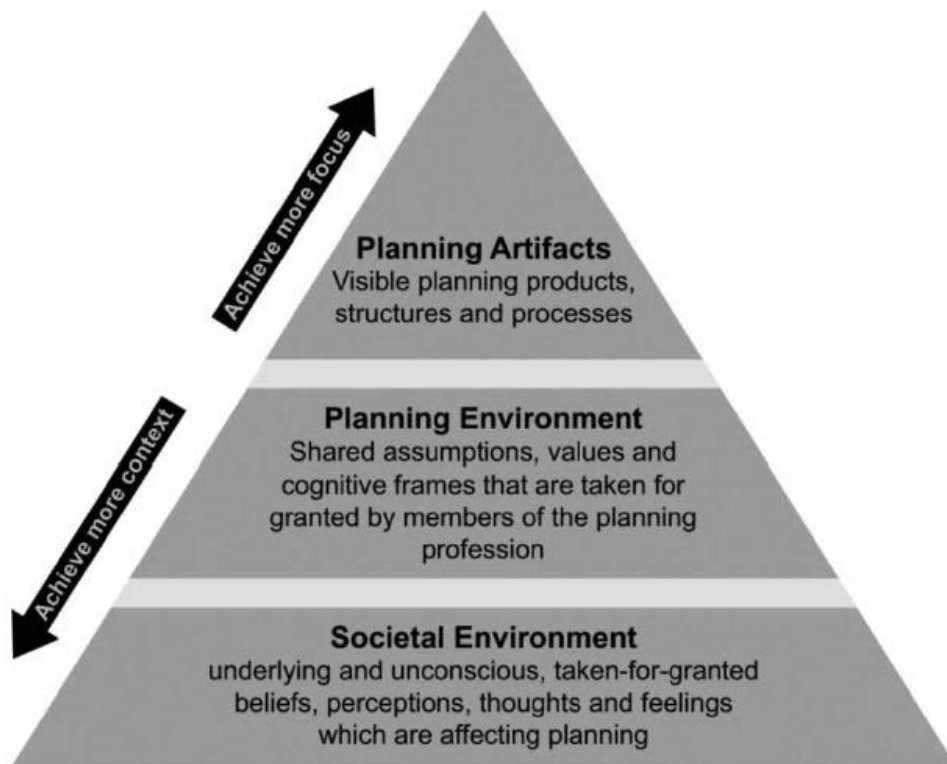


Figure 99 : modèle dit « d'aménagement culturalisé »

(source : Knieling et Othengrafen, 2009, p. 58)

¹⁰⁹ « Although the definitions of planning culture differ, in the pre-scientific discussion there is a consensus that planning culture refers to the role perceptions, values, interpretations, beliefs, attitudes and collective ethos of the actors involved in planning processes » (Getimis, 2012, p. 29).

Cette approche a largement été employée par les chercheurs du groupe de travail « aménagement du territoire » de l'UniGR – CBS afin d'analyser l'ensemble des informations recueillies après la proposition d'un « jeu de simulation » aux professionnels de l'aménagement des cinq régions membres de la Grande Région.

2. APPROCHER LES DIFFÉRENTES CULTURES DE L'AMÉNAGEMENT DANS LES ESPACES TRANSFRONTALIERS DU NORD-EST DE LA FRANCE : LE PLANSPIEL

Alors même que la question d'un aménagement du territoire transfrontalier est posée en Grande Région, le groupe de travail a fait le choix de concentrer ses recherches sur la question des cultures différenciées de l'aménagement. Afin d'en comprendre toutes les subtilités, un *Serious Game* a été développé mettant au défi d'un aménagement transfrontalier quinze professionnels. La méthodologie mise en œuvre offre alors une meilleure compréhension des contextes nationaux mais aussi régionaux et locaux. Elle donne également à voir de possibles points de blocage et des stratégies de dépassement, alimentées par les échanges et les négociations menées entre les différentes parties.

2.1. LE PLANSPIEL : GÉNÉRALITÉS

Domaine à part entière du jeu, le *Serious Game* est à la croisée des jeux « d'amusement » et de ceux de « simulation » (Mayer et al., 2014). « Véritable outil de formation, communication, simulation, [le jeu sérieux est] en quelque sorte une déclinaison utile du jeu vidéo au service des professionnels » (CERIMES cit. in eduscol, s. d.).

Ses domaines d'application sont tout aussi nombreux que les formes qu'il peut revêtir. Principalement utilisé dans les domaines ludo-éducatifs et de la santé, il intéresse de plus en plus les chercheurs et les professionnels de l'aménagement (Poplin, 2012 ; Mayer et al., 2014). En Allemagne, un tel outil est nommé « *Planspiel* », littéralement « jeux de simulation ». Défini par Poppitz et Schmitt comme « une modélisation d'une situation réelle [...] au cours de laquelle les participants simulent un processus d'interaction »¹¹⁰ (Poppitz et Schmitt, 2006, p. 20, traduction par le groupe), son principe est directement inspiré de celui du « *Kriespiel* » (jeu de guerre), développé et abondamment employé par l'armée prussienne (Kriz, 2009) :

« Dès le XVIII^e s., les méthodes du Planspiel ont été utilisées, non seulement pour la planification des stratégies et des tactiques [militaires] [...], mais aussi très tôt pour la formation et le recrutement du personnel »¹¹¹ (Kriz, 2009, trad. FMD).

¹¹⁰ « eine modellhafte Abbildung einer realen Situation [...], in [der] die MitspielerInnen den Interaktionsprozess der verschiedenen realen Interessensgruppen des Feldes simulieren » (Poppitz et Schmitt, 2006, p. 2)

¹¹¹ « Planspielmethode wurden ab dem 18. Jahrhundert nicht nur für die Planung von Strategien und Taktiken (von Panzerschlachten im „Sandkasten“ bis hin zu Kriegssimulationen mit realen Soldaten und Material in realer

Le recours au *Planspiel* pour d'autres champs d'application ne se fera qu'à la suite de la Seconde Guerre mondiale. D'abord utilisé à des fins pédagogiques et de formation, il est ensuite utilisé dans différents domaines dont celui de l'aménagement du territoire (Diekmann et Leppert, 1978 ; Geuting, 2000) :

« Le jeu de simulation fait le pont entre l'urbanisme opérationnelle et l'action de planification, avant même la mise en œuvre d'un programme. Cela passe par la modélisation des règles mais aussi des objets. Il est possible de créer une situation analogue à la situation originelle. [...] Le deuxième avantage du Planspiel reste la simulation d'une situation sans risque d'agir et de compromettre une situation générale » (Diekmann et Leppert, 1978, p. V, trad. FMD)

Tout l'enjeu du *Planspiel* réside alors dans la mise en action des participants. Invités, dans le cadre de notre jeu de simulation, à interpréter leur propre rôle d'aménageur, ils sont susceptibles de reproduire des schémas habituels, empreints de leur propre culture de l'aménagement et de leur niveau d'expérience. Leur interprétation des problèmes de base et les stratégies qu'ils développeront tout au long de l'exercice sont autant de reflet des réalités du métier d'aménageur.

Par ailleurs, le caractère ludique du jeu, simplifié pour les besoins de la simulation, et les risques limités qu'il sous-entend, doivent permettre la libre expression de chacun des participants et finalement l'évaluation la faisabilité d'un aménagement aux frontières, mais aussi de ses potentiels leviers. La réussite du jeu dépend alors de la participation de chacun et des stratégies de communication et de négociations mises en place par tous : chaque prise de décision et chaque action modifient le jeu. Il met ainsi en regard les connaissances et les expertises de chacun et participe à de réels apprentissages mutuels.

Dans le cadre du *Planspiel* proposé par le groupe « aménagement du territoire » de l'UniGR – CBS, deux objectifs principaux étaient visés : a) la prise de connaissance de similitudes et de dissimilitudes entre les cultures de l'aménagement de chacun des participants et b) l'identification de points de blocages qui peuvent entraver tout aménagement transfrontalier du territoire. Les organisateurs, quant à eux, ce sont montrés davantage intéressés par les phases d'échanges des pratiques d'aménagement et de négociations. Notons que la proposition d'une solution commune ne constituait pas un objectif en tant que tel. Les échanges ont été facilités par le travail de deux interprètes qui, tout au long du jeu, ont traduit les échanges en français et en allemand.

2.2. RÉALISATION D'UN FOND DE CARTE FICTIF COMME BASE DU JEU DE SIMULATION

Afin d'encourager les échanges et la participation de tous, le choix s'est porté sur un jeu de plateau figurant un territoire fictif mais empreint des réalités des espaces transfrontaliers du

Landschaft), sondern früh bereits in der Ausbildung und Personalauswahl von militärischen Führungskräften verwendet » (Kriz, 2009).

nord-est de la France. Si les pays et les régions sont placés de manière aléatoire, leurs enjeux territoriaux restent inchangés et reflètent toujours les problématiques transfrontalières particulières de la Grande Région. Le choix de ne pas reproduire à l'identique les particularités territoriales de l'espace de coopération transfrontalière est également propice aux dialogues entre des professionnels qui peuvent ne partager aucune habitude de travail conjoint.

En outre, dans une optique de libre interprétation et de non-reproductibilité de schémas locaux précis, ni même d'identification à un territoire en particulier, les tâches urbaines de chacune de municipalités intégrées à l'espace d'étude (en beige orangé) n'ont jamais été nommées. Seul figure le nom des maillages régionaux (cf. Figure 100).

L'espace de jeu correspond à la zone figurée par cinquante hexagones. Au regard des problématiques liées aux espaces transfrontaliers du nord-est de la France, elle correspond à une large friche industrielle et portuaire totalement dépolluée par les anciennes industries présentes sur site. Toute pollution future est exclue. Disponible à la vente, la zone est prête à être aménagée.

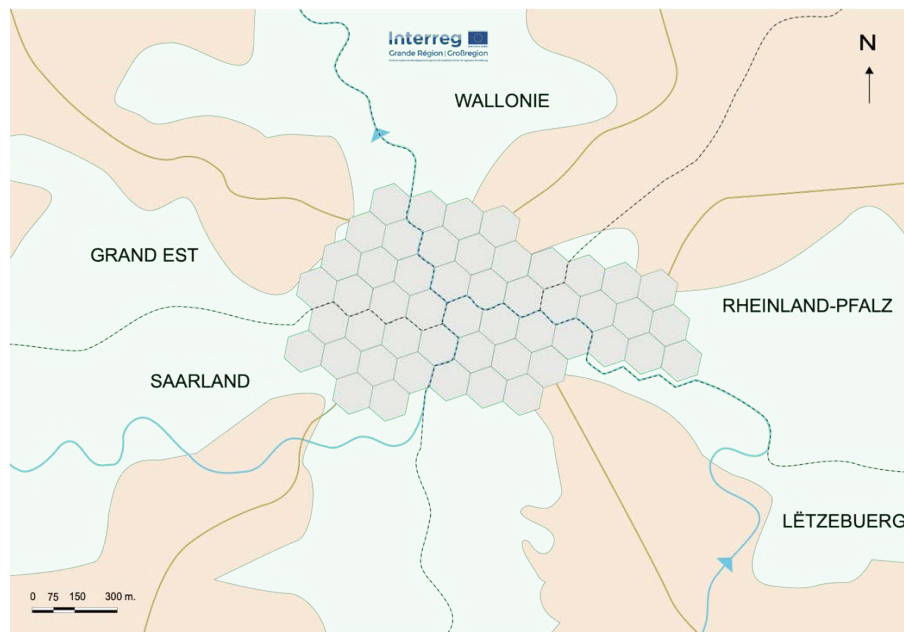


Figure 100 : plateau de jeu (imprimé à l'échelle A2 pour les phases de travail de groupe et A0 pour le plan final)

(crédits : groupe « aménagement du territoire » UniGR-CBS, 2019)

L'enjeu transfrontalier que représente l'aménagement tient à la localisation singulière de la friche, située à la confluence de quatre frontières nationales différentes et à la surface équivalente qu'elle occupe sur chacune des cinq régions (dix hexagones de 75 mètres de côté et 150 mètres de large). Autre point remarquable, les cours d'eau se rejoignent à la confluence des frontières.

C'est sur ce plateau de jeu que les praticiens sont amenés à réaliser une Éco Région par le positionnement de jetons « usages ». Pour cela, ils ne connaîtront que leurs problématiques

régionales d'aménagement. Pour une meilleure compréhension des enjeux territoriaux locaux, une carte de situation accompagne le plateau de jeu (*cf.* Figure 101).

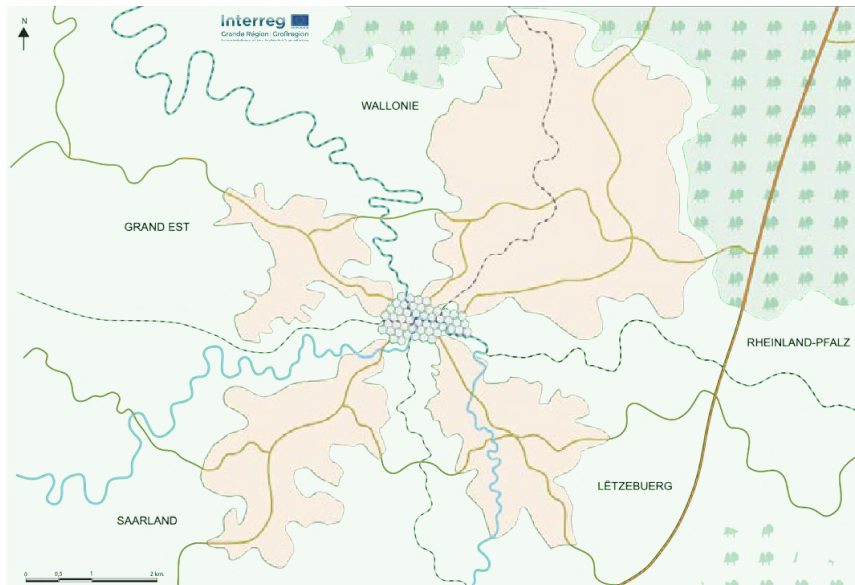


Figure 101 : plan de situation de l'ancienne friche industrielle
(crédits : groupe « aménagement du territoire » UniGR-CBS, 2019)

Les deux plans sont à l'échelle et les figurés se montrent identiques. Les frontières sont matérialisées par un trait plein gris et des pointillés noirs, les routes par un double trait jaune et noir et les cours d'eau par un trait bleu. La flèche indique le sens d'écoulement des rivières. Les tâches urbaines sont, quant à elles, matérialisées par un fonds beige orangé, les zones vertes correspondent à des espaces boisés.

2.3. JETONS ET RÈGLES DU JEU

Pour jouer, les participants peuvent placer 50 jetons sur l'ensemble de la friche (ils disposent de 53 jetons). Tous sont dotés d'un symbole représentatif d'un usage particulier :

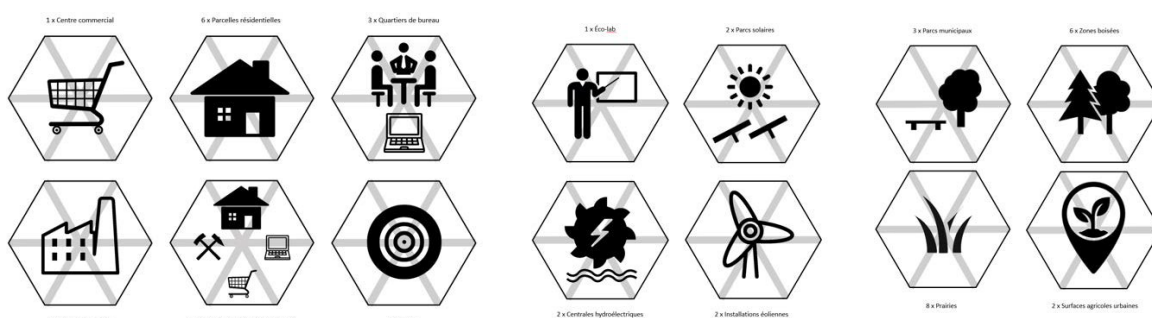


Figure 102 : jetons à placer sur l'ensemble de la friche, chacun figurant un usage spécifique.
(crédits : groupe « aménagement du territoire » UniGR-CBS, 2019)

Le jeton « centre » devra obligatoirement être utilisé tout comme l'Éco-Lab et les deux jetons « parc d'activités », représentés par une usine. Le choix de l'emplacement du centre et sa définition sont primordiaux. Marqueur identitaire fort pour les futurs résidents de l'Éco Région,

ses choix de localisation et de vocation devront être explicités par les participants. Une autre indication concerne les énergies. Un jeton ne peut fournir de l'électricité à plus de trois parcelles de rayon.

Au regard des objectifs fixés en amont et de l'entrée choisie des cultures de l'aménagement, le groupe n'a pas jugé bon de fixer de limites budgétaires ni même d'évaluer les coûts de l'aménagement.

Le jeu est constitué de cinq groupes de trois personnes, toutes représentatives d'un domaine particulier de l'aménagement. Les aménageurs sont répartis selon la région dans laquelle ils exercent leur activité professionnelle. Une fois les groupes constitués, les discussions ne peuvent se faire qu'à l'intérieur d'une même région. Les professionnels doivent alors réfléchir à leur propre projet de développement pour la zone en tenant compte de prérogatives particulières. Issues de la synthèse des principaux documents d'urbanismes locaux, intercommunaux et régionaux par les chercheurs du CBS, elles renseignent sur les problématiques et enjeux particuliers du territoire avec lesquels devront composer les aménageurs (taille de la commune, dynamiques démographiques et économiques, risques naturels, emploi et mobilité).

Une fois l'ensemble des informations communiquées, les professionnels ont eu pour mission la création d'un aménagement soucieux des problématiques environnementales, de développement des énergies renouvelables et de valorisation des mobilités durables. À ce moment-là du jeu, ils ne connaissent que leur propre culture de l'aménagement.

L'énoncé de la mission est le même pour tous : *« jusqu'à présent les entités de cette région ne sont pas encore parvenues à se rapprocher les unes des autres dans une démarche commune. À cet espace dos-à-dos doit se substituer un espace européen intégré ouvert et viable pour les populations. Pour cela vous devez prendre en compte les ressources paysagères et les aspects économiques, urbains, environnementaux et sociétaux qui vous seront communiqués. La future région doit permettre de réaliser un aménagement du territoire modèle. Le projet de territoire est une étape importante dans la démarche de planification de l'espace transfrontalier »* (groupe aménagement du territoire de l'UniGR – CBS)

Le jeu est alors modéré par un membre du groupe de travail et se déroule de la façon suivante :

1. Brève introduction au jeu et attribution des salles par groupe,
2. Informer sur le contexte local et régional et présentation des objectifs de la région,
3. Détermination de la position et des stratégies suivies par le groupe + désignation des partenaires de négociation (cf. Figure 103),
4. Première phase d'interactions : des rencontres bilatérales ou trilatérales et négociation sur la base des projets de chaque groupe,

5. Deuxième phase d'interactions : des rencontres bilatérales ou trilatérales et nouvelles négociations sur la base des projets modifiés à la suite de la première phase de négociation,
6. Préparation de la conférence transfrontalière,
7. Conférence transfrontalière : Présentation des objectifs de chaque région et proposition d'une stratégie commune.
8. Retour sur la stratégie commune et sur le jeu en lui-même.

Tout au long de ces phases, les chercheurs n'ont jamais interféré avec le travail des aménageurs. Cantonnés à leurs rôles de modérateurs et de secrétaires, ils ont enregistré et observé l'ensemble des débats.

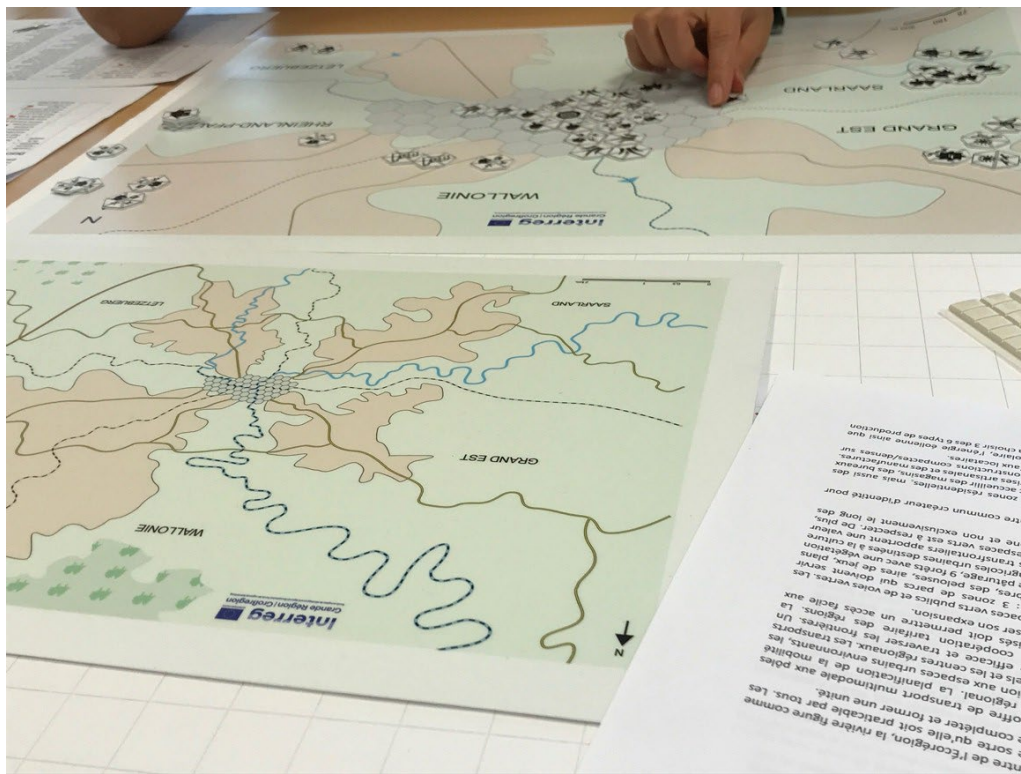


Figure 103 : préparation du projet d'aménagement de l'Éco Région SarLorLux+ par le groupe « Grand Est »
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Otzenhausen le 12/09/2019)

2.4. PLUSIEURS GRILLES D'ANALYSE DES RÉSULTATS

Comme nous le précisons en première partie de ce chapitre, l'analyse des résultats du *Planspiel* se base en grande partie sur le modèle conceptuel des cultures de l'aménagement proposé par Knieling et Othengrafen (2009) (*cf.* Figure 99).

Afin de faciliter le traitement des informations et les comparaisons entre chaque culture de l'aménagement en Grande Région, cinq « Fiches d'informations » ont été réalisées en amont

du jeu. Elles permettent la synthèse des échanges, des stratégies et des négociations menées par les groupes régionaux au cours des cinq grandes phases du jeu (cf. Annexe 20).

Le jeu a été proposé à deux reprises aux aménageurs de la Grande Région dans des lieux symboliques de la coopération transfrontalière. Le premier s'est tenu les 18 et 19 mai 2017 à la Maison de la Grande Région, à Esch-sur-Alzette (Luxembourg). Les retours encourageants et les résultats prometteurs ont amené le groupe de chercheurs à réitérer l'expérience avec de nouveaux praticiens, les 12 et 13 septembre, à l'Europäische Akademie Otzenhausen, en Rhénanie-Palatinat.

3. « *L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER* » *EN GRANDE RÉGION : QUELS RÉSULTATS ?*

Alors que les consignes étaient l'aménagement d'une Éco Région à la confluence de quatre frontières nationales différentes, les aménageurs n'ont jamais remis en doute la faisabilité du projet. Malgré certains blocages, tous ont réussi à développer un projet singulier pour l'espace transfrontalier, témoin de leur culture propre de l'aménagement mais aussi de celles de leurs voisins. Les temps d'échanges et de négociations ont constitué de véritables moments d'apprentissages mutuels et de propositions de dépassements des cloisonnements aux frontières en termes d'aménagement du territoire.

3.1. *UNE PRISE DE REcul DES PARTICIPANTS FACE À LEURS SYSTÈMES DE PLANIFICATION*

Les différences en termes de cultures de l'aménagement apparaissent dès le lancement du jeu. Lors de la première simulation, en 2017, le groupe « Grand Est » a étonné par les libertés prises quant aux règles. Tandis que les professionnels allemands ont respecté scrupuleusement les règles du jeu fixées par les chercheurs, les Français ont fait le choix de retirer le jeton du « *Shopping Mall* ». En effet, à l'opposé des besoins du Grand Est, déjà particulièrement bien doté en la matière, ils ont considéré que de le placer dans une autre région ne ferait que desservir l'existant et ne contribuerait qu'à l'extension des zones commerciales périphériques. Point défini comme non négociable, ils ont, par la suite, réussi à imposer leur vision à tous les groupes. Bien que prenant des proportions moindres, cette position a été à nouveau défendue par le groupe « Grand Est » lors de la deuxième simulation. Il n'était plus alors question de retirer la pièce (la possibilité leur était cette fois faite), ils ont clairement exprimé le besoin de la positionner ailleurs que sur leur territoire. Bien qu'anecdotique, cette position montre à quel point les cultures propres du territoire peuvent dicter les façons de concevoir un aménagement.

Ce positionnement a également rappelé la relation particulière qu'entretiennent les professionnels à la norme.

« Elle dépend d'un ensemble complexe d'éléments : l'origine géographique des praticiens (p. ex. leur contexte national respectif, leur connaissance de

l'environnement rural ou urbain, leur proximité avec la frontière), leur position et ancrage professionnel (p. ex. l'administration en charge de l'aménagement du territoire cherchera probablement à respecter autant que possible les normes, tandis que les aménageurs de bureaux d'études rechercheront éventuellement des solutions pour les adapter), ainsi que leur personnalité individuelle. Tous ces aspects contribuent à façonner les cultures de planification et à définir la manière d'aborder la planification transfrontalière » (Bechtold et al., 2019, p. 21).

Malgré cela, et contrairement aux idées initiales, les stratégies mises en place par les praticiens de l'aménagement pour répondre à la commande de départ et sa réalisation « pratique » ont montré des similitudes dans les approches et les objectifs poursuivis de part et d'autre des frontières. La volonté de préserver les écosystèmes et de proposer des aménagements dans la continuité de l'existant sont autant de problématiques partagées. Nombreux sont également les aménageurs à faire part de la complexité de l'aménagement du territoire à l'heure où les acteurs et les échelons institutionnels sont démultipliés.

« Qu'il s'agisse des maires, des architectes, des urbanistes, des promoteurs de projets, des fonctionnaires ou des aménageurs du territoire : nombreux sont les acteurs, bien souvent aux opinions et ressources différentes, qui contribuent à la planification. Au niveau local, par exemple, le maire et les coalitions locales ont été décrits comme des acteurs relativement puissants, contrairement aux aménageurs qui sont perçus comme jouant un rôle plutôt mineur. Aux niveaux national ou régional, le rôle et les responsabilités de ces acteurs sont définis via des règles codifiées ainsi que des cultures de l'aménagement particulières. Dans le contexte transfrontalier, les pratiques de l'aménagement peuvent, selon leur ampleur, avoir divers impacts de l'autre côté de la frontière. Cela contribue à la formation de constellations d'acteurs particulièrement complexes. Toutefois, en l'absence de documents de référence communs ou d'une plateforme d'échange, ces impacts ne sont tout simplement pas traités, ce qui est révélateur de la nature même de la coopération transfrontalière : elle concerne à la fois tout le monde et personne et dépend de la bonne volonté des parties impliquées » (Bechtold et al., 2019, p. 21)

Cette démultiplication, qui semblait être, pour le groupe « Grand Est », une particularité française, à l'image de l'expression idiomatique « *millefeuille* » institutionnel et territorial, employée pour en souligner la complexité, s'avère partagée par tous (à l'exception du Grand-Duché). Les Wallons en rient d'ailleurs, poussant encore davantage la métaphore gastronomique : la complexité des systèmes n'est plus, chez eux, assimilée à un « *millefeuille* » mais bien à des « *lasagnes* ».

La simulation a également montré l'importance de l'échelon politique dans l'aménagement du territoire. À l'image des constatations faites par les professionnels et synthétisées par le groupe « aménagement » dans leur *Policy Paper* (cf. Bechtold et al., 2019, p. 20-22), l'exercice ne peut être concluant sans recours à la sphère décisionnelle. En effet, quelles que soient les cultures de l'aménagement en présence, la vision politique reste de son fait. Un tel constat amène les chercheurs à proposer un troisième *Planspiel*, les 10 et 11 février 2022 à Esch-sur-Alzette, mêlant cette fois professionnels de l'aménagement du territoire, élus locaux et étudiants de la Grande Région.

3.2. DES DÉPASSEMENTS POSSIBLES DES CULTURES LOCALES EN VUE D'UN AMÉNAGEMENT TRANSFRONTALIER

La richesse des échanges permet aujourd'hui la présentation de résultats clés et la formulation de quelques recommandations à l'attention des acteurs de l'aménagement, et plus particulièrement à l'attention de ceux dont le transfrontalier est un quotidien. Elles ne se veulent aucunement être exhaustives et ne sont que le résultat d'un jeu proposé à des aménageurs de quatre pays différents. Elles n'en sont pas moins une base possible à une réflexion plus générale quant à la faisabilité d'un aménagement transfrontalier. Les tableaux présentés ci-après ont été réalisés par le groupe de travail « aménagement » et sont consultables en ligne¹¹².

RÉSULTAT-CLÉ : il est possible de surmonter les spécificités individuelles des systèmes de planification afin de réfléchir et de concevoir ensemble un développement transfrontalier. L'aménagement du territoire transfrontalier requiert une analyse globale des questions et particularités de la région transfrontalière, tout en respectant les spécificités de chaque entité. La question du pilotage et de l'organisation est essentielle. Une vision synthétique est représentée dans le diagramme ci-dessous (figure 2).	
Rec. # 1	Penser la Grande Région dans son ensemble et l'aménagement du territoire transfrontalier comme un champ stratégique afin d'anticiper et de piloter le développement à long terme de la région.
	Développer un schéma d'aménagement transfrontalier servant de document de référence pour chaque institution dont les activités de planification ont un impact de l'autre côté de la frontière. Son efficacité repose sur la mise en œuvre des recommandations suivantes.
Rec. # 2	Améliorer la conduite et le pilotage de l'aménagement du territoire transfrontalier en renforçant les structures existantes ainsi que leur coordination et en facilitant leur identification par les parties prenantes de l'aménagement.
	Désigner le GECT Secrétariat du Sommet comme la principale structure transfrontalière de soutien à un dialogue intersectoriel avec les groupes de travail adéquats du Sommet et le CESGR (p. ex. transport, environnement, développement économique). Renforcer les capacités du personnel impliqué dans le domaine de l'aménagement du territoire. À la lumière de la communication de la Commission (sept. 2017), le GECT Secrétariat du Sommet pourrait constituer la plate-forme la plus appropriée pour agir et servir de point de contact frontalier. Il assurerait ainsi l'interface entre les parties prenantes déterminantes de la Grande Région et d'autres points de contact en Europe, et ce faisant, pourrait s'inspirer de l'expérience d'autres régions.
	Renforcer le système d'information et de consultation automatisées entre les entités de la Grande Région lorsqu'un projet d'infrastructure est susceptible d'avoir un impact de l'autre côté de la frontière. Celui-ci devrait agir à la fois comme un mécanisme ex ante permettant de prévenir une planification à court terme et comme un mécanisme visant à garantir l'efficacité du schéma d'aménagement du territoire transfrontalier.
	Garantir que les membres du CCDT disposent de suffisamment de temps afin d'assurer la communication entre l'administration et les praticiens de l'aménagement, sur les questions transfrontalières. Pour des raisons de transparence à l'intérieur comme à l'extérieur de leur versant régional, toutes les organisations et administrations devraient désigner des membres à cette fin, qui seraient clairement identifiables pour toutes les personnes s'intéressant à l'aménagement du territoire transfrontalier.
	Améliorer l'articulation avec le niveau national. Anticiper des réformes nationales susceptibles d'avoir un impact sur la planification transfrontalière et être source de propositions.
Rec.# 3	Appliquer le principe de subsidiarité lorsqu'un projet engage essentiellement des municipalités. S'assurer que toutes les parties prenantes ont accès aux informations pertinentes (p. ex. schéma d'aménagement du territoire transfrontalier) afin de soutenir leur processus décisionnel.

¹¹² https://ubt.opus.hbz-nrw.de/opus45-ubtr/frontdoor/deliver/index/docId/11174/file/UniGR-CBS-Policy+Paper_Vol.1.pdf

RÉSULTAT-CLÉ : Apprécier la pertinence et le besoin d'établir une coopération et un dialogue transfrontaliers dans le domaine de l'aménagement du territoire. La méthode pour ce faire est importante. Il s'agit de déterminer la manière dont la planification est comprise en général, comment les informations sont partagées et comment les particularités de chaque entité sont prises en compte.	
Rec. # 4	Organiser un système efficace d'information, de communication en association les parties prenantes concernées.
	Renforcer le SIG-GR dans sa fonction d'interface chargée de collecter, d'actualiser, de stocker et d'analyser les informations liées à l'aménagement du territoire et d'assurer le suivi des tendances territoriales. Le SIG-GR contribue en amont et en aval au suivi des projets transfrontaliers et au programme INTERREG Grande Région.
	Organiser un flux de communication systématique entre les acteurs de la planification (p. ex. universitaires, aménageurs, fonctionnaires, bureaux d'études et décideurs) à différents niveaux (p. ex. du niveau local au niveau national).
	<p>Les synergies suivantes pourraient être renforcées :</p> <p>Rapprocher les techniciens et les responsables politiques via l'utilisation d'outils, tels que les jeux de simulation et autres méthodes mobilisatrices, afin de faciliter la communication et les contacts. Un partenariat avec l'UniGR et le groupe de travail Aménagement du territoire pourrait être envisagé en vue d'organiser régulièrement des jeux de simulation avec des aménageurs et/ou des praticiens ;</p> <p>utiliser les canaux de communication existants au sein de chaque versant afin de sensibiliser aux questions transfrontalières et tenir compte de l'expertise et des besoins locaux ;</p> <p>éditer une newsletter/publication succincte compilant l'ensemble des études publiées, des événements etc. réalisés dans le domaine ;</p> <p>mettre en place des formations interculturelles et établir un espace de dialogue ouvert permettant la résolution de conflits potentiels.</p>

RÉSULTAT-CLÉ : l'efficacité d'un schéma d'aménagement du territoire dépend de l'appropriation de ce projet de développement par toutes les parties prenantes de la société (p. ex. secteurs privés, acteurs publics, autres secteurs d'intervention publique, société civile).	
Rec. # 5	La prise de conscience devrait commencer par les aménageurs de demain : des synergies pourraient être renforcées à l'aide de programmes d'enseignement spécifiques dans les universités, tels que le Master Border Studies (Technische Universität Kaiserslautern, Université de Lorraine, Université du Luxembourg et Universität des Saarlandes), la Formation continue en aménagement du territoire (Université du Luxembourg) et le département d'enseignement et de recherche « International Planning Systems » (Technische Universität Kaiserslautern).

Tableau 6 : résultats clés et recommandations issus du Planspiel

(source : Bechtold et al., 2019, p. 23-25)

CONCLUSION DU CHAPITRE 8

L'aménagement de territoire en contexte européen ne pourra être effectif tant que les échanges d'expériences et compétences en ce domaine ne seront pas renforcés. Prérogative à toute élaboration de stratégies transnationales, elle participe à l'enrichissement des cultures de l'aménagement dans les espaces transfrontaliers par de possibles transferts d'outils, de pratiques et de méthodes. Pour ce faire, il reste nécessaire de comprendre les différences à l'œuvre entre les systèmes territoriaux et de réfléchir à des leviers communs d'action afin de limiter les effets de barrières induits par la frontière nationale, qu'ils soient juridiques, administratifs ou réglementaires.

Cet apprentissage des cultures de l'aménagement du voisin est d'autant plus important que la persistance des différentiels nationaux dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France induit des réponses et des résultats asymétriques à ces mêmes enjeux territoriaux. La coopération sur la thématique de l'aménagement du territoire constitue une première tentative de confrontation de ces différentes cultures. C'est également à son niveau que les stratégies et les visions communes peuvent émerger par la voie politique.

Face aux enjeux territoriaux grandissants dans une Europe aux frontières ouvertes et sujette au processus d'intégration, les besoins d'un aménagement, non plus national mais bien transfrontalier, sont de plus en plus présents. Ce constat a poussé les chercheurs en géographie et en aménagement du territoire des six universités partenaires de l'Université de la Grande Région à se regrouper et à échanger autour des questions des systèmes et cultures différentes de l'aménagement (*cf.* Figure 98). De ces échanges est née la méthode innovante du *Planspiel* dont les enseignements ont permis de prouver que les enjeux et stratégies d'aménagement peuvent être partagés aux frontières. Il n'est resté pas moins qu'« *il appartient aux aménageurs et aux décideurs politiques de faire de l'aménagement du territoire une responsabilité-clé à tous les niveaux, notamment dans le contexte transfrontalier* » (Bechtold et al., 2020, p. 25).

CONCLUSION DE LA PARTIE III

Les cloisonnements aux frontières sont tout particulièrement opérants sur le plan politique et institutionnel. Séparant plusieurs cultures de l'aménagement, ils donnent à voir d'importantes différences aux frontières en termes de conceptions et de reconnaissance des processus, de réponses politiques à la décroissance et de leurs échelles d'intervention, d'outils créés et mis en œuvre pour en limiter les effets. De part et d'autre des frontières nord-est de la France, plus encore entre la France et l'Allemagne, tous ces écarts sont visibles tant dans les trajectoires démographiques et économiques que dans les villes elles-mêmes. De fait, Forbach (Moselle, France), Longwy (Meurthe-et-Moselle, France) et Bitche (Moselle, France) perpétuent des politiques ancrées de longue date dans la culture française de croissance, malgré la création de programmes *a priori* favorables à des politiques de restructuration urbaine (Action cœur de Ville et Petits Villes de Demain). Forbach reste ainsi à la recherche de projets « *locomotives* » (ajointe au maire) pourvoyeurs d'emplois et participant à une relance démographique et économique des territoires. Un potentiel déclin de la population est alors exclu. Du côté des villes allemandes voisines de Völklingen (Sarre) et de Pirmasens (Rhénanie-Palatinat), le déclin démographique est acté et intégré politiquement depuis la fin des années 1990. Les discours s'adaptent. Pour la commune sarroise, il est moins question d'attirer de nouvelles populations que de limiter les départs prochains des populations résidentes. À Pirmasens, la reconversion économique est l'entrée choisie, sans pour autant renier son histoire industrielle. Toutes deux, aidées par les programmes *Stadtumbau* et *Soziale Stadt*, se métamorphosent et redonnent vie à leur tissu ancien. L'heure est moins à la réalisation de grandes artères routières qu'au développement d'artères vertes ou piétonnières en centre-ville, là où les bâtiments d'intérêt architectural sont restaurés et mis en lumière.

Ces cultures différentes de l'aménagement en contexte transfrontalier participent à un développement asymétrique de part et d'autre des frontières et renforcent l'idée d'un aménagement du territoire qui devrait transcender les seules prérogatives nationales. Ces réflexions sont portées par les chercheurs et les acteurs de la coopération transfrontalière. Non conscient d'en être à leur balbutiement, le manque de compétences et de moyens limite les actions concertées. Il n'en reste pas moins qu'entre la Sarre et la Moselle, des aménagements transfrontaliers, pensés pour répondre aux enjeux fonctionnels de leurs territoires, sont initiés. C'est bien dans ces espaces proches géographiquement, culturellement et économiquement que peut émerger l'idée d'un aménagement qui transcenderait les frontières. Les « jeux de simulation » proposés aux professionnels de l'aménagement de chacune des régions membres de l'espace de coopération transfrontalière de la Grande Région en ont montré les potentiels.

En plus de possibles réflexions synergiques autour d'un aménagement à la confluence des frontières, le *Planspiel* a montré tous ses potentiels en termes d'apports scientifiques et opérationnels. Davantage propice aux apprentissages mutuels que les méthodologies qualitatives classiques, la mise en action des participants est également le moyen de les intégrer aux réflexions et travaux menés par le monde de la recherche. Ses domaines d'application sont

nombreux et peuvent aussi bien servir les besoins de production de la donnée que d'apprentissage et d'enseignement.

C'est dans ce contexte, qu'en collaboration avec Sabrina de Pindray d'Ambelle, doctorante en géographie au laboratoire LOTERR, nous avons développé un second « jeu de simulation », davantage centré sur la question de la perception des frontières. D'abord proposé à des enseignants du secondaire lors d'une formation thématique sur les frontières et organisé par l'Académie Nancy-Metz le 8 mars 2019, il a ensuite été soumis aux étudiants en master *Border Studies*. Sa visée, d'abord pédagogique, donne une image particulière des représentations des frontières figurées par des points, des lignes ou encore des zones (cf. Figure 104).

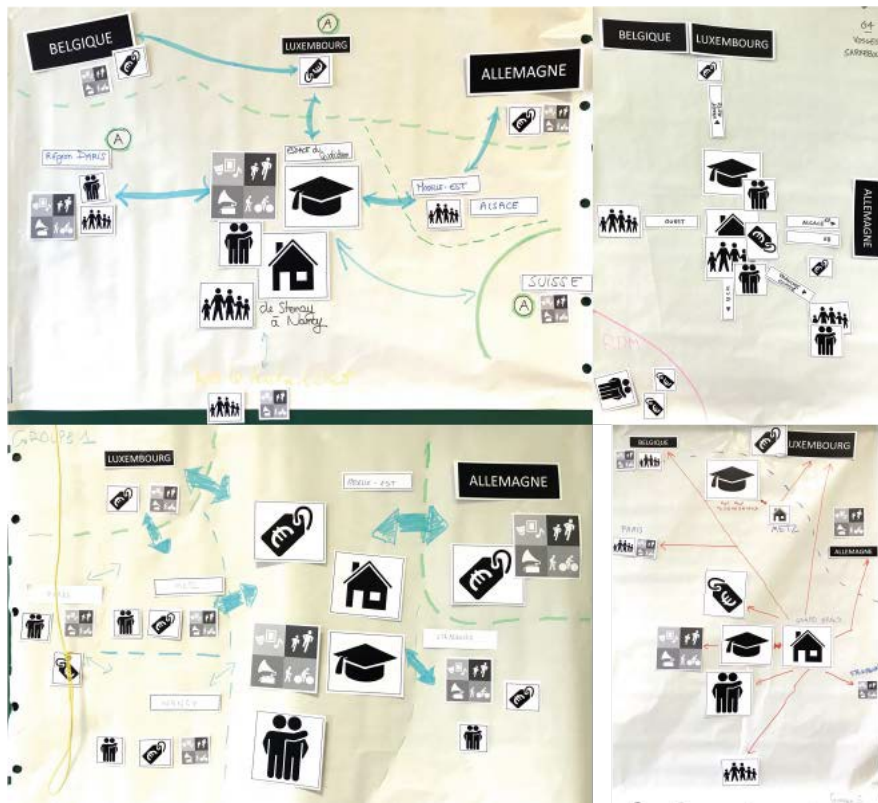


Figure 104 : illustration de la multiplicité des représentations personnelles de la frontière à partir des pratiques sociales et spatiales des enseignants en histoire-géographie du secondaire
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Forbach, le 08/03/2019)

« Pendant des siècles, la ville, cité de rêve, fut pour le nouveau monde un site vulnérable et chéri, chanté par les poètes et visité par les amants. Pourtant la vie de l'humanité s'orientait de plus en plus vers d'autres parties du monde. Et dans la ville elle-même, les descendants des vieilles familles disparurent ou dégénéchèrent peu à peu »

Herman Hesse, *La Ville (Die Stadt)*, 1910.

« La vie ne peut être comprise qu'en regardant en arrière ; on ne peut la vivre qu'en regardant en avant. »

Søren Kierkegaard

Conclusion générale

Dans une Europe où les flux et les transferts se manifestent avec plus de force que n'importe où ailleurs dans le monde, donnant l'image trompeuse d'un « *borderless world* » (Paasi, 2009 ; Yndigegn, 2020), de nouveaux enjeux territoriaux voient le jour. Tandis que les processus d'intégration européenne et d'ouverture des frontières ont permis le dépassement des cloisonnements nationaux sur certains aspects économiques, monétaires et sécuritaires, ils ont également eu pour effet la mise en contact de systèmes politico-économico-administratifs extrêmement divers. Ces différences de voisinages, particulièrement appréciables en temps de libre circulation des biens et des personnes ainsi que de monnaie unique, alimentent des rapports asymétriques de part et d'autres de la ligne-cadre (Renard, 1997, p. 9). Réels enjeux d'aménagement du territoire, ils donnent à voir les frontières comme des discontinuités persistantes que la coopération transfrontalière cherche à amenuiser malgré leurs compétences et leurs moyens limités.

Avec pour toile de fond les objectifs d'intégration des régions transfrontalières européennes et de cohésion, un aménagement du territoire qui transcenderait les frontières nationales apparaît comme un besoin. Sa pertinence est d'autant plus questionnée que les espaces contigus peuvent présenter des formes d'unités démographiques, économiques, historiques et culturelles. C'est particulièrement vrai dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, riches en opportunités de recherche tant les liens qui les unissent et les séparent sont forts. « *Europe en miniature* » (Kmec, 2010, p. 43), leurs liens sont d'abord économiques et culturels, construits dans leurs grandes lignes autour du charbon et de l'acier. Ils sont ensuite fonctionnels, que ce soit par la présence de réelles agglomérations transfrontalières ou de l'organisation des flux à destination du Luxembourg, de la Suisse et, plus secondaire, vers l'Allemagne. Enfin, ils peuvent être démographiques, questionnant l'enjeu d'aménagement particulier représenté par la décroissance territoriale. Partagé par les espaces transfrontaliers du nord-est de la France et présentant généralement des contextes territoriaux similaires, leur reconnaissance et leur gestion répondent encore à des cadres nationaux et non transfrontaliers, ce qui n'est pas sans questionner les cloisonnements opérants aux frontières.

UN CROISEMENT NOVATEUR DE DEUX CORPUS THÉORIQUES

S'intéresser aux processus de décroissance en contexte transfrontalier nécessite de croiser deux champs différents de la recherche, rarement mis en regard comme l'a montré l'analyse de la production scientifique sur la thématique de la décroissance urbaine (analyse bibliométrique) proposée en chapitre 1. Tandis que les études restent généralement cantonnées à des contextes nationaux et ne croisent aucunement « *border studies* » et « décroissance urbaine », des besoins ne sont toutefois pas absents. Dans une Europe vieillissante et largement impactée par les crises de l'acier et du charbon, les dynamiques démographiques et économiques se montrent partagées, en particulier dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, là où les frontières sont les plus vives de l'espace communautaire.

En outre, observer la décroissance territoriale en contexte frontalier contribue à éclairer le champ de la recherche scientifique sur les villes en décroissance. Tandis que l'expression *shrinking cities* montre ses limites, en contexte d'expansion géographique de ses processus, le croisement des deux champs disciplinaires permet la proposition d'une terminologie plus généraliste et adaptable de part et d'autre des frontières : la « décroissance territoriale » (« *shrinking territory* » en anglais et « *schrumpfende Gebiet* » en allemand). Elle est définie comme un processus multidimensionnel et multiscalaire au sein duquel se confrontent des dynamiques de ralentissement économique, d'exclusion sociale, de dépeuplement et d'affaiblissement politique symptomatique d'une fragmentation et d'une polarisation spatiale.

L'intégration du volet transfrontalier a également permis de questionner les « cultures de l'aménagement » à l'œuvre dans les espaces contigus. Somme des systèmes et structures territoriales visibles, des caractéristiques administratives, des outils de planification, du droit spécifique de l'urbanisme et des modèles d'enseignement, leur intérêt est fort pour une meilleure compréhension des écarts aux frontières en termes de temporalité, de reconnaissance et de gestion des processus (Bechtold et al., 2019 ; Pallagst, 2020). Les regards particuliers portés aux villes voisines de Forbach (Moselle, France) et de Völklingen (Sarre, Allemagne), de Bitche (Moselle, France) et Pirmasens (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) a permis l'illustration de telles différences, empreintes de cultures nationales et régionales parfois opposées. Elles se traduisent par des réponses opérationnelles très disparates à ce même enjeu d'aménagement : la décroissance. Les cloisonnements aux frontières se montrent alors particulièrement opérants, même là où sont à l'œuvre les rapprochements, au minimum bilatéraux, permis par les opérations de jumelage et l'intégration à des périmètres de coopération transfrontalière.

Mêler « décroissance urbaine » et « *border studies* » permet enfin de questionner les effets de discontinuité et de rupture induits par les frontières sur les dynamiques démographiques et économiques ainsi que sur les effets locaux d'attractivité et de répulsion. Les analyses plus fonctionnelles des espaces, que sous-entendent ces articulations, mettent en lumière les rapports asymétriques à l'œuvre dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Dictés par la force des différences de voisinage, ils participent à des développements singuliers aux frontières et jouent sur les processus de décroissance à leur endroit. Si le déclin démographique se ralentit à Forbach (Moselle, France), et plus généralement en Moselle-Est, les facteurs explicatifs sont à chercher au-delà même des politiques locales engagées. En effet, l'attrait que représente le *Land* de Sarre pour les populations mosellanes est suffisant aux choix de certaines personnes de demeurer sur le territoire, malgré la persistance de la crise structurelle et le manque d'équipements. L'attractivité sarroise s'explique alors, tant par ses emplois disponibles que par les différentiels de prix à l'œuvre sur un certain nombre de produits de première nécessité et les équipements que sa capitale, Sarrebruck, propose. De même, si la crise structurelle avec laquelle composent les territoires frontaliers du Luxembourg, depuis la crise de l'acier, ne transparaît pas aussi nettement qu'ailleurs dans les analyses quantitatives, les réponses sont bien à chercher dans les différentiels nationaux à l'œuvre et la concentration des flux frontaliers vers le Grand-Duché.

LA PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE ÉMINEMMENT TRANSFRONTALIÈRE

Observer la décroissance territoriale en contexte transfrontalier se prête également à une articulation de la recherche entre pratiques, représentations et gouvernance. Pour cela une méthodologie éminemment transfrontalière a été proposée, questionnant tant l'effectivité de la décroissance aux frontières, ses échelles et temporalités d'apparition que de gestion.

Celle-ci est d'abord quantitative. Elle a consisté en la réalisation originale d'une base de données statistiques transfrontalières et la proposition de différents fonds cartographiques harmonisés. Enrichie par les informations issues des sept instituts différents de statistiques, elle renseigne, tant sur les dynamiques démographiques des territoires (évolution de la population et vieillissement) que sur les effets d'attractivité (éloignement à un centre régional, densité de population, taux d'accroissement migratoire et vacance des logements) dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Base de plusieurs tests statistiques, la démarche est au cœur de la compréhension et de l'identification de territoires localisés en bordure frontalière et touchés par des dynamiques décroissantes.

Ainsi, par la proposition d'un indicateur statistique et la réalisation d'une classification ascendante hiérarchique, les dynamiques des espaces transfrontaliers du nord-est de la France ont été croisées, comparées et analysées. Il ressort de ces travaux que des poches de décroissance existent de part et d'autre des frontières nationales, en particulier entre la France et l'Allemagne (Forbach et Völklingen ; Bitche et Pirmasens), mettant par là même en exergue l'enjeu d'aménagement partagé que représente la décroissance territoriale.

Les réalités statistiques ont ensuite été confrontées à des ressentis généraux et des réponses opérationnelles aux problèmes structurels que connaissent les territoires. Une méthodologie qualitative, applicable à l'ensemble des territoires d'étude, suit alors la méthodologie quantitative. Fruit de la participation active de membres de l'Université de la Grande Région et de son centre de compétence en « *border studies* », elle se divise en deux grandes étapes : un temps de questions-réponses et une représentation du cadre de vie des populations par la carte mentale. Elle donne à voir d'importantes différences dans les représentations des territoires décroissants de part et d'autre de la frontière entre France et Allemagne. Tandis que les Allemands reconnaissent l'apport de l'action publique dans l'amélioration générale de leur cadre de vie et proposent des visions relativement positives de leurs territoires, les Français préfèrent regarder vers l'Allemagne. Ces derniers sont très critiques sur les conditions de vie et l'action politique dans leurs territoires, jugée inadaptée par certains, voire totalement contraire aux besoins des populations et des problématiques territoriales. En outre, le cadre de vie des populations frontalières françaises dépasse les seules frontières nationales, à l'inverse du ressenti de leurs voisins Allemands.

Les cloisonnements aux frontières restent néanmoins opérants et limitent considérablement les analyses, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Les premières

difficultés tiennent à la grande variabilité des échelles de compétences, des niveaux d'intervention et des paradigmes politiques. Ces différences se retrouvent dans les maillages territoriaux dont les tailles et les niveaux de compétences répondent à des modèles institutionnels particuliers. Alors que la Belgique et le *Land* de Sarre présentent des maillages locaux réformés et relativement vastes, la France et la Rhénanie-Palatinat se particularisent par une multitude de municipalités dont les limites politico-administratives sont de deux à trois fois moins larges que chez leurs voisins. Ces hétérogénéités transparaissent également dans les échelles géographiques de mise à disposition de la donnée statistique.

En outre, le croisement de données quantitatives entre plusieurs pays limite également le nombre de variables comparables. Bien que les définitions portées à la décroissance territoriale encouragent au dépassement des seules variables démographiques, la variabilité des dates de recensement et des données disponibles rend difficile un tel objectif.

Par ailleurs, la réalisation d'entretiens qualitatifs sous-entend la prise de contacts avec des personnes aux profils variés. Le protocole méthodologique a été développé de la façon la plus harmonisée possible, mais il faut ici en rappeler certaines limites. Sans attache particulière aux territoires et ne maîtrisant que peu l'allemand, trouver des personnes à interviewer s'est avéré être un exercice extrêmement délicat. De même, réussir à obtenir des entretiens avec l'échelon politique, sans possibilité d'échanges oraux dans une même langue, a considérablement réduit le panel des personnes à interroger. En complément, la réalisation d'entretiens dans un pays étranger demande nécessite de faire appel à des interprètes. Aux coûts particuliers induits par leur participation et à la nécessité de prise de rendez-vous en amont avec le public, s'ajoutent des traductions qui ont tendance à déformer les propos des personnes interrogées, en particulier lorsque des termes techniques sont employés. Ce risque est renforcé, dans le cadre de notre étude, dans la mesure où nous avons pu compter sur le soutien d'étudiants non spécialistes de la traduction en temps réel.

DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Le croisement entre pratiques, représentations et gouvernances illustre, une fois encore, l'importance des contextes nationaux et les cloisonnements opérants aux frontières. Malgré un enjeu d'aménagement, partagé de part et d'autre des frontières, dans des espaces proches géographiquement et marqués par des continuités urbaines, culturelles, historiques et socio-économiques, les cloisonnements qu'induisent la présence de la « *ligne-cadre* » (Renard, 1997, p. 9), restent effectifs. Tandis que l'aménagement du territoire demeure une prérogative nationale et non transnationale, les réponses politiques à la décroissance territoriale sont extrêmement variées de part et d'autre des frontières. Entre la France et l'Allemagne, à quelques kilomètres seulement d'intervalle, s'opposent deux cultures différentes de l'aménagement.

De même, ces différences se retrouvent dans les discours tenus par la sphère décisionnelle. Du côté allemand, le maître mot est la décroissance. Aucune projection quant à un retour futur à des dynamiques démographiques positives n'est proposée. Seuls comptent les constats passés et présents ainsi que les actions mises en œuvre pour modifier l'image générale

des territoires et l'amélioration du cadre de vie des habitants. En France, au contraire, les actions doivent servir la croissance et des objectifs de regain démographique comme cela est tout particulièrement le cas à Forbach alors qu'à Bitché. La problématique est toute autre : comment faire pour maintenir la démographie locale lorsqu'elle est pleinement liée à la présence militaire sur site ?

Le manque d'outils règlementaires partagés et les actions transfrontalières encore majoritairement tournées vers la proposition d'activités culturelles conjointes ou de valorisation des trames vertes et bleues, limitent les échanges mutuels et les réflexions à des stratégies coordonnées. Le développement d'un vaste centre commercial dans la région de Longwy, à la frontière entre la France, la Belgique et le Luxembourg, en est une illustration, au même titre que le développement de Belval au Luxembourg. C'est d'ailleurs en réaction à cet aménagement *ex-nihilo* que les décideurs français ont à leur tour décidé, en 2009, le développement d'une éco-région entre la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, à la frontière avec le Grand-Duché. « *L'investissement public [300 millions d'euros sur 20 ans] vise à compléter le projet luxembourgeois pour tenter d'éviter le statut de simple banlieue* » (Durand et Lamour, 2020, p. 63, trad. FMD), projet piloté par l'Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval

Les développements non concertés de part et d'autre des frontières et l'enjeu de plus en plus prégnant d'un aménagement qui transcenderait les frontières nationales expliquent, entre autres, l'implication sur ces questions du groupement de chercheurs des universités membres de l'Université de la Grande Région autour des thématiques de l'aménagement du territoire transfrontalier et de ses cultures. Dans ce contexte particulier a été développé un jeu de simulation à l'attention de aménageurs, aujourd'hui également proposé aux étudiants en aménagement des universités membres du réseau, et dont les objectifs scientifiques restent la compréhension des cultures différentes de l'aménagement à l'œuvre dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France ainsi que la vérification de la faisabilité d'un projet développé de part et d'autre des frontières nationales. Ce *Planspiel*, transposable à bien d'autres problématiques, montre que les cloisonnements aux frontières peuvent être dépassés dès lors que les stratégies d'aménagement communes sont proposées. Cela ne peut être rendu possible sans le dépassement des cadres et prérogatives nationales et les apprentissages mutuels des objectifs et des outils du voisin.

Néanmoins, ce jeu n'était qu'une simulation et la faisabilité du projet reste à discuter. Sans proposition de montages financiers particuliers ni la participation de la sphère décisionnelle, tout ou presque était alors possible, dans les limites des documents cadres et des outils à la disposition des aménageurs.

Les cloisonnements aux frontières sont ainsi de trois ordres : théoriques, méthodologiques et pratiques. Les dépasser s'avère plus ou moins délicat. Tandis que les limites théoriques sont franchissables par des basculements terminologiques, les cloisonnements méthodologiques sont, eux, totalement dépendants des prérogatives nationales. Seules les initiatives transfrontalières, à l'image des observatoires et des systèmes d'informations

géographiques transnationaux, sont à même de transcender les ruptures à l'œuvre entre les pays en termes de mise à disposition et de création d'informations quantitatives transfrontalières. En matière de cultures de l'aménagement et d'aménagement du territoire, les cloisonnements semblent les plus difficiles à dépasser. Bien que des initiatives locales voient le jour, l'importance des prérogatives nationales limite, pour l'heure, les réponses transfrontalières à la décroissance territoriale.

PISTES DE RÉFLEXIONS FUTURES

Ce travail de recherche est à poursuivre. Les problématiques qu'il pose et les méthodes développées pour y répondre peuvent enrichir encore davantage les recherches menées, tant sur la thématique de la décroissance territoriale que sur celle des frontières.

Les réflexions menées, quant à un aménagement transfrontalier du territoire, montrent l'importance de l'échelon politique, plus ou moins porté sur les problématiques transnationales. Réel décideur, seule compte sa vision du développement territorial. L'intégrer aux réflexions scientifiques et au jeu de simulation en aménagement est ainsi une nécessité. C'est dans ce cadre qu'un nouveau jeu sera proposé aux professionnels de l'aménagement mais aussi à des politiques et à des étudiants en février 2022 à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg. Le *Planspiel* gagnerait encore en pertinence par l'intégration des habitants à la phase de réflexion et de définition de la stratégie régionale. Ce besoin est d'autant plus pressant que les habitants sont porteurs d'une vision particulière des territoires et des espaces transfrontaliers. Les entretiens qualitatifs, menés entre la France et l'Allemagne, ont ainsi montré l'importance jouée par la frontière sur les modes de vie et de consommation des populations locales. Particulièrement portés par les questions transfrontalières et bien que généralement méconnaissant les actions et les périmètres de la coopération, leurs visions et leurs besoins transcendent les frontières nationales.

Les entretiens qualitatifs et les résultats de la phase de terrain pourraient également gagner en représentativité en augmentant le nombre de territoires et de personnes à interroger. Les entretiens de groupe se prêteraient alors tout particulièrement à l'exercice et permettraient la confrontation directe de différents points de vue. En outre, ils peuvent amener à des interviews dans des territoires non transfrontaliers, permettant ainsi la comparaison entre les représentations des populations et les discours politiques véhiculés dans des territoires aux situations géographiques diverses.

La question de la représentation des frontières est, par la suite, amenée à être développée. En effet, les entretiens qualitatifs ont permis de montrer que l'importance de la frontière pour les populations est liée au rôle qu'elle joue dans leur quotidien. Tandis que les Allemands ne l'ont quasiment jamais représentée, elle occupe une place centrale dans les cartes mentales des Français. Parfois nommée, souvent représentée par une ligne, sa représentation graphique témoigne une fois encore de rapports dissymétriques dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France. Cette vision n'est cependant aucunement généralisable au regard du faible nombre de personnes interviewées. La recherche gagnerait à être développée et enrichie par la

proposition de réalisation de cartes mentales, toujours sur ces questions de cadre de vie et d'espace de pratique à des publics de tous âges (enfants, étudiants, actifs et retraités) dans les espaces transfrontaliers. Différentes hypothèses de recherches pourraient alors être formulées :

- la localisation géographique des répondants joue sur la représentation des frontières,
- la frontière n'est représentée que si elle a du sens pour les populations,
- les changements politico-administratifs entre la France et l'Allemagne se retrouvent plus facilement dans les discours des personnes retraitées que dans ceux des jeunes populations.

Enfin, la phase de terrain a montré différentes facettes des processus. Parmi celles-ci, figure la question de la vacance des commerces, particulièrement lisible du côté français, induite par le décalage temporel des effets des crises industrielles par rapport aux territoires allemands voisins. Conditionnés par les stratégies nationales et régionales mises en œuvre pour en limiter les effets et préparant à un « après », ils sont le reflet de prérogatives étatiques et non transnationales. La vacance commerciale est une donnée intéressante au regard des observations et définitions particulières portées à la décroissance. Elle n'en reste pas moins une variable difficile à lier aux suppressions d'emplois et aux pertes en population, en tout cas en France. À l'image des discours tenus par les populations, la vacance commerciale en centre-ville peut également résulter de politiques favorables au développement de zones commerciales périphériques à proximité des grands centres urbains. Pour en vérifier les causes potentielles, les bases historiques des équipements proposées par l'INSEE pourraient être comparées avec les évolutions démographiques à l'œuvre à l'échelle locale. L'évolution du commerce de détail pourrait, par la suite, être croisé avec les données renseignant le développement des hyper et supermarchés périphériques.

Ce travail doctoral se termine donc par une invitation à des prolongements multiples. À cette fin et dans une démarche de science ouverte, les outils, bases de données et méthodologies développées sont disponibles en ligne.

Bibliographie

- ADAM, B. & WIECHMANN, T., (1999), Die Rolle der Raumplanung in regionalen Agenda-Prozessen, *Die Rolle der Raumplanung in regionalen Agenda-Prozessen*, n°9-10, p. 661-673.
- ADT, D., (2016), *Les Adt et leurs entreprises*, Cercle d'histoire de Forbach et des environs, Forbach, 13 p.
- AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, (2017, avril 28), Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI), *L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens*. <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens> (page consultée le 30/06/21)
- AGLAN, A., (2019), La Seconde Guerre mondiale, une défaite de la frontière, *Les Cahiers Sirice*, vol. N° 22, n°1, p. 135-139.
- AKADEMIE FÜR RAUMENTWICKLUNG IN DER LEIBNIZ-GEMEINSCHAFT, (2003), Gegenstromprinzip. <https://www.arl-net.de/de/lexica/de/gegenstromprinzip> (page consultée le 12/10/21)
- AMILHAT-SZARY, A.-L., (2015a), Boundaries and borders, *Handbook of Political Geography*, p. 13-25.
- AMILHAT-SZARY, A.-L., (2015b), *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Presses universitaires de France, Paris, 157 p.
- AMILHAT-SZARY, A.-L. & FOURNY, M.-C., (2006a), *Après les frontières, avec la frontière : nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, Éditions de l'aube, La Tour d'Aigues, 169 p.
- AMILHAT-SZARY, A.-L. & FOURNY, M.-C., (2006b), *Après les frontières, avec la frontière : nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, Éditions de l'aube, La Tour d'Aigues.
- ANDERSON, J. & O'DOWD, L., (1999), Borders, Border Regions and Territoriality: Contradictory Meanings, Changing Significance, *Regional Studies*, vol. 33, n°7, p. 593-604.
- ANDERSON, J., O'DOWD, L. & WILSON, T. M., (2003), *New Borders for a Changing Europe: Cross-border Cooperation and Governance*, Psychology Press, 224 p.
- ANDERSON, M. & BORT, E., (1998), *The Frontiers of Europe*, A&C Black, 280 p.
- ANDERSSON, I., (2014), Placing place branding: an analysis of an emerging research field in human geography, *Geografisk Tidsskrift-Danish Journal of Geography*, vol. 114, n°2, p. 143-155.
- ANHOLT, S., (2007), What is Competitive Identity?, In : S. ANHOLT (éd.), *Competitive Identity: The New Brand Management for Nations, Cities and Regions*, Palgrave Macmillan UK, London, p. 1-23.

- ANRU, (2020), *Convention pluriannuelle du Projet de Renouveau Urbain de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU*, 537 p.
- ANRU, (s. d.-a), Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), *ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine*. <https://www.anru.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouveau-urbain-npnru> (page consultée le 13/10/21)
- ANRU, (s. d.-b), Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), *ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine*. <https://www.anru.fr/le-programme-national-de-renovation-urbaine-pnru> (page consultée le 13/10/21)
- ANRU, (s. d.-c), Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), *ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine*. <https://www.anru.fr/le-programme-national-de-requalification-des-quartiers-anciens-degrades-pnrqad> (page consultée le 13/10/21)
- ARBARET-SCHULZ, C., (2002), Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles, In : *Villes et Frontières*, Economica, Parisanthropos, , p. 213-229.
- ARCY, F. D' & PRATS, Y., (1985), Les politiques du cadre de vie, In : *Traité de science politique 4 Les politiques publiques [Texte imprimé]*, Paris : Presses universitaires de France. DL 1985, cop. 1985., p. 261-299.
- ARTIGE, L., (2015, décembre 16), *La croissance : stop ou encore ?*, Etoile-sur-Rhône.
- AUDIRAC, I., (2013), Shrinking Cities in the Fourth Urban Revolution?, In : *Shrinking Cities: International Perspectives and Policy Implications*, Routledge, New-York, p. 42-58.
- AUPHAN, É., (2010), À la recherche de nouvelles continuités interrégionales transfrontalières le long de la frontière lorraine, In : *Interrégionalité et réseaux de transports : actes du colloque de Besançon, 14 et 15 septembre 2005*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, CNFG : Commission Géographie des Transports, , p. 45-57.
- AVDEEV, A., EREMENKO, T., FESTY, P., GAYMU, J., LE BOUTEILLEC, N. & SPRINGER, S., (2011), Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010), *I.N.E.D. / Population*, vol. 66, n°1, p. 125.
- BADEL, C. & INGLEBERT, H., (2014), *Grand Atlas de l'Antiquité romaine. Construction, apogée et fin d'un empire (IIIe siècle av. J.-C. / VIe siècle apr. J.-C.)*, Autrement, Paris, 192 p.
- BAILLY, A. S., (1981), *La géographie du bien-être*, Presses universitaires de France, paris, 239 p.
- BANQUE DES TERRITOIRES, (2020, décembre 8), Action Cœur de Ville revitalise les centres-villes de demain, *Banque des Territoires*. <https://www.banquedesterritoires.fr/action-coeur-de-ville-revitalisation-centres-villes> (page consultée le 13/10/21)
- BARON, M., CUNNINGHAM-SABOT, E., GRASLAND, C., RIVIÈRE, D. & HAMME, G. V., (2010), *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*, Hermès, Paris, 368 p.

- BARTHOLOMAE, F., WOON NAM, C. & SCHOENBERG, A., (2016), Schrumpfende Städte in Deutschland: Ursachen und Strategien zur Bewältigung der Probleme, *Oekonomenstimme.org*.
- BBSR, (2014), 10 Jahre Stadtumbau West - Programmprofil und Praxis, p. 112.
- BBSR, (2020a), Laufende Stadtbeobachtung - Raumabgrenzungen - Stadt- und Gemeindetypen in Deutschland, *Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung*. <https://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/forschung/raumb Beobachtung/Raumabgrenzungen/deutschland/gemeinden/StadtGemeindetyp/StadtGemeindetyp.html> (page consultée le 07/10/20)
- BBSR, (2020b), *Vom Stadtumbau zur städtischen Transformationsstrategie* (n° 09/2020), BBSR, 94 p.
- BBSR, (s. d.), Stadtumbau West, *Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung*. https://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/forschung/programme/exwest/Forschungsfelder/2004undFrueher/StadtumbauWest/03_Ergebnisse.html (page consultée le 15/10/21)
- BBSR, SCHÜRT, A., AMEY, F., FERBER, U., GODERBAUER, E., WARNER, B., ... WENDT-SCHWARZBURG, H., (2015), *Perspektiven der Regionalentwicklung in Schrumpfungsregionen* (n° 18/2015), BBSR, Bonn, 121 p.
- BÉAL, V., CARY, P., FOL, S. & ROUSSEAU, M., (2019), Introduction - Les villes en décroissance à la croisée des chemins, *Géographie, économie, société*, vol. Vol. 21, n°1, p. 5-22.
- BÉAL, V., FOL, S. & ROUSSEAU, M., (2016), De quoi le « smart shrinkage » est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines, *Géographie, économie, société*, vol. Vol. 18, n°2, p. 211-234.
- BEAUJEU-GARNIER JACQUELINE, (1980), *Géographie urbaine / Jacqueline Beaujeu-Garnier*, Armand Colin, Paris, 360 p.
- BEAUREGARD, R. A., (2003), *Voices of Decline: The Postwar Fate of U.S. Cities*, Psychology Press, 324 p.
- BEAUREGARD, R. A., (2006), *When America Became Suburban*, University of Minnesota Press, 288 p.
- BEAUREGARD, R. A., (2009), Urban Population Loss in Historical Perspective: United States, 1820–2000, *Environment and Planning A*, vol. 41, n°3, p. 514-528.
- BECHTOLD, J., CAESAR, B., CHRISTMANN, N., DORKEL, N., EVRARD, E., HEINEN, S., MOREL-DORIDAT F., REICHERT-SCHICK, A., (2019), Grenzüberschreitende Raumplanung in der Praxis: Reflexionen zu einem Dialog zwischen Forschung und Praxis in der Großregion, vol. 1, p. 27.
- BECHTOLD, J., CAESAR, B., CHRISTMANN, N., EVRARD, E., HAMEZ, G., HEINEN, S., ... TELLER, J., (2020), Les défis d'un aménagement transfrontalier du territoire dans la Grande Région : pistes de recherche, In : *Réalités, perceptions et représentations des frontières de l'Union européenne*, EME Éditions, Louvain-la-Neuve, p. 159-182.

- BEER, I., HAASE, A., KUNZE, R. & BUHMANN, E., (2003), Soziale Stadt - Schrumpfende Stadt : Verflechtungsräume und Schnittstellen, p. 8.
- BEETZ, S., HUNING, S. & PLIENINGER, T., (2008), Landscapes of Peripherization in North-Eastern Germany's Countryside: New Challenges for Planning Theory and Practice, *International Planning Studies*, vol. 13, n°4, p. 295-310.
- BELKACEM, R., BORSENBERGER, M. & PIGERON-PIROTH, I., (2006), Les travailleurs frontaliers lorrains, *Marché du travail*, n°106, p. 65-77.
- BELKACEM, R. & PIGERON-PIROTH, I., (2012), Les travailleurs frontaliers au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux, In : *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux : pratiques, enjeux et perspectives / sous la direction de Rachid Belkacem,... et Isabelle Pigeron-Piroth,... ; [préface par Hervé Lhotel]*, Presses universitaires de Nancy - Éditions universitaires de Lorraine, Nancy, p. 25-45.
- BELKACEM, R. & PIGERON-PIROTH, I., (2019), Le rôle du Pôle Européen de Développement entre le Luxembourg, la Belgique et la France dans l'émergence d'un territoire transfrontalier Présenté à Frontières en mutation. Vivre et utiliser les transformations territoriales- XIV^e-XXI^e siècles.
- BELVAL, (2021), Histoire – Belval au fil du temps, *BELVAL*. <https://www.belval.lu/belval/histoire> (page consultée le 14/10/21)
- BEN REBAH, M., GRASLAND, C., MATHIAN, H., SANDER, L., LAMBERT, N., MADELIN, M., ... RASE, W.-D., (2007), *The modifiable areas unit problem* | *ESPON*, 254 p.
- BERNT, M. & LIEBMANN, H., (2012), Governance im Peripherisierungskontext – Handlungsansätze der Stadtpolitik, *disP - The Planning Review*, vol. 48, n°2, p. 34-43.
- BERTHIER, N., (2016), *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 350 p.
- BLIN, A., (2006), *1648, la paix de Westphalie ou la naissance de l'Europe politique moderne*, Editions Complexe, 220 p.
- BOE, P. DE, GRASLAND, C. & HEALY, A., (1999), *Spatial Integration* (n° Strand 1.4), 135 p.
- BOHNE, R., (2004), Tabuzone Stadtumbau-Ost, In : R. HUFNAGEL et T. SIMON (éd.), *Problemfall Deutsche Einheit: Interdisziplinäre Betrachtungen zu gesamtdeutschen Fragestellungen*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, p. 299-310.
- BOIS, J.-P., (2016), Introduction : La naissance historique des frontières, de la féodalité aux nationalités, In : F. DESSBERG et F. THÉBAULT (éd.), *Sécurité européenne : frontières, glacis et zones d'influence : De l'Europe des alliances à l'Europe des blocs (fin XIX^e siècle-milieu XX^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 11-21.
- BONTJE, M., (2004), Facing the Challenge of Shrinking Cities in East Germany: The Case of Leipzig, *ResearchGate*, vol. 61, n°1, p. 13-21.
- BORJA, S., CRETIN, A., DEPRAZ, S., FLEURY, A., IOST, D., KWASCHIK, A. & RAMADIER, T., (2010), Figurer l'espace en sciences sociales, *Transeo*, n°2-3, p. 9.

- BOURGUILLEAU, A., (2018, décembre), Pourquoi le traité de Versailles a conduit à la Deuxième Guerre mondiale, *GEO Histoire*, n°42, .
- BRETAGNOLLE, A., GUÉROIS, M., PAVARD, A., GOURDON, P., ZDANOWSKA, N. & LIZZI, L., (2016), *Demographical Trajectories of European urban areas (1961-2011) (TRADEVE)*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- BRICKER, D. & IBBITSON, J., (2020), *Empty Planet: The Shock of Global Population Decline*, Crown Publishing Group, New York, 304 p.
- BRIOT, J., (2020, février 9), Le maire défend une dernière fois Action Cœur de Ville, *Républicain Lorrain*.
- BROOKS, A. H. & LA CROIX, M. F., (1920), *Iron and associated industries of Lorraine, the Sarre District, Luxembourg and Belgium*, Washington Government Printing Office, Washington, 132 p.
- BRUNET JAILLY, E., (2007), *Borderlands: Comparing Border Security in North America and Europe*, Ottawa.
- BRUNET, R., FERRAS, R. & THÉRY, H., (2005a), *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, La Documentation Française, Montpellier ; Paris, 518 p.
- BRUNET, R., FERRAS, R. & THÉRY, H., (2005b), *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, La Documentation Française, Paris, 518 p.
- BRUNET, R., FRANÇOIS, J.-C. & GRASLAND, C., (1997), La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche, *L'Espace géographique*, vol. 26, n°4, p. 297-308.
- BRUNET ROGER, (1968), *Les phénomènes de discontinuité en géographie / Roger Brunet*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.
- BRUNET-JAILLY, E., (2004), Comparing Local Cross-Border Relations Under the EU and NAFTA, *Canadian-American Public Policy*, n°58, p. 1-52.
- BRUNET-JAILLY, E., (2005), Theorizing Borders: An Interdisciplinary Perspective, *Geopolitics*, vol. 10, n°4, p. 633-649.
- BRUNFAUT, S., (2019, mai 17), La population mondiale est-elle sur le déclin?, *L'Echo*. <https://www.lecho.be/dossiers/les-visionnaires/la-population-mondiale-est-elle-sur-le-declin/10125752.html> (page consultée le 18/05/19)
- BUFON, M., (2011), Cross-Border Policies and Spatial and Social Integration: Between Challenges and Problems, *European Spatial Research and Policy*, vol. 18, p. 29-45.
- BUHNIK, S., (2015), *Métropole de l'endroit et métropole de l'envers. Décroissance urbaine, vieillissement et mobilités dans les périphéries de l'aire métropolitaine d'Ôsaka, Japon* (phdthesis, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- BUJARD, M., DORBRITZ, J., GRÜNHEID, E., KÜHNTOPF, S., LÜCK, D., NADERI, R., ... RUCKDESCHEL, K., (2012), *(Keine) Lust auf Kinder ? Geburtenentwicklung in Deutschland*, Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung (BiB), Wiesbaden, 57 p.

- BUNDESMINISTERIUM DES INNERN, FÜR BAU UND HEIMAT, (s. d.-a), Raumordnung und -entwicklung: Was ist das eigentlich?, *Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat*. http://www.bmi.bund.de/DE/themen/heimat-integration/raumordnung-raumentwicklung/grundlagen/was-ist-das/was-ist-das.html;jsessionid=5431446E9B710FD664870CB8EFD00F54.1_cid287?nn=10959932 (page consultée le 12/10/21)
- BUNDESMINISTERIUM DES INNERN, FÜR BAU UND HEIMAT, (s. d.-b), Stadtbau, *Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat*. http://www.bmi.bund.de/DE/themen/bauen-wohnen/stadt-wohnen/staedtebau/stadtumbau/stadtumbau-artikel.html;jsessionid=9BDC1A883035A70F31E31C9867FF831E.2_cid287?nn=10655690 (page consultée le 12/10/21)
- BUSQUET, G., (2013), Question urbaine et droit à la ville, *Mouvements*, vol. n° 74, n°2, p. 113-122.
- BUZAR, S., OGDEN, P., HALL, R., HAASE, A., KABISCH, S. & STEINFÜHRER, A., (2007), Splintering Urban Populations: Emergent Landscapes of Reurbanisation in Four European Cities, *Urban Studies*, vol. 44, n°4, p. 651-677.
- CAESAR, B. & EVRARD, E., (2020), Planungskulturelle Vielfalt in Grenzräumen – Theoretische und methodische Ansätze zur grenzüberschreitenden Raumplanung, In : F. WEBER, C. WILLE, B. CAESAR et J. HOLLSTEGGE (éd.), *Geographien der Grenzen: Räume – Ordnungen – Verflechtungen*, Springer Fachmedien, Wiesbaden, p. 95-116.
- CALDWELL, J. C., (2004), Demographic Theory: A Long View, *Population and Development Review*, vol. 30, n°2, p. 297-316.
- CAMBOIS, E., MESLÉ, F. & PISON, G., (2009), L’allongement de la vie et ses conséquences en France, *Regards croisés sur l’économie*, vol. n° 5, n°1, p. 30-41.
- CAPUL, J.-Y. & GARNIER, O., (2008), *Dictionnaire d’économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 575 p.
- CARADEC, V., (2012), *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement : Domaines et approches*, Armand Colin, Paris, 128 p.
- CARRIÉ, B. & MASSE, S., (2016), *La cité du Wiesberg à Forbach - 1959-1973*, Ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines, service de l’architecture, Paris, 68 p.
- CARROUÉ, L., (2015), Chapitre 4 - Les territoires de la planète financière, In : *U*, Armand Colin, ParisGéographie, p. 147-202.
- CASTELLS, M., (2009), *The Rise of the Network Society: The Information Age: Economy, Society, and Culture Volume I-*, Wiley–Blackwell, Chichester, West Sussex ; Malden, MA, 656 p.
- CAUCHI-DUVAL, N., BÉAL, V. & ROUSSEAU, M., (2016), La décroissance urbaine en France : des villes sans politique, *Espace populations sociétés. Space populations societies*, n°2015/3-2016/1, p. 26.

- CEREMA, (2017, mai 23), Cadre de vie et environnement, *Outils de l'aménagement - Accompagner les collectivités dans l'aménagement de leur territoire*. <http://outil2amenagement.cerema.fr/cadre-de-vie-et-environnement-r4.html> (page consultée le 01/09/21)
- CGET, (2017), *Mission sur la gouvernance du nord lorrain*, 94 p.
- CHATEL, C., (2011), Une mesure du déclin démographique des villes allemandes de 1820 à 2010, *Géocarrefour*, n°2, p. 81-90.
- CHEVILLARD, G., MOUSQUÈS, J., LUCAS-GABRIELLI, V., BOURGUEIL, Y., RICAN, S. & SALEM, G., (2016), Dépeuplement rural et offre de soins de premiers recours : quelles réalités et quelles solutions ?, *Espace populations sociétés*, n°2015/3-2016/1, .
- CHILLA, T., EVRARD, E. & SCHULZ, C., (2012), On the Territoriality of Cross-Border Cooperation: "Institutional Mapping" in a Multi-Level Context, *European Planning Studies*, vol. 20, n°6, p. 961-980.
- CHILLA, T. & SCHULZ, C., (2015), Spatial Development in Luxembourg: Mimetic Evolution or Emergence of a New Planning Culture?, *European Planning Studies*, vol. 23, n°3, p. 509-528.
- CHILLA, T., SCHULZ, C., DIEDERICH, R., BECKER, T., HESSE, M., MOLITOR, R., ... CHILLA, T., (2011), *Raumordnung in Luxemburg / Aménagement du territoire au Luxembourg*, Luxembourg, 400 p.
- CHLENCH, A., (2007), *Stadtentwicklung im Spannungsfeld zwischen Planung, Verwaltung, Politik und Öffentlichkeit Am Beispiel der Stadt Völklingen* (TU Kaiserslautern, Kaiserslautern).
- COENEN-HUTHER, J., (2003), Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique, *Revue française de sociologie*, vol. Vol. 44, n°3, p. 531-547.
- COMITÉ EUROPÉEN DU CHARBON, (1948), *Rapport du Comité européen du charbon sur la production charbonnière (10 juin 1947)* (Texte), Texte, Comité européen du charbon, Londres, 51-57 p.
- COMMAILLE, L., (2012), Les relations entre les sidérurgies lorraine et sarroise de 1945 à 1974, *Les Cahiers Lorrains*, vol. 1-2, p. 36-45.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, (1972), *La reconversion des bassins houillers en France* (n° 22), Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, 189 p.
- COMMISSION EUROPÉENNE, (s. d.), Domaines d'action de l'UE, *Commission européenne - European Commission*, Text. https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/what-european-commission-does/law/areas-eu-action_fr (page consultée le 06/07/21)
- CONSEIL DE L'EUROPE, Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, n° STE106-Coopération transfrontalière (Convention-cadre), 21.V.1980 (1980).

- CONSEIL INFORMEL DES MINISTRES RESPONSABLES & DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, (1999), *Schéma de développement de l'espace communautaire : SDEC; vers un développement spatiale équilibré et durable du territoire de l'Union Européenne; approuvé au Conseil Informel des Ministres Responsables de l'Aménagement du Territoire à Potsdam, mai 1999*, Office des Publ. Officielles des Communautés Européennes, Luxembourg, 89 p.
- CORNU, P. & DELFOSSE, C., (2017, janvier 21), *Marges géographiques, marges scientifiques ? pour sortir du complexe des études rurales* Présenté à journée de l'AGF sur la France des marges, , Institut de Géographie. Paris.
- COURTIAL, J.-P., (1990), *Introduction à la scientométrie : de la bibliométrie à la veille technologique*, Anthropos-Economica, Paris, 137 p.
- CRENN, G., DESHAYES, J.-L., KMEC, S. & COLLECTIF, (2010), *La construction des territoires en Europe : Luxembourg et Grande Région : avis de recherches*, Presses Universitaires de Nancy, 244 p.
- CUNNINGHAM-SABOT, E., (2012), *Villes en décroissance, « Shrinking Cities »*, *Construction d'un objet international de recherche* (Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Paris).
- CUNNINGHAM-SABOT, E., AUDIRAC, I., FOL, S. & MARTINEZ-FERNANDEZ, C., (2013), Theoretical approaches of shrinking cities, In : *Shrinking Cities: International Perspectives and Policy Implications*, Routledge, p. 14-30.
- CUNNINGHAM-SABOT, E., FERNÁNDEZ, B. & DUBEAUX, S., (2021), Villes en décroissance, Shrinking Cities, Schrumfende Städte, Ciudades en decrecimiento, sémantique et traductions face à un nouveau régime urbain, <http://publis-shs.univ-rouen.fr/rmt>, n°6/hiver 2021, .
- CUNNINGHAM-SABOT, E., FOL, S., GRASLAND, C., ROTH, H. & HAMME, G. V., (2010), Shrinking cities et shrinking regions. Définitions et typologie, In : *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*, Hermès, ParisLavoisier, , p. 67-96.
- D'ALISA, G., DEMARIA, F. & KALLIS, G., (2015), *Décroissance : vocabulaire pour une nouvelle ère*, Neuvy-en-Champagne : le Passager clandestin. DL 2015, cop. 2015., 523 p.
- DATAR, (2010), *La cohésion territoriale en Europe*, La Documentation française, Paris, 104 p.
- DAVENPORT, J. E., (2003), *The donut hole: re-envisioning the city center* (University of Cincinnati).
- DAVID, O., (2020), Chapitre 4. La croissance démographique dans le monde, *U*, vol. 4e éd., p. 83-110.
- DAVIET, S. & VALIN, J.-L., (2010), En marge des métropoles, le carreau Wendel en Lorraine : de la friche industrielle au projet culturel, *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, n°114, p. 135-144.

- DE BRITO, F., (2018, juillet 20), Action Cœur de Ville : ça change quoi pour Forbach ? <https://www.radiomelodie.com/actu/10008-action-coeur-de-ville-ca-change-quoi-pour-forbach.html> (page consultée le 15/10/21)
- DECOVILLE, A. & DURAND, F., (2016), Building a cross-border territorial strategy between four countries: wishful thinking?, *European Planning Studies*, vol. 24, p. 1825-1843.
- DECOVILLE, A. & DURAND, F., (2020), Cross-border Spatial Planning, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 261-264.
- DEFFIGIER, C. & WILL-MULLER, E., (2003), *Les fonctions publiques locales en Europe - Allemagne*, Europa - Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe, 40 p.
- DEFRANCE, C., (2008), Les jumelages franco-allemands, *Vingtieme Siecle. Revue d'histoire*, vol. n° 99, n°3, p. 189-201.
- DEL BIONDO, L., (2010), Esch-Belval: de la reconversion d'une friche sidérurgique luxembourgeoise à la recomposition d'une agglomération transfrontalière (Esch-Belval : from the redevelopment of Luxembourg's former steel-making site to the reshaping of a cross-border agglomeration), *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 87, n°3, p. 395-407.
- DELAPLACE, C. & FRANCE, J., (2016), *Histoire des Gaules - 5e ed.: VIe s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.*, Armand Colin, Paris, 218 p.
- DELPIROU, A., (2019), Action cœur de ville : une réponse en trompe-l'œil à la crise des villes moyennes ?, *Métropolitiques*.
- DEMAZIÈRE, D., (2013), Le chômage a-t-il encore un sens ? Enseignements d'une comparaison dans trois métropoles, *Sociologie du Travail*, vol. 55, n°2, p. 191-213.
- DENERT, O., (2012), Les flux de travailleurs frontaliers en France et en Europe, In : R. BELKACEM et I. PIGERON-PIROTH (éd.), *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux et perspectives*, Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine, p. 177-198.
- DERNAT, S., BRONNER, A.-C., DEPEAU, S., DIAS, P., LARDON, S. & RAMADIER, T., (2018), Représentations sociocognitives de l'espace géographique, In : *Réseau Cartotête - Actes des journées d'études de Strasbourg, 10 et 11 avril 2017*, Clermont-Ferrand, p. 110.
- DE RUFFRAY, S., (2013), Vers une typologie des formes spatiales des limites de l'Europe. L'apport des cartes mentales interprétatives d'étudiants, *Belgeo. Revue belge de géographie*, n°1, .
- DE RUFFRAY, S., HAMEZ, G., GRASLAND, C., LAMBERT, N. & HAMM, A., (2011), *Enjeux des territoires frontaliers à l'échelle nationale*, 33 p.

- DE RUFFRAY, S., HAMEZ, G., MEDDAHI, D., MORON, E. & SMITS, F., (2008), *La comparaison des territoires transfrontaliers à l'échelle nationale - Vers une typologie fondée sur les logiques d'intégration* (n° 2), Observatoire des Territoires, Paris, 29 p.
- DESHAYES, J.-L., (2020), Le transfrontalier, laboratoire de l'Europe..., In : G. HAMEZ et J.-M. DEFAYS (éd.), *Réalités, perceptions et représentations des frontières. L'espace transfrontalier de la Grande Région Sarre-Lor-Lux*, EME éditions, Louvain-la-NeuveSociologie, , p. 11-28.
- DEUTSCHER NACHHALTIGKEITSPREIS, (2014), Deutscher Nachhaltigkeitspreis : Stadt Pirmasens, *Deutscher Nachhaltigkeitspreis*. <https://www.nachhaltigkeitspreis.de/kommunen/preistraeger-staedte-und-gemeinden/2012/stadt-pirmasens/> (page consultée le 14/10/21)
- DI MÉO, C., (2006), *La face cachée de la décroissance*, Editions L'Harmattan, Paris, France, 207 p.
- DI MÉO, G., (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan, 320 p.
- DICK, E. & MÄDING, H. (ÉD.), (2002), *Bevölkerungsschwund und Zuwanderungsdruck in den Regionen - Mit welchen Programmen antwortet die Politik? Ein Werkstattbericht*, Waxmann Verlag, Münster, 196 p.
- DICTIONNAIRE LAROUSSE, (2021), Définitions : déclin - Dictionnaire de français Larousse, *Dictionnaire de français Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9clin/22243> (page consultée le 19/02/21)
- DIDELON LOISEAU, C., RICHARD, Y. & HAMME, G. V., (2011), *Le territoire européen*, Presses universitaires de France, Paris, 255 p.
- DIEKMANN, P. & LEPPERT, H., (1978), Spiele, In : P. DIEKMANN et H. LEPPERT (éd.), *Planspiel und Planspiel-Simulation in der Raumplanung : Text — Spiele — Literatur*, Birkhäuser, Basel, p. 49-125.
- DINKEL, R. H., (2018), Demographische Alterung: Ein Überblick unter besonderer Berücksichtigung der Mortalitätsentwicklungen, In : P. B. BALTES, J. MITTELSTRASS et U. M. STAUDINGER (éd.), *Alter und Altern*, De GruyterBerlin, Boston, , p. 62-94.
- DIRECTORATE OF EMPLOYMENT, LABOUR AND SOCIAL AFFAIRS, (2019), *Age mothers at childbirth and age-specific fertility*, OECD - Social Policy Division, 7 p.
- DOLIGER, C., (2008), La fécondité et ses déterminants économiques : Becker vs Easterlin, *Revue économique*, vol. 59, n°5, p. 955-971.
- DONZELOT, J., (2004), La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification, *Esprit* (1940-), n°303 (3/4), p. 14-39.
- DORMOIS, R. & FOL, S., (2017), La décroissance urbaine en France : une mise à l'agenda difficile, p. 6.

- DÖRRENBACHER, P. (ÉD.), (2013), In *-Between: The Conversion of Former Iron and Steel Industry Sites and Cities in the Saarland—Uneven and Complex Development Paths*, In : *Industrial Cities: History and Future*, Campus Verlag, Frankfurt u. New York (Campus), p. 117-141.
- DÖRRENBÄCHER, P., BIERBRAUER, F. & BRÜCHER, W., (1988), The External and Internal Influences on Coal Mining and Steel Industry in the Saarland, *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, vol. 32, n°1, p. 209-221.
- DREYON, G., GERBER, P., KLEIN, O. & ENAUX, C., (2018), Measuring Functional Integration by Identifying the Trip Chains and the Profiles of Cross-Border Workers: Empirical Evidences from Luxembourg, *Journal of Borderlands Studies*, vol. 33, n°4, p. 549-568.
- DUBEAUX, S., (2017), *Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance. Transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France* (ENS, Paris).
- DUMAS, J., (1989), Le paysage, la construction et la promotion : l'Etat et les friches industrielles, *Hommes et Terres du Nord*, vol. 4, n°1, p. 210-214.
- DUMOLARD, P., (2011), *Données géographiques : Analyse statistique multivariée*, Hermes Science Publications, Paris, 208 p.
- DUMONT, G.-F., (2006), *Les territoires face au vieillissement en Europe : géographie, politique, prospective*, Ellipses, 418 p.
- DUMONT, G.-F. & VERLUISE, P., (2015), *Géopolitique de l'Europe*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PUF, Paris, 192 p.
- DUMONT, G.-F. & ZANINETTI, J.-M., (2005), PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE A L'HORIZON 2030, *Population et Avenir*, p. 188.
- DURAND, F. & LAMOUR, C., (2020), Alzette-Belval, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 62-64.
- DURKHEIM, E., (1898), Représentations individuelles et représentations collectives, *Revue de Métaphysique et de Morale*, vol. 6, n°3, p. 273-302.
- DÜRRSCHMIDT, J., (2006), Shrinkage mentality, In : *Shrinking Cities: Volume 1: International Research*, Hatje Cantz Publishers, Ostfildern-Ruitvol. 1, , p. 274-279.
- EDELBLUTTE, S., (2014), Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine, *Géoconfluences*.
- ESPON, (2007), *ESPON project 1.4.3 Study on Urban Functions*.
- ESPON, (2016, août 26), ESPON 2020 Cooperation Programme, *ESPON*. <https://www.espon.eu/programme/espon/espon-2020-cooperation-programme> (page consultée le 02/08/21)
- ESPON, (2019), *Cross-border Public Services (CPS) (Final Report)*, Final Report, ESPON, Luxembourg.

- EURODISTRICT SAARMOSELLE, (2011), Notre Programme d'action, *SaarMoselle Eurodistrict*, KTP Concept. <http://www.saarmoselle.org/page1666-notre-programme-d-action.html#top> (page consultée le 20/07/21)
- EUROPE DIRECT, (s. d.), Les institutions du Conseil de l'Europe | Strasbourg Europe, *Strasbourg l'europeenne - Centre d'Information sur les Institutions Européennes*. <https://www.strasbourg-europe.eu/l-europe-a-strasbourg/les-institutions/le-conseil-de-l-europe/> (page consultée le 08/07/21)
- EUROPEAN COMMISSION, (2007), *State of European Cities Report - Adding value to the European Urban Audit*, European Union - Regional Policy, 227 p.
- EUROPEAN COMMISSION. DIRECTORATE GENERAL FOR COMMUNICATION., (2020), *L'Union européenne : sa fonction et ses activités.*, Publications Office, LU.
- EUROPEAN COMMISSION & DIRECTORATE-GENERAL FOR REGIONAL AND URBAN POLICY, (2016), *Fonds structurels et d'investissement européens 2014-2020 : textes officiels et commentaires.*, Publications Office, Luxembourg, 418 p.
- EUROPEAN UNION, (2016, juin 16), Business and industry, *European Union - EU by topic*, Text. https://europa.eu/european-union/topics/entreprise_en (page consultée le 06/07/21)
- EUROSTAT, (2016, juillet), Statistiques sur la population et l'évolution de la population, *Eurostat Statistics Explained*. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Archive:Statistiques_sur_la_population_et_l%27%80%99%C3%A9volution_de_la_population (page consultée le 18/08/21)
- EUROSTAT, (2017), Scénario principal - Bilans et indicateurs démographiques projetés par région NUTS 2 [proj_13rdbims], *Eurostat Votre clé d'accès à la Statistique européenne*. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/population-demography-migration-projections/population-projections-/database> (page consultée le 12/12/17)
- EUROSTAT, (2020a), Contexte - NUTS - Nomenclature des unités territoriales statistiques, *Eurostat Votre clé d'accès à la Statistique européenne*. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/nuts/background> (page consultée le 30/06/21)
- EUROSTAT, (2020b), Population structure and ageing. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Population_structure_and_ageing/fr (page consultée le 27/06/21)
- EUROSTAT, (2020c, août 31), Statistiques annuelles sur l'emploi, *Eurostat Statistics Explained*. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Archive:Employment_statistics/fr (page consultée le 26/09/21)
- EUROSTAT, (2021a, mai), Mortality and life expectancy statistics, *Eurostat Votre clé d'accès à la Statistique européenne*. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Mortality_and_life_expectancy_statistics (page consultée le 01/07/21)
- EUROSTAT, (2021b, juin 11), Indicateur de fécondité, *Eurostat Data Browser*. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/demo_find/default/table?lang=fr (page consultée le 03/07/21)

- EUROSTAT, (2021c, juin 28), Age moyen à la maternité et à la naissance du premier enfant, *Eurostat Data Browser*.
<https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00017/default/table?lang=fr> (page consultée le 26/09/21)
- EVRRARD, E., (2020), Euroregion (Concept), In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 382-383.
- FESTY, P. & LE BOUTEILLEC, N., (2016), Recensements européens : mouvements centrifuges et forces de rappel, *Economie et Statistique*, vol. 483, n°1, p. 259-284.
- FISCHER-TAHIR, A. & NAUMANN, M. (ÉD.), (2013), *Peripheralization*, Springer Fachmedien Wiesbaden, Wiesbaden.
- FLORENTIN, D., (2009), Les méthodes d'analyse du déclin en Allemagne : le cas de Leipzig, *La clé des langues - Allemand -*. <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/les-methodes-d-analyse-du-declin-en-allemand-le-cas-de-leipzig-74951.kjsp?STNAV=&RUBNAV=> (page consultée le 12/02/16)
- FLORENTIN, D., FOL, S. & ROTH, H., (2009), La « Stadtschrumpfung » ou « rétrécissement urbain » en Allemagne : un champ de recherche émergent, *Cybergeo : European Journal of Geography*, n°45, .
- FLÜCHTER, W., (2008), Shrinking Cities in Japan: Between Megalopolises and rural peripheries, In : *Shrinking Cities : Complete Works 3 Japan*, Project Office Philipp Oswalt, Berlin, p. 36.
- FOL, S. & CUNNINGHAM-SABOT, E., (2010), « Déclin urbain » et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine, *Annales de géographie*, vol. n° 674, n°4, p. 359-383.
- FONTAGNÉ, L. & LORENZI, J.-H., (2005), *Désindustrialisation, délocalisations : rapport*, Documentation Française, Paris, 399 p.
- FOUCHER, M., (1991), *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, 691 p.
- FOUCHER, M., (1998), *Fragments d'Europe : atlas de l'Europe médiane et orientale*, Fayard, 326 p.
- FOUCHER, M., (2012a), *L'obsession des frontières*, Tempus Perrin, Paris, 240 p.
- FOUCHER, M., (2012b), *L'obsession des frontières*, [Paris] : Perrin. impr. 2012, cop.2012.
- FOUCHER, M., (2016), *Le retour des frontières*, C.N.R.S. Editions, Paris, 56 p.
- FOUCHER, M., (2020), Les frontières, n°8133, p. 64.
- FRELAT-KAHN, B. & LAZZAROTTI, O., (2012), *Habiter : Vers un nouveau concept*, Armand Colin, 271 p.

- FRÉMONT, A., (1976), *La région, espace vécu*, Presses universitaires de France, Paris, 223 p.
- FRÉMONT, A., CHEVALLIER, J. & HÉRIN, R. (ÉD.), (1984), *Géographie sociale*, Masson, Paris New York Barcelone, 387 p.
- FRESH CORPORATION AG, (2020), Fresh concrétise l'avenir., *Fresh, Catch of the Day*. <https://www.freshcorporation.com/fr/> (page consultée le 09/12/20)
- FRICKE, C., (2015), Spatial Governance across Borders Revisited: Organizational Forms and Spatial Planning in Metropolitan Cross-border Regions, *European Planning Studies*, vol. 23, n°5, p. 849-870.
- FRIEDMANN, J., (2005), Globalization and the emerging culture of planning, *Progress in Planning*, vol. 64, n°3, p. 183-234.
- FRIEDRICHS, J., (1993), A Theory of Urban Decline: Economy, Demography and Political Elites, *Urban Studies*, vol. 30, n°6, p. 907-917.
- FÜRST, D., (2016), Planning cultures en route to a better comprehension of planning processes?, In : *Planning Cultures in Europe: Decoding Cultural Phenomena in Urban and Regional Planning*, Routledge.
- GALLOIS, L., (1919), Le bassin houiller de la Sarre, *Annales de géographie*, vol. 28, n°154, p. 268-279.
- GALLOIS, L., (1934), La région industrielle sarroise territoire de la Sarre et bassin houiller de la Moselle, *Annales de géographie*, vol. 43, n°246, p. 594-609.
- GENESTIER, P., (1999), Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. Cadre cognitif et catégorie d'action politique, In : *Les Annales de la recherche urbaine*, Persée-Portail des revues scientifiques en SHS vol. 82, , p. 142-154.
- GERBER, P., (2012), Advancement in Conceptualizing Cross-Border Daily Mobility: the Benelux Context in the European Union, *European Journal of Transport and Infrastructure Research*, vol. 12, n°3.
- GERBET, P., (1956), La genèse du plan Schuman. Des origines à la déclaration du 9 mai 1950, *Revue française de science politique*, vol. 6, n°3, p. 525-553.
- GETIMIS, P., (2012), Comparing Spatial Planning Systems and Planning Cultures in Europe. The Need for a Multi-scalar Approach, *Planning Practice & Research*, vol. 27, n°1, p. 25-40.
- GEUTING, M., (2000), Soziale Simulation und Planspiel in pädagogischer Perspektive, In : *Simulation und Planspiel in den Sozialwissenschaften: eine Bestandsaufnahme der internationalen Diskussion*, LIT Verlag Münster, Münster, p. 15-61.
- GHORRA-GOBIN, C., (2013), *Los Angeles : Le mythe américain inachevé*, CNRS Éditions, Paris, 311 p.
- GLOCK, B. & HAUBERMANN, H., (2004), New trends in urban development and public policy in eastern Germany: dealing with the vacant housing problem at the local level, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 28, n°4, p. 919-929.

- GÖSCHEL, A., (2003), *Stadtumbau – Zur Zukunft schrumpfender Städte vor allem in den neuen Bundesländern*, BBSR, Leipzig, 605-614 p.
- GÖSCHEL, A., (2008), *Demographischer Wandel in Deutschland: Politik und Kultur in einer alternden Gesellschaft*, Evangelische Akademie Baden, 146 p.
- GOTTMANN, J., (1952), *La politique des États et leur géographie*, Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, Paris, 261 p.
- GRANDE RÉGION, (2016, novembre), Schéma de développement territorial de la Grande Région (SDT-GR) — Grande Région.
<http://www.granderegion.net/Mediatheque/Publications/Schema-de-developpement-territorial-de-la-Grande-Region-SDT-GR> (page consultée le 31/03/21)
- GRANDE REGION, (2019, mai 14), Schéma de Développement Territorial de la Grande Région.
<http://www.granderegion.net/Actualites/2019/Schema-de-Developpement-Territorial-de-la-Grande-Region> (page consultée le 17/10/21)
- GRANDE REGION, (2020), Chiffres clés, *Groß/Grande Region*.
<http://www.granderegion.net/En-bref/Chiffres-cles> (page consultée le 16/10/21)
- GRASLAND, C., (1997), À la recherche d'un cadre théorique et méthodologique pour l'étude des maillages territoriaux, In : *Communication présentée aux Entretiens Jacques Cartier*, Lyon.
- GRASLAND, C., (1999), Lissage cartographique et animation spatio-temporelle : quelques réflexions théoriques et méthodologiques, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, vol. 26, p. 83-104.
- GRASLAND, C., (2001), module 5 : Spécialisation & localisation (le tableau de contingence spatial), *Agrégation de géographie - Préparation à l'épreuve écrite de commentaire de document*. <http://grasland.script.univ-paris-diderot.fr/agreg/module5/index.htm> (page consultée le 19/08/21)
- GRASLAND, C., (2004), *Les inégalités régionales dans une Europe élargie*, L'Harmattan.
- GRASLAND, C., (2010a), Les mécanismes démographiques de la décroissance : trois boucles de rétroactions, In : *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*, Hermès, Paris, Lavoisier, p. 97-116.
- GRASLAND, C., (2013), La Notion de discontinuité en géographie, In : A. GÉNIN et A. FRÉDÉRIC (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, p. 117-144.
- GRASLAND, C. & HAMEZ, G., (2005), Vers la construction d'un indicateur de cohésion territoriale européen ?, *LEspace géographique*, vol. tome 34, n°2, p. 97-116.
- GRASLAND, C. & SESSAREGO MARQUES DA COSTA, N., (2010), Le temps long des phénomènes démographiques, In : *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*, Hermès, Paris, Lavoisier, p. 43-66.
- GRAVIER, J.-F., (1950), Le Plan Monnet et le relèvement économique de la France, *La Revue administrative*, vol. 3, n°13, p. 6-10.

- GRISON, J.-B., (2016), Les découpages municipaux en Europe : la France est-elle vraiment une exception ?, *EchoGéo*, n°35, .
- GROßMANN, K., (2015), *Am Ende des Wachstumsparadigmas?: Zum Wandel von Deutungsmustern in der Stadtentwicklung. Der Fall Chemnitz*, transcript Verlag, 273 p.
- GROßMANN, K., BONTJE, M., HAASE, A. & MYKHENKO, V., (2013a), Shrinking cities: Notes for the further research agenda, *Cities*, vol. 35, p. 221-225.
- GROßMANN, K., BONTJE, M., HAASE, A. & MYKHENKO, V., (2013b), Shrinking cities: Notes for the further research agenda, *Cities*, vol. 35, p. 221-225.
- GROUSSET, R., (1946), *Bilan de l'histoire*, Desclée De Brouwer, Paris, 400 p.
- GUDER, U., (2003), *L'aménagement du territoire et la politique régionale en Allemagne. Vers une européanisation en douceur ?*, Groupement d'études et de recherches- Notre Europe, 54 p.
- GUELTON, F., (2016), Comprendre la défaite : « Les forêts des Ardennes sont impénétrables... », In : S. MARTENS et S. PRAUSER (éd.), *La guerre de 1940 : Se battre, subir, se souvenir*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, p. 77-86.
- GUÉNEAU, E.-P., (2017), *La Grande Région, la petite Europe*, Paraiges, Metz, France, 212 p.
- GUÉRIN-PACE, F., SAINT-JULIEN, T. & LAU-BIGNON, A. W., (2012), Une analyse lexicale des titres et mots-clés de 1972 à 2010, A lexical analysis of the titles and key words from 1972 to 2010, *L'Espace géographique*, vol. Tome 41, n°1, p. 4-30.
- GUÉROIS, M., FEREDJ, A., LAMBERT, N., VIRY, M. & YSEBAERT, R., (2016), *Typologie socio-économique des régions frontalières de l'Union Européenne (2000-2012)*, RIATE, 47 p.
- GUÉROIS, M. & PUMAIN, D., (2008), Built-Up Encroachment and the Urban Field: A Comparison of Forty European Cities, *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 40, n°9, p. 2186-2203.
- GUÉROIS, M., YSEBAERT, R., GIRAUD, T., MARANGET, B., HAMEZ, G., BOQUET, M., ... DE LORRAINE, U., (2020), *Apports et limites d'OpenStreetMap pour l'analyse spatiale des équipements commerciaux en zone transfrontalière : une étude de cas dans la Grande région.*, ANCT - UMS RIATE, 6 p.
- HALL, P. & HAY, D., (1980), *Growth centres in the European urban system*, Heinemann Educational Books, London, 278 p.
- HALLERBERG, M., STRAUCH, R. R. & HAGEN, J. VON, (2009), *Fiscal Governance in Europe*, Cambridge University Press, 247 p.
- HAMEZ, G., (2004), *Du transfrontalier au transnational: Approche géographique. L'exemple de la frontière franco-belge*, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- HAMEZ, G., (2013), Vers un modèle multiscalair des territoires frontaliers intérieurs à l'Union européenne, *Belgeo. Revue belge de géographie*, n°1, .

- HAMEZ, G., (2015), *Habilitation à Diriger des Recherches. « Pour une analyse géographique des espaces transfrontaliers. Contribution théorique et méthodologique »*. Volume 1 (volume scientifique inédit) (Université de Rouen).
- HAMEZ, G., (2021), Données territoriales et coopération transfrontalière Présenté à La coopération transfrontalière, Vers un nouvel élan ? L'exemple du Grand Est, , IRENEE, p. 11.
- HAMEZ, G., (à paraître), Frontières nationales et aménagement : Paradoxes territoriaux en France et dans l'Union européenne, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*.
- HAMEZ, G. & MOREL--DORIDAT, F., (2017), Les espaces frontaliers, des espaces à la marge ?, In : *La France des marges*, PUR, Rennes, p. 217-229.
- HAMMAN, P., (2001), Entre voisins... Le transfrontalier. Le territoire du projet SaarLorLux, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 90, n°1, p. 199-207.
- HAMMAN, P., (2020), Cross-border Workers, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 268-271.
- HANNEMANN, C., (2003), Schrumpfende Städte in Ostdeutschland - Ursache und Folgen einer Stadtentwicklung ohne Wirtschaftswachstum | bpb. <http://www.bpb.de/apuz/27519/schrumpfende-staedte-in-ostdeutschland-ursache-und-folgen-einer-stadtentwicklung-ohne-wirtschaftswachstum?p=all> (page consultée le 20/01/17)
- HANSEN, R. H., (2010), The narrative nature of place branding, *Place Branding and Public Diplomacy*, vol. 6, n°4, p. 268-279.
- HARDI, T. & USZKAI, A., (2017), Theoretical Models of Cross-border Integration, *Sociální Studia / Social Studies*, vol. 14, n°1, p. 9-30.
- HÄUSSERMANN, H., (1996), From the Socialist to the Capitalist City: Experiences from Germany, In : *Cities After Socialism*, John Wiley & Sons, Ltd, p. 214-231.
- HÄÜBERMANN, H. & SIEBEL, W., (1988), Die Schrumpfende Stadt und die Stadtsoziologie, In : J. FRIEDRICHS (éd.), *Soziologische Stadtforschung*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, p. 78-94.
- HELFER, M., (2014), Essor et déclin de l'exploitation du charbon, *GR-Atlas*.
- HELL, A., (2017, janvier 9), Es war einmal ein Völklinger Kaufhaus – Teil 1 : Ein letzter Besuch im Kaufhof, *Völklingen im Wandel*.
- HELLER, W., (2011), Identities and conceptions of border area populations in East-Central and South-East Europe – thematic aspects and questions of an actual research field, *Journal of Urban and Regional Analysis*, vol. 3, n°1, p. 5-12.
- HELMHOLZ, A., (2013), *Raumplanung und Planungskultur in Deutschland und Österreich - Vergleichsanalyse der Großprojekte „Stuttgart 21“ und „Hauptbahnhof Wien“* (Ebehard Klars Universität Tübingen, Tübingen).

- HERFERT, G. & LENTZ, S., (2007), New Spatial Patterns of Population Development as a Factor in Restructuring Eastern Germany, In : *Restructuring Eastern Germany*, Springer, Berlin, Heidelberg, p. 91-109.
- HERZOG, L. A., (1990), *Where North Meets South: Cities, Space, and Politics on the U.S.-Mexico Border*, University of Texas Press, Austin, TX, 304 p.
- HIEGEL, (1973), La vocation militaire de Bitche des origines au XIXe siècle, *Revue historique des Armées*, n°110, p. 104-115.
- HIRSCHHAUSEN, B. VON, (2017), De l'intérêt heuristique du concept de « fantôme géographique » pour penser les régionalisations culturelles, *LEspace géographique*, vol. Tome 46, n°2, p. 106-125.
- HOHNADDEL, A., (2007), *La citadelle de Bitche : histoire et découverte architecturale*, Serge Domini éditeur, Hettange-Grande, 67 p.
- HOLLANDER, J. B., (2018), *A Research Agenda for Shrinking Cities*, Edward Elgar Pub, Cheltenham, UK, 160 p.
- HOLLANDER, J. B. & NÉMETH, J., (2011), The bounds of smart decline: a foundational theory for planning shrinking cities, *Housing Policy Debate*, vol. 21, n°3, p. 349-367.
- HOLLANDER, J. B., PALLAGST, K., SCHWARZ, T. & POPPER, F. J., (2009), Planning Shrinking Cities, *Progress in Planning*, vol. 72, n°4, p. 223-232.
- HONNERT, L., (2006), Le village, le bourg de Forbach dans l'histoire, *Cercle « Die FURBACHER »*, n°44, p. 18.
- HOSPERS, G.-J., (2014), Policy Responses to Urban Shrinkage: From Growth Thinking to Civic Engagement, *European Planning Studies*, vol. 22, n°7, p. 1507.
- HOUTUM, H. VAN, (1999), Borders, spaces, and distances: A typology of borders in terms of distances.
- HOUTUM, H. VAN, (2000), An overview of European geographical research on borders and border regions, *Journal of Borderlands Studies*, vol. XV, n°1, .
- HOUTUM, H. VAN & KRAMSCH, O., (2016), *B/ordering Space*, Routledge, London, 264 p.
- HOUTUM, H. VAN & NAERSSSEN, T. VAN, (2002), Bordering, Ordering and Othering, *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, vol. 93, n°2, p. 125-136.
- HOYT, H., (1939), *The structure and growth of residential neighborhoods in American cities*, Washington, D.C., 204 p.
- HUMMEL, C., (2017), *Vieillesse et espaces urbains*, Institut de recherches sociologiques, 157 p.
- INSEE, (2019), Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3682672> (page consultée le 22/02/19)

- INSEE, (2021, août 26), Dossier complet – Commune d’Hagen (57282), *Institut national de la statistique et des études économiques - Mesurer pour comprendre*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-57282> (page consultée le 23/09/21)
- IWEPS, (2021, septembre 1), Perspectives de population régionales en Wallonie, *L’Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)*.
- JACKSON, K. T., (1987), *Crabgrass Frontier: The Suburbanization of the United States*, Oxford University Press, USA, 436 p.
- JACOBS, J., (2016), Spatial planning in cross-border regions: A systems-theoretical perspective, *Planning Theory*, vol. 15, n°1, p. 68-90.
- JACOBS, M.-F., GUILLAUME, J., HEMMERT, D. & FRANCE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE. COMMISSION RÉGIONALE LORRAINE, (1990), *Le pays de Bitche, Moselle*, Ed. Serpenoise, Metz, France, 135 p.
- JAQUEMOT, P., (2020, janvier 14), La traque aux logements vides va s’intensifier, Luxembourg.
- JESSEN, J., (2012), Conceptualization Shrinking Cities – A challenge for planning theory, In : *Parallel Patterns of Shrinking Cities and Urban Growth: Spatial Planning for Sustainable Development of City Regions and Rural Areas*, Ashgate Publishing, Ltd., Burlington VT, , p. 45-58.
- JOURDAN, A., (2015), Napoléon et la paix universelle. Utopie et réalité, In : J.-C. MARTIN (éd.), *Napoléon et l’Europe: Colloque de La Roche-sur-Yon*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 55-70.
- KAPLAN, D., (2000), Conflict and compromise among borderland identities in northern Italy, *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, vol. 91, n°1, p. 44-60.
- KEMPENAAR, A., LIEROP, M. VAN, WESTERINK, J., VALK, A. VAN DER & BRINK, A. VAN DEN, (2015), Change of Thought: Findings on Planning for Shrinkage from a Regional Design Competition, *Planning Practice & Research*, vol. 31, n°1, p. 23-40.
- KEUL, F.-J., (2009), *Große Kreisstadt Görlitz, Demographie, Fachkonzepte Städtebau und Denkmalschutz*, Integriertes Stadtentwicklungskonzept INSEK, Görlitz, 24 p.
- KMEC, S., (2010), *Les constructions discursives de la Grande Région*, Presses Universitaires de Nancy.
- KNIELING, J. & OTHENGRAFEN, F., (2009), En Route to a Theoretical Model for Comparative Research on Planning Culturel, In : *Planning Cultures in Europe: Decoding Cultural Phenomena in Urban and Regional Planning*, Ashgate Publishing, Ltd., p. 38-62.
- KNIELING, J. & OTHENGRAFEN, F., (2015), Planning Culture—A Concept to Explain the Evolution of Planning Policies and Processes in Europe?, *European Planning Studies*, vol. 23, n°11, p. 2133-2147.
- KNIELING, J. & OTHENGRAFEN, F., (2016), *Planning Cultures in Europe: Decoding Cultural Phenomena in Urban and Regional Planning*, Routledge, 352 p.

- KNIPPSCHILD, R., (2011), Cross-Border Spatial Planning: Understanding, Designing and Managing Cooperation Processes in the German–Polish–Czech Borderland, *European Planning Studies*, vol. 19, n°4, p. 629-645.
- KONLE-SEIDL, R. & LÜDEKE, B., (2017), *What harmonised and registered unemployment rates do not tell* (n° 6/2017), Institute for Employment Research, Nuremberg, 33 p.
- KOSTRUBIEC, B. & LOBODA, J., (2002), Le fonctionnement des villes doublons à frontière germano-polonaise, In : *Villes et Frontières*, Economica, ParisAnthropos, , p. 37-50.
- KRIZ, W., (2009), Planspiel, In : S. KÜHL, P. STRODTOLZ et A. TAFFERTSHOFER (éd.), *Handbuch Methoden der Organisationsforschung: Quantitative und Qualitative Methoden*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, p. 558-578.
- KROHE, J., (2011), The Incredible Shrinking City, *Planning*, vol. 77, n°9, p. 10-15.
- KRÖHNERT, S., KLINGHOLZ, R., SIEVERS, F., GROBER, T. & FRIEMEL, K., (2011), *Die demografische Lageder Nation - Was freiwilliges Engagement für die Regionen leistet*, Berlin-Institut für Bevölkerung und Entwicklung, 151 p.
- KRUMMACHER, M., KULBACH, R., WALTZ, V. & WOHLFAHRT, N., (2013), *Soziale Stadt — Sozialraumentwicklung — Quartiersmanagement: Herausforderungen für Politik, Raumplanung und soziale Arbeit*, Springer-Verlag, 272 p.
- KÜHN, M., (2015), Peripheralization: Theoretical Concepts Explaining Socio-Spatial Inequalities, *European Planning Studies*, vol. 23, n°2, p. 367-378.
- KÜHN, M. & FISCHER, S., (2010), Strategische Stadtplanung. Strategiebildung in schrumpfenden Städten aus planungs- und politikwissenschaftlicher Sicht, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 68, n°5, p. 433-435.
- KÜHN, M. & WECK, S., (2012), Peripherisierung – Prozesse, Probleme und Strategien in Mittelstädten, *disP - The Planning Review*, vol. 48, n°2, p. 14-26.
- LACOSTE, Y., (2003), *De la géopolitique aux paysages : Dictionnaire de la géographie*, Armand Colin, Paris, 224 p.
- LANG, T., (2012a), Shrinkage, Metropolization and Peripheralization in East Germany, *EUROPEAN PLANNING STUDIES*, vol. 20, n°10, p. 1747-1754.
- LANG, T., (2012b), Shrinkage, Metropolization and Peripheralization in East Germany, *European Planning Studies*, vol. 20, n°10, p. 1747-1754.
- LANG, T., (2013), Conceptualizing urban shrinkage in East Germany: Understanding regional peripheralization in the light of discursive forms of region building, In : *Peripheralization*, Springer, p. 224-238.
- LASK, T., (1995), Grenze/frontière : le sens de la frontière, *Quaderni*, vol. 27, n°1, p. 65-78.
- LATOUCHE, S., (2015), Une société de décroissance est-elle souhaitable ?, *Revue juridique de l'environnement*, vol. me 40, n°2, p. 208-210.

- LE FONDS BELVAL, (2007), *La maison du savoir de l'université du luxembourg*, Le Fonds Belval, Esch-sur-Alzette, 62 p.
- LE GLÉAU, J.-P., PUMAIN, D. & SAINT-JULIEN, T., (1996), Villes d'Europe : à chaque pays sa définition, *Economie et Statistique*, vol. 294, n°1, p. 9-23.
- LEBOUTTE, R., (1997), *Vie et mort des bassins industriels en Europe*, Editions L'Harmattan, 592 p.
- LEBOUTTE, R., (2000), Les frontières de l'Europe, *Revue économique*, vol. 51, n°2, p. 269-276.
- LEBRUN, N. & RENARD-GRANDMONTAGNE, C., (2014), Commerce et frontière. Discontinuité et échange transnational, In : *Le commerce dans tous ses états : Espaces marchands et enjeux de société*, PU Rennes, Rennes, p. 105-116.
- LEHNUNG, J. B., (1978), *Geliebtes Pirmasens. Heimatgeschichtliche Erinnerungen: Geliebtes Pirmasens. Bd I. 740-1790: Bd I*, Komet Pirmasens, Pirmasens.
- LELOUP, F., (2010), Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, vol. octobre, n°4, p. 687-705.
- LENTZ, T., (2013), *Le congrès de Vienne: Une refondation de l'Europe 1814-1815*, EDI8, 398 p.
- LESER, H., (2005), *DIERCKE-Wörterbuch Allgemeine Geographie*, Deutscher Taschenbuch Verlag, Braunschweig, 1120 p.
- L'ESSENTIEL, (2021, juillet 27), Belval achevé en 2027, place à Esch-Schifflange, *L'essentiel*. <http://www.lessentiel.lu/fr/economie/dossier/ecolux/news/story/belval-acheve-en-2027-place-a-esch-schifflange-18302932> (page consultée le 14/10/21)
- LÉVY, J. & LUSSAULT, M., (2003), *Dictionnaire de la géographie*, Belin, 1127 p.
- LINTZ, G., MÜLLER, B. & FINKA, M., (2005), Introduction: The Challenge of Structural Change for Industrial Cities and Regions in the CEE Countries, In : B. MÜLLER, M. FINKA et G. LINTZ (éd.), *Rise and Decline of Industry in Central and Eastern Europe: A Comparative Study of Cities and Regions in Eleven Countries*, Springer Berlin Heidelberg, Berlin, Heidelberg, p. 1-23.
- LOGIE, J., (2014), *Waterloo - La campagne de 1815*, Racine, Bruxelles, 240 p.
- LOGISTIKCLUSTER REGION BASEL, (s. d.), Die Schweizerischen Rheinhäfen, *Logistikcluster Region Basel - Eine Initiative des Handelskammer beider Basel*. <https://www.logistikcluster-regionbasel.ch/logistikstandort/facts-figures/die-schweizerischen-rheinhaefen/> (page consultée le 24/09/21)
- LUNDQUIST, K.-J. & TRIPPL, M., (2013), Distance, Proximity and Types of Cross-border Innovation Systems: A Conceptual Analysis, *Regional Studies*, vol. 47, n°3, p. 450-460.
- LÜTKE-DALDRUP, E., (2003), Die „perforierte Stadt“ – neue Räume im Leipziger Osten, *Informationen zur Raumentwicklung*, vol. 1/2, p. 13.

- MÄDING, H., (2006), Demographischer Wandel als Herausforderung für die Kommunen, In : *Räumliche Konsequenzen des demographischen Wandels*, Hannover Akademie für Raumforschung und Landesplanung-Leibniz-Forum für Raumwissenschaften., vol. 6, , p. 338-354.
- MAIRIE DE FORBACH, (2019, octobre 21), Grands projets - Action coeur de ville, *Forbach*. <https://www.mairie-forbach.fr/grands-projets> (page consultée le 20/10/20)
- MALHERBE, A., GRANDJEAN, M., LAMBOTTE, J.-M., DUPONT, X. & GODART, M.-F., (2018a), Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés, *Schéma de Développement Territorial de la Grande Région*, n°Cahier Thématique n°1, p. 36.
- MALHERBE, A., GRANDJEAN, M., LAMBOTTE, J.-M., DUPONT, X. & GODART, M.-F., (2018b), *Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés* (n° 1), Grande Région, 36 p.
- MANALE, M., (2014), Völklingen Factories, a Heritage without Memory?, *L'Homme et la société*, vol. No 192, n°2, p. 31-48.
- MARCH, L. & MUDDE, C., (2005), What's Left of the Radical Left? The European Radical Left After 1989: Decline and Mutation, *Comparative European Politics*, vol. 3, n°1, p. 23-49.
- MARQUES, D., (2021, juin 30), Déi Lénk : « Le droit au logement n'est pas respecté au Luxembourg », Luxembourg.
- MARTINEZ-FERNANDEZ, C., WEYMAN, T., FOL, S., AUDIRAC, I., CUNNINGHAM-SABOT, E., WIECHMANN, T. & YAHAGI, H., (2016), Shrinking cities in Australia, Japan, Europe, and the USA: From a global process to local policy responses, *Progress in Planning*, vol. 105, p. 1-48.
- MATHEIS, B., (2015, mai 25), *Innenstadtforum: „Innenstadt aktiv“ – Abschlussveranstaltung* Présenté à Innenstadtentwicklungskonzept, , Pirmasens.
- MATHIS, D., (2011), « Quand l'armée s'en va ». Approche géohistorique des restructurations des espaces militarisés : l'exemple du sud mosellan, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 51, n°1-2, .
- MATHIS, D., CHIFFRE, E., BALOUZAT-LOUBET, C., NIEDERLANDER, T. & MATHIS, A., (2020), Quelles trajectoires paysagères pour les massifs forestiers militarisés du Grand-Est ?, *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n°22.
- MAYER, I., BEKEBREDE, G., HARTEVELD, C., WARMELINK, H., ZHOU, Q., VAN RUIJVEN, T., ... WENZLER, I., (2014), The research and evaluation of serious games: Toward a comprehensive methodology, *British Journal of Educational Technology*, vol. 45, n°3, p. 502-527.
- MAYHEW, S., (2004), *A Dictionary of Geography*, Oxford University Press, 907 p.
- MAZZUCOTTELI, (2021, mars 2), Transfrontalier : Le projet d'un tram-train Forbach-Sarrebruck refait surface, *Républicain Lorrain*, Metz.

- MEDINA, L., (2009), Les frontières de l'isthme centraméricain, de marges symboliques à des espaces en construction, *Espaces et sociétés*, vol. n° 138, n°3, p. 35-50.
- MERLIN, P. & CHOAY, F., (2015), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PUF, Paris, 1008 p.
- METTAN, N., (2003), Enjeux et perspectives de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire : l'exemple de la Suisse romande, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. décembre, n°5, p. 951-972.
- MEYFROIDT, A., (2011), Les services du quotidien comme solution au rétrécissement urbain : le cas de Marzahn-Hellersdorf, *Géocarrefour*, n°2, p. 127-137.
- MICHELET, J. F. & GIRAUT, F., (2014), Construction of a place brand . The Valais brand or the virtues and risks of place branding, *Journal of Alpine Research | Revue de Géographie Alpine*, n°102-1, .
- MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, (2020), Compétences des collectivités locales, *Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales - Politiques publiques*. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/competences-des-collectivites-locales> (page consultée le 30/06/21)
- MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, (2021, juillet 15), Programme Action cœur de ville, *Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales*. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville> (page consultée le 13/10/21)
- MINOIS, G., (2011), *Le poids du nombre. L'obsession du surpeuplement dans l'histoire*, Perrin, Paris, 677 p.
- MIOCHE, P., (2015), *La sidérurgie française et la maison de Wendel pendant les Trente Glorieuses : 1945-1975*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 159 p.
- MIOT, Y., (2012), *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? : le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne* (phdthesis, Université de Lille 1 - Sciences et Technologies).
- MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE, (2000), *pour une meilleure prise en compte des agglomérations transfrontalières dans les politiques urbaines en Europe* (n° DIV-Type 4 : le cas des agglomérations transfrontalières), MOT, Paris, 39 p.
- MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE, (2017), *Les territoires transfrontaliers, La fabrique de l'Europe*, MOT, Paris, 35 p.
- MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE (MOT), (s. d.-a), Eurodistrict SaarMoselle, *Mission Opérationnelle Transfrontalière*. <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/territoires-niveau-local/eurodistrict-saarmoselle/eurodistrict-saarmoselle-3/> (page consultée le 08/10/21)
- MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE (MOT), (s. d.-b), Pôle européen de développement de Longwy, *espaces-transfrontaliers.org*. <http://www.espaces-transfrontaliers.org>

- transfrontaliers.org/ressources/territoires/agglomerations-transfrontalieres/pole-europeen-de-longwy-0/pole-europeen-de-developpement-de-longwy-1/ (page consultée le 21/07/21)
- MORANGE, M. & SCHMOLL, C., (2016), *Les outils qualitatifs en géographie - Méthodes et applications : Méthodes et applications*, Armand Colin, Malakoff, 224 p.
- MOREL-DORIDAT, F., (2021), Représentations de la décroissance urbaine de chaque côté de la frontière franco-allemande, *Revue du marketing territorial*, n°6.
- MORIN, E., (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Points, Paris, 158 p.
- MÜLLER, B. (ÉD.), (2011), *German Annual of Spatial Research and Policy 2010*, Springer Berlin Heidelberg, Berlin, Heidelberg.
- MULLIGAN, H., (2013), Environmental Sustainability Issues for Shrinking Cities: US and Europe, In : *Shrinking Cities: International Perspectives and Policy Implications*, Routledge, New York, NY, p. 279-302.
- MUMFORD, L., (1961), *The City in History: Its Origins, Its Transformations, and Its Prospects*, Mariner Books, San Diego New York London, 784 p.
- MYKHENKO, V. & TUROK, I., (2008), East European Cities — Patterns of Growth and Decline, 1960–2005, *International Planning Studies*, vol. 13, n°4, p. 311-342.
- NATIONALE STADTENTWICKLUNGS POLITIK, (2017, mars 13), Pirmasens „Rheinberger Areal“, *Nationale Stadtentwicklungs Politik*. https://www.nationale-stadtentwicklungspolitik.de/NSP/SharedDocs/Projekte/WSProjekte_DE/Pirmasens_RheinbergerAreal.html (page consultée le 15/10/21)
- NELLES, J. & WALTHER, O., (2011), Changing European borders: from separation to interface? An introduction, *Articulo - Journal of Urban Research*, n°6, .
- NESSI, H., (2012), *Incidences du contexte urbain et du rapport au cadre de vie sur la mobilité de loisir* (phdthesis, Université Paris-Est).
- NEWMAN, D., (2006), The lines that continue to separate us: borders in our 'borderless' world, *Progress in Human Geography*, vol. 30, n°2, p. 143-161.
- NEWMAN, D. & PAASI, A., (1998), Fences and neighbours in the postmodern world: boundary narratives in political geography, *Progress in Human Geography*, vol. 22, n°2, p. 186-207.
- NOIRIEL, G. & AZZAOU, B., (1980), *Vivre et lutter à Longwy*, FeniXX, 271 p.
- NORDMAN, D., (2001), *Frontières de France : De l'espace au territoire*, Gallimard, Paris, 644 p.
- OBSERVATOIRE DE L'HABITAT, (2021, septembre 16), Prix de vente, *logement.lu - Indicateur rapide Série C - Statistique des prix de vente des appartements*. <http://logement.public.lu/fr/observatoire-habitat/prix-de-vente.html> (page consultée le 23/09/21)

- O'DOWD, L., (2002), The Changing Significance of European Borders, *Regional & Federal Studies*, vol. 12, n°4, p. 13-36.
- OECD, (2007), *OECD Rural Policy Reviews Germany.*, OECD Publishing, Paris.
- OECD & SAHEL AND WEST AFRICA CLUB, (2013), *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, OECD Publishing, 212 p.
- OEI, P.-Y., BRAUERS, H. & HERPICH, P., (2020), Lessons from Germany's hard coal mining phase-out: policies and transition from 1950 to 2018, *Climate Policy*, vol. 20, n°8, p. 963-979.
- OLENSKI, J., (2003), *SSDIS Global Standard for Harmonization of Social Statistics with special reference to transition and globalization processes* (n° ESA/STAT/AC.88/10), United Nations Statistics Division, New York, 40 p.
- OLIVEAU, S. & DOIGNON, Y., (2016), La diagonale se vide ? Analyse spatiale exploratoire des décroissances démographiques en France métropolitaine depuis 50 ans, *Cybergeo : European Journal of Geography*, p. 23.
- OLSEN, A. K., (2013), Shrinking Cities: Fuzzy Concept or Useful Framework?, *Berkeley Planning Journal*, vol. 26, n°1, p. 107-132.
- OREF GRAND EST & PÔLE EMPLOI, (2018), *Bassin d'emploi de Longwy*, Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation & Pôle Emploi, 26 p.
- OSWALT, P., (2006), *Shrinking Cities: Volume 1: International Research*, Hatje Cantz Publishers, Ostfildern-Ruit, 736 p.
- PAASI, A., (1996), Inclusion, exclusion, and the construction of territorial identities: Boundaries in the globalizing geopolitical landscape, *Nordisk Samhällsgeografisk Tidskrift*, n°23, p. 6-23.
- PAASI, A., (2009), Bounded spaces in a 'borderless world': border studies, power and the anatomy of territory, *Journal of Power*, vol. 2, n°2, p. 213-234.
- PAASI, A., (2012), Border Studies Reanimated: Going beyond the Territorial/Relational Divide, *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 44, n°10, p. 2303-2309.
- PALAYRET, J.-M., (2003), De la CECA au Comité des Régions. Le Conseil des Communes et des Régions d'Europe. Un demi-siècle de Lobbying en faveur de l'Europe des Régions.
- PALLAGST, K., (2007), Shrinking Cities in the United States of America : Three Cases, Three Planning Stories, p. 8.
- PALLAGST, K., (2008), Shrinking cities, Planning challenges from an international perspective, In : *Cities Growing Smaller*, Kent State University's Cleveland Urban Design Collaborative, Cleveland vol. 1, , p. 7-16.
- PALLAGST, K., (2020), Cultures d'aménagement et villes en décroissance : vers des recherches appliquées dans les régions transfrontalières, In : F. MOREL-DORIDAT et G. HAMEZ

- (trad.), *Réalités, perceptions et représentations des frontières de l'Union européenne*, E M E Éditions, Louvain-la-Neuve, p. 183-197.
- PALLAGST, K., ABER, J., AUDIRAC, I., CUNNINGHAM-SABOT, E., FOL, S., MARTINEZ-FERNANDEZ, C., ... WIECHMANN, T., (2009), *The Future of Shrinking Cities: Problems, Patterns and Strategies of Urban Transformation in a Global Context*, Berkeley, 168 p.
- PALLAGST, K. & WIECHMANN, T., (2005), Shrinking smart: städtische Schrumpfungprozesse in den USA, , Schwerpunkt „Schrumpfende Städte”, Verlag für Sozialwissenschaften, In : N. GESTRING, H. GLASAUER, C. HANNEMANN, W. PETROWSKY et J. POHLAN (éd.), *Jahrbuch StadtRegion 2004/05: Schwerpunkt „Schrumpfende Städte”*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, p. 104-127.
- PALLAGST, K., WIECHMANN, T. & MARTINEZ-FERNANDEZ, C., (2013), *Shrinking Cities: International Perspectives and Policy Implications*, Routledge, New York, NY, 16 p.
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD, (s. d.), La réserve de biosphère transfrontalière - Parc naturel régional des Vosges du Nord. <https://www.parc-vosges-nord.fr/le-parc/la-reserve-de-biosphere-transfrontaliere-vosges-du-nord-pfalzerwald> (page consultée le 15/10/21)
- PASCAL, A., (1987), The Vanishing City, *Urban Studies*, vol. 24, n°6, p. 597-603.
- PEREC, G., (1974), *Espèces d'espaces*, 140 p.
- PERKMANN, M., (2003), Cross-Border Regions in Europe: Significance and Drivers of Regional Cross-Border Co-Operation, *European Urban and Regional Studies*, vol. 10, n°2, p. 153-171.
- PERRÉON, S., (2018), Les fortifications de Vauban au coeur de l'architecture et de l'art du Grand Siècle, In : J. BAECHLER (éd.), *La Guerre et les Arts*, Hermann, ParisAcadémie des sciences morales et politiques, , p. 235-251.
- PERRON, R., (2005), L'Europe, actrice et moteur de la mondialisation depuis 1950, *Relations internationales*, vol. n° 124, n°4, p. 69-81.
- PERROUX, F., (1967), Note sur la ville considérée comme pôle de développement et comme foyer du progrès, *Revue Tiers Monde*, vol. 8, n°32, p. 1147-1158.
- PICON, M., (2008), L'Orne et la Fensch : deux anciennes vallées industrielles lorraines, deux redéveloppements territoriaux, *Regards croisés sur les territoires industriels - Pour un dialogue entre fonction économique, capital social et héritage matériel*, p. 47-51.
- PIERMAY, J.-L., (1993), Citadins et frontières dans l'Est mosellan, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 33, n°3, p. 181-190.
- PIERMAY, J.-L., (2009), La frontière, un outil de projection au monde. Les mutations de Tanger (Maroc), *Espaces et sociétés*, vol. n° 138, n°3, p. 69-83.
- PIERMAY, J.-L., (2013), La frontière et ses ressources : regards croisés, In : B. ANTHEAUME et F. GIRAUT (éd.), *Le territoire est mort, vive les territoires ! : Une (re)fabrication au nom du développement*, IRD Éditions, Marseille, p. 203-221.

- PIERMAY, J.-L., REITEL, B. & ZANDER, P., (2002), Introduction, In : *Villes et Frontières*, Economica, ParisAnthropos, , p. 1-9.
- PIGERON-PIROTH, I. & WILLE, C., (2019), Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse: emploi, quotidien et perceptions.
- PLÖGER, J. & WECK, S., (2014), Confronting Out-Migration and the Skills Gap in Declining German Cities, *European Planning Studies*, vol. 22, n°2, p. 437-455.
- POPLIN, A., (2012), Playful public participation in urban planning: A case study for online serious games, *Computers, Environment and Urban Systems*, vol. 36, n°3, p. 195-206.
- POPPITZ, A. & SCHMITT, J., (2006), Stadt Land Fluss.
- PORTRON, J.-L., (1996), *Bitche*, JBA Production, INA - Institut National de l'Audiovisuel, La Sept ARTE.
- PRIANON, I. & WORM, F., (2020), Eurodistrict SaarMoselle, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 340-341.
- PRIGENT, L., (2013), L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ?, *Revue internationale et strategique*, vol. n° 90, n°2, p. 127-135.
- PUMAIN, D., (2006), *articles pour le Dictionnaire La ville et l'urbain*, Anthropos-Economica.
- PUMAIN, D., (2009), Essai sur la distance et l'espace géographique, *Espace géographique*, n°12, p. 17.
- RAFFESTIN, C., (1992), Autour de la fonction sociale de la frontière, *Espaces et sociétés*, n°70/71, p. 157-164.
- RAFFESTIN, C., (1997), Réinventer l'hospitalité, *Communications*, vol. 65, n°1, p. 165-177.
- RATZEL, F., (1987), *La Géographie politique : Les concepts fondamentaux*, Fayard, Paris, 250 p.
- REALADVISOR, (2021, septembre 1), Suisse : Prix m2 & Prix Immobilier 2021 · CHF / m², *RealAdvisor*. <https://realadvisor.ch/fr/prix-m2-immobilier> (page consultée le 23/09/21)
- RECKIEN, D. & MARTINEZ-FERNANDEZ, C., (2011), Why Do Cities Shrink?, *European Planning Studies*, vol. 19, n°8, p. 1375-1397.
- REICHERT-SCHICK, A., (2013), Les services à la population dans les régions rurales périphériques de l'Allemagne. Les exemples de la Poméranie occidentale et de l'Eifel occidentale, *Noröis. Environnement, aménagement, société*, n°229, p. 21-37.
- REITEL, B., (2006), Les logiques de projet dans les agglomérations transfrontalières de Strasbourg-Kehl et de Bâle : vers l'émergence de nouvelles territorialités ?, In : *Après les frontières, avec la frontière: nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, Éditions de l'aube, La Tour d'Aigues, p. 151-167.

- REITEL, B., (2013a), Border Temporality and Space Integration in the European Transborder Agglomeration of Basel, *Journal of Borderlands Studies*, vol. 28, n°2, p. 239-256.
- REITEL, B., (2013b), L'agglomération transfrontalière : un objet géographique, produit de relations singulières entre continu et discontinu : L'exemple de l'agglomération trinationale de Bâle, In : A. GÉNIN et A. FRÉDÉRIC (éd.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, p. 311-326.
- REITEL, B. & ZANDER, P., (2004a), Espace transfrontalier, *Hypergéô*, p. 3.
- REITEL, B. & ZANDER, P., (2004b), Espace transfrontalier, *Hypergéô - Encyclopédie électronique*. <https://www.hypergeo.eu/spip.php?article207> (page consultée le 31/01/20)
- REITEL, F., (1982), *La Lorraine. Collection " Que Sais-Je " - Le Point des Connaissances Actuelles - N° 2033.*, 127 p.
- RENARD, F., (2012, juin 9), 9 juin 1982 : la France adopte un nouveau plan acier, *Les Echos*.
- RENARD, J.-P., (1997), *Le géographe et les frontières*, Editions L'Harmattan, Paris, 300 p.
- RENARD, J.-P., (2002), La frontière : Limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition, In : *Limites et discontinuités en géographie*, CDU SEDES, Paris, p. 40-66.
- RENARD, J.-P., (2010), Frontières et aménagement. Le point de vue du géographe..., In : G. HAMEZ (éd.), *Frontières et aménagement*, Metzvol. XXXII-N°1-4, p. 333.
- RENARD-GRANDMONTAGNE, C., (2006), Le bassin sidérurgique de Longwy : nouvelle reconversion, nouveaux acteurs, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 46, n°3-4.
- RENARD-GRANDMONTAGNE, C., BOQUET, M. & DORKEL, N., (2020), Commerces à la frontière, In : A.-L. AMILHAT SZARY et G. HAMEZ (éd.), *Frontières*, Armand Colin/ Horizon, p. 206-215.
- RÉPUBLICAIN LORRAIN, (2018, octobre 19), Action cœur de ville : construire le nouveau Longwy, *Républicain Lorrain*.
- RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE, (2021, janvier 28), Statistiques cantonales - Graphiques : 03. Travail et rémunération, *StatistiqueGenève*. https://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=03_05&dom=1 (page consultée le 23/09/21)
- REYNAUD, E., (1974), Castells Manuel, La question urbaine., *Revue française de sociologie*, vol. 15, n°4, p. 617-626.
- RHEINLAND-PFALZ - MINISTERIUM DES INNERN UND FÜR SPORT, (s. d.), Regionale Raumordnungspläne, *Ministerium des Innern und für Sport*. <https://mdi.rlp.de/de/unsere-themen/landesplanung/regionale-raumordnungsplaene/> (page consultée le 12/10/21)
- RHODES, J. & RUSSO, J., (2013), Shrinking 'Smart'?: Urban Redevelopment and Shrinkage in Youngstown, Ohio, *Urban Geography*, vol. 34, n°3, p. 305-326.

- RIQUET, P., (1989), L'organisation de l'aménagement du territoire en Allemagne fédérale, *L'Espace géographique*, vol. 18, n°4, p. 309-311.
- RIVIÈRE, D., HOLM, E., SALARIS, A. & STRÖMGREN, M., (2010), Vers une gouvernance multiscalaire de la décroissance ?, In : *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*, Hermès, ParisLavoisier, , p. 237-267.
- ROHR, J., (1957), *Forbach et son arrondissement*, FeniXX, 400 p.
- ROHR, J.-C. & DELANCHY, F., (2003, septembre), Histoire d'hommes, les racines du futur, service Communication des Houillères du Bassin de Lorraine.
- ROSIÈRE, S., (2020), *Frontières de fer : Le cloisonnement du monde*, Editions Syllepse, Paris, 181 p.
- ROTH, H., (2016), Du déclin à la périphérisation : quand les courants constructivistes et critiques revisitent les différenciations spatiales en Allemagne, *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- ROUSSEL, F., (1991), *Le pays de Longwy*, Ed. Serpenoise, Metz, 127 p.
- RUMFORD, C., (2006), Theorizing Borders, *European Journal of Social Theory*, vol. 9, n°2, p. 155-169.
- RYAN, B. D., (2012), *Design After Decline: How America Rebuilds Shrinking Cities*, University of Pennsylvania Press, 278 p.
- RYBCZYNSKI, W. & LINNEMAN, P. D., (1999), How to save our shrinking cities, n°135, p. 30-44.
- SAARLAND.DE, (s. d.), Mitmachportal Frankreichstrategie, *Mitmachportal Frankreichstrategie*. <https://frankreichstrategie.saarland/de> (page consultée le 07/10/21)
- SAARSTAHL, (2019, mars 26), Eckdaten Geschäftsjahr 2018 für den Saarstahl-Konzern, <https://www.saarstahl.de/sag/de/konzern/medien/presse/eckdaten-geschaeftsjahr-2018-fuer-den-saarstahl-konzern-87636.shtml>. <https://www.saarstahl.de/sag/de/konzern/medien/presse/eckdaten-geschaeftsjahr-2018-fuer-den-saarstahl-konzern-87636.shtml> (page consultée le 26/04/21)
- SANTAMARIA, F. & ÉLISSADE, B., (2008), *Lexique de l'aménagement du territoire européen*, Lavoisier, Paris, 252 p.
- SANYAL, B., (2020), Hybrid Planning Cultures: The Search for the Global Cultural Commons, In : *The City Reader*, Routledge, London7^e éd., , p. 3-28.
- SCHULZ, C., (1996), L'agglomération transfrontalière du Pôle Européen de Développement (P.E.D.) Longwy-Rodange-Athus. Expériences et perspectives d'un programme trinational de restructuration économique, *Revue Géographique de l'Est*, vol. 36, n°2, p. 133-150.
- SCHULZ, C., (1998), *Interkommunale Zusammenarbeit im Saar-Lor-Lux-Raum. Lokale grenzüberschreitende Integrationsprozesse.*, Universität des Saarlands Fachrichtung Geographie.

- SCHULZ, S. & SCHWARTZKOPFF, J., (2016), *Erfahrungen mit dem struktur- wandel*, E3G, 21 p.
- SEYS-BINTEIN, F.-O., (1998), Typologie des changements démographiques en Europe centrale et orientale depuis la chute de communisme, *Espace Populations Sociétés*, vol. 16, n°3, p. 441-461.
- SIEBENHAAR, F., (2020), Citizens' Engagement in Cross-Border Regions, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 180-182.
- SIGMUND, A.-M., (2005, octobre 26), Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Proposition de décision du Parle-ment européen et du Conseil établissant, pour la période 2007-2013, le programme “Citoyens pour l’Europe” visant à promouvoir la citoyenneté européenne active», *Journal officiel de l’Union européenne*, Bruxelles, p. 6.
- SIMON, A., (2018), *Les compétences régaliennes et les collectivités territoriales*, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- SOBOTKA, T., (2003), Le retour de la diversité : la brusque évolution de la fécondité en Europe centrale et orientale après la chute des régimes communistes, *Population*, vol. Vol. 58, n°4, p. 511-548.
- SOHN, C., (2014), The Border as a Resource in the Global Urban Space: A Contribution to the Cross-Border Metropolis Hypothesis, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 38, p. 1697-1711.
- SOHN, C., (2020), Les agglomérations transfrontalières, In : *Frontières*, Armand Colin, ParisHorizon, , p. 332-339.
- SOHN, C. & WALTHER, O., (2009), Métropolisation et intégration transfrontalière : le paradoxe luxembourgeois, *Espaces et societes*, vol. n° 138, n°3, p. 51-67.
- SOUSA, S. & PINHO, P., (2015), Planning for Shrinkage: Paradox or Paradigm, *European Planning Studies*, vol. 23, n°1, p. 12.
- STADT VÖLKLINGEN, (2010), *Teilräumliches Konzept für das Programmgebiet Völklingen-Innenstadt*, 109 p.
- STADT VÖLKLINGEN, (2020, décembre 31), Stadtportrait, Statistik & Geschichte - Einwohnerstatistik, *Stadt Völklingen*. <https://www.voelklingen.de/voelklingen/stadtportrait-statistik-geschichte/> (page consultée le 31/03/21)
- STADT VÖLKLINGEN, (s. d.), Daten zur Geschichte der Stadt Völklingen, *Stadtarchiv Völklingen*.
- STÄDTEBAU-FÖRDERUNG VON BUND, LÄNDER UND GEMEINDEN, (2015), *Projekt: Stadtteilmanagement Soziale Stadt Völklingen Durchführungsbericht für die Programmjahre 2013 und 2014*, Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung (BiB) - Saarland - Stadt Völklingen, Stadt Völklingen, 38 p.

- STATEC, (2021a), Indicateur conjoncturel de fécondité 1967 - 2020, *Le portail des statistiques - Grand-Duché de Luxembourg*. https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12881&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=2&RFPPath=99 (page consultée le 26/09/21)
- STATEC, (2021b, juin 25), Emploi salarié intérieur par lieu de résidence et nationalité 1995 - 2021, *Le portail des statistiques - Grand-Duché de Luxembourg*. https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12916&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=3&RFPPath=92 (page consultée le 23/09/21)
- STEINFÜHRER, A. & HAASE, A., (2007a), DEMOGRAPHIC CHANGE AS A FUTURE CHALLENGE FOR CITIES IN EAST CENTRAL EUROPE, *Geografiska Annaler, Series B: Human Geography*, vol. 89, n°2, p. 183-195.
- STEINFÜHRER, A. & HAASE, A., (2007b), Demographic change as a future challenge for cities in east central europe, *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, vol. 89, n°2, p. 183-195.
- STOCK, M., (2007), 6. Théorie de l'habiter. Questionnements:, In : *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, ParisVilles, territoire et philosophie, , p. 103-125.
- STOCK, M., (2015), Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique, *Annales de géographie*, vol. 2015/4, n°704, p. 424-441.
- STRYJAKIEWICZ, T., (2013), The process of urban shrinkage and its consequences, *Romanian Journal of Regional Science*, vol. 7, p. 29-40.
- STUBENRAUCH, H., (2012), Städte, Landkreise, Verbandsgemeinden und Gemeinden, *Das rheinland-pfälzische Kommunalsystem im Überblick*. Mainz.
- SZARY, A.-L. A. & GIRAUT, F., (2015), Borderities: The Politics of Contemporary Mobile Borders, In : A.-L. A. SZARY et F. GIRAUT (éd.), *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Palgrave Macmillan UK, London, p. 1-19.
- THOMES, P. & ENGEL, M., (2014), La sidérurgie et l'industrie de l'acier, *GR-Atlas*.
- TIWARI, P., NAIR, R., ANKINAPALLI, P., RAO, J., HINGORANI, P. & GULATI, M., (2015), Living Environment, In : P. TIWARI, R. NAIR, P. ANKINAPALLI, J. RAO, P. HINGORANI et M. GULATI (éd.), *India's Reluctant Urbanization: Thinking Beyond*, Palgrave Macmillan UK, London, p. 153-173.
- TOUTE L'EUROPE, (2008, avril 2), Espace Schengen : suppression des contrôles aux frontières aériennes, *Touteleurope.eu*.
- TOUTE L'EUROPE, (2019a, mai 29), Qu'est-ce que la CECA ?, *Toute l'Europe.eu*. <https://www.touteleurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-la-ceca.html> (page consultée le 15/01/20)
- TOUTE L'EUROPE, (2019b, août 28), L'Union européenne, comment ça marche ?, *Comprendre l'Europe*.

- TROEGER-WEIB, G. & DOMHARDT, H.-J., (2009), Germany's Shrinkage on a Small Town Scale, In : *The Future of Shrinking Cities: Problems, Patterns and Strategies of Urban Transformation in a Global Context*, Berkeley University of California, , p. 161-168.
- TUOK, I. & MYKHENKO, V., (2007a), The trajectories of European cities, 1960–2005, *Cities*, vol. 24, n°3, p. 165-182.
- TUOK, I. & MYKHENKO, V., (2007b), The trajectories of European cities, 1960–2005, *Cities*, vol. 24, n°3, p. 165-182.
- UMS RIATE, GÉOGRAPHIE-CITÉS, LIG, IGEAT, UNIVERSITÉ D'UMEA, DÉPARTEMENT DE SCIENCES SOCIALES - UNIVERSITÉ DE NAPLES « L'ORIENTALE », ... CUGUAT-TIGRIS, (2008), *Régions en déclin : un nouveau paradigme démographique et territorial*, 126 p.
- UMS RIATE, VIRY, M., GIRAUD, T. & LAMBERT, N., (2017), *Magrit, Magrit - Cartographie*. <http://magrit.cnrs.fr/> (page consultée le 01/08/21)
- UNI GR - CBS, (2018), Groupe de travail Aménagement du territoire. <http://cbs.uni-gr.eu/fr/border-studies/groupe-de-travail/amenagement-du-territoire> (page consultée le 16/10/21)
- UNITED NATIONS DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS, (2017), *United Nations Demographic Yearbook 2016 | Nations Unies Annuaire Démographique*, New-York, 793 p.
- UNITED NATIONS DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS, (2018), *The World's Cities in 2018 - Data Booklet (ST/ESA/SER.A/417)*, UN.
- UNITED NATIONS DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS, (2020), World Population Prospects - Population Division, *Population Dynamics*. <https://population.un.org/wpp/> (page consultée le 27/05/21)
- VAN DE KAA, D. J., (1987), Europe's Second Demographic Transition, *Population Bulletin*, vol. 42, p. 1-59.
- VAN DEN BERG, L., DREWETT, R. & KLAASSEN, L. H., (1982), *A Study of Growth and Decline: Urban Europe*, Elsevier, Pergamon, 185 p.
- VANDERMOTTEN, C., (2010), Les aires urbaines transfrontalières en Europe, *Mosella : revue du Centre d'études géographiques de Metz*, vol. 32, n°1-4, p. 37-47.
- VERBANGEMEINDE PIRMASSENS-LAND, (2020), Kommunalen Entschuldungsfonds, *Startseite*. <https://www.pirmasens-land.de/gemeinden/kroepfen/kommunalen-entschuldungsfonds/> (page consultée le 14/10/21)
- VESCHAMBRE, V., (2005), Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest, *Norois. Environnement, aménagement, société*, n°195, p. 79-92.
- VILLE DE BITCHE, (s. d.), Histoire de la Citadelle de Bitche : de Cormontaigne à 1945. http://www.citadelle-bitche.com/site/histoire_citadelle_suite.php (page consultée le 17/10/21)

- VIROL, M., (2003), *Vauban: de la gloire du roi au service de l'Etat*, Editions Champ Vallon, 454 p.
- VÖLKLINGEN IM WANDEL, (s. d.), Die Geschichte der Stadt Völklingen, *Völklingen im Wandel*.
- WASSENBERG, B., (2020), Cross-Border Cooperation, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Warszawa, Wien, p. 217-221.
- WASSENBERG, B. & REITEL, B. (ÉD.), (2020), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, 864 p.
- WASSENBERG, B., REITEL, B. & PEYRONY, J., (2020), Introduction, In : B. WASSENBERG et B. REITEL (éd.), *Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration*, Peter Lang, Bruxelles, Berlin, Bern, New York, Oxford, Warszawa, Wien, p. 35-54.
- WATKINS, J. W. N., (1952), Ideal Types and Historical Explanation, *The British Journal for the Philosophy of Science*, vol. 3, n°9, p. 22-43.
- WEAVER, R., BAGCHI-SEN, S., KNIGHT, J. & FRAZIER, A. E., (2016), *Shrinking Cities: Understanding urban decline in the United States*, Routledge, London, 244 p.
- WEAVER, R. & HOLTKAMP, C., (2015), Geographical Approaches to Understanding Urban Decline: From Evolutionary Theory to Political Economy...and Back?, *Geography Compass*, vol. 9, n°5, p. 286-302.
- WECK, S., (2011), Dealing with Peripheralisation in Urban Development – the Case of Pirmasens, In : M. SCHRENK, V. V. POPOVICH et P. ZEILE (éd.), *Change for stability - lifecycles of cities and regions: the role and possibilities of foresighted planning in transformation processes*, CORP, Competence Center of Urban and Regional Planning, Essen, p. 155-162.
- WECK, S. & BEIßWENGER, S., (2014), Coping with Peripheralization: Governance Response in Two German Small Cities, *European Planning Studies*, vol. 22, n°10, p. 2156-2171.
- WELTKULTURERBE VÖLKLINGER HÜTTE, (s. d.), Weltkulturerbe Völklinger Hütte: Die Geschichte. <https://www.voelklinger-huette.org/weltkulturerbe-voelklinger-huette/geschichte/> (page consultée le 31/10/20)
- WIECHMANN, T., (2009), Conversion Strategies under Uncertainty in Post-Socialist Shrinking Cities: The Example of Dresden in Eastern Germany, In : *The Future of Shrinking Cities: Problems, Patterns and Strategies of Urban Transformation in a Global Context*, Berkeley University of California, , p. 5-16.
- WIECHMANN, T. & WOLFF, M., (2013), Urban Shrinkage in a Spatial Perspective – Operationalization of Shrinking Cities in Europe 1990-2010 Présenté à AESOP / ACSP 5th Joint Congress 2013 Planning for Resilient Cities and Regions, , University College Dublin Ireland, p. 20.

- WIEST, K. & LEIBERT, T., (2013), Wandlungsmuster junger Frauen im ländlichen Sachsen-Anhalt – Implikationen für zielgruppenorientierte Regionalentwicklungsstrategien, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 71, n°6, p. 455-469.
- WILCKEN, N., (2013), *Metz et Guillaume II*, Editions Serpenoise, Metz, 136 p.
- WILLE, C., SCHUNER, G. & BOESEN, E., (2016), Beyond Luxembourg. Space and identity constructions in the context of cross-border residential migration, In : C. WILLE, R. RECKINGER, S. KMEC et M. HESSE (éd.), *Spaces and identities in border regions: politics - media - subjects*, Transcript, Bielefeld, p. 326-368.
- WILMIN, H., (1987), Un notable de la Lorraine Orientale Louis Couturier, industriel et homme politique (1872-1935), *Académie nationale de Metz*, p. 19.
- WILMIN, H., (1990), La guerre de Trente Ans à Forbach : la démolition du château-fort, *Les Cahiers Lorrains*, n°2, p. 117-128.
- WILMIN, H., (1998a), *Histoire illustrée de Forbach*, Serpenoise, Saint-Avold, 56 p.
- WILMIN, H., (1998b), Le peuplement de la région forbachoise à l'époque moderne, *Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, p. 13.
- WILSON, T. M. & DONNAN, H., (2016), *A Companion to Border Studies*, John Wiley & Sons, 640 p.
- WITTMER, H., (2019), *Pirmasens: Einst und Jetzt*, Sutton Verlag GmbH, Erfurt, 121 p.
- WOLFF, M., FOL, S., ROTH, H. & CUNNINGHAM-SABOT, E., (2013), Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France, *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- WOLFF, M. & WIECHMANN, T., (2010), Indicators to measure shrinking cities, In : *Fostering Knowledge on Regeneration Strategies in Shrinking Cities across Europe*, COST Action TU0803: Cities Re-growing Smaller (CIRES), Taranto, p. 20.
- WOLFF, M. & WIECHMANN, T., (2017), Urban growth and decline: Europe's shrinking cities in a comparative perspective 1990–2010, *European Urban and Regional Studies*, vol. 25, p. 096977641769468.
- WONG, D. W. S., (2004), The Modifiable Areal Unit Problem (MAUP), In : D. G. JANELLE, B. WARF et K. HANSEN (éd.), *WorldMinds: Geographical Perspectives on 100 Problems: Commemorating the 100th Anniversary of the Association of American Geographers 1904–2004*, Springer Netherlands, Dordrecht, p. 571-575.
- YAMAMOTO, T., (2019), Analysis of Japanese shrinking cities and policies to tackle this problem (the case of Sammu city and its economic gardening project), *R-Econom*, vol. 5, p. 123-136.
- YEH, A. G.-O. & NG, M. K., (2018), *Planning for a Better Urban Living Environment in Asia*, Routledge, 369 p.

- YNDIGEGN, C., (2011), *Between Debordering and Rebordering Europe: Cross-Border Cooperation in the Øresund Region or the Danish-Swedish Border Region*, *Eurasia Border Review*, vol. 2, n°1, p. 47-59.
- YNDIGEGN, C., (2020), *The Europe without borders discourse and splitting European identities*, In : C. WILLE et B. NIENABER (éd.), *Border Experiences in Europe: Everyday Life - Working Life - Communication - Languages*, Nomos Verlagsgesellschaft mbH & Co. KG, Baden-Badenvol. 1, , p. 17-37.
- ZEPF, M., (2011), *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, PPUR Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 320 p.

Liste des abréviations

ACP : Analyse en Composante Principale

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

BauGB : *Baugesetzbuch*

BIT : Bureau International du Travail

BBP : *Bebauungsplan*

BBSR : *Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung*

CCH : Code de la Construction en de l'Habitat

CCRE : Conseil des Communes et Régions d'Europe

CERIMES : Centre de ressources et d'informations sur le multimédia pour l'enseignement supérieur

CIRES : *Cities Regrowing Smaller*

CAH : Classification Ascendante Hiérarchique

CPS : *Cross-border Public Services*

EPA : Établissement Public d'Aménagement

EPFL : Établissement Public Foncier de Lorraine

ESPON : *European Spatial Planning Observation Network*

ExWoSt : *Experimenteller Wohnungs- und Städtebau*

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FUA : Functional Urban Area

GECT : Groupement Européen de Coopération Territorial

ICF : Indicateur Conjoncturel de Fécondité

IDH : Indice de Développement Humain

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

KEF-RP : *Kommunalen Entschuldungsfonds Rheinland-Pfalz*

LEP : *Landesentwicklungprogramme*

LOF : Loi d'Orientation Foncière

LUA : *Large Urban Area*

MARNU : Modalités d'application du règlement national d'urbanisme

MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles

MAUP : *Modifiable Area Unit Problem*

MOT : Mission Opérationnelle Transfrontalière

NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbaine

NUTS : Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques

PED : Pôle Européen de Développement

PIA : Parc International d'Activités

POS : Plan d'Occupation des Sols

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

PNRU : Programme National pour la Rénovation Urbaine

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OSM : Open Street Map

R&D : Recherche et Développement

RNU : Règlement National d'Urbanisme

ROG : *Raumordnungsgesetz*

SCoT : Schémas de Cohérence Territoriale

SDAU : Schéma Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme

SDEC : Schéma de développement de l'espace européen

SDT-GR : Schéma de développement territorial de la Grande Région

SIG : Système d'Information Géographique

SOFIREM : Société Financière pour Favoriser l'Industrialisation des Régions Minières

SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain

STATEC : Institut national de la statistique et des études économiques

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UE : Union Européenne

UIM : Union Internationale des Maires

ZUS : Zones Urbaines Sensibles

Table des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude	24
Figure 2 : schématisation du processus de déclin urbain.....	39
Figure 3 : présence du Parti Pour la Décroissance lors des principales manifestations contre le système capitaliste et les marches pour le climat ici à Metz le 20 mars 2021	52
Figure 4 : schéma simplifié du processus de décroissance urbaine (shrinking cities)	53
Figure 5 : schématisation du processus de décroissance territoriale	58
Figure 6 : Görlitz, Maisons historiques de style renaissance de la place du marché (23, Untermarkt).....	62
Figure 7 : image satellitaire des villes de Görlitz (à l'ouest) et de Zgorzelec (à l'est).....	62
Figure 8 : nombre de publications traitant directement ou indirectement de la décroissance territoriale parues entre 1990 et 2020.....	67
Figure 9 : carte bibliométrique des sujets connexes à la décroissance territoriale cités au moins une fois dans sept occurrences	70
Figure 10 : villes de plus de 500 000 habitants ayant enregistré une perte annuelle moyenne de leur population entre 2000 et 2018 (source : ONU, 2018, p.7)	84
Figure 11 : dynamiques démographiques des régions européennes NUTS 2 entre 1991 et 2016	87
Figure 12 : évolutions démographiques régionales passée et projetées de 1990 à 2040.....	88
Figure 13 : pyramide des âges de la population de l'UE à 28 entre 2004 et 2019.....	90
Figure 14 : zoom sur les trajectoires démographiques des régions frontalières du nord-est de la France	94
Figure 15 : le Limes Rhéto-Germanique, première ligne frontalière du continent européen... 97	
Figure 16 : situation des espaces transfrontaliers du nord-est de la France de 840 à 870	98
Figure 17 : fortifications Vauban de la ville de Longwy (Meurthe-et-Moselle, France) inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO	99
Figure 18 : borne et ligne frontière sur la crête vosgienne entre Lorraine et Alsace.....	101
Figure 19 : le gros ouvrage du Hackenberg, bloc 9, ligne Maginot	103
Figure 20 : des bassins houillers et ferrifères transfrontaliers entre Belgique, France, Luxembourg et Allemagne	106
Figure 21 : différents espaces transfrontaliers de part et d'autre de la frontière nord-est de la France	112
Figure 22 : recueil transfrontalier d'informations transfrontalières	116
Figure 23 : harmonisation des maillages locaux le long de la frontière nord-est de la France	121
Figure 24 : « Dynamiques de l'emploi transfrontalier en Europe et en France », fiche d'analyse de l'observatoire des territoires 2017, GECT, 2017	123

Figure 25:sélection des territoires locaux inclus dans un ourlet transfrontalier de 90 minutes maximum en voiture de la frontière nord-est de la France.....	124
Figure 26 : une perte en population relativement discontinue des territoires de part et d'autre de la frontière nord-est de la France	130
Figure 27 : détermination de la distance temps à la ville-centre pour chacune des grandes aires urbaines telles que définies par ESPON en 2007	134
Figure 28 : schématisation de l'architecture générale de la base de données locales et transfrontalières	136
Figure 29 : Graphes des cercles de corrélations pour les trois premiers axes factoriels (explication de 66,28 % de l'information (logiciel : Philcarto).....	137
Figure 30 : profils des 8 classes issues de la CAH et retenue pour une identification des territoires en décroissance (logiciel : Philcarto)	138
Figure 31 : interprétation des classes issues de la CAH et hiérarchisation des résultats	139
Figure 32 : diversité des trajectoires démographiques des espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre 1981 et 2011.....	153
Figure 33 : aperçu des dynamiques de vieillissement de la population dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France	156
Figure 34 : les espaces transfrontaliers du nord-est de la France au prisme du processus de décroissance démographique.....	161
Figure 35 : classification des territoires inclus dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France au regard de leur profil décroissant	162
Figure 36 : localisation des terrains d'étude.....	163
Figure 37 : aperçu de la base de données « Commerces et services commerciaux » pour la commune de Longwy	166
Figure 38 : éléments de définition du territoire, à la croisée des politiques publiques, de la population et des cadres de vie (source : GECT, 2014)	169
Figure 39 : répartition de la population des cinq villes d'étude par tranche d'âge en 2014* (2013 pour le Land de Sarre).....	170
Figure 40 : aperçu des conditions de réalisation des entretiens semi-directifs (Longwy, le 5 mai 2018).....	173
Figure 41 : Grille d'analyse des entretiens qualitatifs, résumé des entretiens menés dans le Pays de Bitche (Moselle, France).....	175
Figure 42 : situation des villes de Forbach et de Völklingen au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle	180
Figure 43 : vue sur l'un des bâtiments de la caserne Guise transformé en restaurant, dans sa partie basse (aujourd'hui fermé), et en logements (rue Nationale, Forbach)	182
Figure 44 : maison Coutrier à Forbach (à l'angle de la rue de la Gare et de l'avenue Saint-Rémy)	183
Figure 45 : site des anciennes manufactures Adt aujourd'hui laissé au souvenir de fiches historiques et de campagnes de sensibilisation à l'histoire de la ville de Forbach (Place Johann Fischart, Forbach).....	184

Figure 46 : site de l'ancien puits Simon 3, accueillant aujourd'hui l'entreprise Complet (rue Nationale, Forbach).....	187
Figure 47 : quartier du Wiesberg avant les travaux de rénovation urbaine (rue les Capucines, Forbach)	188
Figure 48 : ancien site du carreau Marineau, aujourd'hui partiellement transformé en zone d'activité (rue des Moulins, Forbach)	189
Figure 49 : bâtiment de l'ancien hôtel de ville, aujourd'hui siège de la bibliothèque municipale et de l'université populaire de Völklingen (la tour est ajoutée au bâtiment en 1907), Rathausstraße	191
Figure 50 : l'usine sidérurgique de Völklingen (Völklinger Hutte) depuis les voies de la gare ferroviaire construite en 1893, Rathausstraße	192
Figure 51 : nouvelle aciérie de Völklingen (vue depuis l'autoroute).....	194
Figure 52 : trajectoires démographiques des cinq villes d'étude entre 1950 et 2017 (population exprimée en base 100 pour l'années 1968 en France et 1970 en Allemagne).....	194
Figure 53 : conurbation transfrontalière de Sarrebruck (limites de l'Eurodistrict SaarMoselle) (Bing Arial 2018)	197
Figure 54 : Sarrebruck, lieu de concentration des flux de travailleurs frontaliers lorrains	198
Figure 55 : espace de ventes de cigarettes localisé à dix mètres de la frontière franco-allemande, situé sur la commune de Völklingen (Lauterbach)	199
Figure 56 : les différentiels nationaux en termes de TVA exprimés à la frontière franco-allemande par l'installation d'un magasin de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle (dm) et de chaussures (Deichmann) (Großrosseln, Sarre).....	200
Figure 57 : carte mentale de l'étudiante forbachoise	205
Figure 58 : carte mentale du jeune actif forbachois travaillant à Metz	205
Figure 59 : représentation d'une semaine type par l'étudiante en parcours franco-allemand entre l'université de la Sarre et l'université de Lorraine	207
Figure 60 : carte mentale du retraité de la Saarstahl, Völklingen.....	211
Figure 61 : carte mentale de l'ingénieur en électronique de Völklingen	211
Figure 62 : entre espaces urbanisés en Allemagne et zones rurales en France, aucune continuité urbaine ne s'observe entre la Rhénanie-Palatinat et la Moselle	219
Figure 63 : le fort Saint-Sébastien (rue du Stade) et la porte de Strasbourg, dernier vestige des fortifications de la ville de Bitche (rue du Maréchal Foch).....	222
Figure 64 : la Kaserne Freiherr von Falkenstein, renommée caserne Theyssier en 1918 en hommage au siège de 1870-1871, construite par les Allemands en 1898 et aujourd'hui désaffectée (l'un des bâtiments accueille un marché fermier)	223
Figure 65 : la Citadelle de Bitche depuis le fort Saint-Sébastien	225
Figure 66 : ancien hôtel de ville de Pirmasens (Alte Rathaus, Hauptstraße).....	226
Figure 67 : Porte de France, principale entrée dans la place forte, Longwy-Haut	227
Figure 68 : cités ouvrières de Longwy de Gouraincourt, répondant au modèle paternaliste, dominées par les résidences des maîtres de forges.....	230

Figure 69 : bâtiments laissés en friche : un cinéma en bas à droite, un ancien grand hôtel, lié à l'activité thermale de la ville, un haut	232
Figure 70 : carte mentale imagée de l'actif résidant à Bitche (le 19/02/2018)	233
Figure 71 : carte mentale de l'un des retraités habitant le Pays de Bitche (le 03/07/2018) ...	234
Figure 72 : carte mentale proposée par l'actif résidant à Pirmasens et travaillant à Landau in der Pfalz (le 20/11/2018)	234
Figure 73 : carte mentale proposée par une ancienne enseignante résidant dans la Verbandsgemeinde Pirmasens (le 20/03/2019)	235
Figure 74 : carte mentale proposée par l'étudiante bitchoise (le 08/02/2018)	239
Figure 75 : carte mentale proposée par le chef d'entreprise au Luxembourg (le 15/06/2018)	239
Figure 76 : communes bénéficiant des programmes Stadtumbau Ost et West en 2011 (source : BBSR, 2012)	257
Figure 77 : plan de zonage du PLU de Forbach (mis à jour le 12/12/2018)	259
Figure 78 : 222 communes bénéficiaires du programme « Action Cœur de Ville ».....	262
Figure 79 : le Parc International d'Activité des Trois Frontières : d'une friche sidérurgique à une zone commerciale périphérique.....	267
Figure 80 : Fresh, une ferme piscicole installée à Völklingen	268
Figure 81 : zone d'activités du carreau de Marineau (Forbach, Moselle, France, 19/01/2018) et « Le Haut Fourneau couché » (Longwy, Meurthe-et-Moselle, France, 24/10/2019).....	273
Figure 82 : Puits Simon 1 et 2, inscrits depuis 2002 au titre des Monuments Historiques	273
Figure 83 : site du Parc Explor Wendel à Petite-Rosselle (Moselle, France).....	274
Figure 84 : les hauts fourneaux de la Völklinger Hütte.....	275
Figure 85 : salle des machines, aujourd'hui le lieu de multiples expositions temporaires	275
Figure 86 : ancien site industriel de Belval, quartier « Terrasse des Hauts Fourneaux » (vue générale en bas à gauche du site ; entrée et intérieur de la bibliothèque universitaire sur les trois autres photographies)	277
Figure 87 : ancienne fabrique de chaussures Rheinberger abritant le Science Center régional Dynamikum.....	280
Figure 88 : rénovation et réhabilitations d'anciens bâtiments désaffectés de la ville de Pirmasens dans le cadre du programme Stadtumbau	281
Figure 89 : nouveau quartier pavillonnaire à proximité de Pirmasens (Karl Rheinwalt-Ring), à quelques centaines de mètres de la friche militaire issue de l'abandon de la caserne Arius..	282
Figure 90 : localisation des quartiers de Völklingen	282
Figure 91 : quartier Unteres Wehrden marqué par les maisons d'ouvriers et celles des maîtres de forges	283
Figure 92 : démolition de l'ancien grand magasin Kaufhof laissé à l'abandon (en haut à droite) depuis sa fermeture à l'automne 1996	285
Figure 93 : Spielplatz, rare parc urbain de la ville (Poststraße, Völklingen).....	286

Figure 94 : NPNRU quartier Voltaire à Longwy : quand l'ancien dégradé (immeuble Voltaire) laisse place aux nouveaux logements	288
Figure 95 : citadelle de Bitche vue depuis les airs	289
Figure 96 : Pays de Bitche ancré dans le Parc Naturel des Vosges du Nord.....	290
Figure 97 : cristallerie de Saint-lès-Bitche et vue générale des produits proposés au grand public.....	291
Figure 98 : chercheurs membres du groupe « Aménagement du territoire » de l'Université de la Grande Région Center for Border Studies.....	296
Figure 99 : modèle dit « d'aménagement culturalisé »	303
Figure 100 : plateau de jeu (imprimé à l'échelle A2 pour les phases de travail de groupe et A0 pour le plan final)	306
Figure 101 : plan de situation de l'ancienne friche industrielle	307
Figure 102 : jetons à placer sur l'ensemble de la friche, chacun figurant un usage spécifique.	307
Figure 103 : préparation du projet d'aménagement de l'Éco Région SarLorLux+ par le groupe « Grand Est ».....	309
Figure 104 : illustration de la multiplicité des représentations personnelles de la frontière à partir des pratiques sociales et spatiales des enseignants en histoire-géographie du secondaire	316

Table des tableaux

Tableau 1 : aperçu de la base de données bibliométrique	66
Tableau 2 : profils des personnes interviewées sur leur cadre de vie transfrontalier pour chacune des cinq communes d'étude	171
Tableau 3 : aperçu de la grille de lecture des cartes mentales.....	174
Tableau 4 : les grands paradigmes politiques en Grande Région.....	299
Tableau 5 : documents cadres de l'aménagement du territoire en Grande Région	301
Tableau 6 : résultats clés et recommandations issus du Planspiel.....	313

Table des annexes

Annexe 1 : Des définitions nationales différentes des catégories spatiales de référence	377
Annexe 2 : Captures d'écran des échanges tenus entre les participants du MOOC « Au-delà des frontières, diagnostiquer les territoires » autour de la question de la traduction du terme « territoire » en allemand.....	381
Annexe 3 : Localisations des différents périmètres institutionnalisés de coopérations transfrontalière	383
Annexe 4 : Carte bibliométrique des sujets connexes au shrinkage cités au moins une fois dans sept occurrences (ASC et Francis) (Cybergeéo, juin 2019).....	384
Annexe 5 : La décroissance territoriale, un sujet de l'actualité médiatique.....	385
Annexe 6. Dynamiques démographiques des municipalités européennes (LAU 1 et 2) entre 1990 et 2010.....	390
Annexe 7 : Un cloisonnement aux frontières nationales des dynamiques natalistes européennes.....	391
Annexe 8 : Aperçu actuel du champ de bataille de Waterloo.....	392
Annexe 9 : Hétérogénéité des maillages locaux proposés par les instituts nationaux de la statistique et de géodésie	394
Annexe 10 : Aperçu de la base de données géoréférencées proposée par © EuroGeographics pour les limites administratives locales telle que lues dans le logiciel SIG ©QGIS.....	395
Annexe 11 : Ajout de nouveaux attributs à la base de données locales et géoréférencées	396
Annexe 12 : Maillage local harmonisé proposé par le SIG-Grande Région	400
Annexe 13 : Détermination des espaces en connexion transfrontalière maximale par le calcul d'une zone de 90 minutes en voiture de part et d'autre de la frontière française.....	401
Annexe 14 : Construction de l'Indicateur de Décroissance Démographique.....	402
Annexe 15 : Caractéristiques des FUA et système de notation.....	404
Annexe 16 : Traçage des courbes isochrones à partir de la mairie de la ville-centre de chacune des grandes aires urbaines définies par ESPON.....	408
Annexe 17 : Absence de données locales sur la situation du marché du travail au Luxembourg justifiée par le STATEC	409
Annexe 18 : Aperçus du code source de la page internet contenant le webmapping du résultat une fois celui-ci compilé et mis en ligne.....	410
Annexe 19 : Résultats de l'ACP pour le maillage local harmonisé	413
Annexe 20 : Arbre hiérarchique pour une classification en huit classes.....	414
Annexe 21 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre forte densité de population et rural isolé.....	415
Annexe 22 : Des comportements natalistes dictés par des contextes nationaux	416
Annexe 23 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre dynamisme économique et crise structurelle	417

Annexe 24 : Importance des effets de polarisation exercés par le Luxembourg et la Suisse sur les dynamiques démographiques locales.....	419
Annexe 25 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre pression immobilière en Allemagne, Suisse et Luxembourg et forte vacance des logements en Wallonie.....	420
Annexe 26 : Capture d'écran de la présentation au CGET des travaux de l'UMS RIATE portant sur les comparaisons des bases OSM et BPE avec les réalités de terrain lors d'une réunion d'étape (8 janvier 2020)	421
Annexe 27 : Le modèle de grille d'entretien proposé à la population des cinq villes d'étude en français, en allemand et en anglais	422
Annexe 28 : Retranscription des entretiens à l'aide de l'outil YouTube Studio (en mode privé)	428
Annexe 29 : Vues du château du Schossberg	429
Annexe 30 : Cliché de la caserne « Bataille », siège du 174 ^e Régiment d'Infanterie, pris en 1911	430
Annexe 31 : Entrée de ville de Stiring-Wendel, dans la continuité urbaine de la ville de Forbach, à quelques centaines de mètres du Puit Simon.....	431
Annexe 32 : Château ADT (Adtschloss), aujourd'hui reconverti en conservatoire de musique	432
Annexe 33 : Site de l'ancien carreau Marineau et de la station de captage-compression de gaz de mine, rue des Moulins à Forbach.....	433
Annexe 34 : Gare de Völklingen, Rathausstraße	435
Annexe 35 : Schématisation des flux de travailleurs frontaliers en Grande Région (IBA-OIE)	436
Annexe 36 : Trajectoires démographiques des communes de l'Eurodistrict SaarMoselle entre 1981 et 2011	437
Annexe 37 : Centre-ville de Forbach : entre vacance commerciale et spécialisation dans le secteur bancaire et de l'assurance	438
Annexe 38 : Premiers résultats de la recherche Google pour l'expression « Forbach ville morte ».....	439
Annexe 39 : Bâtiments construits entre 1870 et 1912 dans le cadre du développement du pôle thermal.....	440
Annexe 40 : Carte mentale de l'étudiant en histoire originaire de la ville de Longwy.....	441
Annexe 41 : Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.....	442
Annexe 42 : Commerces vacants dans l'hyper centre de Pirmasens à la date du 5 janvier 2018 (relevés personnels de terrain).....	450
Annexe 43 : Une importance plus forte de la vacance commerciale dans le quartier de Wehrden que dans le centre de Völklingen.....	451
Annexe 44 : Fiches de documentations renseignées tout au long du Planspiel : exemple de la région Grand Est.....	452

Annexes

Annexe 1 : Des définitions nationales différentes des catégories spatiales de référence

La ville et l'urbain sont généralement assimilés, voire employés comme de parfaits synonymes, bien que la ville soit un concept et que l'urbain relève davantage du modèle (Lévy et Lussault, 2003). En ce sens, la ville doit davantage être vue comme l'« *expression particulière de l'urbain* », le résultat mais aussi et surtout le commencement d'un processus d'expansion spatiale et de concentrations (basé sur le modèle de croissance concentrique en Europe) (Le Gléau, Pumain et Saint-Julien, 1996 ; Lévy et Lussault, 2003, p. 9). Définir un tel objet géographique en perpétuel évolution est une tâche particulièrement ardue. D'abord parce que la ville inclue des municipalités aux réalités démographiques, économiques, sociales et politiques très diverses pouvant aller du bourg à la mégapole (Pumain, 2006, p. 125). Ensuite, si la ville s'avère de plus en plus difficile à identifier dans le paysage. Les formes contemporaines de développement urbain (suburbanisation, périurbanisation et rurbanisation) ont entraîné un étalement de la ville au-delà des limites précédemment établies. Les fortifications et autres murs d'enceintes qui jadis servaient de frontière à cet objet géographique ont depuis été incorporés au tissu urbain estompant toujours plus les limites entre l'urbain et le rural (Beaujeu-Garnier Jacqueline, 1980, p. 12 ; Le Gléau, Pumain et Saint-Julien, 1996, p. 13). Ces réalités ne font que renforcer le point de vue de l'écrivain français Georges Perec qui écrivait, à raison, en 1974 dans son ouvrage *Espèces d'espaces*, qu'il serait une grossière erreur d'« *essayer trop vite de trouver une définition de la ville ; c'est beaucoup trop gros, on a toutes les chances de se tromper* » (Perec, 1974, p. 83).

Toujours est-il qu'il est nécessaire de définir la ville et l'urbain dans le cadre d'analyses comparatistes des villes en décroissance. Une première solution serait de se référer aux définitions nationales couramment admises du concept de ville. Dans la grande majorité des cas, elles se basent sur la première division administrative territoriale que représente la commune et que seuls le nombre d'habitants, la densité de son bâti ou encore la concentration en services permettent de distinguer du village et de l'espace rural. Aussi, l'urbain et la ville se trouvent généralement définis de manière quantitative par un seuil de population établi arbitrairement à partir de conceptions nationales propres de l'urbain, du maillage communal de référence et de sa trame (Le Gléau, Pumain et Saint-Julien, 1996, p. 10 et 17 ; United Nations Department of Economic and social Affairs, 2017, p. 16). En France, par exemple, une commune est officiellement appelée « ville » dès lors qu'elle est peuplée de 2 000 habitants agglomérés ou plus, et que son bâti n'est pas distant de plus de 200 mètres¹¹³. Toutefois, un tel seuil ne saurait être retenu dans le cadre d'analyses internationales du processus de perte en

¹¹³ Le seuil des 2 000 habitants est régulièrement critiqué dans la mesure où les communes au voisinage de celui-ci ne concentrent que rarement les fonctions urbaines attendues et s'apparentent davantage à un « gros bourg » qu'à une ville à proprement dit (Le Gléau, Pumain et Saint-Julien, 1996, p. 22). Cet argument est d'autant plus recevable que ce chiffre n'a jamais été mis à jour depuis 1856 malgré une importante urbanisation de la population française depuis les révolutions industrielles (Pumain, 2006, p. 126)

population du fait de grandes disparités étatiques. Pour illustration, aux États-Unis, il est question de localité urbaine à partir de 2 500 habitants contre pas moins de 50 000 habitants au Japon, 100 000 en Chine depuis 1982, mais seulement 250 habitants agglomérés au Danemark et 200 pour les autres pays nordiques (Pumain, 2006). En Grande-Bretagne, enfin, ce ne sont plus 200 mètres maximum qui doivent séparer les bâtiments mais 50 mètres.

Les hétérogénéités nationales sont d'autant plus fortes que l'identification des villes peut ne pas s'appuyer sur un seuil particulier de population. Aux Philippines, par exemple, c'est la densité de population qui fait foi (1 000 habitants au km²) alors qu'au Burkina Faso, il est question de critères en termes d'équipements (« *écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable, électricité* ») (Institut national de la statistique et de la démographie, 2000 cit. in OECD et Sahel and West Africa Club, 2013, p. 54). Pour d'autres pays encore, le statut administratif de « ville » est fixé par la loi. C'est en particulier le cas de la République Fédérale Allemande qui comptait 2 054 communes officiellement appelées *Stadt (ville)* au 1^{er} janvier 2020, en vertu de lois précédentes (couramment nommées « *droits de cité* » - *Stadtrechten*) et qui jouissent de droits municipaux propres (*Stadtrecht* – qui répertorie les compétences propres aux villes allemandes). Par ailleurs, en droit allemand, une distinction est faite entre la ville-arrondissement (*Stadtkreis* – elle cumule en plus des compétences des villes celles propres aux Kreis) et la ville (*Stadt*) au sein d'un arrondissement (*Landkreis*). Le Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (l'Institut fédéral de recherche sur la construction, l'urbanisme et l'aménagement du territoire) distingue également ces villes selon leur nombre d'habitants de la petite (*Kleinstadt* – 5 000 à 20 000 habitants) à la grande ville (*Großstadt* – au moins 100 000 habitants) (BBSR, 2020a).

En plus des différences dans les seuils de référence se surajoutent des maillages locaux aux ampleurs très variables selon les pays¹¹⁴ (Grisson, 2016). Cette variabilité questionne elle aussi la comparabilité des situations démographiques des villes selon les pays (effet MAUP, cf. Chapitre 3). Malte présente le maillage local (*Local Administrative Units*) le plus fin de l'espace communautaire puisqu'en 2020 une commune faisait en moyenne 4,7 km² contre 1551,1 km² en Suède, 18,1 km² en France, 32,2 km² en Allemagne et 52,1 km² en Belgique (Eurostat). En outre, ce découpage local n'est aucunement immuable. Constamment il évolue, que ce soit localement, régionalement ou nationalement au gré des problématiques locales et des réformes territoriales limitant encore les comparaisons territoriales.

¹¹⁴ La diversité morphologique des maillages communaux s'appuie sur l'ancienneté de ceux-ci et des remodelages successifs. Ainsi, les pays au maillage le plus morcelé présentent une trame peu réformée depuis sa création autour de noyaux d'habitats, proches dans son dessin de la délimitation des paroisses. À l'inverse, les pays au maillage le plus large connaissent une trame très réformée ayant conduit à d'importantes fusions des municipalités. Une « *partie des pays européens a choisi de conduire une réforme radicale de ses institutions locales, conduisant à une réduction sensible du nombre de municipalités. L'exemple voisin le plus clair est celui de la Belgique qui, lors d'une réforme de 1974, divise par cinq le nombre d'entités de base en agrégeant, en milieu rural, les villages périphériques aux bourgs et petites villes qui les polarisent. Plusieurs autres pays ont suivi cette direction, les réductions les plus importantes s'observent au Danemark, en Suède, mais aussi en Bulgarie et en Allemagne, bien que, dans ce dernier cas, la réduction ait été plus progressive et inégalement répartie* » (Grisson, 2016, p. 8)

Malgré ces différentes limites, les analyses quantitatives et transnationales menées sur le processus de décroissance privilégient encore majoritairement la limite communale pour des questions de simplicité de recueil de l'information et de représentation de la donnée statistique. La question de la maille de référence n'est toutefois pas tranchée comme viennent en témoigner les séminaires et sessions de colloques organisés autour de cette thématique depuis une quinzaine d'années maintenant mais aussi les différents travaux de recherche menés sur cet enjeu de la recherche. Le projet TRADEVE – TRAjectoires DEMographiques des Villes Européennes en est un parfait exemple (Bretagnolle et al., 2016). En plus de souligner le manque d'harmonisation des maillages communaux à l'échelle européenne, il interroge la définition même de la ville, ses évolutions dans le temps et l'espace, ainsi que les ruptures temporelles propres à la disponibilité de la donnée. Les chercheurs conviennent finalement d'un besoin de recourir à une définition plus morphologique et évolutive de la ville basée sur les aires urbaines (*Urban Morphological Zones – UMZ*) auxquelles sont intégrées des paramètres d'évolution des périmètres dans le temps, sans année de référence (UMZ TRADEVE).

Le besoin de dépassement de la seule limite politico-administrative et l'intégration du caractère anisotrope des villes a également poussé E. Wolff et ses collaborateurs (2013) à proposer une analyse elle aussi basée sur l'aire urbaine, plus fonctionnelle dans sa définition. En plus de faire abstraction de l'hétérogénéité des maillages communaux et des définitions de l'urbain, l'aire urbaine permet de questionner les seuils de population, de concentration d'emplois et de flux entre le noyau urbain et sa périphérie, en particulier domicile-travail. Mais une fois encore, aucune définition n'est communément admise de cet objet géographique. Pour indication, l'INSEE le définit comme :

« un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente, ayant un emploi, travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ».

Les études européennes, quant à elles, lui préfèrent la notion d'« *aire urbaine fonctionnelle* » (*Fonctional Urban Area* ou FUA) proposée par l'Union européenne. Tout comme l'aire urbaine française, elle est marquée par la présence d'un ou plusieurs centres urbains (*Morphological Urban Area* ou MUA) et d'un ensemble de communes environnantes dont le nombre est déterminé selon les mobilités de travailleurs. La FUA est ainsi composée de l'ensemble des communes dont au moins 10 % de la population active se rend quotidiennement dans une MUA pour des raisons professionnelles (Eurostat).

Malgré cet essai d'harmonisation à des fins statistiques, les pays continuent de proposer des analyses basées sur leurs propres périmètres d'études. L'urbain reste alors donc bien une représentation mentale, bien que réalité physique, un lieu de contact et de relationnel difficilement définissable puisque manifestation intégrante des dynamiques et pratiques politiques nationales et sujette aux particularités physiques du milieu. En conséquence, la spécification spatiale de la ville et de l'urbain reste problématique dans le cadre d'études quantitatives à une échelle transnationale et démontre une fois encore le caractère cloisonnant

des frontières nationales. Il convient donc, préalablement, de bien définir les objets et les échelles d'étude du processus afin de proposer un regard le plus objectif possible des réalités spatiales du processus.

Annexe 2 : Captures d'écran des échanges tenus entre les participants du MOOC « Au-delà des frontières, diagnostiquer les territoires » autour de la question de la traduction du terme « territoire » en allemand

The screenshot shows a discussion forum on the FUN MOOC platform. The course title is "Au-delà des frontières, diagnostiquer les territoires". The discussion is titled "Traduction du mot « territoire » en allemand". The question, posted by user FF666, asks for confirmation of the German translation of "territoire". Two responses are visible: one from user gharnez (2 votes) and one from user NSchutz (1 vote).

Traduction du mot « territoire » en allemand

question posée il y a environ un an par FF666

Je viens de lire la transcription de la vidéo en français et en allemand. Je me pose la question si « territoire » est correctement traduit en allemand par « Raum ». Ce détail a son importance pour moi parce que je le laurais traduit soit par « Gebiet / Verwaltungsgebiet » ou bien « Territorium », au pluriel « Territorien ». Quelqu'un pour confirmer le meilleur choix ? Merci.

En rapport à 0 - Général / Ce message est visible par tous.

4 réponses

gharnez (2 votes) il y a environ un an

Bonjour, merci pour votre question. Nous nous étions interrogés sur l'équivalent allemand du "territoire" lors de la conception du MOOC, et nos collègues géographes des universités allemandes voisines nous avaient conseillé "Raum" plutôt que "Territorium". Cela étant, il reste probable que "territoire" soit un mot très français et potentiellement difficilement traduisible. Je pense par exemple au livre du géographe français Jean Gottmann dans les années 1970 "The significance of territory", dont l'objet était de sensibiliser le public anglophone sur le sens de ce mot... Concernant l'allemand, plusieurs auditeurs du MOOC sont germanophones et/ou de langue maternelle allemande, je les laisse rebondir sur la question, merci !

NSchutz (1 vote) il y a environ un an

Bonjour ! En tant que locuteur natif de l'allemand, je ne peux que confirmer le choix qui a été fait par l'équipe de traduire "territoire" par *Raum*, car cette traduction me paraît effectivement la plus neutre possible. Malgré le fait que "Raum" peut également être traduit par *salle* et représente donc un terme assez vaste, ce mot a bien sa place dans la géographie et dans d'autres sciences. Alors que "Territorium" se résume normalement à un territoire limité et est surtout employé dans le sens administratif du terme, "Gebiet" désigne une surface cohérente qui est aussi limitée d'habitude, de plus "Gebiet" ne se borne pas à la deuxième dimension. Souvent "Gebiet" est compris comme un synonyme du terme "Territorium". C'est pour cela que "Raum" est à préférer à mon avis.

il y a environ un an

Bonjour ! En tant que locuteur natif de l'allemand, je ne peux que confirmer le choix qui a été fait par l'équipe de traduire "territoire" par *Raum*, car cette traduction me paraît effectivement la plus neutre possible. Malgré le fait que "Raum" peut également être traduit par *salle* et représente donc un terme assez vaste, ce mot a bien sa place dans la géographie et dans d'autres sciences. Alors que "Territorium" se résume normalement à un territoire limité et est surtout employé dans le sens administratif du terme, "Gebiet" désigne une surface cohérente qui est aussi limitée d'habitude, de plus "Gebiet" ne se borne pas à la deuxième dimension. Souvent "Gebiet" est compris comme un synonyme du terme "Territorium". C'est pour cela que "Raum" est à préférer à mon avis.

Merci pour ces explications pour lesquelles je ne suis pas du tout convaincu. Je suis de formation scientifique et je pense que « Raum » évoque bien plus une notion d'espace en 3 dimensions, comme une « salle » évoquée dans l'intervention précédente. En combinant le mot, on obtient des mots tels que « Raumfähre » (navette spatiale). Pour aller plus loin dans la démonstration, je pense que la traduction française de « Raum » est « espace ». Cette fois-ci on traduit « europäischer Wirtschaftsraum » par « Espace économique européen ». Il ne viendrait à l'idée de personne de traduire par « Territoire économique européen ». Au contraire « Gebiet » a une notion de planéité, de surface limitée, de géométrie plane comme en mathématiques. Par exemple, on traduit « Besatzungsgebiet » par « zone d'occupation ». On traduit « Bundesgebiet » par « territoire fédéral ». On traduit « Staatsgebiet » par « territoire national ». Enfin, je proposais « Verwaltungsgebiet » (territoire administré ou territoire administratif) pour une notion justement plus administrative (sous-entendue à la napoléonienne). J'enfonce le clou. Lors de la première lecture des documents de cours, j'ai pensé que « Gebiet » était une meilleure traduction que « Raum » pour le mot français de « territoire ». Mais, je ne suis pas un spécialiste du domaine et donc la neutralité du mot « Raum » n'est pas ma tasse de thé.



il y a environ un an



Bonjour, je suis plutôt d'accord avec les deux personnes qui ont répondu précédemment... Nous pouvons aussi nous référer au terme de "Raumplanung", qui signifie littéralement « planning spatial », mais qui serait traduit en langue française par « aménagement du territoire ». Il est également possible de se souvenir que le terme racial de "Lebensraum", employé notamment dans les thèses de Friedrich Ratzel et réutilisé au sein de la pensée nazie, se traduit quasi systématiquement par la notion de « espace vital », qui reste en fait un concept très *territorialisé*, fondé sur la conquête des terres et ce donc via l'expansion géographique et territorial. C'est à partir de ces éléments ainsi que les éléments apportés par les deux personnes qui ont répondu au préalable, que j'estime valable et raisonnable la proposition du terme "Raum" comme traduction du mot territoire. Le terme de territoire semble aussi effectivement pouvoir être plus neutre en français que dans d'autres langues, tels l'anglais et, en l'occurrence, l'allemand.

[Loredana_Sa](#)

0 Vote



il y a environ un an



Bonjour,

Raum = espace. Il faut traduire "territoire" par "Raum" lorsqu'il joue le rôle d'un objet.
Gestion du territoire : "Raumverwaltung".

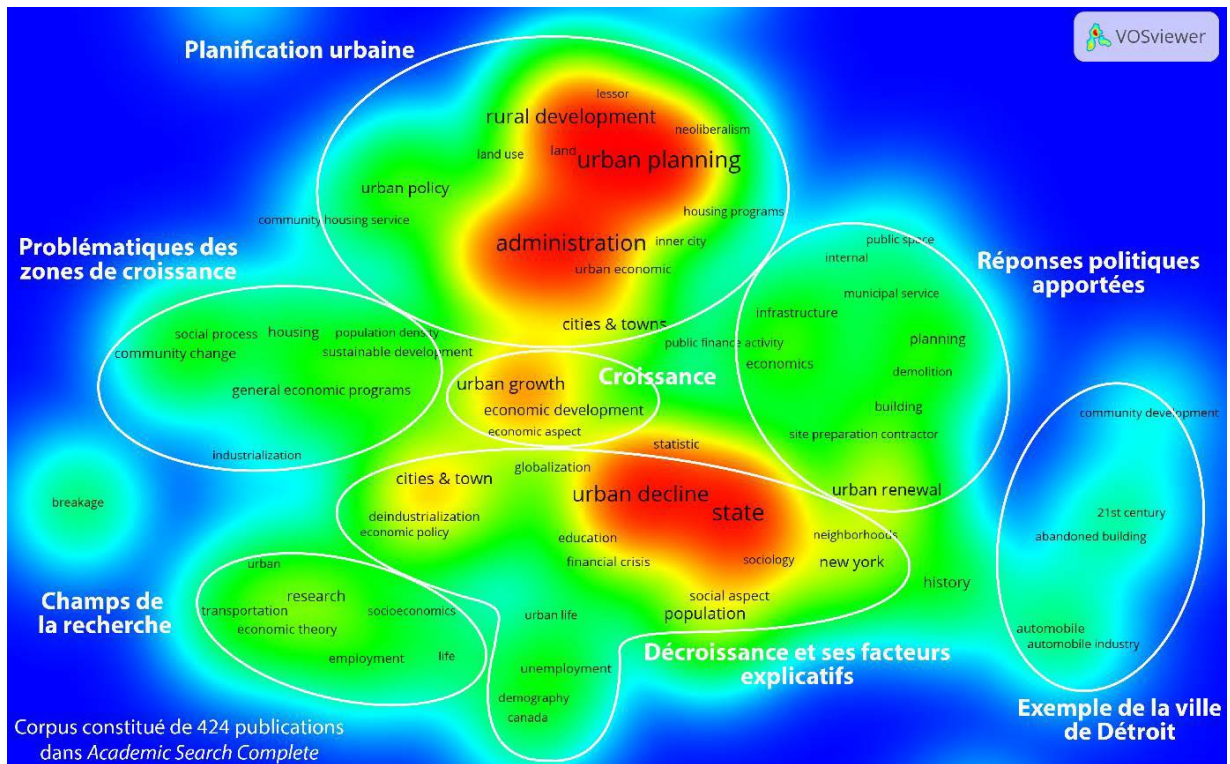
En revanche, "Gebiet" ou "Territorium" sont des entités. Elles s'imposent en tant qu'administrations et comprennent une population, un passé chargé d'histoire...
"Verwaltungsgebiet".

Annexe 3 : Localisations des différents périmètres institutionnalisés de coopérations transfrontalière



(Source : site de la Mission Opérationnelle Transfrontalière)

Annexe 4 : Carte bibliométrique des sujets connexes au shrinkage cités au moins une fois dans sept occurrences (ASC et Francis) (Cybergeéo, juin 2019)



Annexe 5 : La décroissance territoriale, un sujet de l'actualité médiatique

En plus de trouver une place renouvelée dans la production scientifique, le sujet de la décroissance territoriale trouve une résonance toute particulière dans les médias, tout au moins depuis les années 2010. Loin d'être absent, il est nommé de maintes façons. Comme pour la recherche scientifique, aucun consensus ne semble exister et oblige à multiplier les termes de la recherche. Néanmoins, un corolaire semble exister entre généralisation du processus, manifestations spatiales de la décroissance dans les espaces urbains, réponses politiques et attention portée par les médias. Alors que les cantonnements liés aux frontières sont questionnés et se ressentent en particulier dans la production scientifique sur le sujet, qu'en est-il des articles, dont ceux de la presse ?

Décroissance territoriale et médias, choix méthodologiques

Comme bon nombre de sujets d'actualité, les médias se sont emparés de la question de la décroissance territoriale. Bien que secondaires au regard des actualités migratoires, des montées des extrémismes politiques, des conflits géopolitiques, du réchauffement climatique et surtout de la crise sanitaire, la décroissance connaît un regain d'intérêt. Malgré tout, face à la multitude des médias présents dans le monde et des terminologies employées pour nommer le processus, des choix méthodologiques ont dû être faits.

Le premier est d'une importance cruciale. La veille médiatique internationale étant un exercice particulièrement ardu et chronophage, il a été choisi de ne la commencer qu'au début du travail de recherche doctoral. Ainsi, aucun article antérieur au premier octobre 2016 n'a donc été sélectionné. En outre, dans le cadre de cette thèse de doctorat, les derniers résultats traités remontent au 28 février 2021 ; la veille n'est cependant pas interrompue.

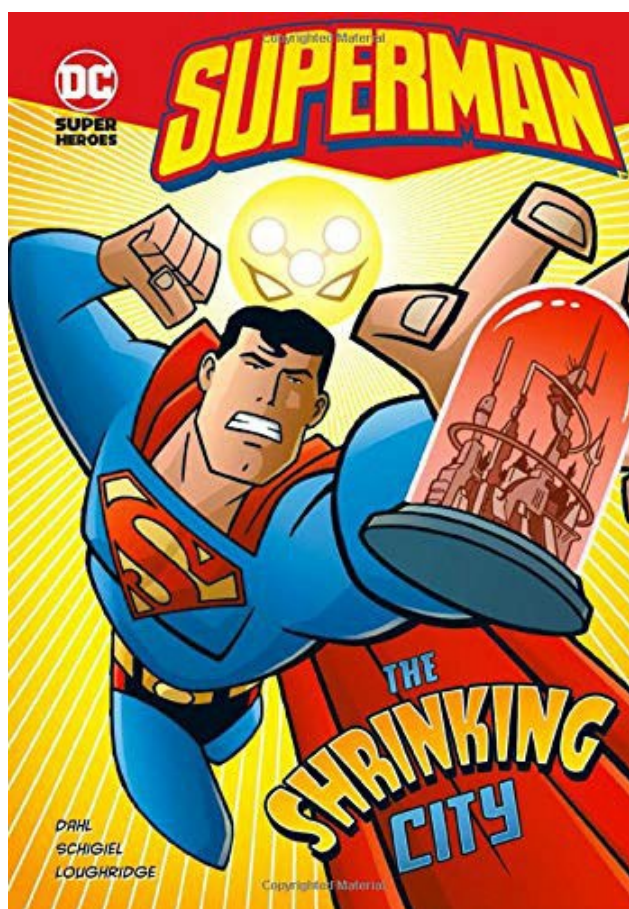
Au même titre que l'analyse bibliométrique proposée ci-avant, la veille médiatique avait pour objectif de sonder les cloisonnements liés aux frontières et de questionner le croisement effectif entre « *décroissance* » et « *frontières* » par les mass-médias. Pour ce faire, nous avons fait le choix de l'outil proposé par l'entreprise Google, *Google Alerts*. Le choix de cet outil s'explique par l'importance que représente le moteur de recherche dans le monde et le grand nombre de documents qu'il référence. Ne serait-ce qu'en termes de part de marché, la multinationale se présente comme en situation de quasi-monopole (92,9 % en 2017)¹¹⁵. L'avantage de son service *Alerts* tient à sa simplicité d'utilisation et à sa fiabilité. Il envoie ainsi un mail automatique à intervalle déterminé (ici quotidiennement) reprenant l'ensemble des résultats nouvellement indexés par Google selon les termes choisis préalablement dans le cadre de la recherche, termes présents soit dans le titre soit dans le résumé). Dans notre cas, les termes sont les suivants :

¹¹⁵ Référencement-Formation, 2018, Chiffres clés et histoire de Google, <https://www.referencement-formation.com/chiffre-internet-google-referencement.php>

Décroissance urbaine ; villes en décroissance ; déclin urbain ; dépeuplement ; rétrécissement urbain ; urban decline ; urban decay ; depopulation ; shrinking cities ; shrinking city ; Schrumpfungprozess ; schrumpfende Städte ; schrumpfende Stadt

Aucun terme dans une autre langue n'a été proposé. Ce choix est délibéré. En effet, les résultats dans d'autres langues n'auraient pu être correctement analysés en l'absence de leur maîtrise. En outre, au regard des résultats obtenus par l'analyse bibliométrique, le besoin d'ajouter de nouveaux termes à la recherche ne s'est pas fait ressentir.

Sur l'ensemble de la période, 275 documents ont été retenus, dont 145 articles de journaux, 60 articles scientifiques (issus en grande partie de la revue MDPI), 16 articles de blog, 6 reportages télévisés et 6 résumés d'interventions en colloque. Le tri a été fait manuellement et à intervalle régulier (quotidiennement). Il a permis de supprimer tous les résultats reprenant certains termes de la recherche tels que « *shrinking* » ou « *urbain* » et hors propos. De la même façon, tous les résultats renvoyant à des sites de téléchargement illégaux ou à des œuvres reprenant tous les termes de la recherche mais non connexes au processus ont été retirés de la base de données. À titre d'exemple, on peut mentionner la bande dessinée *The Shrinking City (Superman)* réalisée par Michael Dahl et Greg Schigiél, sortie en 2009 et dont la figure ci-après illustre la couverture.



Couverture du Comic Book *Superman, the Shrinking City* (crédits : Materlab)

Par ailleurs, le nombre de résultats parasites a fortement augmenté à la fin du mois de mars 2020 en contexte pandémique et de multiplication des articles renseignant du nombre des contaminations, hospitalisations et personnes décédées. La quantité de documents effectivement connexes au processus ont, quant à eux, connu un rebond aux dates de publications des nouveaux recensements de la population soit en fin et début d'année civile.

À des fins de comparaisons avec la base de données bibliographiques, de mêmes entrées ont été proposées. Le Tableau 1 témoigne de ces similitudes, à ceci près qu'aucun sujet connexe n'est proposé en l'absence de cette information. Cette entrée a été remplacée par le pays de référence du document.

<i>Deutsche Wohnungs- und Immobilienmärkte: zwischen Wachstum und Schrumpfung</i>			
Auteurs	Date	Titre de la revue/média	Type de document
SCHLAG Christian	23/02/2021	Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (BBSR)	Rapport
Résumé			Pays
<p>In zahlreichen deutschen Regionen sind die Wohnungsmärkte angespannt, in anderen stagniert die Wohnungsnachfrage oder ist gar rückläufig. Während die Großstädte und Umlandgemeinden wachsen, schrumpfen viele kleine und mittelgroße Kommunen in ländlich geprägten strukturschwachen Gegenden. Gewinne bei der Binnen- und Außenwanderung sorgen in den Wachstumsräumen weiterhin für Wohnungseingpässe, obwohl die Neubautätigkeit stark angezogen hat. Die Preise für Bauland, Häuser und Wohnungen sowie die Angebotsmieten steigen hier weiter, wobei sich die Dynamik bei den Erst- und Wiedervermietungs-mieten in vielen Großstädten zuletzt deutlich abgeschwächt hat. Die Ergebnisse seines Wohnungs- und Immobilienmarktberichts hat das Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (BBSR) auf dem Bilanzkongress der Wohnraumoffensive in Berlin vorgelegt. Zentrale Erkenntnisse finden sich auch in den vom Bundesministerium des Innern, für Bau und Heimat und dem BBSR herausgegebenen Faktenblättern zum deutschen Wohnungsmarkt 2021.</p>			Allemagne
<i>« Paris est menacé par l'urbanisme du dépeuplement »</i>			
Auteurs	Date	Titre de la revue/média	Type de document
SCHMUCKLE-MOLLARD Christiane	13/07/2020	Le Monde	Article de Journal
Résumé			Pays
<p>L'essor récent du télétravail a jeté une lumière crue sur une politique urbaine qui encourage la construction de bureaux, dont beaucoup sont vides, alors que la ville se dépeuple, pointe l'architecte Christiane Schmuckle-Mollard dans une tribune au « Monde ».</p>			France
<i>Eastern Europe is headed toward a demographic crisis</i>			
Auteurs	Date	Titre de la revue/média	Type de document
LANE Charles	12/11/2019	The Washington Post	Revue universitaire
Résumé			Pays
<p>Thirty years ago, the Berlin Wall fell, signaling that the end was near for communism in Eastern Europe. The question now is whether the end might be near for Eastern Europe, demographically.</p> <p>This is an exaggeration — but not a totally unfounded one. Of the 20 most rapidly shrinking countries in the world, 15 are erstwhile Warsaw Pact members, ex-Soviet republics or components of the former Yugoslavia (plus neighboring Albania).</p>			Eastern Europe

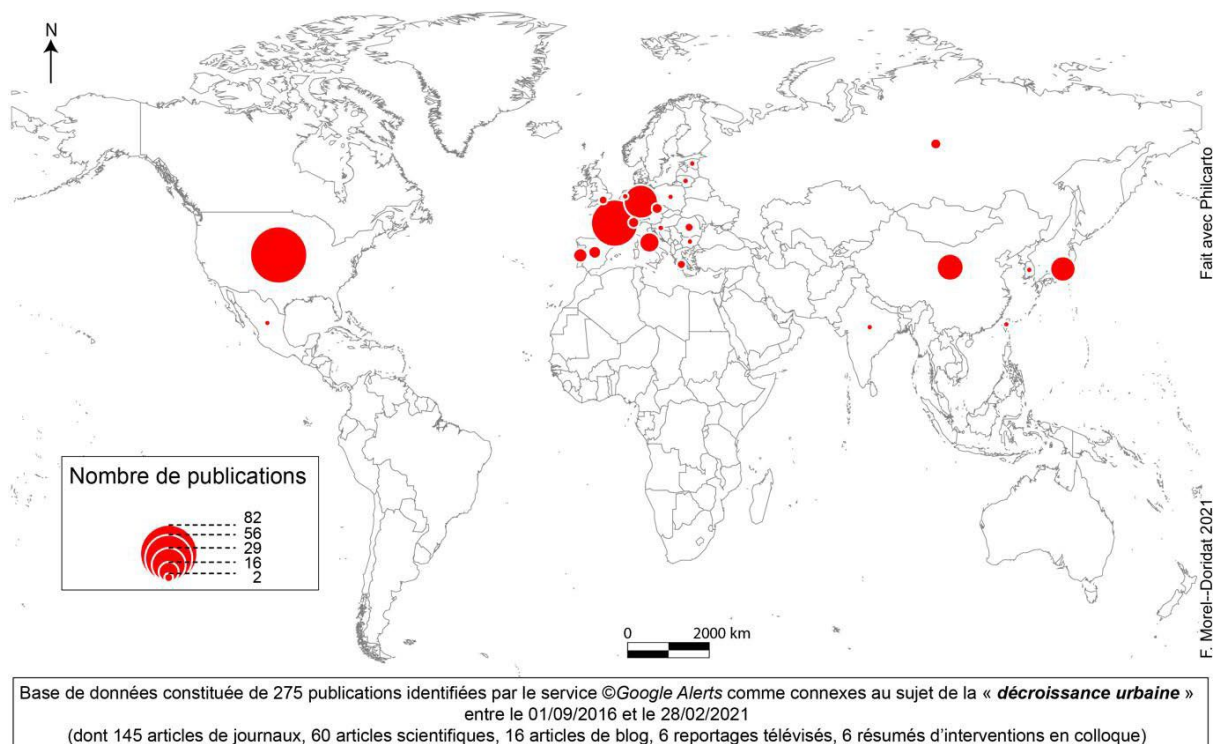
Aperçu de la base de données « médias et décroissance territoriale »

Les résultats issus de cette base de données ont été complétés par les données issues de l'outil *Google Trends* renseignant sur le nombre de recherches des termes clés sur le moteur de

recherche Google à intervalle fixe (choisi annuel) mais aussi sur les pays d'où sont issus les utilisateurs.

Un cloisonnement effectif des publications aux problématiques locales et nationales

Les documents sélectionnés, après vérification manuelle, portent sur des territoires appartenant aux mêmes aires géographiques que les travaux académiques précédemment cités. Si les soixante articles scientifiques identifiés comme connexes par Google Alerts sont retirés de la base de données, aucun changement ne s'observe. Ainsi, les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Japon et la Chine retiennent toujours davantage l'attention au détriment des espaces en particulier situés dans l'hémisphère Sud (cf. Figure ci-après). Ce cantonnement s'explique une fois encore par une présence moindre du processus dans ces espaces. Il peut également s'expliquer par les langues retenues de recherche. Pour rappel, seuls les termes anglais, français et allemands ont été renseignés. Or, les médias font moins appels à la langue internationale que la recherche scientifique biaisant naturellement les résultats. Cette cartographie est confirmée par les résultats proposés par Google Trends. Mieux encore, alors que le processus de décroissance est encore secondaire dans la production scientifique française, l'Hexagone arrive à la troisième place des pays se montrant les plus intéressés par l'entrée « *shrinking cities* » janvier 2004-avril 2021, derrière les États-Unis et l'Allemagne¹¹⁶. Cette information est toutefois à relativiser : les résultats de la recherche sont faussés par l'adresse IP française.



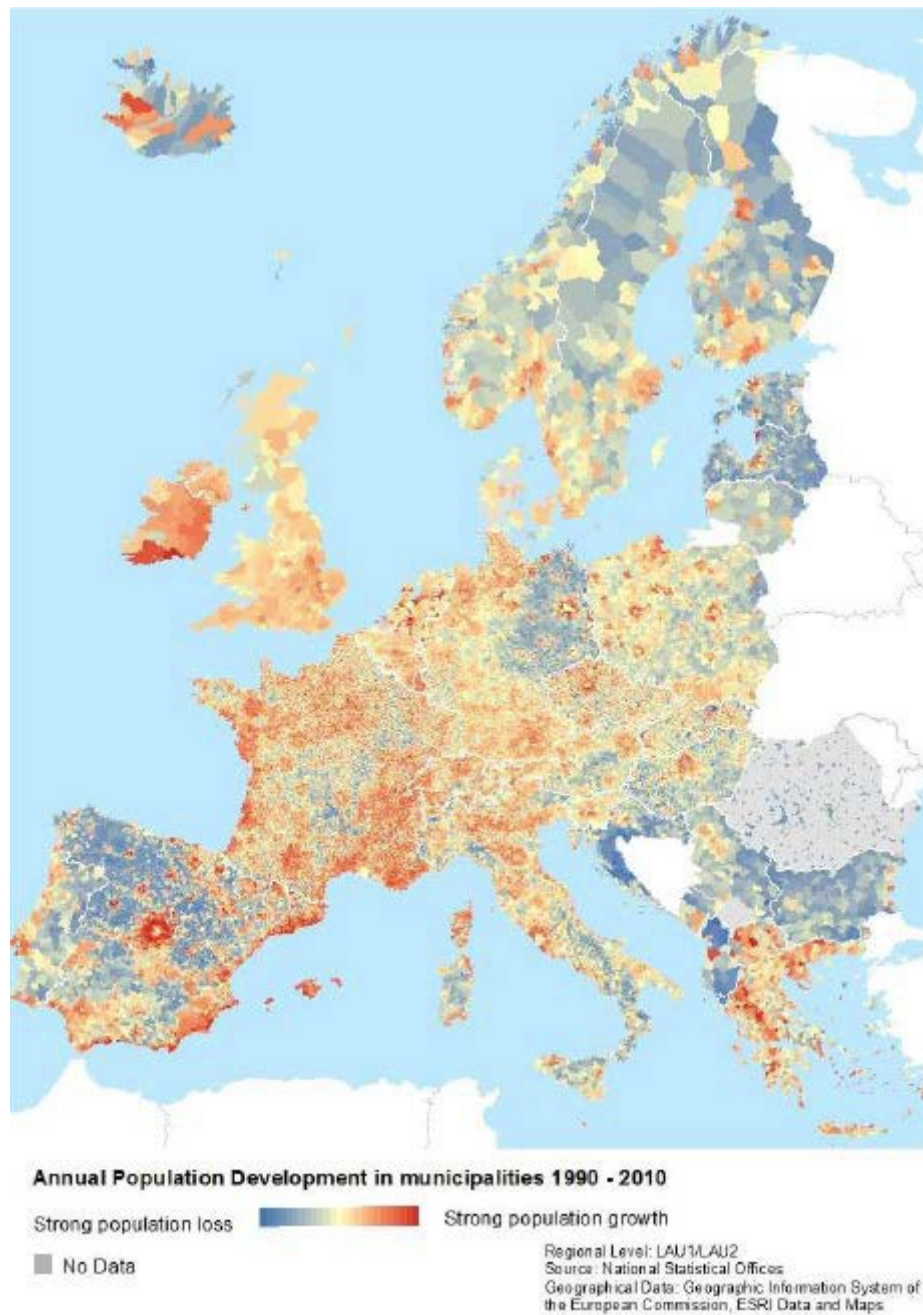
Pays faisant l'objet d'une documentation renseignée par Google entre 2016 et 2021 et dont le sujet porte sur le processus de décroissance territoriale

¹¹⁶ Google Trends, <https://trends.google.com/trends/explore?date=all&q=shrinking%20cities>

Un deuxième résultat d'importance reste la quasi-absence de documents faisant référence aux dynamiques décroissantes en contexte frontalier. Aussi, nombreux sont les cas d'étude très locaux (une ville) et sans réflexion sur les dynamiques des espaces limitrophes. En témoignent d'ailleurs l'outil Google Trends qui ne voit nullement connectés dans les recherches les mots « *border* » ou « *frontier* » à l'expression de « *shrinking cities* ». Néanmoins, trois documents ont retenu notre attention. Le premier est un ouvrage en langue Allemande et intitulé *Interkommunale Kooperation schrumpfender Kleinstädte: Analyse der Chancen und Grenzen für schrumpfende Kleinstädte im ländlichen Raum*. Son intérêt s'explique par la présence simultanée des mots « *schrumpfende* » (rétrécissement) et « *Grenzen* » (frontières). Bien que prometteur à première vue, le mot « *Grenzen* » a été mal traduit. En effet, il est ici entendu en tant que limite en non en tant que frontière étatique. Le titre de l'ouvrage, une fois traduit, ne montre aucun signe de croisement des deux corpus « *décroissance* » et « *frontières* » (*Coopération intercommunale des petites villes en déclin : analyse des chances et des limites pour les petites villes en déclin dans les zones rurales*). L'article de journal paru en 2019, publié dans le média *TENTacle* et intitulé « *Sustainable mobility planning in a shrinking city* » répond davantage à nos attentes. Bien que les frontières ne soient pas explicitées dans le titre, la publication s'intéresse aux villes jumelles de Valga et Valka entre Estonie et Lituanie. Il questionne le rôle des frontières sur les transformations de l'espace urbain et de l'impact différencié des politiques publiques sur le développement de celles-ci. Un second article publié la même année, présente, quant à lui, les dynamiques démographiques des villes américaines localisées le long de la frontière mexicaine (*Not all cities are part of Arizona population boom*).

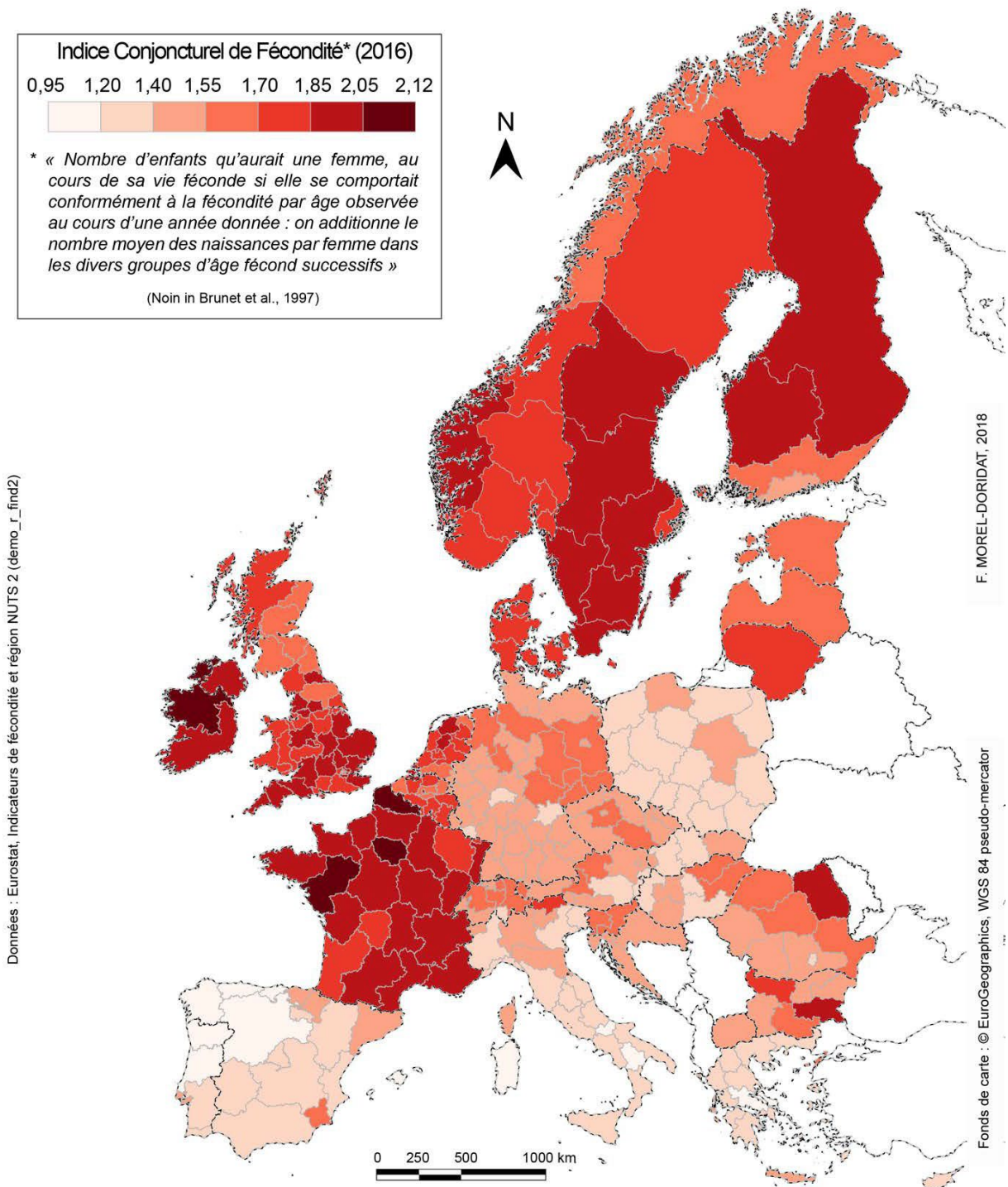
En ce sens, et malgré l'intérêt limité porté aux frontières, le besoin de croiser les corpus « *décroissance territoriale* » et « *frontière* » est renforcé. Les analyses de plus en plus systémiques mais aussi et surtout l'apparition de premières réflexions proposées par les médias sur le rôle joué par les frontières sur les dynamiques différenciées de développement spatial viennent un peu plus conforter nos choix.

Annexe 6. Dynamiques démographiques des municipalités européennes (LAU 1 et 2) entre 1990 et 2010



(source : Wolff et Wiechmann, 2017, p. 11)

Annexe 7 : Un cloisonnement aux frontières nationales des dynamiques natalistes européennes



Annexe 8 : Aperçu actuel du champ de bataille de bataille de Waterloo

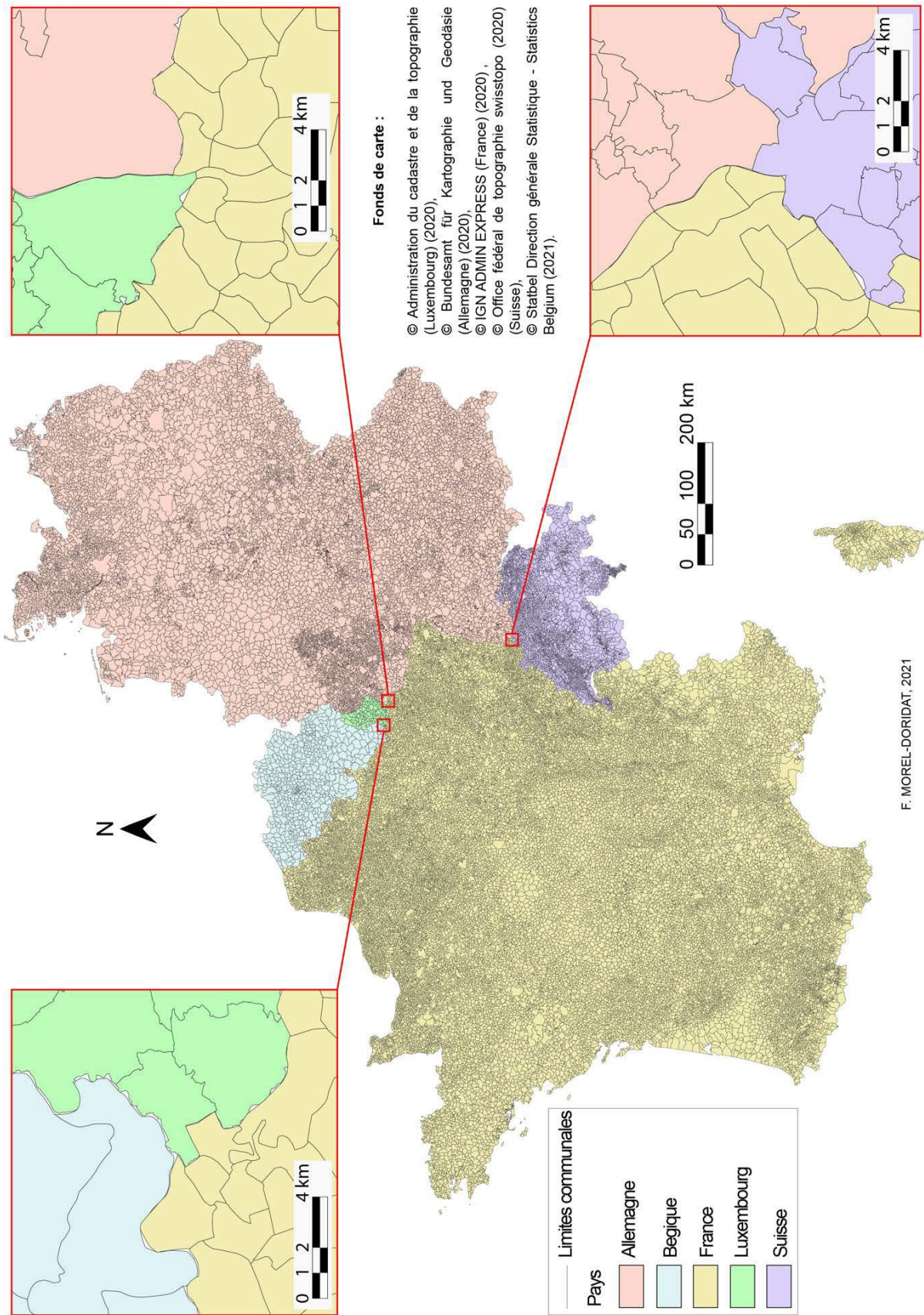




Waterloo (Wallonie, Belgique)

(source : Frédérique Morel--Doridat, le 18/04/2015)

Annexe 9 : Hétérogénéité des maillages locaux proposés par les instituts nationaux de la statistique et de géodésie



Annexe 10 : Aperçu de la base de données géoréférencées proposée par © EuroGeographics pour les limites administratives locales telle que lues dans le logiciel SIG ©QGIS

Maillages_communaux_nationaux - QGIS

COMME_PG_01M_2013 :: Total des entités: 125473, filtr...

COMM_ID	Shape_Leng	Shape_Area
DE097080742121	0,20377573...	0,001655461...
DE097080742131	0,328174937...	0,00303724...
DE097080742134	0,219143427...	0,00232624...
DE097080745127	0,30341002...	0,00422682...
DE097080745144	0,46052340...	0,00791493...
DE100041000100	0,89395634...	0,02027262...
DE100041000511	0,176357678...	0,00140585...
DE100041000512	0,232898771...	0,003131042...
DE100041000513	0,40126823...	0,00494927...
DE100041000514	0,30194935...	0,00333055...
DE100041000515	0,25740700...	0,00288999...
DE100041000516	0,24016457...	0,002463197...
DE100041000517	0,000000000...	0,000000000...
DE100041000518	0,23537585...	0,00198993...
DE100041000519	0,57437454...	0,008271716...
DE100042000111	0,42422002...	0,00633247...

Coordonnées: 1172964,6636674 | Échelle: 1:1015739 | Rotation: 0,0° | Loupe: 100% | Rendu: EPSG:2154

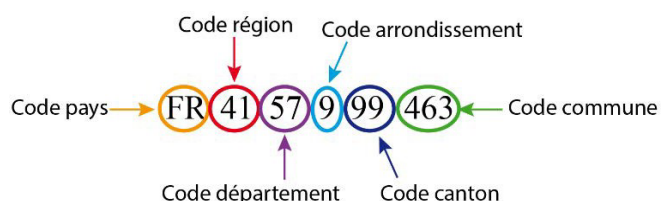
Couches: Frontières des pays européens, Maillage communale brut (EuroGeographics), Maillages instituts nationaux

Complément d'information : la commune sarroise sélectionnée est Sarrebruck dont l'identifiant communal allemand est 10041100 et non DE100041000100 comme renseigné dans la base proposée par ©EuroGeographics

Annexe 11 : Ajout de nouveaux attributs à la base de données locales et géoréférencées

Comme nous le présentons dans le corps du texte, les identifiants de la base de données locales et géolocalisées proposée par © EuroGeographics ne correspondent pas nécessairement à ceux employés par les cadres nationaux. Afin de réaliser les jointures entre les bases de données statistiques et le fond de carte, les identifiants locaux ont été corrigés. Pour ce faire, les codes officiels géographiques pour chacun des cinq pays de l'espace d'étude correspondant au grand recensement de 2011 ont été téléchargés.

Les comparaisons réalisées entre les différents fichiers ont permis de reconstituer les identifiants nationaux. En effet, chaque pays est doté d'un identifiant spécifique à la structure répondant au niveau de complexité du découpage territorial intra-étatique. Pour la France, les identifiants communaux se présentent sous la forme suivante :



Une fois cette identification des différents niveaux d'informations effectuée, la base de données peut être construite (*cf.* tableau ci-après) que ce soit par la mise en forme du code européen ou par jointure des informations contenues dans les fichiers nationaux. Le champ ID_MAILLAGE de la base de données locale correspond au code de l'entité spatiale issue du travail d'harmonisation et de fusion des maillages locaux peu réformés. Les codes intercommunaux ont été importés par jointure tandis que les codes cantons (ici les cantons dans leur dessin d'avant 2014) ont pu être déduits du COM_ID (chiffres soulignés en jaune) (*cf.* tableau).

COM_ID	PAYS	LAU2	CODE_LAU2	NOM_COM	ID_MAILLAGE	INTERCO	CANTON	NUTS 3
FR41 <u>88127</u> 081	FR	88081	FR88081	Bussang	FR8827	200033868	<u>8827</u>	FR414
FR4188127170	FR	88170	FR88170	Ferdrupt	FR8827	200033868	8827	FR414
FR4188127188	FR	88188	FR88188	Fresse-sur-Moselle	FR8827	200033868	8827	FR414
FR4188127302	FR	88302	FR88302	Le Menil	FR8827	200033868	8827	FR414
FR4188127369	FR	88369	FR88369	Ramonchamp	FR8827	200033868	8827	FR414
FR4188127408	FR	88408	FR88408	Rupt-sur-Moselle	FR8827	200033868	8827	FR414
FR4188127426	FR	88426	FR88426	Saint-Maurice-sur-Moselle	FR8827	200033868	8827	FR414
FR4188127468	FR	88468	FR88468	Le Thillot	FR8827	200033868	8827	FR414

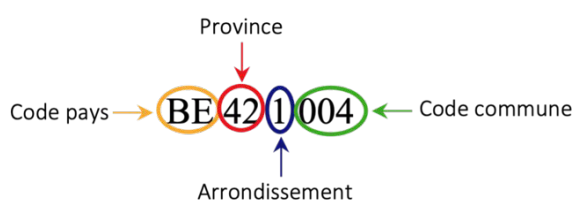
Par ailleurs, il est important de noter que les identifiants renseignés dans les champs INTERCO et CANTON ne correspondent pas nécessairement à de tels échelons territoriaux. À l'échelle des régions allemandes très réformées, ce sont bien les codes communaux qui sont renseignés. À l'inverse, ceux disposant de l'échelon intercommunal sont identifiés tant dans les

colonnes INTERCO que CANTON par leur code national intercommunal. Par ailleurs, au Luxembourg, ces deux champs renvoient aux cantons statistiques en l'absence de maillage intercommunal. En Belgique, par manque de maillages intermédiaires entre le niveau communal et la région NUTS3 (la Province), les deux champs renvoient la même information que le champ LAU2 (code commune national). Pour finir, en Suisse, l'échelon territorial renseigné est celui du district (*Bezirk, Amt* ou *Verwaltungskreis* en allemand, *Circolo* en italien).

La détermination des identifiants des cantons luxembourgeois s'est avérée la plus simple de l'ensemble de l'espace d'étude : seuls les deux premiers chiffres du code commune renseignent cette information. Aussi, le champ LAU2 correspond aux quatre premiers chiffres du COM_ID auquel il convient de soustraire le chiffre 1 des deux premiers nombres suivant l'identifiant étatique.

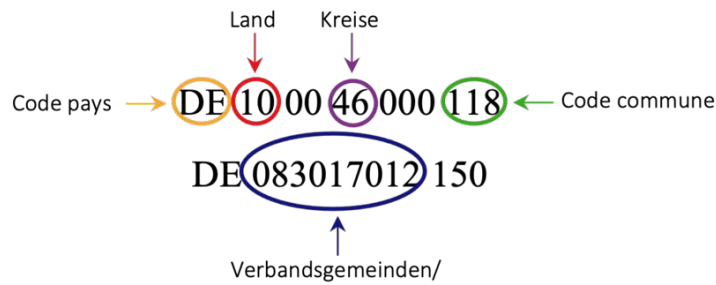
COM_ID	PAYS	LAU2	CODE_LAU2	NOM_COM	ID_MALLAGE	INTERCO	CANTON	NUTS 3
LU13001	LU	1201	LU1201	Bous	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13021	LU	1202	LU1202	Dalheim	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13031	LU	1203	LU1203	Lenningen	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13041	LU	1204	LU1204	Mondrof-les-Bains	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13051	LU	1205	LU1205	Remich	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13061	LU	1206	LU1206	Schengen	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13071	LU	1207	LU1207	Stadbredimus	LU12	LU12	LU12	LU0
LU13081	LU	1208	LU1208	Waldbredimus	LU12	LU12	LU12	LU0

Les identifiants nationaux des communes belges, quant à eux, correspondent aux cinq derniers chiffres du COM_ID :



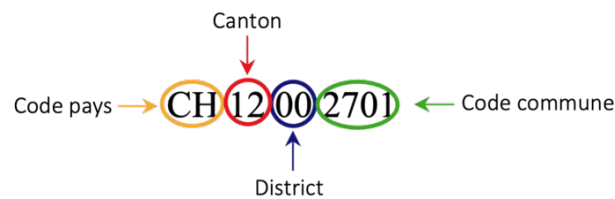
COM_ID	PAYS	LAU2	CODE_LAU2	NOM_COM	ID_MALLAGE	INTERCO	CANTON	NUTS 3
BE392094	BE	92094	BE92094	Bous	BE92094	BE92094	BE92094	BE392
BE392087	BE	92087	BE92087	Dalheim	BE92087	BE92087	BE92087	BE392
BE392054	BE	92054	BE92054	Lenningen	BE92054	BE92054	BE92054	BE392
BE392048	BE	92048	BE92048	Mondrof-les-Bains	BE92048	BE92048	BE92048	BE392
BE392045	BE	92045	BE92045	Remich	BE92045	BE92045	BE92045	BE392
BE392035	BE	92035	BE92035	Schengen	BE92035	BE92035	BE92035	BE392
BE392006	BE	92006	BE92006	Stadbredimus	BE92006	BE92006	BE92006	BE392
BE392003	BE	92003	BE92003	Waldbredimus	BE92003	BE92003	BE92003	BE392

Pour les communes allemandes, le procédé diffère quelque peu :



COM_ID	PAYS	LAU2	CODE_LAU2	NOM_COM	ID_MAILLAGE	INTERCO	CANTON	NUTS 3
DE070134000045	DE	07134045	DE07134045	Idar-Oberstein	DE070134000	070134000	070134000	DEB15
DE070133008110	DE	07133110	DE07133110	Warmstoth	DE070133008	070133008	070133008	DEB14
DE070133008108	DE	07133108	DE07133108	Waldlaubersheim	DE070133008	070133008	070133008	DEB14
DE070133008103	DE	07133103	DE07133103	Stromberg	DE070133008	070133008	070133008	DEB14
DE070133008095	DE	07133095	DE07133095	Seibersbach	DE070133008	070133008	070133008	DEB14
DE070133008093	DE	07133093	DE07133093	Schweppenhausen	DE070133008	070133008	070133008	DEB14
DE070133008091	DE	07133091	DE07133091	Schöneberg	DE070133008	070133008	070133008	DEB14
DE070133008085	DE	07133085	DE07133085	Roth b Stromberg	DE070133008	070133008	070133008	DEB14

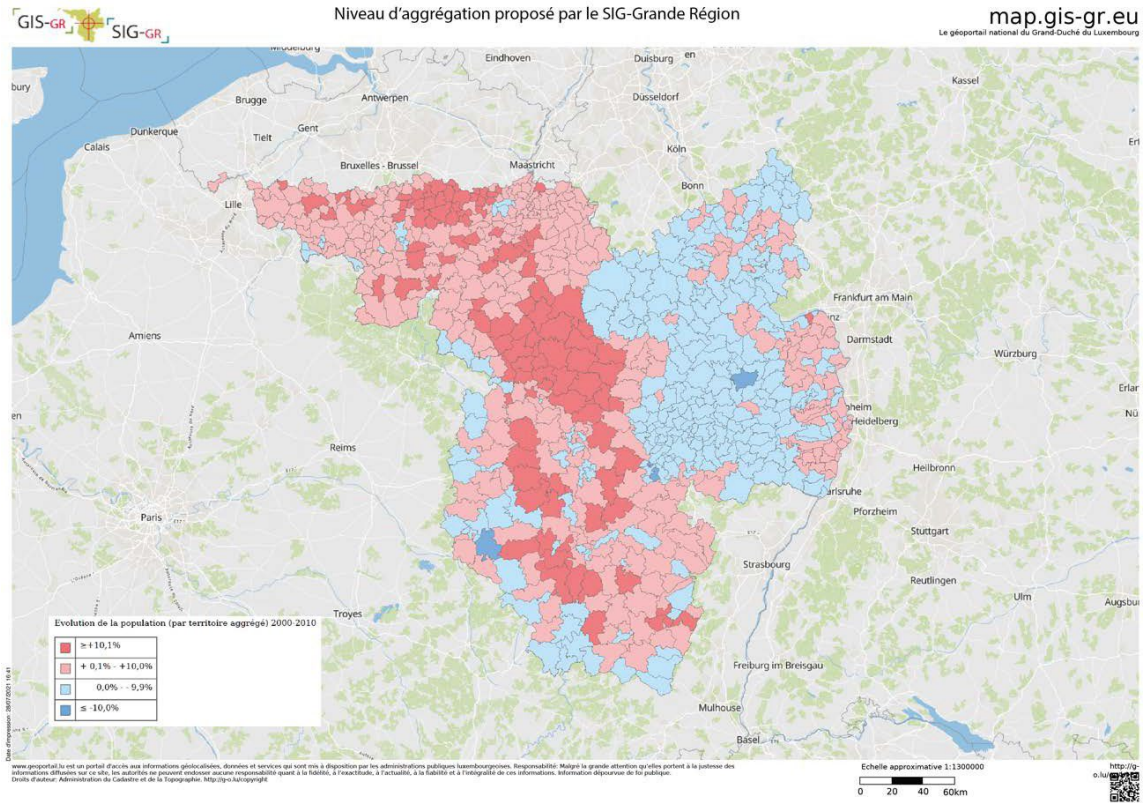
En Suisse, pour finir, l'ensemble des identifiants des périmètres administratifs sont ordonnés par niveau géographique :



COM_ID	PAYS	LAU2	CODE_LAU2	NOM_COM	ID_MAILLAGE	INTERCO	CANTON	NUTS 3
CH25006621	CH	6621	CH6621	Genève	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006620	CH	6620	CH6620	Dardagny	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006619	CH	6619	CH6619	Corsier	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006618	CH	6618	CH6618	Confignon	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006617	CH	6617	CH6617	Cologny	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006616	CH	6616	CH6616	Collonge-Bellerive	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006615	CH	6615	CH6615	Collex-Bossy	CH2500	2500	2500	CH25
CH25006614	CH	6614	CH6614	Choulex	CH2500	2500	2500	CH25

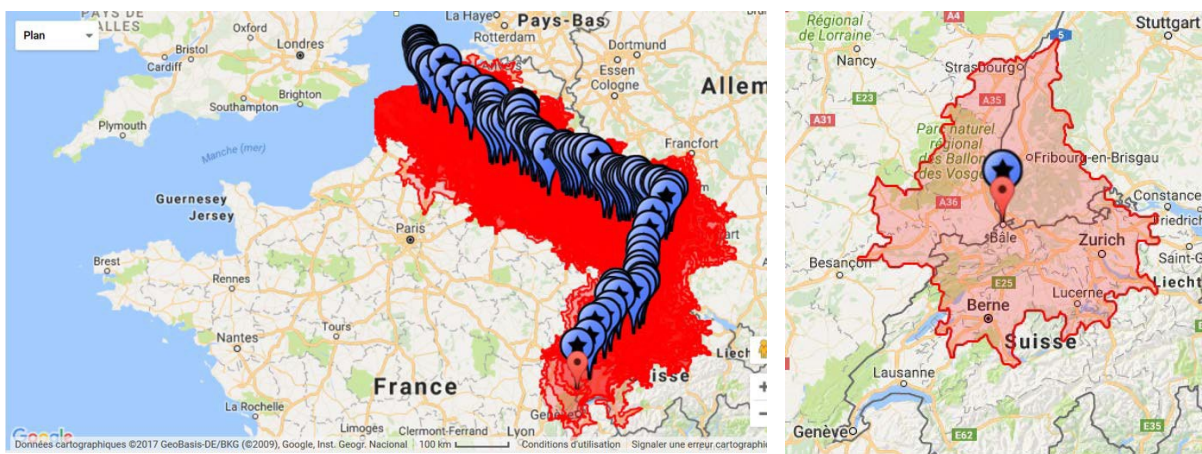
Notons que des fusions de communes, en particulier en France, en Suisse et au Luxembourg, ont dû être opérées afin de correspondre aux géométries des données proposées par les différents instituts et producteurs de la donnée statistique.

Annexe 12 : Maillage local harmonisé proposé par le SIG-Grande Région



Annexe 13 : Détermination des espaces en connexion transfrontalière maximale par le calcul d'une zone de 90 minutes en voiture de part et d'autre de la frontière française

L'ourlet frontalier a été déterminé à partir du calcul de courbes isochrones de part et d'autre de la frontière nord-est de la France. Ce travail est rendu possible par le placement de 120 points à distance entre Dunkerque et Genève à intervalle régulier (cf. captures d'écran suivantes). De ces points ont été déterminées différentes courbes d'égale distance temps (courbes isochrones) établies à partir des données GPS de Navetq. Elles ont été réalisées par le biais de l'application Owlapps Géomarketing¹¹⁷ à la suite du placement des différents points et la réalisation des 120 courbes isochrones équivalentes pour un pas de temps de 90 minutes (cf. Figure 25).



Les données en sortie proposées par le logiciel sont de type kml. Pour les besoins de l'analyse et de la construction de la base de données cartographiques, l'ensemble des couches ont ensuite été importées dans le logiciel SIG et converties en fichiers shapefile avec pour projection le système pseudo-mercator. Elles ont ensuite été fusionnées en un seul fichier avant de faire l'objet d'un regroupement de l'ensemble des tracés pour ne correspondre qu'à une seule et même zone.

Une fois la délimitation effectuée, seuls les territoires locaux inclus dans la zone ont été extraits, constituant le fond de carte des tests statistiques.

¹¹⁷ <http://www.owlapps.net/application-geomarketing>

Annexe 14 : Construction de l'Indicateur de Décroissance Démographique

La construction de l'indicateur de décroissance s'est faite selon le postulat que toutes les variables ont joué un rôle égal dans la situation démographique des territoires locaux. Par conséquent, chacune d'entre-elles s'est vue dotée d'un poids équivalent de 1.

La phase suivante consiste en une normalisation des données. Alors que plusieurs méthodes existent, le choix s'est porté vers celles des rangs à plusieurs égards. En effet, la méthode d'interpolation par la détermination de bornes *Min* et *Max* telle que rencontrée dans le calcul de l'IDH se prête peu à notre indicateur. Pour cause, aucune valeur de référence en termes de densité de population par exemple ne peut être définie en l'absence de relations linéaires. De même, aucun consensus n'existe autour de la question de la baisse relative en population et la définition d'une situation décroissante. Il serait alors difficile de proposer des valeurs maximales et minimales pour ces différentes variables. La méthode des « rangs » se montre davantage adaptée à l'indicateur de décroissance. Dans la mesure où elle permet de mieux respecter l'étendue de la dispersion mathématique, en particulier en termes d'évolution de la population, elle prend en compte les valeurs proches et sous la moyenne, nombreuses dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France et évite de la même façon une surreprésentation des territoires au plus forts taux de croissance en particulier luxembourgeois et suisses.

Les rangs ont été attribués de la sorte :

- 1 pour le maillage local harmonisé à la plus faible densité de population,
- 1 pour le maillage local harmonisé à l'indice de jeunesse le plus fort,
- 1 pour le maillage local harmonisé aux taux d'évolution de la population le plus décroissant.

Afin d'obtenir un score général pour l'ensemble de ces trois variables, la moyenne des trois rangs a été calculée, base de l'attribution d'un rang final clé de la comparaison et de classification des territoires de classification. Ils vont de 1 à 1636 ; le numéro 1 correspond ainsi à l'espace le plus décroissant et le 1636 au plus éloigné de ces problématiques :

- Espaces à forte décroissance démographique, essentiellement de faible densité et particulièrement vieillissants (rang de 1 à 231),
- Espaces de densité moyenne en perte de vitesse démographique et vieillissants (rang de 232 à 464),
- Espaces en légère décroissance démographique et vieillissants (rang de 465 à 698),
- Espaces de transition en légère croissance démographique et vieillissants aux densités contrastées (rang de 699 à 932),

- Espaces à densité faible et moyenne mais à croissance démographique notable dans leur ensemble (rang de 933 à 1167),
- Espaces relativement denses en légère croissance démographique et non affectés par un vieillissement de leur population (rang de 1168 à 1402),
- Espaces denses à forte croissance démographique et non vieillissants (rang de 1403 à 1636).

Annexe 15 : Caractéristiques des FUA et système de notation

Characterization of the FUAs

Criteria	Data	Value	Significance	Source and geographical scale	Comments	
Population	FUA population (million inhab.)	> 4 > 2 > 1 > 0.5 > 0.25 > 0.125 > 0.05	7 pts 6 pts 5 pts 4 pts 3 pts 2 pts 1 pt	Espon nuts5 database for all the MUAs and for some FUAs depending on the country, otherwise national data on labour basins when available, otherwise Espon 1.1.1 data.	These two values are added to obtain a score between 1 and 10. The MUA size emphasizes the importance of a big core to strengthen the FUA. A FUA with one single big core is stronger than a FUA with many small cores.	
	Main MUA population (inhab.)	> 1 > 0.5 > 0.25	3 pts 2 pts 1 pt			
Decision	International	> n/2	3 pts	Forbes, 2005 Core city level.	"n" is the max value among all the FUAs	
		> n/4	2,5 pts			
		> n/8	2 pts			
		> n/16	1,5 pt			
		> n/32	1 pt			
		> n/64	0,5 pt			
	national	Number of headquarters of the top-2000 biggest world companies located in the European FUAs (523 in total)	> n/2	3 pts	Connectivity of the cities in the world-wide advanced services network. http://www.lboro.ac.uk/gawc/ Core city level.	"n" is the max value among all the FUAs
			> n/4	2,5 pts		
			> n/8	2 pts		
			> n/16	1,5 pt		
			> n/32	1 pt		
			> n/64	0,5 pt		
national	Globalization and World Cities (GaWC) Prop. Highest Connectivities	> n/2	2 pts	Van Dijk database Core city level.	"n" is the max national value among all the FUAs of the country considered (it varies upon the countries)	
		> n/4	1,5 pt			
		> n/8	1 pt			
		> n/16	0,5 pt			
		> n/2	2 pts			Forbes 2000 and systematic search of all the subsidiaries. Core city level.
		> n/4	1,5 pt			
> n/8	1 pt					
> n/16	0,5 pt					

Criteria	Data	Value	Significance	Source and geographical scale	Comments
Administration	National administrative functions	country capital	8, if national population > 20 mio	Core city level.	Exception : Bonn (4 pts), Amsterdam (3,5 pts)
		7, if national population < 20 mio			
		6, if national population < 2 mio			
		5, if regional pop > 5 mio	Chief town of region with real autonomy		Regional capitals in federal countries, and Catalonia and Basque Country, Scotland, Wales and Northern Ireland
		4, if regional pop < 5 mio	Chief town in decentralised countries		Regions in France, Italy, Spain, Madeira, Acores. 1,5 pts for British regions.
	International administrative functions	Administr. chief town	1		Level of the Kreis not taken into consideration.
		UE headquarter	3 pts		
		UE secondary HQ	2 pts		
		UE agency	0,5 pt		
		International institutions	1 pt		Ex : ECB, NATO, IRCC, Council of Europe, UNESCO, UN, IOC, IWO, etc.

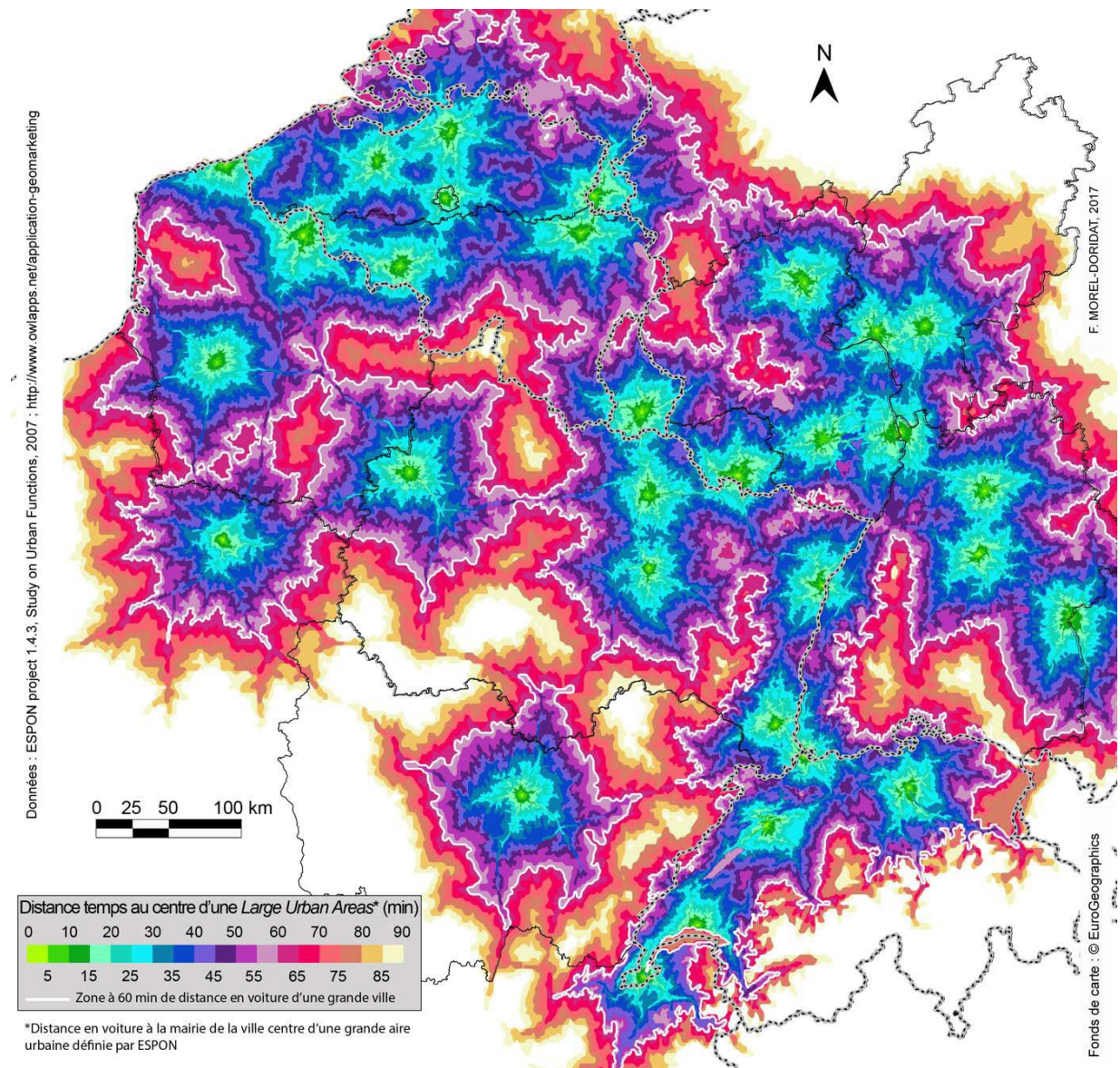
Criteria	Data	Value	Significance	Source and geographical level	Comments	
Transport	Road connectivity		Max 2 pts	Espon 1.2.1 : based on the average value of three variables (« Daily population accessible by car » + « Potential accessibility by road in ESPON space » + « Accessibility time to market by road »). Nuts-3 level.		
	Rail connectivity		Max 3 pts	Espon 1.2.1 : based on the average value of two variables ("Potential accessibility rail » + « Accessibility time to market by rail »). Nuts-3 level.		
	Air traffic		Max 3 pts	Igeat data : Average between the number of destinations and the number of seats on regular flights. Core city level.		
	Sea traffic	Sea ports – global fret in millions of tons	> 75	1 pt	Eurostat, mar_go_qm_2005 Core city level.	
			> 20	0,75 pt		
	Sea ports – containers fret in TEU.	Sea ports – containers fret in TEU.	> 10	0,5 pt	Eurostat, mar_go_qm_c2004 Core city level.	
> 5			0,25 pt			
> 3			1 pt			
Sea ports – containers fret in TEU.	Sea ports – containers fret in TEU.	> 1	0,75 pt	Eurostat, mar_go_qm_c2004 Core city level.		
		> 0.25	0,5 pt			
		> 0.05	0,25 pt			

Criteria	Data	Value	Significance	Source and geographical level	Comments
Knowledge	Top-500 European universities	Position in the ranking	(501– pos) / 500 Max 5 pts	http://www.webometrics.info/ Core city level	
	Top-100 Research Centres		(101– pos) / 100 Max 2,5 pts		
Knowledge	Annual data on employment in high-technological and knowledge-intensive sectors in the services (%)	Class of percentage	Max 1,875 pt	Eurostat, htec_emp_reg_2005 Nuts-2 level	
	Annual data on employment in high-technological and knowledge-intensive sectors in manufacturing (%)		Max 0,625 pt		
Culture and tourism	Nr of beds and nr of nights	3 stars 2 stars 1 star > 2 pages > 1 page > 1/2 page > 1/4 page just mentioned	Max 5 pts 3 pts 2 pts 1 pt 5 pts 4 pts 3 pts 2 pts 1 pt	Michelin guide for Europe Core city level	Estimation for some cities where one of the series was not available on the basis of data for the other set and/or on the situation of similar cities.
	Tourist appreciation		* 5/8		
Industry	No data available				We have nevertheless provided a functional index with the industry value produced by Espon 1.1.1 included but the methodology is unclear and it doesn't include data for UK, France and Switzerland which count for about 20 % of the FUAs and not the less. Nuts-3 level.

Table 1 Methodology to measure the functionality

Méthode de classification et d'indentification des aires urbaines fonctionnelles (ESPON, 2007)

Annexe 16 : Traçage des courbes isochrones à partir de la mairie de la ville-centre de chacune des grandes aires urbaines définies par ESPON



Annexe 17 : Absence de données locales sur la situation du marché du travail au Luxembourg justifiée par le STATEC

Marco Scho... Bob... 13/07/2017
(Aucun objet)
Ce message est vide.

Malheureusement nous ne disposons pas encore de l'information du lieu de travail des personnes. Nous y travaillons, mais cela prendra encore du temps.

Bien à vous,

Marco Schockmel
Chef d'Unité
Marché du Travail et Education
Durchwahl : 00352-247-88461

STATEC

Centre Administratif Pierre Werner (CAPW)
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
www.statec.lu

Anschrift:
B.P. 304
L-2013 Luxembourg

Diese Meldung kann Informationen enthalten die ausschließlich für den Empfänger bestimmt sind. Sollten Sie diese E-Mail irrtümlicherweise erhalten haben, bitte benachrichtigen Sie sofort den Absender. Falls Sie nicht der eigentliche Empfänger dieser Nachricht sind, verwenden Sie diese Nachricht nicht und löschen Sie sie bitte. Der Absender ist allein verantwortlich für den Inhalt dieser Nachricht. Der Absender ist nicht haftbar für Abänderungen seiner Mitteilung.

Message du site www.statistiques.public.lu - Emploi

Genre
Madame

Nom :
MOREL--DORIDAT

Prénom :
Frédérique

Organisation :
Université de Lorraine

Fonction :
Doctorante

Pays :
France

Adresse e-mail :
frederique.morel-doridat@univ-lorraine.fr

Votre message :
Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mes recherches doctorales, dont l'initulé est le suivant : "Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière. L'exemple des espaces transfrontaliers du nord-est de la France", j'aurai besoin d'accéder aux chiffres de l'emploi par branche d'activité, à l'échelle la plus fine possible. Or, sur votre site, seules les données à l'échelle nationale sont disponibles. Est-il possible d'acquérir de telles données à l'échelle communale ? Si oui, pourriez vous m'indiquer la démarche à suivre ?

Je vous remercie par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce message.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

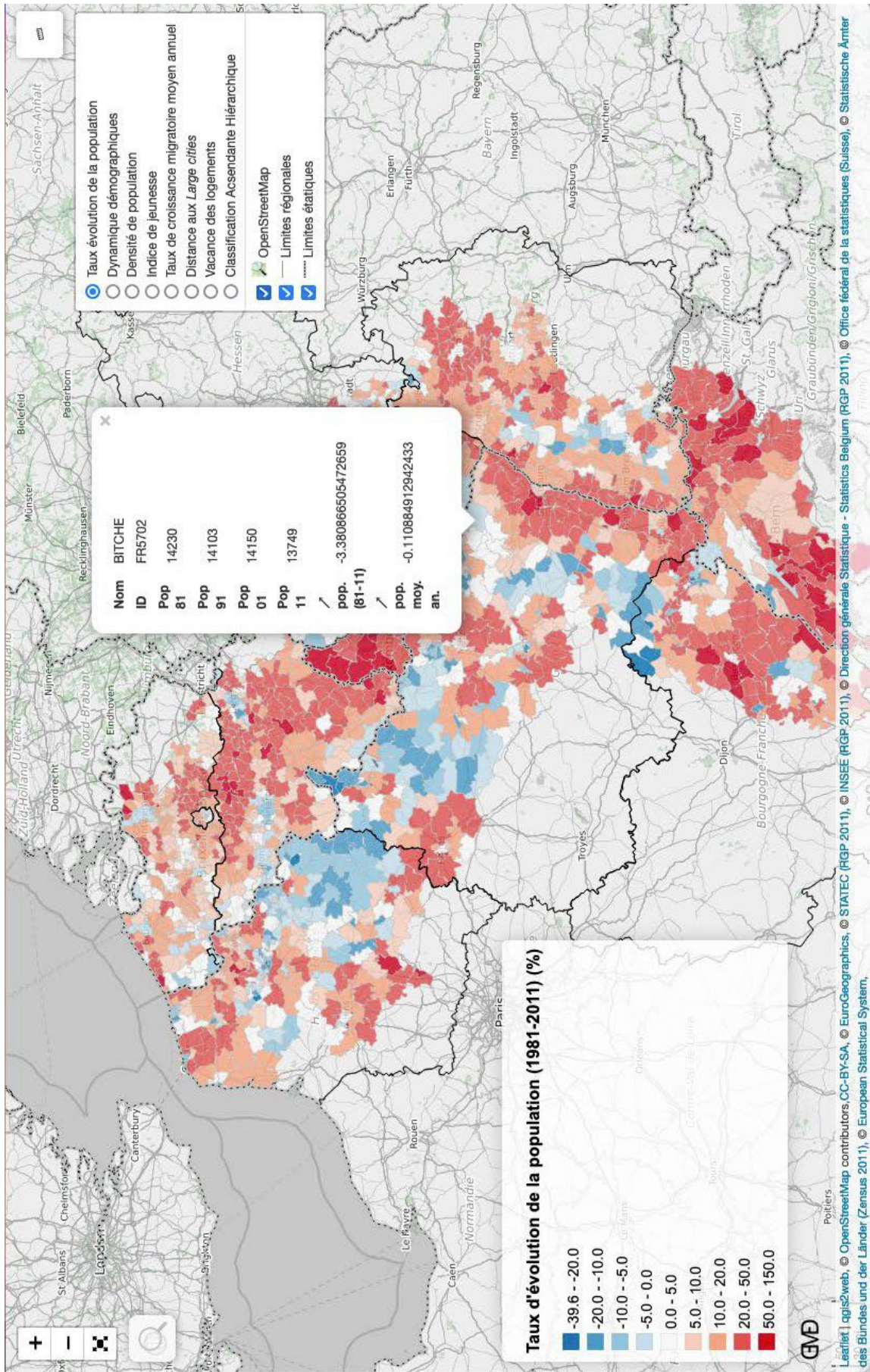
Annexe 18 : Aperçus du code source de la page internet contenant le webmapping du résultat une fois celui-ci compilé et mis en ligne

```
index.html
1 <!doctype html>
2 <html lang="en">
3 <head>
4 <meta charset="utf-8">
5 <meta http-equiv="X-UA-Compatible" content="IE=edge">
6 <meta name="viewport" content="initial-scale=1,user-scalable=no,maximum-scale=1,width=device-width">
7 <meta name="mobile-web-app-capable" content="yes">
8 <meta name="apple-mobile-web-app-capable" content="yes">
9 <link rel="stylesheet" href="css/leaflet.css">
10 <link rel="stylesheet" href="css/qgis2web.css">
11 <link rel="stylesheet" href="css/Control.OSMGeocoder.css">
12 <link rel="stylesheet" href="css/leaflet-measure.css">
13 <link rel="stylesheet" href="Control.FullScreen.css" />
14 <style>
15 html, body, #map {
16     width: 100%;
17     height: 100%;
18     padding: 0;
19     margin: 0;
20     .fullscreen-icon { background-image: url(legend/icon-fullscreen.png); }
21     /* one selector per rule as explained here : http://www.sitepoint.com/html5-full-screen-api/ */
22     #map:-webkit-full-screen { width: 100% !important; height: 100% !important; z-index: 99999; }
23     #map:-ms-fullscreen { width: 100% !important; height: 100% !important; z-index: 99999; }
24     #map:full-screen { width: 100% !important; height: 100% !important; z-index: 99999; }
25     #map:fullscreen { width: 100% !important; height: 100% !important; z-index: 99999; }
26     .leaflet-pseudo-fullscreen { position: fixed !important; width: 100% !important; height: 100% !important; top: 0px !important; le
27 }
28 </style>
29 <link rel="icon" type="image/png" href="images/Monogramme.png" />
30 <title>Classification Ascendante Hiérarchique (CAH)</title>
31 </head>
32 <body>
33 <div id="map">
34 </div>
35 <script src="jquery-3.3.1.min.js"></script>
36 <script src="js/qgis2web_expressions.js"></script>
37 <script src="js/leaflet.js"></script>
38 <script src="js/multi-style-layer.js"></script>
39 <script src="js/leaflet.rotatedMarker.js"></script>
40 <script src="leaflet-providers.js"></script>
41 <script src="js/leaflet.pattern.js"></script>
42 <script src="js/leaflet-hash.js"></script>
43 <script src="js/AutoLinker.min.js"></script>
44 <script src="js/rbush.min.js"></script>
45 <script src="js/labelgun.min.js"></script>
```

```

index.html
257 map.getPane('pane_Tauxdevacanceslogements2011_0').style.zIndex = 400;
258 map.getPane('pane_Tauxdevacanceslogements2011_0').style['mix-blend-mode'] = 'normal';
259 var layer_Tauxdevacanceslogements2011_0 = new L.geoJson(json_Tauxdevacanceslogements2011_0, {
260   attribution: '&copy; <a href="http://www.eurogeographics.org/products-and-services">EuroGeographics, </a>'+ '&copy; <a href="http://
    href="https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html">Office fédéral de la statistiques (Suisse), </a>'+ '&copy; <a href="https://www.req
261   pane: 'pane_Tauxdevacanceslogements2011_0',
262   onEachFeature: pop_Tauxdevacanceslogements2011_0,
263   style: style_Tauxdevacanceslogements2011_0_0,
264 });
265 bounds_group.addLayer(layer_Tauxdevacanceslogements2011_0);
266 map.addLayer(layer_Tauxdevacanceslogements2011_0);
267
268 function pop_Tauxdecroissancemigratoireannuellemoyenne20092013_1(feature, layer) {
269   var popupContent = '<table>\
270     <tr>\
271       <th scope="row">Nom</th>\
272       <td colspan="2">' + (feature.properties['NOM_MAILLA'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['NOM_MAILLA
273     </tr>\
274     <tr>\
275       <th scope="row">ID</th>\
276       <td colspan="2">' + (feature.properties['ID2_MAILLA'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['ID2_MAILLA
277     </tr>\
278     <tr>\
279       <th scope="row">Pop 09</th>\
280       <td colspan="2">' + (feature.properties['POP_2009'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['POP_2009']))
281     </tr>\
282     <tr>\
283       <th scope="row">Pop 10</th>\
284       <td colspan="2">' + (feature.properties['POP_2010'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['POP_2010']))
285     </tr>\
286     <tr>\
287       <th scope="row">Pop 11</th>\
288       <td colspan="2">' + (feature.properties['POP_2011'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['POP_2011']))
289     </tr>\
290     <tr>\
291       <th scope="row">Pop 12</th>\
292       <td colspan="2">' + (feature.properties['POP_2012'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['POP_2012']))
293     </tr>\
294     <tr>\
295       <th scope="row">Pop 13</th>\
296       <td colspan="2">' + (feature.properties['POP_2013'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['POP_2013']))
297     </tr>\
298     <tr>\
299       <th scope="row">Solde nat. (09-13)</th>\
300       <td colspan="2">' + (feature.properties['SOLDE_NATU'] != null ? AutoLinker.link(String(feature.properties['SOLDE_NATU
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312 //legende distance aux Large cities
313 var Distancelargecitieslegend = L.control({position: 'bottomleft'});
314 Distancelargecitieslegend.onAdd = function (map) {
315   var div = L.DomUtil.create('div', 'info legend');
316   div.innerHTML += `
317   <h3>Distance aux <i>Large cities (2017)</i></h3>
318   <table>
319     <tr>
320       <td style="text-align: center;">
321         <img src='legend/DistanceenvoitureunegradevilleeuropenneESPON2018_2_901008.png' />
322       </td>
323       <td> 10 - 20 </td>
324     </tr>
325     <tr>
326       <td style="text-align: center;">
327         <img src='legend/DistanceenvoitureunegradevilleeuropenneESPON2018_2_80907.png' />
328       </td>
329       <td> 20 - 30 </td>
330     </tr>
331     <tr>
332       <td style="text-align: center;">
333         <img src='legend/DistanceenvoitureunegradevilleeuropenneESPON2018_2_70806.png' />
334       </td>
335       <td> 30 - 40 </td>
336     </tr>
337     <tr>
338       <td style="text-align: center;">
339         <img src='legend/DistanceenvoitureunegradevilleeuropenneESPON2018_2_60705.png' />
340       </td>
341       <td> 40 - 50 </td>
342     </tr>
343     <tr>
344       <td style="text-align: center;">
345         <img src='legend/DistanceenvoitureunegradevilleeuropenneESPON2018_2_50604.png' />
346       </td>
347       <td> 50 - 60 </td>
348     </tr>
349     <tr>
350       <td style="text-align: center;">
351         <img src='legend/DistanceenvoitureunegradevilleeuropenneESPON2018_2_40503.png' />
352       </td>
353       <td> 60 - 70 </td>
354     </tr>
355   </table>
356 `;
357   map.getPane('pane_Legend').appendChild(div);
358 }
359

```

Annexe 19 : Résultats de l'ACP pour le maillage local harmonisé

Philcarto

Analyse en Composantes Principales, jeudi 7 septembre 2017, 18:06:17

1. Variables de l'analyse

V01 TX_VACANCE
 V02 I_JEUNESSE
 V03 TEMP_METRO
 V04 DENS_POP11
 V05 TCAM_MIGR_09_13
 V06 TX_EVO_81_11

2. Matrice d'inertie (* 1000)

[Coefficients de corrélation linéaire de Pearson]

	V01	V02	V03	V04	V05	V06
V01 TX_VACANCE	1000	-4	89	93	62	-61
V02 I_JEUNESSE	-4	1000	82	220	-41	335
V03 TEMP_METRO	89	82	1000	-296	-141	-70
V04 DENS_POP11	93	220	-296	1000	-24	-101
V05 TCAM_MIGR_09_13	62	-41	-141	-24	1000	386
V06 TX_EVO_81_11	-61	335	-70	-101	386	1000

3. Diagonalisation

Inertie totale = 6,00

Composante Principale	Valeur Propre	Pourcentage	Cumul	Histogramme
1	1,52	25,32	25,32	I*****
2	1,30	21,59	46,91	I*****
3	1,16	19,37	66,28	I*****
4	1,05	17,48	83,76	I*****
5	0,59	9,76	93,52	I*****
6	0,39	6,47	99,99	I*****

4. Corrélations variables * composantes principales (* 1000)

	CP1	CP2	CP3	CP4
V01 TX_VACANCE	43	112	181	940
V02 I_JEUNESSE	-517	103	765	-154
V03 TEMP_METRO	333	-606	543	165
V04 DENS_POP11	-211	857	175	73
V05 TCAM_MIGR_09_13	-646	-224	-463	324
V06 TX_EVO_81_11	-823	-348	68	-61

5. Communautés C02 (* 1000)

	CP1	CP2	CP3	CP4
V01 TX_VACANCE	2	12	33	884
V02 I_JEUNESSE	267	11	585	24
V03 TEMP_METRO	111	367	294	27
V04 DENS_POP11	45	734	31	5
V05 TCAM_MIGR_09_13	417	50	215	105
V06 TX_EVO_81_11	677	121	5	4

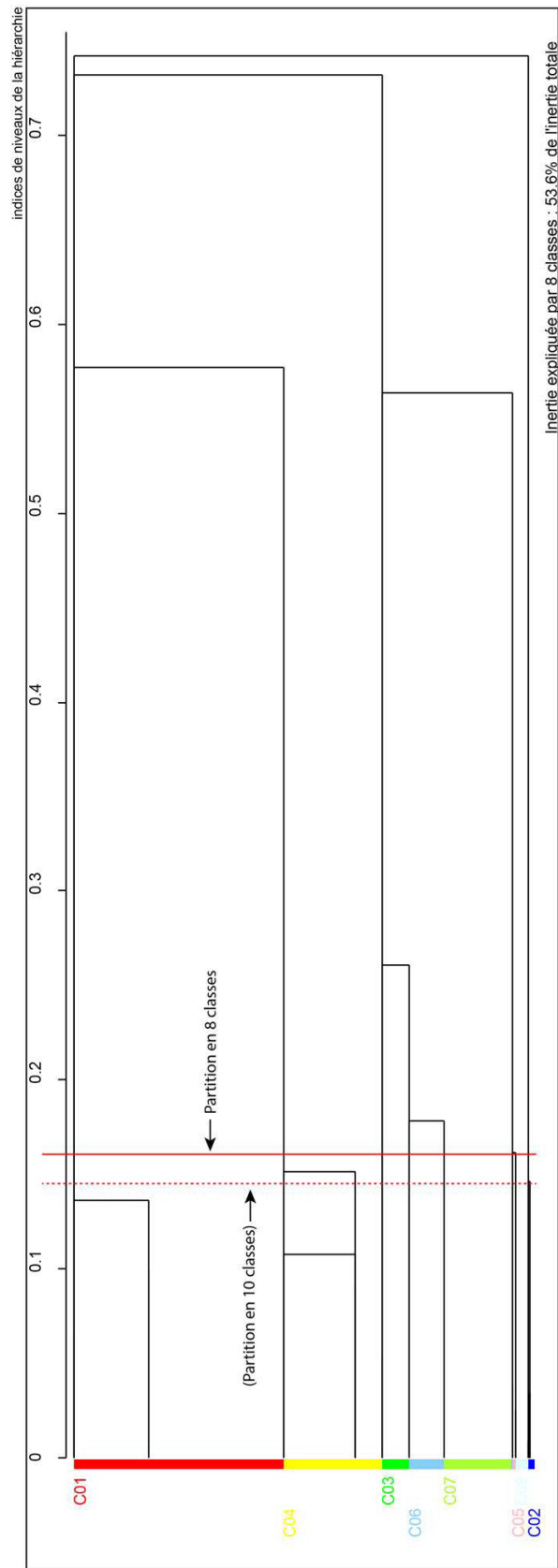
6. Contributions relatives des variables CTR (* 1000)

	CP1	CP2	CP3	CP4
V01 TX_VACANCE	1	10	28	843
V02 I_JEUNESSE	176	8	504	23
V03 TEMP_METRO	73	284	253	26
V04 DENS_POP11	29	566	26	5
V05 TCAM_MIGR_09_13	275	39	185	100
V06 TX_EVO_81_11	446	93	4	4

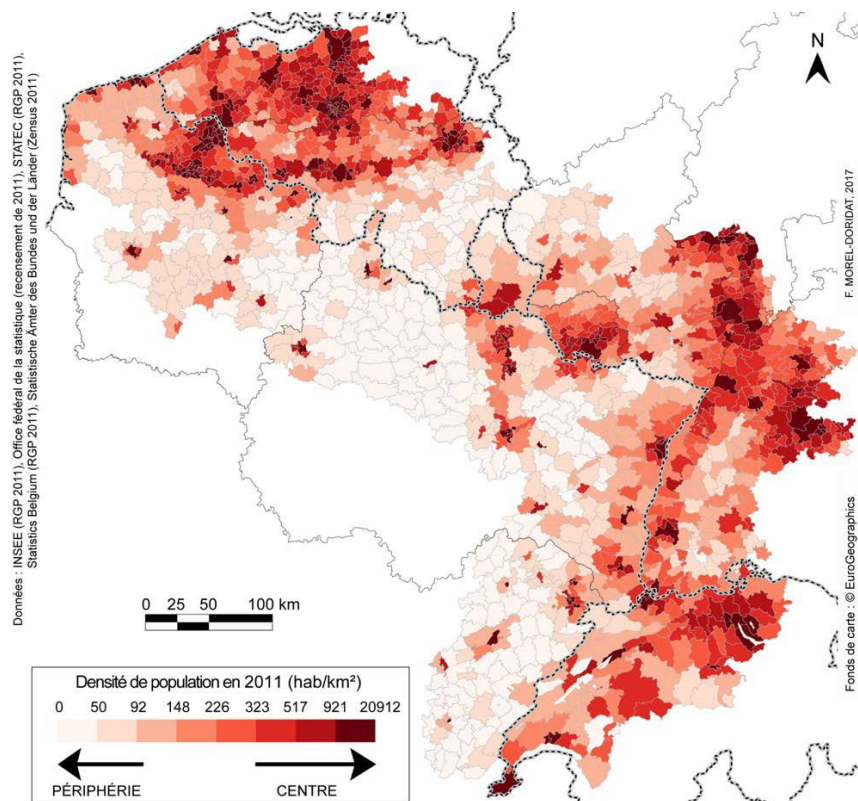
7. Coordonnées des unités spatiales sur les composantes principales (* 1000)

Iden	CP1	CP2	CP3	CP4
BE211001	-163	904	-1427	119
BE211002	-551	2190	-708	1533
BE211004	-795	264	-724	-126
BE211005	-837	1598	-542	493
BE211007	-351	1831	-647	-234
BE211008	-163	800	-1267	184
BE211009	-2541	-594	-100	-10

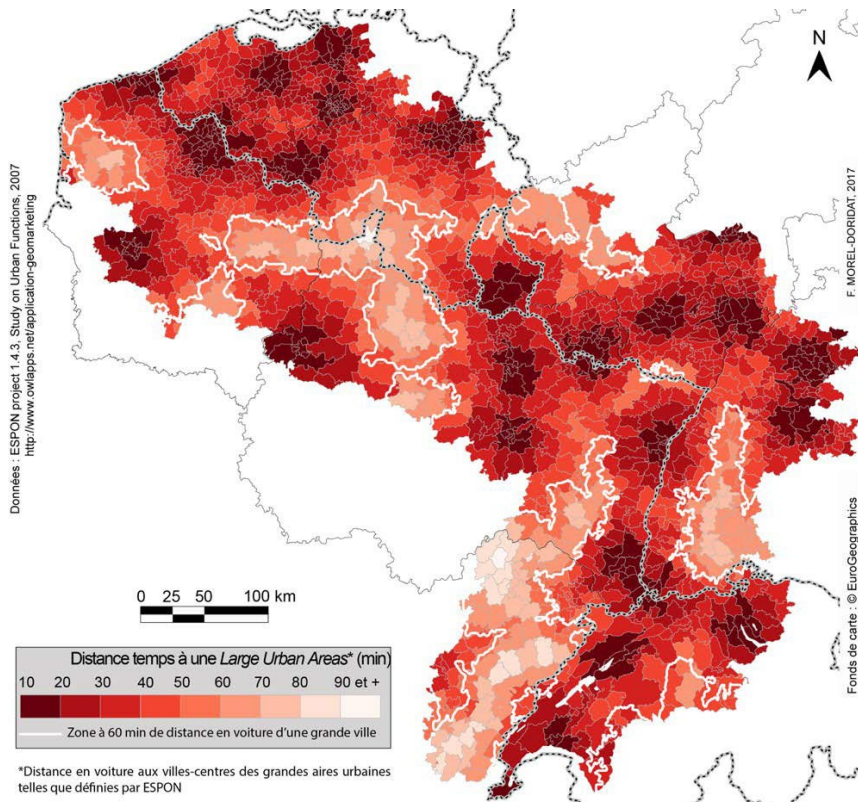
Annexe 20 : Arbre hiérarchique pour une classification en huit classes



Annexe 21 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre forte densité de population et rural isolé



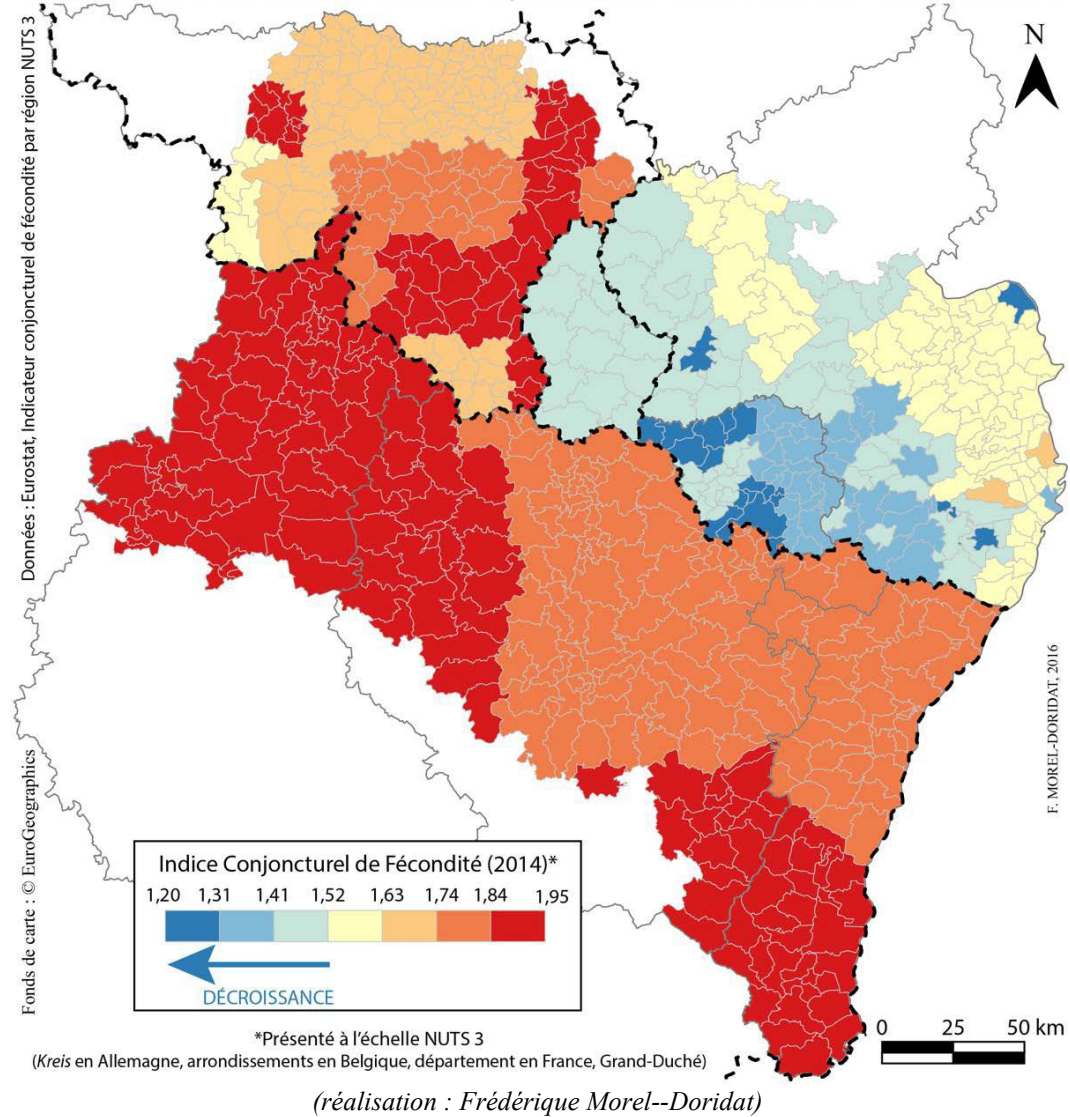
Densité de population des espaces transfrontaliers du nord-est de la France



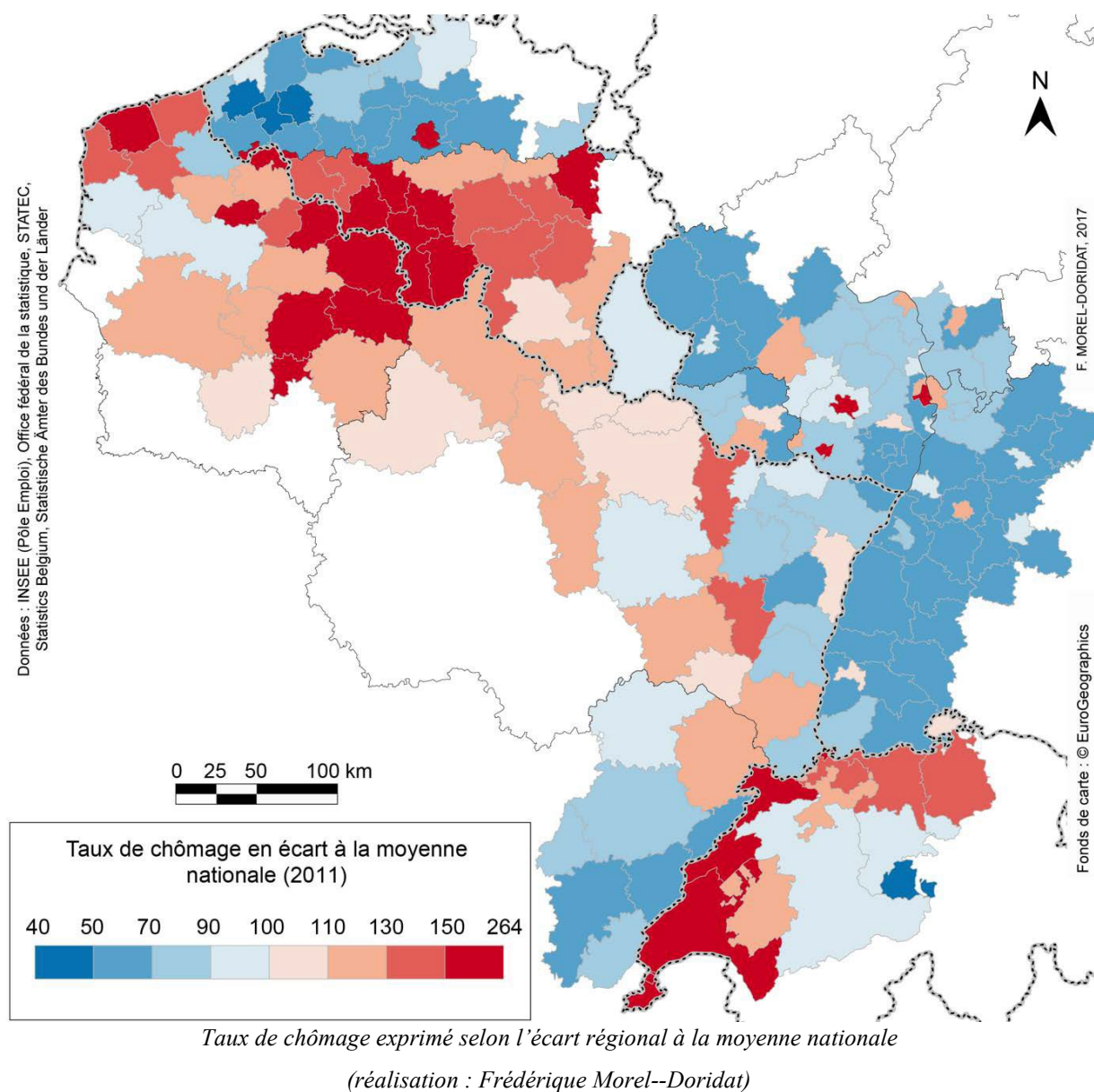
*Éloignement des territoires aux grandes aires urbaines des espaces transfrontaliers du nord-est de la France
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)*

Annexe 22 : Des comportements natalistes dictés par des contextes nationaux

.Une fécondité à deux vitesses dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France

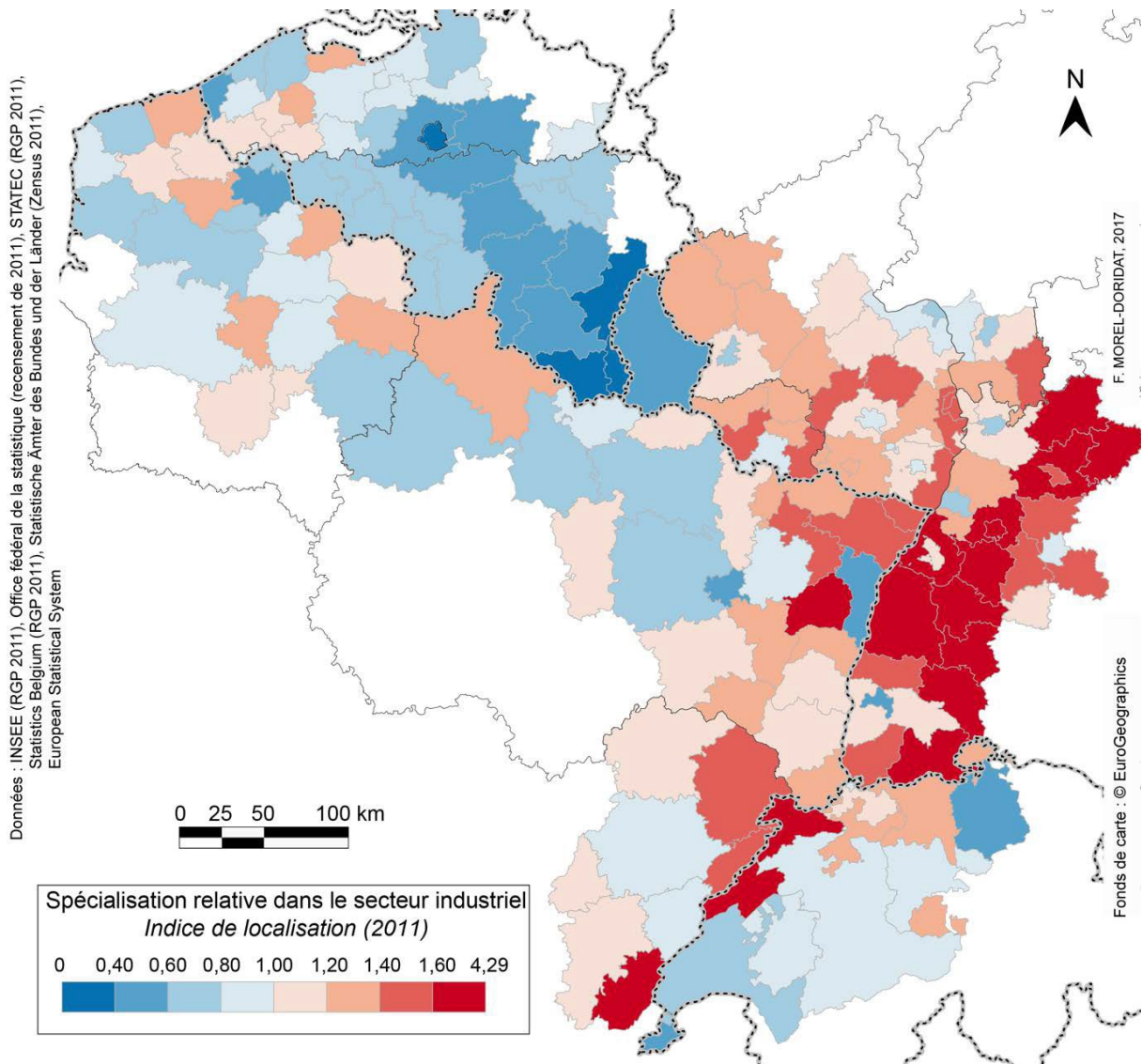


Annexe 23 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre dynamisme économique et crise structurelle



Au regard de la grande variabilité de définition du taux de chômage dans les espaces transfrontaliers du nord-est de la France, le choix a été fait de privilégier l'écart à la moyenne étatique. Il permet ainsi de mettre en lumière les territoires pour lesquels la problématique de l'emploi représente un enjeu fort au regard des dynamiques nationales. Aussi, alors que l'Allemagne présente des taux de chômage parmi les plus faibles de l'espace d'études, les déséquilibres n'en sont pas moins présents. À une échelle transfrontalière, seul le recours aux écarts à la moyenne permet d'en apprécier les réalités. La ville de Pirmasens, en Rhénanie-Palatinat (Allemagne), en situation frontalière avec le département de la Moselle et au passé industriel notable, montre ainsi des signes d'une crise structurelle persistante et à des difficultés sur le marché de l'emploi. Longtemps spécialisée dans le secteur de la chaussure et du travail du cuir, elle a dû faire face à la concurrence internationale et à la désindustrialisation de son économie comme l'illustre la cartographie suivante à sa spécialisation aujourd'hui moindre dans

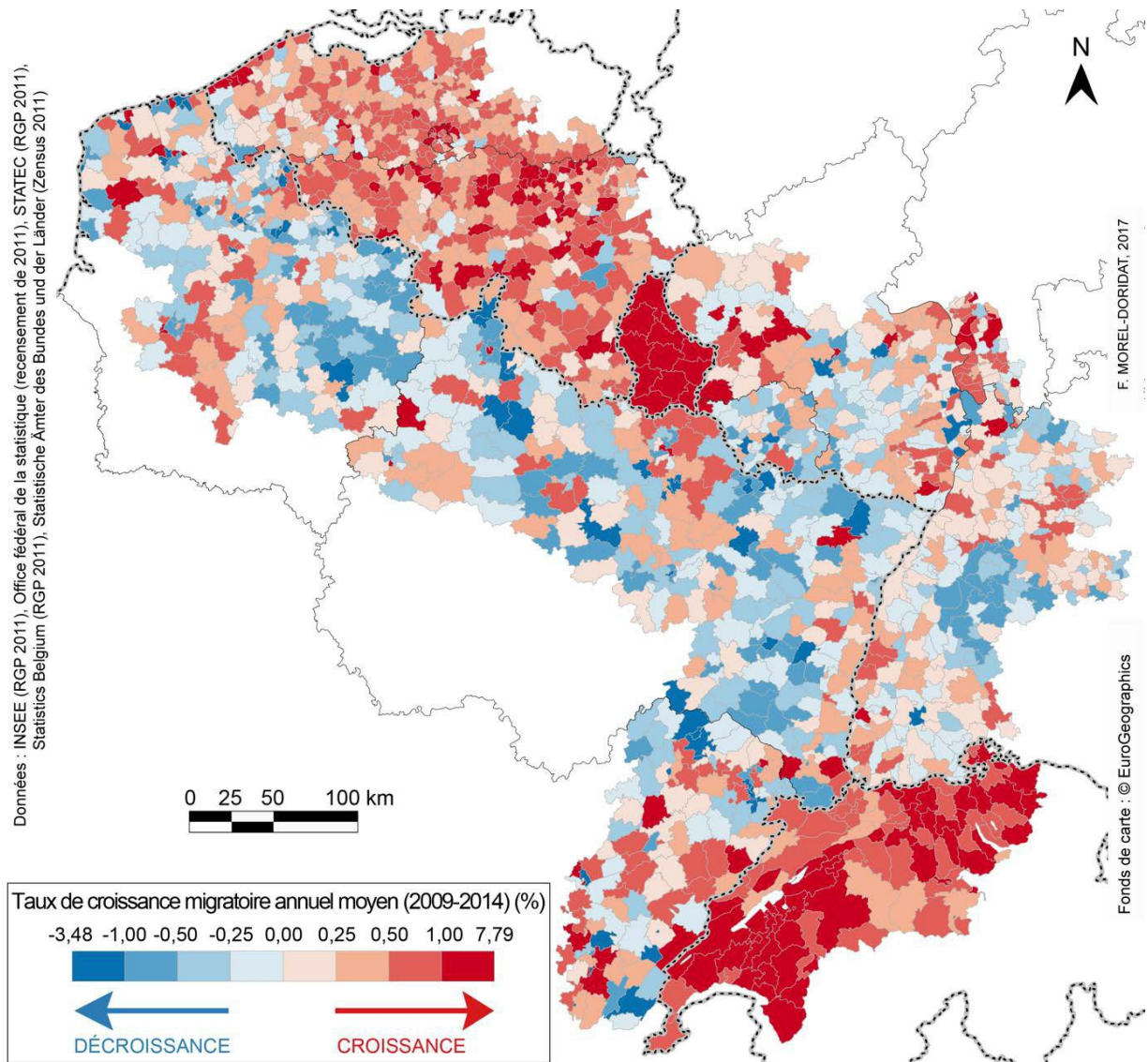
le secteur secondaire. Elle constitue ainsi un cadre local privilégié d'études des processus de décroissance



Spécialisation relative dans le secteur secondaire selon par région NUTS3

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

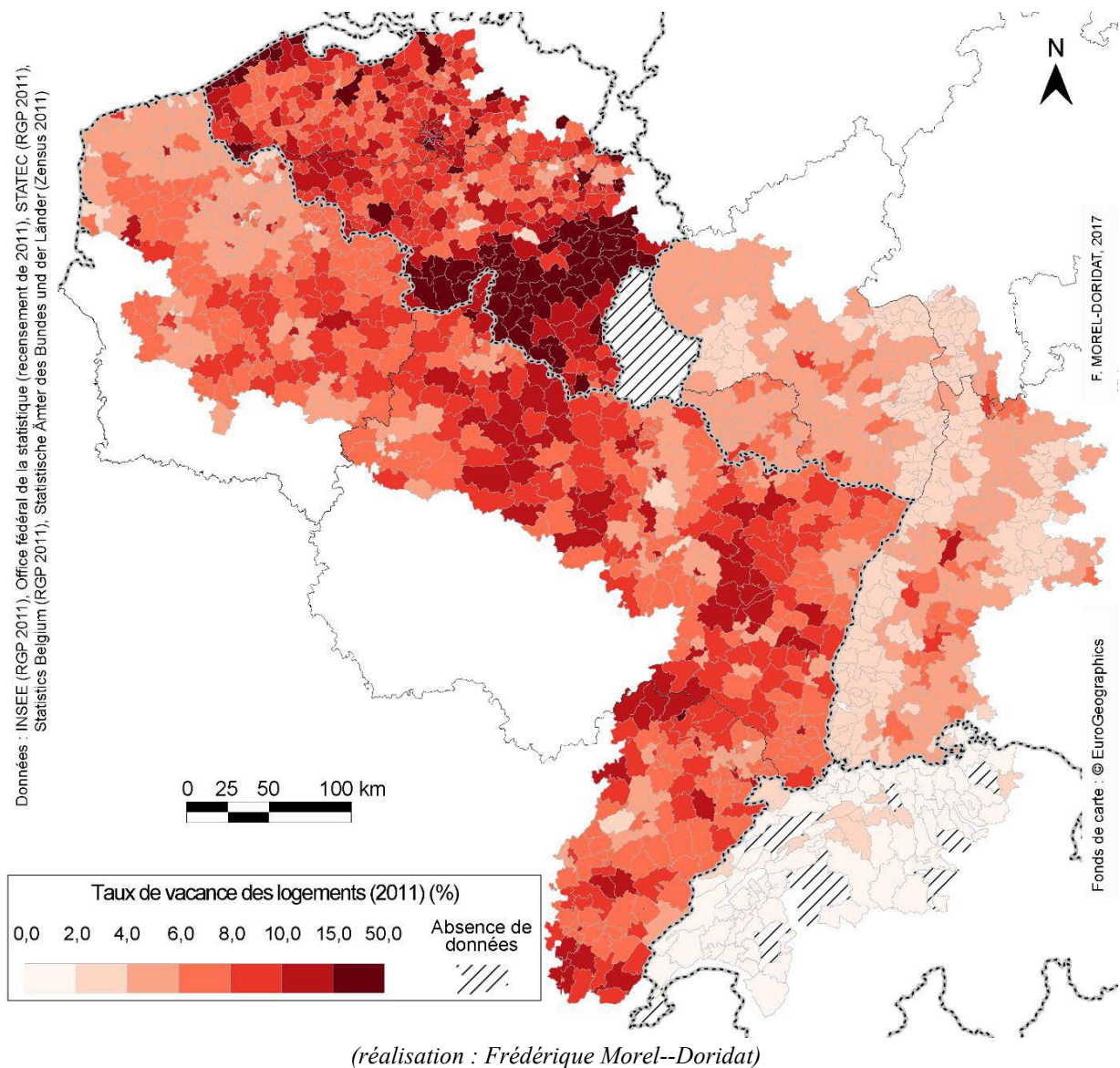
Annexe 24 : Importance des effets de polarisation exercés par le Luxembourg et la Suisse sur les dynamiques démographiques locales



Une attractivité des grands pôles urbains, mais aussi de la Suisse et du Luxembourg, au cœur de la compréhension des dynamiques démographiques des espaces transfrontaliers du nord-est de la France

(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Annexe 25 : Les espaces transfrontaliers du nord-est de la France entre pression immobilière en Allemagne, Suisse et Luxembourg et forte vacance des logements en Wallonie



Annexe 26 : Capture d'écran de la présentation au CGET des travaux de l'UMS RIATE portant sur les comparaisons des bases OSM et BPE avec les réalités de terrain lors d'une réunion d'étape (8 janvier 2020)

2. Enquêtes de terrain

Forbach et Volklingen (DE) :
deux zones tests

- Relevés exhaustifs réalisés par **Frédérique Morel-Doridat (LOTERR)** dans le cadre de sa thèse sur la décroissance en Grande Région : photos prises devant cellules commerciales, avec coordonnées X,Y
- Périmètre ~ Centre-ville
- Commerces classés selon nomenclature CNFG
- 2 « zones tests » pour la comparaison des bases OSM avec les relevés terrain : mise en place d'un protocole de comparaison reproductible

Forbach (353 équipts commerciaux en activité)



Source : Morel-Doridat, 2019

Volklingen (265 équipts)



Annexe 27 : Le modèle de grille d'entretien proposé à la population des cinq villes d'étude en français, en allemand et en anglais

Grille d'entretien en français

Organisation et autorisations diverses

1. Bonjour Madame/Monsieur. Je m'appelle Frédérique MOREL--DORIDAT. Je suis doctorante en géographie à l'Université de Lorraine et je m'intéresse au cadre de vie transfrontalier. Seriez-vous disposé à avoir un entretien avec moi à propos de votre cadre de vie ?
2. Acceptez-vous que l'entretien soit enregistré ? <Préciser les conditions habituelles de confidentialité>

Situation personnelle et professionnelle

3. Parlez-moi un peu de vous, que faites-vous dans la vie ?
 4. Depuis combien de temps résidez-vous ici ?
<relance> Pourquoi avez-vous choisi de vivre ici en particulier ?
<relance> Envisagez-vous de bouger ?
<relance> Pour où ? Pourquoi ?
 5. Comment vous occupez-vous ?
- 5bis. Quittez-vous régulièrement votre commune pour profiter d'équipements complémentaires ou absents ?
6. Comment vous déplacez-vous ? Êtes-vous satisfait ?
<relance> Comment imaginez-vous votre mobilité demain ?

Représentations du processus

7. En général, que pouvez-vous me dire sur le cadre de vie local ? Qu'est-ce qui va et qu'est-ce qui ne va pas ?
8. Avez-vous l'impression que la qualité de vie a changé / s'est dégradée depuis quelques années ? Expliquez-moi en quoi ?
9. Et que pensez-vous de la situation démographique de la commune ?
<relance si question de la perte en population> Qu'est-ce qui pourrait expliquer ces départs de population selon vous ?
10. Comment trouvez-vous l'offre en équipements ? Correspond-elle aux besoins de la population ?
<relance > Quels équipements vous manquent-il localement ? Jusqu'où devez-vous aller pour en profiter ?
11. Quelles en sont les conséquences sur votre cadre de vie ?
12. À votre avis, quelle est l'image de Longwy et de sa région pour les gens de l'extérieur ?
<relance> Quelle image serait relayée par les médias de ces territoires ?

13. Avez-vous l'impression que les conditions soient similaires en Allemagne/Belgique/Luxembourg ?

<relance> Qu'est-ce qui vous semble le plus proche ?

<relance> Le plus éloigné de votre situation ?

Gestion politique du processus

14. Et que pensez-vous de l'action des politiques locales ?

<relance> Qu'est-ce qui vous semble concluant ?

<relance> À l'inverse, qu'est-ce qui ne l'est pas ?

15. Quelles propositions feriez-vous en faveur d'une amélioration de votre cadre de vie ?

Le cadre de vie et espace de pratique

16. Est-ce que vous pourriez représenter les lieux qui sont importants pour vous et ceux que vous évitez (carte mentale).

17. Pour finir, quels médias vous permettent de vous tenir au courant de l'actualité ?

Grille d'entretien en allemand

1. Guten Tag Frau/Herr. Ich heie Frdrique MOREL--DORIDAT und bin Doktorandin in Geographie an der Universit de Lorraine. Ich interessiere mich fr grenzberschreitende Lebensbedingungen. Wren Sie bereit mit mir ein Interview darber zu fhren?
2. Sind Sie damit einverstanden, dass das Interview aufgenommen wird? <Prciser les conditions habituelles de confidentialit>

Private und berufliche Situation

3. Erzhlen Sie mir ein bisschen von sich, was machen Sie?
4. Seit wann wohnen Sie hier?

<relance> Warum haben Sie ausgerechnet diesen Ort zum Leben ausgesucht?

<relance> Ziehen Sie in Erwgung umzuziehen ?

<relance> Wohin? Warum?
5. Was machen Sie in Ihrer Freizeit?

5bis. Verlassen Sie regelmig Ihren Ort um Freizeitangebote wahrzunehmen ?
6. Wie bewegen Sie sich fort? Sind Sie zufrieden?

<relance>Wie stellen Sie sich Ihre Mobilitt von morgen vor?

Darstellung des Prozesses

7. Was knnen Sie mir ber die lokalen Lebensumstnde im Allgemeinen sagen? Qu'est-ce qui va et qu'est-ce qui ne va pas ?
8. Haben Sie den Eindruck, dass die sich Lebensqualitt seit einigen Jahren verndert hat / verschlechtert hat? Erklren Sie mir inwiefern/ worin?
9. Was denken Sie ber die demographische Situation der Gemeinde? Gibt es ein Wegziehen der Leute?

<relance si question de la perte en population> Wie knnte das Wegziehen der Bevlkerung Ihrer Meinung nach begrndet sein?
10. Wie finden Sie das kulturelle Angebot bzw. Bibliotheken, Service usw. ? Entspricht sie den Bedrfnissen der Bevlkerung?

<relance >Was fehlt Ihnen hier in Ihrer Nhe? JWie weit mssen Sie dafr fahren?
11. Welche Konsequenzen hat das auf Ihre Lebensumstnde?
12. Welches Bild haben Ihrer Meinung nach Leute von auerhalb von Pirmasens und dessen Region?

<relance> Welches Bild wird von diesem Gebiet über die Medien übermittelt?

13. Haben Sie den Eindruck, dass die Konditionen in Deutschland/Belgien/Luxemburg die gleichen sind?

<relance> Welches Land scheint Ihnen am ähnlichsten? Territoire

<relance> Welches am entferntesten ?

Politische Steuerung des Prozesses

14. Was denken Sie über das Handeln der lokalen Politik?

<relance> Was scheint Ihnen schlüssig?

<relance> Was scheint Ihnen andererseits nicht schlüssig?

15. Welche Vorschläge würden Sie machen, um Ihre Lebensumstände zu verbessern?

Lebensbedingungen und der Praxisraum

16. Könnten Sie die für Sie wichtigen Orte und solche, die Sie vermeiden darstellen?
(carte mentale)

17. Mit welchen Medien halten Sie sich auf dem neusten Stand?

Grille d'entretien en anglais

Organisation and various authorisations

Good morning XXXX. I would like to thank you for receiving us at XXXXX. My name is Frédérique MOREL--DORIDAT. I prepare a PhD under a French-German supervision, and my research focuses on cross-border living conditions in shrinking territories. With me today is Mrs Elena Könitz, a final year romanistic student in Universität des Saarlandes. She helps me to conduct interviews with politicians and citizens in German. So, Pirmasens is an interesting study field for your research. First, because the city is close to the Technical University of Kaiserslautern and the French border. Also, because the French territories at the contact point with the German border are rural. You have two other study fields at the French border.

18. First, would you be willing to have an interview with me about the local living conditions?
It is a rather broad topic that needs to be redirected by the different territorial actors.
19. Do you agree that the interview should be recorded? < Specify the usual privacy conditions >

Information on position and function held

20. Now, tell me more about your responsibilities as an elected representative. First, since how long are you in politics? Why did you choose this path?
<Relaunch> Have you ever witnessed a similar position before?
< Relaunch > and how important is spatial planning for you?
21. Do you engage in any other professional and/or non-professional activities apart from your elected responsibilities?

Representations of population loss

22. In general, what can you say about the living conditions for locals?
23. When the demographic data, published by XXXX, are considered, your municipality has lost population since 1970. What are the identified causes?
24. Does this demographic decline have an impact on the urban living conditions?
- Is it characterised by visible manifestations in urban space?
 - And in surrounding spaces and especially in the Landkreis Südwestpfalz ?
 - Were facilities/equipment and their attendance impacted?
 - And the local economy?

Urban planning policies

25. What are the city's policies wish to maintain, even improve population living conditions?
< Relaunch > and to offset the effects of population decline?
26. Moreover, how is governance organised between municipalities, Verbandsgemeinden, Kreis, Landkreis and Land for manage shrinkage?
27. Does it have specific spaces in XXXXX where you target more your policy?
✍ Present them and detail your actions.

28. As an aside, is it possible to consult your urban and space planning documents?

Border and shared management of shrinkage

29. Does your location near to the border positively and/or negatively impact living conditions?
Develop

30. Do you share experience with other territories with urban, demographic, and economic similar characteristics to yours?

<If Yes> with whom?

< Relaunch > and some with your French neighbours?

<If Yes> what kind?

<If No>Why?

31. Do you know the territorial issues of your immediate French neighbours?

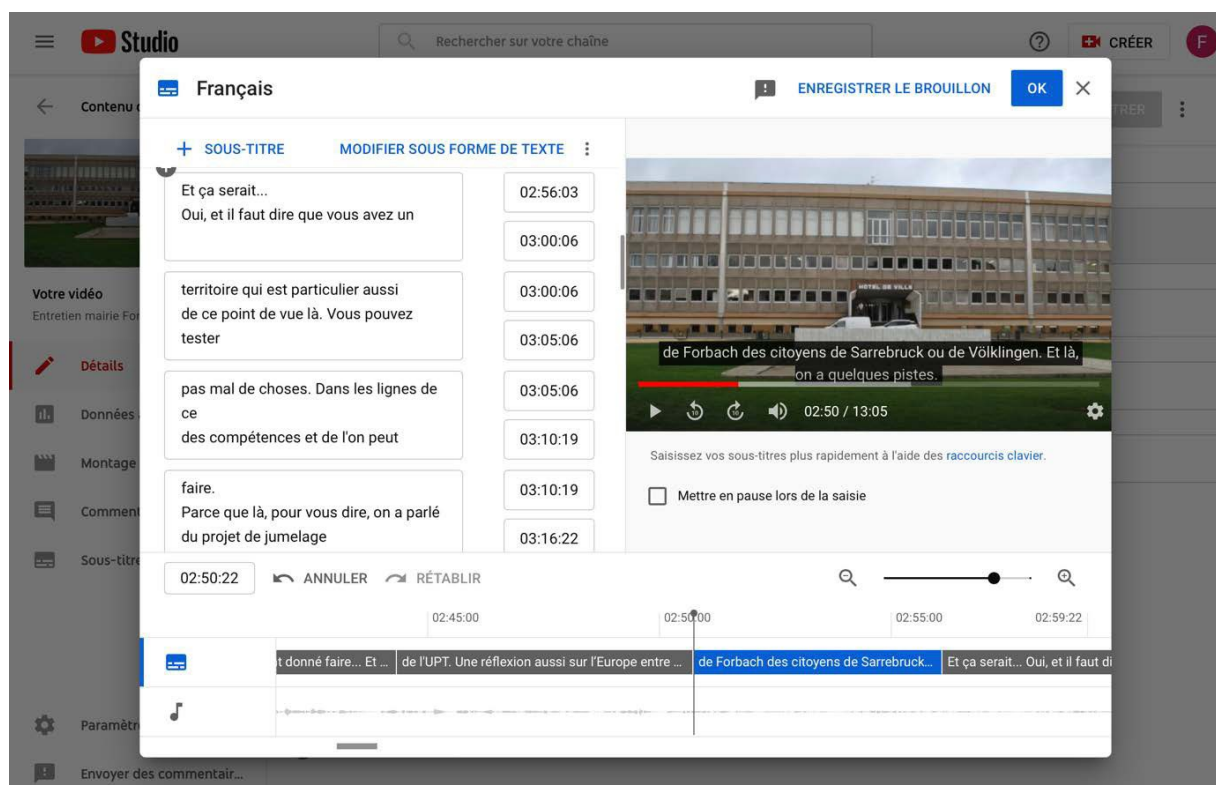
<If Yes > are they the same as yours?

< Relaunch> In the long run, how do you envisage the potential Franco-German dialogue?

Conclusive Question

32. Lastly, can you tell me about the electoral profile of the local population over the past thirty years?

Annexe 28 : Retranscription des entretiens à l'aide de l'outil YouTube Studio (en mode privé)



Capture d'écran de l'une des conversations retranscrites automatiquement par Youtube Studio

Les avantages de cet outil sont nombreux. Malgré les risques liés à la propriété intellectuelle des fichiers audio, il permet de procéder gratuitement à la retranscription de l'ensemble des conversations. En outre, il rend possible les modifications des textes générés automatiquement, en particulier lorsque la mise à l'écrit des paroles se montre hasardeuse. Le texte généré par l'intelligence artificielle est également téléchargeable et modifiable en-dehors de l'application. YouTube Studio propose ainsi l'exportation du fichier en format .txt au sein duquel chacune des lignes de texte correspond approximativement à 5 secondes de parole. La recherche de mots ou de phrases clés est alors facilitée.

La méthode est toutefois limitée par nos connaissances en analyses textuelles. Aucun logiciel complémentaire n'a été utilisé et aucune fréquence d'apparition des mots ni même de calcul de co-occurrences des mots ne sont proposées. Malgré ces limites méthodologiques, les retranscriptions donnent un premier aperçu des similarités et des différences dans les représentations de l'ensemble des enquêtés, qu'ils soient français ou allemands.

Notons que cette méthode n'a pas été utilisée lors de la retranscription des premiers entretiens dans le Pays de Bitche. En l'absence de connaissance d'outils, la retranscription a été faite manuellement.

Annexe 29 : Vues du château du Schossberg



(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

Annexe 30 : Cliché de la caserne « Bataille », siège du 174^e Régiment d'Infanterie, pris en 1911

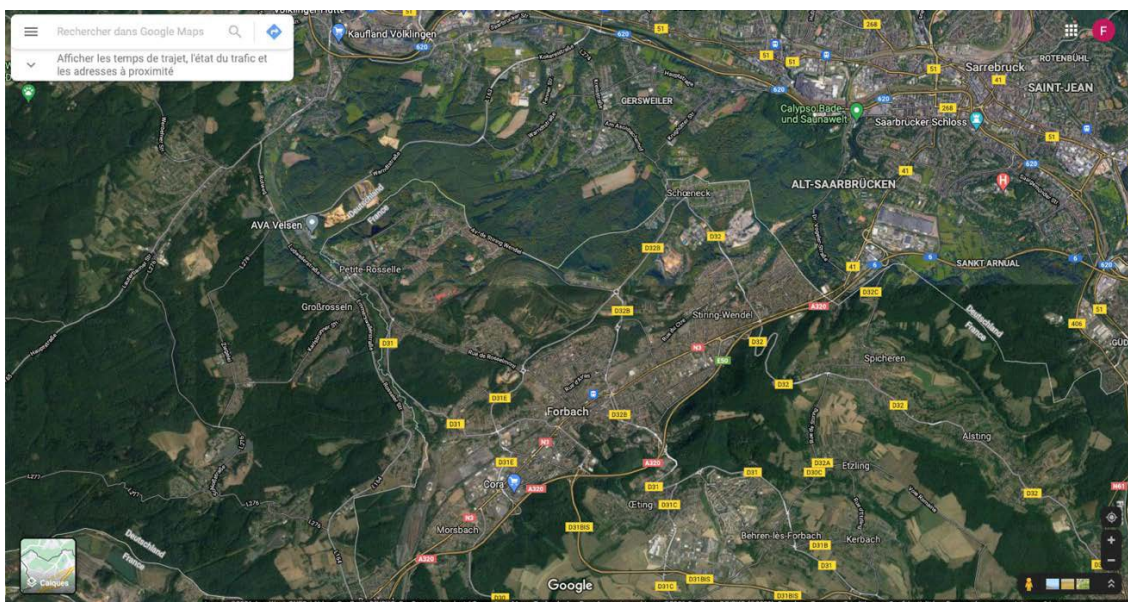


Photographie issue du site « Forbach à l'ancienne » (<http://almg.free.fr/index.html>)

Annexe 31 : Entrée de ville de Stiring-Wendel, dans la continuité urbaine de la ville de Forbach, à quelques centaines de mètres du Puit Simon



(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)



Agglomération transfrontalière de Sarrebruck (vue Google Earth)

Annexe 32 : Château ADT (Adtschloss), aujourd'hui reconverti en conservatoire de musique



*Ancien château Adt en cours de rénovation en vue de l'accueil du conservatoire de musique (en 2019)
jusqu'alors situé dans l'un des anciens bâtiments de la caserne « Guise », rue Nationale (rue Forêt, Forbach)*

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

Annexe 33 : Site de l'ancien carreau Marineau et de la station de captage-compression de gaz de mine, rue des Moulins à Forbach





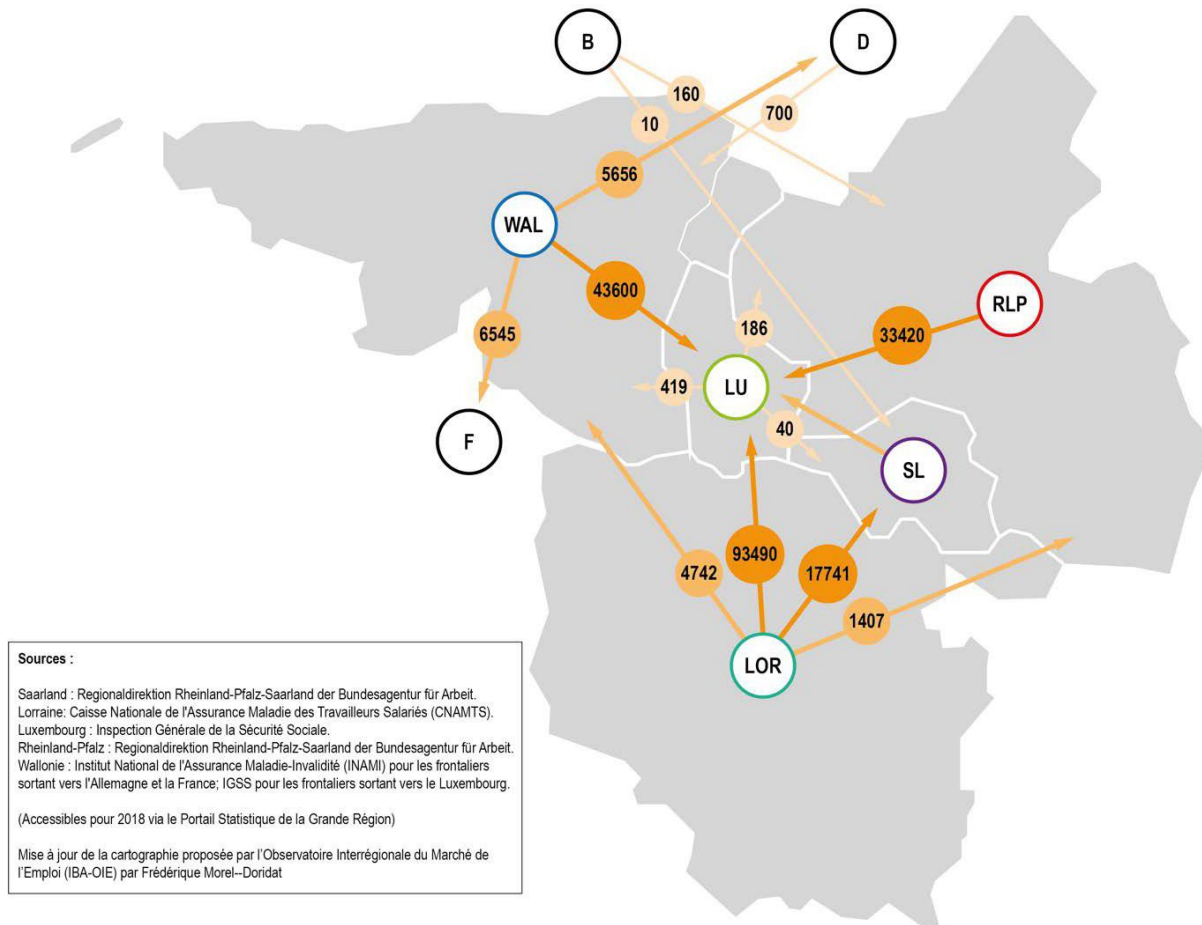
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 19 janvier 2018)

Annexe 34 : Gare de Völklingen, Rathausstraße



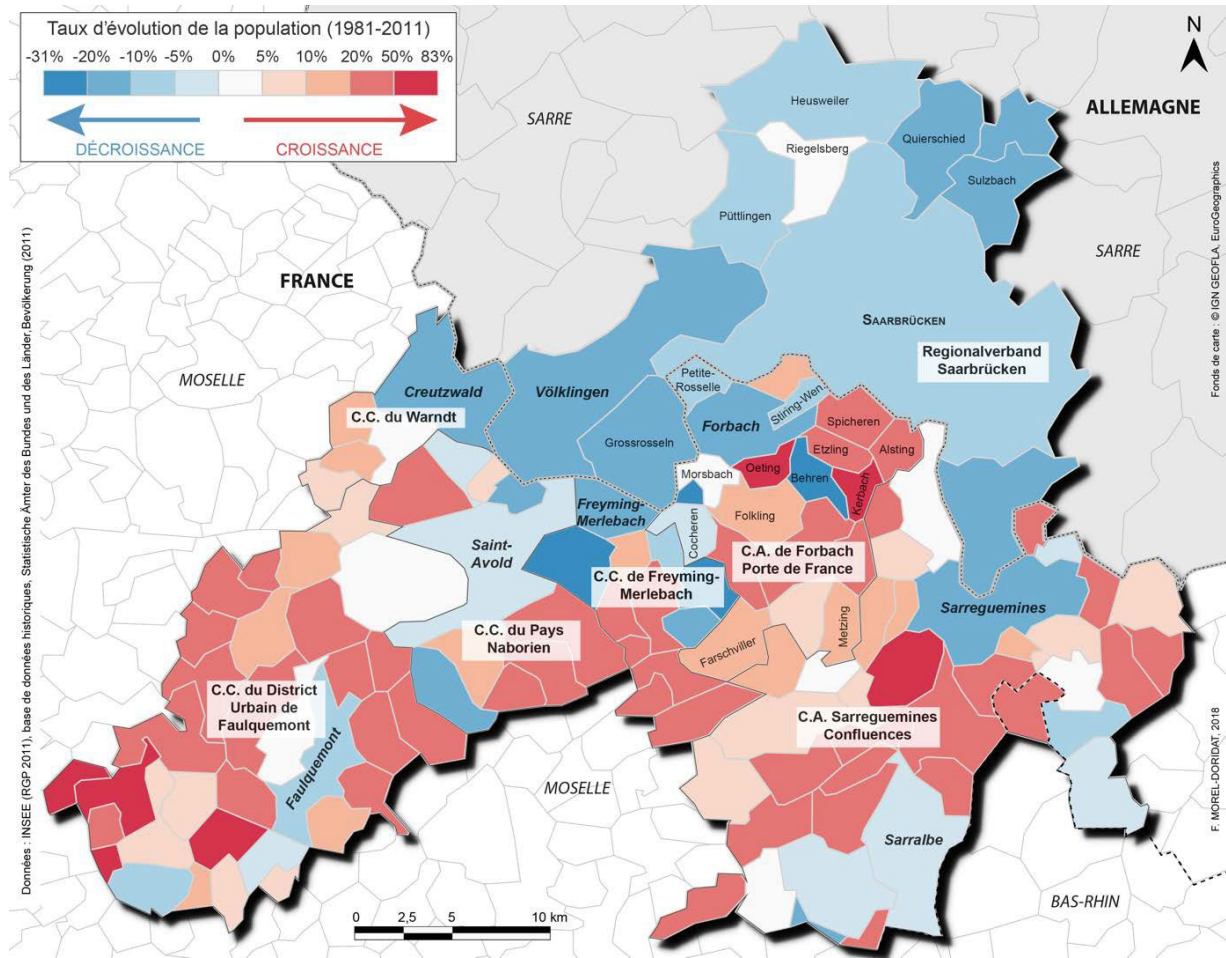
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 18 avril 2018)

Annexe 35 : Schématisation des flux de travailleurs frontaliers en Grande Région (IBA-OIE)



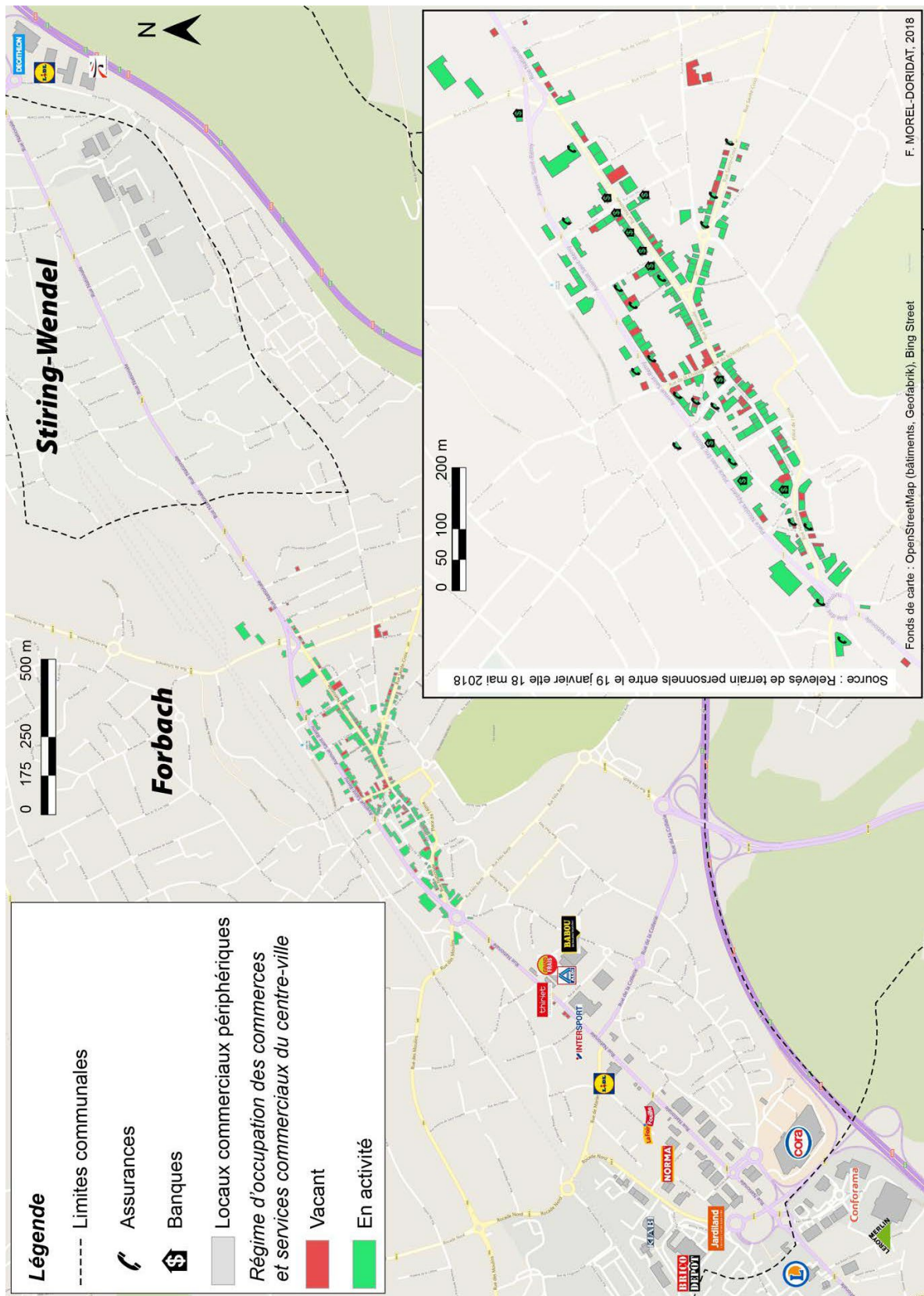
(source : IBA-ORE, mise à jour : Frédérique Morel--Doridat)

Annexe 36 : Trajectoires démographiques des communes de l'Eurodistrict SaarMoselle entre 1981 et 2011



(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

Annexe 37 : Centre-ville de Forbach : entre vacance commerciale et spécialisation dans le secteur bancaire et de l'assurance



(réalisation : Frédérique Morel-Doridat)

Annexe 38 : Premiers résultats de la recherche Google pour l'expression « Forbach ville morte »

Google forbach ville morte X | Q

Tous Actualités Images Maps Vidéos Plus Outils

Environ 132 000 résultats (0,51 secondes)

<https://www.francetvinfo.fr> › Eco / Conso › Commerce

Forbach : la ville se vide de ses commerces - Franceinfo

Ça fait un peu **ville morte**", explique la commerçante. Restent alors les clients fidèles, les derniers à faire encore le déplacement malgré ...

22 juin 2016 · Ajouté par Franceinfo

<https://www.francetvinfo.fr> › ... › Cinéma › Sorties de films

"Retour à Forbach", documentaire poignant sur une ville malade

18 avr. 2017 — "Retour à **Forbach**" de Régis Sauder (Docks 66) ... Une "ville fantôme", une "**ville morte**", selon les propres mots de ses habitants, ...

<https://www.ville-ideale.fr> › forbach_57227 ▾

Avis sur FORBACH : la ville idéale ? - Ville-ideale.fr

FORBACH : notes et avis sur cette ville. Environnement, transports, santé, sécurité, sports et loisirs, culture, enseignement, commerces, qualité de vie.

<https://www.lasemaine.fr> › Rubriques ▾

Forbach is back - La Semaine

13 sept. 2016 — Preuve qu'au-delà du cliché, la ville est loin d'être **morte**. Depuis le début de l'année, une dizaine de nouveaux commerces ont pointé le bout de ...

<https://www.bien-dans-ma-ville.fr> › forbach-57227 › avis ▾

Avis sur Forbach (57), la meilleure ville ?

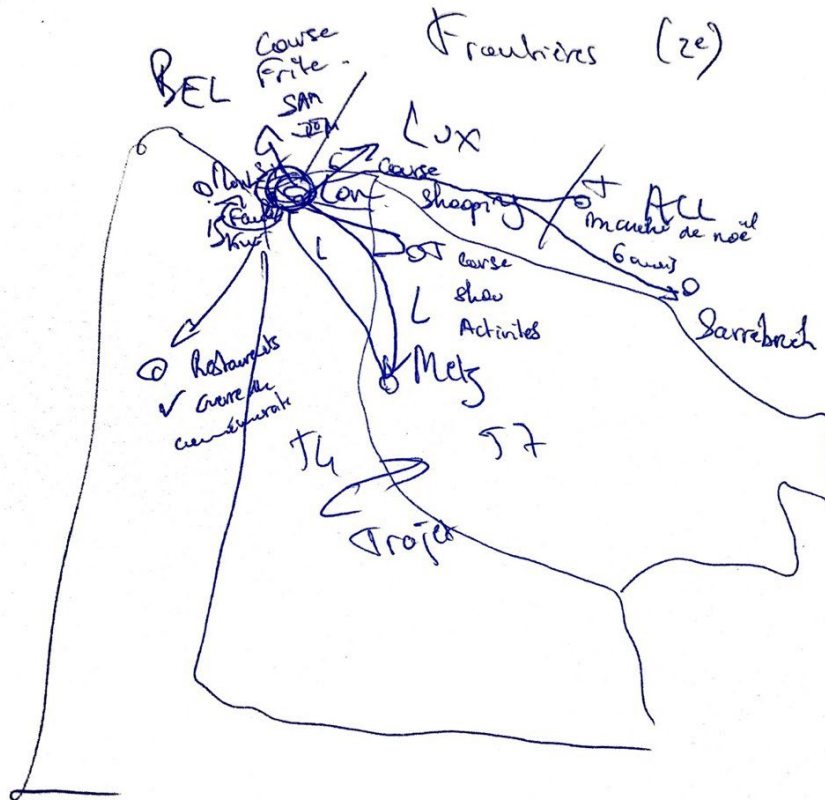
Avis **Forbach** (57600). Note générale 2.3 (7 avis). Fait-il bon vivre dans la ville de **Forbach** dans le département Moselle en région Grand Est ?

Annexe 39 : Bâtiments construits entre 1870 et 1912 dans le cadre du développement du pôle thermal



(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, le 24/07/2018)

Annexe 40 : Carte mentale de l'étudiant en histoire originaire de la ville de Longwy



(entretien réalisé le 09/02/2019)

Annexe 41 : Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain



CONVENTION D'ADHESION PETITES VILLES DE DEMAIN DE XXXX

ENTRE

- La Commune de [XX]
représentée par son maire [XX] ;
- La Commune de [YY] représentée par son maire [XX] ;
- ...
- L'EPCI de [XX] représentée par son président [XX].

ci-après, les « Collectivités bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par le préfet du département de [XX],

ci-après, « l'Etat » ;

d'autre part,

AINSI QUE

- [Le cas échéant, le Conseil régional XX, représentée par son président XX],
- [Le cas échéant, le Conseil départemental XX, représentée par son président XX],
- [Le cas échéant, les Partenaires financiers et les Partenaires techniques, nationaux et locaux: XX.]

ci-après, les « Partenaires ».

Il est convenu ce qui suit.

Contexte

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites villes de demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Les Collectivités signataires ont dûment et conjointement exprimé leur candidature au programme le [XX], par [XX modalité de candidature] [adapter, le cas échéant, si la démarche n'a pas été conjointe]. Elles ont exprimé leurs motivations ... [XXX préciser les motivations] et se sont, le cas échéant, engagées à ... [XXX préciser les engagements].

Les Collectivités bénéficiaires ont été labellisées au titre du programme Petites villes de demain par la préfecture de région/de département [XX], le [XX].

Article 1. Objet de la convention

La présente convention d'adhésion Petites villes de demain (« **la Convention** ») a pour objet d'acter l'engagement des Collectivités bénéficiaires et de l'Etat dans le programme Petites villes de demain.

La Convention engage les Collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre d'un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation. Dans un délai de 18 mois maximum à compter de la date de signature de la présente Convention, le projet de territoire devra être formalisé notamment par une convention d'ORT.

La présente Convention a pour objet :

- de préciser les engagements réciproques des parties et d'exposer les intentions des parties dans l'exécution du programme ;
- d'indiquer les principes d'organisation des Collectivités bénéficiaires, du Comité de projet et les moyens dédiés par les Collectivités bénéficiaires ;
- de définir le fonctionnement général de la Convention ;
- de présenter un succinct état des lieux des enjeux du territoire, des stratégies, études, projets, dispositifs et opérations en cours et à engager concourant à la revitalisation
- d'identifier les aides du programme nécessaires à l'élaboration, la consolidation ou la mise en œuvre du projet de territoire.

Le programme s'engage dès la signature de la présente Convention.

Cette convention a, par ailleurs, vocation à s'articuler avec le futur Contrat territorial de relance et de transition écologique qui sera conclu entre l'État, les Collectivités bénéficiaires [XXX préciser] et les Partenaires [XXX préciser].

Article 2. Engagement général des parties

Les parties s'engagent à fournir leurs meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

En particulier :

- L'Etat s'engage (i) à animer le réseau des Partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre; (ii) à désigner au sein de ses services un référent départemental et un référent régional chargés de coordonner l'instruction et le suivi des projets et d'assurer l'accessibilité de l'offre de services ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la Convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles (iv) à mobiliser les experts techniques des services déconcentrés.
- Les Collectivités bénéficiaires s'engagent (i) à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme sur leur territoire ; (ii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet ; (iii) à signer une convention d'ORT dans un délai de 18 mois à compter de la signature de la présente convention.

• [le cas échéant Le Conseil régional...]

• [le cas échéant Le Conseil départemental...]

- [le cas échéant] Les Partenaires techniques...

En outre, les Partenaires financiers (les différents ministères, l'ANCT, la Banque des Territoires, l'ANAH, le CEREMA et l'ADEME) se sont engagés au niveau national à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités bénéficiaires ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées dans le cadre de leurs instances décisionnaires.

Article 3. Organisation des Collectivités bénéficiaires

Pour assurer l'ordonnancement général du projet, le pilotage efficace des études de diagnostic, la définition de la stratégie et l'élaboration du projet de territoire ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, conduisant notamment à l'élaboration de l'ORT, les Collectivités bénéficiaires s'engagent à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-après :

- La mise en place de relations partenariales renforcées entre les Collectivités bénéficiaires et leurs services : [préciser] ;
- L'installation d'un Comité de projet dont la composition et les missions sont précisées à l'article 4 de la présente Convention : [préciser] ;
- Le suivi du projet par un chef de projet Petites villes de demain. L'attribution d'un cofinancement du poste engage au respect de certaines conditions notamment de mise en œuvre de certaines missions (voir annexe 1 « rôle et missions de référence du chef de projet Petites villes de demain ») Le chef de projet rend notamment compte de ses travaux par la production de rapports transmis aux membres du comité de projet. [préciser et renseigner l'annexe 2 « annuaire »] ;
- L'appui d'une équipe-projet, sous la supervision du chef de projet Petites villes de demain, assurant la maîtrise d'ouvrage des études et actions permettant de définir la stratégie de revitalisation globale du territoire et d'élaborer l'ORT ;
- La présentation des engagements financiers des projets en Comité régional des financeurs ;
- L'usage de méthodes et outils garantissant l'ambition et la qualité du projet tout au long de sa mise en œuvre : [préciser] ;
- L'intégration des enjeux et des objectifs de transition écologique au projet : [préciser] ;
- L'association de la population et des acteurs du territoire dans la définition et la mise en œuvre du projet : [préciser] ;
- La communication des actions à chaque étape du projet : [préciser].

Article 4. Comité de projet

Le Comité de projet, validant le projet de territoire, est présidé par [indiquer s'il s'agit d'une présidence par le maire, par le président de l'intercommunalité, d'une coprésidence,...]

L'Etat représenté par le préfet de département et/ou le « référent départemental de l'Etat » désigné par le préfet y participent nécessairement.

Les Partenaires (Partenaires financiers et les Partenaires techniques, locaux, y sont invités et représentés : [préciser]

[il est possible de préciser ici les autres participants associés à cette instance]

Le Comité valide les orientations et suit l'avancement du projet.

Il se réunit de façon formelle a minima de façon trimestrielle, mais ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du Projet.

[Le cas échéant, il sera recherché et précisé l'articulation avec la gouvernance de démarches préexistantes, comme Action cœur de ville].

Article 5. Durée, évolution et fonctionnement général de la convention

La présente Convention est valable pour une durée de dix-huit (18) mois maximum, à compter de la date de sa signature, à savoir jusqu'au [XX]. En cas de difficulté avérée et justifiée, sur demande explicite et circonstanciée des Collectivités bénéficiaires, validée par le comité de pilotage, cette durée pourra être prolongée par avenant à l'appréciation de l'Etat représenté par le préfet de département.

Dans ce délai, un projet de territoire intégrant une stratégie urbaine et économique de revitalisation (diagnostic, objectifs, actions, phasage et financement) devra être adopté. Durant ce même calendrier, les Collectivités bénéficiaires peuvent mobiliser les offres des Partenaires financiers et des Partenaires techniques, nationaux et locaux, pertinentes à la réalisation des actions.

À tout moment, sur la base du projet de territoire, les Collectivités bénéficiaires peuvent faire arrêter en Comité de projet et après validation du Comité régional des financeurs, la convention d'ORT. La signature de la convention ORT met fin automatiquement à la présente Convention. En cas de l'existence d'une convention d'ORT à l'échelle de l'EPCI au moment de la signature de la présente convention, les Collectivités peuvent s'engager dans l'ORT par avenant à la convention existante ou par l'adoption d'une convention-chapeau reprenant la convention d'ORT existante et incluant les éléments déterminés dans le cadre du programme Petites villes de demain.

Cette convention d'ORT devra respecter les dispositions de l'article L303-2 du code de la construction et de l'habitation et notamment indiquer le(s) secteur(s) d'intervention, le contenu et le calendrier des actions prévues, le plan de financement des actions et la gouvernance. Conformément à l'article précité, cette convention sera signée par les Collectivités, l'Etat et ses établissements publics et toute personne publique ou privée intéressée.

Article 6. Etat des lieux

Nota Bene : le niveau de détail à apporter doit être approprié et adapté à une approche opérationnelle.

6.1 Evolution et situation du territoire

[Décrire, pour chaque commune, les évolutions et la situation actuelle du territoire en précisant les enjeux identifiés, le cas échéant]

6.2 Stratégies, projets et opérations en cours concourant à la revitalisation

6.2.1 Documents d'urbanisme, de planification applicables et de valorisation du patrimoine

[Indiquer, pour chaque commune, les dispositions pertinentes des documents d'urbanisme et des servitudes d'utilité publique (SRADDET, PADDUC ou SAR, SCOT, PLU/PLUi, PSMV, SPR avec PVAP et règlements d'AVAP et de ZPPAUP...) et des documents de planification (PLH, PLD, PCAET, SAGE,...) et les éventuelles procédures réglementaires en cours ou projetées (élaboration, révision, mise en compatibilité, ...)]

6.2.2 Programmes et contrats territoriaux

[Préciser, pour chaque commune, les dispositifs contractuels territoriaux en cours (contrat de ruralité, contrat de transition écologique, charte PNR, contrat de bassin, agenda 21 local,...)]

6.2.3 Projets et opérations d'urbanisme

[Préciser, pour chaque commune, les projets urbains, les dispositifs contractuels (NPNRU, OPAH, AMI...), les études en cours notamment en vue de la mise en œuvre d'une OPAH-RU ou de la valorisation du patrimoine, la programmation d'opérations matures, la réalisation d'opérations en cours, la livraison d'opérations récentes etc]

6.3 Projet de territoire : stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation [2020 – 2026]

[Préciser le projet de territoire, explicitant la stratégie de revitalisation, la cohérence des actions en cours avec cette stratégie et les actions à engager, en fonction du degré d'avancement du projet]

6.4 Besoins en ingénierie estimés

[à préciser les besoins (financement, études pré-opérationnelles (études d'impact, études de marché, études de programmation, études de faisabilité, etc), animation, formation, etc) et, le cas échéant, identifiés l'offre de services du programme correspondantes :

- Pour les actions en cours, matures, cohérentes avec le plan d'action en cours concourant à la revitalisation)
- Pour les actions à engager concourant à la revitalisation [préciser, notamment les besoins pour la mise en œuvre éventuelle d'une étude pré-opérationnelle dans le cadre d'une future OPAH-RU.]

ANNEXE 1 : ROLE ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

Cette annexe présente le rôle du chef de projet Petites villes de demain et en détaille ses missions. Elle vise à accompagner les collectivités dans la construction de la fiche de poste. Le profil doit être affiné en fonction des besoins existants locaux, spécifiques à chacun, et apporter une plus-value au regard des compétences présentes localement.

Rôle du chef de projet Petites villes de demain

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet est le chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial. Il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définit la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans la/les Petites villes de demain dont il est le chef de projet. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficie d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

Il est recommandé que le chef de projet soit positionné à un niveau hiérarchique lui permettant d'orchestrer l'action de manière transversale au sein des services de la collectivité. Il est préconisé que le chef de projet soit rattaché à la Direction générale de l'administration et des services de l'intercommunalité ou de la commune ou à la Direction générale au sein de la collectivité maîtresse d'ouvrage de l'OPAH RU*. Il est également souhaité des liens étroits entre le chef de projet et l'élu référent du projet de revitalisation (que celui-ci soit le maire ou non).

Missions du chef de projet Petites villes de demain

Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir en définir sa programmation :

- Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
- En lien étroit avec le maire ou l'élu référent, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU*...).

Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville.
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale ;

- Mettre en œuvre et animer une OPAH-RU* (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;
 - Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
 - Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations*.

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet ;
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

Cofinancement du poste de chef de projet Petites villes de demain :

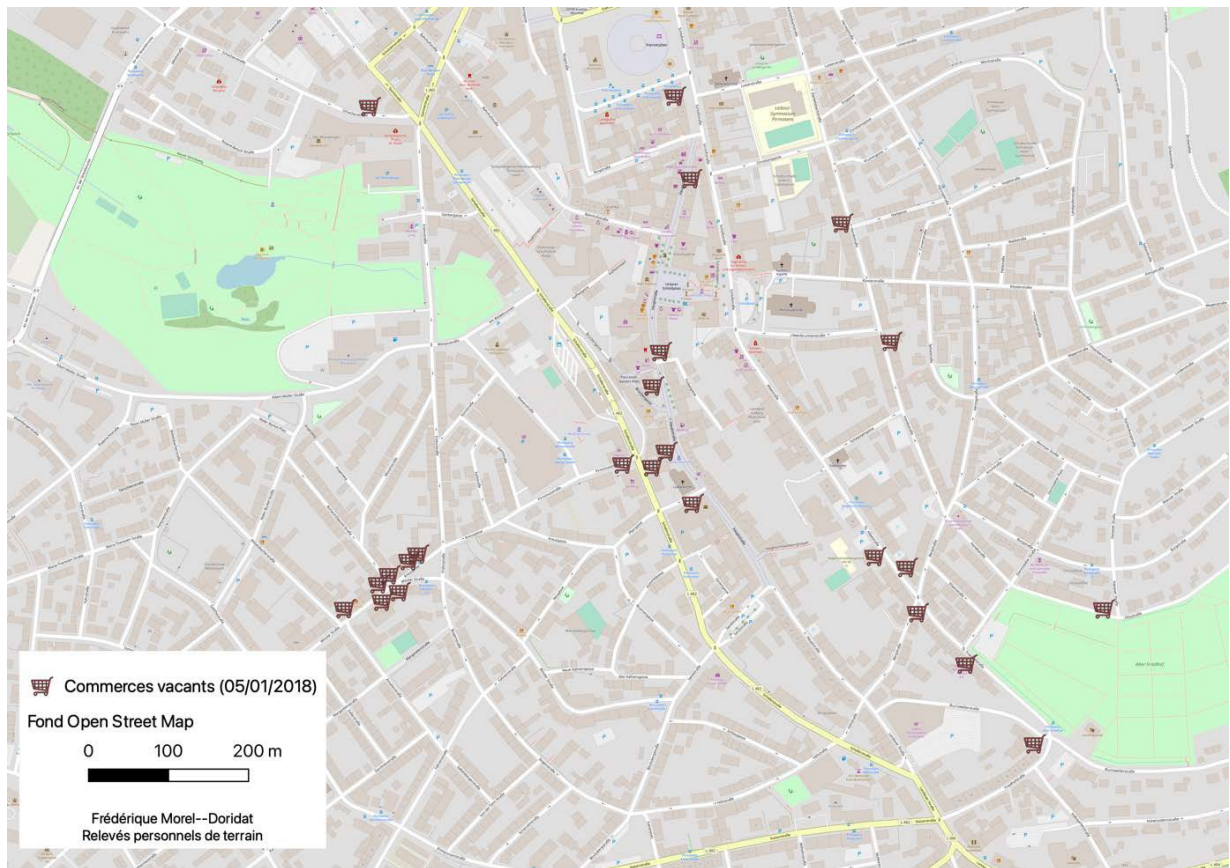
Pour rappel, le cofinancement d'un poste de chef de projet par la Banque des Territoires, dans le cadre du programme Petites villes de demain, est conditionné au respect des missions présentées ci-dessus et sous réserve d'être dédié à la démarche de revitalisation (ETP à 80% a minima).

Le cofinancement par l'ANAH est principalement conditionné à la préparation et/ou mise en œuvre d'une OPAH-RU. Les missions suivies d'un (*) font expressément référence à la mise en œuvre de cette opération programmée complexe.

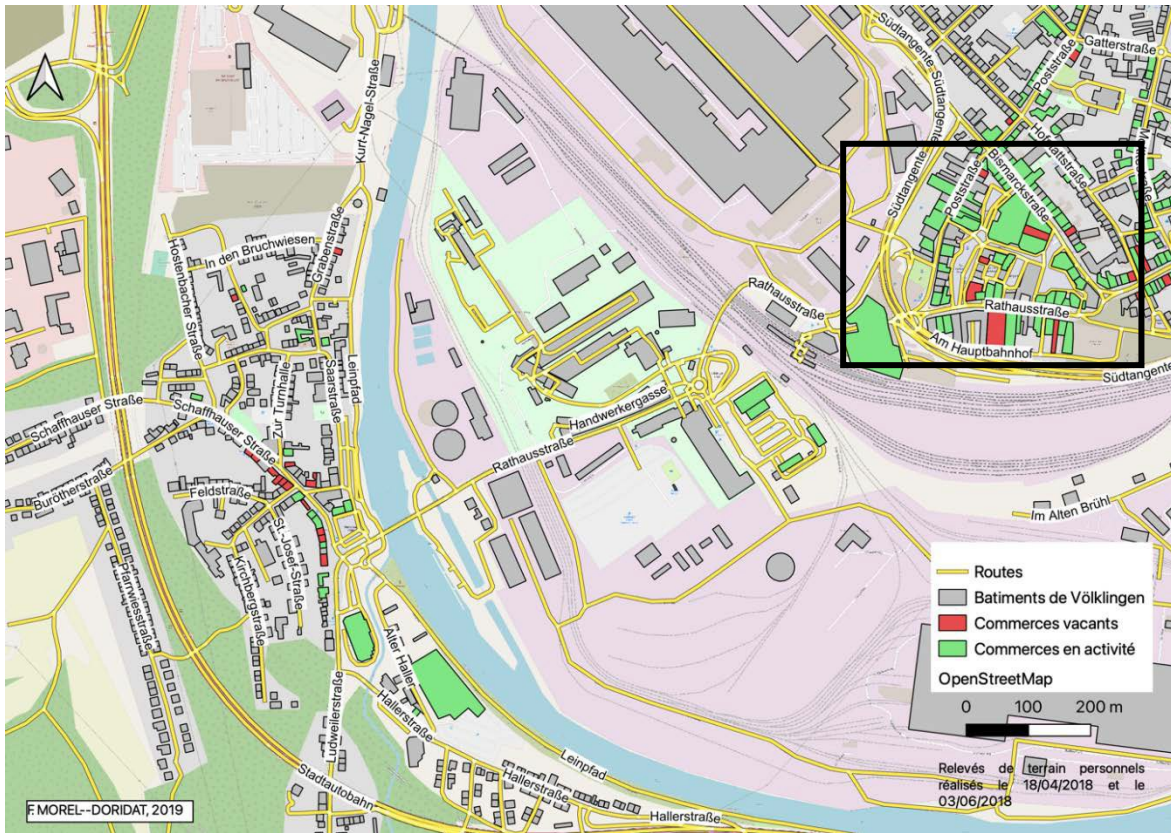
ANNEXE 2: ANNUAIRE

Nom Prénom	Collectivité	Poste et service	Mail	Téléphone

Annexe 42 : Commerces vacants dans l'hyper centre de Pirmasens à la date du 5 janvier 2018 (relevés personnels de terrain)



Annexe 43 : Une importance plus forte de la vacance commerciale dans le quartier de Wehrden que dans le centre de Völklingen



Relevés personnels de terrain réalisés le 18/04/2018 et le 03/06/2018
(réalisation : Frédérique Morel--Doridat)

*Annexe 44 : Fiches de documentations renseignées tout au long du Planspiel :
exemple de la région Grand Est*

**Dokumentationszettel – Phase 1 – 2 Informations- und Planungsphase /Phase 1 – 2
Information et Planification**

PHASE 1 INFORMATIONS PHASE (INTERN)

**1 Besonderheiten der Vorgaben für die Region (regional description & Steckbrief)/
Examiner les objectifs de chaque région (regional description & fiche descriptive) :**

Regional Description:

Need to work on transport and need for new housing


The issue of industrial conversion

Steckbrief/fiche descriptive:

France: "PPRI is not yet adopted... So, we're going to protect. It's going to be grassland."
(Boniteau).

Growth but high dependence

Lux: preservation and fluidity

RPL: congestion and the need for revitalization  shrinkage. Need to put the territory into
perspective, recreate nature. Strengthen urban centres (few exchanges). Preserve
landscape quality.

Saarland: Revitalizing employment. Maybe too dense? Environmental problem, for example
with the risk of flooding. Creating employment. "we will help them"

"We will have to Re-create a center"

PHASE 2 STRATEGIE- UND PLANPHASE

**2 Würden Bestandteile der regionalen Beschreibung von den Teilnehmern
hinterfragt/relativiert, welche waren es und warum? / Y a-t-il des éléments de la régional
description questionnés/relativisés par les membres du groupe, lesquels et pourquoi :**

Hinterfragt/relativiert – Questionnés/Relativisés :

Präzisiert/aktualisiert – Précisés/Actualisés :

"Wind turbine near the houses is problematic! "Choice of solar and hydroelectric power

"You force us to have individual housing !"

**3a Was sind die Hauptthemen der Gruppe bei der Erarbeitung Ihrer Strategie (Eco-
Regio)? Quels sont les principaux objectifs que le groupe s'assigne à lui-même pour sa
stratégie (Eco-Regio)? (Please tick the boxes)**

Grüner Fluss als Lebensader/ *La rivière comme élément fédérateur*

Zentrum/centre commun

Büroquartiere/Quartiers de bureaux

Wohnen/Résidentiel

Gewerbe/Arts et métiers/ Shopping Mall Energie

Bildung/Éducation Grünflächen/Espaces verts

Mobilität/Mobilité

Sonstiges/Autres: Eco Lab

**3b How is the Eco-Regio interpreted? What shall be reached with the Eco-Regio? What
is the big idea behind the strategy?**

Public transport: idea of a central station, but the game did not allow it.

Green line along the river, a large unifying park

Urban framework from the Far East to Luxembourg

No shopping mall in the Grand Est, because there is too much commercial development

4 Welche Elemente der Planungskultur beeinflussen das „Denken“ der Gruppenteilnehmer? *Quels sont les principaux éléments structurant la réflexion des membres du groupe?* (Can be completed in the break)

Planning artefacts	Planning environment	Societal environment
<ul style="list-style-type: none"> Centre-periphery model (rules of the game) Green and blue belt (weft?) (trame verte et bleue) 	<ul style="list-style-type: none"> Important to find a consensus: the centre is physically in Luxembourg (the convergence zone ✍️ Closest point to everyone) Urban continuity. Is it mandatory in other countries? Mixed around the centre, natural area around the river Avoid housing in flood-prone areas 	<ul style="list-style-type: none"> "The Shopping mall, we already have enough at home": not in France. Less residential space for more breathing space to avoid spreading out and make a very compact region. Eco-Lab: "we need it to finally do some things in France in terms of ecology" ✍️ Ecology in all discourses but much less in practice Low-developed active mobility + need for public transports.

5 How does the planning result look like/ of what land-uses does it consist?

Foto

Zentrum/Centre bureau

Gewerbegebiete/zones d'activités

Büroquartiere/quartiers de

number ■■

number ■■■

Eco-Lab

Shopping Mall

Windkraftanlage/installations éoliennes

number □□

Solarpark/parcs solaires municipaux

Wasserkraft/centrales hydroélectriques

Städtische Parks/Parcs

number ■■

number ■□

number ■■■

Wiesen/prairies

Waldflächen/zones boisées

Urban Gardening

number I ■■■■■■■■

number ■■■■■■■■

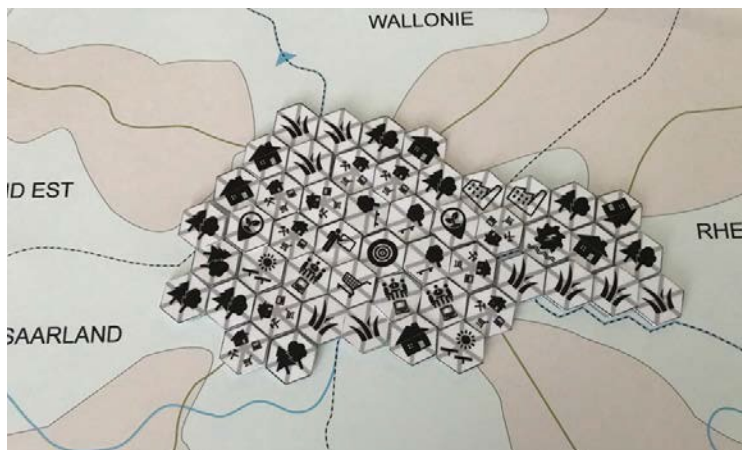
number ■■■

Reine Wohngebiete

Wohngebiete mit Mischnutzung

number ■■■■■■

number ■■■■■■■■



Projet d'aménagement de l'Éco Région par le groupe « Grand Est »

(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Ozenhausen le 12/09/2019)

6 Was sind die Gründe für die Wahl von Verhandlungspartnern? | *Quelles sont les raisons motivant le choix des partenaires avec lesquels négocier?* (very important : ■■■■ important : □□□□)

Vermeintliche Nähe in der Konzeption der Entwicklung/
proximité supposée dans la façon de concevoir l'aménagement :

■■■■ □□□□

Mögliche politische Ziele/ proximité supposée dans les possibles objectifs politiques :

■■■■ □

Persönliche Kontakte / *connaissance personnelle de certains aménageurs* :

Sprachliche Nähe/ *proximité linguistique* :

Kulturelle Nähe/ *proximité culturelle* :

Strategische Bedeutung der Partner in der Region / *poids stratégique des partenaires dans la région* :

7 Aus welchen Gründen wurde nicht mit einer bestimmten Gruppe verhandelt ?/Raisons pour ne pas vouloir négocier avec tel ou tel ? *(If you assume something, include that you assume, if they don't say it, you don't have to write anything)*

8 Gruppenkommunikation/communication dans le groupe (National group):

Evaluation of the group	-	0	+	Ergänzung / Observations
Self-organization			+	
Group communication			+	
Group dynamics			+	
Creativity			+	The centre as a crossroads for public transport routes is a totally different proposal from those of the other games.
Agreeing on a common goal			+	
European /Cross-border view		0		Not really a European vision but a willingness to distribute the developments fairly according to the problems of each region.
Reference to the EU objectives (funding rules of Eco-Regio)	-			No reference
Importance of the environment/nature		0		
Importance of sustainability			+	
Importance of competitiveness between the regions (own interests)		0		French planners really wanted the ecolab and as few nuisance-producing activities as possible.
Sonstiges / Autre				

Dokumentationszettel – Phase 3 Interaktionsphase/Phase d'interaction A

9 Was sind die Hauptthemen der Gruppe bei der Erarbeitung Ihrer Strategie (Eco-Regio)? *Quels sont les principaux objectifs que le groupe s'assigne à lui-même pour sa stratégie (Eco-Regio)?*

- Grüner Fluss als Lebensader/ *La rivière comme élément fédérateur*
- Zentrum/centre commun
- Büroquartiere/Quartiers de bureaux
- Wohnen/Résidentiel
- Gewerbe/Arts et métiers/ Shopping Mall Energie

- Bildung/Éducation
Mobilität/Mobilité
- Grünflächen/Espaces verts
- Sonstiges: _____

Anmerkungen: _____

10 Welche Punkte haben sich als wichtige und konkrete Interessen der gemeinsam entwickelten Strategie entwickelt? /Quels éléments montrent les intérêts communs dans la stratégie commune?

Foto

- | | | |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Zentrum/Centre
bureau | <input type="checkbox"/> Gewerbegebiete/zones d'activités
number □□ | <input type="checkbox"/> Büroquartiere/quartiers de
number □□□ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Eco-Lab
éoliennes | <input type="checkbox"/> Shopping Mall | <input type="checkbox"/> Windkraftanlage/installations
number □□ |
| <input type="checkbox"/> Solarpark/parcs solaires
municipaux
number □□ | <input checked="" type="checkbox"/> Wasserkraft/centrales hydroélectriques | <input checked="" type="checkbox"/> Städtische Parks/Parcs
number □□□ |
| <input type="checkbox"/> Wiesen/prairies
number □□□□□□□□ | <input checked="" type="checkbox"/> Waldflächen/zones boisées
number □□□□□□□□ | <input type="checkbox"/> Urban Gardening
number □□□ |
| <input type="checkbox"/> Reine Wohngebiete
number □□□□□□ | <input type="checkbox"/> Wohngebiete mit Mischnutzung
number □□□□□□□□ | |



*Phase de négociations entre les groupes « Grand Est », « Luxembourg » et « Rhénanie-Palatinat »
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Otzenhausen, le 12/09/2019)*

11 a Welche Art der Argumente wurde während den Verhandlungen hervorgebracht? Argumente zu:/Quels types d'arguments sont mobilisés durant la négociation ? Arguments relatifs à : Definition of the centre + Functionality of this centre

11 b Welche Argumente überzeugen den Gesprächspartner ?/Quels types d'arguments sont les mieux à même de convaincre/faire plier l'autre partie ? In the case of the negotiations with France, the problem of the limitation of commercial zones was decisive + Importance of the confluence in the distribution of developments

11 c Welches sind die Zugeständnisse nach der Verhandlung? /Quels sont les principaux ajustements après cette négociation ?

	Argumente zu: <i>/Arguments relatifs à:</i>	Überzeugung/ <i>Convaincre</i>	Zugeständnisse/ <i>Ajustements</i>
Raumordnung/ <i>Aménagement</i>		No shopping mall in France	
Politik/ <i>Politique</i>			
Administrativ/ <i>Administratif</i>			
Finanzen/ <i>Budgétaire</i>			No French reflection on the management and distribution of income and expenditure between the different regions, unlike Lux.
Realisierbarkeit/ <i>Caractère réalisable du projet</i>			
Steckbrief/ <i>fiche descriptive</i>		Need to develop employment on the French side. In addition to the information in the framework documents, the activities must be mainly in the tertiary sector and not in the craft sector.	
Regional descriptions			
Eco-Regio	We had not all given the same instructions... In Luxembourg, you could choose to eliminate 3 tokens in all areas.... In Wallonia and France: only the choice in the energy sector....	The centre as a place where public transport lines converge. The French planners do not want mono functional in the centre: for example, residential without mixity ("It's from another time (Hubert)")	More residential in the centre and a large urban park around the central point facilities.

11d Bei welchen Elementen ist die Gruppe bereit, Zugeständnisse zu machen, warum? *Sur quels éléments le groupe est prêt à faire des concessions, pourquoi ?*

Jobs in France but possibility of retroceding one or two chips. Urban agriculture can also move if it is close to several borders for a more integrated market.

11e Bei welchen Elementen ist die Gruppe nicht bereit, Zugeständnisse zu machen, warum? *Sur quels éléments le groupe n'est pas prêt à faire des concessions, pourquoi ?*

The place of the Ecolab is not very negotiable. It is also important to safeguard ecological continuity (green and blue belt). France does not want shopping mall.

12 Gibt es unterschiedliche raumordnerische Ansätze/Verständnis von Raumplanung zwischen den Gesprächsteilnehmern und welche Probleme ergeben sich daraus? *Est-ce qu'il y a des différences d'approches d'aménagement/compréhensions d'aménagement entre les participants? Est-ce que ça produit des problèmes ? Lesquels ?*

Unterschiede/Differences: Ja/Oui Nein/Non
 Unterschiede/ Differences :

Different definition of the centre. For France = a place where the public transport network converges. For Luxembourg it is a livelier space with housing and fewer offices than France. After intern debate, the French planners decided to modify the functions at the centre by moving a park to the centre belt and putting back in place a mixed zone. The plan is broadly similar

Probleme/ Problèmes: No problem.

13 Welche Rolle spielt Gerechtigkeit/Konkurrenzdenken bei den Gesprächen?! *Quel rôle joue l'équilibre régional-justice/ compétition dans les discussions ?*

The balance between the regions has been central to the plans of both countries (France and Luxembourg). They have therefore been discussed very little.

14 Gruppenkommunikation/communication dans le groupe (the whole group, i.e. two countries):

Evaluation of the group	-	0	+	Comments
Self-organization			+	Everyone's views were respected and considered
Group communication			+	
Group dynamics			+	
Creativity				
Agreeing on a common goal			+	The ecoregion models proposed by France and Luxembourg were very similar. It was therefore relatively simple to agree on
European /Cross-border view		0		Luxembourg had a real cross-border and European vision of the project. Planners proposed a reflection on the redistribution of revenue and taxes, and the sharing of expenses. In addition, in order to fully integrate Rhineland-Palatinate into the project, the Luxembourgers proposed to set up the centre for the management of the eco-region on its territory. They also propose to create the tools for the management of a new cross-border entity in order to make the ecoregion fully functional. The French have admitted that they have ignored the issue.
Reference to the EU objectives (funding rules of Eco-Regio)	-			
Importance of the environment/nature				
Importance of sustainability		0		
Importance of competitiveness between the regions	-			No own interests during negotiations
Sonstiges				

Dokumentationszettel – Phase 3 Interaktionsphase/Phase d'interaction B

15 Was sind die Hauptthemen der Gruppe bei der Erarbeitung Ihrer Strategie (Eco-Regio)? *Quels sont les principaux objectifs que le groupe s'assigne à lui-même pour sa stratégie (Eco-Regio)?*

- Grüner Fluss als Lebensader/ *La rivière comme élément fédérateur*
- Zentrum/Centre commun
- Büroquartiere/Quartiers de bureaux
- Wohnen/Résidentiel
- Gewerbe/Arts et métiers/ Shopping Mall Energie
- Bildung/Éducation Grünflächen/*Espaces verts*
- Mobilität/*Mobilité*

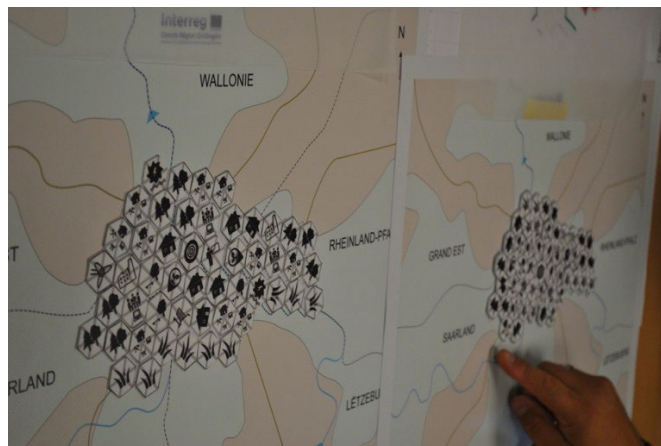
Sonstiges/Autres _____

Anmerkungen: _____

16 Welche Punkte haben sich als wichtige und konkrete Interessen der gemeinsam entwickelten Strategie entwickelt? /Quels éléments montrent les intérêts commun dans la stratégie commune?

Foto

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Zentrum/Centre bureau
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Gewerbegebiete/zones d'activités
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Büroquartiere/quartiers de bureau
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Eco-Lab éoliennes | <input type="checkbox"/> Shopping Mall | <input type="checkbox"/> Windkraftanlage/installations
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Solarpark/parcs solaires municipaux
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> Wasserkraft/centrales hydroélectriques
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Städtische Parks/Parcs
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Wiesen/prairies
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> Waldflächen/zones boisées
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> Urban Gardening
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Reine Wohngebiete
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> Wohngebiete mit Mischnutzung
number <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | |




Projets régionaux en cours de négociations entre les groupes « Grand Est » et « Wallonie »
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Otzenhausen le 12/09/2019)

17 a Welche Art der Argumente wurde während den Verhandlungen hervorgebracht? Argumente zu: /Quels types d'arguments sont mobilisés durant la négociation ? Arguments relatifs à : Definition of the centre + Functionality of this centre + the localisation of housing. In the end, very little time for negotiation....

17 b Welche Argumente überzeugen den Gesprächspartner ? /Quels types d'arguments sont les mieux à même de convaincre/faire plier l'autre partie ? In the case of the negotiations with France, the problem of the limitation of commercial zones was decisive + National needs and national regulations (Wallonia): they need housing (without economic activities)

17 c Welches sind die Zugeständnisse nach der Verhandlung? /Quels sont les principaux ajustements après cette négociation ?


	Argumente zu: /Arguments relatifs à:	Überzeugung/Convaincre	Zugeständnisse/Ajustements
Raumordnung/Aménagement		No shopping mall in France	
Politik/Politique			

Administrativ/ <i>Administratif</i>			
Finanzen/ <i>Budgétaire</i>			
Realisierbarkeit/ <i>Caractère réalisable du projet</i>			
Steckbrief/ <i>Fiche descriptive</i>	Housing without additional activities in the centre as well as in Belgium	Need to develop employment on the French side  Recovery of "office" tokens	More housing in Belgium and less "office" tokens in Belgium. French planners disagree with the Belgium proposition for the centre. They really want mixed zones.
Regional descriptions			
Eco-Regio			If they could have removed some parts it would have been the shopping mall as well as the apartments without mixing. "It no longer makes sense to make neighbourhoods exclusively residential nowadays" (Hubert)

17d Bei welchen Elementen ist die Gruppe bereit, Zugeständnisse zu machen, warum? *Sur quels éléments le groupe est prêt à faire des concessions, pourquoi ?*

More housing in Belgium if they really want it, but this may create imbalances in the overall functioning of the ecoregion.

17e Bei welchen Elementen ist die Gruppe nicht bereit, Zugeständnisse zu machen, warum? *Sur quels éléments le groupe n'est pas prêt à faire des concessions, pourquoi ?*

The centre must be in Luxembourg because it is the most central point, at the confluence of rivers. Boniteau: "Well, we keep the eco-lab but we have every chance of getting it stolen at the cross-border conference."  Since Belgium no longer has any office tokens, it will have to be given something for the attractiveness and vitality of their territory.

18 Gibt es unterschiedliche raumordnerische Ansätze/Verständnis von Raumplanung zwischen den Gesprächsteilnehmern und welche Probleme ergeben sich daraus? *Est-ce qu'il y a des différents approches d'aménagement/compréhensions d'aménagement entre les participants ? Est-ce que ça produit des problèmes ? Lesquels ?*

Unterschiede/Differences: Ja/Oui Nein/Non

Unterschiede/ Differences : A totally different interpretation of the "mixed" and "housing" tokens + A French misunderstanding of the Walloon model based on residential areas: fear of a dormitory district

Probleme/Problèmes: incompatibility of the plan with a viable project

19 Welche Rolle spielt Gerechtigkeit/Konkurrenzdenken bei den Gesprächen?/ *Quel rôle joue l'équilibre entre les régions-la justice/compétition dans les discussions ?*

Search for balance while respecting the planning cultures of other regions.

20 Gruppenkommunikation/Communication dans le groupe (the whole group, i.e. two countries):

Evaluation of the group	-	0	+	Comments
Self-organization			+	
Group communication			+	
Group dynamics			+	
Creativity	-			Replication of what is being done in the regions.
Agreeing on a common goal		0		The planners sought consensus and not to determine common objectives.
European /Cross-border view	-			National interest.
Reference to the EU objectives (funding rules of Eco-Regio)	-			No real discussions in this direction.
Importance of the environment/nature			+	protection of natural areas: grasslands, forests, ...
Importance of sustainability	-			No real discussions in this direction.
Importance of competitiveness between the regions (own interests)		0		
Sonstiges				

Phase 4

21 Welche Lehren ziehen die Teilnehmer aus den ersten Verhandlungen? *Quels sont les enseignements que les participants tirent des premières négociations ?*

21a Betreffend der Raumordnung in anderen Ländern? *Concernant l'aménagement dans les autres régions ?*

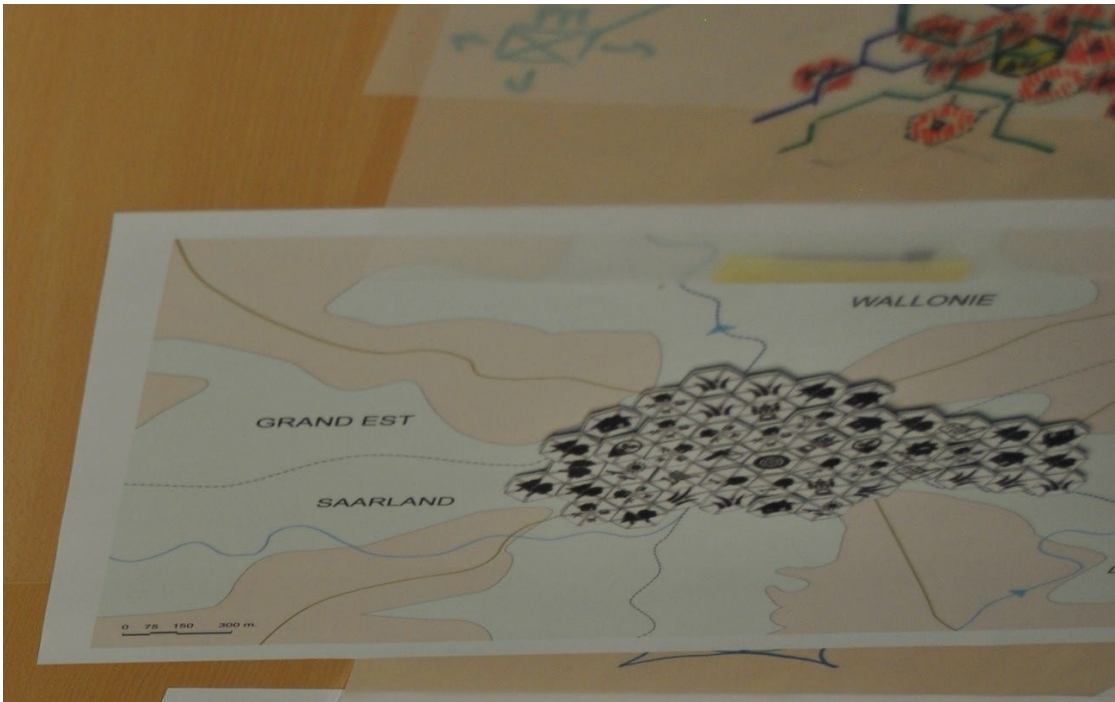
Importance of national and local planning cultures.

21b Betreffend der Verhandlungen ? *Concernant les négociations ?*

Permanent search for consensus.

21c Ergab sich daraus eine Änderung der Strategie? Wie sehen die Änderungen zu den nationalen Ergebnissen aus (Phase 1)?

Foto



*Plan final du groupe « Grand Est » à la suite des deux phases de négociations
(crédits photographiques : Frédérique Morel--Doridat, Otzenhausen, le 12/09/2019)*

New distribution of activity zones (crafts) and office buildings + Creation of a real urban park around the centre
+ Increase in the residential stock in Belgium but refusal to add housing alone near the centre (only mixed zones)

Dokumentationszettel – Phase 6 Reflexionsphase/Réflexion au sein des groupes

**29 Welche Aspekte der Ausgangslage wurden bei der Erarbeitung des finalen Ergebnisses nicht beleuchtet?/
Quels aspects de la situation initiale le groupe n'a pas traité ? (INTERN)**

- Zentrum/Centre Fluss/rivière Shopping Mall Cross-border city
 Brownfield site Autobahn/autoroute Erneuerbare Energie/énergie renouvelable
 Wirtschaftliche Attraktivität Luxemburg/attractivité économique Luxembourg

Warum?/ Pourquoi? (TO BE POSED)

The highway has not been discussed because it is outside the area to be developed.

The issue of brownfield land has not been discussed because it is part of the culture of the Greater Region and the site has already been cleaned up.

Luxembourg's attractiveness has guided development proposals because planners have sought to balance the territory. Cross-border city? No explanation

30 Welche Lehren ziehen Sie aus den Verhandlungen generell und im Bezug auf die Art der Raumplanung in anderen Ländern? *Quels sont les enseignements que vous tirez des négociations en général et concernant l'aménagement dans les autres régions ?* (TO BE POSED)

Wallonia is too self-centred without asking too much about balanced development. Doing only housing is not realistic and not sustainable, but it is what they wanted.

More similarities in cultures than they would have thought with Germany (at least in Rhineland-Palatinate)
Luxembourg: "Stop coming too much to us" (Hubert)

31 Welche Argumente waren bei den nationalen Verhandlungen am wichtigsten für Sie persönlich? *Quels types d'arguments semblent les plus importants pour vous pendant les négociations nationales ?* (TO BE POSED)

Raumordnung/*Aménagement* : _____

Politik/*Politique* : _____

Administration/*Administratif* : _____

Finanzen/*Budgétaire* : _____

Realisierbarkeit/*Caractère réalisable du projet* : _____

Steckbrief/*Fiche descriptive* : _____

Regionale description : _____

Eco-Regio rules : _____

32 Welche Argumente waren bei den multilateralen Verhandlungen am wichtigsten? *Quels types d'arguments semblent les plus importants pendant les négociations transfrontalières ?* (TO BE POSED)

Raumordnung/*Aménagement* : _____

Politik/*Politique* : _____

Administration/*Administratif* : _____

Finanzen/*Budgétaire* : _____

Realisierbarkeit/*Caractère réalisable du projet* : _____

Steckbrief/*Fiche descriptive* : _____

Regional description : _____

Eco-Regio

rules :

33 Worin lagen die Unterschiede? / Comment expliquer les différences ? (TO BE POSED)

In the final plan, we need to present something that is acceptable to all parties. We are looking for more consensus. Therefore, more importance is given to the overall proposal (development) and the overall possibilities.

34 Hätten Sie die Verhandlungen anders geführt wenn Sie die anderen Planungssysteme bereits besser gekannt hätten? Auriez-vous conduit la négociation différemment si vous aviez mieux connu les autres systèmes d'aménagement ? (TO BE POSED)

No straightforward answer. But it would have been more interesting to know the other systems before choosing the groups for negotiations.

35 Erscheint Ihnen die Spielsituation "nahe" an der Realität (z.B. in Bezug auf die verwendeten Argumente)? Est-ce que cette simulation vous semble "proche" de ce qui peut se passer dans la réalité (e.g. en termes d'arguments mobilisés) ? (TO BE POSED)

Ja/Oui Nein/Non

Warum ? Pourquoi ?

The issue was not discussed

36 Was haben Sie über die grenzüberschreitende Planung gelernt? Qu'est-ce que vous avez appris sur l'aménagement transfrontalier ? (TO BE POSED)

Both cross-border and local planning are a matter of consensus. And politicians are in the center.

37 Welche Unterschiede gibt es im Bereich der Planungskulturen zwischen den Regionen/Ländern ?/ Quelles différences des cultures d'aménagement existent entre les régions/pays ? (TO BE POSED)

The complexity of the planning levels is not only a reality of the French model. Countries present relatively similar documents.

In his planning practice, his own planning culture is well integrated.

Zusammenfassung

Die Forschungsarbeit konzentriert sich auf das schrumpfende Gebiet im Grenzgebiet von Nordostfrankreich. In diesem Gebiet am Schnittpunkt zwischen Deutschland, Belgien, Frankreich, Luxemburg und der Schweiz treten Räume mit starkem Bevölkerungsrückgang auf, die die Entwicklung in Bezug auf das demografische Management und den Zugang zu Dienstleistungen vor Herausforderungen stellen.

„Schrumpfung“ ist ein Forschungsthema, das in den 1970er Jahren in den USA im Kontext einer Industriekrise auftauchte. Es entwickelte sich später in Deutschland und vielen anderen Ländern, befindet sich aber in Frankreich noch im Anfangsstadium. Durch die Analyse in einem grenzüberschreitenden Kontext trägt die Dissertation zu dieser wissenschaftlichen Literatur über ein noch zu erforschendes Thema bei.

Der Schrumpfungsprozess wird hier systemisch anhand von drei Inputs analysiert: mittels einer raumzeitlichen und multiskalaren Territorialanalyse, unter Berücksichtigung der Schrumpfungsprozess und unter Berücksichtigung ihrer Governance. Die angewandte Methodik bezieht sich sowohl auf statistische als auch kartographische Analysen, qualitative Interviews und Erhebungen zu Planungsverfahren. Dieses Forschungsprotokoll zeigt die Erscheinungsformen von Schrumpfung und die Vielfalt ihrer entwicklungs- und städtebaulichen Auswirkungen mit einer möglichen gesellschaftlichen Aufwertung in regionalen Entscheidungskreisen auf.

Somit weist diese Dissertation auf ein gewisses Innovationspotenzial hin. Erstens fördert es das Wissen über die Komplexität von Territorien zwischen Praktiken, Repräsentationen und Governance. Dann trägt es durch das Thema Schrumpfungsmanagement zu „Border Studies“ und zu einer besseren Kenntnis der grenzüberschreitenden Dynamiken bei. Schließlich bietet es Vergleichswerkzeuge zur Erklärung und zum Verständnis der gegenwärtigen Tendenzen in fünf verschiedenen Ländern.

Mots-clés : décroissance urbaine, planification urbaine, représentations, gouvernance, espace transfrontalier, *border studies*, France, Allemagne, Grande Région.

Keywords: urban shrinkage, urban planning, representations, governance, cross-border space, border studies, France, Germany, Greater Region.

Schlüsselwörter: Stadtschrumpfung, Stadtplanung, Darstellungen, Governance, grenzüberschreitender Raum, *border studies*, Frankreich, Deutschland, Großregion

Résumé

Le travail de recherche porte sur la décroissance territoriale dans l'espace transfrontalier du nord-est de la France. Dans ces territoires au point de rencontre entre Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse apparaissent des poches de dépeuplement soulevant des défis d'aménagement en termes de gestion démographique et d'accessibilité aux services.

La décroissance est un sujet de recherche apparu dans les années 1970 aux États-Unis dans un contexte de crise industrielle. Il s'est par la suite développé en Allemagne et dans de nombreux autres pays, mais reste embryonnaire en France. En l'analysant en contexte transfrontalier, la thèse contribue à cette littérature scientifique sur un thème encore non défriché.

Le processus de décroissance est ici analysé de façon systémique à l'aide de trois entrées : faire appel à une analyse territoriale spatio-temporelle et multiscalaire, prendre connaissance du vécu de la décroissance et tenir compte de sa gouvernance. La méthodologie employée a trait à la fois à des analyses d'ordre statistique et cartographique, à des entretiens qualitatifs et à des enquêtes sur les procédures d'aménagement. Ce protocole de recherche donne à voir les manifestations de la décroissance et la variété de leurs répercussions en termes d'aménagement et d'urbanisme avec une valorisation sociétale possible dans les sphères de décision régionale.

Ainsi, cette thèse de doctorat laisse envisager un certain potentiel d'innovation. Tout d'abord, elle fait progresser la connaissance sur la complexité des territoires entre pratiques, représentations et gouvernance. Ensuite, elle contribue aux « *border studies* » et à une meilleure connaissance des dynamiques transfrontalières, à travers l'enjeu d'aménagement de la décroissance. Pour finir, elle propose des outils comparatistes d'explication et de compréhension des tendances à l'œuvre dans cinq pays différents.

Abstract

This thesis focuses on the territorial shrinkage in France's northeast cross-border areas. In these territories, at the contact point between Germany, Belgium, France, Luxembourg and Switzerland, depopulation spaces appear. This consequently raises spatial planning issues.

Shrinkage has been explored as a research subject. It appeared in the 1970s in the United States of America against a background of industrial crisis. It has also been further developed in Germany and in many other countries; however, the research is today still in its infancy in France. By analysing the territorial shrinkage in a cross-border context, this thesis contributes to the literature on a barely touched on topic.

Shrinkage will be analysed with a systemic approach using three entry points: using a spatiotemporal and multiscale analysis, becoming acquainted with the experience of shrinkage, and considering its governance. The methodology used will involve both statistical and cartographic methods, qualitative interviews, and surveys of planning procedures. This research protocol put into light manifestations of decline and the variety of their impacts in terms of urban planning and development, with a possible societal valorisation in the spheres of regional decision-making.

Therefore, this PhD bears innovative potential. First, it will push forward knowledge on the complexity of territories, connecting practices, representations, and governance. Afterwards, it will contribute to "border studies" and a better knowledge of cross-border dynamics, through the specific planning issue raised by shrinkage. Finally, it will propose comparative tools for explaining and understanding decline trends in five different countries.